This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AN
(Henault,C
Lion

AN
(Henault, C.)
Lion

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1903.

DU MÊME AUTEUR

Les Tragédies et les Théories dramatiques de Voltaire (ouvrage couronné par l'Académie française). — Paris, Hachette, 1896.

Pages choisies de Mérimée (précédées d'une étude sur la vie et les œuvres de Mérimée). — Paris, C. Lévy et A. Colin, édit., 1896.

Le Théâtre au dix-huitième siècle (cf. *Histoire de la littérature française* publiée sous la direction de M. Petit de Julleville : tome VI, chapitre VIII, p. 543-636. — A. Colin, édit., 1898).

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4514.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Helio§ Chauvet Plon-Nourrit & Cie Edit. Imp. Eudes.

UN MAGISTRAT HOMME DE LETTRES
AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LE PRÉSIDENT HÉNAULT

1685-1770

SA VIE — SES ŒUVRES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

HENRI LION

DOCTEUR ÈS LETTRES

Avec un portrait en héliogravure

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1903

Tous droits réservés

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
860898
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1942 L

AVANT-PROPOS

Les magistrats du dix-huitième siècle ne se sont pas contentés d'être des hommes sérieux et instruits, soucieux des intérêts de leur corporation et de ceux de l'État, défenseurs toujours zélés et parfois hardis des libertés de la nation en face de l'intolérance du pouvoir; ils ont été aussi l'ornement des sociétés et des salons à la mode qui les attiraient et qu'ils ne fuyaient point; ils ont su encore, après avoir sacrifié aux nécessités mondaines, consacrer à l'étude des lettres des loisirs qu'ils se ménageaient avec un soin jaloux. Quelques-uns même s'y sont fait une réputation plus qu'honorable. Si le cas du président de Montesquieu est unique (car des ouvrages comme *la Grandeur et la Décadence des Romains* et l'*Esprit des lois* accablent en quelque sorte les autres de leur supériorité et les repoussent dans l'ombre), des hommes toutefois tels que le président Bouhier, le président de Brosses, le président Rolland, d'autres encore, méritent de vivre dans le souvenir de la postérité; et non seulement comme parlementaires, ou pour avoir été mêlés à des

42X434

événements politiques importants, mais aussi comme amis des lettres, comme écrivains, tranchons le mot : comme hommes de lettres.

Surtout peut-être le président Hénault. Il serait regrettable que l'étude de l'homme et de sa vie, quelque intéressante qu'elle puisse être, fît oublier celle des œuvres, même en un temps où la biographie envahit et emporte tout. Nous sommes en effet si friands de reportage actuel, que le rétrospectif même nous attire irrésistiblement; il ne nous suffit pas d'aimer les menus faits, les confidences intimes, et jusqu'aux indiscrétions les plus étranges, nous les sollicitons encore; sur ce point, plus que sur les œuvres, notre curiosité ne se lasse jamais; une sorte de joute courtoise naît entre l'écrivain et le lecteur, tous deux également infatigables dans leur désir de tout savoir : celui-là se pique de tout dire et celui-ci de tout lire. Or il y a beaucoup à dire sur le président Hénault. Sa biographie nous permet d'entrer si avant dans les sociétés les plus célèbres du temps, elle éclaire si bien l'époque où il a vécu qu'il n'est pas possible de ne pas s'y arrêter longuement. L'homme d'ailleurs, par une de ces bonnes fortunes trop rares au dix-huitième siècle, vaut la peine qu'on s'y intéresse et qu'on l'approche de près. Mais, encore un coup, il ne doit pas retenir toute l'attention. L'auteur a droit à la bonne part.

Après avoir raconté la vie du plus mondain et du plus sérieux tout ensemble des présidents, nous examinerons donc ses ouvrages avec tout le soin et toute la sincérité que réclament de telles enquêtes. L'article si sympathique que Sainte-Beuve a consacré à Hénault,

lors de la publication des Mémoires (1), nous y encourage en quelque sorte. Il s'agit de savoir si nous avons raison ou tort aujourd'hui de ne nous rappeler du président que quelques anecdotes plus ou moins piquantes; si sa gloire poétique consiste seulement en quelques chansons ou encore à avoir sauvé du feu quelques passages de la *Henriade;* si ses Mémoires, puisque enfin ils sont connus depuis un demi-siècle et ont même été loués vivement dès leur apparition (2), sont seuls dignes d'attirer nos regards et nos éloges; si l'*Abrégé chronologique* d'une part, de l'autre les *Poésies,* les *Essais dramatiques,* la *Correspondance*, sans parler des *Portraits* et des *Maximes*, sont à juste titre ignorés à cette heure, à ce point même qu'on n'en fait presque nulle part mention?

Voilà la tâche que nous nous sommes imposée, et qui comporte une étude biographique et une étude critique. Pour la remplir complètement il eût fallu pouvoir pénétrer dans les archives des familles dont les ancêtres ont été en rapports étroits avec notre président. On conçoit que nous n'ayons pu faire la chose qu'imparfaitement. Au reste les mémoires, les correspondances, les recueils, les journaux du dix-huitième siècle si nombreux et si considérables, les Mémoires mêmes d'Hénault publiés par le baron de Vigan en 1854, d'autres Mémoires de lui, ou plutôt des fragments de Mémoires qui se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de la Ferté-Macé; l'intéressant ouvrage, riche en pièces inédites, de M. Lucien Perey : *Le président Hénault et*

(1) Dans le *Moniteur*, 18 décembre 1854; cf. *Causeries du lundi*, t. XI.
(2) Cf. les *Debats* (22 avril et 4 mai 1855) et le *Pays* (1er avril, *id.*)

Mme du Deffand (1); les importantes publications de MM. des Diguères (2), de Sainte-Aulaire (3) et de Lescure (4); un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, copie précieuse et non consultée jusqu'à ce jour d'œuvres diverses d'Hénault et qui complète fort heureusement le volume publié en 1806 par Serieys sous le titre d'*OEuvres inédites du président Hénault*; les papiers du chartrier du château de Carrouges, tous inédits, et quelques-uns d'une très grande valeur (5); d'autres documents ou inédits aussi, ou ignorés, ou méconnus, recueillis à des sources multiples; tout cela suffisait plus que largement, certes, pour essayer de bien connaître et de bien juger la personne et les ouvrages de notre président-homme de lettres. Nous avons l'espoir que ce livre permettra de mieux apprécier et ceux-ci et celle-là. Et ce sera, si nous y réussissons, la meilleure récompense de nos efforts.

(1) Paris, 1893, C. Lévy, édit.

(2) *Lettres de Marie Leczinska et de la duchesse de Luynes au président Hénault*, etc., Paris, 1886, Champion, édit.

(3) *Correspondance de Mme du Deffand avec Choiseul, Barthélemy*, etc., 3 vol. in-8°, Paris, 1867.

(4) *Correspondance de Mme du Deffand avec le président Hénault, Montesquieu, Voltaire, H. Walpole*, etc., 2 vol. in-8°, Paris, 1865, Plon, éditeur.

(5) Nous adressons à M. le comte Le Veneur de Tillières, petit-fils du général Le Veneur et par suite arrière-petit-neveu, au second degré, du président (le général Le Veneur était le troisième fils du comte Jacques-Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières, et de la comtesse, née de Jonzac, nièce d'Hénault), l'expression de notre vive gratitude pour l'amabilité avec laquelle il nous a permis de consulter une partie des papiers de son château de Carrouges (Orne) et pour la confiance qu'il nous a témoignée.

LE
PRÉSIDENT HÉNAULT

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DU PRÉSIDENT HÉNAULT

CHAPITRE PREMIER

LA VIE D'HÉNAULT JUSQU'A LA LIAISON AVEC Mme DU DEFFAND

(1685-1730)

La famille d'Hénault. — Sa jeunesse. — Son éducation. — Ses succès académiques. — Hénault conseiller, puis président de chambre au Parlement. — Vers et tragédies. — Son mariage. — Sa vie galante et mondaine chez Samuel Bernard, les Sully, le prince de Léon, Mme de Lambert, le Régent, l'abbé de Chaulieu, au Temple ou à Sceaux. — Hénault et la *Henriade*. — Son rôle politique et parlementaire. — Le lit de justice du 22 février 1723. — Henault à l'Académie. — Ses relations avec Mme de Prie. — Il perd sa femme et sa sœur. — Vaines tentatives d'un second mariage. — Hénault et Mme de Castelmoron. — Liaison avec Mme du Deffand.

Hénault naquit le 8 février 1685. Il reçut les prénoms de Charles-Jean-François. Sa mère, Françoise Ponthon, descendait d'un Jean de Calais, trésorier des chartes au treizième siècle, et était même, à en croire Lebeau dans son éloge du président Hénault à l'Académie des inscrip-

tions, la petite-fille du maïeur de Calais. Son arrière-grand-père paternel — c'est lui-même qui nous l'apprend, non sans une certaine vanité — avait eu l'honneur d'être de la partie de Louis XIII à la paume (1); son grand-père était un riche libraire, homme instruit, comme il convenait alors à un libraire, auteur d'une traduction des lettres choisies de Cicéron; son père n'était rien moins que fermier général, un fermier général qui, s'il fut loin d'avoir « épousé la friponnerie », comme le dit méchamment Maurepas dans ses Mémoires, sut toutefois, grâce à la fois à la dot de sa femme et à son habileté, arrondir notablement la fortune familiale (2), tout en fréquentant Molière, Lulli, Subligny, Fontenelle, Thomas Corneille (3). Le frère de sa mère enfin, Charles Ponthon, qui mourut jeune, en laissant une fortune assez considérable, dont celle-ci hérita, avait été lié avec Boileau et l'avait admiré au point de laisser à Charles de Monchesnay, l'auteur du

(1) Cf. *Mémoires*, p. 2. — Nous puisons largement, comme de juste, pour le début de la biographie du président Hénault, dans ses propres *Mémoires* (publiés par le baron de Vigan, en 1854), et sans nous astreindre à y renvoyer continuellement le lecteur. Il est sans doute inutile d'ajouter, et que nous en avons contrôlé l'exactitude avec soin, d'autant qu'ils ont été assez médiocrement édités, et que nous nous faisons un devoir de suivre scrupuleusement, à l'encontre d'Hénault, l'ordre chronologique.

(2) Dans les rôles contenant les taxes des gens d'affaire, en 1716, il est marqué pour 1,100,000 livres. (Il avait déclaré de lui-même 2,500,000 livres de biens, sans compter 500,000 livres donnés à chacun de ses deux enfants.) Selon Buvat, il obtint une forte diminution en donnant 10,000 livres à M. de Nocé; selon Dangeau il paya la taxe entière, taxe inférieure à celle qu'il aurait dû payer et qui était telle parce qu'il avait su s'y prendre d'avance et la faire accepter par le duc d'Orléans. Celui-ci aurait dit au conseil royal : « Il est plus habile que moi, mais il faut tenir ce qu'on a promis. »

(3) Il est juste de rapporter qu'il recueillit, à la mort de son mari, Mme de Marsilly, fille de Thomas Corneille. (Hénault raconte aussi que son père, à la mort de M. Foucault, « l'homme le plus chagrin et qui travaillait toute la journée en robe de chambre », donna le bonnet de nuit et la robe de chambre de ce dernier à Molière pour *le Malade imaginaire*. Lulli, de son côté, hérita du cuisinier.)

Bolœana, une rente viagère de 2,000 livres que le président Hénault aura à payer jusqu'en 1740. Le fait n'est point banal.

Il paraît bien, en tous cas, que l'enfance d'Hénault s'écoula dans un milieu très fortuné et suffisamment littéraire. A neuf ans il subit le sort de tous les jeunes gens de grande ou de bonne famille : on le mit au collège, où il demeura jusqu'à quinze ans. Il en garda d'ailleurs un excellent souvenir. Il nous cite tous les noms de ses professeurs; il en parle avec respect. Il est vrai que ce fut un excellent écolier, brillant même, surtout en vers latins (1) et aussi, il faut croire, en géographie, puisqu'il conserva pieusement, sa vie durant, les cahiers de géographie de Claude de l'Isle, père du fameux géographe. L'étude, au reste, ne nuisait pas trop aux plaisirs. Il apprenait à danser, il lisait des romans, et, les jours de congé, on le menait le plus souvent à l'opéra, à moins que ce ne fût à la comédie. Les deux faisaient ses délices.

Il quitta le collège pour entrer chez les oratoriens, à la fois par admiration pour Massillon et par ambition oratoire. Sa vocation dura deux ans (1700-1702). Les pères ne la prirent jamais au sérieux. Le jeune homme, lui, avait gravement composé une oraison funèbre de l'abbé de Rancé, toute « farcie » de ce qu'il avait retenu d'opéras, de comédies, de romans (2), et qui eut du moins

(1) Il fit un jour la composition de son camarade Chauvelin qui fut *empereur*, c'est-à-dire premier; une autre fois il laissa échapper dans ses vers une faute de quantité, au grand désespoir de son précepteur qui s'évanouit de douleur, et manqua le prix. Une autre anecdote, qu'on trouve aussi dans les *Mémoires*, marque bien la vivacité d'esprit du jeune écolier. Trahi par un camarade, son rival de classe, et grondé pour quelque sottise par le Père Souciet, il se contenta de murmurer ce vers de Britannicus : « C'est ainsi que Néron sait disputer un cœur. » (Cf. *Mémoires*, p. 8 et 9.)

(2) Il nous dit encore qu'il la brûla plus tard « par excès de dévotion » (p. 13).

le mérite, à l'en croire, de faire rire aux larmes Massillon. Mais, hélas! la « perfection » où il sentait ne pouvoir atteindre le rebuta un beau matin, et aussi, semble-t-il, un certain confesseur qu'il avait à Soissons. Il quitte l'Oratoire, non sans que ce séjour ait laissé en lui une douce impression, qui lui inspirera plus tard quelques jolis vers. Il fait donc, à l'âge de dix-sept ans, son entrée dans le monde et vit à la mode du jour. Tout en étudiant le droit, en prenant même des leçons de mathématiques avec Guynée, il dépense facilement, trop facilement peut-être, ses deux mille écus d'argent de poche. Son père, un jour, ne songe à rien moins, pour une peccadille plus forte que les autres, qu'à le faire enfermer. Tout cela n'empêcha pas d'ailleurs notre écervelé — en 1706, il avait vingt et un ans — d'être reçu avec dispense d'âge conseiller au Parlement. Il aura à peine le temps de faire montre de ses qualités quand il sera nommé, quatre ans plus tard, président de la première chambre des enquêtes (1710).

Il avait déjà fait ses preuves comme homme du monde, voire comme homme de lettres. Son discours sur le sujet suivant : *Il ne peut y avoir de vrai bonheur pour l'homme que dans la pratique des vertus*, est couronné par l'Académie (1707), ce qui fut, comme il le dit, un « grand événement » pour lui. L'année suivante, il obtient le premier prix aux Jeux floraux, battant La Motte sur cette question : *L'incertitude de l'avenir est un bien qui n'est pas assez connu;* mais l'an d'après, celui-ci prend sa revanche et enlève le prix. Hénault toutefois a un accessit. L'abbé Trublet nous dit (1) même qu'il fut classé cinquième. Le sujet à traiter était : *Rien ne rend l'homme plus véritable-*

(1) Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle et de La Motte* (p. 348, en note).

ment grand que la crainte de Dieu. Bref, il était presque célèbre. Il vit déjà en la compagnie de tous les beaux esprits. Il fréquente Fontenelle, La Motte, J.-B. Rousseau, La Faye, Dufresny, Boindin, d'autres encore. Il se dépense un peu partout en petits vers, en chansons, en poésies de toutes sortes. Et partout il plaît et se trouve à son aise, car il sait non seulement tourner facilement et lire agréablement les vers, mais encore écouter sans impatience ceux des autres. Il vit aussi d'ailleurs dans la société intime de quelques grands comme le comte d'Albret et le comte de Verdun, dans celle même du maréchal de Villeroi. Son père, en effet, qui avait à Étioles une maison de campagne (celle-là même qu'aura plus tard Mme de Pompadour), avait acheté pour lui au maréchal, auquel appartenait la capitainerie de Sens, la lieutenance des chasses. Hénault, qui aimait beaucoup à chasser, sut se faire bien venir de l'entourage du maréchal et du maréchal lui-même, qui le recevait avec d'autant plus de plaisir qu'il pouvait impunément lui réciter des tirades entières d'*Athalie.* « Cela m'ennuyait à la mort, nous dit Hénault, mais je l'aurais bien défié de s'en douter (1) ». Aussi fut-il présenté par le maréchal au duc de Bourgogne et au duc de Berri, qui venaient assez souvent chasser à Villeneuve-Saint-Georges.

Le voici président. Sans renoncer ou au monde ou aux poésies, églogues, cantates, chansons, et vers de circonstance, sans renoncer même à la musique — il va mettre en musique, en 1713, la pastorale héroïque de Fontenelle, *Diane et Endymion* (2), — il se sent attiré vers des occupations plus sérieuses. Il est « charmé » par

(1) *Mémoires*, p. 21.
(2) On trouve la pastorale et la musique dans le manuscrit 6609 de la bibliothèque de l'Arsenal.

l'ouvrage de Domat : *Les lois civiles examinées dans leur ordre naturel*, qui lui donnera bientôt l'envie de remonter aux sources de notre histoire nationale : dans cette intention il fera un abrégé des Institutes et des principaux titres du Code, étudiera le droit romain, les ordonnances et les coutumes du droit public français. L'histoire, toutefois, cède d'abord le pas à la tragédie. Il compose *Cornélie Vestale*, qui n'était, comme il l'avoue, qu'une « déclaration en quinze cents vers, où quatre auraient suffi ». Donnée sous le nom de Fuzelier, elle ne réussit que médiocrement. Encore eut-elle cinq représentations, ce qui était alors honorable (1713) et ce qui engagea même le jeune auteur à récidiver. Et deux ans après il fait représenter (cette fois sous le nom de Caux de Montlebert, qui a d'ailleurs quelque peu collaboré à la pièce) un *Marius à Cyrthe* de beaucoup supérieur à sa *Cornélie*, quoiqu'il n'ait pas obtenu un nombre beaucoup plus considérable de représentations.

Entre temps il se maria, sans que sa vie mondaine, j'entends sa vie d'homme du monde et d'homme à bonnes fortunes, en fût d'ailleurs modifiée. Si la poésie présida à son mariage sous la forme de galants épithalames (1), l'amour ne semble pas y avoir eu la moindre part. On sait du reste que les unions n'étaient guère alors que des unions de convenances. On se mariait simplement pour se marier, par intérêt de fortune ou de famille, pour pouvoir tenir plus convenablement son rang et avoir

(1) Cf. le *Mercure* du mois de février 1714. Dans le premier de ces épithalames, Hénault est chanté sous le nom de Damon, à qui Apollon

Naguère encor charmé de ses écrits
Du beau parler lui décerne le prix ;

dans le second sous le nom d'Hylas,

Hylas qui jeune encor, loin de nos vieux rivaux,
Se traça deux chemins au chemin du Parnasse.

un grand état de maison. Quand il n'était point une affaire, le mariage était une concession ou un compromis. C'était déjà d'un bourgeois achevé, je ne dis pas d'aimer sa femme, mais de paraître l'aimer. Quant à être fidèle, personne n'y songea sérieusement : on se gardait de la fidélité comme d'un ridicule.

Le jeune président n'était pas pour y tomber, bien que sa femme, née Lebas de Montargis, petite-fille de Mansard, fille d'un financier qui deviendra deux ans plus tard greffier de l'ordre du Saint-Esprit (ce qui lui vaudra le cordon bleu... et pas mal de couplets satiriques) (1), fût la plus douce et la plus aimante des femmes. Mais il semble qu'elle ait été assez simple, et par trop crédule sur la conduite de son mari. Il est vrai, dit Hénault, qu'elle l'aimait « uniquement » et qu'il savait entretenir avec adresse cette crédulité par sa « tendre et véritable amitié ». On voit sans peine jusqu'où allait cette tendre et véritable amitié. Bref, il avait une femme qui lui convenait en tous points, et il en profita plus qu'on ne saurait dire. Il faut avouer d'ailleurs que si, grâce à sa galanterie parfaite et à son esprit délicat, il était plus que suffisamment heureux dans ses équipées extra-matrimoniales (2), la plupart des femmes n'avaient point alors cette vertu farouche qui fuit les assauts ou les repousse avec avantage. Beaucoup même ne demandaient qu'à se laisser assiéger et recherchaient comme de gaieté de cœur les défaites... ou les victoires, si

(1) Cf. Raunié, *Chansonnier historique du dix-huitième siècle*, II, 68.

(2) Le Régent dit un jour à propos de ses bonnes fortunes : « Pourquoi n'en aurais-je pas? Le président Hénault et le petit Pallu en ont bien. » « L'un, ajoute Marais à la date de 1721 (*Journal*, II, 302), est président des enquêtes, l'autre conseiller au parlement, et ils ont tous deux bien de l'esprit, mais ne sont pas taillés en galants ». — On a une chanson du temps, plus que grossière, qui raille le « bourgeonné président » et ses ardeurs amoureuses. Marais la cite avec complaisance ; nous ne l'imiterons point. Cf. aussi Raunié, *op. cit.*, IV, 144.

l'on préfère : en ces sortes de jeux qui sait jamais s'il y a défaite ou victoire? De ce nombre était la fameuse maréchale d'Estrées, opulente et insatiable personne, qui prenait les cœurs comme son mari les bastions ennemis. Hénault succéda dans ses bonnes grâces à un certain nombre d'autres, jusqu'au jour où elle le quitta pour le comte de Roussillon, sautant ainsi, selon un joli mot du temps rapporté par Marais (1), de Hainault en Roussillon.

Hénault ne lui tint pas rigueur et n'en fréquenta pas moins chez elle. On le voit du reste — ou on le verra — dans presque tous les salons à la mode pendant le premier tiers du siècle. On peut juger du plaisir qu'il y trouvait par le plaisir qu'il éprouve à en parler longuement dans ses Mémoires (2). On sent qu'il lui est doux de revivre par la pensée dans ces sociétés où il a brillé jadis, à commencer par la maison du si célèbre financier Samuel Bernard, où il avait débuté. Les détails abondent sur le plus riche, le plus fastueux, le plus vaniteux des fermiers généraux, une sorte de fou en son genre d'après notre président, que l'orgueil, « un orgueil extravagant... en quelque sorte ennoblissait », tant « il était insolent de bonne foi ». Ils abondent aussi sur son entourage. Le financier reçoit, en effet, sans parler de la plus haute noblesse (ainsi le cardinal de Rohan, le prince de Rohan, son frère, M. de Montbason, M. le duc d'Aumont, le maréchal de Villeroi), toute la finance, toute la robe, et le reste.

Hénault ne se contente pas d'énumérer les personnes; il les marque au vol aussi par quelque trait net et précis. Voici le conseiller au parlement Brossoré, le maître dans

(1) *Journal*, II, 301. — Dans une fameuse chanson du temps, les *Saintes de la Cour*, elle est chansonnée sous le nom de *Sainte Contente*. Cf. Raunié, *op. cit.*, I, 141.

(2) Cf. p. 22, et suiv., p. 86, et suiv., p. 102, et suiv., p. 112, et suiv.

la maison de Bernard, « être original, homme de bonne chère, qui se donnait l'air d'être caustique », voici Mme de Maisons « fière de s'estimer autant que sa sœur (la maréchale de Villars) qui était plus grande dame qu'elle », voici Mme Martel, « la plus grande beauté du temps », voici enfin Mme de Monastériol, rivale de cette dernière, qui avait un éclat tout particulier « en représentation », bien qu'elle ne fût « composée que de pièces et de morceaux » et fût redevable à sa couturière de ses hanches, de sa gorge et de son embonpoint.

Mêmes détails sur l'hôtel de Sully où il aimait à se rendre et vivait même beaucoup, vers 1720, avec sa sœur, cette Mme de Jonzac dont la vie scandaleuse va défrayer la chronique du temps, grâce à sa liaison avec le prince de Conti (1) et quelques autres, jusqu'au jour où elle tombera dans la dévotion en compagnie de son mari. Le duc est un homme aimable qui, d'après Hénault, se ressentait d'avoir vécu avec des gens d'esprit et de goût « comme un flacon qui a eu de l'eau de Luce s'en ressent ». Chez lui le président rencontre, outre M. de Caumartin, ancien intendant des finances, son frère l'évêque de Blois, l'abbé de Bussi, depuis évêque de Luçon « l'homme le plus aimable de son temps » ; il y rencontre, surtout, Mme de Flamarens, la plus gracieuse, la plus touchante, la plus modeste, la

(1) Le marquis de Jonzac, l'ayant surprise un jour à l'Opéra avec le prince, la ramène chez lui, lui fait quitter son domino, et, toujours disputant, la conduit à l'église où il finit par lui appliquer deux sonores soufflets. La marquise n'en continua pas moins ses relations avec le prince de Conti, grâce à une Mme d'Autray (qu'elle-même avait aidée dans une intrigue avec le président, avant son mariage cette fois) chez qui on soupe et de chez qui on renvoie brutalement le pauvre marquis. Celui-ci, furieux, rentre chez lui, donne ordre de ne pas recevoir sa jeune femme, prend les clefs... Mais Mme Hénault mère ouvre une porte dérobée à sa fille. Le marquis quitte la maison maudite et fuit chez son père, qui ne le garde pas : d'où il revient, au bout de huit jours, se raccommoder avec sa femme. La dévotion guette déjà. Cf. entre autres, *Maurepas, Mémoires*, II, 66.

plus irréprochable des femmes (1), la plus spirituelle aussi, dont il nous laissera un portrait très étudié, à qui il trouvait une « beauté mystérieuse » et qui lui faisait l'effet de « la Vénus de l'Enéide travestie sous la forme d'une mortelle », et Mme de Gontaut, celle-ci beaucoup moins sage et assez abordable, que les chansonniers n'ont que trop peu épargnée (2), assez charmante d'ailleurs pour que La Motte écrivit sur elle :

> Gontaut peut tout charmer d'un regard et d'un mot,
> Voilà son portrait fait, c'est elle;

et qui ressemblait, selon Hénault, « à la Cléopâtre blessée par l'aspic » . Pour la première il fait un dialogue (entre elle et Ninon de Lenclos, les deux opposés) qui roulait entièrement sur l'amour; à la seconde il envoie, un jour qu'elle est à Forges-les-Eaux, des vers très agréablement tournés.

De l'hôtel de Sully il se rendait chez le prince et la princesse de Léon, ces bohèmes du grand monde, où l'on n'était pas sûr de trouver toujours à souper, mais où l'on s'amusait follement par l'imprévu même des réceptions et l'originalité des amphytrions. Ou bien on le voyait, soit à la cour toujours brillante et légère du duc et de la duchesse du Maine, à Sceaux, participant à toutes les fêtes, adressant des vers à la princesse, lisant ses églogues, ses cantates, ses madrigaux, ses noëls, qui charment les amphytrions, les invités, les habitués, et jusqu'à La Motte, le grand homme de la société (3); soit dans le salon plus

(1) Elle trouvera moyen plus tard de résister même à l'irrésistible duc de Richelieu. Elle dérouta habilement le duc en ne quittant plus Mlle de Charolais, que celui-ci avait abandonnée pour tenter sa conquête.

(2) Ainsi dans les deux fameuses chansons : la *Revue des mirlitons* (1723) et les *Mœurs du temps* (1732). — Cf. Raunié, *op. cit.*, iv, 201 et vi, 25. — Les couplets sont trop grivois pour être cités.

(3) « Un de ceux, dit La Motte, qui a su le mieux toucher la lyre d'Ana-

tranquille, à beaucoup près, et plus exclusivement littéraire aussi, de Mme de Lambert, femme de cœur, femme d'esprit et femme de tête, qui recevait à dîner les mardis (1) plus spécialement les gens de lettres, les mercredis plus spécialement les gens de qualité, admettant quelques privilégiés, — dont Hénault, — aux deux jours. Et il fréquentait enfin ou chez le régent, ou chez l'abbé de Chaulieu, avec le chevalier de Froullay, le chevalier d'Aydie, Caumartin, Bussi, dans cet appartement du Temple, témoin, heureusement discret, d'assez libres soupers, excellents d'ailleurs (c'était « M. le grand prieur de Vendôme, comme on disait alors, qui présidait à ces fêtes et faisait les frais de ces repas où ne manquaient ni les vins capiteux ni les chansons plus que légères) (2), ou tout simplement chez son ami le président de Maisons. Ce fut chez ce dernier, et non chez La Faye (les souvenirs d'Hénault, quand il écrivit ses Mémoires, l'ont parfois induit en erreur), qu'il sauva du feu le manuscrit de la *Henriade*. L'histoire est connue. Un jour Voltaire, qui faisait une lecture de son poème, fatigué des critiques vétilleuses qu'on lui adressait, jeta au feu de dépit son manuscrit. Le président, dit Duvernet dans sa *Vie de Vol-*

créon (en note, M. le président Hénault) doit au dessein de lui (la duchesse du Maine) plaire ce que sa muse a produit de plus galant et de plus ingénieux. » — Quelques-uns, en 1725, attribueront à notre président le *Temple de Gnide*. (Cf. Lettre de Mathieu Marais à Bouhier; les *Portefeuilles du président Bouhier*, par M. de Broglie, p. 157.)

(1) Hénault dit qu'elle recevait à souper « une compagnie plus galante. Elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au delà. J'étais des deux ateliers : je dogmatisais le matin, et je chantais le soir ». (p. 103).

(2) D'Olivet faisait sans doute allusion à ces soupers quand il écrivait au résident Bouhier : « Le président Hénault se porte et vit à l'ordinaire, 'est-à-dire jouant plus qu'il ne devrait, faisant du jour la nuit et s'endettant utre mesure. » Il exagère beaucoup au reste. — (Cf. de Broglie, *op. it.*, p. 93.)

taire, s'élança vers la cheminée et retira le manuscrit médiocrement endommagé. « Il lui en coûta, ajoute-t-il, une paire de manchettes de dentelle ». Hénault n'était pas à une paire près (1).

Ceci n'est qu'une preuve de bon goût, encore qu'assez appréciable. De son esprit, de sa facilité à versifier, de la grâce et du charme de sa conversation, de son exquise politesse enfin, il en donne constamment. Partout il est reçu et partout fêté. Peu plaisent plus que lui, voire même autant. C'est qu'aussi, malgré ses occupations, malgré le travail et les recherches historiques, malgré les lectures de toutes sortes, il trouve toujours le moyen de remplir ses devoirs, d'être présent quand il le faut, d'être ponctuel dans ses visites et fidèle à ses relations. Poète aimable, c'est aussi un homme du monde parfait. Il y a plus, il apparaît encore comme un homme éclairé, fin, avisé, dont les connaissances et les talents sont extrêmement prisés par ses amis, et en des circonstances où il ne s'agit plus seulement de savoir tourner à souhait les vers et les compliments. Ainsi il avait accompagné à La Haye, en 1718, son ami M. de Morville, envoyé par le régent comme ambassadeur, et était resté deux mois en Hollande, visitant Heinsius, fréquentant Basnage et sa femme, chantant à celle-ci ses chansons « où elle ne se déplaisait pas (2)», se rendant en somme assez utile pour que Morville, nommé plus tard secrétaire d'État (1721), demandât et obtînt pour lui l'ambassade de Hollande. Et ce qui est plus piquant encore, c'est qu'Hénault accepta tout d'abord et fit même choix d'un secrétaire. Puis il ne

(1) Il raconte le fait un peu différemment, terminant ainsi : « Si je voulais, j'ennoblirais cette action en rappelant le beau tableau de Raphaël au Vatican qui représente Auguste empêchant Virgile de brûler l'*Enéide*. Mais je ne suis point Auguste et Raphaël n'est plus ». (*Mémoires*, p. 31.)

(2) *Mémoires*, p. 42.

put se décider à quitter Paris, et se dégagea. Il ne tint donc qu'à lui d'être alors ambassadeur : il ne le voulut point. Quand par la suite il reviendra sur sa détermination, les circonstances ne lui seront pas favorables : une première fois la mort du cardinal Dubois, une seconde la disgrâce du duc de Bourbon réduiront à néant ses espérances. On peut le regretter. Il avait bien les qualités nécessaires à l'emploi. Tout fait présumer qu'il eût été un excellent diplomate comme il a été un excellent magistrat. Nous l'allons mieux voir encore.

Si l'estime qu'avait pour sa personne le premier président de Mesmes, qui, paraît-il, le mandait tous les matins à la sortie du palais « pour prendre du chocolat » et le gardait fort longtemps avec lui, est un garant suffisant de sa valeur de magistrat, la part qu'il prit à des négociations délicates, lors des démêlés entre le Parlement et le régent en 1720 (1), prouve suffisamment et le cas qu'on faisait de ses lumières et son habileté en affaires, là où il s'agissait moins de droit que de diplomatie. Également bien avec le monde de la cour et celui des magistrats, il servit, avec quelques-uns de ses collègues, surtout l'abbé Menguy, dont il nous fait un pittoresque portrait, de correspondant ou d'intermédiaire entre l'un et l'autre, sachant toujours sauvegarder sa dignité et celle du corps auquel il appartenait. Les difficultés cependant étaient considérables. A celles qu'avait provoquées l'aveuglement du régent au sujet du système de Law et de l'établissement de la banque et de la Compagnie des Indes, et qui avaient fait exiler, chose peu grave d'ailleurs, le Parlement à Pon-

(1) « Comme j'eus quelque part, dit Hénault, à la négociation qui se fit entre le Parlement et le Régent et M. le cardinal de Noailles, je crus devoir consacrer ces faits par une relation exacte de ce qui se passa alors ». Cf. au sujet de cette relation, plus loin, p. 325, note 1.

toise, en vinrent s'ajouter d'autres à propos de la trop fameuse bulle *Unigenitus* (1).

On sait que cette bulle avait porté, à vraiment parler, le désordre dans l'Église, que grand nombre d'évêques et de curés, et en tête le cardinal de Noailles, y avaient fait une vive résistance, que plusieurs même, pour en avoir appelé au futur concile, avaient été condamnés par le Saint-Office, condamnation contre laquelle avait protesté le Parlement, que le cardinal de Noailles avait donné sa démission de président du conseil de conscience et fait de nouveau appel au futur concile, que le régent enfin, lassé d'une résistance et de violences qu'il n'avait su prévoir et qu'il ne pouvait empêcher, avait cherché, l'année précédente, à imposer la paix et le silence. Il y parvint un moment, grâce à Dubois et à son ambition du chapeau, qui stimula encore son adresse ordinaire. Grâce à lui un terrain de transaction entre les évêques *acceptants* et les *appelants* fut cherché et trouvé. La conciliation se fit. Mais le régent par malheur lança, sans crier gare, une *Déclaration* où, s'appuyant sur les explications approuvées par presque tous les évêques du royaume, il enjoignait d'accepter la Constitution Unigenitus et annulait les différents appels au Concile (août 1720). Et le cardinal de Noailles et d'autres prélats de se révolter contre la publication anticipée, et non approuvée par eux, de l'accommodement des évêques.

C'est alors que le Parlement, qui n'avait pas voulu enregistrer sans modifications la *Déclaration* du régent, mais qui d'ailleurs semblait avoir trouvé le moyen d'apaiser les deux partis, reçoit l'avis qu'on méditait quelque vio-

(1) Elle condamnait le livre du P. Quesnel, oratorien, le *Nouveau Testament*, bien qu'approuvé par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, comme trop favorable aux jansénistes.

lence contre lui. C'est Hénault qui l'a appris de M. de Séchelles, maître des requêtes, son ami et celui de M. de Le Blanc, secrétaire d'État à la guerre. Le président de Mesmes agit d'un côté, Hénault et l'abbé Menguy de l'autre. Il ne s'agissait de rien moins que d'éviter le transfert, c'est-à-dire l'exil à Blois, qui n'était pour plaire à personne et qui eût risqué de porter le dernier coup à l'influence politique du Parlement. On crut habile de s'allier avec le cardinal de Noailles. L'abbé Menguy, avec son éloquence aussi élégante que précise, amène le prélat à promettre de ne rien faire que d'accord avec le Parlement : le régent ne peut donc obtenir de celui-ci la publication du mandement par lequel il acceptait, sous certaines réserves, la publication de la bulle *Unigenitus*. Le cardinal se retranche derrière le refus d'enregistrement du Parlement et déclare qu'il ne donnera son mandement que quand le Parlement aura enregistré la *Déclaration*. La fureur du duc d'Orléans, lequel est tout à Law qui hait les parlementaires, va retomber sur ces derniers. Le duc les menace de terribles représailles, et ne cède point. L'orage gronde. L'abbé Menguy et Hénault cherchent un terrain d'entente. Ils vont et viennent de chez M. Le Blanc chez le cardinal. C'est en vain. Ils en sont réduits à presser maintenant le cardinal de donner, sans conditions, son mandement pour sauver l'État prêt à périr de la propre perte du Parlement. Il refuse. Une entrevue entre le premier président et le cardinal est jugée nécessaire : Menguy et Hénault partent pour Pontoise, où ils mettent de Mesmes au courant de la situation. Celui-ci court à Paris, voit le régent, puis le cardinal : Noailles reste inexorable. Tout était donc perdu malgré l'habileté des conciliateurs parlementaires. Les conseillers reçoivent l'ordre de se retirer à Blois.

Les choses en étaient là quand le chancelier Daguessau intervint, allant même jusqu'à offrir sa démission au régent. Le cardinal de Noailles se décida à publier son mandement sans conditions, pour que sa résistance ne fût pas imputée aux parlementaires et ne retombât point sur eux. Une petite comédie politique, imaginée par M. Le Blanc, raccommoda les divers intéressés pour la grande joie du parti de la paix dans le Parlement, et en particulier du premier président, d'Hénault et de l'abbé Menguy. Toutefois, une tâche fort délicate leur restait, celle de convaincre leurs collègues, non au courant de tous les dessous de l'affaire, qu'ils avaient agi dans l'intérêt du corps même, et de les amener à enregistrer la *Déclaration* du Régent et le mandement du cardinal. Les mécontents étaient nombreux. A leur tête étaient M. de Montagny et l'abbé Pucelle. Hénault vit le premier, le prêcha et le catéchisa, mais sans pouvoir le convaincre. On retournait contre l'abbé Menguy et lui tout ce qu'ils avaient fait pour sauver la Compagnie, l'Église et l'État. On accusait même l'abbé de s'être laissé acheter par la cour. Hénault fait alors décider une conférence chez le premier président où devaient assister le président Portail, les abbés Pucelle et Menguy. Puis, craignant que l'antagonisme connu des deux abbés ne gâte les choses, il manœuvre si bien, sous le couvert du nom du premier président, qu'il persuade à Menguy de ne pas se rendre à cette conférence. Bref, après plusieurs entrevues, grandes et petites, où Hénault ne cesse de jouer un rôle, après une habile diplomatie de la part du premier président, soutenu par Dubois qui a tout intérêt à voir la paix se conclure définitivement, le duc d'Orléans, d'accord avec les cardinaux de Noailles, de Rohan et de Bissy, accepte certaines modifications à la *Déclaration* pour donner satis-

faction au parti des « appelants », et dès lors la partie était gagnée pour de Mesmes, Hénault et Menguy.

Le Parlement est assemblé; le premier président prononce un excellent discours; on nomme des commissaires; l'affaire est examinée en ses détails, des changements nombreux sont proposés par les adversaires, mais l'abbé Pucelle lui-même cède... et le combat finit faute de combattants. La *Déclaration* et les modifications acceptées par la cour sont enregistrées telles quelles, à quelques mots près. Le Parlement, qui avait été transféré de Blois (où il n'avait pas été) à Pontoise, est rappelé maintenant à Paris. Le crédit de notre président a considérablement grandi (1).

D'heureuses circonstances vinrent l'augmenter encore. Le jeune roi devait à l'occasion de sa majorité tenir un lit de justice. Or il était nécessaire qu'il dît au moins quelques mots. De plus le régent et M. d'Armenonville, garde des sceaux, devaient prononcer un discours. Le cardinal Dubois ne sachant qui charger du soin de composer les allocutions du roi et du régent, voire celle du garde des sceaux, s'ouvrit de la chose au comte d'Argenson. Celui-ci désigna Hénault. Et voilà un président au parlement occupé à écrire les discours d'un roi, d'un régent, et d'un garde des sceaux, discours destinés à être lus dans ce même parlement! Le meilleur est que *Monsieur le Premier* qui, lui aussi, devait prendre la parole et qui, le cas étant grave, avait prié quelques conseillers de lui soumettre leurs idées, s'en vint trouver Hénault et le pria d'ordonner les divers projets de discours et de les fondre en un seul. Le président avait donc quatre discours à écrire (2).

(1) Le Journal de l'exil du Parlement à Pontoise se termine par le récit de la disgrâce de Law et quelques pages sur le président de Mesmes.
(2) Cf. *Mémoires*, p. 62 et suiv.

Il s'en tira à merveille, si bien que personne ne se douta de la chose, pas même les intéressés. Le régent ne sut jamais à qui il avait obligation de son discours, ni le garde des sceaux. Celui-ci en effet, après avoir reçu le sien, le vint lire à Hénault et lui demanda son avis. De Luynes confirme le fait dans ses Mémoires. On se doute bien que l'auteur ne poussa pas la modestie jusqu'à dire du mal de sa prose.

Il aurait eu tort d'ailleurs. Comme ceux du roi et du régent, le discours du garde des sceaux était fort bien réussi. Hénault le sait tout le premier. Ses Mémoires le prouvent clairement, et ceux édités par Vigan, et les fragments inédits de la bibliothèque de la Ferté-Macé. Ici comme là il se réjouit et se félicite d'avoir su donner à chaque discours le ton convenable, ce qui en effet ne laissait pas d'être délicat. Il trouve lui-même que le discours du roi était « fort court et fort bien », celui du duc d'Orléans à la fois « tendre pour son royal pupille et précis sur les affaires », celui du garde des sceaux « impératif » et ne cherchant ni à éluder ni à pallier, celui du premier président enfin « très fort, très éloquent et très conforme à l'esprit de sa compagnie ». C'est aussi l'avis du duc de Luynes, qui est bon juge et qui s'exprime presque dans les mêmes termes, comme des autres contemporains, du maréchal de Villars par exemple (1). Certains traits, que rapporte Hénault, portèrent même d'une façon particulière (2).

De cette séance mémorable (22 février 1723) tout le monde sortit donc content : le régent, le garde des sceaux, le parlement, Hénault qui était en somme le triomphateur du jour (triomphateur inconnu et discret, mais triompha-

(1) Cf. Luynes, *Memoires*, ii, 187; cf. Villars, *Mémoires*, iv, 322; cf. aussi de Plossens, *Mémoires sur la Régence*, v, 60.

(2) Pour plus de détails, cf. plus loin, p. 378 et suiv.

teur enfin), surtout le cardinal Dubois qui avait tout conduit dans la coulisse. Sa satisfaction ne se pouvait exprimer. Il prit dès lors en grande amitié Hénault, le mandant constamment près de lui, le traitant familièrement, lui confiant certaines affaires particulières, entre autres un mémoire sur le tabac. Nul doute que, sans sa mort, il ne lui eût donné des marques palpables de sa reconnaissance. Par malheur pour Hénault — et par bonheur pour la France, — il mourut quelques mois à peine (août) après avoir pu apprécier à leur juste prix les talents du président. Celui-ci assista à ses derniers moments, et nous les raconte en grand détail (1). Il put voir le cardinal mourir, selon son expression, « à la pendule », sans trop s'en émouvoir d'ailleurs, l'ayant servi sans l'aimer.

Si par cette mort Hénault perdit une ambassade, il y gagna du moins une place d'académicien. Car, chose curieuse, il succéda justement au protecteur qu'il venait de perdre. Personne au reste ne s'étonna de son élection, et lui pas plus que les autres. Il nous dit même qu'il aurait pu être depuis longtemps de l'Académie. Et la chose, après tout, n'est nullement impossible. On en a vu bien d'autres alors à l'Académie, en un temps où les élus n'étaient pas toujours capables d'écrire eux-mêmes leur discours de réception. Pour notre président, un discours ne l'embarrassait guère. Il a vite composé le sien. Mais voici que M. de Morville, qui a l'honneur de le recevoir, le prie de lui faire la réponse qu'il lui doit adresser. C'est un service qu'on ne peut refuser à un ami, doublé d'une sorte de patron. Hénault, toujours aimable et toujours discret, s'exécute de bonne grâce. Mais il n'a pas plus ôt écrit le discours de M. de Morville, qu'il lui faut (le duc

(1) Nous citons tout le morceau dans le chapitre consacré aux *Mémoires*, . 341 et suiv.

d'Orléans étant mort le 2 décembre et le duc de Bourbon lui succédant comme premier ministre) changer sa « harangue en huit jours, parce que ce qui convenait à dire sous le régent n'était plus de mise sous M. le duc (1) ». Il méritait bien, en vérité, son nouveau titre et sa nouvelle dignité.

M. de Morville qui, après la mort de Dubois, avait été chargé des affaires étrangères et gardait son poste sous M. le duc, ne fut pas ingrat. Il présenta Hénault à Mme de Prie, la maîtresse du duc, et au duc. Fidèle à ses relations avec le régent, Hénault n'y avait pas consenti tout de suite. Il n'en fut pas moins bientôt en excellents termes avec le premier ministre et sa favorite. Cette amitié lui servit à sauver de la Bastille et à faire nommer conseiller d'État son ami le comte d'Argenson, qui avait succédé sous le régent à son père comme lieutenant général de police et qui, disgracié par M. le duc et Mme de Prie pour de multiples et secrètes raisons, avait été fièrement porter sa démission au duc d'Orléans, fils du régent : d'où la colère de M. le duc que le président, aidé par M. Morville, put calmer à grand'peine. Elle lui servit encore à pénétrer les secrets des cœurs et des cours, à bien connaître Mme de Prie et à la juger avec indulgence (2), mais son ambassade (à laquelle il ne tenait d'ailleurs que médiocrement) lui échappa de nouveau par la chute du duc et de Mme de Prie. Il prouva du moins par sa conduite avec celle-ci qu'il n'était pas de ces courtisans que

(1) Cf. *Mém.* p. 65.

(2) « Je lui dois cette justice, écrit-il, qu'elle voulait, longtemps auparavant, se séparer de M. le duc et ôter à M. de Fréjus (le cardinal de Fleury) le prétexte de leur liaison pour le perdre dans l'esprit du roi. Je fus même chargé d'une lettre pour M. le duc, où elle lui expliquait les motifs de sa retraite pour le propre intérêt de M. le duc. Il lui répondit qu'il était de son honneur de la soutenir ». (Cf. *Fragments de Mémoires*, manuscrit de la Ferté-Macé, fol. 2005.)

fait fuir lâchement la mauvaise fortune. Il se présenta chez elle le jour même où elle partait en exil pour sa terre de Courbepine, et se montra tout aussi respectueux que par le passé pour une malheureuse que les siens, et jusqu'à sa mère (la dévergondée Mme de Pléneuf), accablaient par de fausses démonstrations de pitié. « Quand Mme de Prie eut donné ordre à tous ses papiers, elle me fit entrer dans un cabinet où elle m'entretint environ une demi-heure. Je l'embrassai et je sortis de ce cabinet d'où elle partit dans un état que l'on peut se représenter plus aisément qu'il n'est possible de le peindre; je lui donnai la main pour la mettre en voiture. Croirait-on que la méchanceté ait pu aller jusqu'à dire que des gens de la maison voisine nous avaient vus nous donner les marques les moins équivoques de tendresse! Dans quel moment, lorsqu'une femme perd, tout à la fois, son ressort, son crédit et toute sa fortune! Cela fut dit pourtant et devint la nouvelle de Paris! » Sa vanité, en somme, ne laisse pas d'être flattée de la chose. Sans cela, pourquoi la mentionner? Et il termine son paragraphe en nous disant un peu... naïvement (mais les mémoires sont le fruit de sa vieillesse) : « J'ajouterai même une chose, c'est que, quoique je la trouvasse très aimable et fort amusante, jamais il ne m'était venu dans l'esprit d'en être amoureux. » On le croit sans peine. Au reste, il importe peu. Ce qui est à retenir, c'est que si notre président eut le grand art de vivre en excellents termes avec les différents pouvoirs qui se succédèrent alors, la mauvaise fortune de ses protecteurs ne chassait en lui ni la reconnaissance ni l'affection. Peu sans doute auraient osé, comme il fit, entretenir une correspondance suivie avec Mme de Prie. Ce fut à lui et à M. de Senneterre que la malheureuse exilée, fort gravement malade,

envoya une consultation pour le fameux Chirac. Celui-ci de hausser les épaules en la lisant et de dire : « C'est une grande comédienne. » Quinze jours après, la « grande comédienne » n'était plus (juin 1727) (1).

La même année le président perdit sa sœur, Mme de Jonzac, qu'il aimait tendrement; l'année suivante, sa femme. Son chagrin fut sincère, s'il ne fut pas violent. Il la pleura moins en mari qu'en ami; il la pleura toutefois, ce qui est déjà louable, vu l'époque. Cela ne l'empêcha pas d'ailleurs de se laisser bientôt entraîner dans une intrigue matrimoniale : pour plaire aux siens il demanda la main de sa cousine Mlle d'Athis, qui lui préféra Chauvelin, son ancien camarade, à la fois garde des sceaux et secrétaire aux affaires étrangères depuis 1727 (2). Hénault s'en console facilement, en songeant qu'il lui sera presque impossible de retrouver une femme aussi douce, aussi tendre, aussi aimante que celle qu'il a perdue. Il ne cesse de la regretter... tout en faisant une seconde tentative de mariage, à l'instigation de sa famille.

Cette seconde tentative ne réussit pas mieux que la pre mière. Cette fois, c'est un médecin, Vernage (il deviendra célèbre) qui l'emporte sur lui auprès de Mlle de Quinemont. Sans doute sa réputation d'homme à bonnes fortunes, sa liaison naissante avec Mme du Deffand, rencontrée assez souvent à la cour de Sceaux, son âge enfin, (il avait près de quarante-cinq ans), ne furent pas

(1) Caylus raconte aussi le fait dans ses *Mémoires*, p. 93. — Cf. sur M. le duc et Mme de Prie, leur disgrâce, etc., manuscrit de la Ferté-Macé, fol. 2004-2010. Perey en donne le principal, *op. cit.*, p. 161-168.

(2) Il avait remplacé Morville. Hénault alla le féliciter alors. Chauvelin vint à lui et lui dit : « Président, vous êtes bien aise. » — Hénault de répondre : « Oui, mais je ne voudrais pas que ce fût aux dépens du meilleur ami que j'eusse au monde ». Chauvelin lui tourna le dos. Ils furent cinq ans sans se voir. (Cf. *Mémoires*, p. 137.)

étrangers à ces échecs. Car de croire que les familles des intéressées, plus soucieuses que de coutume du bonheur moral de leurs jeunes filles, aient percé dès lors le mystère de la vie du président, lu dans son âme, compris ou senti qu'à côté des femmes dont le commerce lui était si agréable, comme à côté de celle à laquelle il donnerait son nom, il y en avait une autre qui était et serait toujours la femme réellement, quoique discrètement et honnêtement aimée, l'amie véritable, la confidente intime, il n'y faut pas songer. Il faut se contenter d'accepter les faits tels qu'ils sont. Et pourquoi disserter sur eux après coup? Ni le cœur ni l'amour-propre du président n'eurent à souffrir de ces deux refus.

Il paraît bien, en effet, d'après Hénault même, d'après une de ces confidences qui ne trompent pas, que la meilleure partie de son cœur appartenait déjà alors à Mme de Castelmoron, femme du marquis de ce nom, lieutenant général des armées, et qu'il éprouvait pour elle une de ces vives affections, comme il peut, quoi qu'on dise, en exister parfois entre hommes et femmes, et qui, sans être l'amour (dont elles ont toutes les apparences), en ont toutes les vivacités, toutes les inquiétudes et toutes les délicatesses. Il n'est pas possible, en effet, qu'un homme qui a su parler d'une femme comme a fait le président de son amie, ne l'ait pas aimée au sens exact et fort du mot. Amour à la fois instinctif, irrésistible, raisonnable, où les sens n'avaient point de part, mais qui n'en était peut-être que plus sensible, et qui fut le soutien et la consolation de la vie du président. C'est lui-même qui le dit dans ses Mémoires, un peu avant la mort de Mme de Castelmoron (1761), heureux de « répandre » son cœur et de « faire connaître une personne digne de l'estime et de l'attachement de tous ceux qui font cas de la vertu », qui a été

« *depuis quarante ans l'objet principal* » de sa vie. « Elle a éprouvé, écrit-il, toutes les différentes situations où je me suis trouvé par le sentiment de la plus sincère amitié. Elle a ressenti mes joies, elle a partagé mes peines, elle a été mon asile dans mon ennui, dans mes chagrins ; elle a adouci mes douleurs dans les maladies aiguës que j'ai éprouvées ; je serais seul sans elle dans le monde. Je n'ai point connu d'âme plus raisonnable, d'esprit plus solide, de jugement plus sain ; son cœur ne respire plus que pour ses amis ; aussi n'en a-t-elle point qui l'aime médiocrement. Elle se compte pour rien et ignore l'exigence ; sans envie, sans jalousie, sans prétention, elle ne vit que pour les autres. Jamais je n'ai pris de parti sans son conseil, ou si j'ai manqué de la consulter je m'en suis repenti... » Mme de Castelmoron morte quelque peu après, il ajoute : « Ah ! mon Dieu, quand j'écrivais ce portrait, qui m'aurait dit que j'étais si près *du plus grand malheur* de ma vie ? » Et il raconte, avec un attendrissement qui gagne le lecteur, la fin d'une amie tant aimée, terminant ainsi : « Tout est fini pour moi, il ne me reste plus qu'à mourir. » Un homme passionné, et passionnément amoureux, aurait-il parlé autrement (1) ?

Celle-là est assurément la femme qu'il a aimée et, qui plus est, respectée avec son cœur (2). Les autres, il les a aimées par caprice ou de tête, respectées par politesse ou par nécessité. Quant à Mme du Deffand, avec laquelle (n'ayant pas réussi à se remarier et y renonçant définitivement) il va vivre dans un commerce très intime, dont il sera à la fois l'ami et le protecteur, qu'il ne

(1) Cf. *Mémoires*, p. 156.

(2) Parlant du mari, Hénault écrit dans ses *Mémoires*, p. 173 : « Je perdis en l'année 1739 un de mes meilleurs amis, le marquis de Castelmoron... Quelle perte pour une famille qu'un homme tout jeune, de la plus grande espérance et déjà pourvu de deux belles charges ! »

quittera que pour de courts instants, dont tous accoupleront le nom avec le sien, à laquelle enfin il s'est trouvé attaché si étroitement que la chaîne n'a pu être rompue de son vivant et même après sa mort, elle a pu le séduire et le charmer tout d'abord, le retenir ensuite par son habileté, son esprit, ou tout simplement par l'habitude, la compassion aussi, même la pitié ; elle n'a pas lu, certes, dans le secret de son âme. Lui, il a pu croire un moment qu'il l'aimait ; il ne l'a en réalité jamais vraiment aimée. Elle non plus, d'ailleurs, dont l'intérêt (nous verrons comment il faut entendre le mot) a été le principal guide. Et ceci avec la faiblesse de caractère d'Hénault, son grain d'amour-propre, le plaisir d'un commerce très spirituellement agréable, les circonstances, explique le début comme la durée de cette liaison, qui n'a été, en somme, en un temps où elles abondaient, acceptées avec une indulgence intéressée par des gens que guettaient tous et les commerces amoureux et les unions au dehors du foyer, qu'une sorte de mariage de raison illégitime.

CHAPITRE II

DE LA LIAISON AVEC Mme DU DEFFAND A L'*Abrégé chronologique* ET AUX PREMIÈRES RELATIONS AVEC LA REINE MARIE LECZINSKA.

(1730-1743)

Hénault en 1730. — Mme du Deffand. — La cour de Sceaux à cette époque. — La maladie d'Hénault : sa confession. — Voyages à Plombières. — La société des Brancas. — Le cercle intime de Mme du Deffand. — Le voyage de Mme du Deffand à Forges-les-Eaux. — Les relations du président et de la marquise en 1742.

Ce qu'était, en 1730, époque où sa liaison avec Mme du Deffand s'affirma définitivement, le président Hénault, nous le savons par ce qui précède. Nous pouvons dire que, quelque brillante que fût sa réputation, elle valait moins que lui. C'était plus qu'un magistrat aimable et spirituel, un poète légèrement facile et facilement léger, un courtisan adroit et subtil, un homme du monde avide de plaire par tempérament et par vanité, quelque peu sceptique et indifférent, un convive d'une humeur toujours égale, d'un enjouement simple et malicieux tout ensemble, ou encore, car il l'est déjà, un hôte magnifique, à la fois gourmet et gourmand, et qui donnait des soupers fort renommés. Hénault avait une réelle connaissance des lois, un vif souci de la dignité de ses fonctions, un grand savoir en histoire, lequel augmentait chaque jour (car il réservait, sans en avoir l'air, une bonne part de son temps pour le travail), une intelligence très vive et très

large tout ensemble, le goût des ouvrages sérieux, une grande bonté pour les siens, une singulière sûreté de relations enfin et une fidélité, sinon un dévouement, qui, sans parler de sa rare discrétion, en font un homme supérieur à bien des égards. Mais le mondain, capable de tout, même de se nuire, pour plaire, a fait tort à l'homme véritable. La plupart des contemporains, comme il arrive le plus souvent, s'y sont laissé prendre, Mme du Deffand en tête, qui n'a pas absolument bien compris Hénault, peut-être pour avoir cru trop vite l'avoir pénétré à fond. Le portrait qu'elle nous en a laissé (on sait qu'elle excellait à peindre son monde) prouve assez qu'elle ne l'a qu'incomplètement connu. Il est toutefois trop intéressant et précieux, datant de l'année 1730 même, pour que nous résistions au plaisir de le citer ici en entier.

« Toutes les qualités de M. le président Hénault, et même tous ses défauts, sont à l'avantage de la société ; sa vanité lui donne un extrême désir de plaire ; sa facilité lui concilie tous les différents caractères, et sa faiblesse semble n'ôter à ses vertus que ce qu'elles ont de rude et de sauvage dans les autres.

« Ses sentiments sont fins et délicats, mais son esprit vient trop souvent à leur secours pour les expliquer et les démêler : et comme rarement le cœur a besoin d'interprète, on serait tenté quelquefois de croire qu'il ne fait que penser ce qu'il imagine sentir; il paraît démentir M. de La Rochefoucault, et il lui ferait peut-être dire aujourd'hui que le cœur est souvent la dupe de l'esprit.

« Tout concourt à le rendre l'homme du monde le plus aimable ; il plaît aux uns par ses bonnes qualités, et à beaucoup d'autres par ses défauts.

« Il est impétueux dans toutes ses actions, dans ses disputes, dans ses approbations ; il paraît vivement affecté

des objets qu'il voit et des sujets qu'il traite; mais il passe si subitement de la plus grande véhémence à la plus grande indifférence, qu'il est aisé de démêler que si son âme s'émeut aisément, elle est bien rarement affectée : cette impétuosité, qui serait un défaut en tout autre, est presque une bonne qualité en lui; elle donne à toutes ses actions un air de sentiment et de passion qui plaît infiniment au commun du monde; chacun croit lui inspirer un sentiment fort vif, et il a acquis autant d'amis par cette qualité que par celles qui sont vraiment aimables et estimables en lui. On peut lui reprocher d'être trop sensible à cette sorte de succès : on voudrait que son empressement pour plaire fût moins général et plus soumis à son discernement.

« Il est exempt des passions qui troublent le plus la paix de l'âme; l'ambition, l'intérêt lui sont inconnus; ce sont des passions plus douces qui l'agitent; son humeur est naturellement gaie et égale, et si elle souffre quelque altération, c'est par des causes étrangères, et dont le principe n'est pas en lui.

« Il joint à beaucoup d'esprit toute la grâce, la facilité et la finesse imaginables; il est de la meilleure compagnie du monde; sa plaisanterie est vive et douce; sa conversation est remplie de traits ingénieux et agréables, qui jamais ne dégénèrent en jeux de mots ni en épigrammes qui puissent embarrasser personne. Il se plaît à démêler dans toutes sortes de genres les beautés et les finesses qui échappent au commun du monde; la chaleur avec laquelle il les fait valoir fait quelquefois penser qu'il les préfère à ce qui est universellement trouvé beau, mais ce ne sont point des préférences qu'il accorde, ce sont des découvertes qu'il fait, qui flattent la délicatesse de son goût et qui exercent la finesse de son esprit.

« Il ne manque d'aucun talent; il traite également bien toute sorte de sujets; le sérieux, l'agréable, tout est de son ressort. Enfin M. le président Hénault est un des hommes du monde qui réunit le plus de différentes parties, et dont l'agrément et l'esprit sont le plus généralement reconnus (1). »

Oui, le voilà bien tel qu'il était dans le monde, et en particulier à Sceaux, vers la même époque, tel qu'il paraissait réellement à tous ceux qui ne le connurent qu'à la surface. Il était bien différent à coup sûr pour les siens, pour Mme de Castelmoron, pour le président de Mesmes, pour son ami le comte d'Argenson, pour M. de Morville, pour quelques autres, comme il le sera pour le duc et la duchesse de Luynes, et aussi et surtout pour la reine Marie Leczinska. Ce calme et cette indifférence que la marquise lui reproche si spirituellement, trop spirituellement (mais nous sommes en présence d'une page faite pour être lue et admirée en société), elle n'y croit peut-être pas autant qu'elle le dit. Il semble, quand on lit entre les lignes, qu'il y ait là comme la douce égratignure d'une femme qui aurait bien voulu être plus aimée, sans se donner elle-même davantage, c'est-à-dire duper sans être dupe, et qui n'a pas su toutefois, ayant en quelque sorte tous les atouts dans son jeu, gagner franchement la partie. Et puis il faut montrer son esprit et sa finesse, ce qui entraîne toujours un peu loin! Hénault, par véritable affection, par reconnaissance... et par pudeur, sera tout à fait indulgent à son égard. Il dira d'elle, et d'elle vers ce temps-là : « Jamais femme n'a eu plus d'amis ni n'en a tant mérité. L'amitié était en elle une passion qui faisait l'on lui pardonnait d'y mettre trop de délicatesse... Son

(1) Cf. Lescure, II, 743-744.

cœur était noble, droit et généreux. Combien de personnes et de personnes considérables pourraient le dire! (1) »

La marquise avait trente-quatre ans quand se noua, pour ne se dénouer que par la mort du président, quarante ans plus tard, cette union « quasi conjugale », au domicile près. « Union fort peu scandaleuse, dit M. de Lescure, de deux personnes qui avaient les mœurs du temps sans en avoir les vices et qui se rencontrèrent calmées à la fois par la raison et par l'expérience, à cette heure tempérée de la vie, à cet automne serein où l'esprit, le cœur et les sens touchent au désirable équilibre, où l'amour n'est qu'une transition à l'amitié (2) ». La marquise était séparée de son mari, qu'elle n'avait jamais aimé, dont elle disait qu'il était « aux petits soins pour déplaire » et auquel elle avait fait subir les pires outrages. Dès son mariage, charmante et séduisante à l'excès, impatiente de jouer un rôle, sachant être à la fois gracieuse et hautaine, ce qui est la suprême force, passionnée pour les plaisirs par précoce lassitude de tout, elle avait entretenu de sa personne et de ses intrigues la cour et la ville. Après une liaison éphémère avec le régent (elle avait duré quinze jours, ce qui était trop ou trop peu) (3), puis une autre avec un des plus médiocres favoris du duc d'Orléans, Delrieu de Fargis, jeune débauché sans caractère ni talents, pensionnée de six mille livres par le roi pour les *services* rendus au duc d'Orléans, chassée par son mari, liée ensuite, sous le duc de Bourbon, avec la non moins éblouissante et la non moins mordante Mme de Prie,

(1) Cf. *Mémoires*, p. 113.
(2) Cf. *Op. cit.*, p. xxxv.
(3) Elle fut assez adroite et assez inconsciente pour se lier avec ses rivales plus longtemps heureuses; elle participa à toutes les orgies, entre autres à la fameuse fête donnée en 1721 par le Régent à Mme d'Averne, dont parla le Tout-Paris d'alors et qui scandalisa les bourgeois du temps.

quittant de Fargis pour quelque autre, toujours irrésistible par sa beauté et par son esprit, sachant se faire un ami de Voltaire, qui l'adule, captivant des âmes d'élite comme la pure et malheureuse Aïssé (1), elle est prête à un moment, déjà dégoûtée de l'amour, à revenir à son mari. On les réconcilie, non sans peine. Mais l'aversion pour celui-ci et les regrets d'un amant, qui n'essaie de la reprendre que pour la quitter une fois reconquise, l'emportent bientôt. Elle demeure sans mari, sans amant, sans amis presque. Car ceux-ci mêmes ont blâmé sa conduite.

C'est alors qu'après quelques mois d'une vie sage et retirée, elle trouva auprès d'une princesse spirituelle, la duchesse du Maine, qui n'avait plus d'autre ambition que de régner sur une cour d'adorateurs et d'hommes de lettres et qui sut renoncer pour elle, pour elle seule, afin de la mieux garder, à ses caprices et à son despotisme ordinaires, dans cette cour de Sceaux qui n'était plus assez bruyante pour ébranler ses nerfs et n'était pas assez calme pour endormir sa naturelle vivacité, l'asile qui convenait le mieux à son cœur désabusé plutôt de l'amour que des galanteries amoureuses, mais avide avant tout d'un de ces repos qui n'ont rien à redouter des tempêtes, sinon des orages. Et, par une coïncidence providentielle, elle y rencontra encore le meilleur ami qu'elle pouvait désirer : un homme qui n'était plus assez jeune ni assez naïf pour lui demander ce qu'elle ne pouvait donner, assez aimable toutefois, assez aimant même pour être un dévoué chevalier servant, épris lui aussi des plaisirs de

(1) Celle-ci fera tous ses efforts pour l'*unir* (et cela seul suffirait à peindre n trait les mœurs de l'époque) à un homme honorable, le président Ber- er de Sauvigny; — la marquise semblait décidément destinée à un prési- nt.

l'esprit et des délicates conversations, enfin un homme riche, honorable, honoré, bien capable par sa situation et ses amitiés de lui assurer, ce qu'elle enviait déjà peut-être sans en avoir conscience, des relations, des respects, une sorte de petite cour.

Le président, qui l'avait déjà maintes fois rencontrée, entrevue, vue et courtisée, se laissa prendre peu à peu, la campagne, l'amour-propre et les circonstances aidant, par cette délicieuse sirène. L'esprit attira l'esprit. Et voilà comment il se trouva aimer publiquement un beau jour (on comprend le sens du mot aimer) la très enviable et trop célèbre marquise, la plus naturellement spirituelle des femmes, selon Mme de Staal, la plus habile à « prévenir avec des grâces auxquelles on ne résiste pas », la plus intelligente, la plus malicieuse, et la plus indéfinissable. Si indéfinissable qu'elle n'a pas su clairement se définir dans le portrait qu'elle a fait d'elle-même en 1728, mais qui, bien qu'un peu flatté, est cependant ce qui permet le mieux d'en saisir le caractère.

« Mme du Deffand, dit-elle, est ennemie de toute fausseté et affectation; ses discours et son visage sont toujours les interprètes fidèles des sentiments de son âme; sa figure n'est ni bien ni mal (ceci est de la fausse modestie), sa contenance est simple et unie, elle a de l'esprit; il aurait eu plus d'étendue et de solidité si elle se fût trouvée avec des gens capables de la former et de l'instruire; elle est raisonnable, elle a le goût juste, et si quelquefois la vivacité l'égare, bientôt la vérité la ramène; son imagination est vive, mais elle a besoin d'être réveillée. Souvent elle tombe dans un ennui qui éteint toutes les lumières de son esprit! Cet état lui est si insupportable et la rend si malheureuse, qu'elle embrasse aveuglément tout ce qui se présente sans délibérer; de là vient la légèreté dans ses

discours et l'imprudence dans sa conduite, que l'on a peine à concilier avec l'idée qu'elle donne de son jugement quand elle est dans une situation plus douce. Son cœur est généreux, tendre et compatissant; elle est d'une sincérité qui passe les bornes de la prudence; une faute lui coûte plus à faire qu'à avouer. Elle est très éclairée sur ses défauts (ce qui prouve peut-être qu'elle ne l'est pas autant qu'elle le croit), et découvre très promptement ceux des autres, et la sévérité avec laquelle elle se juge lui laisse peu d'indulgence pour les ridicules qu'elle aperçoit; de là vient la réputation qu'elle a d'être méchante, vice dont elle est très éloignée, n'ayant nulle malignité, ni jalousie, ni aucun des sentiments bas que produit ce défaut (1) ».

Hénault, qui va quitter sa charge de président de chambre au Parlement (1731), n'est pas trop à plaindre, en somme. Naturellement, il passe une bonne part de sa vie à Sceaux, la marquise y séjournant de longs mois et ne retrouvant sa petite maison de la rue de Beaune que durant l'hiver. Or la vie à Sceaux n'a rien vraiment de désagréable, encore qu'elle soit bien différente de celle qu'on y menait au début de la Régence, lors des fameuses « grandes nuits », avant que le duc et la duchesse, compromis dans la conspiration de Cellamare, aient subi l'épreuve de la prison. Dans un cadre merveilleux, promenades, jeux, soupers, conversations, comédies, portraits, se succédaient sans jamais lasser ni les amphytrions ni les hôtes. Et quels amphytrions! Un duc aimable et lettré, naïf chansonnier à ses heures, le meilleur conteur qui fût selon d'Argenson, une duchesse, une « petite duchesse », gracieuse et plaisante, dont les yeux brillaient encore de tout l'éclat de la jeunesse, qui, si elle était

(1) Cf. de Lescure, *op. cit.*, II, p. 767.

assez « injuste » de naturel et « avantageuse » et « tyrannique », était parmi les personnes les plus instruites, parlait savamment philosophie, géométrie ou astronomie, avait un « esprit supérieur, universel, une éloquence admirable » et tant de véritable politesse aussi, de finesse, d'élégant badinage, qu'elle défiait toute comparaison (1).

Bien que la compagnie fût mêlée et qu'il y eût « des gens d'esprit pour la conversation, d'autres pour le jeu, des anciennes connaissances, des amis de tous les temps », les habitués n'étaient pas indignes de ceux qui les recevaient. Sans parler d'Hénault et de Mme du Deffand, ou encore de la femme de chambre de la duchesse, Mlle de Launay, bientôt Mme de Staal, aussi habile et intelligente que malicieuse, c'étaient M. de Sainte-Aulaire, auteur de petits vers et académicien, que la duchesse appelait son « berger » ; la présidente Dreuillet qui chantait à ravir; la délicate Mme de Lambert; le cardinal de Polignac, parleur émérite, un des plus instruits aussi, et qui réfutera Lucrèce dans un beau poème en vers latins; Mme de Charost, duchesse de Luynes en 1732, amie dévouée et infatigable; Mme de Chambonas et la duchesse d'Estrées, les inséparables de la duchesse, plus curieuses qu'elle des exercices physiques et, semble-t-il, assez

(1) Cf. *Mémoires*, p. 115 et suiv. — La duchesse du Maine ne désolait pas encore trop les soupirants. Aussi les chansonniers ne se lassaient-ils pas de lancer leurs traits contre le « petit moucheron ». En voici un échantillon. Il fera juger des autres.

« Ce grand air, ce souris charmant
Orné de badinage,
Du Maine, cet empressement
Nous fait voir qu'à votre âge
Vous voulez donner de l'amour;
Mais qui pourrait en prendre
Serait un héros dans ce jour
Plus brave qu'Alexandre ».

grandes mangeuses devant l'Eternel; l'abbé de Vaubrun, frère de cette dernière, le « sublime du frivole », disait la duchesse du Maine, galant et insipide nouvelliste, ami égoïste, poète plus vaniteux encore; Mme d'Estaings; la duchesse de Saint-Pierre, très douce, très prévenante, très sensible, amie « courageuse et inattaquable (1) »; le marquis de Clermont-Chatte, fameux par ses illustres bonnes fortunes qui en faisaient un homme redoutable; d'autres encore, et enfin, passant comme des météores, la femme la plus savante de l'époque et l'homme de lettres le plus considérable, ceux-là unis à la fois par le cœur et par l'esprit, Mme du Châtelet et Voltaire.

De quelles ressources était pour la marquise et le président une telle société, on se le représente aisément. D'autant qu'ils étaient parmi les hôtes préférés. La duchesse aimait beaucoup le président et mettait tout en jeu pour plaire à la marquise et lui rendre indispensable le séjour à Sceaux. C'est avec Hénault qu'elle correspond, durant les absences et les voyages, d'un ton familier et enjoué où perce avec une réelle admiration pour ses lettres, « plus belles que celles de Voiture » (2), et malgré quelques railleries — en vers il est vrai — sur son génie « enclin à changement », une bonne et franche amitié. Et lui aussi lui écrivait volontiers, comme aussi il allait volontiers chez elle, malgré certaines « contraintes » et « contradictions ». Il continuait même, à son âge, et bien que préparant un ouvrage considérable, à prodiguer comme par le passé les fadeurs (c'est lui qui l'avoue) dans de médiocres poésies. Mais il n'y avait pas grand mal au fond.

(1) Portrait de la duchesse de Saint-Pierre, par le président Hénault; cf. Lescure, *op. cit.*, II, p. 754.
(2) Cité par Perey, *op. cit.*, p. 204.

Il y en aurait eu davantage, à coup sûr, s'il avait donné tout son temps à ces commerces féminins, à ces joutes poétiques, à ces délassements amoureux et mondains. Il s'en gardait bien. S'il était un homme de société hors de pair, il était aussi, à certaines heures, un laborieux travailleur. Il amassait déjà, et faisait amasser, des notes pour son *Abrégé chronologique*. Lui qui dans la séance de l'Académie où il recevait le président Bouhier (1727) l'avait exhorté à entreprendre une histoire de France « relativement aux coutumes et aux ordonnances du royaume », il les avait déjà scrupuleusement étudiées, et les étudiait encore chaque jour. On peut lui appliquer dès cette époque ce que Voltaire, qui s'y connaissait et était généralement bien renseigné, écrivait plus tard (14 juillet 1760) à son sujet (et à Mme du Deffand même, qui ne le contredira point) : « Il faut être homme du monde avant d'être homme de lettres; voilà le mérite du président Hénault. On ne devinerait pas qu'il a travaillé comme un bénédictin ». A l'exagération près, le mot est juste.

L'homme du monde paraissait surtout, l'homme du travail se dérobant comme avec une sorte de coquetterie. C'est peut-être cette vie en partie double — ou triple — qui le rendit malade vers 1735. Il dut faire plusieurs voyages à Plombières, non sans rechutes. Une même fut fort grave. Hénault en parle pourtant comme d'une « époque bienheureuse » (1). On ne voit pas très clairement pourquoi. Est-ce parce qu'il put juger de toute l'affection que lui portait Mme de Castelmoron, qui le soigna avec un dévouement égal à celui de Mme d'Arpajon, sa belle-sœur? Est-ce parce qu'elle fut le point de départ, non certes d'une conversion (le terme serait trop fort),

(1) *Mémoires*, p. 155.

mais d'un retour sincère, sinon aux pratiques religieuses, du moins à la religion? Mme d'Arpajon et surtout Mme de Castelmoron obtinrent de lui, au plus fort d'une crise qui aurait pu être fatale, une promesse de confession générale. Le président, une fois hors de danger, ne manqua pas à sa parole. Or la confession fut longue. Il s'excusa en disant : « Que voulez-vous? je cherche toutes mes fautes, et il y en beaucoup; on n'est jamais si riche que lorsqu'on déménage (1) ».

Revenu à la santé, il revint au travail et au monde, avec d'assez fréquentes visites aux eaux de Plombières. Sceaux est toujours la villégiature préférée. Une autre société toutefois commence à prendre une certaine place dans la vie mondaine du président : celle des Brancas, société très fermée, où, à sa suite, put pénétrer Mme du Deffand. La comtesse de Rochefort, fille du maréchal de Brancas, quasi veuve à vingt ans par la séparation d'avec son mari (2), en faisait les honneurs avec le jeune Louis de Brancas, comte de Forcalquier, son frère, très aimable lui aussi, grand seigneur des pieds à la tête et jusque « dans la négligence de son maintien », comme le remarque Mme du Deffand. Il avait le grand tort de vouloir toujours briller, de chercher partout traits, épigrammes, et bons mots; il était assez médisant, suffisamment af-

(1) Déjà cité par Perey, p. 209.

(2) Hénault disait, dans le portrait qu'il faisait d'elle alors, que c'était « l'image du matin où le soleil ne se lève point encore et où l'on aperçoit confusément mille objets agréables », qu'elle n'avait « l'air sensé » que par ce qu'elle exprimait et jamais par le « ton qu'elle y mettait », qu'elle jugeait « comme une autre personne de son âge chante ou danse », mais ardait toujours « sa jeunesse à côté de sa raison et ne faisait « pas plus de çon à raisonner qu'à se coiffer », qu'elle était d'une décision, d'une fereté de caractère incroyables, d'une raison supérieure, au point qu'on lui uvait « quasi promettre... de n'être jamais malheureuse par les passions les et inconsidérées ». (Cf. Lescure, II, p. 768.)

fecté, et de plus, c'est encore Mme du Deffand qui le note (1), assez peu original, malgré l'originalité apparente de son esprit, pour se plaire à imiter d'une façon constante et maladroite les gens à la mode. A cette heure il n'est pas encore marié, et Mme de Rochefort n'est pas encore, comme dira joliment plus tard Walpole, « l'amie décente » du duc de Nivernais. Toutefois celui-ci fréquente déjà l'hôtel des Brancas, y récitant quelqu'une de ces fables, qui n'étaient pas sans grâce malicieuse. On peut croire qu'il aimait ou croyait encore aimer sa femme.

Mais les principaux habitués c'étaient les Maurepas, les Flamarens, les Mirepoix, ces trois couples exceptionnels où maris et femmes osent en plein dix-huitième siècle, et malgré le ridicule de la chose, s'aimer à la face de tous, M. et Mme du Châtel, M. d'Ussé, Pont de Veyle, le duc de Duras, le marquis de Clermont d'Amboise, le duc et la duchesse de la Vallière, d'autres encore, sans compter les hommes de lettres, comme Duclos. Assemblée de choix, comme on voit. Qui donc a plus de politesse, d'esprit, de perspicacité que le comte de Maurepas, beau-frère du duc de Nivernais, le futur ministre? Qui a plus de simplicité, plus de modestie, plus de profondeur aussi et d'étendue dans les idées que ce charmant d'Ussé, dont le caractère a si bien inspiré le pinceau de notre président? Où trouver

(1) Cf. Lescure, II, p. 744. — On trouve dans Raunié, *op. cit.*, VI, 210, ces vers joliment tournés :

A vos amis qu'il serait doux,
Forcalquier, de vivre avec vous,
Si vous vouliez prendre un langage
Moins médisant, moins affecté ;
Les maîtresses d'un certain âge
Font toujours un enfant gâté.

Forcalquier était au mieux avec Mme de Saint-Pierre, qui était d'un certain âge selon Maurepas. (Cf. *id.*, la note.)

plus de douceur, plus d'effacement de soi-même, plus de qualités solides que chez M. du Châtel, à moins que ce ne fût chez sa femme, qui n'avait qu'un seul défaut, considérable, il est vrai, celui de se défier d'elle-même? Si Mme de Flamarens était la plus belle, la plus éclatante, Mme de Mirepoix n'avait-elle pas en revanche une fraîcheur de jeunesse irrésistible, et, avec moins de grâce, autant de vertu, un « maintien si sage et quelque chose de si réglé et de si paisible » dans sa personne « qu'elle imprime une sorte de respect »? Mme de la Vallière n'avait-elle pas cette figure céleste qui, d'après Mme de Genlis, fit pousser au vieux duc de Gêvres cette exclamation lorsqu'il la vit paraître pour la première fois à la cour : « Nous avons une reine! » Son indifférence, sa froideur (même pour ses amants, dit avec trop de malice Mme du Deffand), n'étaient elles pas compensées par un art naturel et inouï de plaire? Que dire enfin de l'honnête, probe, fin et délicieusement spirituel Pont de Veyle, ou de l'adroit Duclos, toujours homme de ressource, sachant d'ailleurs parfaitement garder sa dignité d'homme de lettres et faisant honneur à ses amis comme à lui-même? Et ne voyez-vous pas enfin devant vos yeux, grâce au pinceau du président, le duc de Mirepoix qui va de groupe en groupe « avec son estomac avancé », « parlant des coudes, raisonnant du menton, marchant bien, bonhomme, dur, poli, sec, civil »?... Tout ce monde cause, chante, moralise ou s'amuse de comédies que font les uns ou que jouent les autres. Hénault nous parle du *Zoïde* de M. du Châtel, de l'*Homme du bel air* de M. de Forcalquier; lui-même donna le *Jaloux de lui-même* et *la Petite maison* : Mme de Rochefort, d'Ussé, Pont de Veyle, Mme du Deffand, Mme de Luxembourg (la première maréchale de Luxembourg, bien entendu, qui mourra bientôt) en tinrent les principaux rôles. On

ne pouvait demander mieux. Nous sommes en 1741 (1).

Mme du Deffand, si elle n'a pas encore un salon, a déjà sa petite phalange d'amis particuliers. En tête, avec notre président, le dévoué et modeste Formont, le brillant et malicieux Pont de Veyle. De même que par une adroite diplomatie Hénault a su faire entrer son amie dans les principaux salons à la mode, ne doutant pas qu'elle n'y prît vite une des meilleures places, de même il l'aide à attirer chez elle, les soupers aidant, la plus agréable compagnie. Nous y retrouvons naturellement les Mirepoix, les Maurepas, Mme de Rochefort, Forcalquier, dont l'esprit n'est pas plus en repos rue de Beaune que chez lui, et qui continue, selon le joli mot de Mme de Flamarens rapporté par Hénault, à éclairer une chambre en y entrant. Bientôt apparaîtra sa femme, très capricieuse, très coquette et très amusante personne. Puis ce sont l'intelligente et ambitieuse Mme de Vintimille, sœur de la duchesse de Mailly, maîtresse du roi, qu'elle dirigea habilement; la bizarre et exubérante Mme de Pecquigny, toujours remuante, et bavarde, et affamée, qui ne manquait pas d'intelligence d'ailleurs et prisait tant l'esprit que, dit Sénac de Meilhan, il était tout pour elle et qu'elle n'aurait pu s'empêcher de noter les défauts « de l'homme qui lui aurait sauvé la vie » (2); Mme de Luynes, Mme du Châtelet, le comte d'Argenson, cet homme d'État considérable qui n'était plus guère que distrait, gourmand et cynique en société; le chevalier d'Aydie, modèle des vertus de notre race; le galant abbé de Sade; le fidèle et discret M. Saladin, d'autres aussi, dont l'énumération serait fastidieuse. La

(1) Cf. Lescure, *op. cit.* : l'Introduction, les lettres d'Hénault (celle du 17 juillet 1742) et l'Appendice. — Cf. aussi les *Mémoires* du président, p. 181.

(2) Cf. *Œuvres choisies*, édit. de Lescure, p. 319.

vanité de Mme du Deffand pouvait être satisfaite. On peut croire qu'elle n'avait guère alors à redouter son pire ennemi, à savoir l'ennui.

Par malheur il lui fallut aller aux eaux de Forges, sa santé étant assez sérieusement ébranlée (1742). Malgré la présence de Formont, ami infatigable, et les lettres d'Hénault, elle ne s'y plaît pas : Paris lui manque. Et puis elle s'aperçoit vite qu'elle n'est pas indispensable au président. Elle lui en veut, comme de juste, sans trop en chercher les raisons : nous réclamons toujours plus des autres que nous ne les autoriserions, le cas échéant, à nous demander. Les femmes surtout, sur ce point, sont d'une extrême inconséquence. Elles semblent toujours étonnées qu'on résiste à leur beauté ou à leur esprit. Elles exigent en proportion même de ce qu'elles refusent. En retour de la sympathie elles imposent la passion, celles-là surtout qui sont incapables de la ressentir : le meilleur est qu'à ce jeu elles l'obtiennent d'ordinaire. Bref, elles donnent peu (parfois même quand elles se donnent), et se fâchent ingénument si on ne leur rend pas bien au delà. C'est l'éternelle histoire. Et c'est sans doute ce qui arriva à la marquise.

Les lettres qu'elle écrit au président laissent percer une égoïste désillusion. Comme il n'y a dans les premières lettres de celui-ci (1) qu'un badinage empressé, qu'une chronique amusante, qu'une amitié inquiète, cela ne suffit pas à son amour-propre. Elle lui en veut, quoi qu'elle dise, de ne pas déplorer plus constamment son absence. Les recommandations mêmes qu'elle lui fait de se divertir et d'être « bien aise avec ses amies », le soin qu'elle a de réclamer des nouvelles de sa santé sans vouloir un compte

(1) Cf. pour tout ce qui suit, Lescure, t. I, p. 13 et suiv., la correspondance de l'année 1742 entre le président et la marquise. On y retrouvera facilement toutes nos citations.

aussi détaillé de ses amusements, ou encore des boutades comme celle-ci : « On n'a point ici de délicatesse ; ce lieu ressemble assez au pays de Rhadamiste... La jalousie ne me fera pas vous poignarder par précaution. Ce mot de précaution m'avise que je m'y prendrais un peu tard » ; l'assurance qu'elle lui donne (on sait ce que valent de telles affirmations) qu'elle n'est pas tyrannique et ne voudrait contraindre personne; tout cela, qui serait naturel de la part d'une amie qui aurait donné son cœur et serait capable de dévouement, ne sent guère que l'amour-propre blessé. Le grand tort du président est de pouvoir, loin d'elle et alors qu'elle s'ennuie, continuer son existence mondaine, et, qui pis est, s'amuser.

Il s'amuse en effet quelque peu tout d'abord, et jouit même avec plaisir de sa liberté. Il va, vient, vagabonde, parle et chante à sa fantaisie, ce qui, en vérité, n'est pas très dangereux chez un homme de cinquante-sept ans. Mais la marquise ne peut oublier qu'elle en a plus de quarante-cinq. Cela l'effraie malgré elle. Elle enrage donc de voir Hénault, toujours sémillant et pimpant, mener son train ordinaire : il travaille, il soupe, il joue, mangeant toujours un peu trop, au point de s'endormir parfois après le souper, c'est lui-même qui l'avoue, et toujours aussi perdant au jeu. Mais est-ce sa faute? Pour lui rendre moins pénible l'absence de son amie, c'est à qui l'entourera et le gâtera. Il s'y prête de bonne grâce, au reste. N'est-ce pas, à tout prendre, le meilleur moyen d'être au courant de tout ce qui se passe et de pouvoir renseigner la marquise qui réclame avec instance de bonnes et longues lettres? Il recueille donc les menus bruits avec une complaisance inaltérable; il annonce ce qui est, ce qui sera même, avec une grâce charmante. Et il est, cela va de soi, aimable et galant, affectueux aussi. Dès la seconde

lettre, il attend impatiemment de ses nouvelles; il est « noir », « pesant », « dans une véritable affliction ». Il écrit même le 4 juillet : « A dire vrai, je commence à m'ennuyer déjà beaucoup », ajoutant malignement : « Vous m'êtes un mal nécessaire. » Et il se pose en homme à qui l'idée de la liberté « est beaucoup plus chère que la liberté même » ; ce qui arrive à bien d'autres. Il s'étudie non sans quelque raffinement : « Dans le temps où je suis avec vous avec le plus de plaisir, la pensée que je ne serais pas le maître de n'y être pas, si j'avais autre chose que je crusse devoir faire et qui me fût moins agréable, cette pensée trouble mon bien-être. »

Mme du Deffand le raille là-dessus, avec trop d'esprit; on dirait presque qu'elle ne cherche qu'à le piquer, sous un faux air de désintéressement (1). Et le président qui, ce même jour, inquiet de n'avoir encore reçu aucune lettre, se demandait déjà ce qu'il allait faire et écrivait : « L'impatience raisonne toujours mal et ne prévoit pas tout », est réellement piqué. Il répond assez ironiquement : « Je suis fort aise du courage avec lequel vous m'assurez que vous partagez mon absence. A dire vrai, je m'en doutais, et je m'imagine que si vous étiez dans un beau lieu, bonne compagnie et un bon estomac, mon idée ne vous fatiguerait pas. » Mais sa mauvaise humeur ne saurait durer. Il craint d'avoir fait de la peine à son amie et ajoute quelques lignes plus loin : « Je cherche à mettre

(1) « Je crois ce que vous me dites, que le plaisir d'être avec moi est toujours empoisonné par le regret ou la contrainte où vous vous figurez être de ne pouvoir pas être ailleurs. Il serait bien difficile de pouvoir contenter quelqu'un de qui le bonheur ne peut être que surnaturel... Tout ce que je vous conseille, c'est de profiter de mon absence... Pour moi je suis fâchée de ne vous point voir; mais je supporte ce malheur avec une sorte de courage, parce que je crois que vous ne le partagez pas beaucoup et que tout vous est assez égal; et puis je songe que je ne vous tyranniserai pas au moins pendant deux mois. » (Lettre du 6 juillet.)

en usage toutes les invitations que vous me faites de me bien divertir, mais je vous avoue que cela ne me réussit pas et que, si je m'en croyais, je vous dirais que je m'ennuie beaucoup de ne pas vous voir, que rien ne vous remplace, parce que je sais ce que c'est que les remplacements, qu'ils sont impossibles à mon caractère, qui est invariable même contre le vent, en quoi je suis supérieur aux girouettes, quelque élevées qu'elles puissent être; que ce que j'aime, je l'aime pour toujours et que c'est vous que j'aime ainsi. » Voilà bien de quoi rassurer la marquise.

Mais celle-ci, tout en sachant fort bien que le président n'est pas comme le d'Argenson « l'homme du monde le moins occupé de ce qui ne lui fait rien », en le remerciant de ses lettres « ravissantes », a des mots malheureux, toujours par excès d'esprit. Ne s'avise-t-elle pas après cela de lui écrire : « Je dirai de vous comme Mme d'Autrey de M. de Céreste : vous avez l'absence délicieuse? » Ces choses-là ne sont pas bonnes à écrire. Elle va même être plus maladroite encore. Après une belle représentation de *Brutus* (le président a un faible pour cette tragédie), un excellent souper en excellente compagnie : « Je vous avoue, dit-il, le 12 juillet, qu'au sortir de là, si j'avais su où vous trouver, j'aurais été vous chercher; il faisait le plus beau temps du monde, la lune était belle, et mon jardin semblait vous demander. Mais, comme dit Polyeucte, que sert de parler de ces matières à des cœurs que Dieu n'a pas touchés? Enfin je vous regrettais d'autant plus que je vous prêtais des sentiments qu'il n'y a que votre présence qui puisse détruire. » Tout d'abord la marquise répond joliment, le 14 : « C'est le clair de lune, ce sont de certaines circonstances qui font que vous me désirez; je suis regrettée et souhaitée suivant les dispo-

sitions où la beauté du temps met votre âme; » mais la suite contient un de ces aveux naïfs qui ne prouvent que trop, par leur inconscience même, qu'il est des sentiments qui lui échappent : « Moi, je vous désire partout, et je ne sache aucune circonstance qui me pût rendre votre présence moins agréable. C'est que je n'ai ni tempérament ni roman. »

C'est, en somme, qu'elle n'a aucune poésie dans l'âme, et pas beaucoup plus de sensibilité. Le président le sentait bien qui lui écrivait à la même date : « Mais les choses douces ne sont pas votre genre avec moi, et vous avez sûrement cru avoir dit une ordure, quand vous me mandez aujourd'hui, comme l'excès de la passion, que je suis le seul sur lequel vous comptiez. Votre vérité ne vous permet pas d'autre excès, et je me sais gré d'avoir jugé tout cela il y a longtemps; » et encore : « Eh! que diable avez-vous besoin de prétexte pour vous tenir quitte de tout sentiment? Vous avez trop d'élévation dans l'âme pour avoir recours à tout cela. Dites tout franchement : « Je sens, ou plutôt je vois que vous faites de votre mieux « depuis dix ans pour que je vous aime, mais je vous déclare « qu'il n'en sera rien » ; et enfin : « En vérité si vous lisiez vos lettres à Paris, je crois qu'elles vous impatienteraient un peu » .

Il éprouve parfois quelque irritation de n'en avoir point le démenti et de pénétrer toujours plus avant la belle indifférence de son amie. Il oublie qu'elle a avoué qu'il était « le premier homme du monde pour se conduire avec décence et mettre l'à-propos dans toute chose », et en lisant ces mots, qui sont comme un défi : « C'est que je n'ai ni tempérament, ni roman, » il réplique vivement, le 18 : « Vous n'avez ni tempérament, ni roman! Je vous en plains beaucoup, et vous savez comme une autre le prix de

cette perte, car je crois vous en avoir entendu parler... Mais peut-être est-ce pour mon bien que vous n'aimez pas que je me mette toutes ces folies-là dans la tête. Eh bien, soit, je vous demande pardon pour tous les ruisseaux passés, présents et à venir, pour leurs frères les oiseaux, pour leurs cousins les ormeaux et pour leurs bisaïeuls les sentiments. M'en voilà corrigé, et mes lettres ne seront plus qu'agréables pour vous par tout ce que je pourrai ramasser des nouvelles de la ville et que j'imaginerai qui pourra vous amuser. Je reprends donc le style historique. » Mais Mme du Deffand regrettait les mots lâchés avant même d'avoir reçu cette réponse. Entre le 14 et le 17 juillet elle écrivait à Hénault : « Par exemple, êtes-vous de bonne foi quand vous me dites que je veux m'affranchir de la reconnaissance quand je parais douter de vos sentiments? Tout de bon, me croyez-vous un tel motif? Oh que non! vous voyez clair comme le jour que lorsque je remarque en vous un grain de sentiment vrai, il fait le miracle du grain de moutarde de l'Évangile, il transporte les montagnes (1) ».

Cela n'est pas sûr. Le président serait fort en droit d'en douter. Il ne lui tient pas rigueur cependant. Il lui répète encore, le 17, qu'il la regrette, qu'elle lui manque beaucoup, et que, s'il est vrai qu'il se divertit, c'est parce qu'il sait qu'elle se porte bien et espère qu'elle se portera mieux encore, qu'au reste la moindre inquiétude sur ce

(1) Mme du Deffand, et cela peindra bien son caractère, faisait suivre d'ailleurs ces lignes de ces mots : « Mais rarement me laissez-vous jouir de cette illusion ou de cette vérité; mais laissons cet article et ne *troublons point mes eaux.* » Presque au début de la lettre du 9 juillet, Hénault lui écrivait : « Je pourrais même vous dire que j'ai converti mes soirées en matinées, et *que le temps où je vous écris est le bon temps de ma journée.* Je vous ajouterai encore que vous devez me voir dans mes lettres comme vous m'avez vu autrefois en présence, parce que rien ne m'offusque, et que je ne laisse à votre idée que ce qu'elle a de favorable pour moi. »

point « empoisonnerait sa vie ». Pour elle, elle rejette ce qu'elle appelle sa méfiance, sur les nerfs et sur l'ennui, sans s'ennuyer d'ailleurs le moins du monde; elle se montre plus affectueuse; ses épigrammes sont plus légères; elles ne vont qu'à fleur de peau et peuvent n'être prises réellement que comme des « plaisanteries ». Elle lui dit le 20 juillet : « Je crois que vous me regrettez, c'est à dire que vous pensez beaucoup à moi. Mais, comme de raison, vous vous divertissez fort bien. Vous êtes comme les quiétistes; vous faites tout en moi, pour moi et par moi; mais le fait est que vous faites tout sans moi et que vos journées se passent gaiement» (voudrait-elle donc qu'il se lamentât continuellement?), « que vous jouissez d'une certaine liberté qui vous plaît » (pourquoi pas, après douze ans de servitude volontaire?), « et que vous êtes fort aise que, pendant ce temps-là, je travaille à me bien porter » ; et plus loin, en post-scriptum : « N'allez point vous corriger sur rien; j'aime que vous me parliez ormeaux, ruisseaux et moineaux. » Le lendemain : « Si quelque chose m'en déplaît (dans vos lettres) ce ne sont pas les sentiments; je n'attaque que les contradictions; et quand j'ai l'air de me moquer de ce qui tient à la rêvasserie, c'est que cela me paraît de petites pratiques qui ne tiennent pas lieu de l'essentiel... Vous avez une vénération pour Mme de Rochefort qui me divertit..., mais tout ce qui n'est point à vous vous paraît admirable et la propriété diminue beaucoup à vos yeux la douceur des choses. Qu'importe? Vous m'aimez à votre manière; je ne peux ni ne dois désirer que ce soit à celle d'un autre. J'ai toujours pensé que dans trente ans vous commenceriez à croire que je vous aime et que vous n'auriez plus de défiance de ma légèreté. » Cela est dans une note juste. Qu'elle raille le président qui se dissipe comme un écolier

en vacances, quitte à soupirer après la rentrée, qu'elle lui décoche quelques petits traits à la fois amers et doux, personne ne songera à la blâmer, pas même lui.

L'automne les réunit, et ils reprirent leur existence côte à côte. Ils étaient en somme également indispensables l'un à l'autre. On ne vit pas impunément dix années ensemble. Si l'on a quelque plaisir, quelque soulagement, à se séparer pendant quelques semaines, rien n'égale la joie qu'on éprouve à se retrouver. Ils s'aimaient, au reste, non point, comme on l'a dit, autant qu'ils pouvaient aimer, mais autant qu'ils pouvaient s'aimer vu leurs caractères et les circonstances. Il semble pourtant qu'ils ont par la suite, d'un commun accord, desserré quelque peu le lien qui les unissait. Le président va pénétrer dans d'illustres intimités où Mme du Deffand ne pourra le suivre; quant à la marquise elle va tout mettre en œuvre dès lors pour faire de son salon un lieu de rendez-vous pour tous les hommes considérables du temps, qu'elle retiendra, présents, par les feux toujours plus vifs de sa spirituelle conversation; absents, par la fine raison, la grâce moqueuse et l'impertinent naturel de sa correspondance.

CHAPITRE III

DE L'*Abrégé chronologique* ET DES PREMIÈRES RELATIONS AVEC MARIE LECZINSKA A LA NOMINATION DU PRÉSIDENT A LA SURINTENDANCE DE LA MAISON DE LA REINE.

(1743-1753)

Hénault et Marie Leczinska : débuts de la faveur du président. — Hénault et Voltaire : l'*Abrégé chronologique* et le *Siècle de Louis XIV*. — Hénault et le duc de Nivernais. — Les amis et le salon de Mme du Deffand. — Hénault et d'Alembert. — Hénault et ses nièces.

La situation d'Hénault, déjà si enviable, va le devenir davantage encore. S'il n'est plus, comme nous savons, que président honoraire de la première chambre des requêtes du Parlement, il conserve toutefois, moins les charges, toutes les préséances et les agréments de la fonction. Il est toujours M. le Président. Il est aussi bientôt (1744) « l'illustre auteur » du *Nouvel Abrégé chronologique*. Le succès en sera si vif que les éditions s'en succèderont rapidement, qu'on le traduira à l'étranger, et qu'il forcera ceux-là mêmes, qui ne voyaient ou ne voulaient voir en Hénault qu'un homme du monde et un poète facile, à admirer sa science et ses qualités d'écrivain. Trois années plus tard il fait imprimer une tragédie d'un genre particulier, tragédie historique, qui, si elle ne pouvait affronter la scène, avait au moins le grand mérite de l'originalité. C'est le *François II*. Il jouit, plus encore qu'auparavant, d'agréables et flatteuses amitiés. Enfin, tandis qu'il dirige — direction toujours délicate et par-

fois ardue — le groupe des amis de Mme du Deffand, il entre peu à peu, grâce à d'heureuses circonstances, grâce à ses qualités d'esprit et de cœur, dans le cercle intime de la reine et en est, jusqu'au jour où il pourra l'être officiellement, l'officieux surintendant en quelque sorte.

C'est le favori de la reine, l'ami de Voltaire, le correspondant du duc de Nivernais, le président de la société de Mme du Deffand qui nous doivent occuper ici de préférence : l'historien, comme l'auteur dramatique, aura son tour plus tard. Et le plus intéressant peut-être est de voir par quelle série de circonstances Hénault put et sut gagner l'affection, qui lui fait tant d'honneur, d'une reine qui ne la prodiguait pas, et dont le jugement solide et le tact délicat arrêtaient, s'il était nécessaire, les élans d'un cœur trop sensible. Le point de départ n'avait rien, en somme, qui pût faire prévoir la chose. Pour complaire à Mlle de Clermont, surintendante de la reine, qui offrait à sa souveraine une fête brillante à Versailles, le président consentit à faire une petite pièce pour terminer le spectacle : d'où *le Réveil d'Epiménide*. La reine y prit un tel plaisir qu'elle fit combler l'auteur des plus grandes louanges. Elle se souviendra par la suite de cette pièce qui l'a charmée. Prise de pitié pour la pauvre maîtresse d'Epiménide, elle priera Hénault de modifier le dénouement. C'est celui-ci qui nous l'apprend (1) : « Épiménide se réveille après avoir dormi trente ans ; il retrouve sa maîtresse, qui est moins jeune de trente ans : aussi la prend-il pour sa mère. Enfin il la reconnaît et la veut épouser. Elle s'y oppose par générosité, quoiqu'elle l'aime comme le premier jour. Sa situation parut assez touchante pour que la reine m'ordonnât de la rajeunir. J'eus recours au miracle ; et je fis

(1) Cf. *Mémoires*, p. 187.

venir Hébé; ce qui produisit un divertissement pour terminer la pièce plus brillamment. »

Pour en rester à l'année 1743, bien plus encore que *le Réveil d'Épiménide,* l'amitié de la duchesse de Luynes le servit auprès de Marie Leczinska, dont elle était, depuis 1735, la dame d'honneur, plus que la dame d'honneur : l'amie et la confidente de toutes les heures. Très intimement liée avec Hénault, qu'elle aimait beaucoup et qui le lui rendait (il a fait d'elle un magnifique portrait), cette femme qui « avait toutes les qualités et toutes les vertus du plus honnête homme : noble, généreuse, fidèle, discrète » (1) ; dont l'âme aimante et vertueuse attirait et captivait tous ceux qui approchaient d'elle, n'avait même pas probablement attendu jusqu'à cette époque pour parler du président à la reine et en faire, parlant avec son cœur, un vif éloge. Ce ne fut cependant qu'en 1744, et par une sorte de hasard, que le président fut présenté à la souveraine. On sait que celle-ci, effrayée par une maladie du roi, l'était venu joindre dans la ville de Metz. De son côté Hénault s'était dérangé de Plombières, où il faisait une de ses cures habituelles, pour rendre visite à son ami le comte d'Argenson, qui avait accompagné la reine. Il eut un jour « l'honneur d'être aperçu » de Marie Leczinska. « C'était dans l'église Saint-Arnould où, raconte-t-il, elle entendait la messe. Elle s'avança vers moi, la messe finie; elle me combla de bontés; elle voulut même que je lui fusse présenté officiellement; elle savait l'amitié de Mme la duchesse de Luynes, sa dame d'honneur, pour moi (2). »

Deux ans après, notre président est plus que dans les bonnes grâces de la reine. Et quand il revient d'un voyage à Lunéville, auprès de l'ex-roi de Pologne Stanislas, père

(1) Cf. *Mémoires*, p. 191.
(2) *Id.*, p. 186.

de Marie Leczinska, qui l'a enchanté et qu'il a également enchanté (il s'y était rendu entre ses deux saisons d'eaux à Plombières), il devient un des plus intimes parmi les intimes du cercle royal. La reine, dès lors — pauvre reine qui essayait de tromper ses chagrins d'épouse délaissée et de reine tenue à l'écart de tout rôle politique par la lecture, le jeu, quelques manies innocentes, et surtout une fougue d'amitié et de dévotion où éclatait toute l'ardente sensibilité de son cœur — distingue Hénault d'une façon particulière et l'englobe pour ainsi dire dans la vive et inquiète amitié qu'elle portait à la duchesse de Luynes. On le voit bien par cette lettre de la duchesse au président, et qui peut se passer de tout commentaire (13 nov. 1746) : « *On* me fait lire cette lettre et *on* me charge de vous l'envoyer. Dans la bonne règle, je ne devrais ni la voir, ni l'entendre, mais je suis sûre de la vertu que vous attendrissez sans l'ébranler, et mon cœur justifie des sentiments qu'il éprouve pour vous depuis longtemps (1). »

Si Marie Leczinska n'écrit pas encore elle-même au président, qu'elle ne peut voir autant qu'elle le désirerait, elle lui fait du moins écrire. Elle s'intéresse à tout ce qui le concerne. Ainsi elle s'inquiète de ses neveux, dont l'un fut tué à Bruxelles (M. de la Serre), l'autre (le chevalier d'Aubeterre) blessé à Lawfeld. En novembre 1747, à Versailles, elle réclame Hénault. Elle le mande, dit Luynes, « après dîner dans ses cabinets ; elle le fait asseoir, et reste une heure ou deux en conversation avec lui (2) ». Luynes, qui aimait la reine « à la folie » et était jaloux du président, mentionne, non sans un grain de mauvaise humeur les faveurs dont jouit son heureux rival. « Sa

(1) Cf. les *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, et suiv. — Cf. le livre de la comtesse d'Armaillé sur *Marie Leczinska* et les pièces justificatives.

(2) Cf. *Mémoires*, VIII, p. 384.

jalousie, dit à son tour Hénault du duc, s'étendait jusqu'à moi, parce qu'il voyait qu'elle se plaisait assez à ma conversation, et qu'elle n'avait pas grand'chose à lui dire. Cela devint la plaisanterie de la cour ; le roi, la reine, M. le dauphin, Mesdames, trouvèrent que nous étions deux rivaux fort unis (1). » Le mérite en revient surtout, évidemment, au pauvre duc, qui voit Hénault entrer chaque jour plus avant dans l'amitié de Marie Leczinska. Ses mémoires et les lettres de la duchesse, sa femme, nous permettent de nous renseigner à chaque instant. La reine, qui appelle Hénault son « pauvre président » ou son « pauvre Ovide » (il paraît qu'elle lui donnait ce nom dans l'intimité, sans doute pour sa facilité à rimer), demande constamment de ses nouvelles. Il est de ceux dont la santé tient à cœur à cette femme délicieuse, qui écrivait un jour à son amie : « Tout le monde se porte bien. Je voudrais que cela fût toujours ainsi et que personne ne fût malheureux. Je ne me sens point de courage pour mon prochain ; je me laisse aller à sa peine », et qui ajoutait avec moins de sincérité : « Ne dites cela à personne, car cela a l'air de se vanter (2). » Elle donne à son ami, par l'entremise de la duchesse, d'excellents conseils, dont celui-ci, hélas! ne profite pas toujours. Elle fait ce qu'elle peut pour lui être agréable, protégeant elle-même les protégés du président. Car il en a de plus nombreux, de plus encombrants même parfois (Voltaire, par exemple, nous le verrons) qu'il ne souhaiterait. Elle pousse même le zèle jusqu'à ajouter de temps à autre quelques mots aux lettres de sa dame d'honneur (3). Et

(1) Cf. *Mémoires*, p. 193.

(2) Lettre du 13 novembre 1748. (D'Armaillé, *op. cit.*)

(3) Celle-ci écrit à Hénault (1750, 8 avril) : « Je fis une galanterie délicieuse à la reine hier au soir, mon cher président; je lui donnai votre lettre à décacheter. Elle la lut avec autant de plaisir que d'avidité. »

cela enchante Hénault, qui ne sait tout d'abord s'il rêve, s'il n'est pas trompé par son imagination, et se risque à répondre par ces vers :

Ces mots tracés par une main divine
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras.
C'est trop oser, si mon cœur le devine,
C'est être ingrat de ne deviner pas (1).

Bientôt même elle fait plus. Elle entretient directement avec « son cher président » une correspondance qui, commencée en 1750, ne se terminera qu'à sa mort (1768) et qui, tantôt badine, tantôt grave, a pour nous cet inappréciable avantage, tout en nous permettant de bien juger Marie Leczinska, de nous faire encore mieux connaître un homme qu'une telle amitié, une telle confiance, un tel abandon, ne sont pas sans honorer singulièrement (2).

La sollicitude empressée de la reine pour Hénault se manifeste déjà toute dans les trois premières années de cette correspondance. Il faut qu'elle l'aime vraiment pour s'entremettre auprès du roi — ce qu'elle déteste par-dessus tout — en faveur de ceux qu'il lui recommande. Elle cherche par tous les moyens, surtout en invoquant les raisons de santé, à l'attirer à Versailles. Elle lui prouve que Paris ne lui vaut rien, le supplie de prendre soin de ses rhumes, fluxions et rhumatismes, l'engage à éviter les indigestions (de celles-ci Hénault abusait un peu), et

(1) *Mémoires*, p. 188. — Le président ayant envoyé à la duchesse de Luynes une lettre inquiète sur la santé de la reine, celle-ci, qui en a eu connaissance, y écrit ces quelques mots : « La santé de la reine permet à ses amis de partir, mais son cœur en est malade. Le président la trouvera un peu fatiguée, mais point triste et fort aise de le voir. » (*Mémoires de Luynes*, x, 153.)

(2) Cf. *Lettres de Marie Leczinska et de la duchesse de Luynes*, publiées par M. des Digières. C'est à cet ouvrage que nous emprunterons nos citations, sauf exception.

le gronde avec une grâce affectueuse quand il se dérange trop à son gré : « Vous craignez de vous enrhumer ; c'est bien fait de l'éviter. Apparemment que tous les lieux que vous avez courus ont le privilège de ne point enrhumer ; je juge de là que c'est ma présence qui cause des fontes : c'est un don assez particulier et un agrément de plus que je ne me connaissais pas. » (Octobre 1750, le 20.) Tout en causant avec lui des lettres de Mme de Maintenon, qui viennent de paraître (1), et dont elle dit que « la solidité n'y est pas sèche », sans permettre d'ailleurs qu'on leur sacrifie celles de Mme de Sévigné, elle ne cesse d'accumuler les conseils. Elle songe même, comme bien on pense, à son salut et le catéchise à ses heures. Ainsi elle lui assure que l'Opéra n'est pas bon pour lui, que cela sent trop « le vieil homme », que la solitude de Versailles lui serait meilleure (2). Et toujours, avec des remerciements pour des lettres qui l'attendrissent et une confiance qui la touche, mêmes exhortations pour sa santé, mêmes recommandations de rester plus longtemps au lit le matin « afin de se faire suer », mêmes souhaits de bonne année, mêmes défenses enfin de se laisser aller à la tristesse. Elle ne lui permet qu'une de ces tristesses salutaires qui portent la joie avec elles ; « car on est bien aise d'être fâché ; c'est une grâce de Dieu et le seul regret qui calme (3) ».

La mort du comte de Rieux, fils de Samuel Bernard et surintendant de sa maison, lui permit en juillet 1753 de

(1) Nancy, 2 vol. in-12, 1752. — L'édition de La Beaumelle ne viendra que quatre ans plus tard.

(2) La duchesse de Luynes écrit à Hénault le 1er avril 1752 : « Vous avez mis mon amitié et ma fidélité à une dure épreuve. J'ai su que vous n'étiez parti que le vendredi matin et je ne l'ai pas dit. » La même duchesse lui envoie le 21 mai de la part de la reine une « bouteille » pour ses rhumatismes.

(3) Cf. les lettres de la fin de 1752 et de janvier 1753.

donner au président une marque publique de son estime et de son affection. Malgré de nombreuses compétitions, malgré les sollicitations dont elle fut l'objet, et de la part même d'Hénault, en faveur du fils du surintendant défunt, l'amitié fut la plus forte. Luynes nous raconte, à cette date, que deux jours après la mort du surintendant (les démarches et les intrigues s'étant donné libre carrière dès l'instant où l'on avait connu la gravité de sa maladie) la reine interrogea à nouveau Hénault et le consulta sur ce qu'elle devait faire; il l'engagea encore à donner la survivance de la charge au très jeune héritier des Bernard : « La reine lui dit que ce n'était pas là ce qu'elle attendait de lui et qu'elle croyait qu'il lui demanderait la charge pour lui-même ; elle accompagna ce propos de toutes les marques de bonté les plus propres à toucher un cœur sensible. Le président n'eut pas la force de lui répondre et se retira sur-le-champ (1). » Le lendemain matin, le roi à qui la reine avait non seulement écrit,

(1) Voici comme Hénault conte lui-même sa nomination dans une lettre à la comtesse de Tillières, le 28 juillet : « Enfin la reine me fit entrer dans son cabinet, et avec une bonté que je ne dois jamais oublier, elle me dit : « Vous m'entendez bien mal, vous n'avez pas compris que quand je vous « demandais un conseil, c'était pour vous donner l'occasion de me parler « de vous-même, etc. » Son discours fut suivi d'un grand attendrissement. Je me mis à pleurer et je sortis. Elle écrivit sur-le-champ au roi pour lui demander la charge, en l'assurant que c'était de son propre mouvement et que je ne lui en avais jamais parlé, et en ajoutant qu'elle le priait au nom de son tendre attachement pour lui de ne lui pas refuser un si grand plaisir. Tout cela ressemblait au Grand Cyrus ou à Cléopâtre, avouez-le. Le roi n'a pas tardé à la satisfaire, et cela s'est encore fait de la meilleure grâce du monde. Sa Majesté dit dans son conseil qu'il y aurait une charge à donner dans la maison de la reine, et donna à deviner pour qui il se déterminait. Tout le monde dit que cela n'était pas difficile à deviner, et le roi en souriant eut la bonté de me nommer. Une chose qui m'a encore extrêmement flatté, c'est que le public me nommait aussi et que toutes les personnes attachées à la reine lui en ont fait leur compliment. La charge avait coûté cent mille écus à Bernard, on me le donna gratuitement; les gages sont de quinze mille francs, dont on donne cinq à la veuve par mon consentement. » (Lettre inédite tirée des papiers du château de Carrouges.)

mais parlé elle-même, annonçait la nomination d'Hénault comme surintendant, et envoyait M. de Florentin en aviser officiellement Marie Leczinska. Celle-ci voulut apprendre elle-même la chose au président. Pour lui, troublé au delà de toute expression par l'exquise bonté de la souveraine, il ne put, en guise de remerciements, que prononcer des paroles inintelligibles... et courir chez la duchesse de Luynes. La duchesse se mit à rire sans lui laisser le temps d'énoncer ce qu'elle avait su bien avant lui. Et voilà comment, sans y avoir pensé un seul instant et après avoir presque intrigué pour d'autres, le président fut appelé par la confiance d'une grande reine (1) à une situation considérable à la cour. Il en est, et il en restera, digne en tous points.

Ses amis s'en réjouissaient fort. Voltaire, qui est du nombre, n'est pas le dernier sans doute à lui envoyer ses compliments. Nous avons vu plus haut que leurs relations dataient de loin ; qu'ils avaient fréquenté ensemble chez La Faye, chez le président de Maisons, et qu'un soir Hénault avait sacrifié ses manchettes pour sauver du feu des passages de *la Henriade*. Ils avaient même quelque peu collaboré ensemble. Le président a fourni, en effet, quelques vers — plus peut-être — au *Divertissement*

(1) Dans une lettre à la comtesse de Jonzac, le 4 août, Hénault écrivait : « Je crois que j'ai un logement à la cour; la charge que j'ai pour rien vaut 15,000 francs, dont j'ai offert de donner cinq à la veuve; les fonctions sont nulles, condition essentielle... Je reçois dans le moment une lettre de la reine que je vous lirais bien vite si vous étiez ici; elle y joint un petit fragment d'une lettre du roi son père qui porte : « Je vous rends mille grâces « de la nouvelle que vous me donnez du président Hénault et cent mille « d'en avoir fait le choix pour la charge que vous lui avez conférée; c'est « une acquisition qui vous fait autant d'honneur que de plaisir; il serait à « souhaiter que toutes les charges de la cour soient données à des sujets de « son espèce. » (*Idem.*) — En août, Hénault prêtera solennellement serment entre les mains de la reine, au milieu d'une grande affluence de courtisans e de ministres étrangers. Il demeurera embarrassé et bredouillera presque.

qu'écrivit Voltaire en 1725 pour la marquise de Prie : *la Fête de Bélébat* (1). Cela ne s'oublie guère. Aussi Voltaire a-t-il toujours été fort courtois envers le président. De plus, lui qui connaissait depuis longtemps aussi Mme du Deffand et avait su s'en faire une amie dévouée dont il détournait à son profit ou le crédit ou le bon sens aiguisé, il était à coup sûr trop habile pour ne pas sentir tout le prix d'une amitié telle que celle d'Hénault (2). Il ne manquait jamais de s'en « ménager les bontés » et d'être empressé auprès de « l'esprit le plus droit et le plus aimable » qu'il ait jamais connu (18 mars 1736). Quand il lui écrivait, il ne lui ménageait ni les politesses ni les flatteries, surtout depuis qu'il le savait bien en cour, l'ami intime du président, le comte d'Argenson dirigeant depuis 1743 le ministère de la guerre. Le président y était fort sensible, et il avait reçu avec un plaisir non déguisé, en 1740, le manuscrit de *Mérope* qu'ac-

(1) Cf. Voltaire, édit. Moland, II, p. 276. — Les vers qui commencent ainsi : « Salut au curé de Courdimanche » (p. 285), sont certainement d'Hénault. On les retrouve dans le manuscrit de l'Arsenal, f° 244.

Ils ne sont qu'amusants. Inutile de les citer. Ceux-ci, qu'adressait Voltaire au président à la fin, ou peu s'en faut, du Divertissement, méritent d'être notés ici, tant ils peignent Hénault avec une précise délicatesse :

Hénault, aimé de tout le monde,
Vous enchantez également
Le philosophe, l'ignorant,
Le galant à perruque blonde,
Le citoyen, le courtisan :
En Apollon vous êtes mon confrère.
Grand maître en l'art d'aimer, bien plus en l'art de plaire ;
Vif sans emportement, complaisant sans fadeur,
Homme d'esprit sans être auteur,
Vous présidez à cette fête ;
Vous avez tout l'honneur de cet aimable jour.
Mes lauriers étaient faits pour ceindre votre tête ;
Mais vous n'en recevez que des mains de l'amour.

(2) Cf. Voltaire, édit. Moland (nous renverrons toujours à cette édition pour nos citations de Voltaire), la lettre du 23 mai 1743 à Mme du Deffand, où il a recours à elle et à Hénault pour les *Lettres philosophiques*.

compagnait une pièce de vers où on lisait cette strophe :

Las! je suis loin de tant de vanité.
A tous ces traits gardez de reconnaître
Ce qui par moi vous sera présenté :
C'est un tribut, et je l'offre à mon maître (1).

Sans avoir une très vive sympathie pour le caractère de l'auteur de *Zaïre*, il avait une grande estime pour son talent. Et puis, comme tous, il le craignait quelque peu. On comprend donc que, sans parler de la curiosité, il se soit laissé tenter et attirer par les protestations d'amitié et les prévenances (2) d'un homme avec lequel il fallait déjà compter et qui lui avait écrit au reçu de son *Abrégé* : « Les gens de bonne compagnie, Monsieur, et ceux qui prétendent en être vont bien se rengorger quand ils verront que le livre le plus utile nous vient de l'homme du monde le plus aimable. Nous recevons en ce moment (la lettre est datée du 1er juin 1744) votre présent charmant. Mme du Châtelet va quitter les *Tables astronomiques* de Bayer pour vous en remercier et moi je quitte volontiers ma *Fête de Versailles* pour vous dire combien votre livre m'enchante. » Suivaient une foule de compliments exprimés avec cet art délicat où a excellé Voltaire, divin encens bien fait pour enivrer tout autre

(1) Lettre du 2 mars 1740. Voltaire parle aussi dans cette lettre des « délices du commerce » d'Hénault, le compte au nombre « prodigieusement petit » des hommes de goût (c'est « un des saints de ce paradis ») et il ajoute : « J'espère que nous aurons quelque chose de mieux sur l'histoire de France (que le *Parallèle des Romains* de Mably) et vous savez bien pourquoi. Vous êtes une coquette qui m'avez montré une fois quelques-unes de vos beautés : je me flatte que quand je serai à Paris j'obtiendrai de plus grandes faveurs. »

(2) Cf. lettres du 20 août et du 31 octobre 1740, où Voltaire d'une par promet de s'entremettre auprès du roi de Prusse en faveur d'un protégé d'Hénault (Dumolard) et lui envoie une épitre au même roi ; de l'autre, lui « demande la permission de le compter toujours parmi ceux qui l'attachent à sa patrie ». Cf. aussi la lettre du 15 mai 1741 où il lui envoie *Mahomet* et « vit dans l'espérance de s'instruire un jour auprès de lui ».

même que le président (1). Il lui eût donc été bien difficile, au cas même où il l'eût voulu, de refuser l'invitation des châtelains de Cirey. Il n'y songea point en réalité et alla passer quelques jours avec eux.

Voltaire se montra exquis et le gagna par toutes sortes de coquetteries. L'amour-propre de notre président en est encore, peu après, agréablement chatouillé (2). De Plombières, où il est retourné, il écrit à son ami d'Argenson, lui rendant compte de son séjour à Cirey : « Il (Voltaire) m'a lu sa pièce (l'opéra *la Princesse de Navarre*) ; j'en ai été très content. Il n'a omis aucun de mes conseils, ni aucune de mes corrections, et il est parvenu à être comique et touchant (3). » Pour le moment, il a plus que de la sympathie pour son hôte et correspondant. Pensez donc! un homme qui n'omet aucun de ses conseils, aucune de ses corrections! Et celui-ci, qui peut avoir besoin du président, de redoubler de féminines cajoleries dans ses lettres. Tantôt il lui écrit qu'il est aimé là où il est, « comme partout ailleurs » ; tantôt il l'appelle « homme charmant », et lui affirme qu'il lui est « attaché avec une tendresse respectueuse » ; tantôt lui parlant de Mme du Deffand, avec laquelle il se trouve à Champs, il lui écrit qu'il dispute avec elle à qui l'aime davantage, ajoutant « Vous êtes aimé comme Louis XV. *Vale, vive, veni* » (4) ; tantôt enfin

(1) Il disait qu'il admirait « les traits brûlants et vrais » dont Hénault caractérisait les rois et les siècles, et il appelait l'*Abrégé* « un chef-d'œuvre d'esprit et de raison », louait l'auteur d'avoir « enchâssé dans cette chronologie mille anecdotes intéressantes, qui toutes servent à faire connaître les temps », l'assurait enfin que « l'ouvrage n'aurait pas un succès éphémère ».

(2) Voltaire va même jusqu'à envoyer l'*Abrégé chronologique* à Mme de Pompadour avec un quatrain. Dans la lettre où il annonce la chose à Hénault (août 1745), il lui dit : « Savez-vous que je vous idolâtre? » — Cf. plus loin, p. 272, note 3.

(3) Cité par Moland, *Correspondance de Voltaire*. Juillet 1744.

(4) Cf. *Correspondance*, septembre et octobre 1744. — C'est dans une

il lui envoie une de ces épitres où l'aisance poétique et le charme se marient à une gracieuse et aimable philosophie. Il supplie la déesse de la santé de veiller sur Hénault :

Que ton étoile favorable
Conduise ce mortel aimable,
Il est si digne d'être heureux!
Sur Hénault tous les autres dieux
Versent la source inépuisable
De leurs dons les plus précieux;
Toi qui seule tiendrais lieu d'eux
Serais-tu seule inexorable?
Ramène à ses amis charmants,
Ramène à ses belles demeures
Ce bel esprit de tous les temps,
Cet homme de toutes les heures.
Orne pour lui, pour lui suspends
La course rapide du temps,
Il en fait un si bel usage!
Les devoirs et les agréments
En font chez lui l'heureux partage...
Qu'il vive autant que son ouvrage,
Qu'il vive autant que tous les rois
Dont il nous décrit les exploits...
Qu'un bon estomac soit le prix
De son cœur, de son caractère,
De ses chansons, de ses écrits;
Il a tout, il a l'art de plaire,
L'art de nous donner du plaisir,
L'art si peu connu de jouir,
Mais il n'a rien s'il ne digère (1).

lettre de septembre ou d'octobre de cette année qu'il loue le président de son épitre sur l'*Homme inutile*.

(1) 1er septembre 1744. — En juin 1745, il lui écrira encore en lui adressant le poème de Fontenoi :

Rival heureux de Salluste et d'Horace,
Vous savez peindre, orner la vérité;
J'ai crayonné pour le moment qui passe
Et vous gravez pour la postérité.

Il lui dit qu'il vivra dans les siècles à venir, et lui donne les noms de « respectable Pollion », « cher Mécène ».

Le président, en effet, n'a pas un bon estomac; il est sujet parfois à des coliques douloureuses; il a même les jambes enflées. Dans la lettre à d'Argenson dont nous parlons plus haut, il lui écrit que depuis deux mois il vit de potages. Mais personne n'est pour le croire. On connaît trop, pour cela, son péché mignon. Aussi le bien qu'il retirait de ses cures à Plombières ne persistait-il pas longtemps. Il lui fallait y retourner chaque année. En 1746, par exemple, il y fit deux saisons, mais cette fois il ne rendit pas visite à Voltaire et donna la préférence au roi Stanislas. Voltaire savait ne pas bouder, ce qui est une grande force. Il le prouva en cette occasion et continua de témoigner au président les mêmes respects et la même affection. Bien lui en prit, car bientôt il eut besoin de sa protection. Lui-même était alors (1748) auprès du roi Stanislas, à Lunéville. C'est de là, sur le faux bruit qu'il était menacé, qu'il écrivit au favori de la reine pour se laver auprès de lui et pour qu'il le lavât auprès de celle-ci de certaines accusations assez ridicules, qu'il ne prenait pas lui-même au sérieux, mais qui n'étaient pas toutefois sans l'inquiéter. Il voyait aussi le moyen — par l'entremise du président — de désarmer quelque peu à son égard une princesse qui ne pouvait lui être et ne lui était pas favorable. La lettre est d'une extraordinaire habileté. Il y glisse cet éloge rare de Marie Leczinska :

Un esprit fin, juste et solide,
Un cœur où la vertu réside,
Animé d'un céleste feu,
Modèle du siècle où nous sommes,
Occupé des grandeurs de Dieu
Et du soin du bonheur des hommes (1).

(1) Mme du Deffand qui, grâce à la duchesse de Luynes et à Hénault, dut beaucoup à la reine, fera d'elle un joli portrait sous le nom de Thé-

Peu après, comme la menace d'exil n'avait pas été suivie d'effet, et comme il pensait que le président n'avait pas été étranger à l'heureuse issue de l'affaire, Voltaire lui faisait passer de Lunéville par M. du Chatelet une épître où il le célébrait ainsi :

Hénault fameux par vos soupers (1)
Et par votre chronologie,
Par des vers au bon coin frappés
Pleins de douceur et d'harmonie ;
Vous, qui dans l'étude occupez
L'heureux loisir de votre vie,
Daignez m'apprendre, je vous prie,
Par quel secret vous échappez
Aux malignités de l'envie,
Tandis que moi, placé plus bas,
Qui devrais être inconnu d'elle,
Je vois que sa rage éternelle
Répand son poison sur mes pas.

Or il arriva que le président fut blessé de voir ses soupers loués d'abord et, pensait-il, au détriment de ses poésies et de sa chronologie. Même, à en croire M. Perey, il « exprima assez crûment son déplaisir à Voltaire » (2). Celui-ci, qui n'y avait pas, semble-t-il, entendu malice, s'empressa de modifier ses vers, et dare dare, car il changeait

mire, et qui plaira fort. Il finissait ainsi : « On oublie, en voyant Thémire, qu'il puisse y avoir d'autre grandeur, d'autre élévation que celle des sentiments. On se laisserait presque aller à l'illusion de croire qu'il n'y a d'intervalle d'elle à nous que la supériorité de son mérite, mais un fatal réveil nous apprendrait que cette Thémire si parfaite, si aimable, c'est ... (la reine). » Cf. DE LESCURE, *op. cit.*, II, p. 761.

(1) Le cuisinier d'Hénault s'appelait Lagrange. Dans une facétie amusante (l'*Histoire générale du Pont Neuf, en 6 vol. in-folio,* voilà le titre ; en réalité, petite plaquette de quelques pages) l'auteur montre le luxe croissant chaque jour et dit, entre autres, que le cuisinier français est devenu insuffisant. « Il faut maintenant, à moins que de vouloir passer pour quelqu'un chez qui l'on meurt de faim, qu'un nouvel Etna s'allume dans vos fourneaux ; que *Lagrange,* moins ému qu'une salamandre au milieu de ces volcans, donne à tous vos mets l'empreinte de son goût divin. »

(2) Cf. *op. cit.*, p. 269.

aussi facilement qu'il composait, il adressa au président la lettre suivante, le 18 novembre 1748 (et non, comme on l'a dit, le 3 janvier 1749) :

Vous qui de la Chronologie (1)
Avez réformé les Erreurs,
Vous dont la main cueillit les fleurs
De la plus belle poésie;
Vous qui de la philosophie
Avez sondé les profondeurs,
Malgré les plaisirs séducteurs
Qui partagèrent votre vie,
Hénault, dites-moi, je vous prie,
Par quel art, par quelle magie,
Avec tant de succès flatteurs
Vous avez désarmé l'envie.

« Voilà, mon illustre et charmant confrère, comment j'avais corrigé le commencement de l'épître que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et j'allais vous l'adresser quand j'ai reçu votre lettre. J'ai été très fâché qu'on eût envoyé des copies de ce petit ouvrage avant que je susse si le héros de la pièce était content. » Il ajoutait assez malicieusement, après avoir avoué que ce nouveau début ne lui paraissait pas assez fortement frappé : « J'ai bien à cœur que ce petit ouvrage soit bon et qu'il fasse aller un jour mon nom à côté du vôtre », mais terminait ainsi : « Conservez-moi une amitié aussi nécessaire à ma gloire, si j'en ai, qu'au bonheur de ma vie... Mon cœur restera inébranlable à l'amitié qu'il vous porte. » Le président fut content cette fois sans arrière-pensée.

Du reste, son rusé correspondant ne laissera plus dès lors passer une occasion de lui adresser ses hommages. Il lui écrira, en août 1749, une lettre fort aimable pour

(1) Voltaire avait déjà dit, en vers, de l'*Abrégé* (février 1748) :

Et ceux (les monuments) qu'élève votre plume
Seront vainqueurs de tous les temps.

l'*Abrégé*, dont la quatrième édition vient de paraître; et de même, le 4 septembre, il saura louer à la fois en Hénault le philosophe et l'homme d'État (1). Celui-ci, touché, répondra trois jours après par une très longue lettre. Il le félicite d'abord de l'heureuse délivrance de Mme du Châtelet, puis le remercie de n'avoir pas loué son ouvrage, comme tant d'autres, en lui « disant qu'on y trouve toutes les dates dont on a besoin »; enfin, après avoir de nouveau soutenu contre Voltaire que l'histoire de France est aussi intéressante que la romaine (2), il termine en s'excusant de n'avoir pu examiner encore *Catilina* et en lui promettant de juger l'œuvre avec une sévérité digne de la réputation de son auteur. Ils sont au mieux. Voltaire songe même un instant, alors qu'il redoute pour son *Oreste* la jalouse sévérité de son rival Crébillon, qui occupait les fonctions de censeur, à demander au lieutenant de police de remettre le manuscrit entre les mains d'Hénault qu'on chargera d'examiner la pièce. Mais il se ravisera, et ira porter lui-même sa tragédie à Crébillon, ce qui était d'une suprême habileté (3).

Il continue néanmoins à multiplier les marques d'amitié envers notre président, et à s'entretenir fréquemment avec lui par lettres. Il lui écrit de Prusse, le 15 août 1751, « Regardez-moi comme l'habitant du Nord qui vous est le plus attaché », et il est sincère (4). Ce qui est mieux encore, il le met au courant de ses faits et gestes, lui

(1) Cf. Appendice, p. 413.

(2) Cf. *id.*, p. 415, note 4.

(3) Cf. H. Lion, *les Tragédies et les Théories dramatiques de Voltaire*, Paris, 1886, p. 189.

(4) Il aime Hénault, il « est autant son admirateur que le roi de Prusse »; il « le sait par cœur »; il prend la liberté « avec quel vrai respect! » « de n'être pas de son avis sur deux ou trois bagatelles »; il affirme qu'il y a dans l'abrégé « plus de profondeur, de raison et de finesse que dans tout ce qu'on a écrit sur l'histoire de France ».

parle de *Catilina*, discute avec lui sur quelques points d'histoire (1) et ne cesse enfin de le consulter à propos du *Siècle* qui va paraître. La lettre suivante d'Hénault est particulièrement intéressante à ce titre : « Voltaire, écrit-il au comte d'Argenson, m'a envoyé son livre en me priant de lui envoyer des critiques, c'est-à-dire des louanges. J'ai beaucoup hésité à lui écrire, parce que je crains de le contredire et que, d'un autre côté, je voudrais bien que son ouvrage fût de façon à être admis en ce pays-ci et qu'il l'y ramenât. C'est le plus bel esprit du siècle, qui fait honneur à la France et qui perdra son talent quand il aura cessé d'y habiter, mais c'est un fou que la jalousie en a banni. Tel qu'il est pourtant, il faudrait, s'il est possible, le mettre à portée d'y revenir, et cet ouvrage en pourrait être l'occasion. C'est ce qui m'a déterminé à lui envoyer des remarques... Je n'ai rien vu de comparable ailleurs, ni pour la gloire du roi, ni pour celle de la nation (2). »

C'est à la fois dans l'intérêt de la France et dans celui de Voltaire qu'il souhaite le retour de ce dernier, et c'est pourquoi, au risque de le blesser quelque peu, il lui adresse des observations, des corrections, qui pourront permettre à l'ouvrage d'être admis « en ce pays-ci » (le *Siècle* avait d'abord paru à Berlin) et d'y ramener son auteur. L'auteur du *Siècle* réclame d'ailleurs une critique minutieuse du livre. Hénault s'exécute aussitôt, mais après avoir usé, comme il convient, de quelques précautions oratoires : « Si c'est bien sérieusement, mon cher confrère, lui écrit-il, que vous me demandez mon avis sur votre *Siècle de Louis XIV*, je vous le donnerai de même,

(1) Cf. Appendice, p. 417 et suiv.

(2) 31 décembre 1751. Cf. édit. Moland, la lettre du 8 janvier 1752, et la note.

et avec l'intérêt que mon estime et mon amitié pour vous me font prendre à votre réputation. » C'était se mettre en bonne posture pour jouer son rôle de correcteur. Il le joue non sans quelque malice. Ainsi il loue Voltaire de ne donner à l'ouvrage que le simple titre de *Siècle de Louis XIV*, puisqu'il n'est ni une histoire, ni un abrégé, et ne contient guère qu'une « légère superficie » des choses, « comme ce que sait à peu près tout homme du monde qui a entendu raconter les événements de ce beau règne » ; ainsi, tout en reconnaissant qu'on lit l'ouvrage « avec beaucoup de plaisir et qu'on ne saurait le quitter une fois qu'on l'a commencé », il reproche joliment à son ami de n'avoir pas toujours parlé assez sérieusement des choses sérieuses : « Mme la duchesse de Bourgogne disait à Mme de Maintenon, que par amitié elle appelait sa tante : « Ma tante, on se moque de tout ici, cela m'est insupportable. » Vous pourriez bien un peu vous attirer ce reproche, et quoique les hommes ne méritent peut-être guère d'être traités sérieusement, le genre de l'histoire, qui parle à la postérité, demande un ton sérieux. On disait que Mme de Chastillon se parait pour écrire à son amant; que devez-vous faire, monsieur, vous qui écrivez pour la gloire : c'est une maîtresse qui ne vous manquera jamais, tout au plus quelque passade. A cette réflexion générale, j'en joins une seconde, qui regarde la religion : Je ne parle pas de la catholique, mais de la *Religion*. Il n'y a pas un païs, pour peu qu'on y laboure la terre, qui n'en reconnaisse une, et les hommes sensés n'approuveront jamais que cet article soit traité avec indifférence ou avec légèreté (1). »

(1) Cette citation, comme celles qui vont suivre, est tirée d'une lettre inédite du président à Voltaire de la fin de 1751, et concernant le *Siècle de Louis XIV*. (Papiers du château de Carrouges.)

Il en vient alors aux remarques particulières. Il y en a une quarantaine, les unes très courtes, les autres assez longues. Beaucoup sont de simples affirmations, qui paraissent un peu sèches, et comme brutales et hautaines, par cela même qu'elles sont des affirmations... et qu'elles sont adressées à un Voltaire. Redressant des faits qu'il croit ou sait inexacts, le président se contente de noter la faute sans parer toujours ses critiques de fleurs inutiles. Il en est même quelques-unes qui font sourire : Hénault y prend vraiment trop à cœur son rôle de juge. Il ne se gêne pas en effet pour trouver telle réflexion « assez commune », telle autre « ni bien placée, ni bien dite, ni bien neuve » ; tel mot lui paraît peu convenable, telle phrase mal venue, tel fait peu exact. Il n'est que juste d'ajouter qu'il n'a pas toujours tort, loin de là. Si l'on s'étonne qu'il « demande en grâce » à Voltaire de changer au chapitre XIII le portrait de Monsieur, sous prétexte que « cela peut se dire au coin du feu, mais ne s'écrit pas », comment ne pas l'approuver par contre d'écrire à son illustre correspondant à propos de la conversion de Turenne de telles lignes : « Au nom de Dieu effacez ces mots : « il « s'était fait catholique sans qu'on eût pu jamais savoir le « motif de son changement », et ceux-ci aussi « qu'il avait « beaucoup d'obscurités dans sa conduite comme dans ses « discours ». Ce n'est pas là le M. de Turenne que nous connaissons... Jamais on ne vous pardonnera ce trait par lequel il semble que vous vouliez dédommager les calvinistes de son abjuration. » Il se fâche presque, lui si doux de tempérament.

Il se fâche en réalité, quand il dit plus loin : « Pourquoi en voulez-vous aux grands hommes? Voilà encore le grand Condé que vous dégradez parce qu'il vint mourir à Fontainebleau. Je conviens que c'était être trop courtisan,

mais on pardonnait l'ivresse de Caton. » Et il poursuit sa tâche, signalant les omissions, les erreurs, les expressions peu heureuses, ou bien discutant sur les faits exposés. On rencontre même des observations d'ordre général, comme celle-ci, et qui fera quelque effet sur Voltaire : « Craignez que l'on ne vous reproche de n'avoir fait de Louis XIV qu'un roi de théâtre et un général en peinture : ce n'est sûrement pas votre intention, mais le parallèle avec le prince d'Orange achève de porter cette idée dans l'esprit des lecteurs, de même que la manière dont vous parlez des Français, surtout quand vous les comparez aux autres nations, est bien loin de la passion que l'on a d'ordinaire pour ses compatriotes. » Enfin, après avoir réfuté une critique faite dans le *Siècle* à son abrégé (au sujet des paroles qu'il prêtait à Louis XIV s'adressant à milord Stairs) et fait quelques dernières remarques, il s'empressait de « quitter son masque » et de laisser là cette « critique » qui est pour lui une « mascarade ». Il ne s'y est astreint d'ailleurs que pour répondre au devoir de l'amitié et « à la distinction avec laquelle Voltaire l'a préféré à de meilleurs juges en lui envoyant un des quatre exemplaires » qui sont à Paris. Il en a ressenti une légitime fierté. Et il promet son concours pour le second volume.

Voltaire répond à Hénault presque aussitôt ce mémoire reçu. Cette lettre est connue : c'est celle du 8 janvier 1752. Il se pique d'avoir les plus grandes obligations envers lui, et aussi « la plus tendre et la plus vive reconnaissance » à son égard. Tout en l'assurant qu'il profite de la plus grande partie de ses remarques, il discute déjà sur trois ou quatre d'entre elles ; il nous donne ses théories sur l'histoire, qu'il veut rendre avant tout dramatique ; il affirme que s'il a écrit son ouvrage en « philosophe libre »,

il ne lui est pas échappé un seul trait contre la religion; et il termine en suppliant Hénault de « l'honorer de ses remarques sur le second volume », et en le chargeant de flatteurs hommages pour le comte d'Argenson et le marquis de Paulmy.

Or, comment résister à un homme qui vous écrit : « Vous qui avez bâti un si beau palais, mettez quelques pierres à ma maisonnette? » Le président reprend donc la plume du critique. Mais il ne la reprend qu'après avoir comblé de louanges Voltaire sur ce second volume et regretté que dans le premier tome, où il y a « une empreinte d'ironie tant sur le maître que sur la nation qui blesse bien », il n'ait pas traité Louis XIV comme dans celui-ci : « Ici au contraire toutes les figures s'éclairent mutuellement, ou plutôt elles sont toutes éclairées par le principal personnage qui semble les rendre illustres et heureuses (1). » Suivent trente remarques, dont la plupart ont une médiocre importance. Mais Voltaire, qui ne songe qu'à obtenir l'autorisation d'imprimer le *Siècle* en France et aussi à revenir à Paris, Voltaire qui a besoin du président et de ses amis, ne sait comment le remercier : il se met en frais d'explications pour lui, exposant ses vues sur le « monument » qu'il a voulu ériger à la vérité et à la patrie, espérant qu'on n'en prendra pas les pierres pour le lapider et se flattant que son correspondant et critique ne se bornera pas « à l'avoir éclairé ». « Je voudrais, dit-il, que la postérité sût que l'homme du royaume le plus capable de me donner des lumières a été celui dont j'ai reçu le plus de marques de bonté (2). » Quatre jours après, nouvelle lettre, et nouvelles coquetteries à Hénault, auquel il renvoie par sa nièce ses deux volumes où

(1) Lettre inédite de janvier 1752. (Papiers du château de Carrouges.)
(2) Cf. lettre du 28 janvier 1752. (Édit. Moland.)

il a « réformé », autant qu'il l'a pu, tout ce que le président avait eu la bonté de « remarquer »; il lui dit ou plutôt lui redit que si le *Siècle* peut paraître en France, c'est à lui qu'il le dédiera « par la raison que si Corneille vivait » c'est à lui qu'il dédierait une tragédie; il lui annonce qu'il a « adouci les teintes » de l'article sur Turenne, qu'il s'est efforcé de « respecter la vérité », de « rendre notre patrie respectable aux yeux de l'Europe »; il espère que le président lui obtiendra l'autorisation tacite de publier l'ouvrage en France; il se plaint qu'il y ait plus de tolérance à l'étranger pour les auteurs et pour les livres, et il termine ainsi : « Voyez, mon cher et illustre confrère, si vous voulez avoir le courage de me servir; en ce cas vous me procurerez un très grand bonheur, celui de vous voir (1) ».

Il n'était pas au pouvoir d'Hénault, pas même à la portée de d'Argenson, de rendre un tel service à Voltaire. Celui-ci le savait bien. Il ne parle plus de la chose dans sa lettre du 25 février, où il demeure tout aussi affectueux et aimable pour le président. Cette lettre roule sur les mémoires de Dangeau, une correction faite au *Siècle* sur le conseil d'Hénault, la conversion de Turenne, le roi de Prusse, sa santé et celle de Mme du Deffand (2). Elle est

(1) Lettre du 1er février 1752 (édit. Moland). Il ajoutait en note, fort habilement : « Que je vous demande pardon d'avoir dit qu'il y avait quarante à cinquante pas à nager au passage du Rhin, il n'y en a que douze... Croyez-moi, encore une fois, j'aime la vérité et ma patrie. Je vous prie de le dire à M. D'Argenson. »

(2) Cf. Appendice, p. 423 et suiv. Elle était une réponse à des lignes du président, écrites le 13 février, et où on lisait, après une vive défense de Dangeau, ces mots : « Si vous l'aviez lu, vous n'auriez pas fait dire au roi, à son souper, que la reine d'Espagne avait été empoisonnée (ce que M. Dangeau n'a jamais dit); vous n'auriez pas écrit que le dauphin fut porté dans le même char à Saint-Denis avec ses père et mère... Vous y auriez vu que le grand Condé mourut à Fontainebleau. L'article de M. de Turenne est un peu adouci : vous en faites encore un homme qui sacrifie sa religion à son

des plus intéressantes. Malheureusement, il faut attendre jusqu'au 25 juillet et au 26 août pour pouvoir lire à nouveau Voltaire. Il avait envoyé au président par M. Denis « un nouvel exemplaire » du *Siècle*, avec ses corrections et additions. D'où une lettre d'Hénault, le 1er août, où celui-ci lui adressait ses remerciements avec une série de remarques, nullement froissé ou déconcerté (car il s'y attendait) de voir que Voltaire n'a tenu compte, malgré ses protestations de respectueuse estime, que d'un petit nombre des premières observations. Il revenait d'ailleurs sur certaines d'entre elles, non sans raison (Voltaire finira par lui donner satisfaction), et il en ajoutait encore une trentaine qui portaient, elles aussi, comme les précédentes, sur des détails d'un intérêt secondaire pour la plupart. C'est à cette lettre et à ces remarques que Voltaire répond de Potsdam le 26 août, intitulant ses lignes : « Remerciement, Docilité, Reconnaissance et Remontrance. » Il s'y explique sur une dizaine des observations d'Hénault, sans corriger au reste, à beaucoup près, autant qu'il l'affirme, parle de son histoire de la guerre de 1741, de nouveaux documents qu'il a reçus pour le *Siècle* et finit, comme à l'ordinaire, par une habile flatterie : « Mon Dieu ! que Mézerai est bas et dur, que Daniel est insipide, et que je voudrais être jeune et travailler sous vos ordres (1)! » Rien ne lui coûte pour s'attacher le président et manifester

ambition, à la bonne heure! Cependant il avait été fait maréchal général dès 1660. Cherchez-lui d'autres motifs humains que ceux de l'ambition puisque vous ne voulez pas qu'il se soit converti de bonne foi, ou plutôt croyez, Monsieur, qu'il y avait longtemps qu'il y pensait, et comme je l'ai dit, qu'il n'était retenu que par la considération de Madame sa femme. Voilà ce que j'ai entendu dire à M. le duc du Maine, à M. le comte de Marsan, au maréchal de Villeroi, à M. de Lassay, à Mme la maréchale de Noailles qui fourmillait d'anecdotes que j'ai eu grand soin de recueillir. » (Cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*, p. 165.)

(1) Cf. Appendice, p. 428.

ses affectueux sentiments à l'érudit qu'il conviait continuellement à collaborer à son *Siècle*.

Et il était sincère. Son amitié augmentait en effet, comme il arrive souvent, avec l'influence de celui-ci. Nous savons de quelle faveur jouissait le président auprès de la reine. Le roi, de son côté, le traitait avec « beaucoup de bonté (1) ». Il était, grâce aussi sans doute à la protection du duc de Nivernais (le principal acteur avec la Pompadour du Théâtre des petits appartements), un des rares privilégiés qui purent assister dès la seconde année à ces représentations : il eut même la bonne fortune de trouver un jour son tabouret marqué à son nom, ce qui était pour rendre jaloux les plus illustres. Au reste son intimité avec le duc rehaussait singulièrement son prestige, intimité qui persista même, par suite d'une correspondance assidue, quand celui-ci partit comme ambassadeur à Rome (1740) (2).

(1) Cf. Luynes, *Mémoires*, ix, 42.

(2) On lit dans une lettre inédite du duc à Hénault, datée de Rome (mars 1750) : « Vous ne me parlez pas de votre santé, et cela est bien malhonnête à vous sachant l'intérêt que ma femme et moi nous y prenons, et je vais vous en dire des nôtres pour vous mieux faire sentir toute la vilenie de votre procédé... Faites-moi la grâce de ne jamais douter de la tendre et fidèle amitié qui m'attache à vous pour la vie. » (*Papiers de Carrouges.*) Et dans une lettre, également inédite, du dessinateur C. Cochin, lors du fameux voyage où il accompagna en Italie, avec Soufflot et l'abbé Leblanc, le marquis de Vandières, frère de Mme de Pompadour, dont il s'agit de faire l'éducation artistique pour le mettre à même de diriger un jour les Beaux-arts, nous rencontrons ceci : « Leur (il s'agit de M. le duc et Mme la duchesse de Nivernais) bonté pour moi a semblé prendre un nouvel accroissement à la fin de notre séjour à Rome, ce que j'ai cru pouvoir être l'effet d'une nouvelle recommandation de votre part en ma faveur. » Hénault l'a non moins vivement recommandé aussi au cardinal Passionei. La reconnaissance de Cochin est sans bornes. De Venise, où il est maintenant, et où l'ambassadeur de France le reçoit à merveille, il raconte par le menu au président ses faits et gestes, ajoutant « Je lui (à l'ambassadeur) dois le plus profond respect pour toutes sortes de raisons, mais ce qui l'augmente encore est la haute estime qu'il témoigne pour vous, Monsieur; votre livre est toujours sur sa table; c'est sa principale occupation dans les longs loisirs que lui laisse son rang d'ambassadeur. » (15 juin 1751, *idem.*)

Hénault met le prince au courant de toutes les nouvelles littéraires, répond à toutes les questions, quand il ne les devance pas, traite même dans une lettre, à la demande de l'ambassadeur, de la difficulté respective de la tragédie et de la comédie. Le duc de son côté tient le président en grande considération, même quand l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, par un reste sans doute d'ardeur juvénile, se mit un moment à honorer de sa protection une demoiselle du corps de ballet de l'Opéra (1) (il est vrai que c'était alors, comme aujourd'hui, du meilleur ton) ; il le met en rapport avec le cardinal Passionei, lui conseille d'envoyer son *Abrégé* à ce dernier, se déclare prêt à faire les démarches nécessaires pour ouvrir au président les portes de l'académie de la Crusca, lui envoie enfin de longs et précieux renseignements sur le marquis Otieri, auteur d'une *Historia dei grandi avvenimenti in Europa per la successione alla monarchia di Spagna dopo la morte di Carlo II*, qui intéressait fort Hénault.

Le président est enchanté, enchanté du duc, enchanté des renseignements, enchanté du cardinal Passionei, avec lequel il est entré en grand commerce de lettres, et bientôt aussi enchanté, par l'entremise de ce dernier, du pape

(1) Salley, secrétaire du comte de Maurepas, beau-frère de Nivernais, écrit à ce dernier : « Le président Hénault n'a pas débuté si magnifiquement que quelques-uns le pensaient auprès de Mlle C. L'abbé de Bar qui, comme votre Excellence sait, aime cette petite personne, a les yeux ouverts sur les démarches du président Hénault, et soit que Mlle C. ait un peu perdu du goût qu'elle avait pour lui ou qu'elle ne veuille pas déplaire à l'abbé, elle n'a pas témoigné d'empressement fort vif au président ». (Cité par Perey, *op. cit.*, p. 270.) — Cette anecdote nous remet en mémoire ces mots de Voltaire à d'Argenson (novembre 1752) : « Je ne suis pas comme le président Hénault qui disait qu'il était quelquefois fort aise de manquer son rendez-vous ». A cette même date de 1749, d'ailleurs, en septembre, la reine écrivait à la duchesse de Luynes (Cf. *Mémoires de Luynes*, x, 432) : « Et mon pauvre président, que fait-il? Il y a à parier qu'il s'attendrit; si c'est pour Dieu, tant mieux, mais cela est bien incertain ».

même. Il lui a écrit le 26 septembre 1749 et lui a fait présenter son *Abrégé* par le cardinal Passionei. Le 24 février 1750 Benoit XIV s'excuse de ne l'avoir pu lire encore. Il envoie deux ans plus tard au cardinal, qui lui a remis de nouveau un exemplaire de l'*Abrégé* (le sien propre, — il en réclamera aussitôt un autre à Hénault), une lettre fort aimable pour le président et que Passionei fera parvenir à ce dernier : elle est datée du 19 février 1752. En août, il en adresse une directement à Hénault, non moins élogieuse, bien qu'un peu vague et banale, mais où le président pouvait lire avec délices ces lignes : « Nous souhaitons très sincèrement de trouver les occasions essentielles de vous donner des marques plus distinctes de la vérité de ces sentiments, et pour les attester nous vous accordons avec toute l'effusion de notre cœur la bénédiction apostolique (1). » Et le cardinal Passionei continuait à correspondre avec « l'illustre Français » auquel il avait envoyé le bref de canonisation de la bienheureuse mère de Chantal qui était en latin, selon l'usage, et avait été composé par lui. D'après une lettre que cite de Luynes (2) on peut juger de la joie du cardinal, le bref ayant été approuvé par notre président. Tous deux font assaut de civilités. Le cardinal tire vanité de l'amitié d'Hénault. Le président est fier de l'amitié du prélat. Toutes ces relations, tous ces succès, dont le Tout-Paris d'alors n'ignorait rien, ne le laissent pas indifférent. Son autorité dans les salons en profite largement, et il y tient plus qu'on ne saurait dire.

Toujours fidèle aux Brancas, assidu par suite chez le

(1) Cette lettre, comme celles auxquelles nous avons fait allusion précédemment, se trouve dans les papiers de Carrouges. Elles n'ont pas grand intérêt.

(2) Cf. *Mémoires* (appendice à l'année 1752).

comte de Forcalquier et la comtesse, veuve du marquis d'Antin, celle que Mme du Deffand appelle avec raison la *Bellissima* et à tort la *Bêtissima* (1), il est souvent aussi l'hôte de la duchesse de La Vallière qu'il aime, comme il dit, parce qu'elle lui « fait amitié » (2), ou de la princesse de Talmont, belle, spirituelle, vaniteuse, bizarre et même extravagante personne, dont l'humeur changeait au moindre vent au point de la rendre parfois sans déférence pour ses supérieurs, sans égard ni politesse pour ses égaux, sans douceur et sans humanité pour ses domestiques (3), capable au demeurant de générosité, même d'héroïsme; on le rencontre surtout, bien entendu, dans le salon de Mme du Deffand, qui est le sien en somme.

Car la marquise a un salon à cette heure. Depuis quelque temps, ses voyages et ses séjours à Sceaux sont devenus moins agréables, donc moins fréquents. Le président ne peut ou ne veut plus l'y accompagner aussi souvent, se permettant de délaisser — pour une reine il est vrai — une altesse sérénissime très fatigante par les soubresauts de son caractère. Les lettres de Mme de Staal à Mme du Deffand laissent percer à plusieurs reprises le dépit que la duchesse du Maine éprouve de cet abandon d'Hénault, à la fois volontaire et involontaire. Quant à la marquise, pour demeurer à Paris, elle se retranche chaque jour davantage derrière les occupations de son ami. La

(1) C'est à elle que Saint-Foix a dédié les *Grâces*, sans la nommer, pour qu'elle ait le plaisir de voir que tous la devineraient. Et on la devina en effet. C'est elle aussi qui, ne pouvant obtenir la séparation après un soufflet reçu sans témoin de son mari, rentre chez elle, le va trouver, lui rend son soufflet en lui disant : « Voilà votre soufflet, Monsieur, je n'en sais que faire. » — Ses relations avec le président demeureront toujours très affectueuses; ils fréquenteront beaucoup l'un chez l'autre. Il y aura même entre eux souvent un commerce poétique. (Cf. plus loin, p. 190.)

(2) Cf. Lescure, *op. cit.*, I, p. 13.

(3) Cf. *id.*, II, p. 738.

duchesse finit par être furieuse contre les deux. On le sent bien par les lettres que Mme de Staal leur adresse en son nom. Ainsi elle écrit à la marquise : « Ne pourriez-vous point engager le président, qui chemine si volontiers, à faire ici une course légère et à vous y amener » ? ou ceci : « Si votre santé et les dispositions du président le permettent », ou encore; « Il (le président) aurait pu vous y (à Sceaux) déposer, faire ses tours à Versailles ou ailleurs, et revenir vous prendre »; ou enfin : « Son Altesse Sérénissime a reçu une lettre du président, tout agréable et point satisfaisante; il dit qu'il ne peut être plus de trois jours hors de Paris. Vous savez ce qui en est, mais on s'excuse comme on peut » (1). Hénault fait la sourde oreille et continue à envoyer lettres sur lettres. Quant à Mme du Deffand, elle ne se sent plus la force de vivre aussi constamment sous le toit de l'altière, autoritaire et orageuse duchesse. Et elle s'efforce de secouer, autant que possible, le joug de cette servitude dorée, maintenant qu'elle n'a plus besoin, comme jadis, du pavillon d'une illustre intimité pour faire oublier ses erreurs passées.

A cet effet, sans doute, elle transportait cette année même, et tout d'abord sans rien dire à la duchesse, ses pénates de la rue de Beaune à la rue Saint-Dominique, au couvent Saint-Joseph. Elle y trouvait le double avantage d'un prix modeste et d'une de ces protections tacites comme les couvents en accordaient alors, dans une partie profane de leurs bâtiments, aux personnes de qualité. Il ne s'agissait en aucune façon de faire son salut et de se donner corps et âme à la religion. On venait simplement chercher un asile plus calme et plus tranquille à l'ombre de ces saintes maisons, et une retraite sûre, sinon loin des

(1) Cf. Lescure, *op. cit.* Lettres de Mme de Staal (27 août, 30 août, 12 septembre et 15 décembre 1747).

joies, du moins loin des bruits de ce monde. Il y avait une sorte de plaisir raffiné, de ragoût délicieux, à vivre sa vie ordinaire, moins qu'orthodoxe parfois, près de ces lieux faits pour le recueillement et la prière, et qui semblaient exhaler comme une odeur de dévouement et de dévotion. De là vint le succès de ces *établissements,* dont l'intérêt et l'égoïsme étaient les seuls mobiles et où le sentiment religieux, il faut l'avouer, n'entrait pour rien. Or, parmi ces couvents, le couvent Saint-Joseph, fondé par Mme de Montespan qui y faisait de fréquentes retraites, et dont les annexes avaient abrité la princesse de Talmont, Mlle Ferrand, Mme de Vassé, d'autres encore qui ne fuyaient du monde que ce qu'elles n'en voulaient plus avoir et ne cherchaient parfois à échapper aux passions que pour mieux se donner à leur passion, convenait parfaitement à Mme du Deffand, qui espérait y trouver des ressources suffisantes contre cet ennui auquel, quoi qu'elle fît et imaginât, elle ne pouvait échapper — quand elle y échappait! — que par la présence et la conversation de ses amis.

Ceux-ci la suivirent naturellement, dans son nouvel appartement, dont ils admirèrent tous la moire jaune, et les nœuds couleur de feu, et purent apprécier à leur juste valeur les vastes et moelleuses bergères. Elle saura vite attirer d'autres visiteurs. Pour le moment le cercle est encore restreint, et on se réunit surtout le lundi, à souper. A côté d'Hénault, nous retrouvons de vieilles connaissances : Formont toujours modeste et toujours dévoué, le plus assidu des amis de la marquise; Pont de Veyle, toujours galant; le chevalier d'Aydie, toujours sympathique, malgré des digestions un peu pénibles qui troublent parfois ses humeurs. De nouveaux personnages surgissent : surtout Montesquieu, à la fois galant et grave, badin et profond,

grand homme qui est aussi un « bon homme », comme écrira le chevalier d'Aydie (1), et d'Alembert, qui commence vers 1746 à prendre sur l'esprit de la marquise une influence prépondérante, le « prodigieux et aimable » d'Alembert, comme disait un autre habitué des soupers du lundi, le comte des Alleurs (2), ambassadeur de France à Constantinople, homme d'un esprit cultivé et supérieur, si passionné pour la philosophie de Bayle, que Voltaire l'appelait « âme de Bayle ». Avec M. de Cereste (frère cadet de Mlle de Brancas) un des hommes les plus estimables des temps, voilà l'élément français. Mais quelques étrangers de marque faisaient aussi de plus ou moins longues apparitions dans le salon de la marquise : ainsi M. de Bernstoff (3), ministre de Danemark, que ses connaissances, sa galanterie discrète, son esprit, rendaient d'un commerce fort agréable; le baron Scheffer, envoyé de Suède, homme aimable au suprême degré, si parisien qu'il pleurait à la seule pensée d'un prochain départ (4): l'Anglais Williams Pulteney, le Genevois Saladin, qui se vantait d'aimer mieux que tout autre Mme du Deffand, ayant « moins besoin de variété et de dissipation (5) », quelques-uns encore. C'était là, comme on voit, une société, et des correspondants de choix : car la marquise, pendant les absences des uns, après le départ des autres de Paris, pendant ses propres voyages, entretenait avec eux tous, français et étrangers, la plus assidue des correspondances, et ne cessait pas un instant de demander (de réclamer pour mieux dire) ou de donner des nouvelles. Et c'était bien là aussi des éléments incomparables pour

(1) Lescure, *op. cit.*, I, p. 192.
(2) Cf. *id.*, p. 117.
(3) Cf. *id.*, p. 124.
(4) Luynes, *Mémoires*, XII, p. 112. (Cf. aussi Lescure, *op. cit.*, I, p. CVI.)
(5) Cf. Lescure, *id.*, I, p. 136.

ce salon littéraire et diplomatique, que rêvait la marquise depuis si longtemps et qui existait maintenant en réalité.

Tout cela cependant faillit un instant être compromis. Non certes par la mort de M. du Deffand, qui ne fit qu'assurer à la marquise, sinon plus de liberté (elle se considérait comme veuve depuis longtemps), du moins une aisance plus grande, mais par son caractère et sa santé mêmes. Elle subit vers le milieu de l'année 1752 une crise terrible. Au moment où, sans savoir pourquoi, un ennui et un découragement profonds minaient son âme trop tôt désabusée de tout, elle s'aperçut avec terreur que sa vue faiblissait. Les sensations s'exagéraient vite en elle. Elle se croit, elle se sent déjà aveugle. Aussi cherche-t-elle un remède dans un séjour assez prolongé en province et à la campagne. Le changement (il en était toujours ainsi en elle) lui réussit tout d'abord; puis l'ennui et le mal reviennent. Elle y fait diversion par des déplacements, par sa correspondance, par des projets; elle songe déjà à faire entrer d'Alembert à l'Académie. Puis, prise de nouveau par la nostalgie de Paris, elle y rentre bien vite après une année d'absence, pour recueillir la succession mondaine de la duchesse de Sceaux (1), diriger le plus aristocratique des salons, centre du bon ton et du bon goût, dispensateur et régulateur des opinions, et passer aussi, hélas! par les épreuves les plus douloureuses, les pires tortures d'amour-propre et de cœur... sans parler de la cécité, qui sera bientôt un fait accompli.

Son retour coïncidera justement avec la nomination d'Hénault comme surintendant de la maison de la reine. Jusqu'en 1752, celui-ci, malgré l'influence grandissante de d'Alembert et ses fréquentes diversions, reste l'ami le

(1) Elle en a appris la mort avec une indifférence aussi grande que d'Alembert avait mis de sécheresse à la lui annoncer.

plus intime. C'est, en somme, le maître de la maison; maître de maison dont le seul tort était, aux yeux de quelques-uns plus susceptibles, comme Montesquieu, de se donner trop également, ce qui pouvait passer pour de l'indifférence, à tous les habitués du lieu. « Parlez aussi de moi, écrit Montesquieu à la marquise, à ce président qui me touche comme les grâces et m'instruit comme Machiavel, qui ne se soucie point de moi parce qu'il se soucie de tout le monde, et dont j'espère toujours acquérir l'estime, sans pouvoir espérer les sentiments. Je n'aurais jamais fini si je voulais suivre cette phrase, mais c'est assez le désobliger pour le mal que je lui veux (1). » Et de même le chevalier d'Aydie, qui aimait « beaucoup » le président, avait peur de l'aimer « peut-être gratuitement (2) », et ne pouvait toutefois s'en défendre. « On ne doit pas regimber contre son penchant et chercher par de vains sophismes que l'amour-propre inspire à se détacher des sentiments que nous concevons pour les gens qui nous plaisent. » Il gardait donc « sans scrupule » tous ceux qu'il avait pour Hénault. D'ailleurs tous les amis de la marquise professaient pour lui ces mêmes sentiments. Ils avaient pour l'aimable vieillard, dont le mérite ne leur échappait pas, les attentions les plus flatteuses. Momentanément ou définitivement éloignés de Paris, ils considéraient comme un devoir, quand ils ne lui écrivaient pas directement, de s'enquérir de sa santé et de lui adresser leurs compliments ou leurs respects.

Un seul semble avoir médiocrement sympathisé avec lui, c'est d'Alembert. Honnête homme, mais entêté de liberté, et suffisamment égoïste, fasciné quelque temps par l'esprit de la marquise, il ne pardonnait pas au prési-

(1) Cf. Lescure, *op. cit.*, I, p. 130.
(2) Cf. *id.*, p. 188.

dent d'avoir eu la bonne fortune d'avoir connu et estimé avant lui Mme du Deffand, et peut-être d'avoir été aimé. Car s'il ne l'a pas aimée lui-même « à la folie » comme il s'en vante quelque part, il l'a aimée réellement comme il savait aimer, c'est-à-dire dans la mesure convenable à un homme épris de géométrie et de gloire. Il n'est donc pas étonnant qu'il entre quelque dédain, le dépit aidant, dans sa manière de parler d'Hénault; il dit le plus souvent « votre président », non sans une nuance de pitié; il n'est pas indulgent, et il est parfois très peu aimable à son égard, lui prêtant même des procédés indignes d'un homme aussi bien élevé. Non qu'il n'ait parfaitement raison, certes, de répondre à la marquise qui lui avait demandé de parler dans le discours préliminaire de l'Encyclopédie (déjà imprimé du reste, ce qui lui rendait la chose impossible) de l'*Abrégé chronologique* : « Pensez-vous de bonne foi, Madame, que dans un ouvrage destiné à célébrer les grands génies de la nation et les ouvrages qui ont véritablement contribué au progrès des lettres et des sciences, je doive parler de l'*Abrégé chronologique* (1)? » Mais le ton avec lequel il parle du livre laisse percer une sourde hostilité (2) : « C'est un ouvrage utile, j'en conviens, et assez commode, mais voilà tout en vérité (3). » ; et plus loin : « Celui qui fera l'article Chronologie dans l'Encyclopédie est bien libre de dire ce qu'il voudra du président; mais cela ne me regarde pas, et je n'entreprendrai même pas d'en parler, parce que je n'y pourrais dire autre chose sinon que son livre est utile, commode, et s'est bien vendu. Je doute que cet éloge le contentât. » Au reste il avoue qu'il a été « choqué à

(1) Cf. Lescure, p. 157.
(2) Cf. *id.*, p. 155.
(3) Cf. *id.*, p. 158.

l'excès du ressentiment » que le président lui a témoigné à cette occasion. « Je lui ai envoyé mon livre sur les Fluides, il n'a pas seulement daigné m'en remercier. » Voilà un ressentiment bien vif, qu'un ressentiment qui se manifeste par un retard de quelques jours dans l'accusé de réception d'un livre! L'amour-propre de d'Alembert n'est pas moins chatouilleux, il faut l'avouer, que celui d'Hénault.

Bref, il ne l'aimait guère. Cela se voit facilement. Le président l'agace, l'énerve. Il va même jusqu'à écrire à Mme du Deffand qu'il n'ira la voir, à son retour, qu'aux heures où elle sera seule, où il pourra ne pas rencontrer Hénault. Sous la mauvaise raison qu'il donne (le désir d'éviter ses reproches), se cachent d'autres motifs plus sérieux, plus réels du moins. Si on lit entre les lignes, on voit percer en lui une inconsciente jalousie contre l'homme qui a occupé et occupe encore auprès d'une femme jugée entre toutes aimable et spirituelle une place trop intime, et dont le passé le gêne quoi qu'il en ait; il y a aussi, à coup sûr, de la part de cet homme de lettres, fier, et à juste titre, de sa fonction, une secrète et vive antipathie pour ce robin, ce courtisan, cet homme de société qui se mêle d'écrire, tout en laissant surtout paraître en lui la qualité — et les qualités — d'homme du monde. Il ne se donne pas la peine d'essayer de le connaître à fond. Il ne sent pas battre le cœur de l'homme et n'en saisit pas la réelle intelligence sous la vanité un peu naïve de l'auteur, plus apparente du reste que réelle. Était-ce un crime après tout (en admettant que le président ait fait lui-même solliciter d'Alembert par Mme du Deffand) de demander place pour un livre loué et encensé par tous dans un discours sur les lettres et les lettrés en général, en tête d'une encyclopédie, quand il ne savait pas encore

au juste ce que devait contenir ce discours, et quand il pensait, non sans raison, avoir fait plus qu'œuvre solide et commode, œuvre originale aussi? Quel homme de lettres, j'en appelle à d'Alembert même, est à l'abri de telles faiblesses?

Du salon de Mme du Deffand, nous passons directement chez Hénault même; de sa vie mondaine et amicale nous allons tout naturellement à sa vie de famille. Quelque répandu qu'il soit en effet dans les sociétés, il est souvent chez lui, où non seulement il reçoit avec une généreuse magnificence, mais encore sait vivre avec ses proches et se replier sur lui-même. Non qu'il eût ce que nous appelons communément aujourd'hui une vie de famille, la chose n'existant guère à cette époque dans un certain monde, mais il avait un très sincère et très vif attachement pour ses nièces et n'aimait rien tant que se trouver avec elles. Il en avait trois : Mmes de Jonzac, d'Aubeterre et de Tillières. Les deux dernières étaient ses véritables nièces, puisqu'elle étaient filles de la fameuse Mme de Jonzac, sa sœur, morte en 1727; la première, (c'était une demoiselle Colbert) n'était qu'une nièce par alliance, mais il avait déjà pour elle une préférence marquée. C'était d'ailleurs le meilleur des oncles, bien qu'il fût un peu jaloux et ombrageux dans son amitié; un oncle assez malheureux, l'été, quand la campagne ou les eaux le séparaient, pour de longs mois parfois, de son entourage préféré. Aussi leur écrivait-il fréquemment à ces nièces aimables et aimées, et avec quelle affectueuse sollicitude, on peut s'en convaincre par la centaine de lettres qui subsistent de cette correspondance (1).

Elle s'y fait jour à chaque page, presque à chaque

(1) Elles se trouvent au château de Carrouges et vont de l'année 1749 à l'année 1761. — Que sont devenues les milliers d'autres? On ne sait.

ligne; même les impatiences ou les reproches, quand il s'en trouve, touchent encore par les sentiments qu'ils témoignent. Il ne cesse de s'inquiéter de la santé de ses « reines », chères, aimables, et adorables reines; il leur prodigue ses protestations d'attachement et les supplie fort de « ne pas pousser trop loin l'héroïsme champêtre » (10 octobre 1750), il cherche tout de suite dans leurs lettres la date de leur retour, il combine ses projets de voyages de façon à pouvoir les retrouver ici ou là, il les réclame chez lui; enfin, il les aime infiniment, et, chose assez rare, il les aime non seulement pour lui, mais encore pour elles-mêmes. Le 6 octobre 1749, il écrit à Mme de Tillières : « Vous êtes bien bonne de me parler de moi dans une lettre qui ne devrait être faite que pour me confier vos peines. Les succès de vos enfants me font un plaisir extrême; ils sont tout mon objet » ; le 3 novembre 1750 à Mme d'Aubeterre : « Ce que vous me mandez de monsieur votre frère est fort heureux; cela me prive à la vérité du plaisir de vous rendre dans le moment quelque léger service, mais je vous aime encore au delà de cela. » Et toujours il finit en les embrassant mille et mille fois du plus tendre de son cœur; et il faut voir ses inquiétudes quand l'une ou l'autre est malade, comme il arriva à Mme de Jonzac en 1752! L'alerte fut vive pour le président.

C'est qu'il a décidément un faible pour celle-ci. C'est à elle, qui voyage d'ailleurs davantage, étant une inséparable de la princesse de Turenne, que le plus grand nombre des lettres sont adressées. Hénault est même quelque peu jaloux de la princesse, et s'il montre cette jalousie avec bonne humeur, il la montre toutefois. Il s'efforce sans cesse de stimuler la tendresse de Mme de Jonzac; il se met en frais de coquetterie pour elle, jeune encore (elle s'était

mariée en 1736), et que le monde et ses plaisirs attiraient tout naturellement. C'était d'ailleurs une des plus jolies femmes de son temps. Le président s'amuse à la taquiner sur son caractère, un peu froid en apparence et pas assez expansif à son goût. La susceptibilité perce souvent. Ainsi le 20 juillet 1750 : « Adieu, agréable reine, aimez-moi, je vous conjure; n'en soyez point malade, mais songez que je le serais si vous me forciez d'en douter », et le 10 novembre : « Mon premier mouvement est de ne rien négliger de ce qui peut prouver mon attachement; l'amitié est un sentiment trop précieux pour qu'il ne mérite pas d'être recherché à quelque prix que ce soit, mais le moindre mécompte rejette bien loin, et la retraite est en proportion des avances qu'on a faites. » Cette susceptibilité ne dure guère au reste. Ainsi la même lettre nous le présente qui a poussé le zèle envers sa nièce jusqu'à lui trouver un locataire pour un des appartements de son hôtel; et dans les suivantes il étage combinaisons sur combinaisons pour aller la rejoindre à la campagne, lui écrivant par exemple : « Si cela (les arrangements) subsiste, je vous en aimerai, s'il est possible, mille fois davantage; sinon il faudra me résoudre à vous aller aimer à Tillières. Vous savez ce que M. de Brou disait à sa femme en l'épousant : « Madame, si vous êtes raisonnable, je vous rendrai heureuse, mais si vous ne l'êtes pas, vous le serez encore. » Et constamment il la désire où il est, se plaignant à Mme de Tillières quand Mme de Jonzac, « qui écrit régulièrement ailleurs », le néglige un peu, et regrettant d'autant plus alors l'éloignement de ses autres nièces : « Je n'ai rien à ajouter, mande-t-il à Mme de Tillières, au regret que j'ai de ne vous point avoir ici : cependant la vie est bien courte, et si l'on faisait l'addition des heures que l'on passe avec les personnes que l'on aime, on serait

tout étonné de trouver le compte bien court. On veut pourtant vivre, et les goutteux craignent de mourir. » (25 nov. 1751).

Tout goutteux qu'il est, ses pensées et ses soins vont invariablement aux Tillières, aux Jonzac, aux d'Aubeterre. Même de Plombières, où il s'ennuie mortellement, il cherche à les distraire, à les occuper par ses lettres, en leur donnant mille témoignages de son affection. Aussi le 3 juillet 1750 s'efforce-t-il d'amuser Mme de Jonzac — et il y parvient — en lui racontant les prouesses de son mari qui « s'est signalé dans les fêtes qu'il a données à Mme de Belzunce : feux d'artifice, illumination de tout le grand bain, des promenades au loin », et en lui faisant la description plaisante des choses et des gens, « le curé tout aussi bossu que quand il a été fait prêtre, la papeterie peu fêtée, mais la filerie en grande vogue parce que l'on a ouvert des promenades au delà qui vont au bout du monde, toujours un ruisseau à côté de soi et des rochers sur la tête qui font appétit de se noyer ou de se précipiter. Ah! qu'une grande passion aurait beau jeu ici! des torrents, des échos, une solitude qui répond à toutes les folies de l'âme; mais quand on n'a point de tout cela, on n'y voit que l'abandon total de la nature, et le désespoir d'y être. » De retour à Paris, accablé de fatigue, il « demande la permission » à Mmes de Jonzac et de Tillières de leur écrire à toutes deux ensemble (16 août) et les assurant « l'une et l'autre qu'il les aime de tout son cœur, et que n'ayant point de secret pour toutes deux, elles ont un droit égal à sa confiance », il les divertit par le récit de son voyage et, entre autres, de son séjour en Suisse, de sa traversée du Jura, « montagnes à pic qui s'élèvent à mesure qu'on les monte et qui brisent les hommes et les équipages ». « Enfin je suis arrivé à Paris,

le 13, plus ennuyé des chemins et des postillons que vous ne pourriez l'être du sermon d'un jésuite ou d'un mandement de M. de Meaux. Celui-ci me vient de préférence dans la pensée, parce que j'en suis frais émoulu et que je lui ai vu prendre les eaux de Plombières avec un embonpoint de nourrice et des couleurs de quinze ans. »

Les lettres se succèdent plus charmantes les unes que les autres. Rien de plus capable d'enchanter même les nièces les plus difficiles. Il s'ingénie pour leur être agréable, comme il faisait et fait encore pour Mme du Deffand, à saisir au vol les nouvelles et à les leur transmettre au plus vite. Il lui faut d'importants motifs pour ne pas prendre la plume, et il s'excuse bien vite de n'avoir pu le faire. « Vous avez bien raison, écrit-il le 1er juillet 1752, à Mme de Tillières, et je n'aurais nulle excuse auprès de vous, moi qui suis si exact, si je n'avais eu à la fois deux malades à soigner, M. d'Argenson et moi. Il a eu une attaque de goutte très forte, et je l'ai gardé pendant huit jours, au bout desquels la fièvre m'a pris et un assez gros rhume : vous savez que c'est ma maladie favorite. Mais, grâce à Dieu, il est assez bien pour pouvoir partir aujourd'hui pour Compiègne, et moi pour vous écrire. » Et le président d'épuiser consciencieusement toute la matière des mille riens dont il a pu être informé : « Le parlement s'assembla hier et fit quelques menus décrets de prise de corps, mais cela ne fait plus une nouvelle. Le roi partit pour Compiègne. » — Après le roi, un mot sur la reine, puis sur Mesdames, puis sur le dauphin et la dauphine, puis sur Mme de Jonzac, puis sur la commission des évêques. « La commission des évêques continue à s'assembler : personne, à commencer par eux, ne sait à quoi cela aboutira. » Viennent ensuite quelques lignes sur ses projets et lectures : « Je prévois que ce sera pour le mois d'août que

sera mon voyage de Tillières; il n'y a pas de moment où je ne souhaite y être, mais je ne sais comment il se fait que les hommes les moins occupés soient si peu les maîtres de leur temps. Je me suis mis à relire Plutarque; il faut un peu changer de lecture comme de compagnie. J'ai voulu me dépayser, et je trouve partout que les passions gouvernent le monde. Adieu, adorable reine; heureux qui comme vous a su soumettre les siennes de bonne heure, et qui n'a rien à regretter ni à réparer! J'embrasse de tout mon cœur M. de Tillières et ma chère nièce. »

Ce n'est donc pas à tort qu'il appelle souvent ses lettres « de vraies gazettes » : celle, par exemple, du 18 septembre 1752, où il descend jusqu'aux détails les plus minutieux sur ce qui se passe à la cour et nous donne en courant cette amusante anecdote : « Mme de Pompadour, en passant hier par l'appartement, rencontra M. du Barail, vice-amiral. Elle voulut lui faire une honnêteté et lui dit que le roi était content de lui. Il s'inclina, et puis quand elle fut passée, il demanda : « Qui est cette femme-là? » Vous m'avouerez que cela est un peu marin; les gens de terre sont plus instruits. » Une autre fois, tout en regrettant de ne pas savoir « faire de nouvelles », il en remplit sa lettre, et nous parle tour à tour d'un capucin devenu soldat aux gardes et ne redevenant capucin que pour en débaucher deux autres et les enrôler; d'un curé qui se perd dans une procession, du jeu de la reine, d'un livre qu'il lit tandis qu'il garde la chambre, des affaires du clergé, d'une Mme de Rosen enfin qui est venue le voir et dont il dit : « Elle a bien l'air d'une honnête femme, mais il me semble que l'on voit qu'elle a été la femme d'un joueur qui ne mange plus que sur de la vaisselle argentée : elle a un certain empressement d'indigence et son fils a un embonpoint outré, comme on voit la charité

qui donne à têter. En un mot c'est de l'honneur de province. » Et de même dans bien d'autres. En effet, il excelle à nous mettre au courant des affaires du jour, sans oublier celles de l'Académie (1); il indique les bénéficiaires des gouvernements, des pensions, des gratifications; il nous renseigne sur les faits et les gestes des personnes de son cercle (2); enfin il raconte, comme il sied à un oncle qui se sait chéri de ses nièces, les divers petits incidents de sa vie, assez mouvementée d'ailleurs, et leur ouvre tout son cœur à chaque instant.

On aime à le suivre dans ses conversations écrites parce qu'ainsi on le connait mieux, soit que tel jour il fuie les fêtes et la foule et se réfugie chez le duc de Luynes à Dampierre plutôt que de suivre la cour, soit que tel autre l'existence mêlée de plaisir et de recueillement que l'on mène à Versailles l'attire de préférence, soit enfin que sa santé ou les circonstances le conduisent aux eaux ou à la campagne. Les lettres sont pleines d'anecdotes, de réflexions, et de discrètes moqueries; tout cela entremêlé de citations latines ou françaises. Il ne se lasse pas de se mettre en frais d'amabilité et de bonhomie spirituelle pour ses adorables nièces, qui attendent ses pages avec impatience. Et comment penser que Mme de Jonzac n'ait pas reçu avec le plus vif plaisir une lettre comme celle-ci, datée du 21 juillet 1751? « J'ai été quinze jours à Com-

(1) A propos de la mort de l'abbé Terrasson, il écrit le 10 octobre 1750 : « Or, vous savez que l'on ne parle pas de nous quand nous sommes quarante, et que quand nous sommes trente-neuf, nous faisons la nouvelle du jour. »

(2) Le 5 juillet 1752, longue lettre sur Mme de Marsan, M. de la Boissière, son jardin et son « temple »; M. de Forcalquier, Maurepas, Mme du Deffand « qui se croit campagnarde, comme des Yveteaux, qui allait dans les champs avec une pannetière couleur de rose et des moutons pleins de pompons »; non moins longue lettre le 9, encore sur Mme de Marsan, puis sur Mme de Turenne et M. de Bouillon, le Parlement, etc., etc.

piègne, adorable reine, et trois ou quatre à Séchelles; tout cela fait du mouvement, quelquefois de l'amusement, peut-être de l'ennui, mais une irrégularité dans les postes qui a fait que j'ai reçu votre lettre plus tard que je n'aurais dû. J'ai retrouvé Paris fort seul. La Bruyère a dit que la cour ne rendait pas heureux, mais qu'elle empêchait qu'on ne le fût ailleurs, et moi j'éprouve que le cahot qui importune quand on y est, fait que la solitude paraît plus grande quand on n'y est plus; mais tout compté il vaut mieux être chez soi... J'ai assisté en revanche à la profession d'une carmélite, où j'ai pleuré comme je pleurais autrefois à *Ariane :* le moment où elle s'est couchée sur un tapis de fleurs, celui où elle est venue embrasser sa mère qui était présente, celui où elle est venue demander la bénédiction de la reine étaient fort attendrissants, et ce qui est bien moral, c'est qu'en sortant de là et en levant son voile, elle a montré un visage riant et où le bonheur était peint... » Comment croire que le léger badinage, mêlé de sérieux, de celle du 8 octobre 1751, l'ait laissée indifférente? « Hélas, adorable reine, le rhume me condamne à d'éternelles peines! Alcide, c'était l'amour, mais à moi n'appartient pas tant d'honneur. Je suis comme vous m'avez laissé. On me parle à tous moments de Fontainebleau : il y aura des divertissements sans nombre, un Inconnu avec des intermèdes de toutes sortes, mais comme j'ai peur que nos maîtres ne s'y amusent pas, je ne veux pas, moi leur sujet, aller m'en donner l'air : l'ennui qu'on va chercher est bien pis que celui qu'on ne peut éviter. » Et après lui avoir recommandé d'acheter le nouveau Moréri en deux volumes qui « contient tous les hommes connus depuis Adam » et grâce auquel, en y joignant un dictionnaire géographique, « on en aura tout autant qu'il faut quand

on sait se modérer », il se désole avec elle de l'état de santé de Mme de Turenne : « Ce n'est point assez pour les personnes que l'on aime de n'être point inquiet pour leur vie. »

Il y a trop d'agrément, certes, et il y a aussi trop d'affection dans une telle correspondance pour qu'elle n'ait pas fait les délices de celles qui la recevaient. Et puis, le président ne pare-t-il pas ses « reines » de toutes les qualités? ne leur prodigue-t-il pas les douces paroles? Ne connaît-il pas l'art des fins hommages, des délicates et délicieuses flatteries? Ne sait-il pas en quelque sorte caresser avec sa plume? Oui, c'est plus qu'un oncle parfois, c'est un véritable père pour elles trois. On sent qu'avec Mme du Deffand, les de Luynes, le comte d'Argenson, la reine, Mme de Castelmoron enfin (cette gradation s'impose), elles sont le tout de son existence.

CHAPITRE IV

DE LA SURINTENDANCE DE LA MAISON DE LA REINE AUX DERNIÈRES ANNÉES

(1753-1764)

Hénault en 1753 : sa faveur et ses honneurs. — Hénault surintendant de la maison de la reine; les affaires religieuses et l'affaire des jésuites; l'affection de Marie Leczinska à son égard. — Hénault et les siens. — Hénault et d'Argenson. — Sa vie mondaine; Hénault septuagénaire; les salons de la maréchale de Luxembourg, de Mme de Rochefort, du prince de Conti, de Mme de Mirepoix, de la princesse de Beauvau. — Le salon de Mme du Deffand : l'élection de d'Alembert à l'Académie; Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse. — Les rapports de la marquise et d'Hénault avec Voltaire. — Grave maladie du président en 1763.

Voilà donc notre président surintendant de la maison de la reine. Nous sommes en 1753 : il a soixante-huit ans. Tour à tour et tout ensemble poète, chansonnier, auteur dramatique, il a vu son *Abrégé chronologique* consacrer sa réputation. Il est riche, fort riche même, et reçoit de façon magnifique dans son vaste et luxueux hôtel de la rue Saint-Honoré (1) (dont sa nièce Mme de Jonzac fait les honneurs), si magnifiquement que la chronique mentionne les fêtes et dîners qu'il donne (2) ; il a beaucoup

(1) M. Perey en fait la description, d'après les renseignements de M. G. Mas. Cf. *op. cit.*, p. 360. Il suffit de dire que l'hôtel est vraiment seigneurial.

(2) Luynes, par exemple, nous raconte que le 25 août 1752, jour de la saint-Louis, Hénault donna un grand dîner à plusieurs de ses collègues de l'Académie; il cite ses « illuminations » parmi les plus belles (septembre 1754), ajoutant que celui-ci se distingue toujours par la beauté de ses fêtes;

d'amis, et, qui mieux est, quelques-uns excellents, hommes ou femmes, qui l'aiment et qu'il aime vivement; il vit dans une société d'élite; on le choie partout où il fait l'honneur et le plaisir de se rendre; il n'a pas renoncé à la galanterie; il reste jeune malgré l'âge et quelques indispositions; sa conversation, ses lettres font les délices de ceux qui peuvent en jouir; il écrit déjà ses mémoires; il continue à travailler, s'isolant dans sa riche et vaste bibliothèque; enfin, après avoir eu et avoir encore une haute situation parmi les parlementaires, il a fait plus que prendre pied à la cour : il a une charge, et des plus importantes, et vit dans l'intimité de la reine. N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour être heureux?

Et il semble bien qu'alors, malgré quelques moments de tristesse, malgré ses rhumes et fluxions, malgré les maux réels et « les maux chimériques » de la vie de Paris, il l'était suffisamment. Quel homme était plus et mieux entouré d'affection! Ne trouvait-il pas, chez lui des neveux et nièces pleins de respect et de soins, à la cour la sollicitude éclairée et inquiète d'une duchesse et d'une reine? Paris ne lui offrait-il point, sans parler du reste, ici les agréments et l'attrait de l'esprit, de l'amour-propre et de l'habitude, là les attentions constantes, la sensible et sincère, autant que discrète, amitié de la femme aimée, de celle dont on se sait, dont on se sent aimé pour soi?

Il n'en est pas encore, en tous cas, au point d'être dégoûté des honneurs. Il les aime, et de toutes sortes. Et il

il raconte encore (septembre 1756) que le président reçut somptueusement à l'occasion de la noce des Brissac : « musique, grand souper, feu d'artifice, tout réussit à merveille ». — La duchesse de Luynes écrira à Hénault : « J'aime assez qu'après avoir parlé de vos brillants soupers, vous disiez tout de suite : « Je vis comme un capucin. » De là je conclus que vous divertissez votre âme, et avez quelquefois soin de votre corps. » Cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*, lettre du 15 février 1763.

faut bien croire que la Providence n'est pas si injuste qu'on le veut dire, puisqu'elle les lui prodigue et l'en accable en quelque sorte, grâce à son *Abrégé chronologique*, à son art de plaire et à la faveur toujours croissante de la reine. Suivons les dates, qui sont éloquentes. Il obtient en avril 1755 le droit d'aller à Marly « tant qu'il lui plaira », dit Luynes, qui ajoute : « C'est vraisemblablement une grâce accordée plutôt à la personne qu'à la charge » ; et bientôt, il est logé au château même, ce qui est une grâce plus insigne encore. Hénault en est fier. « Loin que ce fût une des prérogatives de ma charge, écrit-il dans ses mémoires, le roi voulut bien dire que c'était pour moi seul ; mes prédécesseurs n'avaient été logés qu'au grand commun. » Pour sentir tout le prix de cette faveur et ne pas sourire du contentement naïf du président, il faut avoir un peu vécu par l'imagination dans toute cette société éprise des plus frivoles distinctions. Hénault d'ailleurs, par éducation, par habitude, et par intérêt, n'en pouvait pas faire fi plus que d'autres, courtisans, financiers ou hommes de lettres. Il sera non moins heureux quand, à la demande de la reine, le roi lui accordera en juillet 1756 les entrées de sa chambre. Les honneurs académiques eux aussi, et cela ne se comprend pas moins, ne le trouvent pas insensible. Lui qui faisait partie, dès la création même, de la Société des lettres et des arts de Nancy, dite Académie de Stanislas (1750), il est nommé, en août 1755, en même temps que d'Alembert, par la reine de Suède, membre de l'Académie des belles-lettres : l'honneur était d'autant plus considérable, qu'aucun membre étranger n'y avait encore été admis. La même année, en décembre, il est de notre Académie des inscriptions et belles-lettres. En 1759, le roi de Prusse le fait entrer à l'Académie de Berlin. Il ne fut pas, il est vrai, de

l'Académie de la Crusca, le duc de Nivernais n'étant pas resté suffisamment à Rome pour faire les « démarches » nécessaires; mais le malheur n'était pas grand.

Tout cela ne va pas, il faut l'avouer, sans les tracas et les ennuis qui en sont comme la rançon nécessaire. Et il en a d'autres aussi de par son *Abrégé chronologique* ou sa charge de surintendant. S'il peut être satisfait de l'accueil qu'a reçu l'*Abrégé* dont la quatrième édition a paru en 1752 et dont il en prépare presque aussitôt une cinquième (d'autres suivront encore), il n'échappe pas au sort commun des auteurs. Il n'échappe pas non plus à l'amour-propre de la caste. Il n'en a pas toutefois autant que d'Alembert se plait à l'imaginer dans l'intérêt de sa cause. Il ne lui tiendra pas rigueur de n'avoir pas parlé de l'*Abrégé* dans la préface de l'Encyclopédie, même d'en avoir parlé un peu sèchement, un peu injustement, dans l'article « Chronologique » (1). Il n'avait pas l'amour-propre rancunier. Il ne l'avait même pas, à vrai dire, aussi susceptible que la plupart (dont d'Alembert); car les critiques n'altèrent en rien son humeur. Il sait y répondre, nous le verrons, avec un calme parfait, réfutant longuement ou acceptant avec reconnaissance, quand il y a lieu,

(1) D'Alembert semble avoir conscience lui-même d'ailleurs de n'avoir rien fait, ou à peu près, pour sauvegarder l'amour-propre du président. « J'y dis, écrit-il à la marquise le 11 octobre 1753, que nous avons en notre langue plusieurs bons abrégés chronologiques : le sien, un autre qui vaut pour le moins autant, et un troisième qui vaut mieux. Cela n'est pas dit si crûment, ainsi ne vous fâchez pas. Il trouvera la louange bien mince, surtout la partageant avec d'autres; mais Dieu et vous, et même vous toute seule, ne me feraient pas changer de langage. » Et huit jours après, revenant sur ce sujet : « Ne vous effarouchez pas trop de ce que je vous ai mandé sur l'article chronologie (il met *chronologie* au lieu de *chronologique*). *Je crois bien que le président Hénault ne m'en remerciera pas;* il le devrait pourtant ». Et il se pique de ne l'avoir pas sacrifié à deux abrégés qu'il dit meilleurs, ce qui ne fait pas honneur ou à sa sincérité, ou à ses connaissances historiques. (Cf. Lescure, *op. cit.*, I, p. 179.)

les observations. Il les provoque même souvent. Sa courtoisie égale son érudition et son aisance dans la discussion. On n'y voit jamais en tous cas, comme pour tant d'autres, une vanité exaspérée et agressive. Et cela prouve, quand ce serait la seule conclusion à en tirer, que son amour-propre ne résistait ni à ses scrupules d'historien, ni à son respect pour la vérité ; que ni l'âge ni ses nouvelles fonctions ne l'empêchaient de revoir son ouvrage et de chercher à le perfectionner chaque jour.

D'autant que sa surintendance lui occasionnait certaines contrariétés et amenait avec elle de réelles difficultés. Et tout d'abord, par cela même qu'elle augmentait encore, si possible, la confiance de la reine, et donnait à Hénault ses grandes et petites entrées, presque à toute heure, elle le prenait et l'occupait singulièrement. C'est qu'aussi il fut plus qu'un surintendant. Il fut l'homme de confiance, le confident, le conseiller de Marie Leczinska et de son entourage. Par suite, il eut souvent des passes plus que délicates à franchir. Mais, nous le savons, il aimait à se mêler aux événements, à en tenir dans sa main quelques fils, à y jouer même son rôle (et parfois non des moindres), tout en restant à l'écart, se contentant du plaisir d'aider ses amis et de faire briller pour eux seuls ses talents. Le chevalier d'Aydie avait raison à peu de chose près, qui écrivait à Mme du Deffand : « Quant à notre président, c'est l'aide de camp des ambitieux : il aime à voir de près leurs passions, leurs manœuvres, leur gloire. C'est un spectacle très digne des considérations d'un philosophe assez sage pour ne pas entrer trop avant dans la mêlée, et si aimé, si considéré de tous les partis (1) ! »

(1) Cf. Lescure, *op. cit.*, I, p. 229.

Hénault redoute en effet le grand jour. Il n'aime pas non plus la cour pour elle-même. Son éclat l'offusque ; tout ce bruit ne lui va guère. Il ne s'y rend que par devoir et parce qu'il sait qu'après les brillantes réceptions il y aura place pour les causeries intimes. Toutes les fois qu'il le peut il se réfugie à Dampierre, chez le duc de Luynes, au lieu de suivre la cour dans ses voyages. Au milieu de la foule, il reste toujours un peu intimidé. Il ne parvient pas à prendre l'aplomb nécessaire. C'est pourquoi il a aimé les rôles de second plan et a sacrifié pour l'ordinaire ses ambitions légitimes ou même son amour-propre à son repos et à sa tranquillité. Ce qui arriva après sa nomination au poste de surintendant en est un exemple frappant. Il n'épargne rien d'abord pour obtenir l'entière jouissance des droits inhérents à sa charge et qu'avaient négligés ses prédécesseurs : à savoir les droits d'ameublement et de signature. Il fournit les preuves de ces droits, les expose à M. de Saint-Florentin, mais comme des obstacles surgissent, qu'il faudra lutter, parler, paraître en public peut-être, il préfère au bout d'un mois sa quiétude aux différents avantages sur lesquels il était en droit de compter, et abandonne toutes démarches (1).

Il n'en remplit pas moins, bien entendu, ses fonctions avec une grande exactitude. S'il se trouva trop âgé pour acheter sa charge et faire ainsi tort à ses héritiers (on réserva à la veuve de M. de Rieux 5,000 livres sur les 15,000 que rapportait la place), il ne mit jamais son âge en avant, du moins pendant les premières années, pour délaisser son poste. Le plus difficile pour lui était assurément de maintenir l'indispensable équilibre dans le budget de la souveraine qui, avec une cassette particulière de cent mille

(1) Cf. Luynes, *Mémoires*, novembre 1753.

francs, devait faire face à toutes les dépenses : or son inépuisable charité lui coûtait cher. En 1762-1763 le président aura bien de la peine à arranger les choses. La reine pourtant, qui adorait le jeu du cavagnole, l'avait réduit de moitié. Le trésorier de la reine, Bonneval, a échoué auprès de M. Boullongue, contrôleur général des finances ; Hénault, lui, n'échoue pas : il obtient l'argent demandé. Mais, hélas! cet argent ne suffit pas. La reine en réclame encore. Hénault arrive à tout arranger. Il fait faire à la reine un mémoire détaillé de ses dettes, ou plutôt le fait avec elle, et tout finit par être payé sans que le « détail », « rentes de pension et argent avancé par les premières femmes de chambre », soit connu du roi. La reine, qui en aurait été « honteuse », comme elle l'écrivait, est ravie de son surintendant (1).

Celui-ci lui est plus précieux encore comme conseiller et confident, comme surintendant moral en quelque sorte. C'est à lui qu'elle s'adresse dans les cas graves (2), c'est lui qu'elle consulte toujours, c'est à lui enfin qu'elle confie ses sentiments les plus secrets. Le dauphin, qui subit l'influence de sa mère, ne cesse de réclamer lui aussi les conseils d'Hénault (3). Or les temps sont singulièrement agités. La guerre, née entre le parlement et le clergé par suite des instructions rigoureuses données au sujet des bil-

(1) Cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*, les lettres de cette époque.

(2) A en croire le marquis d'Argenson (*Mémoires*, édit. Rathery, février 1756), c'est lui qui inspira à la reine cette réponse au roi qui lui demandait d'accepter Mme de Pompadour pour dame d'honneur : « Sire, j'ai un roi au ciel qui me donne la force de souffrir mes maux, et un roi sur la terre à qui j'obéirai toujours. » Ce n'était pas trop mal, vraiment, pour un homme que le même marquis a appelé tout à l'heure « une bonne caillette, quoique avec l'esprit des belles-lettres ». (Décembre 1747.)

(3) Le dauphin aimait beaucoup l'histoire ; il disait qu'elle « donnait aux enfants des leçons qu'on n'osait pas faire aux pères ». Hénault fit pour lui un mémoire sur le nom à donner à l'enfant que la dauphine mettra au monde en septembre 1753 et qui mourra au berceau (le duc d'Acquitaine).

1560891

lets de confession (1), en 1746, par le nouvel archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, était entrée en 1753 dans une phase nouvelle. N'ayant pas consenti à enregistrer des lettres de Louis XV qui condamnaient leurs arrêts (arrêts pris contre les curés qui par obéissance aux ordres de l'archevêque de Paris avaient refusé les sacrements à ceux, laïques ou ecclésiastiques, qui étaient accusés de jansénisme ou contraires à la Constitution *Unigenitus,* et ne pouvaient par suite produire de billets de confession signés « d'un prêtre approuvé » comme on disait), les parlementaires avaient été exilés en plusieurs villes du royaume. Le roi, à l'instigation du comte d'Argenson, avait institué pour faire office de parlement une chambre des vacations. « Un homme de cour me rapporte, dit le marquis d'Argenson, dans ses *Mémoires*, que mon frère se met à découvert plus que jamais sur toutes ces affaires et qu'il paraît entièrement l'auteur de ce terrible coup d'État... Les pièces, mémoires et lois sont sorties de sa boutique visiblement... L'on dit que le président Hénault a été son ouvrier et que cela est bien écrit (2) ». Voilà qui semble tout d'abord étrange. Et deux mois plus tard environ, nouvelle mention du président : « J'ai entendu parler hier le président Hénault qui se mêle beaucoup des affaires de cour; il déclame (Hénault déclamant!) contre le parlement et assure que cette compagnie n'a aujourd'hui d'autre dessein que de renverser l'autorité royale, et que si elle revient c'en est fait de la puissance royale en France (3). »

Bien qu'on sache que le marquis d'Argenson n'est pas

(1) Le Journal de Barbier donne d'intéressants détails sur l'histoire de ces billets de confession dans la première partie du dix-huitième siècle. Jansénistes et molinistes les exploitèrent tour à tour à leur profit, à leurs heures de puissance.

(2) Cf. *op. cit.*, 15 novembre 1753.

(3) Cf. *id.*, VIII, 213.

favorable au président (son frère, le comte, aime trop Hénault pour qu'il l'ait en grande affection), les renseignements sont assez précis pour qu'on en tienne un certain compte. Mais l'exagération est évidente. De telles paroles jurent avec le caractère du président. Ce qu'on peut croire, c'est que celui-ci, jugeant réellement l'autorité royale menacée, faisant taire par la persuasion du comte d'Argenson et l'influence de la reine, comme aussi par des scrupules religieux excessifs, ses sentiments de parlementaire, avait cru devoir prendre fait et cause, sinon contre le parlement, du moins pour le pouvoir souverain et les droits de l'Église (1). Pour lui, les parlementaires dépassent la mesure; ils sont « les victimes des fanatiques auxquels ils sont associés » ; il écrit un jour à une de ses nièces : « C'est un moment critique pour l'autorité, c'est-à-dire pour notre bonheur » ; mais il se laisse si peu emporter à des paroles violentes contre les parlementaires, qu'il est de ceux qui cherchent à tout concilier. Quelques mois à peine s'écouleront qu'il sera chargé par le roi de trouver un terrain d'entente entre les parlementaires et le fougueux Christophe de Beaumont.

Le chartrier du château de Carrouges renferme deux brouillons de lettres d'octobre 1754, incomplets d'ailleurs, où Hénault rapporte, on ne sait à qui, deux entrevues qu'il eut avec l'archevêque et qui roulèrent, d'une part sur le danger imminent que courait la religion, de l'autre sur les moyens de la sauver. Pour le premier point, l'entente fut facile. Le second était plus délicat: la question des billets de confession y était en jeu. Le

(1) Il y en eut même quelques-uns pour lui attribuer, deux ans après, une brochure intitulée : *Réflexions d'un avocat sur les remontrances du Parlement de Paris, du 27 novembre* 1755. Elle était de l'abbé Capmartin de Chaupy. — (Cf. Barbier, *Journal*, iv, 151).

président eut beau redoubler d'efforts pour amener l'archevêque à renoncer à ses billets, pour lui faire comprendre « qu'après tout ils n'étaient pas d'un usage indispensable, quoique le motif le fût », pour l'amener « à sacrifier des pratiques utiles, mais non essentielles », il ne put que « l'ébranler » par ses raisons. Il en vint alors à une autre proposition qui pouvait, à son sens, mettre fin à cette grave affaire. Elle consistait à faire renvoyer de Paris par ordonnance royale tous les prêtres interdits ou vagabonds, les « agissants et les fanatiques », ceux qui étaient étrangers au diocèse, enfin les « jansénistes déguisés », c'est-à-dire tous ceux qui étaient susceptibles de donner sans les garanties nécessaires pour l'autorité diocésaine les billets de confession. Les billets de confession pourront subsister, mais « leur défaut n'emportera pas le refus de sacrement ». La conséquence? C'est que « le refus de donner des billets ne causant plus de scandale, ce ne sera plus la peine de refuser d'en donner, et que par cette conduite on désarmera ceux qui ne cherchent que des prétextes pour renverser l'Église ».

L'archevêque lut et relut le projet, le loua vivement, mais le trouva impossible à exécuter, vu le nombre des prêtres déguisés qui étaient à Paris et le nombre plus considérable encore de ceux qui, n'étant attachés à aucune paroisse, ne relevaient de personne. Le projet « n'était acceptable qu'à la condition de renouveler les pouvoirs de tous les prêtres et de les déclarer nuls faute de la part de ces prêtres d'avertir le curé avant de se transporter chez le malade ; défense devait être faite en outre à tous les curés de confesser hors de leur paroisse sans la permission du curé du lieu. » Dans ce cas une révocation générale des pouvoirs des ecclésiastiques s'imposerait. Hénault discuta longtemps sans pouvoir convaincre l'archevêque

que cette révocation générale ferait une « trop grande nouvelle ». Celui-ci tint bon. Hénault finit par résumer ainsi, de guerre lasse, leur conversation : « Vous consentez donc, Monseigneur, à ne plus refuser les sacrements faute de billet, pourvu que le roi ordonne l'expulsion de tous les prêtres qui sont dans ce cas (c'est-à-dire interdits, etc.), et en renouvelant vos pouvoirs avec la clause nouvelle ». L'archevêque de répondre « qu'il y consentirait sitôt que le roi en ferait la proposition (1) ».

Mais Louis XV, sous l'impulsion de Mme de Pompadour qui redoutait que le parti dévot ne devînt trop puissant, s'était déjà retourné vers le parlement et négociait sous main avec lui. La hautaine opiniâtreté de Christophe de Beaumont l'irritait d'ailleurs. Des personnages considérables s'entremirent de côté et d'autre. Le parlement est bientôt rappelé, l'archevêque de Paris exilé quelque temps à son tour, mais sans être jamais en disgrâce. Des transactions surviennent au sujet des billets de confession. D'ailleurs cette guerre terminée, d'autres surgissent constamment. Le clergé et le parlement, l'autorité royale et le parlement ne cessent d'être aux prises. Et le jour est proche où parlementaires et philosophes, unis ensemble pour cette tâche, arracheront enfin, au grand désespoir de l'archevêque et du parti de la reine, la suppression de l'ordre des jésuites à un pouvoir qui, ballotté tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, selon les événements et ses craintes, promit et refusa maintes fois la chose avant d'avoir la force de l'exécuter.

Le coup fut rude pour la reine, et pour le président

(1) Le président ajoute ces lignes intéressantes : « Je lui dois la justice que je n'ai jamais vu tant de candeur, tant de crainte de jeter le roi dans l'embarras, tant de sécurité des bontés du roi et de son amour pour la religion, ni en même temps tant de résignation aux ordres de la Providence, si elle a résolu de l'éprouver. »

par suite. Ils avaient tout fait, chacun selon son pouvoir, pour tâcher d'y parer. La correspondance de la reine est pleine de lamentations sur les dangers qui menacent les Pères, de remerciements à Hénault pour des mémoires envoyés en faveur de ceux-ci et des consultations données sur tel ou tel point, pour de petites ambassades, assez embarrassantes, dont il s'est tiré à son honneur. La pauvre reine, sans autorité ni crédit, est forcée d'agir contre l'entourage du roi par des moyens détournés, qui ne lui inspirent d'ailleurs qu'une médiocre confiance. Elle s'en désole, car l'avenir lui semble bien noir. « Tout ce que l'on voit pénètre de douleur, tout va de mal en pis; religion, autorité du roi, tout s'en va comme si cela devait être, sans que personne s'y oppose. La main de Dieu est visiblement appesantie sur nous (1) ». Aussi s'en faut-il de peu qu'elle n'ose parler un jour, dire ses craintes, exprimer ses sentiments tout haut, devant le maître lui-même : « Votre lettre m'a fait frémir, mon cher président; je n'ai jamais été si tentée de ne pas garder le secret, devinez devant qui? devant le roi lui-même. Qu'en arriverait-il? il verrait les choses comme elles sont, et en même temps votre attachement ». La révélation de leurs secrètes négociations n'eût pas été sans doute pour satisfaire Hénault, qui recommande bien à la reine de brûler ses lettres. Il consentait à aider Marie Leczinska et l'archevêque de Paris, le « saint archevêque », comme elle disait, à sauver les jésuites malgré les conseillers du roi, la favorite et le roi même, mais de là à se déclarer publiquement leur avocat, il y avait loin. S'il devient chaque jour, sous l'incessante pression de la reine, plus soucieux des choses religieuses, il n'en a pas la dévotion fanatique et intolé-

(1) Cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*, p. 337.

rante. Le sort de la religion ne lui paraît pas, comme à elle, étroitement uni à celui des disciples de Loyola. Ami d'un grand nombre de philosophes, dont il repousse d'ailleurs avec Mme du Deffand certaines idées, il sait comme eux par où sont attaquables les doctrines jésuitiques. Mais il croit pouvoir distinguer parmi les jésuites les vrais serviteurs de la religion, et surtout il croit que ce serait une faute capitale que de chasser du pays tant d'hommes instruits, honneur des belles-lettres, les meilleurs des érudits et des éducateurs. Voilà, à coup sûr, avec ses sentiments religieux, les mobiles véritables auxquels il a obéi en s'efforçant sous le manteau d'empêcher l'acte irrémédiable qu'il prévoyait. Le doute n'est pas possible à qui connaît ses mémoires. Il y a là une page, une de ses meilleures, qui prouve toute sa sincérité et toute son honnêteté en cette affaire (1).

Ces graves événements, qui faisaient naître cette sorte de stratégie en sous main et comme de petits complots politiques entre la reine et le président, auraient encore resserré, s'ils avaient pu l'être, les liens d'affectueuse sollicitude d'une part, de dévouement respectueux de l'autre, qui les unissaient. Dans les lettres de Marie Leczinska, comme dans celles de la duchesse de Luynes, le nom du président revient constamment. On y trouve même de singulières effusions de cœur qui ne laissent pas d'étonner : on se demande parfois si on ne rêve pas en lisant certaines phrases de la duchesse concernant la souveraine et Hénault (2). Toutes deux, au reste, font assaut de bonté et

(1) Cf. deuxième partie, ch. IV, p. 358.

(2) Cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*, lettre du 12 décembre 1753 : « Il faut donc, mon cher président, que ce qu'il y a de plus élevé vous fasse des avances... Il y a une attaque de goutte (éprouvée par le comte de Noailles, neveu du président) que l'on croyait qui pourrait vous y (à la cour) rappeler; mais, en même temps, nous le craignons, les sentiments que vous inspirez tiennent beaucoup de l'amour pur, étant toujours prêt à sacrifier son bonheur et son plaisir à tout ce qui peut convenir à votre santé et à votre repos. » Cf. aussi,

de soins envers lui. Si la reine ne l'emporte pas sur sa dame d'honneur, il n'y a certes point de sa faute. On ne peut témoigner plus de préoccupation pour la santé d'un ami. Il n'y a pas une lettre où elle ne lui adresse les plus vives recommandations. Cela fatigue même à la longue. Elle entre dans d'infimes détails, qui, si on ne la connaissait point, feraient plus honneur à son cœur qu'à son intelligence. Ici elle le supplie de se garder des poêles roulants; là elle le prie de consulter son médecin Helvétius pour ses rhumes. Bientôt il n'est plus question que de ces malheureux rhumes. Elle gronde le président de ne pas assez se reposer, de trop travailler, de ne point dormir son saoûl; elle redoute pour lui le moindre froid. Elle aime mieux être privée de le voir que de le rendre malade par des sorties inopportunes. Marly est trop humide pour lui. Elle lui défend de venir au parlement pour le procès de Damiens, se chargeant de l'excuser elle-même auprès du roi. Les lettres de l'année 1763, où le président fait une chute (peu grave, heureusement), où il a un érésypèle, où les rhumes succèdent aux rhumes, portent la trace visible de ses craintes à son égard (1).

Ce n'est donc pas manquer aux convenances que de dire qu'elle fut, en même temps qu'une protectrice toujours prête à agir, une véritable amie, affectueuse et délicate. La protectrice obtiendra pour lui, nous le savons,

29 janvier 1754 : « Ce n'est pas un langage, mais le sentiment du cœur qui vous appelle... Votre lettre a été lue hier avec délices, mais avec un peu de jalousie parce que celle que l'on avait reçue était plus sérieuse :.on veut bien de la morale pourvu qu'elle soit passée aux fleurs. » Et, 19 novembre, *id.* : « La reine s'est jetée sur votre lettre. »

(1) Plus elle va d'ailleurs, ayant perdu la duchesse de Luynes, voyant la mort frapper à coups redoublés autour d'elle, désespérée de tout ce qui passe, ne pouvant en croire ses yeux et en appelant aux siècles à venir, cherchant dans une dévotion outrée des consolations pour tant de malheurs, plus elle témoigne d'affection à ses amis, par suite au président.

les faveurs royales, et protégera aussi les protégés du surintendant : Mme de Mirepoix aura une charge à la cour et Mme du Deffand une pension de 6000 livres. L'amie chasse par son enjouement — enjouement forcé le plus souvent — les nuages qui assombrissent le front du président, le console dans les moments d'affliction, lors de l'exil de d'Argenson ou de sa mort, par exemple, ou encore de la mort de Mme de Séchelles ou de Mme de Castelmoron (1), sachant bien d'ailleurs qu'il n'y a que Dieu qui puisse être une consolation ; aussi songe-t-elle au salut du président. Elle le presse de constantes sollicitations à cet effet. Elle le pousserait même volontiers jusqu'à la dévotion. Mais le président résiste. La dévotion n'est pas son fait. Il ne donne pas assez de travail, au gré de la reine, à son directeur et à son confesseur. Pour lui plaire toutefois il écrit un cantique sur des paroles des psaumes, mais sans grand enthousiasme. Il préférait de beaucoup adresser des petits vers à l'un ou à l'autre (2), à madame

(1) Hénault écrit le 11 novembre 1761 à Mme de Jonzac : « Vous avez vu les lettres de la reine; ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai trouvé. Elle avait pris la précaution de m'empêcher d'entrer à son dîner, de peur de s'attendrir devant le monde, et on m'avait fait entrer dans ses cabinets. Quand elle est arrivée, elle est venue à moi, elle a mêlé ses larmes aux miennes, elle m'a demandé tous les détails. Il est bien doux de voir que l'on s'accorde à votre douleur. Je ne comprends pas ce qui me rend digne de tant d'amitié, je tranche le mot; mais elle me rapproche d'elle à un point qui ne s'imagine point. Elle veut que tout le monde pense comme elle ». (Lettre tirée des papiers du château de Carrouges.)

(2) Il lui en adressa à elle-même de nouveau, après avoir fait faire une copie allégorique du tableau de sainte Maranne que la reine avait dans son oratoire. Il en chargea Cochin. On voyait sainte Maranne à genoux, voilée ou plutôt essayant de se cacher ; mais les vertus s'empressent autour d'elle et « levant à l'envi ce voile qui la cache, découvrent la ressemblance de la reine avec sainte Maranne ». Et Hénault avait écrit au bas ces vers :

Vertus, hélas! que faites-vous
En dévoilant sainte Maranne?
Vous faites naître, malgré nous,
Des sentiments qu'elle condamne.

Infante, à madame la dauphine (sur le mot *curiosine*), au duc de Nivernais, ou composer quelque ballet-opéra en collaboration avec celui-ci pour la musique : on le représenta chez le maréchal de Belle-Isle (1760) et chez lui. La reine lui écrit, mi-riante mi-fâchée, « pour lui faire compliment », ajoutant : « Cela sent le vieil homme. »

Elle ne lui en voulut toutefois jamais de préférer l'opéra au confessionnal. Sa confiance demeure entière. Elle n'a presque point de secrets pour lui. Elle ne lit guère que les livres qu'il lui recommande, rejette ceux qu'il trouve mauvais et se réjouit quand elle est en communauté de goûts (sur saint Jérôme par exemple) avec son surintendant. Elle a recours à lui pour les petites comme pour les grandes choses, qu'il s'agisse de sa santé, de ses enfants, du roi ou de futilités. Sa bienveillance et son affection pour Hénault ne se démentent pas un instant. A peine si on sent planer parfois quelques nuages (1). Mais le beau temps, c'est-à-dire la pleine et entière communion de sentiments, reparaît vite. Et un jour elle fait présent à Hénault — présent qui marque bien leur intimité — d'un de ses tableaux. Elle peignait, en effet, sachant d'ailleurs à quoi s'en tenir sur un talent qui consistait à mettre des couleurs sur les dessins tracés par son « teinturier », comme elle disait. Ce tableau représentait une sainte Geneviève. Elle lui donna également des paysages et des natures mortes. Elle fit mieux encore; elle honora le pré-

(1) Au début de 1753 (cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*), elle lui écrit qu'il a eu tort de douter d'elle; plus loin elle est fâchée « d'un petit tour » qu'il lui a proposé, ne « connaissant que les grands chemins »; une autre fois, après avoir remercié Hénault d'avoir obtenu d'Helvétius des « corrections » pour son livre de *l'Esprit* : « L'impatience m'a gagnée de ce que vous dites qu'on ne peut faire une nouvelle édition avant que la première soit vendue. Comment, un livre où il y a des choses contraires à l'Écriture, on peut continuer à le vendre!... »

sident d'une belle copie de son portrait par Nattier, et celui-ci, de son côté, se permit de lui envoyer en 1763 une gravure du sien par Saint-Aubin (1). Et, nous le verrons, cette intimité durera jusqu'à la mort.

Ses fonctions de surintendant sont loin toutefois de prendre Hénault tout entier. Tout d'abord neveux et nièces continuent à l'occuper et à le préoccuper vivement. Mais, comme par le passé, Mme de Jonzac a la meilleure part de son affection. Il écrira à Mme d'Aubeterre que celle-ci va quitter pour quelque temps : « Je vous plains beaucoup ; c'est encore là une de ces personnes que l'on a toujours aimées trop tard, parce qu'elle ne cherche point assez à l'être et qu'elle laisse trop faire à la pénétration des autres » (27 septembre 1753). A elle-même il n'est pas d'avances qu'il ne lui fasse et de gentillesses qu'il ne lui dise. Maintenant encore il aime à plaisanter avec elle sur le ton d'un jeune homme, et qui désire réchauffer un cœur toujours trop froid à son gré. La remerciant d'une lettre, il lui écrit : « C'est porter la dissimulation bien loin que d'avoir une opinion si flatteuse de quelqu'un et de ne lui jamais en rien dire à lui-même : je meurs de peur qu'il n'y ait de l'estime à tout cela, et je voudrais du sentiment (3 oct.). » Ou bien il lui dit ses regrets de ne l'avoir point à la représentation de son opéra d'*Endymion*, et essaye de l'arracher par tous les moyens à la jalouse amitié de Mme de Turenne : « Le rhume a suivi, les remèdes pour le rhume ont pris sur l'estomac et je me suis trouvé au milieu de cela investi de tous les côtés ; c'est bien des ennemis contre une place

(1) Ce chapitre était écrit quand a paru le livre de M. de Nolhac sur Marie Leczinska (Paris, 1901). On y trouvera des détails et des renseignements complémentaires sur la reine, mais rien de particulier en ce qui touche à notre sujet.

médiocre et qui n'est même pas trop défendu par le courage... *Endymion* est de la musique pour vous. Il faut des cœurs tout neufs pour des sons qui ne sont formés que par le sentiment : la musique forte doit avoir sa destination contre des âmes blasées, et comme ce n'est jamais à ces âmes-là que j'en ai voulu, faute de vous je vais tirer ma poudre aux moineaux... Mme de Castelmoron me charge de vous dire que c'eût été une bonne place pour elle que d'être auprès de vous à la musique. Je me mettrais bien aux genoux de Mme de Turenne, mais la difficulté serait de s'en relever. » (27 juin 1754.)

Mais comme l'avare Achéron, Mme de Turenne ne lâchait pas facilement sa proie. Elle n'admettait guère que Mme de Jonzac la quittât; elle exigeait qu'elle l'accompagnât dans tous ses déplacements. Il arrive que le président n'entende plus parler de sa nièce et ne sache « en quels lieux habitent son indifférence et sa raison » (juillet 1754). Il faut voir avec quelle ingénieuse amitié il la gronde de ne pas lui écrire et de n'avoir pas un « cœur inventif », comme il lui dit avec adresse « qu'elle *est* la première personne du monde pour remplir ses devoirs » et ne « *serait* pas la dernière à avoir des sentiments » si elle voulait (*id.*). Il faut noter aussi la joie d'Hénault quand des lignes longtemps attendues lui parviennent enfin : « Navarre, quelque charmant qu'il puisse être, adorable reine, n'est pas plus jeune, plus frais, plus riant que votre lettre. Qu'importe de l'âge quand on reçoit de pareilles lettres! On est toujours jeune quand on sait aimer. Il n'y a que les quitteries qui vieillissent, et l'amitié ne sait ce que c'est » (8 juin 1758). Peu à peu, d'ailleurs, il devient moins défiant et susceptible : tantôt il la taquine encore sur son indifférence apparente, tout en l'assurant bien vite qu'il continuera de la servir en n'ayant que « la

gloire d'être à elle » ; tantôt il lui avoue que cela lui fait du bien de correspondre avec elle et le « ramène à sa gaieté naturelle » ; tantôt il lui écrit que lui plaire « c'est ce qu'il appelle aimer » ; tantôt aussi, il la remercie avec une sincère émotion de son amitié à son égard : « Je suis sensiblement touché, adorable reine, de l'assurance où je suis de votre amitié. Je l'ai désirée et j'ai perdu bien du temps sans la mériter (1). » Et puis, Mme de Jonzac moins jeune, moins prise par le monde, malheureuse déjà par le fait de son mari qui gère follement ses biens et gâche sa vie, se rapproche chaque jour davantage d'un oncle qu'elle aime et dont la protection et les conseils lui sont précieux.

Certes le badinage continue à trouver place deçà delà dans les lettres d'Hénault, et il ne peut en être autrement (2) ; mais la vie devient de plus en plus sérieuse et familiale entre eux, et il va y avoir à chaque page de la correspondance trace des ennuis et des soucis que cause au président M. de Jonzac, pour lequel il s'entremet auprès du maréchal de Belle-Isle, auprès de Choiseul et de bien d'autres. Le caractère et les originalités de son neveu l'étonnent, le froissent, le blessent même. « C'est

(1) Lettres des 7, 14, 18 septembre 1758 et du 21 janvier 1759.

(2) On y lit à la date du 3 octobre 1760 : « Eh quoi, belle reine, vous abusez de la réputation que vous possédez si justement pour faire illusion ! Je me croyais à toute épreuve sur cet article, mais cela n'était pas bien difficile par l'opinion que j'avais des personnes de ce métier-là et qui m'avaient attrapé plus d'une fois. Mais vous !... Enfin donc je vous crois par le besoin que j'ai de vous croire et parce que vous me manqueriez toujours si vous ne disiez pas la vérité. Je ne vous promets pourtant pas de n'avoir pas de temps en temps quelques petits nuages, car cela est inévitable avec les personnes qui mènent, comme vous, deux ou trois affaires de front. » On y lit encore, ici par exemple : « Quatre fois par jour je crois que vous m'aimez, et sans le savoir vous êtes la plus franche coquette que je connaisse, et moi le bonhomme Cassandre à qui vous faites accroire tout ce qui vous plaît » (29 juin 1761); là : « Aimez-moi en attendant que vous me regrettiez. »

une entreprise au-dessus de mes forces, écrit-il en mai 1768, de savoir où est M. de Jonzac, car ni je ne le vois, ni je ne sais en quels lieux il habite; il est comme les tyrans, il change de lit tous les soirs » ; près d'un an plus tard : « C'est un homme incroyable... Je me sais bon gré de faire le bien sans m'attendre à aucun retour. » Il verra vite qu'il n'y a plus rien à espérer d'un homme qui « traite ses amis comme sa fortune », et qui à force de folies « a fait des incrédules sur les bonnes qualités qu'il peut avoir » (1er février 1761). « Vous êtes mon objet dans un pareil désastre », écrit-il à sa nièce; et de fait, elle n'aura bientôt plus qu'à aller chercher, avec de paternelles consolations, un refuge paisible auprès du président (1764). Elle vivra dès lors chez lui.

Mme d'Aubeterre et Mme de Tillières n'étaient pas et ne pouvaient pas être blessées de la préférence qu'avait leur oncle pour leur belle-sœur; elle ne diminuait en rien, en effet, ses bontés envers elles. Si ce n'est plus la même coquetterie, c'est la même tendre et inquiète affection. Et il la leur témoigne sans compter à elles aussi. Comme précédemment, ou bien il fait plans sur plans pour se rapprocher d'elles, ou bien il les met au courant des moindres nouvelles et des moindres bruits, en jugeant les événements (1) avec une sage modération, ou bien encore il intercède en faveur de ses neveux auprès de ses puissants amis et nous découvre continuellement sa vive sollicitude pour les siens. Il partage leurs joies, et veut partager leurs angoisses et leurs chagrins. Aussi écrit-il le 6 juillet 1754 à Mme de Tillières qui lui a caché, pour ne pas l'effrayer, la maladie de son mari : « Je vous sais gré de l'intention, adorable reine, mais je vous demande en

(1) Il déplore les guerres, il blâme le Parlement de tenir tête au pouvoir, etc., etc.

grâce que cela n'arrive point une autre fois. Il faut partager ses peines avec les personnes que l'on aime, et il est contraire à l'amitié de les laisser tranquilles quand elles ont intérêt de s'alarmer (1). »

Il n'eut, hélas! que trop à s'alarmer cinq ans plus tard pour Mme d'Aubeterre, qu'une très sérieuse maladie mit aux portes du tombeau, alors qu'il était aux Ormes, chez d'Argenson, et son inquiétude douloureuse se doubla d'un gros ennui. Mme d'Aubeterre était déjà vivement « incommodée » quand elle fut forcée, par la malhonnêteté d'un locataire d'Hénault alors absent, et pour n'avoir pas suivi les indications et les conseils de son oncle, de quitter à la hâte un appartement qu'elle occupait dans une des maisons de celui-ci. D'où tristesse, et même colère chez le président qui, après avoir juré qu'il vendrait ou brûlerait plutôt sa maison que de subir un tel affront, dut se soumettre aux circonstances. Que fût-ce quand l'état de Mme d'Aubeterre s'aggrava! Il écrit le 2 juillet à Mme de Jonzac : « Je ne puis vous exprimer, adorable reine, mon chagrin de voir Mme d'Aubeterre hors de chez moi, et la manière dont elle en sort : cela a l'air d'une fuite, et il me semble que je vous avais donné tous les moyens infaillibles pour qu'elle y restât. Cela me fait une peine que je ne saurais jamais vous faire comprendre. Mais ce qui est bien plus sérieux et ce qui me met hors de moi, c'est la fièvre qui est survenue, et pardessus le marché l'incommodité de Fournier (2); c'est trop d'inquiétudes à cent lieues... ». Nouvelle lettre le 5 : « Je

(1) Il la remercie, le 14 juillet, de l'assurance qu'elle lui donne de la convalescence de M. de Tillières. Pour lui, il va mieux, dit-il, bien que pas tout à fait quitte de son rhume : « Mais je sens qu'il faudra que je me fasse une raison et que j'achève de vivre en toussant. On est encore bien obligé à la Providence de n'y avoir pas mis une condition plus pénible. »

(2) Célèbre médecin du temps.

suis accablé, belle reine, de ce que vous me mandez. Les discours des médecins nous ont fait illusion et, s'il arrivait malheur, je ne me pardonnerais de ma vie le voyage que j'ai fait, quoique assurément je fusse bien dans la bonne foi. Tout ce que vous me mandez m'attendrit, m'attache encore plus à elle et me rendrait, s'il était possible, sa perte plus douloureuse. » Par bonheur le mal fut enrayé, et le 9, sur le point de partir, Hénault adressait ces lignes à sa nièce : « J'en (d'une lettre) avais bien besoin, car vous pouvez compter que je mange le temps depuis huit jours et qu'à tous les moments cette idée me revient. Enfin donc Mme d'Aubeterre est mieux ; j'en pourrai juger moi-même vendredi. Mais vous pouvez compter, belle reine, que jamais, non jamais, je ne me consolerai de son évasion. Cela est inouï, horrible, sans exemple... j'en suis hors de moi. »

C'est ainsi que sa tendresse se dévoile souvent par des effusions qu'on ne s'attendrait pas toujours à rencontrer chez lui et qu'il se fait voir, non pas sous un jour différent, certes, mais dans un laisser-aller plus intime. Il revient plus souvent ici à ce qu'il appelle sa « gaieté naturelle », il ouvre plus facilement son cœur : son amour des belles promenades, son plaisir à jouir du calme d'une belle nuit, son goût pour la musique, le plaisir qu'il éprouve à contempler de jolis visages et des « filles faites au tour », tout cela se montre dans bien des pages, et ne laisse pas de plaire. Et même quand il constate avec un certain orgueil qu'il vient d'être publié un abrégé de l'histoire d'Allemagne tout pareil au sien par le format et le cadre, ou quand il trouve dans son livre des réflexions qui s'appliquent parfaitement aux temps présents, ajoutant : « et il y a dix-sept ans qu'il est imprimé » (28 juillet 1761), non seulement on lui pardonne « cette pauvre vanité »,

mais de telles confidences semblent toutes naturelles.

Bien plus, on en souhaiterait davantage encore, et sur ses nièces, et sur Mme du Deffand, et sur Mme de Castelmoron, et sur le comte d'Argenson. Ce qu'on y rencontre, en tout cas, est tout à l'honneur du président. Le nom de Mme de Castelmoron se présente plus souvent que celui de Mme du Deffand : c'est que ses nièces la fréquentent davantage. Elles sont empressées auprès d'elle, et celui-ci de les en remercier. Tout ce qui touche cette femme, dont il loue un jour « la gaieté et la patience en face des coups du sort » (19 septembre 1751), le touche lui-même. Ses nièces ne sauraient donc trop l'entourer, et lui, leur en trop marquer son contentement. Le 14 septembre 1758, par exemple, il écrit à Mme de Jonzac : « Vous croyez bien, agréable reine, que je sais vos attentions pour Mme de Castelmoron; je les ressens pour elle et pour moi... Je souperai mercredi 20 chez moi ou chez elle, c'est la même chose » ; c'est-à-dire : vous y serez bien reçue.

La lettre, comme beaucoup d'autres, est datée des Ormes. Hénault passe en effet une partie de l'été chez d'Argenson, et cela dès 1757 ; il reste avec l'exilé le plus de temps qu'il lui est possible, et celui-ci le voudrait garder plus encore, tant il lui en « coûte » de voir partir son ami. On ne peut pas dire d'ailleurs que le président ne remplisse pas avec plaisir ses devoirs envers un homme dont la disgrâce (1) l'avait accablé de douleur, et qu'il ne quitte qu'avec regret : « Ce n'est point chose aisée, écrit-il un jour, que de quitter un ami (2) ; on a deux douleurs à

(1) Cf. sur la disgrâce du comte d'Argenson, les *Mémoires* du baron de Besenval (édit. Barrière, p. 95 et suiv.).

(2) En 1754, lors d'une maladie de d'Argenson, il lui avait donné sans compter des « soins pénibles et assidus ». (Lettre du chevalier d'Aydie à Mme du Deffand; cf. Lescure, *op. cit.*, I, p. 197.) Cf. aussi, sur l'exil de d'Argenson et sa vie aux Ormes, les *Mémoires*, p. 247 et suiv.

combattre, surtout quand on songe qu'en voilà pour un an. » Il ne peut que se plaire aux Ormes, encore qu'il y ait le plus souvent trop d'hôtes et de visiteurs à son goût et qu'il lui tarde parfois d'être à Paris « pour être seul ». « Nous sommes tous les jours plus de vingt », dit-il mélancoliquement. C'est trop de bruit pour lui. Mais, en somme et le lieu et son ami l'enchantent, témoin cette lettre du 6 juin 1757 : « Je suis ici dans le plus beau lieu de la nature : un parc immense peigné comme un jardin et dont les terrasses sont baignées par une rivière qui porte des bâtiments à voiles et qui s'éloigne à perte de vue. Il y a un peu de Tourangeaux, et fort peu de melons ; d'ailleurs la chère est excellente, la maison bien montée, de l'abondance sans faste et telle qu'elle convient... M. d'Argenson se porte à merveille. Mme de Coulanges, qui voyait M. de Catinat après sa retraite se promener dans son parc sans épée, disait qu'il semblait qu'il n'en eût jamais porté; on dirait que M. d'Argenson ne s'est jamais mêlé d'affaires : il a oublié qu'à vingt ans il était déjà lieutenant de police. Puisse-t-on ne pas se souvenir qu'il manque aux conseils du roi ! » Témoin aussi celle-ci du 29 juin 1761 : « Nous sommes dans un lieu admirable, de jeunes personnes charmantes, faites au tour, belles, jolies ; elles n'ont jamais vu Paris et elles ont tout deviné, aux airs près et aux prétentions. Ce qui m'en plaît, c'est la bonne foi avec laquelle elles se divertissent... Le maître de la maison augmente de philosophie suivant qu'il en a besoin, sans rien perdre de sa gaieté. Il vous a regrettée plus d'une fois. » Cette même année 1761 le président se rencontre aux Ormes avec l'archevêque de Tours et le Père Duplessis. Il s'amuse même un jour à leurs dépens. Il les invite à venir prendre le chocolat dans ses appartements et fait toucher de la guitare, à leur intention, par

une belle et habile jeune fille. « Le pauvre archevêque ne savait où se mettre, il refusait son consentement tant qu'il pouvait; pour le Père Duplessis, qui est au-dessus des tentations, d'autant plus que nous sommes du même âge, il avait l'air de méditer une conférence. » Il passe alors trois mois, ou peu s'en faut, auprès de son illustre ami. Son affectueuse assiduité ne se dément pas, malgré son grand âge, les années suivantes, jusqu'au jour où la mort fera son œuvre et le privera d'un compagnon d'un demi-siècle (1764) (1).

Revenons en arrière maintenant, et reprenons le récit de ce qu'on peut appeler la vie mondaine du président. Lui qui sait remplir à merveille ses devoirs envers ceux qu'il aime a quelque peu besoin parfois de cette existence mouvementée, affairée encore qu'oisive, mi-galante, mi-littéraire des salons d'alors. Loin d'être pour lui une fatigue, il semble que ce soit un repos, un délassement nécessaire. « Le président, écrivait le chevalier d'Aydie à la marquise (en 1754), fait très bien à mon sens de beaucoup se remuer : ce mouvement est utile à sa santé; d'ailleurs il est sûr de marcher de conquête en conquête, et ceux qui ont comme lui le talent de s'accommoder à tout et de plaire à tous ne doivent pas être insensibles aux louanges que méritent la facilité de leurs mœurs et la flexibilité de leur esprit (2). » Là, en effet, Hénault était dans son véritable élément. Son âge même (il est plus que sexagénaire) ne lui nuit point. Montesquieu ne lui écrit-il

(1) Il a fait l'épitaphe de d'Argenson. (Cf. *Mémoires du marquis d'Argenson*, édit. Jannet, IV, 335) :

Themidis alumnus, musarum amicus,
Militiæ patronus,
Regi optimo, laborem diu, amorem semper
Sacravit.

(2) Cf. Lescure, *op. cit.*, I, p. 220.

pas : « Mon cher président, permettez-moi de vous aimer; permettez-moi de me souvenir des charmes de votre société, comme on se souvient des lieux que l'on a vus dans sa jeunesse et dont on dit : j'étais heureux alors! Vous faites des lectures sérieuses à la cour, et la cour ne perd rien de vos agréments (1). » Le monde n'en perdra rien non plus. Hénault avait un secret bien simple pour plaire, c'est qu'il voulait plaire. Et il plaira tant qu'il ira dans le monde, c'est-à-dire, nous le verrons, jusque vers ses derniers jours.

Quand sa charge, ses assiduités auprès de la reine, jalouse d'ailleurs de sa présence, ses voyages assez fréquents au début à Compiègne ou à Versailles le lui permettent, il va de droite et de gauche, ou reçoit lui-même. On peut se le représenter tel qu'il était alors, soit grâce au tableau du peintre Olivier, le *Souper du prince de Conti,* qui se trouve à Versailles, soit d'après deux de ses portraits qu'ont déjà reproduits MM. des Diguères et Perey (2). Ici comme là il séduit par la bonhomie malicieuse de sa physionomie. Il porte, comme il sied à un président honoraire, un costume sombre qu'éclairent d'ailleurs des « flots de dentelles ». Ses yeux bien fendus regardent droit devant eux; sa bouche est fine et spirituelle. Le nez est juste assez fort pour donner ce qu'il faut de gravité au visage, qui respire le calme et la bonté; le front est large et bombé : ce n'est peut-être pas le front d'un philosophe, voire d'un penseur; c'est à coup sûr le front d'un homme refléchi, qui aime à méditer à ses heures, comme il aime aussi en temps et lieu à causer, à entendre de la musique et à souper.

(1) Cf. Lescure, I, p. 225.

(2) L'héliogravure qui est en tête de cet ouvrage représente un Hénault de beaucoup plus jeune.

Or on soupe beaucoup, de même qu'on rivalise de luxe et de confort à ce début de la seconde moitié du siècle, où les salons abondent. Hénault est le bienvenu dans toutes les sociétés et à toutes les tables. Il soupe, par exemple, chez la maréchale de Luxembourg ; l'ex-duchesse de Boufflers, qui a renoncé au diable et à ses pompes depuis son second mariage (1750), et devenue sage après force galanteries, restée toujours belle (1), spirituelle et mordante, a inauguré un salon qui est le centre du bon ton et du bon goût et où se montrera Rousseau (2) ; il soupe aussi, et plus fréquemment, chez Mme de Rochefort, qui est une amie plus ancienne et pour laquelle, nous le savons, il a une particulière admiration. Celle-ci demeure rue Saint-Dominique depuis 1750, date de la mort de son père ; mais elle obtiendra du roi en 1759 un petit logement au Luxembourg. Elle est toujours et elle demeurera, cela va sans dire, l'amie du duc de Nivernais, qu'elle ne pourra épouser que pour quelques mois, en 1782, après la mort de la duchesse et après plus de trente années d'une affection exemplaire. Elle est toujours également parmi les plus douces, les plus franches, les plus fines, les plus raisonnables des femmes ; mais elle est devenue quelque peu raisonnante et précieuse même. Chez elle se retrouvaient, comme de juste, les anciens habitués de l'hôtel des Brancas, les Flamarens, les Mirepoix, les Maurepas (3), d'Ussé,

(1) Lomellino parlera encore après vingt ans (en 1769), avec transport, de la beauté de la maréchale. (Cf. abbé Galiani, *Lettres*, août 1769.)

(2) Rousseau dit, entre autres choses, dans ses *Confessions* : « Les amis de la maréchale de Luxembourg m'ont paru peu disposés à être des miens, entre autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'était pas exempt de leurs défauts. » Suit une diatribe contre Mme du Deffand. (Rousseau, *OEuvres*, xviii, 119.)

(3) On sait que le comte de Maurepas avait été disgracié en 1749 pour un couplet trop spirituel — d'assez mauvais goût du reste — sur la Pompadour, et qui lui coûta son ministère.

Duclos, et les autres. De nouvelles figures s'y montrent aussi, dont deux se détachent très particulièrement, celles de Bernis et du marquis de Mirabeau, père du grand orateur, hardi pamphlétaire qui va être exilé en 1760 dans sa terre de Bignon pour son livre de *la Théorie de l'impôt* (1) : Bernis toujours aimable et léger, adroit et spirituel ; Mirabeau toujours actif, véhément, éloquent, « chimérique ».

Hénault y est assidu. Et aussi chez les Pontchartrain, les beaux-parents du duc de Nivernais, à Saint-Maur, où Mme de Rochefort passe d'ailleurs une bonne partie de son temps : c'est le même cercle à peu près, où on revoit ceux que nous venons de nommer, d'autres que nous aurions déjà pu citer, comme le vieux et gai président Roujault, qui a plus que de l'attachement pour Mme de Pontchartrain, et la bizarre Mme de la Ferté-Imbauld, dont celui-ci disait :

Elle parle comme un livre
Composé par un homme ivre (2).

Et il est non moins empressé à se rendre au Temple, qui lui rappelait d'anciens et d'agréables souvenirs, chez le prince de Conti, dans le fameux salon des quatre glaces, où il y avait souvent, selon Mme de Genlis, cent cinquante personnes à souper, et où, sans parler de la princesse, célèbre par un nez démesuré, au reste la meilleure personne du monde, règne celle que Mme du Deffand appelle « l'Idole », la maîtresse du prince, cette comtesse de Boufflers à la fois vive, douce, piquante et irrésistible, dont le sourire charmant, l'attention infatigable, la fine causerie

(1) Mme de Rochefort entretenait, dès 1757, avant son exil donc, une correspondance suivie avec le marquis, ou avec la maîtresse de ce dernier, Mme de Pailly. Rien de plus curieux et de plus intéressant que cette correspondance dont M. de Loménie, dans son livre sur Mme de Rochefort, a donné de nombreux fragments.

(2) Cité par Perey, *le Duc de Nivernais*, p. 69.

attirent en séduisant, dont l'esprit est si juste et si étendu tout ensemble qu'il fait l'admiration d'hommes comme le duc de Lévis même (1). — Il est impossible de faire l'énumération de tous ceux qui se pressaient en foule dans cette splendide demeure (2).

Hénault soupe encore, soit chez Mme de Mirepoix toujours gracieuse et souriante, quoique perdue de dettes faites au jeu, et regagnant à force de douceur les sympathies que ses complaisances pour les maîtresses du roi lui

(1) Cf. duc DE LÉVIS, *Souvenirs et Portraits*, collection Barrière, t. XIV, p. 406.

(2) On peut toutefois, à l'aide du tableau d'Olivier, noter, comme ont fait les Goncourt, ceux qui y fréquentaient le plus souvent : « Ici c'est la princesse de Beauvau, habillée de violet tendre, un fichu noir au cou. Celle-là qui laisse trainer derrière elle la queue de son ample robe rouge, cette vieille grande dame de si belle mine sous son petit bonnet rabattu par devant, est la comtesse d'Egmont, la mère. Non loin de la maréchale de Luxembourg en robe de satin blanc garnie de fourrure, Mlle de Boufflers, les cheveux à peine poudrés, vêtue de rose, les épaules couvertes de gaze blanche, apparait dans les vapeurs d'un matin de printemps. La maréchale de Mirepoix, en noir, porte une fanchon sur la tête et au cou un fichu blanc bouffant attaché à la ceinture. La dame à la pelisse bleu de ciel à fourrures est Mme de Viesville. Cette charmante femme au bonnet blanc et rose, au fichu blanc, à la robe d'un rose vif, au tablier à bavette de tulle uni mettant sur le rose la trame blanche d'une rosée; cette jolie servante, qui sert de ce plat posé sur un réchaud, s'appelle la comtesse de Boufflers. N'oublions pas là-bas, auprès de ce guéridon, cette femme en robe de soie rayée de blanc et de cerise, Mlle Bagarotti... Mais au milieu de toutes il y en a une qui appelle les regards: c'est cette petite personne qui passe au premier plan du tableau, portant un plat, tenant une serviette. Avec son petit chapeau de paille aux bords relevés, ses rubans d'un violet pâle au chapeau, au cou, au corsage, aux bras, son fichu blanc, sa robe d'un gris tendre, son grand tablier de dentelle, elle semble une bergère d'opéra sur le chemin de Trianon : c'est la comtesse d'Egmont jeune, née Richelieu. Çà et là, entre les femmes, au milieu d'elles, on voit aux tables ou la main sur le dossier d'une table le bailli de Chabrillant, et le mathématicien de Mairan, les comtes de Jarnac et de Chabot, le président Hénault, dont le vêtement noir se détache d'un paravent de soie rose à fleurs, Pont-de-Veyle, le prince d'Hénin, le chevalier de Laurency et le prince de Beauvau qui lit une brochure... Le maître de la maison est vu de dos causant avec Trudaine; un petit enfant est au piano, qui sera Mozart; Jélyotte chante ». (*La Femme au dix-huitième siècle*, p. 53.)

font perdre parfois (1); soit chez la princesse de Beauvau, belle-sœur de celle-ci, la rivale de Mme de Luxembourg en fait d'élégances, ayant comme cette dernière cette « fleur de politesse » exquise qui prend les cœurs dès l'abord, raisonnable, distinguée, enthousiaste et par-dessus tout admiratrice passionnée de son mari, qui le méritait bien d'ailleurs; mais il soupe surtout — c'est à peine s'il est besoin de le dire — chez Mme du Deffand. Celle-ci est revenue à Paris, nous le savons, presque au moment où il a été nommé surintendant. Les visites quotidiennes remplacent donc les lettres. Les relations amicales recommencent entre eux, moins peut-être comme une habitude de leur cœur que comme un besoin de leur esprit. Quelque froideur semble même avoir alors de temps en temps gâté ces rapports si raisonnablement affectueux, si tranquillement sensibles. Fut-ce la faute du président, ou plutôt de ses fonctions? La marquise fut-elle froissée de voir qu'il donnait trop parfois, comme écrivait malicieusement Voltaire, « la préférence à la reine (2) » ? Elle écrit à son tour, un jour, assez sèchement : « Le président est à Compiègne; Dieu sait quand il en reviendra. » Mais sans doute — et cela est aussi vraisemblable — celui-ci ne délaissa-t-il

(1) Voyez les *Souvenirs du prince de Beauvau* (recueillis par Mme Standisch) : « Le jeu la perdit à Versailles, malgré ses grandes qualités. Le roi s'amusait à les payer; mais elle en contractait ainsi d'autres envers lui, et plus difficiles à acquitter. D'où son intimité avec la Pompadour. Que voulez-vous? Le roi était si bon, si généreux! on s'amusait tant à Choisy, à Marly; nulle part on ne jouait à cavagnole comme chez le roi, et de cavagnole en cavagnole on atteignit l'époque de la faveur de Mme du Barry, et Mme de Mirepoix, sollicitée par Louis XV et par la cavagnole, alla souper dans les petits cabinets avec la plus ignoble favorite de ce triste règne. » (Pièces justificatives; portrait de Mme S.-N.-S.)

(2) 3 mars 1754. — Le 17 mai, le baron de Scheffer écrivait à Mme du Deffand que sans doute le président passait sa vie à Versailles; il ajoutait au reste : « Je vous supplie, Madame, de me rappeler quelquefois dans le souvenir de M. le président Hénault, c'est l'homme du monde que j'aime et que je respecte le plus. »

quelque peu alors la marquise que parce qu'il la trouvait trop entêtée de d'Alembert, entêtée au point de faire une vive campagne pour son philosophe à l'Académie et de ramener Hénault lui-même à une candidature qui ne lui souriait guère au début. La question est délicate. Mettons qu'il y a eu des torts égaux des deux côtés, ou, ce qui se peut encore, une entente tacite à relâcher leur liaison volontaire. Quoi qu'il en soit, leur froideur réciproque ne fut pas visible : elle échappa même à la plupart des amis.

La marquise avait, lors de son retour à Paris, deux affaires importantes à suivre, dont elle s'était déjà occupée en province avec beaucoup d'habileté et dont la réussite était un de ses constants soucis. Puisqu'elle rouvre les portes de son salon, elle tient plus que jamais à faire entrer d'Alembert à l'Académie, et elle veut aussi avoir auprès d'elle, comme lectrice et comme secrétaire, une amie jeune et intelligente, capable de la seconder en l'absence de ses nombreux visiteurs, de tuer le temps avec elle et de chasser l'éternel ennemi, l'ennui, monstre toujours présent à ses côtés et qui l'effraie d'autant plus que sa cécité augmente chaque jour. Elle réussit à merveille dans ces deux entreprises aussi délicates l'une que l'autre. Elle parvint, malgré la duchesse de Chaulnes, son ex-amie et sa « scandaleuse » campagne — le mot est de Collé — en faveur de l'abbé de Boismont (1), à assurer

(1) La duchesse de Chaulnes était cette Pecquigny qui avait accompagné la marquise à Forges-les-Eaux et dont elle s'était tant moquée. L'abbé de Boismont avait pour lors les bonnes grâces de la duchesse, peu difficile au reste dans le choix de ses protégés. Formont dit d'elle dans une bien jolie lettre à Mme du Deffand : « Après avoir eu le succès que chacun sait en Bretagne, elle s'est donnée en spectacle à la Normandie, où elle a acheté une terre; elle s'y est montrée fort grande dame, fort impertinente, et encore plus ce que vous savez. L'abbé de Boismont commence à trouver qu'il est bien plus aisé de prêcher un carême que de faire longtemps sa cour à Mme la duchesse. Il a senti le besoin de troupes auxiliaires ; il a donc fait venir un chanoine de Rouen de ses amis qui a été parfaitement bien reçu et à bras ouverts... Celui-ci

à d'Alembert une éclatante victoire (novembre 1754). Et déjà depuis sept mois, après avoir mis en œuvre durant plus d'une année la plus féminine, la plus souple des diplomaties, malgré des difficultés sans nombre que le président l'aida à surmonter, elle avait auprès d'elle, « pour lui prêter ses yeux », une Mlle de Lespinasse, qu'elle avait connue chez son frère, qui était la fille adultérine de la belle-mère de ce dernier, et dont l'intelligence, le courage et la fierté l'avaient complètement séduite. Elle sut la gagner à elle, au risque de se brouiller avec son frère et sa belle-sœur, par le mirage de la liberté, de la vie à Paris, d'un rôle tout de dévouement à l'égard d'une malheureuse aveugle. Elle ne réclamait d'elle, disait-elle, que la plus entière franchise. Elle allait même jusqu'à lui en donner l'exemple dans une lettre (13 février 1754) où elle déclarait nettement à sa « reine » toute la défiance naturelle de son caractère, et où elle disait qu'elle aimait « passionnément (1) » deux de ses amis intimes, Formont et d'Alembert, « moins pour leur agrément et leur amitié » pour elle que pour « leur extrême vérité ». C'était quelque peu exagérer les choses (2).

Si elle n'eut jamais à se plaindre de Formont, dont elle déplora vivement d'abord le départ pour Rouen auprès de sa

ne vise point au bel esprit; et si elle se donne des mouvements en sa faveur, ce ne sera point pour le faire entrer à l'Académie. Voilà ce que j'ai appris du public, son confident ordinaire. » 4 décembre 1754. LESCURE, I, p. 224,

(1) On trouve à plusieurs reprises ce mot sous la plume de Mme du Deffand. Elle l'applique à Mme de Flamarens, à Mme de Mirepoix, à Mme du Chatelet, à Mme de Rochefort. Inutile de dire qu'il n'a, avec elle, qu'une valeur relative.

(2) On a voulu de ces mots de la marquise : « J'ai deux amis intimes, qui sont Formont et d'Alembert », tirer la conséquence que le président ne compte plus guère pour elle. Ce n'est pas exact, à ce moment. La marquise n'avait nullement besoin de nommer Hénault, qui était pour elle, au su et au vu de tous, plus qu'un ami. Elle ne parle au reste ici de Formont et de d'Alembert que pour leur « extrême vérité » à son égard.

mère, puis la mort (1758), puisqu'elle pria même Voltaire par la suite de consacrer quelques vers et quelques lignes à l'éloge de leur ami commun (ce qu'il fit d'autant plus volontiers qu'il avait déjà maintes fois loué ce « cher philosophe plein de grâce et de raison), » elle put vite sonder l'indifférence égoïste de d'Alembert. Elle s'aperçut bientôt qu'elle était impuissante à le retenir, sans se douter encore que s'il lui échappait, il n'échappait pas à l'influence de sa demoiselle de compagnie. A partir de 1756 il est peu question de lui dans ses lettres ou dans celles qu'on lui écrit. Par contre le nom d'Hénault revient plus souvent. Vraiment atteinte par la perte de Formont, la marquise écrit à Voltaire, le 8 novembre 1758 : « Le président fait toute la consolation de ma vie, mais il en fait aussi tout le tourment par la crainte que j'ai de le perdre. » Près d'un an plus tard elle dit au même : « Le président se porte assez bien, mais il devient bien sourd, ce qui, joint à l'âge qui avance, le rend souvent triste; il est cependant encore quelquefois gai, et alors il est cent fois de meilleure compagnie que ce qu'on appelle aujourd'hui la bonne compagnie (1). » C'est du président que font mention les lettres des correspondants de Mme du Deffand; Voltaire ne cesse de l'appeler « votre ami » ; s'il est plein d'attentions pour lui, c'est que, outre son amitié pour Hénault, il sait sans aucun doute n'être pas désagréable à celle qu'il appelle « l'aveugle clairvoyante ».

Cette amitié d'ailleurs ne se refroidit nullement avec l'âge. De Colmar, en 1754, ou bien il lui envoie compliments sur compliments par le canal de Mme du Deffand, ou bien il lui écrit longuement lui-même, lui adressant les *Annales de l'Empire,* causant histoire et historiens avec

(1) Cf. Lescure, *op. cit.*, lettre du 1er octobre 1759. — Cf. aussi les lettres de la marquise, éditées par le marquis de Sainte-Aulaire.

lui et regrettant de n'avoir pu « l'imiter » comme « il a tâché de le suivre ». Le voici bientôt établi sur les confins de la France et de la Suisse, et il continue de 1756 à 1764, soit dans ses lettres à Mme du Deffand, soit dans ses propres lettres à Hénault, d'accabler de loin notre président des amabilités les plus flatteuses, exaltant sa gaieté et sa jeunesse, s'intéressant tendrement à sa santé et à ses ouvrages, ne perdant pas une occasion de louer l'*Abrégé chronologique*. C'est ainsi que dans la lettre connue du 13 janvier 1756 il lui écrit que « ses plus belles étrennes », c'est l'annonce de la cinquième édition de l'ouvrage, que le livre atteindra la trentième, que c'est un très grand service rendu au public que de l'avoir augmenté d'un tiers. Et si dans une lettre inédite datée du 13 août 1754 il n'est que respectueux, dans trois autres également inédites (1) son amabilité ne connaît pas de bornes. Elle est charmante, cette lettre du 8 mai 1756 qu'il écrit à Hénault, après avoir reçu la nouvelle édition de l'*Abrégé;* elle l'est non moins, celle du 15 mai 1760 où il débute par des vers exquis « sur l'amusement lyrique » d'Hénault, le ballet des *Chimères;* et si elle l'est moins, étant plus courte, elle l'est encore suffisamment, celle du 4 novembre 1761. D'autres lettres, celles-ci publiées, montrent que leurs rapports restent excellents, malgré des divergences d'idées de plus en plus accentuées. Le patriarche de Ferney ne manque pas de faire parvenir ses ouvrages, historiques et autres, au président; de lui écrire pour l'intéresser aux *Commentaires sur Corneille;* de saisir tous les prétextes pour lui manifester son tendre et véritable attachement. Le 19 août 1763 il dit à Mme du Deffand : « J'ai eu une grande dispute avec M. le président Hénault au sujet de

(1) Cf. pour ces quatre lettres l'Appendice, p. 429 et suiv.

son *François II*... Je voudrais que quand il se portera bien et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il pressât le dialogue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié... Je suis persuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de Shakespeare et qu'on pourrait traiter les principaux événements de notre histoire dans ce goût; » le 4 décembre, à propos d'une gravure du portrait d'Hénault qu'il a reçue, il mande à ce dernier : « Celui qui vous grave n'entend pas mal ses intérêts : il est bien sûr que son burin deviendra célèbre sous la protection de votre plume », et il voudrait qu'on mît au bas du portrait ces mots : « *Qu'il vive autant que son ouvrage* », et « *Par Voltaire et par le public* » ; le 20 juin 1764, il appelle le président « un des premiers hommes de France » (1). Quant à celui-ci, il ne sera pas en reste de politesses avec lui (2), mais tout en conservant sa complète indépendance de pensée. On le voit, par exemple, discuter vivement avec son correspondant au sujet de Daguesseau et lui recommander plus de modération dans ses critiques : « Ne serait-ce pas une injustice, Monsieur, d'oser critiquer quelques morceaux plus faibles de vos ouvrages, si l'on n'ajoutait en même temps : c'est le premier écrivain de notre siècle (3) ? ». On le verra encore dans la fameuse

(1) Le 14 août 1749, il avait déjà dit : « Les siècles produisent rarement des citoyens tels que vous. »

(2) Selon Longchamp et Wagnière (*Mémoires sur Voltaire*, II, 451), le président aurait envoyé vers 1758 un *Nouveau Dialogue des Morts* à Voltaire, avec ces lignes : « Voici une espèce de farce qui vous amusera peut-être, ne fût-ce que par le souvenir. Je vous l'envoie dans la sécurité qu'elle ne sera que pour vous... » Cette *espèce de farce* était un dialogue entre Voltaire et le curé de Courdimanche sur : *l'égalité des conditions*. C'est d'après une « apostille de la main de Voltaire » que Longchamp et Wagnière attribuent ce dialogue à Hénault. Voltaire y fait aussi allusion dans une de ses lettres. (Cf. Appendice, lettre du 15 mai 1760, p. 433.) Qu'il soit ou non du président, le dialogue est peu plaisant et sans intérêt.

(3) Cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*, p. 116. (Lettre du 13 juillet 1763.)

lettre du 28 décembre 1765, après avoir félicité l'auteur dramatique « de n'avoir pas passé par les mêmes filières dont Racine ne s'est pas assez garanti » (il exprimait, sans s'en douter, les mêmes idées que d'Alembert), défendre avec chaleur et esprit la religion contre Voltaire, au risque de s'attirer ses foudres. Mais Voltaire n'aurait pas été Voltaire, c'est-à-dire le plus avisé et le plus malin des correspondants et amis, si de tels sentiments l'avaient étonné de la part du président. Il connaissait trop bien son Hénault pour cela. Il n'avait jamais sérieusement espéré le ranger sous la bannière des philosophes. Il a beau écrire à Mme du Deffand (9 mai 1764) : « Je me flatte que votre ami, qui a été malade, est philosophe aussi; il a trop d'esprit, trop de raison, pour ne pas mépriser ce qui est méprisable », il sait parfaitement que la maladie, loin d'avoir détourné le président des croyances religieuses, n'a pu que les affermir encore plus fortement en lui.

Hénault, en effet, a été très malade, vers le mois d'août 1763 (1). Lui-même nous raconte combien il effraya son monde : la crise aiguë ne persista pas longtemps, par bonheur. Il n'en manqua pas moins passer. « On vint me dire, sur les neuf heures du soir, que mon confesseur était là; je dis qu'on le priât de revenir le lendemain ; il insista. — Qu'y a-t-il donc, mon père? il n'y a pas longtemps que nous nous sommes vus! — Monsieur, il serait à propos de vous confesser. — Mais je ne me sens pas si mal; puis, s'il le faut, eh bien, demain matin. — Monsieur, cela serait plus à propos dans le moment. — Vous m'étonnez. — Monsieur, il n'y a pas un moment à perdre, d'autant plus que vous recevrez vos sacrements tout de suite. —

(1) Les *Mémoires* (p. 410) donnent la date de 1765, qu'acceptent à tort les biographes d'Hénault.

Comment? — Je ne vous parle que d'après vos médecins. — Alors je vis la mort; j'étais fort de sang-froid et je pris mon parti sans crainte. Je me souviens que je me dis à moi-même : Qu'est-ce que je regrette? et le mot de Mme de Sévigné me revint : *Je ne laisse ici que des mourants.* » Nous retrouvons les mêmes détails sur ce catarrhe suffoquant dans l'éloge de Lebeau (1), qui cite en outre cette autre parole d'Hénault : « Je sais ce que c'est que la mort; ce ne sera plus pour moi une nouvelle connaissance. » On peut dire que dès lors il ne cessa jamais de se préparer à quitter un monde d'où il avait vu disparaître deux ans auparavant Mme de Castelmoron, avec quelle douleur, on peut se l'imaginer facilement (2), et d'où il allait voir disparaître encore presque en même temps — ce fut une série noire — d'abord, cette année même, Mme de Tillières et la duchesse de Luynes (3); puis l'année suivante son meilleur ami, le comte d'Argenson (1764).

(1) A l'Académie des inscriptions et belles-lettres. (Cf. *Hist. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXVIII, p. 235.)

(2) Il répond ainsi à des lignes de Mme de Jonzac qui « ont passé dans le fond de son cœur » : « J'ai bien besoin de votre amitié. Je puis vous dire que ce sera un remplacement; l'estime et le goût, voilà ce que j'ai pour vous, mais je puis vous dire aussi que j'y suis difficile, non pour l'étiquette, je l'ai en horreur, mais ce qui se sent, ce qui se démêle, ce que l'on voit quand on ne vous le fait voir... Ah! ma très chère nièce, malheur à qui ne connaît pas l'amitié. Ah! que Voltaire l'a bien dit : *Sans toi tout homme est seul!* »

(3) La reine lui écrivait après la mort de la duchesse : « Je ne puis dire l'état de mon cœur; vous qui savez aimer pouvez mieux le sentir que je ne puis l'exprimer. »

CHAPITRE V

LES DERNIÈRES ANNÉES D'HÉNAULT

(1764-1770)

Le cercle d'Hénault en 1764. — Les drames de la vie de Mme du Deffand : renvoi de Mlle de Lespinasse ; l'amitié amoureuse de la marquise pour Walpole. — Les dernières relations du président avec Marie Leczinska : la mort de la reine. — Refroidissement de Voltaire pour Hénault. — Les dernières sorties et les dernières réceptions. — La mort du président et Mme du Deffand. — Le testament d'Hénault. — La presse et Hénault.

La santé du président va subir maintenant, jusqu'à la fin, des hauts et des bas inquiétants. Les moindres événements auront prise sur elle. Force lui sera de demeurer plus souvent à la maison et de ne plus tant courir le monde. Nous rencontrerons rarement ces mots, comme en janvier 1764, sous la plume de la marquise : « le président se porte à merveille » ; nous les rencontrerons encore toutefois. Mais toujours, en tout cas, il sera fort « recherché », parce qu'il restera « toujours fort aimable » (1), encore que bien sourd. On peut en croire Mme du Deffand sur parole : elle n'est plus portée maintenant, si elle l'a jamais été, à l'indulgence à son égard.

Aussi, dans les sociétés intimes où Hénault fréquente encore, l'entoure-t-on de mille prévenances et de mille soins. On le dorlotte même. Ainsi chez les Pontchartrain,

(1) Mme du Deffand à Voltaire, 14 janvier 1764. (Lescure, I, 281.)

à Saint-Maur, comme chez la comtesse de Rochefort, à Paris, et chez le duc de Nivernais. Mme de Pontchartrain lui a fait faire un fauteuil confessionnal comme celui qu'il a dans sa chambre à coucher et les mêmes bottes fourrées qu'il porte chez lui (1) ; Mme de Rochefort s'efforce de le divertir et lui donne « grande musique » ; le duc de Nivernais enfin est plein de délicates attentions à son égard. Est-il retenu chez lui, c'est une presse générale, d'autant que ses soupers sont excellents comme par le passé. Les convives ne chôment pas, et Marie Leczinska en pourra, à bon droit, trouver le nombre excessif. C'est d'ailleurs la meilleure société qui soupe à l'hôtel de la rue Saint-Honoré, où les deux nièces du président, la marquise d'Aubeterre et surtout la comtesse de Jonzac, qui y demeure maintenant avec son oncle dont elle s'est constituée la garde-malade, une douce, empressée, dévouée garde-malade, reçoivent son monde, aidées sans doute elles-mêmes par Mme du Deffand. Ce qui n'empêche pas naturellement cette dernière de trousser de celles-ci, un jour de mauvaise humeur, des silhouettes peu indulgentes, jugeant trop froide, trop raisonnable, et trop commune aussi, l'aimable Mme de Jonzac (2), et reprochant à

(1) Cf. Perey, *op. cit.*, p. 451.

(2) La vive tendresse du président pour elle ne se dément pas un instant. On trouve dans les papiers de Carrouges une petite dissertation « envoyée par lui à Mme de Jonzac qui demeurait chez lui » et écrite dans un moment de crise, où il compare « les deux plus grands maux de la vie, après la douleur : la surdité et l'aveuglement ». Il la fit à quatre-vingts ans, donc en 1765. La surdité lui semble, et pour cause, un mal bien plus grand que « l'aveuglement ». Le sourd n'est « bon à rien » dans la société, et « un vrai automate » ; « il est seul au milieu de l'Univers. Dieu a fait l'homme pour la société, et l'en voilà privé ». Puis, faisant un retour sur lui-même et sur Mme de Jonzac, « l'amie d'un enfant qui pleure dès qu'elle le quitte d'un pas », il termine ainsi : « Donc me voilà dans mon lit ou à la jaquette... et je craindrais de mourir ! O mon Dieu, si vous tardez à me retirer de ce monde, conservez-moi cette amie que votre prudence me gardait et comblez-la de tous vos biens, pour prix d'une si rude pénitence. »

Mme d'Aubeterre, plus frivole, il est vrai, mais non moins attachée, de « jaboter comme une pie » et de s'exprimer comme « une des filles d'opéra (1) ».

Parmi les plus assidus après les parents du président figure tout d'abord Mme de Rochefort, chez laquelle les grâces de l'esprit ne font qu'échauffer le cœur, et qui aime sincèrement Hénault, tout en se permettant parfois à son sujet quelques railleries innocentes. N'écrit-elle pas un jour à son amie, Mme de Pailly : « Le cœur de notre vieux Céladon — (depuis qu'il connaissait cette dernière, le président s'était montré fort empressé, et sa *passion* était l'objet de continuelles plaisanteries entre les deux amies (2) — bat encore pour la dame de ses pensées, car il m'en a beaucoup parlé hier... Je ne vous cacherai point que le feu qui lui reste est furieusement concentré, car il y en avait un énorme dans sa chambre; il avait une robe d'hiver, des bottes fourrées et une succession prodigieuse de monde qui ne laissait pas encore d'échauffer l'atmosphère (3). » Puis ce sont le duc de Nivernais, dont l'amour pour la comtesse garde la fraîcheur des premiers jours et qui régale la société de ses fables alertes et spirituelles; Mme de Forcalquier, toujours « trop pleine de galimatias » au gré de Mme du Deffand (4); la maréchale de Luxembourg, dont nous connaissons la somptueuse élégance; le prince et la princesse de Beauvau, assez mal jugés eux aussi par la marquise, qui trouve celle-ci « d'une personnalité

(1) Cf. Lescure, I, 480.

(2) On l'appelait le « jeune amant ». Ici on craint que quelque catarrhe ne l'ait étouffé, là on est ravi de le trouver moins assoupi. Au reste, on s'efforce de l'amuser, on lui « donne grande musique », et on rit de plus belle parce que le président endormi « n'a pas négligé la sienne », et d'une façon si comique que « cela a fait grand bien à M. de Nivernais ». — Cf. de Loménie, *op. cit.*, p. 216.

(3) Cf. *id.*, p. 219.

(4) Cf. Lescure, I, 480.

intolérable », celui-là « d'une soumission aveugle (1) » ; la princesse de Poix, leur fille et belle-fille, qui avait, outre mille qualités, le plus beau teint du monde; la princesse d'Hénin, leur bru, sorte d'enfant gâtée, non sans bonté d'ailleurs; Mme de Mirepoix, toujours aussi ardente au jeu que gracieuse et aimable dans le monde; la comtesse de Noailles et sa fille, la duchesse de Duras; la comtesse de Boufflers, c'est-à-dire, comme nous savons, la reine du Temple, Amélie de Boufflers, qui va devenir (en 1767) duchesse de Lauzun, petite-fille de la maréchale de Luxembourg, la plus douce et la plus timide des jeunes femmes, une des plus jolies aussi, et capable d'inspirer, selon Jean-Jacques Rousseau lui-même, les plus tendres et les plus chastes sentiments; ce sont enfin Mme de Biron, Mme de Broglie, une Carbonnel de Canisy, Mme de Maillebois, Mme du Plessis-Châtillon, et, entre autres étrangers, deux Anglaises fort connues et fort agréables, lady Pembrocke et lady Lloïd, qui font aussi l'ornement du salon de Mme du Deffand.

Car le salon de la marquise, c'est encore le salon du président, bien qu'il s'y rende chaque jour un peu moins et que l'affection qui l'attache à son amie semble — parfois du moins — ne tenir plus guère que par l'habitude. Un événement imprévu vint même lui porter un coup assez sensible. La marquise fut en effet éprouvée dès les premiers mois de 1764 par une catastrophe aussi douloureuse que pénible, d'autant qu'elle en était inconsciem-

(1) Les mémoires contemporains nous permettent de regarder : l'un comme un de ces hommes droits, honnêtes, dignes, qui s'imposent à la fois par les qualités de l'intelligence et du cœur, sans parler d'une naissance illustre; l'autre comme une des femmes supérieures de ce temps et la maîtresse de maison idéale « douce, sans sarcasme, encourageant le trouble, rassurant la timidité, communiquant l'aisance par son aisance naturelle » (Mme de Genlis).

ment la cause et que son amour-propre en fut profondément atteint. Elle faisait peser, en effet, sans trop s'en douter d'ailleurs, une tyrannie insupportable sur sa jeune lectrice, Mlle de Lespinasse, dont elle usait et abusait à chaque instant, la faisant vivre de sa vie nocturne et l'accablant trop souvent sous le poids insupportable de ses manies et impatiences de caractère. Ce fut bien pis du jour où elle crut s'apercevoir que d'Alembert n'était pas indifférent aux charmes et à l'esprit d'une jeune fille qu'elle croyait laide et dont elle ne savait pas apprécier les talents à leur prix.

Et voici qu'un beau matin elle apprend par une indiscrétion de domestiques que celle qu'elle croyait toute dévouée à sa personne se levait une heure avant elle et recevait dans sa modeste chambre quelques-uns de ses propres amis et d'autres encore! C'était là pour Mlle de Lespinasse, comme le dit Marmontel, une heure « précieuse, dérobée à son esclavage ». D'Alembert, Chastellux, Turgot viennent chaque jour chez elle, et de temps en temps aussi, d'Ussé, Condorcet, Marmontel, le président même (1), comme en fraude. On juge de la colère de Mme du Deffand quand elle connut ce mystère qu'on n'avait pu lui cacher que par des miracles de précautions et d'habiletés ingénieuses. Elle cria à la trahison et chassa aussitôt, sans se demander où elle irait et comment elle pourrait vivre, la malheureuse jeune fille qui expiait ainsi cruellement, avec la vive sympathie qu'elle avait inspirée à d'Alembert et dont elle n'avait pu se défendre pour lui, des torts réels sans doute, mais trop pardonnables à une âme sensible longtemps sévrée de toute joie

(1) Hénault était, à cette heure, en relations fort amicales avec d'Alembert, qui le consulta lors des propositions que lui fit la Grande Catherine. Cf. Ch. Henry, *Lettres inédites de d'Alembert*, 1887.

et qui ne pouvait pas savoir, ce qui eût été surhumain, résister à l'espoir du bonheur. On ne l'abandonna pas d'ailleurs. « Tous les amis de Mme du Deffand, dit Marmontel, étaient devenus les siens. Il lui fut facile de leur persuader que la colère de cette femme était injuste. Le président Hénault lui-même se déclara pour elle. La duchesse de Luxembourg donna tort à sa vieille amie et fit présent d'un meuble complet à Mlle de Lespinasse, dans le logement qu'elle prit. Enfin le duc de Choiseul obtint pour elle du roi une gratification annuelle qui la mettait au-dessus du besoin, et les sociétés les plus illustres de Paris se disputèrent le bonheur de la posséder. » Établie rue de Belle-Chasse (1), elle ouvrit un salon qui devint bientôt le rendez-vous des Encyclopédistes et des hommes de lettres, et que présidera d'Alembert. Celui-ci, en effet, mis en demeure par Mme du Deffand de choisir entre Mlle de Lespinasse et elle-même, n'hésita point « et se livra tout entier à sa jeune amie » pour citer encore Marmontel qui, bien qu'ayant à se plaindre de la marquise, peu tendre pour lui et pour ses œuvres, n'a pas dépassé la juste mesure. La Harpe a été moins impartial, à son ordinaire (2).

Ce drame domestique eut lieu très probablement en avril, puisque dans une lettre du 2 mai à Voltaire la marquise s'excuse de ne pas lui avoir écrit depuis le 21 mars. Elle donne comme raisons une nouvelle maladie du président, la mort de Mme de Pompadour, enfin des « peines

(1) Mme Geoffrin lui fit une pension de mille écus, comme on le vit sur ses livres après sa mort.

(2) C'est La Harpe aussi qui lancera dans sa *Correspondance littéraire* (I, 385) cette assertion singulièrement hasardée, à savoir que le président songea à épouser Mlle de Lespinasse. Cela est parfaitement... ridicule. Il s'intéressa, certes, à Mlle de Lespinasse, puisque celle-ci a pu dire qu'il était de ceux qui lui apprirent à parler et à penser, mais ce fut tout.

et des embarras » particuliers qui ont troublé son « faible génie ». Cette dernière raison est à coup sûr la principale. Hénault d'ailleurs n'a pas été sérieusement malade. L'eût-il été que son amie n'était pas capable, en ce moment surtout, de s'en émouvoir très vivement, Son égoïsme et son ennui tournent à l'aigre (1). Elle disserte plus volontiers, et, dégoûtée de la vie, s'amuse à montrer l'inanité des choses. Puis, comme il n'est pas bon de toujours penser, elle s'agite, cause, écrit, et... médit du prochain. Le président n'est plus trop en odeur de sainteté. La philosophie de la marquise s'accommode mal de l'apparente légèreté de son ami. Elle ne voit que l'extérieur, tout en se doutant toutefois à certains moments que le président n'est, sinon si léger, du moins si heureux qu'on le peut croire. Après avoir déclaré un jour à Voltaire qu'il ne savait ce qu'il disait en écrivant ces deux vers :

Qui n'a pas l'esprit de son âge,
De son âge a tout le malheur

auxquels le président donnait un éclatant démenti, elle ajoute bien : « Ce n'est pas que je le croie exempt de peines et de chagrins », mais elle se reprend vite, pensant que « c'était de ces peines et de ces chagrins que l'on a dans sa jeunesse », qu'il est « toujours dehors »,

(1) Dans une lettre sans date, mais dont l'écriture, plus illisible que jamais, dévoile toute l'agitation de son âme, le président lui écrit : « Ah! mon Dieu, mon Dieu, quel plaisir prenez-vous à vous tourmenter et à tourmenter les autres!... Quoi! la nature s'est donc plu à nous créer comme deux êtres destinés à s'arracher le cœur! Car nous ne faisons autre chose, tandis que nous devrions nous aimer et nous respecter. Il n'y a point de sentiment plus noble que la confiance : elle gagne tout, elle soumet tout, elle calme tout. » Il essaye de lui prouver que la vie n'est pas si mauvaise pour elle : « Tout vous rit, tout doit vous amuser, et puis vous avez un port assuré; point du tout, vous courez après le désespoir; voilà une belle idole! » (Papiers du château de Carrouges.)

et « ne rentre jamais en lui-même (1) ». Elle ne connaît ou plutôt ne veut connaître d'Hénault que les dissipations; ses soucis et ses préoccupations lui échappent complètement, sans que d'ailleurs, hâtons-nous de le dire, la faute puisse en retomber sur elle seule. Mais peut-être aussi n'est-elle pas fâchée de paraître auprès de certains de ses amis et correspondants, dont Voltaire, d'une « essence philosophique » bien supérieure à celle du bon et aimable président?

Il est vrai que remise de l'émotion causée par l'affaire Lespinasse, elle revient à de meilleurs sentiments. Elle reproche assez vivement à Voltaire de n'avoir pas écrit au président, à propos de la mort du comte d'Argenson : « ...Mais, Monsieur, vous m'affligez par la conduite que vous avez avec *mon meilleur ami* et qui, en vérité, devrait être le vôtre. Il n'y a point de marque de considération et d'estime que vous n'ayez reçue de lui (2)» ; mais elle n'oublie pas que le président a été du complot Lespinasse, qu'il a été généreux envers son ancienne demoiselle de compagnie; qu'il l'a trompée par suite, elle, en quelque sorte. On sent que, malgré tout, il ne peut plus compter sur une véritable affection de sa part. Le coup a été trop rude. Et que va devenir cette affection quand la pauvre marquise, âgée de soixante-huit ans, presque complètement aveugle, se trouvera être, elle si raisonnable, si froide, si habile ménagère de ses sentiments jusqu'alors, la victime d'une de ces passions incroyables qui bouleversent une âme et qu'il est impossible, même aux indifférents, de ne pas plaindre. Elle s'éprend en

(1) 17 juin 1764, Lescure, *op. cit.*, I, 391.

(2) 20 septembre 1764. (*Correspondance de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, Barthélemy, Crawford, etc.*, publiée par le marquis de Sainte-Aulaire, Paris, 1867.)

effet aussitôt qu'elle le connaît (octobre 1765), et follement, du célèbre Anglais Horace Walpole. Elle ne voit plus que lui au monde, elle ne vit plus que pour lui. On peut juger facilement ce qu'elle eut d'abord à souffrir d'un homme de vingt ans plus jeune qu'elle, froid, sceptique, esclave des convenances, et qui fuyait comme la peste la moindre apparence de ridicule. Mais elle connut aussi peu à peu de doux, d'exquis moments, car Walpole eut pour elle une véritable affection et comme tous se laissa assez vite gagner par les grâces d'un esprit toujours jeune et les lumières d'une intelligence que le temps avait mûrie sans rien enlever de sa vivacité. Après avoir été, les premiers jours, étonné des mœurs parisiennes, et avoir même dépeint de façon peu aimable le salon de la marquise (1), il ne tardera pas à devenir plus parisien qu'aucun étranger, à se plaire vivement dans les sociétés à la mode, particulièrement dans celle de Mme du Deffand. Au bout de deux mois il juge celle-ci, qu'il appelait à son arrivée une « vieille aveugle » et une « débauchée d'esprit » , une femme « délicieuse » ; et quant à Hénault, qu'il nous a représenté comme « la pagode de chez Mme du Deffand », comme un homme « qui a plus que fait son temps » et d'ailleurs « presque tout à fait sourd (2) », il finira par le traiter d'excellent ami et d'aimable vieillard (3). Il

(1) « Le président est bien prêt d'être sourd et, encore plus, d'être suranné. Il est assis à la table; la maîtresse de la maison qui était autrefois la sienne demande quels sont les plats qui sont sur la table; on lui nomme les personnes qui ont mangé de tel ou tel, et alors elle le corne dans l'oreille du président. En un mot chaque bouchée est proclamée et il en est de même pour toutes les erreurs que je commets contre la grammaire. Quelques-unes, qui sont voulues, ont du succès, entre autres une d'elles qui sera rapportée aujourd'hui par Hénault à la reine... » Lettre du 3 octobre 1765. Perey, *op. cit.*, p. 411.

(2) Lettre du 6 octobre 1765.

(3) Ces changements d'opinion d'Horace Walpole permettent de ne pas

sera au regret de quitter Paris et y reviendra le plus souvent possible. Absent il se fera tenir au courant des moindres détails de la vie des salons par son esclave toute devouée, qu'il saura sèchement rappeler à l'ordre quand, à bout de forces, elle laissera inconsciemment échapper au dehors un peu du feu intérieur qui la dévore.

Il ne faut donc pas s'étonner si la marquise nous paraîtra désormais dans sa correspondance assez froide au sujet de son ami, le président. Il n'y a plus guère qu'une seule lettre où elle parle longuement d'Hénault et en termes dignes d'un si long commerce. Il est vrai qu'elle ne peut encore définir nettement alors (28 déc. 1765) ses véritables sentiments pour Walpole; que la connaissance de ce dernier est comme un rayon de soleil dans son existence; qu'elle est par suite disposée — ce qui ne durera pas — à un certain optimisme et à l'indulgence envers tous; qu'enfin Hénault, dans une lettre dont nous avons déjà touché un mot, a su défendre habilement, et avec une chaleur communicative, une cause qui lui est encore plus chère qu'elle ne veut l'avouer. D'où ces lignes au patriarche de Ferney : « La lettre que je vous envoie m'a bien étonnée; j'imagine qu'elle vous fera le même effet. Le style, la justesse, le goût, tout cela fait-il deviner un octogénaire? Un homme de trente ans écrirait-il avec plus de force, d'élégance, de délicatesse? La première partie surtout m'a charmée; la dernière sent un peu plus l'âge mûr, j'en

tenir compte d'une phrase qu'on trouve dans une de ses lettres, au moment où il commence à trouver un grand plaisir à faire visite à Mme du Deffand. Il parle des amis de la marquise qui la trompent, mangent ses soupers et cherchent à lui recruter des ennemis au milieu de ses soi-disant amis. « Ils ont si bien réussi que maintenant cet indigne vieux radoteur de président la traite comme un chien. » Voilà qui étonne singulièrement. Quoi de plus contraire au caractère d'Hénault? Marmontel a plutôt raison qui écrit dans ses *Mémoires* que le président « était resté esclave de la crainte après avoir cessé de l'être de l'amour ».

conviens. Mais, monsieur de Voltaire, amant déclaré de la vérité, dites-moi de bonne foi, l'avez-vous trouvée? Vous combattez et détruisez toutes les erreurs, mais que mettez-vous à leur place » ? — Et elle-même réfutait les opinions de son illustre correspondant, ou plutôt lui démontrait spirituellement que tous les discours sur « certaines matières » sont inutiles, « le peuple ne les entendant point, la jeunesse ne s'en souciant guère, les gens d'esprit n'en ayant pas besoin ». Elle traitait en badinant ce que le président, ici en termes sérieux, graves, éloquents même, là avec une aimable légèreté, avait exprimé en une lettre qui était pour un octogénaire un pur chef-d'œuvre et que nous nous ferons un plaisir et un devoir de citer en partie plus loin (1).

Ce serait peine perdue que de chercher dorénavant des éloges d'Hénault sous la plume de Mme du Deffand. Elle parle même parfois de lui en termes assez secs et assez dédaigneux : un mot le plus souvent et une indication sur sa santé, et c'est tout (2). Ainsi nous la voyons craindre au début de l'hiver qu'il ne puisse supporter la mauvaise saison; le printemps le remet sur pied. Il est assez bien, en tout cas, pour qu'on lui fasse admirer une lettre de Walpole sur Jean-Jacques, à laquelle la marquise ne se croit pas digne de donner « toutes les louanges qu'elle mérite » ; il est encore en état de causer avec elle du cher absent, du Walpole adulé et adoré, ce dont, avec l'intré-

(1) Cf. deuxième partie, chap. v, p. 401.

(2) Un jour (8 mars 1766) elle écrit à M. Crawford : « J'ai fait vos compliments au président et à Mme de Jonzac; figurez-vous que vous en avez été témoin et vous saurez parfaitement ce qu'ils m'ont répondu; » une autre fois (le 12 avril) au même : « J'ai fait des compliments au président et à Mme de Jonzac; ils ont été fort bien reçus... Mais le pauvre président est dans un terrible état; je trouve qu'il s'affaiblit tous les jours. » (Sainte-Aulaire, p. 25 et 30.) Cela va être son refrain.

pidité égoïste des cœurs follement épris, elle ne se gêne en aucune façon, car depuis le départ de ce dernier tout ce qui l'environne « lui paraît encore plus sot » (1). Voilà qui donne une idée de l'étrange état où elle se trouve! (2)

Walpole est son dieu. Lui seul compte pour elle. Sans lui tout l'ennuie. C'est pour s'étourdir, et elle n'y réussit point, qu'elle a jusqu'à quatorze et seize personnes à souper. Mais avec qui causer, et causer de l'absent? Mme de Luxembourg n'a « d'estime et de vénération » qu'à l'égard de la comtesse de Boufflers; pour Mme de Mirepoix, tout est « lanterne magique » ; Mme de Beauvau « est toujours dans l'enivrement de ses succès » et veut « plaire à tous sans discernement » ; quant à Mme de Forcalquier, quoique sensible, « sa Mme de Poix et son miroir peut-être aussi lui ont persuadé qu'elle n'est pas dans la région commune (3) ».

(1) Lettre du 21 avril 1766; Lescure, *op. cit.*, I, 343.

(2) Elle est sincère d'ailleurs et vraiment dupe, quand elle lui écrit ces lignes qui la font bien connaitre pour le présent... et pour le passé : « N'allez pas me dire qu'il y a du roman dans ma tête; j'en suis à mille lieues, je le déteste; tout ce qui ressemble à l'amour m'est odieux, et je suis presque bien aise d'être vieille et hideuse pour ne pouvoir pas me méprendre aux sentiments qu'on a pour moi, et bien aise d'être aveugle pour être bien sûre que je ne puis en avoir d'autres que ceux de la plus pure et de la plus sainte amitié; mais j'aime l'amitié à la folie, mon cœur n'a jamais été fait que pour elle. » (5 mai 1766. Lescure, I, p. 348.) Hélas! elle se faisait illusion! Ce n'était plus, ce n'était pas l'amitié (on sait de quoi elle était capable de ce côté), c'était l'ami qu'elle aimait à la folie. Ce qu'elle avait été, ce qu'elle était encore pour ses plus anciens amis, la correspondance ne permet que trop de s'en convaincre.

(3) Cf. *Correspondance,* 21 mai 1766 (Lescure, I, 356). Aussi la plupart du temps ses invités et amis lui paraissent, comme elle le dit le 20 octobre, de simples « machines à ressort, qui vont, viennent, parlent, rient, sans penser, sans réfléchir, sans sentir ». Quelques jours plus tard elle écrit sur un de ses soupers : « Chacun jouait son rôle par habitude. Mme la duchesse d'Aiguillon crevait de rire, Mme de Forcalquier dédaignait tout, Mme de la Vallière jabotait sur tout. Les hommes ne jouaient pas de meilleurs rôles, et moi j'étais abîmée dans les réflexions les plus noires; je pensais que j'avais passé ma vie dans les illusions, que je m'étais creusé moi-

Dans de telles dispositions, si elle ne s'amusait pas davantage aux soupers du président, du moins n'y trouvait-elle pas plus d'ennui que chez elle. Elle y soupe quelquefois trois soirs de suite; si elle reste deux jours sans y aller, elle le note et s'en étonne elle-même : il faut des raisons exceptionnelles. Elle l'entoure, en somme, de soins convenables. Elle n'oublie pas que c'est grâce à lui qu'elle a obtenu une pension de la reine; elle sait trop que lui-même lui en fait une sans laquelle elle ne pourrait vivre à son aise. Ainsi se passe l'année 1766, le président étant tantôt assez bien, par exemple en mai, à tel point qu'il donne un grand dîner en l'honneur du prince héréditaire de Brunswick, tantôt assez mal, par exemple en octobre, où, d'après la marquise, il s'affaiblit « terriblement ».

L'année 1767 commence pour lui de façon assez triste. Mme du Deffand trouve qu'il perd la mémoire. Il fait une chute, qui n'a pas de conséquences graves, mais qui effraie son entourage. Tout cela « serre le cœur » à la marquise et la « dégoûte » de la vie, sans doute par un cruel retour sur elle-même. Elle ne s'y appesantit pas; à l'entendre, le président est bien près de tomber en enfance (1). Elle se borne d'ailleurs à des bulletins de santé sur le compte d'Hénault, donnant régulièrement de ses nouvelles à Walpole, sans jouer aucunement la comédie

même tous les abîmes dans lesquels j'étais tombée. » La suite est plus triste encore.

(1) Pensez donc, elle l'a trouvé occupé le 19 février « de ce que la comtesse de Noailles venait de lui mander que la marquise de Duras, sa fille, venait d'être nommée dame du palais, de ce qu'il avait eu à dîner l'archevêque de Cambrai, de ce qu'il avait vu le matin le prince de Beauvau, qu'il aurait ce soir Mmes les maréchales (Luxembourg et Mirepoix), etc., enfin mille petites vanités qu'aucun microscope ne pourrait vous faire apercevoir! » Suit cette réflexion philosophique : « Mon Dieu, mon Dieu, quelle différence il y a d'une âme à l'autre! J'en trouve une aussi grande que d'un ange à une huître. » Pardonnons-lui sa misanthropie présente, elle s'ennuie tant!

du sentiment. Ainsi le 23 décembre elle écrit : « Le président ne va pas bien; il a de la fièvre, un gros rhume; je ne crois pas qu'il passe l'hiver; sa perte me causera du chagrin, et fera un changement dans ma vie. » C'est tout ce qu'elle trouve à dire quand sa pensée s'arrête sur la mort d'un homme avec lequel elle a vécu depuis près de quarante ans; il faut avouer que c'est trop peu. Que devait croire Walpole? Était-ce pour lui plaire qu'une telle froideur? Pour lui il s'intéresse vraiment à la santé d'Hénault. Il a fini par ne plus le juger sur son âge et les apparences (1). Il le connaît, il l'estime. Le voici même qui pousse l'amitié jusqu'à faire imprimer par ses propres presses, dans son château de Strawbery-Hill, la première tragédie d'Hénault, cette *Cornélie Vestale*, que celui-ci n'avait pas jugée digne du jour. Le président est très sensible à cette politesse, bien que redoutant que l'ouvrage ne lui attire des critiques inutiles. Il se laisse faire, moitié flatté, moitié craintif, vaincu par cet argument de Mme du Deffand et de Mme de Jonzac que la pièce ne sera pas mise en vente et qu'on ne la distribuera qu'aux amis. Sa santé, mauvaise en avril, est meilleure en mai, malgré une seconde chute qu'il fait : « Le président se porte bien, écrit la marquise à la duchesse de Choiseul; il nous fit grand'peur hier soir; il voulut ramasser quelque chose par terre et se donna un coup à la tête qui fit du bruit; mais heureusement ce n'est rien (2). » Ce ne fut rien en effet. Même il supporta, physiquement parlant, mieux qu'on n'aurait pu l'espérer la mort de la reine, qu'il avait servie jusqu'à la dernière heure avec la même fidélité.

(1) Les apparences trompent aussi le prince de Ligne qui, lors de son séjour à Paris en 1767 (Hénault a quatre-vingt-deux ans), n'avait remarqué qu'une seule chose touchant le président, c'est qu'il mangeait comme un « diable ».

(2) 11 mai 1768. (Sainte-Aulaire, *op. cit.*, p. 163.)

Celle-ci, de son côté n'avait pas cessé de l'admettre, quand il pouvait aller jusqu'à elle, dans la plus étroite intimité, ou de correspondre avec lui, toujours sur le ton d'une charmante affabilité, lorsque sa santé l'empêchait de venir à la cour. Ces lettres, comme les précédentes, font autant d'honneur à celle qui les écrit qu'à celui qui les reçoit. La reine ne s'occupe pas avec moins d'ardeur des amis d'Hénault que celui-ci n'en met à les lui recommander. Elle s'attarde toujours à accumuler les prescriptions, même les plus puériles, pour la santé de son président; et toujours, comme il a toute sa tête, tout son bon sens et qu'elle a grande confiance en lui, elle le consulte et réclame ses lettres à grands cris... quitte à les détruire ensuite selon leurs conventions. Car ce sont souvent des questions brûlantes entre toutes qui se traitent entre les deux correspondants : il ne s'agit pas constamment des rhumes ou oppressions du président; des remèdes, saignées ou purgations — ne rions pas de tels détails — administrés à la reine. On s'occupe des affaires de l'État, des actes du parlement, des affaires et malheurs des jésuites : la reine n'a pas assez de louanges pour les conseils sensés de son ami et la manière dont il les tourne. Quant à elle, elle ne lui cache rien de ses sentiments les plus secrets. Elle voit les choses en noir et l'avenir lui fait peur. Ici elle dit : « La Providence seule sait comment tout cela ira (1) » ; là : « C'est une sotte chose que d'être reine. Hélas! pour peu que les choses continuent à aller comme elles vont, on nous dépouillera bientôt de cette incommodité, cela fait trembler (2) » ; et quelques jours après : « Cela me fait trembler : ils (les parlements) ont trop beau jeu pour s'arrêter; personne ne s'y oppose...

(1) Cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*, p. 403.
(2) *Id.*, p. 414.

Remarquez que l'on n'est occupé que de la dignité des pairs, sans qu'il soit mention du roi, dont l'autorité est méprisée (1). » Aussi la malheureuse reine vit-elle d'amertumes; Dieu est sa seule consolation : « Tout ce qui se passe ne sera pas cru dans les siècles à venir (2). » Elle lui écrit des lettres désespérées (3).

Aucunes circonstances d'ailleurs, même les pires, ne lui font oublier son président. Elle entremêle ses ordonnances médicales (comme de se bassiner les jambes avec du vin chaud ou de prendre du vin d'absinthe) des plus graves recommandations ou des pensées les plus austères et les plus sombres. Si elle le met au courant des « on dit » de la cour, elle touche avec lui aux sujets les plus pénibles. Bref, elle l'aime au point de lui faire tenir à chaque heure des nouvelles de la maladie du dauphin, et, celui-ci mort (décembre 1765), de se forcer, malgré son désespoir, à lui écrire quelques lignes de temps en temps, par exemple celles-ci : « Je vous écris, mon cher président, pour vous dire uniquement que je vis encore après mon malheur affreux; je ne veux même m'occuper que du mien, je pleure un saint (4) » ; et elle ajoute sa conclusion ordinaire : « Dieu est ma seule consolation. » Les lettres exhalent la plus vive douleur maternelle, que vont raviver peu après, d'abord la mort de son père, puis celle de

(1) Des Digueres, p. 416.

(2) *Id.*, p. 429.

(3) Mais elle ne lui permet pas de faire de même, et s'inquiète quand il s'y trouve trop de tristesse, n'en profitant même pas toujours pour le stimuler vers les consolations de la religion. Aussi les lettres écrites d'un ton galant par Hénault lui font plaisir, parce qu'elles prouvent qu'il est dans son état naturel, et bien portant (*Id.*, p. 420). Elle lui dit en riant : « Je n'ai pu m'empêcher de rire des extraits d'Écriture sainte et d'opéra. Je me suis dit : voilà bien mon président qui tient du vieil homme et non de l'homme vieux. » Tout compte fait, elle le préfère ainsi.

(4) *Id.*, p. 441.

la dauphine. Et toujours elle cherche un apaisement à son chagrin dans les visites ou dans la correspondance d'Hénault. Ses dernières lettres, où elle s'efforce de le rassurer sur sa propre santé, prouvent mieux encore, et plus que tout, son exquise sollicitude et son impatiente affection à son égard. Dans la dernière elle le remercie de l'envoi de la nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique* (janvier 1768). Elle n'eut sans doute plus la force par la suite de prendre la plume.

Elle mourut le 24 juin. Hénault s'attendait trop à cette perte et s'y était trop préparé à l'avance (la reine avait été si mal dans le courant de mai qu'il avait fallu l'administrer) pour en être accablé. Les vieillards d'ailleurs, soit que leur sensibilité soit réellement affaiblie, soit qu'ils sentent n'avoir plus longtemps à vivre eux-mêmes, supportent en général plus vaillamment qu'on ne se l'imagine les coups les plus rudes. Hénault pleura sincèrement la reine; mais sa santé ne fut pas trop ébranlée par un malheur qu'il ne pouvait que trop prévoir.

On ne peut du reste être plus et mieux entouré qu'il ne l'est. Ses nièces ne le quittent pas pour ainsi dire. Il aime la société, et on le sait : aussi son cercle ordinaire ne manque point l'heure du souper. Et maintenant, comme Mme du Deffand s'ennuie de plus en plus avec les Jonzac, les d'Aubeterre, les Forcalquier, les d'Aiguillon, les Rochefort, toutes femmes qui « ont, selon elle, la prétention de l'esprit sans en avoir un brin (1) », elle entraîne à sa suite chez Hénault, d'abord la si douce, si intelligente, si bonne duchesse de Choiseul, qu'elle s'amusait à appeler sa « grand'maman » à cause de sa raison supérieure, et qui se laisse doucement faire (car elle affectionne Hénault,

(1) 24 août 1768; cf. Lescure, *op. cit.*, I, p. 501.

bien qu'embarrassée parfois d'être plus « priée » par la marquise que par celui-ci); puis d'autres encore, comme le baron de Gleichen, « son baron danois », et les Anglais, amis de Walpole, que lui adressait ce dernier. Tout ce monde s'évertue, sinon à amuser le président, du moins à lui épargner tout tracas. C'est ainsi que tous complotent habilement pour l'empêcher d'avoir connaissance d'une brochure où son *Abrégé chronologique* n'était pas précisément bien traité par La Beaumelle. Mme du Deffand raconte à Walpole (13 novembre 1768) (1) comment l'entourage d'Hénault fut occupé pendant quatre mois à cette affaire et comment elle-même poussa la précaution — ce dont il lui faut être reconnaissant — jusqu'à faire venir un rédacteur du *Journal encyclopédique* pour lui demander de ne pas faire d'extrait de la brochure en question. Le rédacteur promit; il fit mieux : il tint sa promesse. Ce rédacteur incomparable s'appelait Castillon. On croyait donc bien, grâce à lui et grâce à une prudence toujours en éveil, avoir écarté le danger, l'ouvrage n'ayant eu aucun succès, quand une lettre de Voltaire vint tout gâter.

Le patriarche de Ferney demeurait toujours en fort bons termes avec notre président, même depuis qu'il croyait celui-ci tombé, sous l'impulsion de la reine, dans une dévotion à outrance et bien que lui-même eût renoncé, après le scandale du *Dictionnaire philosophique*, à essayer de rentrer en France (2). C'est toujours du même ton, fami-

(1) Cf. Lescure, *op. cit.*, I, 511. Cf. plus loin, p. 283.

(2) Bachaumont raconte : « Au mois de septembre dernier, MM. de l'Académie des Belles-Lettres ayant été présenter au roi leur nouveau volume : « Eh bien, dit le roi au président Hénault, chef de la députation, voilà encore *votre ami* qui fait des siennes. » Le *Dictionnaire* venait de paraître. « Le malheureux! dit le président à ses confrères, il travaillait dans ce moment même à revenir en France. » (*Mém. secrets*, 27 décembre 1764.)

lièrement respectueux, qu'il lui écrit. L'*Abrégé chronologique* fait en partie les frais de la lettre du 11 mars 1765 (1), mais les habituelles gracieusetés n'y manquent point. Son amitié résiste même à ce « fatal article » de Servet qu'il trouve en 1768 dans la nouvelle édition de l'*Abrégé* et contre lequel, après quelques autres menues critiques, il s'indigne dans la lettre connue du 26 février 1768. « Comment avez-vous pu, s'écrie-t-il, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs?... Il semble que vous vouliez un peu justifier Calvin et tous les persécuteurs. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance, du nom de tolérantisme, comme si c'était une hérésie, comme si vous parliez de l'arianisme et du jansénisme! Vous n'ignorez pas que le meurtre de Servet est une violation criminelle du droit des gens, un véritable assassinat commis en cérémonie. » — Et il continue sur ce ton, exaltant la tolérance, la voyant où elle ne fut pas toujours et la regrettant où elle a réellement existé; et il s'afflige de cet article qui fera un mal que son auteur n'aura pas voulu! « Ah! mon cher confrère, quel temps prenez-vous pour flétrir une vertu si nécessaire au genre humain! C'est le temps même où la tolérance universelle commence à s'établir dans une grande partie de l'Europe. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Est-il possible que ces armes soient aiguisées par le plus doux et le plus aimable des hommes? » Hénault a beau se justifier, le renvoyer aux faits et textes, il ne se désole pas moins de nouveau, le 14 mars, n'accepte aucune excuse, et expose les choses à sa manière (2). Ce qui ne l'empêche pas au reste de prodiguer à son correspondant les marques d'une affectueuse estime.

(1) Cf. Appendice, p. 437.
(2) Cf. Appendice; cf. aussi p. 307.

Ce fut donc seulement l'affaire de La Beaumelle qui commença à refroidir leurs relations. Il est certain que Voltaire aurait dû se souvenir de l'âge d'Hénault et craindre de nuire à sa santé en lui dévoilant une injuste critique; mais soit malice, soit pour lui témoigner son amitié par son indignation et pour provoquer une réponse de sa part (il était de ceux qui aimaient à rendre les coups, et au centuple); prêt d'ailleurs à le défendre lui-même; soit enfin parce que d'ingénieux ennemis lui attribuaient la paternité du livre, il lui envoie lettres sur lettres pour lui faire tenir les lignes injurieuses, le stimuler à prendre la plume, lui offrir de la tenir à sa place. Le président, au milieu des siens déconcertés, ne fut nullement troublé. Il répondit avec beaucoup de calme à Voltaire, refusa très sagement de se défendre, mais l'autorisa, à condition qu'il signât, à se substituer à lui. Voltaire aussitôt, avec son activité ordinaire, de réunir quelques notes à ce sujet; puis, en définitive, rien ne parut. Le philosophe se rendit-il aux raisons du président? Crut-il réellement un instant s'être trompé en prêtant l'ouvrage à La Beaumelle, parce qu'il « n'y était pas dit du mal de lui » ? Fut-il piqué de sentir dans les lettres de la marquise, même peut-être dans celles du président, quelque froideur et comme une sorte de soupçon? Ou bien, ce qui peut être, d'autres et plus importantes préoccupations (il n'en manquait jamais) l'empêchèrent-elles de mettre à exécution son dessein? Tous ces motifs sont plausibles.

Et qu'importe, après tout, puisque le président, malgré cette critique si vive et si inattendue, ne se porte pas plus mal, au contraire! La marquise nous rapporte, le 6 décembre, qu'il a eu le vendredi précédent seize personnes à dîner, dont les maréchales de Luxembourg et de Mirepoix, les dames de Lauzun et de Valentinois; deux

jours plus tard dans une lettre adressée de même à M. Crawford, elle dit que son ami « se porte fort bien (1) ». Si la note change un peu quand elle correspond avec Walpole, et si elle lui écrit, par exemple, le 15 décembre, après lui avoir envoyé le *François II* d'Hénault (dont la préface seule lui a plu cette fois), que celui-ci « traîne toujours sa déplorable vie (2) », on conçoit pourquoi. Ce n'est pas à coup sûr parce qu'il est, comme l'écrit Voltaire, « tourmenté sur la fin de sa vie par les idées les plus absurdes et les plus détestables que la folie et la fureur aient jamais inventées », et qu'il tombe, paraît-il, de plus en plus dans la dévotion — elle n'est pas pour s'en émouvoir plus que de raison, — c'est qu'il n'est plus capable de raisonner et de penser comme un Walpole, si même il l'a jamais été.

Il le sera naturellement de moins en moins. Est-ce à dire qu'il était vraiment tombé en enfance au début de l'année suivante, comme le mande, le 27 février, Voltaire au duc de Richelieu. Voltaire n'est plus du tout bien disposé, et l'on sent pourquoi, pour notre président, qu'il range définitivement parmi les dévots, c'est-à-dire parmi ceux pour lesquels il n'a jamais assez de moqueries. Ce qui est certain, c'est que le président s'affaiblit de plus en plus, tant au moral qu'au physique (3). La marquise se

(1) Cf. Sainte-Aulaire, *op. cit.*, I, p. 185, 188.
(2) Cf. Lescure, *op. cit.*, I, p. 521.
(3) Cependant Mme de Forcalquier, à qui il avait envoyé un oranger pour ses étrennes, lui adressait encore un badinage en vers. On y lit, entre autres :

Il ne me vient point d'un païen,
Mais d'un président bon chrétien,
Qui m'a pris pour sa bonne amie :
Je l'aime jusqu'à la folie.
Je sais ce que fut autrefois
Celle dont le Troyen fit choix :
Méritait-il plus, je vous prie,
Ce qu'il faut tant qu'on sacrifie.

(Tiré des papiers de Carrouges.)

lamente comme il convient : « Le pauvre président est bien malade, écrit-elle le 1er mars à Voltaire; je crains que sa fin ne soit bien prochaine; j'en suis très affligée. » Et le patriarche de Ferney de répondre : « Que je vous plains, Madame! vous avez déjà perdu l'âme de votre ami, et bientôt son corps sera réduit en poussière. » Toutefois grâce au printemps, s'il ne reprit pas ses jambes, Hénault « reprit » quelque peu « son âme ». Sa santé générale se remet. Il reçoit de plus belle chez lui, et, qui plus est, fait quelques visites. Ainsi il se rencontre chez Mme Rouillé avec le duc de Choiseul, toujours accompagné, il est vrai, de son Antigone, Mme de Jonzac, dont Mme du Deffand admire la première maintenant la bonté et la patience. Il résiste même à une nouvelle chute, assez grave, qu'il fait dans la nuit du 6 au 7 juillet, où, contre l'ordinaire, personne n'avait couché dans sa chambre, et qui prouve d'ailleurs la grande faiblesse de ses jambes. Il ne put se relever et resta deux heures « tout de son long sur le parquet (1) ». Dorénavant on ne le quittera plus un instant. Mme du Deffand soupe chez lui plus encore que par le passé, même quand Walpole est à Paris. Celui-ci écrit le 7 septembre à G. Montaigu que, dans le but de l'amuser, son amie avait fait dire à un astronome d'apporter son télescope chez Hénault pour voir la comète. L'année se passe. Les crises deviennent plus fréquentes. A un moment Mme du Deffand croit Hénault perdu, et écrit : « Sa mort apportera des changements dans ma vie, mais je ne veux point anticiper les choses désagréables (2). » Toutefois le président se rétablit. Assez même pour que, à l'occasion du mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette et à l'étonnement de tous,

(1) Lettre de Mme du Deffand à la duchesse de Choiseul, 8 juillet 1769.
(2) 15 janvier 1770; cf. Lescure, II, 25.

malgré de nombreuses et illustres compétitions, le roi le nommât surintendant de la maison de la dauphine (mai). Hénault voulut refuser un honneur qu'il n'avait pas sollicité; une charge que, vu son âge et sa santé, il ne pouvait remplir d'aucune façon. Le roi mit le comble encore à ses bontés pour lui par ces paroles : « Vous vous ferez suppléer si cela vous convient; mais vous en aurez le titre, que personne ne portera tant que vous vivrez; je le désire en mémoire de la reine (1). » Et le président, forcé d'accepter, dut prendre deux suppléants. Il n'était plus guère, hélas! que l'ombre du brillant et aimable surintendant de Marie Leczinska et sortait à peine.

On voit encore cependant la marquise le traîner le 12 juin à un concert chez Mme de Sauvigny, où chantait Mlle Le Maure. Inutile de dire que le président ne l'entendit point, « non plus, ajoute Mme du Deffand, que les instruments qui l'accompagnaient ». Ce fut sans doute sa dernière sortie. Dès lors la fin se fait sentir. Le 9 juillet la duchesse Choiseul écrit à Mme du Deffand : « Mon Dieu, je savais déjà l'état de ce pauvre président et j'en étais bien affligée pour vous. Je n'essaie pas de vous rassurer, parce qu'une erreur ne sert jamais, et je ne cherche point à vous consoler, parce que je sais qu'on ne console point. » Et dès lors il semble bien qu'il n'existe plus en quelque sorte pour la marquise. On ne trouve même pas, en effet, par la suite, de bulletins de santé dans sa correspondance. Le nom d'Hénault n'y paraît qu'une fois, le 6 août, quand elle annonce à Walpole la nouvelle que M. Le Prêtre de Chateau-Giron a été nommé « survivancier de la charge du président ». Dans la lettre même qu'elle écrit à Voltaire, le 23 novembre, elle n'en dit

(1) Cf. Perey, *op. cit.*, p. 480.

pas un mot, bien que dès l'avant-veille elle le jugeât à l'agonie, et, le lendemain 24, le président n'était plus. Il s'était éteint sans souffrance. « Jamais fin ne fut plus douce », écrira le 25 Mme du Deffand à Walpole.

Sa douleur, loin d'être extrême, comme celle de Mme de Jonzac, fut, selon ses expressions, « plus modérée ». Et elle en donne les raisons à Walpole : « J'avais tant de preuves de son peu d'amitié (nous voudrions bien savoir lesquelles) que je crois n'avoir perdu qu'une connaissance; cependant comme cette connaissance était fort ancienne et que tout le monde nous croyait intimes (excepté quelques personnes (1) qui savent quelques-uns des sujets dont j'avais à me plaindre), je reçois des compliments de toutes parts (2). » Au reste elle sait assez son monde pour garder la note convenable, avec certains tout au moins, Voltaire, par exemple. Si elle écrit sèchement à Crawford le 26 : « D'abord je commence par vous dire que le président mourut à sept heures du matin. Si vous en voulez savoir quelques détails, je vous renvoie à M. Walpole, à qui je les ai mandés. Parlons de nous (3). » La note change sensiblement avec le chevalier de l'Isle : « Vous ne savez point, Monsieur, la perte que j'ai faite du plus ancien de mes amis; vous partagez certainement mon affection; je vous prie d'avance de me donner les jours que vous lui destiniez (4) », et surtout avec Voltaire. Celui-ci, d'ailleurs, averti de la mort du président, écrit

(1) Il est bien étonnant que la duchesse de Choiseul n'ait pas été du nombre, et, si elle l'a été, comment expliquer qu'elle ait écrit à la marquise la lettre que nous avons citée plus haut? Mme du Deffand ne chercherait-elle pas à expliquer et à excuser quelque peu faussement sa conduite à l'égard d'Hénault?

(2) Lettre du 25 novembre; cf. Perey, *op. cit.*, p. 482.

(3) Cf. Sainte-Aulaire, *op. cit.*, p. 293.

(4) Cf. Lescure, II, *op. cit.*, p. 104.

le 5 décembre une lettre pleine de tact et de sentiment. « Vous avez vu finir, Madame, votre ami que vous aviez déjà perdu. C'est un spectacle bien triste; vous l'avez supporté pendant plus de deux années. Le dernier acte de cette fatale pièce fait toujours de douloureuses impressions... Je regrette jusqu'au fond de mon cœur le président Hénault. Je le rejoindrai bientôt. » Et il demandait ensuite à son amie quelques renseignements sur le testament de celui-ci, ne pouvant malgré tout s'empêcher de faire quelque maligne allusion : « Je serais bien fâché qu'il y eût encore quelque trait qui sentît le père de l'Oratoire. Je voudrais bien que dans un testament on ne parlât jamais que de ses parents et de ses amis. »

Le 9 décembre, déjà consolée et déjà peu indulgente pour Hénault, Mme du Deffand envoie au patriarche les renseignements demandés : « Je ne doute pas, dit-elle, de vos regrets, c'était un homme bien aimable; mais depuis deux ans il ne restait plus de lui que sa représentation. Vous savez qu'il était devenu dévot ou plutôt qu'il en avait embrassé l'état : son esprit n'était pas convaincu, ni son cœur n'était pas touché; mais (elle cherche à se gagner Voltaire et n'épargne plus le défunt) il remplaçait les plaisirs et les amusements auxquels son âge le forçait de renoncer par de certaines pratiques. La messe, le bréviaire, etc., lui faisaient passer une heure ou deux. Son testament est de 1766; il avait alors son bon sens. Il laisse à des paroisses, à des couvents des legs peu considérables; il traite fort bien ses domestiques; il donne ses manuscrits à Mme de Jonzac, fait des legs à ses petits-neveux, et le reste de son bien partagé selon la coutume. *De ses amis il n'en parle point.* » Et Voltaire, furieux de ce que le président n'ait rien laissé à une amie de quarante ans, lance contre lui un torrent de petites épigrammes et de

petites accusations avec l'exagération ordinaire qu'il met en toutes choses quand sa sensibilité (ou même, à ce qu'il croit, une certaine manière généreuse de voir les choses) est en jeu. Quoi, Hénault a oublié une amie pauvre dans son testament! Quoi, il était dévot! Que de crimes, mon Dieu! Comment ne pas l'accabler sous les traits d'un esprit toujours jeune? « Je m'en étais douté; il y a trente ans que son âme n'était que molle, et point du tout sensible; qu'il concentrait tout dans sa petite vanité; qu'il avait l'esprit faible et le cœur dur; qu'il était content pourvu que la reine trouvât son style meilleur que celui de Moncrif, et que deux femmes se le disputassent; mais je ne le disais à personne. (C'est de sa part une rare discrétion.) Je ne disais même pas que ses *Étrennes mignonnes* (1) ont été commencées par Dumolard, et faites par l'abbé Boudot. (Voltaire ne se connaît plus.) Je reprends toutes les louanges, que je lui ai données :

Je chante la palinodie,
Sage du Deffand, je renie
Votre président et le mien.
A tout le monde il voulait plaire,
Mais ce charlatan n'aimait rien;
De plus il disait son bréviaire...

Je suis dans la plus grande colère, je suis si indigné que je pardonne presque au misérable La Beaumelle d'avoir si mal traité les *Étrennes mignonnes* du président ». Voilà qui est plus que vif. Voltaire croit sincèrement défendre, non pas seulement les droits de la philosophie, mais ceux aussi de l'amitié. Mme du Deffand l'arrête vite d'ailleurs : « Je ne suis point contente du mal que vous dites de notre ancien ami. Je conviens qu'il était faible,

(1) Titre d'un almanach par lequel Voltaire indigné désigne l'*Abrégé*.

mais il avait eu l'esprit bien agréable, et le meilleur ton du monde; il avait fait son testament dans le temps où il s'était fort entêté d'une fille que j'avais auprès de moi (1) et qui était devenue mon ennemie. » Malgré tout, elle ne lui dit pas la vérité, pas plus qu'elle ne l'a dite à Walpole; elle ne veut pas qu'on sache, que ce dernier surtout sache, qu'elle a reçu du vivant d'Hénault, qu'elle reçoit encore de par la volonté testamentaire de celui-ci, une rente viagère de six mille livres (2). On ne sait trop pourquoi.

On ne comprend pas en tout cas comment elle a pu se résigner à ternir, au prix d'un mensonge, et de façon si laide, la réputation de son ami. Faut-il voir là une vengeance de ce panégyrique inconscient de Mme de Castelmoron que, selon Grimm, Hénault, déjà au plus mal, aurait fait en sa présence; que dis-je ! à son instigation même? Grimm raconte en effet sérieusement (peut-être parce qu'il sent la chose invraisemblable) que la marquise, voulant un jour ranimer le moribond, lui aurait demandé d'abord s'il se souvenait de Mme de Castelmoron, ensuite s'il l'avait plus aimée que Mme du Deffand; que le président aurait fait un long parallèle des deux femmes, lequel n'était pas pour plaire à celle qui l'avait provoqué; que ce radotage dura une demi-heure sans qu'on pût le faire taire et sans qu'il se rendît compte ni de ce qu'il disait ni devant qui il parlait (3). Voilà une anecdote bien imaginée, et plaisante, et piquante à souhait! Le malheur est qu'il n'est pas possible d'y ajouter foi. Mmes de Jonzac et d'Aubeterre n'étaient pas femmes à

(1) Mme du Deffand oublie que tout à l'heure elle a daté le testament de 1766. Mlle de Lespinasse n'était plus depuis deux ans auprès d'elle à cette date.

(2) Cf. Perey, *op. cit.*, p. 488, les preuves de la chose.

(3) Cf. *Correspondance littéraire*, décembre 1770.

tolérer de telles questions; et il faut même espérer que Mme du Deffand n'avait pas assez d'inconscience ou d'impudence, si on préfère, pour oser les faire. Revenons-en donc à une explication plus simple et plus naturelle, par suite plus valable. C'est que la marquise n'a jamais pardonné, et ne pardonne pas encore, au président de n'avoir pas su résister aux charmes et à l'esprit de Mlle de Lespinasse; de l'avoir dupée, elle, avec d'Alembert et les autres, en rendant à la lectrice et à la demoiselle de compagnie des hommages qui n'étaient dus qu'à la maîtresse; d'avoir enfin continué, après le renvoi de la jeune fille, à prendre son parti et à la protéger. Voilà le grand tort, et peut-être le seul, de son ami. Sa légèreté et ce que M. de Lescure a joliment appelé sa « bienveillance vagabonde » n'avaient jamais été pour la troubler ou la chagriner même.

Elle ne fut pas la seule d'ailleurs à être injuste envers le président. Il ne fait pas bon, en effet, de mourir à un âge trop avancé, accablé sous le poids des infirmités physiques, dans une sorte de décrépitude intellectuelle et morale. Les hommes voient ce que vous êtes, sans se souvenir de ce que vous avez été. Il semble même qu'ils ne veulent plus, de parti pris, se rappeler le passé. Le leur rappelons-nous, ils sourient ironiquement et doutent de nos paroles, comme nous faisons nous-mêmes devant telle personne dont l'âge a complètement ruiné les attraits et dont on nous vante avec complaisance les beautés d'antan. Hénault eut donc le grand tort de vivre trop longtemps et de mourir plus qu'octogénaire, à une époque surtout où on respectait peu et la vieillesse et les vieillards. On s'amusa à exploiter contre lui les travers dont l'âge était la véritable cause.

C'est ce qui explique que les journaux ne firent en géné-

ral (1) que signaler sa mort ou qu'ils s'occupèrent autant et plus de ses qualités d'amphitryon que de ses ouvrages et de leurs mérites. Si le *Mercure*, en effet, consacrait au président un assez long article, à la fois aimable et juste; s'il se plaisait à citer les vers que lui avait adressés Voltaire; s'il parlait de lui comme d'un « homme illustre » dont la maison était une académie où se réunissaient les talents en tout genre qu'il « honorait » et dont il était honoré; s'il louait son goût sûr et délicat qui « l'éclairait sur la protection et les éloges qu'il donnait aux efforts du génie et du sentiment », ses poésies « fort agréables », et enfin la science, l'art, le pittoresque de l'*Abrégé chronologique;* s'il citait en terminant l'épitaphe faite par M. de la Place :

Ainsi que les vertus les talents n'ont point d'âge;
Dans ses écrits jamais on n'entrevit le sien;
Il lut l'histoire en philosophe, en sage,
Il l'écrivit en citoyen (2);

les *Mémoires secrets* se contentaient de quelques lignes assez sèches, le 24 novembre 1770. Les voici : « Le président Hénault (suivaient les titres) vient de mourir ce soir, après avoir lutté contre la mort depuis plusieurs années, âgé de plus de quatre-vingt-six ans. Tout le monde connaît son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France,* qui lui a fait tant de réputation, loué tour à tour et dénigré outre mesure par M. de Voltaire, et qui ne méritait ni tant de célébrité, ni une critique si amère. Il était fort riche; sa table était ouverte à tous les gens de lettres

(1) L'*Année littéraire* (cf. année 1770, t. VIII) venait de consacrer un très long et très élogieux article à son recueil de *Pièces de théâtre :* elle avait donc le droit d'être assez brève au moment de la mort du président.

(2) On retrouve cette épitaphe dans l'*Année littéraire* (1771, t. I) et dans l'*Almanach des Muses* (1771). Grimm la cite également.

ses confrères, et surtout aux académiciens. Il n'était pas moins fameux par son cuisinier que par ses ouvrages. Il passait pour le plus grand Apicius de Paris, et tout le monde connaît la singulière épître du philosophe de Ferney à ce Lucullus moderne. » Et les *Mémoires secrets* terminaient en en citant les deux premiers vers. Pour leur rédacteur Hénault a donc été surtout un Apicius et un Lucullus. Ce n'était pas autrement sans doute que, en l'an de grâce 1770, parlaient du vieux président, dans les milieux élégants de Paris, tous ceux qui n'étaient pas ses contemporains ou n'étaient pas de ses intimes. Et on ne saurait leur en vouloir.

Ceux qui lui étaient hostiles, en tout cas, ne parlaient pas différemment, Grimm et Collé par exemple. Ils sont aussi sévères pour lui mort qu'ils l'ont été de son vivant. Ce que vante surtout Collé en parlant de lui, ce sont ses richesses, son usage du monde, ses fins soupers, sources d'une réputation littéraire de beaucoup surfaite. Et s'il veut bien lui reconnaître une espèce de mérite et avouer qu'il n'était pas un sot, c'est pour mieux affirmer qu'il était un fat (1). Nous savons le contraire. Quant à Grimm, il lui consacre plus de deux pages dans sa correspondance (2). S'il n'était si long, l'article serait à citer comme un modèle de partialité et d'erreur, pour ne rien dire de plus. Selon Grimm, si le président Hénault, un des « hommes les plus heureux de son temps » (il aura encore été tel pour Sainte-Beuve), sut acquérir tant de sympathies, c'est qu'il jouissait du privilège des gens médiocres, qui n'excitent ni l'envie ni la jalousie; c'était un homme tout en superficie dont les excellents soupers firent toute la réputation. Il lui accorde bien d'avoir

(1) Cf. Collé, *Journal*, III, 278.
(2) 24 novembre 1770.

composé de jolis vers de société, mais il ajoute que tout était « petit et joli » en lui; il avoue que l'*Abrégé* n'est pas un ouvrage sans mérite, à beaucoup près, mais le nombre même des éditions ne fait que mettre en évidence la vanité de l'auteur. Il le représente mettant « toute sa gloire », « toute son existence », dans la succession de ces éditions. « Quand il y en avait une de finie, il en commençait une autre; il en entendait ainsi parler tous les jours de sa vie, et ce n'est pas ce qui contribua le moins à son bonheur. » On voit le ton. L'article aboutit au récit de l'anecdote dont nous avons déjà parlé, qui met en scène Hénault malade faisant devant Mme du Deffand le panégyrique de Mme de Castelmoron, et à la citation de l'épitaphe de M. de la Place. Et toujours et partout on sent un homme qui veut amuser par l'allure et le nouveau de son récit, et qui, de plus, est à la recherche de l'esprit. Il manque souvent son but malheureusement. Trop d'antipathie nuit... L'article fait moins de tort au président, en définitive, qu'il n'en fait à son malicieux et injuste auteur.

Les éloges officiels, les hommages publics ne manquèrent point d'ailleurs à Hénault. Deux surtout lui eussent été agréables, s'il avait pu les entendre, et son amour-propre y aurait trouvé largement son compte. Son collègue Lebeau loua en effet l'homme et l'auteur avec une sincérité touchante à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; son ami, le prince de Beauvau, qui lui succéda à l'Académie française, célébra ses vertus et ses talents avec une conviction impétueuse et une éloquente simplicité... Et il n'en était pas un, de ceux qui l'avaient fréquenté un peu assidûment, pour ne pas conserver un souvenir attendri des grâces de sa personne et du charme de son commerce.

DEUXIÈME PARTIE

LES ŒUVRES DU PRÉSIDENT HÉNAULT

CHAPITRE PREMIER

LES POÉSIES

Hénault disciple et rival de Fontenelle : églogues et héroïdes. — Les cantates. — La satire sur *l'Homme inutile*. — Les pièces diverses : épîtres, stances, madrigaux, épigrammes, rondeaux, sonnets, étrennes, traductions, chansons et noëls. — Hénault jugé par Fontenelle et Chaulieu.

S'il fallait seulement énumérer tous ceux qui au dix-huitième siècle coururent, comme on disait alors, la carrière poétique, la place manquerait à coup sûr. Les poètes furent légion dans un temps où la poésie se piquait surtout d'harmonie, de grâce et de légèreté. Les petits vers coulaient de source. Pour quelques-uns ils étaient le gagne-pain, pour la plupart un divertissement. Les femmes mêmes s'en mêlaient. Il y eut là une production considérable, une dépense prodigieuse de talent, surtout dans la première moitié du siècle. Mais nous ne sentons plus guère aujourd'hui le prix de toutes ces petites pièces où leurs auteurs ont gentiment chanté des riens plus charmants les uns que les autres et ont exprimé, non sans beaucoup d'aisance et de sincérité, des sentiments ou sérieux ou aimables : et c'est dommage. On y rencontre en effet plus que du plaisir.

Ces œuvres ne sont pas que des œuvres légères. Il s'y trouve jusqu'à des morceaux philosophiques (si le mot n'est pas trop ambitieux) où derrière l'auteur, derrière le poète aimable, derrière le viveur épicurien, se peut surprendre l'homme dans ce qu'il a de plus intime et de meilleur. Lisez par exemple dans Chaulieu, qui a été un charmant poète, ce qui n'est pas si banal après tout, mais qui a été mieux encore à plusieurs reprises, lisez les *Trois façons de penser sur la mort*. La Fare, surtout La Faye, valent eux aussi mieux que leur renommée. Et puis, quand bien même tous ces poètes n'auraient produit que de simples amusements, sans autre ambition que de plaire, leurs vers si faciles et si spirituels mériteraient-ils tant de dénigrement? Passe encore de fouler aux pieds ces insipides imitations qui pullulèrent lamentablement alors, églogues à la Fontenelle, odes à la Jean-Baptiste Rousseau; mais pourquoi rejeter en bloc et d'un « sourcil plus que stoïque » tous ces vers qui eurent tant de vogue en leur temps? Ils ont beaucoup plu; ils peuvent plaire encore. Ils prouvent le goût de cette époque pour la poésie, goût si vif que dès le jeune âge tout homme bien élevé se piquait de savoir, et savait, ma foi, tourner sans gaucherie aucune quelque sonnet ou quelque madrigal? Les magistrats tout les premiers.

Hénault, dès le moment où il parut dans les sociétés, ne manqua point à son double devoir d'homme du monde et de magistrat. Et il ne cessera de rimer que dans les toutes dernières années de sa vie. Fixer des dates est impossible. Il est de ceux dont on peut dire qu'il fit des vers et très tôt et très tard. D'ailleurs il ne fit pas seulement, comme beaucoup le croient, des chansons. Il s'adonna à tous les genres en vigueur au début du siècle et imita les poètes en renom. Il fit à la suite de Fontenelle des églogues, des

cantates à l'imitation de Rousseau; une foule de pièces diverses, odettes, rondeaux; épigrammes, madrigaux, chansons, etc., sur les pas de Chaulieu et de ses émules. C'est le sort commun. Le génie seul sort des voies ordinaires, soit qu'il renouvelle un genre, soit qu'il en crée un de toute pièce. Les hommes qui n'ont que du talent, ce qui est déjà un inestimable avantage, se contentent de suivre les chemins battus et d'y cueillir les fleurs oubliées. Ils sont rares ceux qui, comme un Ronsard, un Corneille ou un Hugo, sont capables de se servir de modèles à eux-mêmes. Même quand ils imitent, ils créent encore.

Hénault n'a rien d'un poète de génie, mais il a du talent. Il a même toutes les qualités que suppose ce terme : la facilité, l'aisance, une élégante correction; on a pu déjà en juger. S'il arrive que l'inspiration, cette source vive qui inonde la poésie de fraîcheur et de grâce (il ne s'agit ici que de poésie légère), lui fasse défaut, il manque rarement de légèreté pimpante, de délicat agrément; il connaît l'art des nuances dans l'expression des mêmes sentiments; il sait la musique du vers et a une instinctive et véritable science de l'harmonie; enfin lui aussi, à ses heures, laisse percer dans ses poésies je ne sais quelle mélancolie et quelle émotion.

On ne peut dire au juste d'ailleurs de quoi se compose son bagage poétique. Bien des vers qu'il a adressés en se jouant à un ami ou à une amie se sont perdus. La chose est regrettable, encore que ce qu'a pu réunir Serieys dans son volume (1), ce qu'il est possible de rencontrer dans les recueils poétiques du temps et dans le manuscrit de l'Arsenal (2) suffisent à nous permettre d'apprécier en

(1) *Œuvres inédites du président Hénault*. Paris, 1806.

(2) Ce manuscrit contient une douzaine de pièces qui ne sont pas dans Serieys. Cf. Bibl. Arsenal, man. n° 3192.

connaissance de cause la manière du président. Toutes ces « pièces fugitives » en effet, si elles ne sollicitent pas d'elles-mêmes la lecture, la soutiennent toutefois. Elles n'accablent pas le lecteur, elles ne l'ennuient même à aucun moment. Tout cela est si court et en général si vif, si varié, sinon de fond (puisque c'est presque toujours l'amour, ou plutôt son ombre, la galanterie, qui est le thème favori), du moins de forme ou de rythme, que l'ennui n'a point de prise. A condition de n'y point chercher ce qui n'y est pas et ne peut pas y être, il y a un réel plaisir à feuilleter ces pages et à lire quelques-unes de ces pièces. Ce qui les gâte souvent, en nous gênant, c'est l'ignorance où nous sommes des dates et parfois des circonstances où elles ont été composées.

Si les stances, rondeaux, chansons, et pièces de ce genre dominent, il y a place pourtant pour des morceaux plus importants. Il y a d'abord (en pouvait-il être autrement quand les noms de Fontenelle et de Jean-Baptiste Rousseau éclipsaient tous les autres?) des églogues et des cantates. Elles ne sont point méprisables. Parmi les églogues, les deux que contient le volume de Serieys sont bien les meilleures. Inutile de dire qu'Hénault imite le *maître* : on retrouve les mêmes noms, les mêmes situations, les mêmes sujets. Il n'a certes pas l'habileté et la subtilité de Fontenelle; il a peut-être plus de sincérité. Il le faut louer d'avoir laissé à son modèle son art factice de composition et sa recherche continuelle de l'esprit. Il a plus fait parler la nature; il a écrit plus purement, et avec un sens plus net de l'harmonie. Il y a des vers étranges chez Fontenelle; La Harpe en a déjà relevé quelques-uns, qui étonnent. Et de plus, et surtout, Fontenelle est froid, froid à faire tomber le livre des mains. Nous concevons mal comment on a pu, fût-ce à la cour de Sceaux,

se pâmer d'aise devant toutes ses fadeurs. Même la plus célèbre de ses églogues, *Ismène*, dont le refrain a été si souvent redit :

Mais n'ayons point d'amour, il est trop dangereux,

nous semble inférieure à ce qu'eût fait Hénault s'il eût persévéré dans le genre.

La pièce où la bergère Delphire ramène facilement à elle plus amoureux que jamais le berger Thamire, en feignant d'écouter Acys, suffirait à le prouver. Ayant voulu « en l'alarmant » ranimer les ardeurs amoureuses de Thamire, Delphire a accepté un bouquet d'Acys. Et Thamire — « il en faut moins encor pour fâcher un berger » — se croyant outragé, fuit au loin cacher son désespoir. Mais ce n'était qu'un jeu de la part de Delphire, que désole le départ de Thamire et qui fuit, elle aussi, ses compagnes, triste à en pleurer. Mais bientôt Thamire la rencontre, il voit :

La houlette à ses pieds sans ruban ni sans fleur,
Delphire d'une main s'appuyant sur la rive
Contempler du ruisseau la course fugitive...

Il hésite à s'approcher, et ces hésitations sont habilement rendues par le poète :

Il ne sait s'il doit fuir ou s'il doit lui parler;
Il croit que la première elle doit l'appeler;
Il s'avance, il s'éloigne, il la cherche, il l'évite,
Son cœur au même instant s'attendrit et s'irrite...
Delphire, qui le voit, de l'œil suit tous ses pas,
Feint de ne le point voir, mais ne l'évite pas (1).

Enfin il se décide, mais, par un reste de fierté, il ne veut

(1) Il semble qu'Hénault ait voulu ici lutter avec Fontenelle (Églogue II, *Le récit d'Atis*); la situation est analogue; Delphire, car c'est aussi une Delphire chez Fontenelle, voit Damon, fait du bruit :

Elle le reçut mal, mais elle ne fuit pas.

point paraître jaloux; il feint même de n'apercevoir qu'à l'instant Delphire et de vouloir se retirer. Celle-ci alors de le retenir et de lui avouer son subterfuge, un subterfuge qui, hélas, lui « a coûté deux jours entiers d'absence » ! Et la réconciliation suit inévitable et... brûlante (1).

La seconde églogue, intitulée *Ismène*, à l'imitation d'une églogue de Fontenelle, et qui est la plainte d'une bergère abandonnée, débute par une peinture aimable de l'aurore :

> Les zéphirs matineux réveillaient les oiseaux
> Pour chanter le soleil prêt à sortir des eaux :
> On eût dit que la nuit en repliant ses voiles
> Dans nos champs émaillés eût semé ses étoiles.

Ismène, comme tout à l'heure Thamire, pour ne pas être témoin d'un bonheur qui l'offense, cherche la solitude des bois, non sans se retourner maintes et maintes fois, malgré elle, vers le temple où entrent bergers et bergères pour présenter leurs offrandes à Vénus. Elle ne peut quitter des yeux son volage, et Sylvie, sa rivale. Elle se rappelle que la veille encore son amant lui faisait chanter des vers composés pour celle-ci,

> Des vers qu'Amour semblait avoir dictés exprès.

Elle se révolte à cette pensée :

> Et l'ingrat abusant de ma crédule erreur
> S'entretenait en moi de sa nouvelle ardeur!

Ses plaintes continuent un peu monotones et banales, mais elles se relèvent vers la fin :

> Sylvie! Ah! pouvais-tu, sans craindre mes malheurs,
> Écouter des serments qu'il avait faits ailleurs!...

(1) Le manuscrit de l'Arsenal (*op. cit.*, fol. 222) contient une vingtaine de vers qui ne sont pas dans Serieys.

Tu chercherais en vain le détour le plus sombre,
Il n'est point dans nos bois de route, il n'est point d'ombre
Où l'amour n'ait reçu nos vœux et nos serments...
Loin de lui reprocher comme un manque de foi
Qu'il ait avant ce jour pu suivre une autre loi,
Sa légèreté même a pour elle des charmes
Et le prix de son cœur est accru par mes larmes !

Ce dernier vers à lui seul contient plus de sensibilité que toute une pièce de Fontenelle. Mais la mode n'était pas encore à la sensibilité. On cherchait alors plutôt à la réfréner qu'à la répandre : la finesse et l'esprit plaisaient davantage. On imitait Ovide plutôt que Tibulle. Des églogues, telles que les entendait Fontenelle, aux fameuses *Héroïdes* d'Ovide, à ces lettres d'amour écrites sous le nom de quelque héros ou héroïne de l'antiquité, la distance n'était pas considérable. Celles-là amenaient nécessairement à celles-ci. Et en vérité Fontenelle composa aussi quelques Héroïdes, qui ne sont pas bonnes, mais qui eurent néanmoins du succès. Hénault donc, comme il avait fait d'après Fontenelle quelques églogues, fit d'après lui une Héroïde. Mais cette fois il dépasse à coup sûr son modèle, et de beaucoup. Une fois le genre admis, son Héroïde apparaît comme un petit chef-d'œuvre, où toutes les qualités de l'auteur se sont admirablement fondues ensemble. Il a en effet bien choisi son sujet et l'a très heureusement développé. Psyché écrit à l'Amour pour se justifier :

C'est Psyché qui t'écrit : sa faiblesse et son âge
Peindront mal des malheurs qu'on ne peut exprimer,
Elle n'était point faite à ce triste langage
Elle ne savait que t'aimer.

Que j'apprenne du moins que peut être mon crime,
Par où j'ai mérité cet affreux châtiment :
La colère d'un dieu doit être légitime,
Je ne parle plus d'un amant.

Dans l'excès de mes maux je me redis sans cesse :
Un désir curieux est-il un si grand mal?
Et qui pourrait penser qu'un excès de tendresse
Dût un jour m'être si fatal!

Quelques droits que ta vue obtienne sur une âme,
J'avouerais tous les maux dont m'accablent les dieux,
Si j'avais eu besoin pour accroître ma flamme,
Du témoignage de mes yeux...

Nuit fatale où cédant à ma tendresse extrême,
Dans les bras du sommeil mon amour te surprit!
Que vis-je, juste ciel! C'était l'amour lui-même
Que j'avais reçu dans mon lit!

Tremblante je m'approche et mon âme ravie
S'enivrait à longs traits... Mais quel réveil, grands dieux!
Tu choisis le moment le plus doux de ma vie
Pour fuir à jamais de mes yeux.

C'en est fait, il me quitte, il n'est plus, et ma flamme
Le redemande encore aux lieux que j'habitais.
Lit fatal, cher témoin des transports de mon âme,
Rends-moi le dieu que tu portais.

Hélas! tout me trahit, tout sert mon infidèle;
Ce ne sont plus ces vœux autrefois prévenus;
Et l'ingrat, pour combler sa vengeance cruelle
Me livre aux fureurs de Vénus...

Je ne crains qu'un malheur, c'est qu'elle ne se lasse;
Hélas! si sa pitié m'allait priver du jour!
Qu'elle se venge encore et me laisse par grâce
Et mes malheurs et mon amour.

Oui, je chéris les maux où sa fureur me livre;
Puisque ton jeune cœur a pu trahir sa foi,
Puisqu'avec moi, cruel, tu t'es lassé de vivre,
Du moins que je souffre pour toi.

Sauf quelques longueurs, n'y a-t-il pas dans cette pièce, outre tout l'esprit et toute la grâce qu'on était en droit d'y réclamer, vu le sujet et le genre, une sincérité et une chaleur de sentiments qui touchent, et émeuvent presque?

Ne devons-nous pas savoir gré à Hénault de n'avoir pas étouffé, sous le précieux et le fin, tout naturel et toute naïveté, de nous avoir donné plus qu'un élégant badinage : l'expression émue de l'amour, un petit poème sinon chaste, attendri du moins, attendrissant par suite?

Et, à coup sûr, un habile ouvrier ès poésies y paraît, un ouvrier qui s'y connait en harmonie et sait balancer agréablement ses strophes. Le rythme est aisé et coulant; il flatte aimablement l'oreille; c'est une molle cadence qui appelle la musique. Cette pièce nous mène donc directement aux cantates d'Hénault. Nous avons de lui trois pièces qui portent ce nom, mais plusieurs autres le pourraient revendiquer : ainsi une des prières à l'Amour et surtout la poésie intitulée *l'Absence* qui est de la même année que la cantate *Anacréon* (1722). Ces deux dernières diffèrent autant d'inspiration qu'elles se ressemblent par l'heureuse facilité de la poésie. Dans celle-là poind une touchante mélancolie, dans celle-ci règne une gaieté alerte, et les vers toujours, grands ou petits, réunis par une main et une oreille exercées, se marient étroitement à la pensée ou au sentiment. S'il n'y a rien de plus vif que les vers que chante *Anacréon*, par contre cette première partie de *l'Absence* est d'une douceur et en même temps d'une tristesse pénétrantes :

Le sommeil ferme tous les yeux;
Les hommes, les troupeaux, tout se tait en ces lieux;
Je leur sais gré de leur silence.
L'horreur d'une profonde nuit
Et la tristesse qui la suit,
Cet air inanimé que le sommeil produit,
Tout ressemble aux temps de l'absence :
J'aime à voir l'univers aussi triste que moi,
Et c'est là comme un cœur doit être, loin de toi.
Rien n'est indifférent pour un cœur amoureux,
Né pour plaire à l'objet de son ardeur fidèle,

Il n'aime qu'elle, il hait tout ce qui n'est pas elle.
Beaux lieux, ombrages verts, n'en soyez point jaloux.
Hélas, comment me plairiez-vous?
Vous n'avez jamais vu Sylvie.

La cantate intitulée *Le Temps, l'Amour, Apollon* est la plus faible, bien qu'elle ait eu l'insigne honneur d'être mise en musique par Campra : la musique était nécessaire pour faire passer certains vers, comme celui-ci, que le Temps se plaît à trop répéter,

Quel spectacle pompeux! qu'il est digne de moi!

Le sujet n'a pas bien inspiré Hénault. Il l'a été au contraire beaucoup mieux par celui de son autre cantate : la *Toilette de Vénus*, qui fut, et justement, très célèbre au dix-huitième siècle. Elle a été, et le méritait bien, successivement mise en musique par Dornel, Desmarets, Blamont et David..., si tant est que ce soit toujours une bonne fortune, même pour une cantate, d'être mise en musique. Quoi qu'il en soit, la pièce, oubliée à tort aujourd'hui, est tout à fait de premier ordre. Quand on la lit, on pense moins encore à Rousseau, lèquel réussit souvent et excelle parfois (voyez sa *Circé*) dans l'expression des fortes passions et vaut principalement par la noblesse, l'énergie ou le coloris de la diction, qu'à Quinault, le Quinault de ces stances qui se développent en charmant l'oreille, tantôt avec une ampleur majestueuse, tantôt avec une gracieuse aisance. Et sans doute Hénault ici doit autant à l'un qu'à l'autre. Mais il reste original tant par le sujet, qu'un Rousseau n'eût problablement jamais choisi, que par la manière où se laisse sentir un je ne sais quoi de finement sensuel qu'ignora Quinault. La touche d'ailleurs est si légère, les descriptions si aimables, les allusions si discrètes, qu'on ne saurait lui en vouloir. Si on imagine sur cette moelleuse poésie une musique tantôt lente et

comme langoureuse, tantôt vive et impatiente, il sera dès lors impossible de n'être pas séduit. On nous pardonnera, en tout cas, de la citer presque tout entière : ce n'est pas perdre son temps que de la lire.

Bel astre de la nuit, arrête ton flambeau
Sur l'île de Cythère;
Viens seul être témoin d'un spectacle si beau :
Au fond du bois gardé par l'ombre et le mystère,
Vénus dort sur un lit que Flore a préparé :
Les Zéphirs sur son sein folâtrent à leur gré,
Le repos lui prête des armes ;
Il répand sur ses charmes
Un doux air de langueur du grand jour ignoré;
Ses traits moins animés ont des forces nouvelles;
Elle semble en dormant appeler les plaisirs.
En voyant tant d'appâts, ses compagnes fidèles,
Les Grâces mêmes ont des désirs.

Un tableau si aimablement pittoresque ne semble-t-il pas en quelque sorte appeler et solliciter le pinceau d'un Watteau? N'y a-t-il pas, dans les derniers vers, dans le dernier surtout, un habile raffinement de volupté, d'autant plus agréable que le poète sait ne pas appuyer? La cadence enfin de ces vers n'a-t-elle point la variété et le nombre nécessaires pour captiver sûrement l'oreille? Quant à la suite, si elle ne l'égale pas, elle ne dépare pas non plus ce début. D'abord c'est une légère ariette :

Craignez, jeunes Amours, d'éveiller votre mère,
Volez doucement dans ces lieux;
Joignez-vous aux Zéphirs, et d'une aile légère
Augmentez de ces bois le frais délicieux...

Puis le récit reprend :

L'ombre fuit, et déjà l'épouse de Céphale,
Aux portes d'Orient voit briller sa rivale;
Le Soleil qui la suit recommence son tour
Et va rendre aux mortels les soins (1) avec le jour.

(1) C'est-à-dire les soucis.

Déjà pour le lever de Vénus tout s'apprête;
Les Grâces, en habit de fête,
Élèvent un autel et superbe et galant
Où la beauté suprême
Se doit en s'éveillant
Rendre hommage elle-même.
On voit de tous côtés accourir les Amours
Pour offrir leur secours.

L'un tient cette glace fidèle
Qui ne reproche rien à la belle immortelle;
L'autre assortit des nœuds de rubis et de fleurs;
Un autre en l'essayant apporte la ceinture,
Tissu mystérieux plus fort sur tous les cœurs
Que la plus brillante parure... etc..

C'est ainsi qu'Hénault sait mettre dans la cantate, outre l'harmonie indispensable, parfois un grain de sensibilité, toujours de la facilité et du charme. Nous jugerons mieux encore de ces qualités avec les poésies fugitives, qui sont beaucoup plus nombreuses. Mais auparavant il convient de dire un mot de la seule satire qui nous reste de lui. C'est cette satire que le président envoyait de Plombières en août 1744 à Voltaire, avec quelques vers (1), et dont celui-ci disait qu'elle pourrait devenir digne de Boileau si l'auteur avait assez de loisir pour la retoucher avec la « patience » du satirique : Hénault ne l'eut pas. Non que la pièce soit mauvaise; mais, sur la foi de Voltaire, on eût pu la croire bien meilleure. Elle n'est que passable. Elle manque de nerf et de piquant. Il faut avouer qu'on éprouve quelque désillusion à la lire (2). Il semble que le président aurait pu tirer davantage de son sujet. Sans

(1) C... grava, dit-on, plutôt que de se pendre,
C'était des deux partis le meilleur qu'il pût prendre;
Et moi je rime aujourd'hui,
Bien ou mal, il n'importe guère...

(2) Cf. le manuscrit de l'Arsenal, f° 258; ou le *Choix des Mercures* (XCIII, 115) et le *Portefeuille d'un homme de goût* (III, 126).

doute cette description de Paris, de ce qu'on peut appeler le *Réveil de Paris* est amusante,

> Déjà pour arriver à la première messe
> La bâton à la main chaque aveugle s'empresse;
> Le jardinier courbé sous le poids des présents
> Dont Pomone et Vertumne ont enrichi nos champs,
> Déjà porte au marché ses choux verts et ses fraises;
> Le forgeron brûlant rallume ses fournaises,
> Et le ministre actif de la blonde Cérès
> Pétrit les dons chéris de ses riches guérets;

sans doute il montre bien, se souvenant d'une page de Marc-Aurèle, que tous les êtres ici-bas se livrent à l'envi au travail; mais en général ses apostrophes à son *Homme inutile* sont réellement faibles. Il lui demande ce qu'il a fait de sa journée, de sa nuit? S'il a secouru par la parole ou par l'argent quelque malheureux? Il lui peint le bonheur qu'éprouve le citoyen honnête et tranquille à se reposer de son labeur au milieu de sa tendre famille, tandis que lui, l'homme inutile, quitte à cette heure, emporté par ses chevaux qui renversent les passants, une maison où le guette l'ennui : c'est qu'il faut se rendre à l'opéra et au bal, c'est qu'il faut souper. Et le plus triste, c'est que par une conséquence nécessaire et déplorable,

> L'ennui *le* suit au bal, l'ennui *le* suit à table!

Que faire donc? Que faire? la chose est simple. Oh! dit Hénault, qui est mieux inspiré ici, et qui s'essaie à ramener dans la bonne voie son pécheur,

> Je ne t'offrirai point d'écouter les chansons
> Dont l'amour et Jelyotte aiguisèrent les sons :
> Pour sentir les effets des chants qu'ils font entendre,
> Il faut avoir une âme, un cœur sensible et tendre,

que l'homme inutile cherche seulement « à se voir », à se connaître, qu'il appelle à son secours les vertus :

> Un mot, tu les verras accourir à ta voix,
> Répandre sur tes jours, honneurs, talents, richesse,
> Et jusqu'à ce plaisir qui te fuyait sans cesse.

Le dernier trait est assez heureux, encore qu'on s'y attendît. Mais il ne faut pas être trop difficile. Tout le monde n'a pas l'espiègle bon sens d'un Horace ou le trait cinglant d'un Boileau. Et c'est déjà quelque chose, en somme, que la satire se puisse lire jusqu'au bout. Le passable, même en vers, n'est pas toujours à dédaigner... quand ce ne serait que par comparaison.

Venons-en maintenant à ces poésies qui ont moins de prétention, et qui, pour quelques-unes du moins, ne méritent pas l'oubli où elles sont tombées. Si on peut faire bon marché du conte allégorique intitulé *l'Amour et l'Amitié*, qui n'est qu'une sorte de fable assez fade, il n'en va pas de même de tout le reste, loin de là, sans même parler des chansons que nous réservons pour la fin. C'est ainsi que parmi les pièces adressées à la duchesse du Maine et inspirées par elle et par Sceaux, il en est qui touchent aux meilleures du genre. Ne sont-ils pas charmants ces vers que nous trouvons dans une lettre écrite à la duchesse au nom de Mme Fontaine et où il raconte, non sans grâce, une visite à Chaulieu malade :

> J'ai couru chez le pauvre abbé :
> Il est sur la litière,
> Martyr du fils de Sémelé
> Et du dieu de Cythère.
>
> Les Amours auprès étendus,
> Qu'avec lui l'on vit naître,
> Disent : Nous ne servirons plus;
> C'est notre dernier maître.

Ils chantent cet art séducteur
Si cher à sa mémoire,
A qui Chaulieu doit son bonheur
Et qui lui doit sa gloire;

Ces airs par le plaisir dictés
Qu'Amour chante à sa mère,
Même les infidélités
Que l'on fête à Cythère... (1)

et ceux-ci, dans la même lettre, que lui suggère l'annonce de l'installation définitive de la duchesse à Sceaux (1720) et qu'il prête à une fée s'adressant aux Amours du lieu :

Réveillez-vous, troupe légère,
Vos maux cessent, ouvrez les yeux;
Courez embrasser votre mère,
Du Maine revient dans ces lieux.

Trop longtemps votre sommeil dure,
Regagnez tant d'instants perdus,
Allez blesser avec usure
Des cœurs qui croyaient n'aimer plus.

Et vous, hôtes de ce bocage,
Oiseaux, célèbrez son retour;
C'est le plus agréable hommage
Que vous puissiez rendre à l'amour...

D'autre part n'est-elle pas allègrement et délicatement tournée cette petite pièce où il raille avec esprit la duchesse qui ne donne point de ses nouvelles?

Tout répond dans la nature;
Du fond de sa grotte obscure
Écho répond à la voix
De la moindre créature.
Si par malheur dans le bois
Une jeune tourterelle
A perdu son tourtereau,
Sitôt qu'elle le rappelle
Il répond et vient près d'elle
Lui jurer un feu nouveau.

(1) Ces vers ne sont pas dans le recueil de Serieys. On les trouve dans le manuscrit de l'Arsenal, déjà cité, et aussi dans les *Annales poétiques* (XXXVIII, 165).

Quand, sortant du pâturage
Le soir on voit un troupeau
Prêt à rentrer au village,
On voit accourir l'agneau,
Prompt à la voix de Climène,
Et le chien tout hors d'haleine
A la voix du pastoureau.
Nous voyons dans le Digeste
Que le bon Papinien
Répondait tant mal que bien
Au plaideur à l'œil funeste,
Au triste et gauche maintien.
Mais Votre Altesse plus sèvère,
Cela soit dit sans lui déplaire,
Est la seule dans l'univers
Qui concentre son éloquence,
Et, gardant un noble silence,
Ne répond ni prose ni vers.

Il ne s'est pas contenté d'ailleurs d'écrire à la *reine* de Sceaux; il l'a joliment dépeinte aussi dans sa pièce *Sur l'ordre de la Mouche*. Cet ordre avait été institué par Malézieux pour les fidèles de la princesse. On donnait un ruban jaune avec une médaille aux chevaliers. Sur cette médaille était gravée une ruche avec une mouche à miel. La devise était (nous traduisons l'italien) : « Elle est petite, mais ses blessures ne sont que plus profondes. » Quand Mme du Deffand parut à Sceaux et qu'elle fut reçue membre de l'ordre, Hénault fit comme remerciement une série de petits couplets qui étaient une heureuse et continuelle comparaison de la duchesse avec la mouche à miel, comme l'indiquait bien le troisième couplet :

Notre chef (sans vanité)
Est de royale souche;
Mais sa haute qualité
N'est pas ce qui me touche;
J'aime à voir dans son activité
L'image de la mouche.

Certains traits du caractère de la duchesse sont heureusement présentés dans les deux derniers :

Bragelonne (1) si vanté,
Qui du pied ne se mouche,
Contre elle ayant discuté
Et fait mainte escarmouche,

(1) L'abbé de Bragelonne, mathématicien, membre de l'Académie des sciences.

Dit, admirant sa subtilité :
C'est une fine mouche.
Elle sait à jour compté
Quand Saturne se couche;
Sa profonde habileté
Eût découvert Cartouche,
Et malgré tant de solidité
Elle rit d'une mouche!

Mais d'autres que la duchesse du Maine et d'autres circonstances aussi que celles qui égayaient la cour de Sceaux donnèrent à ses vers l'occasion de se produire. Épîtres, madrigaux, énigmes, sonnets, étrennes, stances, divertissements, pièces sans dénomination précise, se suivent qui se ressemblent quelque peu par la matière et par le ton, à quelques exceptions près. Il ne faut pas penser à citer tout cela : le plus souvent d'ailleurs ces poésies ne sont pas dignes d'être données tout entières. Mais quelles pièces de vers, et je ne parle que des poésies légères, bien entendu, lesquelles donc, sinon celles d'un La Fontaine ou d'un Voltaire, ne pèchent par quelque endroit et n'offrent quelques défaillances? Qu'il y en ait dans Hénault, cela est trop certain; qu'il ait trop de facilité et ne se corrige pas suffisamment, cela se voit de reste; mais il apparaît vite aussi que sa facilité n'est pas toujours banale; qu'il trouve à l'occasion des traits ingénieux, des strophes légères, sinon ailées, d'aimables et doux sentiments enfin. Et par exemple n'est-on pas en droit, parmi ces madrigaux, de se plaire à ceux-ci, l'un adressé à Mme de...?

Sans craindre d'être peu sincère,
Pour les belles on exagère
Raison, vertus, grâces, esprit,
Et souvent la raison en gronde.
Mais depuis qu'on flatte on a dit
Vos vérités à tout le monde.

l'autre mis en bas du portrait d'une comtesse :

Est-ce Junon? Elle serait plus fière.
C'est donc Pallas? Elle aurait l'air sévère.

Ah! c'est Vénus? Encor moins. Toutefois
Ce ne saurait être qu'une des trois.
Oui, c'est Junon, à qui par aventure
Vénus pour plaire a prêté sa ceinture.

N'est-ce pas une jolie sarabande que celle-ci, qui date justement de la jeunesse de l'auteur (1710)?

Embarquez-vous quand l'amour vous appelle;
Jeunes beautés, vous n'avez qu'un printemps;
N'attendez pas à l'hiver de vos ans,
La mer alors est trompeuse et cruelle.
L'amour fait tout pour la jeune saison,
Mais il s'enfuit quand il voit la raison.

Ne sont-elles pas bien venues ces pièces, mi-épigrammes, mi-madrigaux, qui coururent de salon en salon à leur naissance? la première, très courte,

Vous oubliez, cruelle, une si tendre ardeur!
Que je vais payer cher la gloire
D'avoir été votre vainqueur!
De nos plaisirs ôtez-moi la mémoire
Ou ne m'ôtez pas votre cœur.

la seconde, un peu plus longue,

N'était-ce point assez qu'Ismène fût volage?
Pour me mieux accabler elle me rend son cœur;
Mais la mort à mes yeux causerait moins d'horreur
Qu'un cœur capable de partage.
Amour, quelle est la rigueur de tes lois!
Je meurs de mes regrets et de ma résistance
Faut-il que je souffre à la fois
Par son retour et par son inconstance?

Ne méritent-ils point d'être cités ces vers que le président écrivait quarante ans, jour pour jour, après sa sortie de l'Oratoire?

Heureuse terre, agréables ombrages,
Qui ne me présentiez que de douces images,

Que l'innocence habite avec la paix,
Où l'on est bien avec soi-même;
Où notre cœur rempli de sublimes objets,
Sûr d'être aimé de ce qu'il aime,
Sans efforts et sans trouble est toujours occupé;
Où le désir est calme et la chaîne légère;
Où, pour tout dire enfin, chimère pour chimère,
On meurt sans être détrompé.

Que dire de ceux-ci, dont le contraste est frappant, et qui forment un tableau aussi piquant et aussi amusant que les autres marquent une intime mélancolie et comme un inconscient regret! Hénault, entré dans un couvent de cordeliers, dont il croit les moines absents, sur la foi du portier, s'est avisé de regarder par une petite fenêtre qui donne sur un réfectoire :

Trois fils de saint François, restés à la maison,
Mangeaient pour les absents, et, je crois, pour tout l'ordre :
C'était plaisir de les voir mordre
A même un pâté de jambon.
Je voyais tout dans un profond silence
De peur de leur donner quelque distraction;
Mais c'était la précaution
De toutes la plus inutile.
Est-ce qu'à table un moine entend!
Son estomac est trop habile;
Ils auraient vu tous trois emporter le couvent
Sans en perdre un seul coup de dent.

Et comment enfin résister au plaisir de transcrire ces jolis vers inédits adressés à Mme de... « qui disait qu'elle ne voudrait pas épouser son amant, afin de pouvoir toujours l'aimer par choix et jamais par devoir » ?

Non, tu ne m'aimes pas, inconstante Glicère,
Puisque tu crains d'unir ton destin et le mien .
Un cœur vraiment épris ne connaît d'autre bien
Que de se procurer un bonheur nécessaire...
Cette fausse délicatesse

Qui ne veut rien devoir à ses engagements
Et qui se fie à de simples serments
Est, sous prétexte de tendresse,
Une légèreté de nouvelle espèce .
C'est voir la fin de ses amours
De n'oser prononcer qu'on s'aimera toujours.
Ah! quand on aime bien, l'avantage suprême
De vivre pour toujours avec ce que l'on aime
Paraît un bien si doux, si précieux,
Que l'on veut s'assurer d'y vivre, quand bien même
On cesserait d'être amoureux... (1)

Mais on risquerait de se faire une idée, sinon fausse, du moins incomplète du talent poétique d'Hénault, si on ne s'arrêtait quelques instants sur le genre dans lequel, selon la chronique, il a particulièrement réussi, à savoir la chanson. Il en a fait de tous genres, de gaies, de galantes, de bachiques même, comme il a fait aussi des cantiques et des noëls. Les bachiques, c'est-à-dire les chansons de table, ont une certaine discrétion dans la manière, un bon ton, si j'ose dire, dans le mauvais, qui leur nuirait plutôt : en de telles poésies le débraillé est de rigueur. Mais il n'était pas dans les moyens du président. Rien ne le prouve mieux que celle-ci, une de ses meilleures, et à coup sûr sa plus fameuse chanson à boire, puisque Marmontel l'a choisie entres toutes, alors qu'il voulait faire sa cour à Hénault, et l'a citée dans sa Poétique (2), et que Grimm, Grimm

(1) Cf. Arsenal, man. cit., fol. 233. — Le manuscrit contient aussi, outre les chansons et noëls dont nous parlerons tout à l'heure, deux *Imitations d'Horace* (Liv. II, odes VIII et XIV), parfois heureuses, assez médiocres en général.

(2) A propos de cette chanson, Marmontel raconte (cf. *Mémoires*, liv. VII), dans une scène assez humoristique, que le président avait été un instant fâché contre lui parce qu'il avait dénaturé un vers, en mettant : *Dieux*, au lieu de : *O Dieux!* Et cela se peut en vérité. Mais il est à remarquer que Marmontel aurait été renseigné sur ce point par Mme Geoffrin. Or celle-ci n'avait guère de rapports avec Hénault, puisqu'elle dirigeait le salon rival de celui de Mme du Deffand. Elle se joue quelque peu, semble-t-il, du candidat à l'Académie qu'est à cette heure Marmontel et se plaît à l'agacer.

lui-même, n'a pas dédaigné de la transcrire dans sa correspondance, en 1758, annonçant la mort de Mme de Martel et disant que le président avait fait jadis pour elle une chanson qui « avait eu beaucoup de vogue ». La voici :

Venge-moi d'une ingrate maîtresse,
Dieu du vin, j'implore ton ivresse;
Un amant se sauve entre tes bras!
Hâte-toi, j'aime encor, le temps presse;
C'en est fait si je vois ses appâts!
Que d'attraits! O dieux, qu'elle était belle! —
Vole, amour, vole, vole après elle,
Et ramène avec toi l'infidèle!

Sans doute il y a là trop de tenue, trop de bienséance, et, pour tout dire, une trop délicate sensibilité. L'ivresse d'Hénault n'est pas méchante, si tant est qu'il y ait ivresse; elle reste trop maîtresse d'elle-même. On le voit bien encore par les chansons, charmantes certes, mais seulement charmantes, que renferment ou le volume de Sérieys ou le manuscrit de l'Arsenal. Hénault y paraît trop calme : on aimerait un peu plus de désordre, voire de licence. N'avons-nous pas des trésors d'indulgence en réserve pour les poésies les plus violentes et les plus réalistes?

On serait tenté par contre de trouver que les *noëls* du président manquent quelque peu de tenue et de gravité, si on ne savait qu'il n'y a rien et qu'il ne peut rien y avoir de commun entre les noëls mondains et les noëls populaires, si touchants dans leur naïveté. Les noëls que l'on chantait chez la duchesse du Maine, qui adorait ce genre au point de l'imposer à ses amis et poètes, ne rentraient que trop dans la première catégorie. Certes on s'adressait encore, parfois au moins, au divin Enfant et on lui offrait de rustiques hommages, mais alors même le noël consistait surtout en un badinage spirituel. Qu'on en juge par

celui-ci qui est sur l'air : *Noël pour l'amour de Marie.*

A notre musique champêtre
J'ai vu l'enfant se réveiller
Et dès qu'il a pu nous connaître,
D'abord il s'est mis à bâiller.

Eh! quoi donc, dit-il à Marie,
Je ne vois qu'eux depuis dix ans,
Je veux bien leur donner ma vie,
Mais c'est trop d'entendre leurs chants.

Ne craignez plus, Sauveur aimable,
Nos luths, nos lyres et nos voix;
Nous venons encore à l'étable,
Mais c'est pour la dernière fois...

Mages, bergers, saintes retraites,
Recevez ici nos adieux,
Nous allons briser nos musettes
Pour obéir au roi des cieux.

Les faux dieux et leurs interprètes
Se turent devant son berceau,
Mais faire taire des poètes
Est un miracle encore plus beau.

L'enfant sourit à ce langage.
Je reçois, dit-il, tes serments,
Mais j'en excepte un double hommage
Que j'exige encor tous les ans....

Suivent deux couplets qui sont (et cela montre bien ce qu'étaient devenus dans une société à la fois précieuse et libertine les antiques noëls et combien ils avaient perdu de leur caractère primitif) des louanges... à Fontenelle et à Mlle de Launay, la future Mme de Staal!

Le plus souvent d'ailleurs les noëls de la cour de Sceaux sont des sortes de bergeries élégantes où il n'est plus question que par accident de la nativité du Seigneur et où le poète fait entrer, avec force ingénieuses allusions, tout

ce que les circonstances lui présentent d'intéressant ou d'agréable. Les deux noëls inédits qui sont dans le manuscrit de l'Arsenal (1) en sont deux exemples frappants : la naïveté d'inspiration et d'allure inhérente au genre s'y fait complètement regretter. Dans le premier (noël pour l'année 1730), que chanta un « grand prince », le roi de Pologne, « qui s'est fait le berger d'une illustre princesse », Hénault exalte à plaisir le repos et le calme délicieux du séjour de Sceaux; dans le second (c'est un noël de 1734, « chanté à la suite de plusieurs noëls où on parlait de la guerre et de la paix») il exploite le même thème. La pièce sera, par une naturelle et savante antithèse, l'apologie de la vie de la campagne; ainsi dans ces strophes :

Nous entendons les tempêtes
Gronder loin de ces climats;
Sans chagrins et sans embarras
Tout devient pour nous des fêtes.
Disons, disons dans nos chansons
Les biens dont nous jouissons.

Ces matières embrasées
Qui partout portent la mort
N'ont pas ici le même sort,
Nous en faisons des fusées.
Disons, disons dans nos chansons...

Jamais le bruit des trompettes
N'interrompt notre repos;
Ici les paisibles échos.
Ne répondent qu'aux musettes.
Disons, disons dans nos chansons...
Les biens dont nous jouissons.

Nos troupeaux au pâturage
Paissent sans crainte des loups;
Le pasteur qui veille pour nous
Nous défend de tout dommage
Disons, disons dans nos chansons...

Et l'allusion aux petits faits du jour et à tout ce qui concerne la duchesse se fait ici singulièrement hardie, car elle est double :

Dieu, quel bonheur est le nôtre!
Tous nos jours coulent en paix.
Un chien cause-t-il nos regrets,
Bientôt on en prend un autre!

La duchesse, en effet, ayant perdu une chienne qu'elle

(1) Cf. fol. 305 et suiv.

affectionnait beaucoup, en avait pris une autre sur-le-champ, pour se consoler. Et ce mot d'une actrice de l'Opéra avait couru tout Paris. Comme on voulait qu'elle jouât avec plus d'âme et qu'on lui disait pour activer son jeu : « Figurez-vous, mademoiselle, que votre amant vous a quittée, que feriez-vous? » ; elle, de répondre avec un flegme déconcertant : « J'en prendrais un autre. »

Si ces poésies ne sont pas des plus édifiantes (1), elles sont assez plaisantes toutefois pour prouver que le président devait presque nécessairement réussir de façon plus qu'honorable dans les chansons et légères et tendres. Et

(1) On a aussi du président une sorte de « cantique spirituel », fait à la demande de Marie Leczinska sur ces paroles du psaume : « *Filii hominum usquequo gravi corde? quid diligitis veritatem et quæritis mendacium?* » C'est toujours la même élégance harmonieuse, mais sur un thème différent. Le cantique fut composé en 1760; on le trouve dans les *Mémoires* d'Hénault, dont la main dut trembler en recopiant ces strophes, pieux hommage à la religion et à Marie Leczinska tout ensemble :

Que vois-je?... une douce clarté
  Dessille mes paupières;
Jusqu'à mon cœur la vérité
  A porté ses lumières.
Elle vient me dicter ses lois :
Terre et cieux écoutez sa voix...

Du Dieu jaloux qui te forma
  Reconnais la tendresse;
Dans cette âme qu'il anima
  S'il répand la tristesse,
C'est par le dégoût et l'ennui
Qu'il veut te ramener à lui...

Vois celle qui donne la loi
  Qu'ici chacun révère,
Elle m'aime et n'aime que moi,
  Est-ce faute de plaire?
Ah! tu sais sur combien d'autels
On l'adore chez les mortels.

Je me rends, douce vérité,
  A ce puissant exemple :
Je baise avec humilité
  Les portes de ton temple :
Mon cœur à te suivre empressé,
Ne pleure plus que le passé.

en vérité il s'en est tiré parfois avec un rare bonheur. Sa muse a une pimpante allure et une délicatesse émue qui ne sont point qualités communes. Collé a beau nous dire dans son Journal, non sans une pointe de pitié hautaine, comme il sied à un chansonnier de sève robuste, gauloise et... grivoise, que le président Hénault était connu il y a quelque quarante ans » (il écrit ceci en 1768) « pour quelques petites chansons galantes et fades » qu'il ne se soucierait pas d'avoir faites, on sent trop — et on sait d'ailleurs — son instinctive antipathie pour notre président. Tout les séparait, sans parler de leur manière d'écrire et de penser ou de la façon dont ils comprenaient et traitaient la chanson : ils n'étaient ni du même monde, ni du même parti. On peut dire qu'ils étaient aux antipodes l'un de l'autre. En de telles conditions il n'est pas possible d'être juste. Collé ne l'est donc pas. D'autres, heureusement, le furent davantage : Grimm, par exemple, qui n'était pas pourtant parmi les amis d'Hénault. Non seulement en France, mais même à l'étranger certaines des chansons d'Hénault ne laissèrent pas de plaire infiniment, et longtemps même après leur naissance. Dans une lettre datée de juin 1763 d'Alembert, alors à Potsdam, rapporte qu'il a entendu chanter par une altesse royale — assez mal d'ailleurs — cette chanson que le président avait faite autrefois pour Mme de Gontaut, lors de son départ pour Forges-les-Eaux :

Quoi, vous partez sans que rien vous arrête
Pour aller plaire en de nouveaux climats !
Pourquoi voler de conquête en conquête,
Nos cœurs soumis ne suffisaient-ils pas ?
Quoi, vous partez sans que rien vous arrête... !

Vous trouverez deux sources dans ces plaines,
Leurs claires eaux arrosent ce séjour,

Deux déités gouvernent les fontaines,
L'une est Hébé, l'autre le tendre Amour.
Vous trouverez deux sources dans ces plaines...

L'une, pour plaire, offre une eau salutaire.
L'autre, plus pure, a le don d'enflammer :
Ne boirez-vous qu'à celle qui fait plaire?
Goûtez de celle, au moins, qui fait aimer.
L'une, pour plaire, offre une eau salutaire...

Il faut avouer qu'elle est charmante. Collé sans doute ne la connaissait pas.

Connaissait-il cette gentille ariette, intitulée *l'Amour?*

Sous ce feuillage,
Dieu des tendres désirs,
Reçois l'hommage
De nos soupirs.
Un cœur sauvage
Que rien n'engage
Perd du jeune âge
Les doux plaisirs.
Heureux l'empire
Où le martyre
Dont on soupire
Fait qu'on désire
De nouveaux
Maux

Mais quoi, pouvait-elle lui plaire? Ne lui devait-elle pas paraître nécessairement « galante et fade » ? Est-il même sûr que, mieux disposé pour Hénault, il eût applaudi à celle-ci, qui est sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie*,

Craignez cette simple amusette,
Je vous avertis du danger;
Car, quand on aime la musette,
On aime bientôt le berger...
Fredonnez quelque chansonnette
Dessus cet instrument léger;
Que chaque son de la musette
Vous fasse penser au berger.
Craignez qu'elle ne se déjette
Et songez à la ménager,
Car quand on change de musette
On change bientôt de berger.

Non. Tout cela n'est pas son genre. Il rejetterait ces vers de parti pris. Mais nous n'avons nulle raison de faire de même. Tout en avouant qu'à la longue il pourrait bien

naître quelque lassitude de tels couplets — comme il en naît d'autre part de la grosse plaisanterie et de la verve sans retenue des chansons de Collé ou de ses collègues du Caveau, il reste que ces petites poésies se lisent non sans plaisir. La fadeur n'est pas loin, peut-être; mais ni le charme, ni l'agrément, ni l'ingénieux ne manquent. Et si de telles chansons sont surtout faites, évidemment, pour être chantées par de jolies bouches, habiles en l'art de nuancer les choses et de marquer gentiment, doucement, délicieusement les sous-entendus, là du moins rien de vulgaire ou de grossier, rien qui sente les mauvais lieux. Et sans doute cela déconcerte Collé quelque peu, j'entends au point de vue chansons. Sa muse, sans être poissarde, fréquente plutôt les carrefours et les cabarets. Elle n'a rien de commun avec celle d'Hénault, muse de salon ou de boudoir, joliment attifée, parfois précieuse, souvent sensible, toujours tendre. On peut d'ailleurs aimer l'une sans détester l'autre. S'il est permis de se plaire aux gaietés de Collé et à ses traits gaulois, il n'est pas défendu sans doute de trouver quelque charme à ces couplets du président sur l'âge d'or, que nos pères ont chantés, et que nous retrouvons dans le *Portefeuille d'un homme de goût* (1) :

Pourquoi regretter ces beaux jours,
Où l'amour seul était le maître?
Ce temps dépend de nos amours
Et nos cœurs le feront renaître;
Aimons, aimons, nous reverrons encor
Les temps heureux de l'âge d'or.

De nos champs nous voyons les fleurs
Aussi belles qu'au premier âge;
La rose a les mêmes couleurs,
Les oiseaux le même ramage;
Aimons, aimons...

(1) II, 86.

Philomène encore au printemps
Chante dans ces plaines fleuries,
Les ruisseaux comme aux premiers temps
Parlent d'amour à nos prairies;
Aimons, aimons...

Zéphir des mêmes feux épris
Sent pour Flore une ardeur égale;
Pour caresser le jeune lys
L'abeille est aussi matinale;
Aimons, aimons...

N'est-il pas inutile, après tant de citations, d'insister sur le talent poétique de notre président? On voit assez quel il fut. Appuyer davantage serait risquer d'exagérer. Nous n'avons pas eu d'autre intention que de prouver qu'il a été plus qu'un amateur. Il nous suffira qu'on avoue qu'il a eu quelque science des rythmes harmonieux, qu'il a su composer avec grâce les strophes et les stances, que l'art enfin ne lui a pas fait défaut d'exprimer avec une aisance aimable les souples et délicats sentiments. Est-ce trop que d'affirmer qu'il a marché honorablement sur les traces de Quinault et de J.-B. Rousseau, qui pour l'harmonie sont des maitres, et qu'il s'est fait une petite place, assez enviable en somme, au-dessous de Chaulieu, presque à côté des La Fare et des La Faye? Ce qui n'est pas à la portée de tout le monde.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs qu'il ait été méconnu en son temps, c'est-à-dire au temps brillant de la cour de Sceaux. La Motte, nous le savons, a loué le galant et l'ingénieux de ses vers. Deux épithalames qui parurent dans le *Mercure* lors de son mariage le célébraient ainsi sous les noms de Damon et d'Hylas :

...Apollon qu'il honore
Naguère encor charmé de ses écrits
Du beau parler lui décerne le prix. —

Hylas qui jeune encor, loin de nos vieux rivaux,
Se traça deux chemins au chemin du Parnasse;

M. de Morville, qui était, il est vrai, son protecteur et ami, mais qui enfin avait le goût délicat et versifiait lui aussi à l'occasion, écrivait sur les vers d'Hénault :

Enfants des grâces et des ris
Je sais qu'ils sont d'un plus grand prix
Que tous les trésors du Pactole.

C'était, certes, parler par métaphore. Mais voici qui nous touche davantage. Fontenelle admira à ce point l'*Épitre de Psyché à l'Amour* qu'il composa cette pièce après l'avoir lue :

Hier, Apollon tenant chapitre,
On lui présenta cette épitre.
Calliope la lut : Eh bien? qu'en dites-vous,
Dit Phébus aux neuf sœurs? La pièce fut vantée,
Psyché n'aurait pas mieux écrit à son époux...
Je le crois bien, reprit le dieu jaloux,
C'est une lettre interceptée (1).

Chaulieu, d'autre part, lui adressa un jour ces vers doublement flatteurs et qui durent aller droit au cœur du président :

Pour se plaindre de vous, Apollon, l'autre jour,
Choisit un dieu de votre connaissance,
Et qui n'est pas trop mal avec vous, c'est l'Amour.
« Quoi, disait-il, Damon, sûr de son éloquence,
Toujours sur ses rivaux remportera le prix!
Eh bien, dois-je souffrir de l'excès de sa gloire?
Il m'a fait déserter plus de vingt beaux esprits :
On ne l'a jamais vu manquer une victoire. »
Voilà, s'il m'en souvient, comme ce dieu parla;
Il était même en colère.
« Que voulez-vous, dit l'enfant de Cythère,
Je l'ai mis sur ce pied-là. »

Ne savons-nous pas enfin quelle vogue eurent certaines

(1) Serieys a attribué à tort ces vers à Chaulieu. (Cf. TRUBLET, *Mémoires sur Fontenelle*, p. 217 et *Choix des Mercures*, XCIII, p. 67.)

de ses chansons ; combien ses amis (1) — et amies — se plaisaient à mettre à contribution sa facilité poétique ; que les journaux sollicitaient fréquemment la permission de publier ses vers?

Mais le fait que d'une part il les laissait publier sans les signer (quand il les laissait publier) ; que, de l'autre, il n'édita jamais ses poésies (il n'en parut un recueil qu'en 1806, et bien incomplet, par la force des choses), explique à la fois et qu'il y ait peu de ses œuvres dans les anthologies qui parurent dans la seconde moitié du siècle, et que sa réputation poétique se soit vite obscurcie. De plus, non seulement il ne se piqua jamais d'être un poète, mais il redouta toujours de passer pour ce que nous appelons un professionnel. On oublia donc vite — sauf les amis de la première heure — qu'il avait fait de jolis vers et on l'oublia alors même qu'il était capable d'en faire et en faisait encore de passables (2). Il arriva aussi qu'on lut ses

(1) Cf. plus haut, p. 57-58 et la note.

(2) Les papiers de Carrouges contiennent pas mal de petites pièces de vers, mais on n'en peut attribuer que quelques-unes avec certitude à Hénault. De ce nombre celle-ci qu'il adressait en 1766 à son amie Mme de Forcalquier qui avait fait son portrait. Il répondait à ces vers :

S'il en était de mes ouvrages,
Comme de ceux du président,
Je dirais que d'âges en âges
On leur verrait même agrément!
Mais mon pinceau n'a point ces avantages
Celui qu'il peint, tout seul a mérité
D'aller à l'immortalité.

par ceux-ci (il avait alors plus de quatre-vingts ans) :

Forcalquier de sa main a tracé mon image
Oui, j'irai sûrement avec un pareil gage
Côte à côte avec elle à l'immortalité;
Et l'on dira d'âge en âge :
Ce mortel l'a bien mérité;
Il préférait à la beauté
Dont Forcalquier fut le modèle,
Un cœur à l'amitié fidèle,
Son esprit et sa vérité.

pièces ou qu'on chanta ses chansons sans se rappeler ou sans se douter qu'il en était l'auteur : l'historien rejetait dans l'ombre le poète et lui portait préjudice. Enfin, et surtout, le flot toujours montant des œuvres naissantes emportait fatalement avec lui les anciennes : il n'appartenait guère qu'à un Voltaire, qui donnait la main par Chaulieu à La Fontaine, de pouvoir résister à la force du courant et faire front aux poètes nouveaux.

CHAPITRE II

LES ŒUVRES DRAMATIQUES

I

LES TRAGÉDIES

Cornélie Vestale et *Marius à Cirthe.*

On ne se souvient plus aujourd'hui des œuvres dramatiques du président Hénault : c'est à peine même si quelques-uns citent en courant la tentative originale du *François II*. Et si la chose est juste en un sens, il n'empêche que ses diverses pièces, qui ne parurent pas toutes à la scène, qui furent imprimées d'abord séparément, puis réunies, sauf exceptions, par leur auteur même (1), ne sont nullement méprisables, à beaucoup près. Mais, à l'encontre des Grimm et des Collé, il faut les lire sans parti pris.

C'eût été manquer en quelque sorte à toutes les règles de la bienséance et du bon ton, à ce qu'on se devait à soi-même et à son propre talent, que de débuter au dix-huitième siècle dans la carrière poétique autrement que par une tragédie. Avec l'ardeur impétueuse et l'imperturbable confiance de la jeunesse on s'essayait au sortir du collège (sinon avant, comme Voltaire et d'autres) à la

(1) L'année de sa mort. (Pièces de théâtre en vers et en prose, in-8°, orné de vignettes, Paris, 1770.) — On n'y trouve ni *Cornélie* ni l'*Oracle de Delphes.*

composition d'une de ces pièces où l'on croyait naïvement avoir rivalisé avec Corneille et Racine. Pour avoir imité quelques-unes de leurs situations, pour quelques beaux vers et quelques tendres tirades, on pensait être un grand dramaturge. Et on recommençait deux, trois, quatre fois la même œuvre incolore. On n'imagine pas ce qu'il y eut, au début du siècle, de talent dépensé dans ces imitations froides et correctes qui firent par contraste la fortune des tragédies des Lagrange-Chancel et des Crébillon. Ceux-ci du moins n'offraient rien de banal aux spectateurs.

Hénault débuta donc, à quelques poésies près, par une tragédie, que dis-je, par deux tragédies ; et il faut avouer qu'elles ne brillent ni l'une ni l'autre par l'originalité. Si ce ne sont ni des tragédies de collégien, ni des tragédies de collège, l'amour y trouvant sa place, ce sont à coup sûr des tragédies de jeunesse. La première, *Cornélie Vestale,* était même déjà faite depuis plusieurs années quand il la donna à la scène, sous le nom de Fuzelier, en 1713. Elle fut médiocrement reçue quoi qu'en dira plus tard, bien plus tard, en 1768 (dans l'avertissement en tête de l'édition qu'Horace Walpole fit tirer de la pièce), le président, qui a intérêt à n'avoir plus qu'un souvenir assez vague des choses. Il n'est pas homme, du reste, à se faire illusion sur la valeur de l'œuvre : « J'étais bien jeune alors, dit-il, et c'était mon excuse. » Il se félicite d'avoir eu la « sagesse » de ne la point faire imprimer. S'il avoue qu'il pense souvent « comme à une première passion » à ce « premier essor d'une âme tout étonnée des sentiments qu'elle éprouve pour la première fois », il n'a point pour elle cette habituelle faiblesse que nous portons à nos premiers nés. Aussi tout en étant « fort sensible » à l'excellent procédé de l'ami de Mme du Deffand, il est inquiet sur le sort qu'obtiendra cette trop

jeune tragédie auprès des lecteurs (1). Et de fait elle ne sera pas épargnée, surtout par Grimm (2).

Il n'y avait vraiment pas besoin d'être grand clerc pour apercevoir toute la faiblesse d'une tragédie que l'auteur, à quatre vingt-trois ans, défendait contre l'impression, et qui avait été composée par un jeune homme de vingt-cinq, amoureux d'une part, de l'autre ambitieux des lauriers tragiques! C'était lui faire trop d'honneur que de la critiquer sérieusement et c'était se procurer une trop facile victoire. L'inexpérience du dramaturge se révèle presque à chaque scène. L'intérêt faiblit à chaque instant. Non pourtant que le sujet ne fût intéressant. Outre qu'il mettait en scène des vestales, ce qui n'était pas chose commune (3), il y avait dans la situation première un réel élément de pathétique, si elle eût été nettement et clairement posée. Mais elle ne l'a pas été, et par suite il est impossible de s'attacher sérieusement à l'un quelconque des personnages : même au principal, à savoir la pauvre vestale *Cornélie*. Prise entre ses devoirs religieux et l'amour qu'elle ressent pour un grand général, Celer, dont l'ont séparée jadis de malheureuses circonstances; ardemment convoitée et brutalement pourchassée par un tyran qui ne recule devant rien pour la conquérir et va jusqu'à l'accuser d'entretenir des feux criminels avec Celer, elle triomphe glorieusement par son courage tranquille, d'abord de sa passion, puis du tyran qui lui fait les offres les plus brillantes, et entraîne avec elle dans la mort Celer, qui n'a plus de raisons de vivre, et la vestale Emilie, sa propre rivale. Et certes il y avait là ma-

(1) Cf. plus haut, p. 143.

(2) Cf. *Correspondance*, VIII, 125.

(3) La *Vestale* de Fontanelle ne sera imprimée deux fois, en 1768 et en 1769, sous la rubrique de Londres et sans nom d'auteur, qu'avec une permission tacite de la police.

tière à une bonne tragédie, comme il y avait place aussi pour de nombreuses imitations. Celles-ci ne manquent point, si celle-là fait défaut. On trouve pas mal de *Britannicus*, un peu d'*Andromaque* et un peu encore de *Nicomède*, et c'est aussi le meilleur d'une pièce qui est obscure et implexe, qui se passe on ne sait où, dont le principal est étouffé sous une série de petits événements sans importance; qui, en un mot, ne présente aucun intérêt. A peine pourrait-on sauver du naufrage deux ou trois vers, comme celui-ci du tyran Domitien à Émilie, sur Cornélie :

Moins elle a d'ornements, et plus elle a d'attraits. (I, 9.)

Ce n'est pas suffisant en vérité. Il y a plus et mieux à citer avec le *Marius à Cirthe,* qui fut représenté deux ans après (1715) et publié l'année suivante sous le nom de De Caux de Montlebert (1), qui le retoucha effectivement. On en a, avec le premier manuscrit, les variantes dans le volume des *Œuvres inédites* de Serieys. On y peut voir ce qu'était la pièce à la première représentation, « où elle ne produisit pas tout son effet », avant les coupures qui lui permirent de subir sept fois (chiffre alors très honorable) le feu de la rampe, comme aussi ce qu'elle était avant les retouches de De Caux. En somme, de même que le texte définitif ne diffère que par des suppressions ou de petits changements du texte joué à la première représentation, de même malgré les modifications, parfois heureuses, apportées par De Caux (2), la tragédie, fond

(1) Une note d'Hénault (dans une préface pour ses pièces de théâtre que donne Serieys et qui est peu intéressante) portait ceci. : « Il m'est arrivé au sujet de cette tragédie la même chose, mot pour mot, qu'à celle de *Cornélie*. Je changeai d'auteur et la donnai à un homme ignoré dont elle fit la fortune, parce que je la présentai à Mme la princesse de Conti, qui était dans le secret et qui lui donna sa protection par la suite. »

(2) Michaud dit que les changements furent assez considérables pour que

et forme, est bien d'Hénault. Elle est parmi les meilleurs du temps. Si cela ne prouve pas grand'chose, cela suffit du moins à lui donner un réel intérêt historique. C'est bien d'ailleurs un « ouvrage estimable », comme dit Serieys, et si la pièce n'a pas été aussi longtemps applaudie au théâtre qu'il le croit, s'il n'y a là ni les belles scènes ni les grandes pensées qu'y trouve son indulgence d'éditeur, on peut regretter sincèrement que les complexités invraisemblables ou les lenteurs de l'action, la faiblesse de la peinture de certains caractères, tels que celui du jeune Marius et celui même d'Arisbe, la prolixité, la déclamation, même le précieux qu'on trouve en certains passages, aient fait tort à une tragédie qui se laisse lire sans ennui, est suffisamment bien écrite, et dont un rôle, celui du Grand Marius, fait honneur parfois à son auteur. Elle a droit du moins, celle-là, à une rapide analyse. Même quelques citations pourront faire plaisir, quand ce ne serait que pour juger du goût de nos pères, ce qui est toujours amusant et instructif.

Le jeune Marius, que son amour pour Arisbe, princesse fiancée au jeune roi africain Hiemsal, retient trop longtemps auprès de son allié, ce qu'il avoue lui-même avec une juvénile et emphatique sincérité :

J'abordai dans ces lieux ; ma douleur et ma rage
Convenaient au séjour de ce climat sauvage ;
Je me plaisais à voir dans ces pays perdus
La nature plus triste encor que Marius...
Arisbe vint ; ces lieux perdirent leur horreur,
Bientôt en la voyant j'oubliai ma douleur :

le véritable auteur jugeât bon d'abandonner la pièce à son prête-nom. C'est une erreur absolue. Il n'était jamais entré dans la pensée d'Hénault de signer ; de plus, les corrections n'enlèvent rien, ou à peu près, au mérite de l'auteur. Ajoutons que le sujet a peut-être été inspiré à Hénault par l'Héroïde de Fontenelle : *Arisbe à Marius*.

Rome, mon père, en *vain* vous *vîntes* me défendre,
J'aimai déjà; mon cœur trop facile et trop tendre
Reçut un ennemi d'autant plus dangereux
Que j'ignorais encor le pouvoir de ses feux... (I, 1) (1),

le jeune Marius donc se laisse enfin convaincre par les mâles paroles de son ami Céthégus, qui le presse de voler à Rome pour soutenir son père, bien qu'on ignore le lieu de la retraite du Grand Marius. L'imitation de Racine, gâtée par de grosses lourdeurs, était flagrante tout à l'heure; celle de Corneille ne l'est pas moins maintenant :

Non, non, quelques déserts qui le puissent cacher,
C'est à Rome, seigneur, qu'il vous le faut chercher.
Au nom d'un si grand chef assemblez une armée :
Bientôt il paraîtra. La prompte renommée,
Dont le silence semble avoir plaint son malheur,
Pour vous le découvrir n'attend que son vengeur.
Marchons où le devoir, où l'honneur nous appelle;
Des dieux et des humains soutenons la querelle;
Assez et trop longtemps par son impunité
Sylla s'enorgueillit de sa prospérité :
Il a lassé les dieux, et la foudre qui gronde
Avertit Marius d'aller venger le monde. (*Id.*)

Céthégus parle bien; il repousse toutes les objections du jeune Marius et lui promet que les peuples, même ceux de Lybie et de Mauritanie, se lèveront en foule à sa voix :

Qu'importe qu'ils soient nés sur les bords africains?
En nous voyant combattre ils deviendront romains. (*Id.*)

Et le jeune Marius va partir, et il a le courage de faire ses adieux à Arisbe, quand celle-ci lui apprend, toute pleurante, la mort du Grand Marius, l'arrivée à Cirthe du meurtrier qui vient se rendre maître de lui, le jeune Ma-

(1) Nous citons non le texte définitif, mais celui adopté pour la représentation. — Nous marquerons en note ce qu'avait mis Hénault avant les corrections de De Caux.

rius, et la probable trahison d'Hiemsal, sans que le jeune homme paraisse d'ailleurs abattu par tant de malheurs :

> Quoi, mon père n'est plus? dieux! Et Sylla respire!
> Tu vas me payer cher la rage (1) qui t'inspire,
> Barbare... Il est encore au monde un Marius
> Et mon père en mourant m'a laissé ses vertus. (I, 3.)

Or, le Grand Marius vit. Après avoir échappé à Sylla et avoir évité la mort à Minturnes (2), l'illustre vainqueur des Cimbres, en faveur duquel un revirement s'est produit, a fui en Afrique, et là, ayant appris qu'un tribun y vient chercher son fils par l'ordre du Sénat, il a tué ce tribun, s'est armé des lettres de Sylla, et s'est composé un nouveau personnage pour arracher aux « fers si honteux » de l'amour un fils dont il a besoin :

> .. Avec ce cher fils, plein d'une noble ardeur,
> J'irai de nos amis réchauffer la tiédeur;
> Sa valeur, mes exploits, mon nom et sa jeunesse,
> Ranimeront pour moi leur première tendresse. (*Id.*)

Il se fait donc passer pour son propre meurtrier. Invention médiocre, ou, pour mieux dire, médiocre imitation de l'*Amasis* de Lagrange-Chancel, qu'on prenait alors pour un chef-d'œuvre. Mais une telle feinte n'était-elle pas propre à faire naître plusieurs péripéties et reconnaissances? Elle donne lieu, en tout cas, tout d'abord à une de ces scènes si fort à la mode alors, depuis le *Nicomède* de Corneille, où s'étalait, en face des rois alliés, ceux-ci humbles et rampants, ceux-là fiers et dignes, la politique

(1) Dans le premier manuscrit : Ma rage punira la rage.

(2) Nous avons le récit fatal des proscriptions et celui non moins inévitable ici et assez bizarre d'ailleurs de l'historique anecdote de Marius à Minturnes, où on lit ces vers qui font sourire :

> Le dieu qui m'éveilla rendit mon air farouche,
> Mes yeux étincelants, et parla par ma bouche :
> Barbare, oses-tu bien immoler Marius (II, 1).

romaine. Marius parle en représentant de la République et de Sylla avec une certaine hauteur à la Flaminius; Hiemsal, qu'Arisbe a ramené à de meilleurs sentiments pour le jeune Marius, garde la nette conscience de ses devoirs de roi, et tient tête à celui qu'il croit l'envoyé de Sylla (1).

Le débat n'est pas sans grandeur. Le jeune Marius l'interrompt, qui s'élance avec l'intention de poignarder l'assassin de son père, et — on s'y attendait — s'arrête étonné en reconnaissant Marius, hésite, et va se trahir, quand, avec une réelle habileté, celui-ci sauve la situation :

De ton étonnement je perce le mystère :
Tu sais quelle amitié (2) me joignait à ton père ;
Tu croyais que mon bras ardent à son secours,
Quand Rome le proscrit, eût défendu ses jours :
Mais sache qu'un Romain, quelque nœud qui le lie,
Ne connaît point d'amis plus chers que sa patrie (II, 3.)

(1) Il va même un moment jusqu'à lui dire :

Seigneur, je n'ai pas cru que l'assassin d'un homme,
Dont la seule vertu tant de fois sauva Rome,
Dût venir dans ma cour, au nom de ces Romains,
Demander que son fils fût livré dans leurs mains.
Vous osez dans nos murs nous traiter de barbares :
Vous l'êtes plus que nous. Jamais nos mains avares,
Secondant les fureurs d'un injuste Sénat,
N'ont encore à prix d'or vendu l'assassinat...

Et ceci :

Je hais tous les Romains souillés de parricides,
Je hais la cruauté de ces peuples perfides
Qui donnant au hasard leur haine et leurs faveurs
S'immolent tour à tour leurs plus chers défenseurs (I, 2).

Mais Marius sait répondre de bonne façon :

Je veux bien ignorer quel motif vous engage
A tenir un discours dont la fierté m'outrage...
Mais, seigneur, profitez d'un avis salutaire,
Et sur vos intérêts souffrez qu'on vous éclaire.
Rome seule aujourd'hui commande à tous les rois,
Et la terre en tremblant se soumet à ses lois. (*Id.*).

(2) Dans le premier manuscrit : *que l'amitié.*

C'est plus qu'il n'en faut pour excuser aux yeux d'Hiemsal le trouble et l'émotion du jeune homme. Tout cela est, en somme, assez bien imaginé : un fils qui veut venger un père sur son prétendu meurtrier, qui se trouve en présence de ce père même sans pouvoir le reconnaître ouvertement, qui ne sait plus que faire et demeure le poignard levé sans oser ni avancer ni reculer, voilà qui n'était pas sans pathétique et formait une de ces situations pittoresques qu'aimera tant plus tard Voltaire, où l'action fait tableau. Ce second acte est le meilleur (1).

La situation des Marius est difficile. On s'étonne même — ou plutôt on s'étonnerait, si les dramaturges ne prenaient déjà alors les plus grandes libertés — de les voir si facilement communiquer l'un avec l'autre. Marius trouve le moyen de venir exposer, à la Mithridate, ses desseins à son fils :

Rome, vous le savez, dans ses vœux incertaine,
Passe facilement de l'amour à la haine,
Et ceux que sa faveur a le plus haut placés
Par un coup imprévu sont bientôt renversés :
Mille fois on l'a vue abattre son ouvrage
Et perdre ses tyrans pour changer d'esclavage.
Sylla l'a bien prévu : pour parer cet affront
Il quitte Rome, et va contre le roi de Pont,
Se flattant que de loin sa gloire et son absence
Ranimeront des cœurs que lassait sa présence.
Saisissons ce moment et par des chemins sûrs,
Mon fils, allons fermer son retour dans nos murs. (III, 2.)

(1) Même la scène où Hiemsal se réjouit d'être le maître des deux puissants Romains, et, inquiet d'ailleurs de l'intérêt d'Arisbe pour le jeune Marius, met à nu toute sa haine contre les Romains, est au-dessus du passable :

Que ne puis-je, Nerbal, au défaut du tonnerre,
De Rome dans ma cour venger toute la terre,
Et voir par leurs débats ces fameux conquérants
Tomber tous dans mes fers en fuyant leurs tyrans!

Elle se termine par ce vers :

Malheur à qui m'outrage et malheur aux Romains! (II, 5.)

Il lui conseille de chercher un appui dans Arisbe et son amour. Or il se trouve que celle-ci a conçu un projet digne de cet amour. Elle veut, pour sauver le jeune homme et ne comprenant rien à ses projets de départ, faire tuer par sa garde le meurtrier de Marius. Force est donc au jeune Marius de dévoiler à la jeune femme le terrible secret, ce qui change ses résolutions. Elle va tout faire maintenant pour préparer — aux dépens même de son cœur — la fuite du père et du fils. Elle éteint toute jalousie dans l'âme du roi, qui lui reproche d'aimer le jeune Marius, en lui conseillant de livrer le jeune homme au suppôt de Sylla; ce qu'elle peut faire en toute sécurité. Tout irait donc bien si Nerbal ne venait faire part à son maître du bruit qui court, à savoir que sous le meurtrier de Marius se cache Marius lui-même, et si le jeune Marius ne retardait quelque peu leur départ dans son désespoir d'abandonner Arisbe qui, en digne héroïne cornélienne, refuse de le suivre, d'aller à Rome,

> ...Essuyer les disgrâces certaines
> Que garde au sang des rois l'orgueil de tes Romaines. (IV, 1.)

et déclare qu'elle saura concilier ses sentiments et « sa gloire ».

Hiemsal, chez qui le soupçon a pénétré profondément, qui épie ses Romains, les surprend ensemble, feint l'étonnement; puis, voyant leur embarras, déclare à Marius (il le veut ainsi forcer à se découvrir) qu'il est prêt à lui livrer le jeune homme, mais qu'il a décidé que pour éviter aux Romains la honte de tuer à Rome même un illustre Romain, il ne le laissera sortir de Cirthe que lorsqu'il aura tué le fils du vainqueur des Cimbres. Marius a repris vite son sang-froid; un instant même il déroute l'Africain :

> Mon cœur n'est point frappé d'une vaine terreur :
> Je frémis, il est vrai, mais je frémis d'horreur.

De quel droit osez-vous, sans qu'on vous le commande,
Attaquer un proscrit que Rome vous demande?...
Ah! lorsqu'elle (1) condamne un enfant criminel
Son supplice, en nos murs, doit être solennel :
Le peuple en foule y porte une douleur profonde
Et la mort d'un Romain doit un exemple au monde.

Mais celui-ci le presse, et menace le jeune homme. Alors Marius se découvre en disant :

Je périrai moi-même ou saurai le défendre.

Il est forcé d'avouer qu'il est Marius, ce qu'il fait ainsi :

Enfin de mes projets le ciel veut se jouer,
Mais mon nom est trop beau pour le désavouer.
Oui, je suis Marius; tremble, tu vois un (2) homme
Redouté de la terre et craint même de Rome...
Te voilà maître enfin de deux grandes victimes ;
Je connais ton génie et toutes tes maximes,
Barbare; tu nous hais : les ordres du sénat
Prêteront des couleurs à ton assassinat. (IV, 3.)

En effet le roi ne médite rien moins qu'un assassinat; il se réjouit à la pensée de venger Jugurtha, peut-être son honneur compromis (car il soupçonne de nouveau Arisbe) :

Ah! sans approfondir (3) un odieux mystère
Faisons couler le sang et du fils et du père.
Pourquoi chercher contre eux tant de prétextes vains?
Toux deux sont criminels, tous deux ils sont romains.
Point de pitié; suivons le transport qui m'anime.
Et nous verrons après si c'est justice ou crime. (IV, 4.)

Et il accomplirait son forfait s'il n'était aussi lent à agir que prompt à changer de résolutions. Mais Arisbe, elle, heureusement pour Marius, a su agir : elle a tout préparé pour sa fuite. Elle fait plus encore : à sa demande, tou-

(1) Dans le premier manuscrit : *quand Rome.*
(2) *Idem : cet.*
(3) *Idem : Ah! n'éclaircissons point.*

jours héroïque, elle daigne « fortifier » le jeune Marius « contre ses charmes » et lui apprendre elle-même « à dévorer ses larmes », ne concédant que quelque pitié à sa juste douleur :

N'appréhendez point qu'une indigne faiblesse
De mon cœur ébranlé se rende la maîtresse;
Et puisque tout est prêt pour sauver Marius,
Partez; adieu, seigneur, je ne vous verrai plus. (V, 5.) (1)

Et Marius entraîne son fils. Aussi quand Hiemsal arrive, mais trop tard, et trouve Arisbe éveillée (c'est la nuit) et en larmes, il devine tout. Nerbal vient d'ailleurs annoncer la fuite du père et du fils, et raconter comment ils ont échappé aux soldats du roi, dans un récit d'une emphase qui touche de près au ridicule, pour ne rien dire de plus (2). Arisbe avoue nettement sa trahison, et comme elle nous l'avait fait prévoir tout-à-l'heure, elle se tue pour « assurer sa gloire ».

Voilà la pièce. Son cinquième acte, selon le chevalier de Mouhy, lui fit tort. Et certes il n'est pas bon. Mais il n'est pas probable que, même meilleur, il eût permis à la

(1) On peut s'amuser à lire, si on aime le précieux galant, l'Héroïde de Fontenelle. C'est une lettre de la jeune fille à son amant, où Fontenelle suppose qu'elle exalte elle-même son amour en regrettant — sans le regretter trop, car elle connaît son devoir — que Marius lui ait si bien obéi.

(2) Le fils, à ce discours, s'arrête, et sans répondre,
Dans ses bras tout sanglants saisissant ce héros,
Fier d'un si beau fardeau s'élance dans les flots;
On le voit soutenant une tête si chère,
D'un bras fendre les eaux, de l'autre aider son père,
Et le père à nos coups se livrant tout entier
Ne couvrir que son fils avec son bouclier.
Tout les sert contre nous, et le dieu qui les guide,
Semble parer nos traits, rend l'onde plus rapide;
Le flot impétueux qui vient de les porter
S'enfle au bord de la barque et leur aide à monter.
La rame fend les eaux et dans notre poursuite
Nous laisse seulement spectateurs de leur fuite.

tragédie de fournir une plus honorable carrière. Le grand défaut qui la mine eût subsisté : l'intérêt est trop dispersé. On ne sait au juste à qui s'intéresser de préférence. S'il n'est pas douteux que, dans la pensée d'Hénault, le principal personnage soit Marius, on s'étonne avec juste raison que les dangers que lui fait courir l'auteur soient bien au-dessous d'un tel homme; et si l'on ne peut nier qu'il parle le plus souvent en véritable Romain, illustre général et citoyen énergique, sa figure, pour grande qu'elle paraisse, n'éclipse pas assez, je ne dis pas celle de son fils, ce qui se comprendrait encore, mais celle d'Hiemsal. Celui-ci parfois, et sa politique africaine, détourne trop à son profit notre attention. Il y a plus. L'amour du jeune Marius pour Arisbe n'est pas peint de ces traits enflammés et n'a pas, semble-t-il, cette force impétueuse qui pourraient seuls mettre obstacle aux secrets desseins du grand homme. Il y a à la fois trop et trop peu d'amour. Arisbe même, si sympathique pourtant, qui trahit Hiemsal par amour et se dévoue à la mort par devoir, n'a pas ces accents de passion qui excusent tout et trouvent un écho dans tous les cœurs. Mais à quoi bon insister? En résumant la pièce, nous n'avons voulu que donner une idée des talents dramatiques d'Hénault. Lui demander trop serait injuste. Il n'a voulu être et il n'a été qu'un disciple, disciple tantôt maladroit, tantôt habile, des maîtres, qu'il a souvent imités jusque dans le détail. Des vers tels que les suivants prouvent en effet qu'il était plein des modèles classiques :

Et vous vous honorez du cœur d'une Numide? (I, 1.)
Et vous souffrez qu'un cœur que l'Afrique a porté
Vous donne des leçons de générosité! (I, 1.)
Et sans vouloir ici vous accabler en vain
D'un reproche honteux à quiconque est romain... (IV, 2.)
Eh bien, madame, il faut remplir ma destinée,
Il faut contenter Rome à ma perte obstinée. (I, 2.)

Que ne vous dois-je point, madame?... Mais enfin
Sait-on... (*Id.*)
Du jeune Marius j'avais su les alarmes;
Il parut ; ses malheurs m'arrachèrent des larmes,
Et l'amour... (I, 3.)
On craint qu'un jour ce fils, ardent à se venger,
Dans nos premiers malheurs vienne nous replonger. (II, 2.)
Seigneur, vous connaîtrez peut-être quelque jour
Si l'on doit préférer sa haine à son amour (*Id.*), etc., etc.

Le malheur est, et la faute en est aux circonstances, qu'il a préféré suivre ou a suivi, sans en avoir conscience, moins les maîtres dont il savait les pièces par cœur que Lagrange-Chancel et son *Amasis*. Nous lui pardonnerons toutefois puisque la série des événements, reconnaissances et péripéties, n'est pas telle qu'elle étouffe complètement ou l'intérêt, ou les sentiments, ou les chaudes tirades, ou les caractères particuliers des personnages, et puisqu'enfin, s'il y a trop d'emphase parfois et plus encore de fade facilité dans le style, il y a place aussi, sinon pour la concise éloquence d'un Corneille, du moins pour des vers nets et élégants, et des morceaux heureusement oratoires. Beaucoup d'autres ont été moins favorisés, dont on ne peut même plus lire aujourd'hui la meilleure tragédie. Or on lit *Marius à Cirthe* sans trop de peine, sans regret aucun de l'avoir lue. C'est une louange suffisante.

Est-ce à dire que la pièce suffit à assurer à Hénault, comme le veut Serieys, une place distinguée parmi nos poètes tragiques? Non, certes. Il n'est même pas permis d'affirmer que s'il eût continué dans cette voie il eût pu conquérir une place enviable. En ces sortes de questions il est dangereux de faire les moindres pronostics. D'ailleurs, puisque Hénault, pour le moment du moins, renonça à la tragédie, il faut bien croire que, malgré la réussite

de sa pièce, il n'y avait pas en lui cette *vis tragica* qui, plus forte que tout, plus forte même que les chutes, finit par triompher du parterre et sait s'imposer coûte que coûte. Il n'avait fait de tragédie que par mode, par ambition, par esprit d'imitation. Il ne s'y attarda pas. Il la délaissa pour d'autres intérêts, d'autres travaux, d'autres plaisirs. Quand il y reviendra, trente ans plus tard, ce ne sera plus du moins comme un écolier qui ne cherche qu'à reproduire ce qui l'a charmé, sans conception nette. Il voudra créer en France, nous le verrons bientôt, d'après Shakespeare, avec la tragédie historique, la tragédie nationale.

II

LES COMÉDIES ET BALLETS

Les comédies : l'*Oracle de Delphes*. — Le *Jaloux de lui-même*. — La *Petite Maison*. — Le *Réveil d'Epiménide*. — Les ballets : la *Triple Hécate* et le *Temple des Chimères*.

Si Hénault a débuté, comme il était convenable, par des tragédies, il ne semble pas, et la chose est assez curieuse, avoir fait dès sa jeunesse, ce qui est justement plus compatible avec le jeune âge, des comédies, voire des ballets. Les comédies que nous avons de lui, et qui ont été représentées sur des théâtres de société, touchent à l'année 1740. En admettant même, ce qui se peut pour deux d'entre elles, qu'elles aient été composées auparavant, elles ne le sont à coup sûr que de quelques années. Quant à ces pièces, que selon Collé (1) (qui ne parle d'ail-

(1) Cf. *Journal*, III, 279.

leurs que d'après Fuzelier) notre président aurait « fagotées » dans sa jeunesse, qu'aurait « corrigées » par complaisance le susdit Fuzelier, qui auraient « été données aux Français avec le plus grand secret » et y seraient tombées « comme de raison », elles n'appartiendraient pas non plus aux années de jeunesse, puisque Collé croit se souvenir d'avoir bâillé à un certain *Oracle de Delphes*, étant encore écolier en 1724, et qu'en réalité la pièce n'est antérieure que de deux ans (1722). C'est au reste la seule dont on puisse avancer, sur la foi des Dictionnaires dramatiques, que Hénault y a collaboré : De Mouy et Léris, entre autres, ne mettent pas la chose en doute, ajoutant aussi un troisième complice, à savoir Moncrif (1). Comme elle n'a pas été imprimée, il faut s'en tenir aux renseignements suivants : tiré d'un conte de La Fontaine (le *Mari confesseur*) l'*Oracle de Delphes* se vit arrêter en plein succès par le pouvoir, à cause de certains traits contre la religion païenne qui égayaient la pièce, « toute religion, dit Léris, devant être traitée religieusement ».

Des autres « productions » comiques d'Hénault dont parle Collé on ne voit trace nulle part, sauf peut-être dans une lettre parue en 1735 sous le nom d'une actrice de la Comédie, Mlle de Seine, qui s'était exilée pour échapper à la prison : elle avait écrit au duc de Gèvres, qui avait tranché en faveur de Mlle de Balicour un différend que les deux actrices avaient à propos d'un rôle, en se contentant de l'appeler *Monsieur;* d'où une lettre de cachet. Cette lettre caustique et spirituelle était une supplique supposée de l'actrice à MM. de l'Académie, grands amis des comédiens, pour qu'ils plaidassent en sa faveur. Dans la nomen-

(1) Si le *Dictionnaire des théâtres* nie que la pièce soit de Moncrif, les *Anecdotes dramatiques* affirment, d'après Moncrif lui-même, il est vrai, qu'elle est de lui seul.

clature satirique des Immortels il y est parlé d'un président « auteur à moitié de quelques pièces dramatiques jugées par le public en chœur excellentes pour le cabinet ». Et Barbier, qui cite le passage en entier (1), met ici en note pour qu'on ne s'y trompe pas : « Le président Hénault, auteur de tragédies et de comédies qui eurent peu de succès et dont il avait fait quelques-unes en société avec Fuzelier. » Mais il ne dit pas un mot de plus; de sorte qu'il se peut parfaitement qu'il n'y ait là qu'une allusion à *Cornélie Vestale* et à l'*Oracle de Delphes*. Il est donc permis de penser que Collé a pris trop à la lettre une boutade de Fuzelier, médiocrement disposé au reste pour Hénault, qui avait « changé d'auteur » et l'avait remplacée par de Caux. Selon Fuzelier, « ces marauds-là », Hénault et d'Argenson (on ne s'attendait guère à voir ici le nom du futur ministre de la guerre), lui renvoyaient leurs pièces pour les mettre en état de paraître au théâtre et c'était de la « f... besogne ».

Il importe peu après tout : quand même Hénault aurait sur la conscience d'avoir fait, après la trentaine, des comédies médiocres et médiocrement reçues, le mal ne serait pas considérable. Mais il n'est pas tout à fait certain que les choses se soient passées de cette façon. Si Collé a bâillé en effet, à l'*Oracle de Delphes*, et cela, circonstance aggravante pour la pièce, à un âge où on ne bâille généralement pas au théâtre, il faut croire que tout le monde n'a pas partagé son ennui, puisque d'une part Moncrif jugera bon plus tard, à en croire les *Anecdotes dramatiques*, de réclamer la pièce comme étant son bien propre, et que, de l'autre, de Mouy va jusqu'à la trouver « bien écrite et pleine d'esprit », jusqu'à dire même

(1) *Journal*, II, 27.

qu'elle aurait eu « bien du succès », si les comédiens en avaient pu continuer les représentations. Les autres comédies (si autres comédies il y a) ont donc pu être moins détestables que ne le suppose Collé. — Mais il n'aime pas le poète aristocratique, le galant chansonnier, le délicat auteur comique qu'était Hénault.

A en juger par les trois comédies qui nous restent du président, il n'y a pas là en effet ce que Collé appelle de la f..... besogne. Cette besogne est même assez passable, si on ne réclame pas précisément de ces pièces ce qu'on est en droit de réclamer de celles de Fuzelier, à savoir une grosse et hilare gaieté, si on veut se persuader que la *vis comica,* cette force irrésistible qui fait naître le rire du choc des personnages, des ridicules ou des mots, n'est pas le tout exclusif de la comédie, si on juge enfin de ses œuvres, ce qui est assez naturel après tout, d'après le but de l'auteur. Or il est de toute évidence qu'elles sont, comme les chansons et les pièces fugitives en général, des œuvres de circonstance, nées pour être représentées dans des sociétés particulières, dans un certain milieu. Homme du monde à la fois et homme de sentiment, le président a fait des comédies pour le monde, pour son monde, et, comme de juste, il y a fondu ensemble la finesse et le sentiment. Il ne s'est essayé qu'à divertir légèrement et discrètement, non sans une pointe de sensibilité. Il marche plutôt sur les traces de Marivaux que sur celles de Molière. Il y a antinomie entre Collé et lui.

La meilleure de ses comédies, la plus originale aussi (même après *le Jaloux désabusé* de Campistron), est celle qui a pour titre *le Jaloux de lui-même* (1). Elle est bien

(1) Elle fut jouée le 20 août 1740. — MM. de Goncourt ont trouvé sur un livre ayant appartenu au président des notes intéressantes sur cette pièce. « On choisit pour cela (la représentation de la comédie) une salle

menée et contient une peinture intéressante, encore qu'à fleur de peau, de la jalousie, ce ver rongeur qui corrompt l'âme qu'il possède, et anéantit en nous la saine raison et la nette vision des choses. Le Jaloux ici, c'est Clitandre, qui va perdre par une série d'injurieux soupçons une amante adorable et adorée, Julie. Et l'amusant, c'est que Pasquin, le valet, suit les errements de son maître en aimant et en soupçonnant Lisette, soubrette de Julie, qu'il perdra de même. Car Lisette est une fine mouche et qui n'aime pas les jaloux : elle a fait promettre (on sait l'influence des soubrettes sur leurs maîtresses, surtout en matière galante), elle a donc fait promettre à Julie de ne « jamais répondre à Clitandre dès qu'il laissera voir la plus légère inquiétude ». Elle-même berne gentiment son amoureux et le renvoie avec force révérences quand celui-ci ému, non sans raison d'ailleurs, d'avoir vu sortir un homme d'une armoire, — cet homme n'est autre que le contrebandier Labranche, frère de Lisette, — et d'avoir aperçu la soubrette remettre une lettre à Valère de la part de Julie, sans se douter qu'il ne s'agit que de faire prendre des renseignements sur Clitandre, demande en futur mari des explications qu'on ne veut pas lui donner. Il s'empresse d'avertir son maître.

Celui-ci se présente alors même que Julie, inquiète de ne l'avoir pas encore vu, lui écrit. Déjà mordu par de noirs soupçons auxquels il a la sottise d'ajouter foi (le véritable

aux Porcherons, où l'on construisit un théâtre tout à fait galant. Il ne devait y avoir qu'un très petit nombre de spectateurs, et il n'y avait en effet que Mme la duchesse de Saint-Pierre, Mme la maréchale de Villars, Mme de Flamarens, M. de Céreste et M. d'Argental... La pièce commença par une espèce de prologue fort court qui roulait sur le secret que nous exigions de nos spectateurs, etc ». Aux représentations suivantes furent admis un plus grand nombre de spectateurs. — GONCOURT : *La Femme au dix-huitième siècle*, p. 134.

esprit d'un amant n'est-il pas de ne rien voir de ce qu'il doit ignorer?), ne voilà-t-il pas qu'il se mêle de questionner Julie et qu'il la prie, ce qui est énorme, de lui montrer sa lettre. On ne saurait être plus maladroit. Celle-ci refuse, comme c'est son droit, presque son devoir. Et Clitandre de l'accuser ni plus ni moins d'écrire comme la veille à Valère! Voici la scène :

CLITANDRE (*à genoux*). — Au nom de tout l'amour que j'ai pour vous, montrez-moi cette lettre.

JULIE. — Non, vous ne la verrez pas; (*elle se met à pleurer*) mais j'en mourrai.

CLITANDRE. — Vous refusez de me satisfaire, et vous pleurez! Ah! je comprends ce que vous ne voulez pas me dire. Vous avez été touchée de reconnaissance de ce que je ressentais pour vous, vous avez pris cette reconnaissance pour de l'amour, vous y avez été trompée. Un autre plus heureux s'est présenté à vous, il vous a plu; vous êtes bien née, vous sentez que vous allez m'ôter la vie, vous pleurez l'état où vous me réduisez, mais vous n'en êtes pas la maîtresse, et une passion plus forte l'emporte sur les sentiments que j'avais pu vous inspirer.

JULIE. — Mais vous-même êtes-vous le maître de la jalousie qui vous aveugle?

CLITANDRE. — Moi, jaloux!

JULIE. — Et d'autant plus jaloux que vous ne croyez pas l'être... Et (*ajoute-t-elle en terminant*) si c'était à vous-même que j'écrivais?

CLITANDRE. — A moi?

JULIE. — Mais vous n'en saurez rien, que quand vous ne vous soucierez plus de le savoir.

CLITANDRE. — Mais vous écrivîtes hier à Valère?

JULIE. — Moi?

CLITANDRE. — Oh! cela est sûr. (I, 7.)

Julie se révolte de tant d'insinuations, tandis que la malignité de Lisette se plaît plus à embrouiller les choses qu'à les éclaircir.

JULIE A LISETTE. — Que dites-vous de Clitandre qui dit que j'ai écrit hier à Valère?

LISETTE. — Eh bien, mademoiselle, pourquoi pas?

CLITANDRE A PASQUIN. — Que dis-tu de Julie qui ne veut pas me montrer une lettre qu'elle écrit?

PASQUIN. — Que dites-vous de Lisette qui enferme les hommes dans des armoires?

JULIE. — Je dis que je n'ai point écrit à Valère, que je ne veux pas montrer la lettre que j'écrivais tout à l'heure, et que Lisette ne fait point les choses que dit Pasquin.

PASQUIN. — Ah! du moins, en voilà une qui nie tout, passe pour cela; mais pour Lisette qui en dit plus qu'on ne lui en demande... (I, 8.)

Le valet en veut déjà sérieusement à la soubrette, et celle-ci lui disant plus loin à propos de l'homme sorti de l'armoire : « De quoi te mêles-tu? Est-ce que je me mêle de tes valises? » il lui réplique avec une dignité rageuse : « Mes valises? mes valises sont des valises d'honneur; je n'enferme personne dedans. »

Cette première escarmourche entre Clitandre et Julie n'est pas bien sérieuse en somme. Le second acte en amènera tout à l'heure une plus importante de beaucoup. Et d'abord Clitandre prend ombrage d'un entretien de Julie avec son propre ami Dorante. Il a beau essayer de badiner, la jalousie perce; surtout quand ayant dit que Julie devait faire le bonheur de l'homme qui s'attacherait à elle, Dorante répond malicieusement : « C'est selon qui ». Clitandre de sursauter :

CLITANDRE. — Comment?

DORANTE. — Oui.

CLITANDRE. — Tu lui trouves des défauts que je ne connais pas?

DORANTE. — Je ne dis pas cela.

CLITANDRE. — Ah! j'entends! Elle est trop peu occupée des sentiments que l'on a pour elle.

DORANTE. — A quoi pouvez-vous juger...

CLITANDRE. — Elle est naturellement dissipée, hein?

DORANTE. — Pourquoi?

CLITANDRE. — Dis, dis, de cette dissipation qui vise à la coquetterie?

DORANTE. — Quel discours!

CLITANDRE. — J'entends de cette coquetterie sans projet.

DORANTE. — Mais qu'est-ce que tout cela veut dire?

CLITANDRE. — Oui, qui commence sans intention et à laquelle bien des femmes des mieux nées sont tous les jours attrapées. (II, 1.)

Dorante n'a-t-il pas raison de s'écrier que « c'est bien aimer son malheur et vouloir chercher à faire celui des autres » que de se marier avec de telles idées sur celle qu'on épouse? Mais alors voilà Clitandre qui se figure que Julie ne l'aime plus, qu'elle a chargé Dorante de démêler ses sentiments et de lui exprimer les siens; et sa tête de travailler. Il s'étonne que Dorante n'ait pas trouvé Julie émue, qu'il ne se soit pas aperçu de ses larmes; cela n'est pas naturel; il flaire un mystère et se torture l'âme comme de gaieté de cœur. Nous le plaignons avec Dorante de faire un si mauvais usage de sa pénétration d'esprit. Mais lui s'en applaudit une fois seul : « J'avoue, dit-il, que je me sais gré d'apercevoir si finement des choses qu'il n'y a peut-être que moi qui pût démêler. » Jaloux et content de l'être par amour-propre de psychologue, par dilettantisme de finesse, voilà qui n'est pas trop banal! Du reste, il n'a pas beaucoup le temps de s'étudier, car Pasquin arrive, et triomphant. Il y a de quoi, pensez donc! Il a vu entrer Dorante chez un peintre. Non moins pénétrant que son maître, il a tiré tout de suite de cette circonstance les conséquences les plus graves. De là à se rendre chez ce peintre, à se faire passer pour le valet de Dorante, il n'y avait qu'un pas. Et il a reçu du peintre le paquet, qui contient le portrait et la boîte que Julie avait chargé Dorante de commander pour Clitandre et dont elle voulait lui faire une surprise. Le maître et le valet se réjouissent (quel beau plaisir!) de confondre celles qu'ils croient infidèles. Ils se jouent d'abord de Lisette qui n'ose rien dire pour ne pas dévoiler les intentions secrètes de sa maîtresse en faveur de Clitandre lui-même, mais affirme que le portrait n'est pas pour Dorante, que ce n'est pas lui qui l'a fait exécuter :

LISETTE. — Pourquoi, encore une fois, voulez-vous que ce soit Dorante?

CLITANDRE. — Parce que le peintre le lui (à Pasquin) a remis... Ah! pour le coup tu ne sais où tu en es. Pasquin, vois-tu, vois-tu?

LISETTE. — Cela est, en effet, fort plaisant. Et, monsieur, s'il vous plaît, qu'est-ce que vous gagnez à tout cela pour être si gai?

CLITANDRE, *embarrassé*. — Le plaisir de vous confondre toutes deux.

LISETTE. — Voilà un beau profit. Il faut avouer que la jalousie entend bien ses intérêts. Un jaloux est ravi d'une découverte contre son amour comme s'il y faisait sa fortune. Eh, mort de ma vie, ce serait à vous à m'aider à vous détromper! (II, 3.)

Julie survient, mais comme elle juge inutile maintenant de cacher plus longtemps à Clitandre la surprise qu'elle lui avait ménagée et répond simplement à ses questions à propos du portrait : « Je ne comptais pas que l'on dût vous le remettre », l'erreur du jeune homme subsiste. Il la raille. Celle-ci se demande ce que tout cela signifie. Quant à lui, de plus en plus aveuglé par la jalousie, quoique maître de lui en apparence, il la prie de se remettre de son trouble, de ne pas lui répondre par des injures : « C'est la conduite ordinaire des personnes qui n'ont pas d'excuse. Elles se mettent à attaquer par l'impossibilité où elles sont de se défendre », et Julie lui demandant encore de quoi il l'accuse, il va jusqu'à lui dire : « Vous avez la fausseté de l'ignorer! » et lui montre triomphalement son portrait. Ce qui ne l'émeut pas, et pour cause. Elle n'a nullement l'intention de nier qu'elle s'est fait peindre. Le quiproquo se prolonge habilement, quand Clitandre s'étant écrié avec une âpre ironie : « Et je sais à qui vous destinez un si rare présent », Julie réplique : « Dorante est bien indiscret ». Jusqu'à la fin de la cène Clitandre se croit joué. Sa jalousie et ses accusations éclatent de telle façon que la pauvre Julie finit par se révolter : « Vous êtes un monstre qui me faites horreur, un monstre qui répand son poison sur tout ce qui lui touche de plus près, un monstre que je ne devrais

jamais voir et que je haïrai, s'il est possible, autant que je l'ai aimé ». Elle veut fuir; Dorante arrive; tout s'explique pour Clitandre, dont le désespoir est à son comble, dont les yeux sont ouverts pour l'instant et qui plaide sa cause avec une chaleur et une émotion capables d'émouvoir une femme moins sensible que Julie. Il veut qu'elle « l'assassine » ou qu'elle lui pardonne; et il s'écrie : « La vraisemblance de ce dernier événement a troublé mon âme encore toute troublée de l'entretien de tantôt; je vois, je reconnais, je sens à présent l'excès de mon extravagance. Mais, Julie, dans le moment même que je vous accusais, je sentais au fond de mon cœur un sentiment plus fort que ma folie, qui conservait votre idée tout aussi pure qu'elle doit l'être. Ce que je voyais me semblait un prodige; ce que je sentais me paraissait devoir être seul la vérité; vous paraissiez coupable à mes yeux et mon cœur était sûr que vous ne l'étiez pas. Tant de méprises sont autant de leçons qui ne s'effaceront jamais de mon âme; mais quand je serais devenu raisonnable, à quoi me servira ma raison, si vous la séparez de notre amour? Belle Julie, il n'est pas ordinaire d'être aimée autant que vous êtes : ce n'est pas un sentiment à dédaigner. » (II, 5.) Comment résister à de telles paroles, si sincères et si brûlantes? Dorante n'a qu'à intervenir pour la forme, et Julie pardonne à Clitandre.

Par malheur pour celui-ci, Pasquin qui, plus soupçonneux encore que son maître, le croit dupe, imagine, sans l'avertir, et pour se renseigner plus nettement, de se déguiser en femme, de se présenter chez Julie sous un prétexte quelconque, et là de dire pis que pendre de Clitandre et de lui-même. Mais Lisette, qui a reconnu notre homme, imagine à son tour, peu rassurée qu'elle est sur les sentiments de Clitandre et voulant juger s'il est vraiment guéri

de sa jalousie, d'entrer dans le jeu du valet et d'avertir Clitandre, par un billet anonyme, qu'il y a chez Julie un homme déguisé en femme. Ainsi la ruse de Pasquin tourne au détriment de son maître, chez lequel la jalousie renaît plus forte que jamais. Il accourt, interroge Lisette, la menace. Puis c'est Julie elle-même qu'il accable de ses soupçons injurieux : « Cet homme vous cherche... Vous ne pouvez nier un fait si clair que par l'intérêt que vous avez à le nier; et quel intérêt, grands dieux! » (III, 6). Sans rien répondre, elle lui laisse la place. Quand Pasquin viendra désabuser son maître, il sera trop tard. Julie, Dorante, Lisette auront fui l'ingrat amant. Dorante ne reparaîtra que pour annoncer à son malheureux ami que Julie renonce à lui et s'est retirée dans un couvent. Le pauvre ne peut que s'écrier : « O Ciel! », et tombe désespéré dans les bras de Dorante. Ainsi finit, avec le troisième acte, cette comédie très ingénieusement conduite, qui attache et qui fait ressortir avec précision le mal incurable qui corrompt l'âme de Clitandre. Ni les scènes adroites, ni un dialogue vif, ni une fine peinture de sentiments n'y manquent; une douce émotion attendrit les cœurs; il en découle, sans moralités, une morale d'autant meilleure que la pièce a été faite et jouée pour et par le cercle des Brancas. Songez que les principaux acteurs étaient Mme de Rochefort, Mme du Deffand, la première maréchale de Luxembourg, d'Ussé, Pont de Veyle, et Forcalquier, supposez-la représentée par de tels comparses, et elle aura alors tout son prix (1).

(1) *L'Année littéraire* aura raison qui, rendant compte trente ans plus tard, lors de son impression, de cette comédie, dira : « Ceux qui liront cette comédie désireront sûrement la voir représenter. » Et elle louera le caractère du jaloux, c'est-à-dire de Clitandre, comme un des plus plaisants, des plus singuliers, et toutefois « des plus vrais qu'il soit possible d'ima-

C'est moins aussi par le comique que par une délicate analyse de sentiments, une action bien menée et une peinture chaudement discrète de l'amour que vaut *la Petite maison,* qui fut composée et jouée dans les mêmes conditions. C'est le succès du *Jaloux de lui-même* qui, dit Hénault, l'engagea à entreprendre cette nouvelle comédie. Les acteurs en furent Mmes de Rochefort, de Luxembourg, du Deffand, MM. de Forcalquier, d'Ussé, de Clermont, et Pont de Veyle. « Il y avait, c'est Hénault lui-même qui parle, une difficulté à surmonter : c'était le déguisement de Mme de Rochefort en homme. Cela suspendit quelque temps l'idée de donner la pièce. Mais enfin on imagina une espèce d'habillement qui « accorda la décence avec l'illusion nécessaire pour le plaisir des spectateurs (1). » Et la pièce fut représentée, dont le sujet, qui paraît banal aujourd'hui, ne l'était pas alors. L'eût-il été qu'on ne s'en fût guère aperçu, tant Hénault l'a renouvelé par l'art du dialogue et la finesse des détails. Mais, encore un coup, il ne l'était pas. C'était chose assez

giner ». (Année 1770, t. VIII.) — Chose étrange, le comte de Forcalquier s'amusera à traiter un sujet analogue et à peindre un caractère semblable dans une pièce qui aura aussi pour titre : *Le jaloux de lui-même*. Nous en trouvons le résumé dans le livre de M. de Loménie sur la comtesse de Rochefort, p. 60, résumé qui suffit à faire toucher du doigt la différence des deux conceptions. « Un jeune homme, le comte d'Amille, a été passionnément aimé par une jeune personne, Mlle Deran, à une époque où il portait le nom de Vareil. Par suite de circonstances un peu invraisemblables, celle-ci croit son amant tué en duel, et se retire auprès d'un oncle en province. Au bout de cinq ans il reparaît sous un autre nom et se présente devant elle comme un autre homme, avec l'idée assez cruelle d'éprouver s'il pourrait la rendre infidèle à sa mémoire. Par un hasard peu vraisemblable aussi, Mlle Deran ne le reconnaît pas; mais sa ressemblance avec l'homme qu'elle a aimé fait naître en elle un mélange de tendresse et d'aversion dont l'expression est souvent très touchante. Quant à lui il est également partagé entre la double jalousie qu'il s'inspire à lui-même... Quand il se décide à se faire reconnaître, Mlle Deran, outrée de son procédé, refuse de l'épouser. » Mme de Rochefort jouait le rôle de Mlle Deran.

(1) Cité par Goncourt, *op. cit.*, p. 134.

neuve sur notre scène que de faire paraître la jeune et malheureuse Julie (qu'a abandonnée Clitandre, séduit par la coquette Cidalise), déguisée en homme pour mieux suivre son volage amant. Julie, après s'être désespérée durant quinze jours, tente pour reprendre son bien une suprême épreuve. Clitandre vit avec Cidalise dans la *petite maison* de Valère. Une *petite maison* était à cette époque une maison de rendez- vous galants, où on recevait ses *amies* et qu'on prêtait à ses amis pour y recevoir les leurs. Julie trouve moyen d'y pénétrer, de se faire voir par Cidalise et de s'en faire aimer sous son déguisement. Grâce à la complicité du valet de Valère, La Montagne, qui lui est tout dévoué, grâce même à celle de Valère, dont Cidalise s'est quelque peu gaussée, Julie finira par l'emporter : Clitandre surprendra Cidalise en train de lui faire des déclarations amoureuses, mettra l'épée à la main, et Julie n'aura plus qu'à se dévoiler pour reprendre le volage et triompher de Cidalise.

Voilà le thème. Il était favorable à la fois au comique et au touchant. Hénault n'est pas très heureux dans les scènes qui veulent être comiques. La scène où Valère, jeune débauché sans grands ni petits scrupules, feint d'être amoureux d'Araminte (tante de Julie) n'est ni très originale ni très intéressante. Cette Araminte court après sa nièce, et elle s'est hasardée dans la petite maison par pure curiosité. Elle s'étonne ingénuement de n'y point rencontrer ces « choses singulières », ces « inventions galantes » : « devises », « emblèmes », « fausses portes », « trappes », « guirlandes », et jusqu'aux « nains » de l'ancienne chevalerie. Elle essaie assez maladroitement de ramener Clitandre à sa nièce, sans savoir que Julie est là déguisée en homme. Valère s'empressera de se divertir et de nous divertir à ses dépens. Pour nous, nous savons gré

à l'auteur de n'avoir pas cherché à nous attirer par une peinture trop exacte et par trop détaillée, ce à quoi bien d'autres n'auraient sans doute pas résisté, d'un lieu assez peu décent, qui tint le milieu entre les hôtels meublés et les pensions de famille d'aujourd'hui.

Le meilleur de la pièce, c'en est la seconde partie, la fin du second acte et le troisième. Cidalise est prise par la beauté et le charme de Julie, rehaussés encore par le costume masculin. Pour la première fois elle aime vraiment : « Je ne me connais plus! dit-elle. Jamais je n'ai éprouvé ce que je sens. Quoi! tout d'un coup? Voilà le sentiment que je cherchais. C'est donc là ce qu'on appelle de l'amour? » Et il faut bien en vérité qu'elle aime, puisque, elle, la coquette par excellence, elle prend plaisir à humilier Valère, ce « freluquet » comme elle dit : elle se moque de lui (qui se croit irrésistible et se vante non seulement de l'aimer, mais encore d'être aimé), et ne se gêne pas pour le lui dire, au lieu de se trouver flattée de voir deux amis se disputer sa possession. « Vous êtes de mes amis, Valère; j'ai le droit de vous éclairer sur ce que le monde pense de vous. Vous avez de l'air et vous n'avez que cela : vous croyez que l'on vous hait quand on n'a pas la tête tournée pour vous, et vous pensez qu'il ne reste aux autres hommes que les femmes dont vous ne voulez point ou dont vous avez cessé de vouloir. » (II, 8).

Julie, qui s'aperçoit vite, avec ce flair particulier aux femmes, qu'elle est aimée de Cidalise, que trompent ses paroles et son accoutrement, veut percer à fond les sentiments de celle-ci. Elle est trop honnête pour abuser ainsi une personne qui aimerait réellement Clitandre. Elle veut bien jouer par amour un rôle qui déplaît à son naturel, mais à condition d'avoir à démasquer une simple coquette. Elle n'est pas de celles qui, pour guérir leurs

propres blessures, cherchent à en faire d'autres. « Vous avez vu, dit-elle à Cidalise qui ne cesse d'admirer cet exquis visage, avec quelle confiance je vous ai parlé tantôt. Il faut vous donner une autre preuve de la bonne foi avec laquelle je viens ici. C'est en vous suppliant de me dire au vrai quelle est la situation de votre cœur. Cette précaution vous doit paraître bien grande à l'âge que j'ai. Les jeunes gens comme moi n'y regardent pas de si près, et dès que leurs yeux sont prévenus, ils se précipitent en aveugles dans les aventures qui se présentent, mais votre cœur est-il aussi constant que votre personne est charmante? » Et ainsi elle arrive à faire avouer ceci à la coquette : « Si fait, j'ai appris qu'il (Clitandre) était amoureux d'une jeune fille qui vivait fort retirée et dont on vantait beaucoup la sagesse et la beauté. J'avoue que je fus piquée du désir de l'enlever à cette personne, et je pris pour l'amour ce qui n'était que vanité; je n'épargnai rien pour lui plaire, et quand j'en fus venu à bout, je m'aperçus que ce n'était pas le plus difficile et qu'il me restait encore de pouvoir l'aimer. J'y fis de mon mieux. Il m'éclairait lui-même par ses plaintes et ses reproches sur le peu de progrès qu'il faisait sur moi, et malheureusement, moins il trouvait de retour, plus son amour augmentait. » Julie en sait maintenant assez, plus même qu'elle n'en désirait savoir.

Elle peut donc jouer son rôle en toute conscience et prendre Cidalise et Clitandre au piège préparé. Elle attise habilement la passion de celle-là, jusqu'au moment où paraît celui-ci, averti en sous main. Naturellement, il commence par accabler de reproches son ingrate maîtresse, qui, aimant ailleurs et se croyant aimée, le prend de haut avec lui, avec cette cruauté naïve qu'ont assez souvent les femmes envers ceux qui les aiment trop et qu'elles n'aiment

pas ou n'aiment plus : « Je vous ai écouté tant que j'ai cru que je pouvais venir à vous aimer; vous avez dû connaître qu'il n'en était rien, et vos inquiétudes continuelles vous faisaient assez voir que je ne trouvais en moi aucun sentiment qui pût vous rassurer... je ne vous aime point, et je veux bien avouer que Monsieur a toute ma tendresse. » On n'assomme pas les gens plus brutalement. La colère de Clitandre ne connaît plus de bornes; il tire l'épée et provoque son rival, à savoir Julie. Cidalise s'enfuit. Quant à Julie, qui ne saurait tirer l'épée, elle interroge Clitandre avec habileté. Toute cette fin est digne d'être citée. Le talent subtil d'Hénault, la gradation savante des sentiments s'y montrent suffisamment. Quelques inexpériences, ou plutôt quelques tributs à la mode du jour, ne la déparent pas trop. Et puis, figurez-vous un Forcalquier, une Rochefort, un d'Ussé jouant de tels rôles! On peut dire que c'est pris sur le vif et bien « nature ». Julie dit : « Les injures ne conviennent point entre des personnes comme nous. Répondez-moi, combien y a-t-il que vous connaissez Cidalise? » — Clitandre reprend : « Il y a près d'un mois. Que vous importe? » — Et le dialogue suit rapide et nerveux : « N'aviez-vous point d'engagement avec quelque autre? — Qu'est-ce que cela vous fait? — Plus que vous ne pensez; répondez, perfide, et si vous avez une querelle à vider avec moi, je vous ferai voir à mon tour que j'ai la vertu même à venger. Répondez, qu'avez-vous fait de Julie? — De Julie! — Oui de Julie; vous êtes lié à elle par les serments les plus forts; elle s'était engagée à vous sur la foi de ce qui doit être le plus cher aux hommes : l'honneur et l'amour. Avez-vous eu quelques raisons de vous plaindre d'elle? — Non. » Et l'impitoyable réquisitoire qui déroute Clitandre continue : « Méritait-elle que vous lui donnassiez la mort? — La mort! Julie! —

Qu'est-elle devenue? — Hélas! je l'ignore. — Vous l'ignorez, et vous n'en êtes pas plus en peine? Quand elle aurait voulu vous arracher la vie, la sienne vous serait-elle plus odieuse? — Ah! bien loin d'être indifférent sur ce qui la regarde, j'ai porté partout avec moi le remords de l'avoir quittée. — Julie vous aimait. Julie ne vivait que pour vous aimer. Vous étiez seul pour elle dans l'univers; ses jours, ses moments, ses volontés, son âme, tout était à vous. Elle ne respirait que pour vous; elle ne voyait de terme à sa vie que celui de son amour, et votre infidélité va le lui ôter. — Ah! ma chère Julie, où êtes-vous? — Elle est au milieu des larmes et du désespoir et vous n'avez plus qu'un moment pour l'arracher à la mort — Où suis-je? qu'entends-je? quelle voix! Julie à mes genoux! Julie! (*Elle s'évanouit*) Elle se meurt! chère Julie! »

L'amour honnête, sincère, passionné, sort donc vainqueur d'un combat difficile. Clitandre appartient dès lors à Julie, sinon pour toujours (ce qui serait trop demander à cette époque), pour longtemps du moins. Mais la beauté de celle-ci n'y aurait point suffi. Il a fallu tout son esprit, toute son adresse. Elle charme de toute façon. Nous la voyons triompher avec joie, et nous applaudissons de bon cœur au dénouement de cette aimable et touchante comédie, qui enleva tous les suffrages chez les Brancas, et qui aurait pu sans doute, n'en déplaise à Collé, et tout comme le *Jaloux de lui-même*, paraître avec succès sur un véritable théâtre.

La troisième comédie qui nous reste d'Hénault, *le Réveil d'Epiménide,* fut jouée, elle, sur un théâtre plus important que celui des Brancas et devant un public plus nombreux. Nous savons qu'elle fut composée pour une fête qu'offrait à la reine Mlle de Clermont, surintendante de sa maison, en 1743; nous savons encore, et le reverrons tout

à l'heure, qu'au dénouement près, elle plut beaucoup à Marie Leczinska. Les trois comédies que nous avons du président sont donc, chose à noter, de la même époque, de cette époque où Hénault a dépassé la cinquantaine et où on peut s'étonner qu'un homme qui va faire paraître l'*Abrégé chronologique* s'amuse encore à des jeux de salon; mais il est toujours un homme du monde infatigable. La société, les chansons et les comédies le délassent, à vraiment parler, de travaux plus sérieux; il aime à mener la vie en partie double.

L'idée du *Réveil d'Épiménide* est ingénieuse (1) et Hénault en a tiré un agréable badinage, non sans quelques traits malicieux décochés aux mœurs du temps. Car si les personnages sont crétois, l'action se passe en France. L'auteur nous en avertit dès le début. Pour ne pas gêner ses spectateurs, ce sont les modes françaises qu'il peint, et non les mœurs grecques. Nous nous trouvons donc dans une chambre, ornée des meubles les plus modernes (ceux de 1743); les fenêtres « en sont coupées jusqu'en bas » ; il y a là « une tapisserie d'étoffe bordée de nœuds », « un lit en baldaquin », etc. C'est la chambre même d'Aspasie, où elle a fait transporter Epiménide qui dort depuis trente ans, et qui se réveille, comme bien on pense, au début de la comédie, ne reconnaissant plus ni la maison (2) ni les serviteurs; il prend Aspasie pour Epi-

(1) Hénault ne doit rien au *Réveil d'Epiménide* de Ch. Poisson (1735). — Il y aura encore, chez nous, une autre comédie portant le même titre, de Flins des Oliviers (1790). On sait que Goethe fera, en 1814, un *Réveil d'Épiménide*, pièce allégorique, sans grande importance d'ailleurs.

(2) « Qu'est-ce donc que ceci, dit-il, suis-je devenu fou? Je ne reconnais plus ni cette chambre, ni ces meubles... Ces fauteuils sont baissés de plus d'un pied; ce lit, comme suspendu en l'air et qui semble ne tenir à rien, a pris la place d'un bon lit à quatre colonnes! Qui a pu substituer à des vases d'argent, commodes et solides, ces porcelaines délicates que l'on craint de toucher?... Je ne m'apercevais pas de ces fenêtres coupées jusqu'à mon

damie, mère de la jeune fille, et s'écrie avec une joie que celle-ci ne peut guère partager : « Vous, chez moi, vous que je n'aurais osé aborder il y a quelques jours qu'en tremblant, qui me haïssez sans me connaître, vous venez me chercher aujourd'hui ! » (Sc. 6.) Il n'y a pas là, dans cette confusion de personnes, de quoi flatter la pauvre amante, qui ne sent que trop que si Epiménide a conservé toute sa jeunesse, elle n'a pas laissé, par contre, de vieillir et de changer. Mais ce n'est pas encore le moment d'éprouver Épiménide. Cela ne ferait pas le compte, du reste, des spectateurs qui s'attendent, vu le sujet, à une satire en règle des goûts et travers du jour.

Le cadre, en effet, ne s'y prêtait que trop. Mais l'auteur a la main légère et l'esprit peu méchant. Il ne l'a pas assez peut-être. En tous cas la satire chez lui n'a rien qui blesse, si même elle atteint toujours son but, ce qui n'est pas très sûr. On trouve assez naturel, après tout, qu'Epiménide reste étonné et penaud devant les nouveaux usages, qu'il ne s'y reconnaisse plus du tout et se puisse croire comme transporté par enchantement dans des lieux étrangers, quand on lui parle de *fontaine* au lieu de bassin ou de *hors d'œuvre* au lieu d'entrée, et quand il voit arriver non plus un laquais, mais un *maître d'hôtel*, avec un habit qui le désespère : « Point de ruban sur les manches ! point sur les hauts-de-chausses ! qu'est-ce que c'est que ces canons étroits qui vous brident les cuisses ? Et vos moustaches, que sont-elles devenues ? Les boutons de votre habit sont comme ceux d'un pourpoint ? Pourquoi cette perruque où il n'y a que quatre cheveux ? » Et plus loin il ne veut à aucun prix de *vis-à-vis*, et réclame son antique calèche à cinq glaces. N'insistons pas. Si Hénault

plancher et qui mettent ma chambre tout à jour !... Qui me tirera du trouble extrême où me jettent toutes ces nouveautés ? »

a voulu simplement montrer la rapidité avec laquelle changent nos modes et se transforme notre langage, il y a réussi, mais on aurait souhaité plus de mordant dans ses critiques. Elles n'ont rien non plus de très saillant, ces scènes où Ménippe, le restaurateur à la mode qui faisait les dîners fins (lisez : les soupers) d'Epiménide et qui depuis trente ans n'a pas été payé, vient présenter sa note, où le nécrographe qui a gravé sur l'urne funéraire l'éloge d'Epiménide arrive désolé de le savoir vivant. Pour en revenir à la satire plus particulière des modes du jour, elle devient plus piquante quand Epiménide raconte qu'il a trouvé la ville toute changée, qu'à l'amphithéâtre (lisez : spectacle) il n'a pas reconnu un seul acteur, qu'il y a vu les spectateurs pleurer, oui, pleurer à une comédie : ce trait contre la comédie larmoyante date la pièce.

Epiménide. — Eh mais, Cléanthis, les acteurs étaient venus pour jouer du comique. Comment! depuis hier au soir on pleure à la comédie.

Cléanthis. — Oh! monsieur, il arrive bien des choses en une nuit.

Epiménide. — Ensuite on est venu aux intermèdes; j'attendais toujours de voir notre cher Démophon, cet illustre joueur de lyre qui exprime si tendrement les chants du vieux Cambasse.

Cléanthis. — Bon.

Epiménide. — Au lieu de cela j'ai entendu un fanatique, oui, un démoniaque, ou plutôt les trois Furies sous une même tête et sous un même archet! Les grincements de dents du Tartare sont des flûtes en comparaison!

Cléanthis. — C'est pourtant ce qu'on appelle du savant.

Epiménide. — Je me suis sauvé et j'ai rencontré à la porte un bon vieillard que je ne connaissais point, mais à qui je n'ai pu m'empêcher de raconter mon indignation. Oh! que c'est un bon homme! Il m'a embrassé en me disant : « Mon enfant, Dieu vous conserve ce goût-là, c'était celui de nos pères; aujourd'hui tout a changé : nos musiciens ont quitté la nature pour les tours de force, nos poètes ne font plus que des épigrammes, la morale se débite par traits et la politique par bons mots. On est devenu avare de paroles; bientôt on ne parlera

plus que par gestes, et la belle manière c'est de dire en quatre mots ce qui aurait besoin de quatre lignes. A mesure que l'on a plus pensé, on a rogné les phrases au lieu de les allonger, et le grand mérite c'est que personne ne vous entend. » J'ai voulu regagner la maison et j'ai encore été arrêté par un homme qui m'a forcé de lire un papier pour un remède qui guérit toutes les maladies. « Ah! passe pour cela, ai-je dit, je me reconnais, et ne vois rien de changé à cet égard. »

Tout cela est vif et spirituel. On peut dire que maintenant Épiménide est bien réveillé. Il mérite qu'on l'écoute. Et non moins quand par la suite il parle à Épidamie, c'est-à-dire à Aspasie elle-même, car il la prend pour sa propre mère, de son amour pour la jeune fille : « Ah! Madame, mon cœur atteint toutes ses vertus; j'aime autant qu'elle est digne d'être aimée; je n'aurais jamais rien aimé sans elle et je ne comprends pas qu'on puisse en aimer d'autre. Aspasie est ma maîtresse, elle va devenir ma femme, elle sera mon amie, et je ne vois rien ni hors d'elle, ni après elle. » Voilà de la passion, et qui s'exprime avec chaleur. La pauvre Aspasie, que de telles paroles eussent transportée de joie jadis, ne sait que répondre, sinon que ces paroles la rassurent un peu pour Aspasie, qui « en a bien besoin ». Epiménide se croit soupçonné d'inconstance. Il demande une explication, et il en cherche une aussi sur tout ce qui lui arrive depuis son réveil et les changements qu'il remarque partout. Aspasie-Épidamie la lui donne : il a dormi trente ans. Tout s'explique pour le jeune homme, et bientôt une tendre reconnaissance va avoir lieu entre les deux amants.

La scène est bien filée : « Ce sont trente années de plus que j'aurai vécues pour Aspasie. — Il est vrai, mais elle les a aussi vécues pour vous. — Eh bien, Madame, de quoi avons-nous à nous plaindre? — Seigneur, elle n'a pas dormi pendant ce temps-là, mais elle a toujours pleuré.

— Je vous entends... Ma chère Aspasie, ce n'est pas le temps que vous avez passé sans moi que je regrette pour vous, c'est le temps qu'il me faudrait passer sans vous si je vous survivais. Mais ne craignez point mes regrets; on meurt toujours le même jour quand on n'a point cessé de s'aimer. — Vous concevez donc que les jours d'Aspasie se sont avancés, pendant que les vôtres étaient suspendus; vous prévoyez que votre Aspasie est aussi tendre, mais qu'elle a cessé d'être jeune; vous vous attendez à ne plus revoir cette beauté dont elle ne connaissait le prix que pour vous. Epiménide, prenez garde à vous; elle va paraître. — Ah! je la vois (*il se met à genoux*); mais je la vois telle que la veille que je m'endormis. Les dieux m'ont laissé mes yeux d'alors, je la vois la même; c'est Aspasie pour qui je veux vivre et mourir ». Mais Aspasie résiste; elle ne désire plus être que l'amie d'Epiménide, elle ne veut pas que celui-ci prenne sa surprise pour de la passion et son attendrissement pour de l'amour. Elle se sacrifie donc au bonheur même de son ami, ou plutôt elle se sacrifiait dans le premier manuscrit de la pièce. Dans le texte définitif, tel qu'il fut imprimé en 1755, et auquel la reine ne trouvait plus rien à reprendre, le grand prêtre survient qui félicite Epiménide de son retour à la vie et se réjouit de ce que « le plus vertueux des hommes » est rendu aux peuples de Crète. De là un divertissement des peuples de Crète, et, pour terminer, Hébé, déesse de la jeunesse, qui descend sur un nuage, ayant en main la coupe d'où elle verse aux dieux la liqueur qui entretient leur immortalité : elle rajeunit la fidèle et dévouée Aspasie (1). Cela n'était-il pas digne d'un auteur toujours

(1) Dans le premier manuscrit Aspasie conservait sa vieillesse, comme Epiménide son amour; « ce qui paraissait un peu forcé », dit Serieys. « Une dame de beaucoup d'esprit proposa un changement au président Hénault

jeune malgré la soixantaine, et toujours galant aussi et sensible? Le ballet, par sa richesse et l'harmonie de ses chants, n'était-il pas le complément voulu et nécessaire de ce rien, gracieusement spirituel, qu'était la comédie?

Hénault, en effet, s'y connaît en ballets. Il les a toujours aimés, aimant l'opéra et ses héroïnes. Ce n'était pas du reste son premier. On en trouve un petit dans le volume de ses poésies, intitulé *la Triple Hécate*, que, d'après ce qu'il dit lui-même, il a « fait en une nuit ». Ce n'était qu'une « plaisanterie sur Mme de Prie, dont nous nous moquions toute la journée, sur le nombre de choses différentes qu'elle alliait ». Cette « plaisanterie » fut sans doute représentée à la scène, dans un décor où se montrent le ciel étoilé, une grande forêt, les gouffres des enfers d'où sortent les ombres. Dans la première

(c'était la reine même). Il remercia la dame par les vers suivants :

Envoi à Mme S.

qui m'ordonna de rajeunir Aspasie et qui me fit ajouter le miracle de la fin.

Vous que réclament tour à tour
Et les Grâces et la Sagesse;
Qu'Athènes eût fait sa déesse
Et dont on eût fêté le jour
Dans tous les temples de la Grèce,
Lisez ce que j'écris ici
D'Epiménide et d'Aspasie :
C'est de l'amour, en raccourci,
Le triomphe et l'apologie.
Elle aima, car il faut aimer...
Elle aima donc, mais sa tendresse
N'eut rien de cette folle ivresse
Que produisent les passions;
Elle aima sans prétentions,
De cette ardeur pure et divine
Qui, semblable au flambeau des cieux,
Se nourrit de ses propres feux,
Qui prend sa source au sein des dieux
Et se sent de son origine.
Pour tout dire, elle aima si bien
Que l'incomparable Sophie
A jugé que sans risquer rien,
Elle peut être rajeunie.

scène un chœur d'étoiles, d'ombres et de chasseurs exaltent *la Triple Hécate*, c'est-à-dire Mme de Prie. Et comme *la Triple Hécate*, dans la seconde scène, se plaint d'avoir trop à faire :

Jupiter règne aux cieux, Neptune sur les flots :
Pourquoi plus faible qu'eux, aurais-je plus de peine?

voici d'abord une étoile de première grandeur qui répond :

Est-il un plus grand avantage
Que d'éclairer le monde à votre tour;
Votre flambeau le dédommage
De l'absence du dieu du jour.

puis une étoile moyenne :

Un amant préfère au jour le plus beau
Votre douce lumière.
Si l'amour perdait son flambeau
Il n'en voudrait point d'autre
Que le vôtre.

enfin, une ombre :

Si l'empire des cieux est un séjour plus doux,
Vous y voyez des dieux qui sont plus grands que vous.
La terre est sous des lois, Cybèle en est la reine,
Et vous commandez seule ici.
Est-il rien de si beau que d'être souveraine!
Le charbonnier est le maître chez lui.

L'allégorie n'était point maladroite, à ce qu'on voit. Mme de Prie ne pouvait que s'y complaire. Nous ne pouvons juger des danses (1), mais quant aux couplets on ne saurait nier que le rythme en soit tout ensemble élégant, harmonieux et léger.

Si ce n'était pas le premier, ce ne sera pas non plus le

(1) La musique était d'un nommé Hubert.

dernier *Divertissement* d'Hénault. Près de quarante ans plus tard il en fera danser un autre et chez le maréchal de Belle-Isle et chez lui-même; et cela à l'âge de soixante-quinze ans! Le ballet avait pour titre *le Temple des Chimères* (1). « L'allégorie de ce divertissement, dit le président, se fait assez sentir. L'illusion est utile à notre bonheur; nous n'en sommes pas plus heureux de voir les choses telles qu'elles sont, et nous en revenons bientôt à aimer mieux notre première erreur, jusqu'à ce qu'enfin nos passions cessent et que nos yeux s'ouvrent pour la dernière fois. » Voici quelques indications sur les principales scènes et quelques citations de couplets qui donneront une suffisante idée de ce divertissement, dont le duc de Nivernais fit la musique.

Quand le rideau se levait, on voyait sur son trône la déesse des Chimères, entourée d'une suite aussi nombreuse que magnifique. Attirés par sa voix, des peuples de tous pays accourent en foule, ce qui donne lieu à des danses et à des chants variés. Mais survient d'autre part le Temps, avec le Repentir, les Réflexions, les Vents qui ne prêtent pas moins que les Chimères à des danses expressives. Le Temps veut faire renoncer la déesse des Chimères à son funeste empire :

Je viens pour dissiper cette vapeur épaisse
Qui cache à tous les yeux l'aimable vérité;
C'est trop jouir de leur crédulité.
Il est temps qu'à la fin l'univers vous connaisse...

et comme celle-ci résiste, les ministres du Temps détruisent son palais au grand effroi de tous les peuples. Mais la déesse, quoique vaincue, défie fièrement son vain-

(1) Le ballet fut d'abord représenté à l'hôtel de Belle-Isle « où il se faisait toujours beaucoup de projets ». « L'auteur, a dit spirituellement Voisenon, ne pouvait mieux choisir le lieu de la scène. » (Serieys.)

queur, qui est parti après avoir accompli son œuvre destructive.

Va, je crains peu tes impuissants projets :
Et vous, ne craignez rien, le temps ne peut me nuire.
Il m'accuse de vous séduire :
C'est me reprocher mes bienfaits,
Mais pour m'en bien venger, votre cœur doit suffire.
Qu'il ose à ma puissance opposer son empire,
Qu'il abatte des murs, des tours et des palais,
J'en relèverai plus qu'il n'en pourra détruire...

N'a-t-elle pas en effet à sa disposition pour tromper tous les hommes, quels qu'ils soient, la plus décevante des Chimères, l'amour? Et le théâtre change, les cieux s'ouvrent, l'amour en descend « accompagné de petits génies, sous la forme des jeux, des ris et des grâces », et le triomphe de la déesse des Chimères, grâce à l'amour, c'est-à-dire le triomphe de l'amour — c'est toujours là où on en revient au dix-huitième siècle — se célèbre par des danses et des chants irrésistibles dont les principaux acteurs sont les diverses séries d'amants, les amants contents et discrets, les amants volages, qui forment d'adorables quadrilles. Ceux-là, les amants contents et discrets, chantent en dansant :

Le Dieu qu'ici l'on adore
Est le plus discret des dieux;
Il veut qu'ailleurs on ignore
Comme on le sert en ces lieux.

Il aime un culte sincère,
Qu'on se plaît à renverser;
C'est le moyen de lui plaire
Que de n'oser le nommer.

ceux-ci, les amants volages, répondent ainsi :

Le dieu des amants
Se rit des serments
Que l'on fait aux belles;
Il les abandonne aux ailes,
Aux ailes
Des vents.

Qu'importe à l'amour
Qu'on soit à sa cour
Constant ou volage;
Il lui suffit de l'hommage
De l'hommage
D'un jour.

Il y avait là pour tous les goûts et de quoi contenter

tout le monde. L'agrément du sujet, la facilité rapide des couplets et la variété des danses auraient suffi, s'il y avait eu des mécontents, à dérider tous les visages.

Pour nous, sans accorder la moindre importance à de tels « délassements », nous ne pourrons que nous étonner de cette verve si jeune encore et de cette alerte intelligence à savoir appliquer ses qualités aux circonstances et aux œuvres demandées. S'il n'y a rien de trop léger dans *l'Abrégé* et qui sente le poète mondain, il n'y a rien ici qui trahisse la gravité et la lourde autorité de l'historien. D'ailleurs, quand ce ballet n'aurait servi qu'à inspirer à Voltaire les vers suivants, il faudrait savoir gré encore à Hénault de l'avoir composé :

Votre amusement lyrique
M'a paru du meilleur ton.
Si Linus fit la musique,
Les vers sont d'Anacréon.
L'Anacréon de la Grèce
Vaut-il celui de Paris?
Il chanta la double ivresse
De Silène et de Cypris;
Mais fit-il avec sagesse
L'histoire de son pays?
Après des travaux austères,
Dans vos doux délassements,
Vous célébrez les chimères.
Elles sont de tous les temps;
Elles nous sont nécessaires;
Nous sommes de vieux enfants :
Nos erreurs sont nos lisières,
Et les vanités légères
Nous bercent en cheveux blancs (1).

(1) Ces vers étaient en tête d'une lettre écrite par Voltaire au président le 15 mai 1760 (Cf. Appendice, p. 433). Hénault les a transcrits dans ses *Mémoires*, p. 223.

III

LE « FRANÇOIS II » : SCÈNES HISTORIQUES

La préface : les théories d'Hénault. — La question de l'Histoire au théâtre. — Le *François II*. — Le drame historique et national en France après Hénault.

Voici l'ouvrage le plus intéressant du président Hénault, sinon le plus dramatique. Ce n'est pas une tragédie, de l'aveu même de son auteur, qui l'appelait simplement, nous verrons pourquoi : *Nouveau théâtre français*. Ce titre peut prêter à plusieurs interprétations : aussi éprouve-t-on quelque scrupule à le mettre en tête d'un chapitre. Il semble que celui de *Scènes historiques* convienne mieux. En tous cas, et bien qu'ouvrant certains horizons, il n'est pas par trop ambitieux et par trop compromettant. Car d'appeler la pièce drame historique il vaut mieux n'y pas songer : ce serait accroître singulièrement son importance et dérouter le lecteur, surtout de nos jours. C'est bien là cependant le titre qui répondrait le mieux à la conception d'Hénault et cadrerait même le mieux avec le *François II*, si on voulait en juger moins par ce qu'il est réellement, que parce qu'aurait voulu faire le président. Étudions donc la préface importante qu'il a mise en tête de... ces *Scènes historiques*, et voyons quel a été son dessein.

Il commence par nous dire qu'il doit l'idée d'un tel ouvrage à Shakespeare (il écrit Shakespehar), dont il loue les « beautés vraies et touchantes », tout en jugeant ses pièces, comme faisait Voltaire, des « espèces de monstres ». Il n'aurait jamais songé sans lui à cette pièce d'un nou-

veau genre. « Comme les monstres mêmes sont utiles dans l'anatomie, les tragédies de Shakespehar m'ont fait apercevoir un *genre d'utilité* auquel je n'aurais jamais pensé sans lui. Tout rappelle à notre esprit les objets où il se plaît davantage, et comme je m'occupe assez volontiers de l'histoire, je n'ai presque vu que cela dans Shakespehar. » Or les faits historiques, mis en action, ont « une bien autre force » qu'en récit (1) et portent « une bien autre clarté à l'esprit ». La preuve, c'est qu'il a pu rapprendre dans le *Henri VI* de son modèle des faits cent fois lus et cent fois oubliés, sans craindre de les oublier désormais. Les principaux personnages de ce temps ont, grâce à Shakespeare, joué devant lui; il a reconnu leurs mœurs, leurs intérêts t leurs passions; il a cru avoir affaire à un véritable historien et il s'est dit : « Pourquoi notre histoire n'est-elle pas écrite ainsi? Et comment cette pensée n'est-elle venue à personne? »

Il en a cherché et il en donne les raisons. Comme l'ouvrage en question ne serait réellement ni une tragédie ni une histoire, comme l'auteur voudrait surtout instruire les autres tout en s'instruisant lui-même (ne se permettant jamais d'altérer les faits « même s'il en devait naître des beautés », de façon à ce qu'on pût « avoir recours » à lui, soit pour bien connaître les vrais motifs de ceux qui ont agi, soit pour être renseigné sûrement sur les circonstances, soit enfin pour retirer le véritable fruit de l'histoire par la morale qui résulte des faits), comme il ne travaillerait que pour l'utilité publique, alors que les hommes « ne mesurent leur reconnaissance qu'à leur

(1) Dans une lettre à Mme de Tillières, le 15 juillet 1753, Hénault écrit : « La morale est le vrai but de l'histoire, et le chemin le plus court pour y parvenir est le dialogue ou le drame. Voilà un grand mot. » (Papiers de Carrouges.)

plaisir », on s'explique facilement qu'aucun essai de ce genre n'ait été tenté. S'efforcer d'instruire des spectateurs qui ne cherchent que leur amusement, c'est nuire de gaieté de cœur à sa réputation.

La chose ne vaut-elle pas toutefois la peine d'être hasardée? Ne peut-on innover en s'encourageant de l'exemple de Shakespeare? N'est-il pas vrai que si l'histoire « instruit froidement, parce qu'elle ne fait que raconter, et raconte souvent confusément, parce qu'elle ne séjourne pas assez sur les événements, qu'un fait chasse l'autre, un personnage l'autre », la tragédie de son côté « a un défaut contraire et dont avec raison elle fait sa première règle, c'est de ne prendre qu'une action principale et, ainsi que la peinture, de n'avoir qu'un moment, parce qu'en effet c'est par ce secret qu'elle recueille tout notre intérêt? » Et par suite ne pourrait-on pas en dehors des anciens genres en imaginer un qui par l'union de la tragédie et de l'histoire serait à la fois utile et agréable? Certes des deux sortes d'intérêts inhérents au poème tragique, l'intérêt général et l'intérêt de détail, il n'aurait que le second (le premier ne pouvant exister que s'il y a unité d'action, et l'histoire ne la comporte pas) (1), mais il regagnerait en utilité ce qu'il perdrait en force dramatique, sans renoncer d'ailleurs en aucune façon à faire naître l'émotion tragique. « On pourrait donc, en abandonnant toute prétention d'auteur tragique (c'est-à-dire d'auteur de tragédie), mettre en action les faits, instruire mieux que ne le fait ordinairement l'histoire et exciter la terreur et la pitié, ces deux grands mobiles de la tragédie... Il n'y aurait qu'à trouver un génie assez vaste

(1) Il ajoute, et c'est à noter : « A moins qu'on ne voulût appliquer cet intérêt général sur la totalité d'un règne, et regarder ce règne comme un personnage qui serait heureux ou malheureux ».

pour remplir ces deux objets. Les conversations admirables que l'on trouve dans Corneille ont leurs beautés indépendantes de toutes les règles dramatiques. »

Ces scènes historiques seraient empruntées, bien entendu, à notre histoire nationale. Hénault est sur ce point le digne disciple de Voltaire. Il montre heureusement que ni les grands intérêts à traiter ni les grandes passions à peindre ne manquent dans nos annales : « Est-ce que le cardinal de Lorraine et le duc de Guise méditant la perte du prince de Condé ne sont pas aussi intéressants que les confidents de Ptolémée délibérant sur la mort de Pompée? Est-ce que Catherine de Médicis ne vaut pas bien la Cléopâtre de *Rodogune* et l'Agrippine de *Néron?* » Et il convie les dramaturges à choisir leurs sujets plutôt en France qu'en Bithynie, à prendre des héros modernes plutôt que des héros antiques. Ce n'est qu'une « habitude » à acclimater.

Pour lui, il a voulu donner l'exemple. D'où son *François II*. Et il a choisi ce sujet pour ne pas trop heurter les préjugés, car « il ne faut pas dans les nouveaux établissements laisser voir jusqu'où on veut aller, de peur d'y trouver trop d'opposition ». Si en effet la règle des vingt-quatre heures est violée, puisque le règne du roi François II a duré dix-sept mois, « l'entreprise est moins criante » (ou lui paraît telle) que s'il avait mis à la scène le règne de François Ier par exemple, qui dura trente ans. Il s'est d'ailleurs arrêté au règne de François II pour deux autres raisons : d'abord parce que, « quoiqu'il n'y ait point unité d'action, comme l'intérêt général de ce règne est l'ambition de MM. de Guise voulant usurper l'autorité sur les princes du sang, cela ressemble un peu plus à nos tragédies que le règne de François Ier » ; ensuite parce que ce règne est la source réelle de tous

les malheurs qui accablèrent la France par la suite.

Ce sujet, il n'a rien négligé pour le traiter en historien. Ne rien omettre d'essentiel, ne pas se permettre la moindre altération des faits ni le moindre anachronisme au profit même de l'intérêt dramatique, telle a été sa constante préoccupation. Pour atteindre son but, il a lu tous les historiens, il en a fait une « espèce de concordance », de sorte qu'on peut ajouter foi à sa pièce autant qu'à une histoire véritable. Et il termine, expliquant d'une part qu'il a donné à son ouvrage le titre de *Nouveau théâtre français* « à l'imitation de celui de théâtre anglais » (que portait la traduction des tragédies de Shakespeare par Laplace) et pour faire voir nettement qu'il lui en a emprunté l'idée, répétant de l'autre qu'il n'a nullement eu la pensée, l'ambition de faire une tragédie, c'est-à-dire un drame d'un intérêt dense et poignant » : « Cette prétention serait absurde ; c'est une nouvelle manière de peindre les faits qui peut avoir son avantage et qu'il y aurait, ce me semble, bien de l'humeur à désapprouver. » Ces derniers mots sont significatifs. On sent que le public, à cette heure (1747) et malgré certaines audaces de Voltaire, demeure peu sympathique aux innovations hardies et subversives en fait de théâtre.

Cette préface comprend donc : une théorie générale et une application particulière au *François II*, qui la complète et l'éclaire. Laissons celle-ci pour le moment, et voyons ce que vaut celle-là. Car elle vaut quelque chose. Si Hénault n'a pas très bien compris Shakespeare et n'a fait qu'entrevoir une partie de l'intérêt de ses drames puissants (et on sait que les circonstances atténuantes ne lui manquent point à une telle époque), s'il a eu tort de croire d'une façon aussi absolue que les « conversations admirables » qui se rencontrent chez Corneille ou chez Racine,

comme celles de Sertorius et de Pompée, d'Auguste, de Cinna et de Maxime, d'Agrippine et de Néron, ont « leurs beautés indépendantes de toutes les règles dramatiques », cela n'est pas, en somme, pour infirmer la conception dans son ensemble. Cette conception est nette. Il ne s'agit plus ici, comme dans la tragédie, de la représentation d'un seul événement, loin de là. Il n'y aura donc plus unité d'action. Par suite cette pièce historique perdra l'intérêt si considérable qui s'attache à l'unité d'action. Il faut louer notre président de voir la chose et de l'avouer, et il faut le louer aussi, vu son dessein, de sacrifier à l'utilité de son œuvre cette unité qu'il met pourtant à si haut prix.

Car sa pièce historique aura une utilité que ne comporte pas le poème tragique, si resserré et si rapide. Pour lui, en effet, l'histoire est trop sacrifiée dans les représentations tragiques; on en donne une idée fausse; on cherche moins à tirer la leçon des faits qu'à émouvoir les spectateurs par la peinture des passions et le conflit des caractères. Il ne se demande pas s'il n'y a pas là une leçon aussi importante et autrement morale que celles de l'histoire; il ne se demande pas non plus si dans certaines de leurs tragédies Corneille et Racine n'ont pas su donner l'impression d'une époque entière, faire revivre, en des tableaux pittoresques et grâce à des caractères profondément analysés, tout un milieu, toute une politique, et présenter nettement aux yeux tantôt les royaumes naissants, tantôt les empires à leur décadence. Il sait trop, pour cela, le nombre des inexactitudes matérielles qui y viennent fausser l'histoire. Si nous ne nous en soucions, elles ne lui sont pas indifférentes, à beaucoup près. Son cœur d'historien, d'historien qui croit à la moralité intime de l'histoire, saigne cruellement. Mais d'autre part il a trop conscience, en homme qui a fait des tragédies, des nécessités

de la tragédie et des devoirs du poète tragique, il a aussi trop d'esprit pour ne lui pas permettre de choisir comme il veut son sujet et, le traitant à sa guise, de lui faire rendre, au détriment même de l'histoire, le maximum d'intérêt. Comme la tragédie ne dispose que d'un moment, sous peine d'échec elle doit tout concentrer vers ce moment. Il y a par suite antinomie réelle, nécessaire, insurmontable, entre la tragédie et l'histoire. On ne va pas à la représentation d'une tragédie, et ce serait une duperie de s'y rendre, en ce cas, dans l'intention d'apprendre l'histoire, et, en y puisant des leçons d'expérience,

D'éclairer l'avenir au flambeau du passé.

Mais, et c'est là justement le point délicat, ne pourrait-on se rendre au spectacle dans ce but même, comme le pense Hénault? Ne pourrait-on créer, sur les traces de Shakespeare, un genre qui, sans avoir l'intérêt d'émotion une et dense, d'autant plus forte par conséquent, de la tragédie, serait pathétique toutefois? qui, prenant l'histoire comme base, mettrait sur la scène une série d'événements exacts, de personnages véridiques, et laisserait au cours normal des affaires humaines le soin de faire son impression par lui-même, aux spectateurs (qu'on pourrait aider d'ailleurs à l'occasion sans qu'il y paraisse trop) celui d'en saisir la morale? L'utilité d'un tel genre ne saurait être mise sérieusement en doute, s'il était possible qu'il existât. Et pourquoi, en vérité, n'existerait-il pas? Est-ce, comme on le dit couramment, et ceci est un argument un peu paradoxal, parce que l'histoire se refait constamment, parce que c'est une trame instable, une sorte de sable mouvant sur lequel on construit, parce que donc il ne peut y avoir de pièce vraiment historique? Quand bien même cette objection serait entièrement

juste (et on voit de reste qu'elle ne l'est déjà plus tout à fait de nos jours), quand bien même elle ne servirait pas un peu trop à excuser ceux qui se font un jeu des données historiques et prennent avec l'histoire toutes les libertés qu'on prend vis-à-vis de personnes changeantes et fantasques, la question, qui est plus haute et plus intéressante, n'en demeurerait pas moins, et qui est celle-ci : l'histoire se peut-elle complètement concilier avec le drame? En un mot voici le problème : Le conflit entre les devoirs indéniables de l'historien et les droits non moins indéniables du dramaturge est-il éternel, ou, pour mieux dire, est-il irréductible?

Oui, il est irréductible si l'historien, qui ne fait qu'un ici avec le dramaturge, réclame ses droits avec une intransigeance absolue. Alors, pas de drame historique possible. Il y a un abîme entre les deux éléments qui ne saurait être comblé. L'histoire étouffera le drame, et encore sans que l'historien soit satisfait. C'est que, par cela seul que des événements ou des personnages sont mis à la scène, ils se déforment. Il arrive nécessairement que certains faits prennent une importance qu'ils n'ont pas réellement, tandis que d'autres rentrent dans l'ombre plus que de raison ; que certains traits s'exagèrent, alors que d'autres s'émoussent au contraire. Faut-il ajouter qu'il n'est pas possible de présenter au théâtre, dans une représentation relativement courte, tout ce que donne l'histoire, même le principal, et qu'il y a nécessairement un choix à faire? Sans doute ce sera l'historien qui fera ce choix, mais ne se laissera-t-il pas influencer par le dramaturge sans en avoir toujours conscience et quitte à s'en repentir par la suite? Et le langage prêté aux personnages, quelque conformité qu'il ait avec leurs caractères, leur sera-t-il vraiment adéquat? Ne sera-ce point là, quoi que

fasse l'auteur, un langage de convention, où sa personnalité percera à son insu même. Et les acteurs enfin! Leur talent ou leur médiocrité ne viendront-ils point jeter parfois, sans que vous y puissiez rien, le désordre dans votre œuvre? Tel rôle est sans importance qui, par l'art de l'interprète et sa supériorité, grandit et passe — que dira l'historien? — au premier plan. L'histoire a beau faire, elle ne peut donc paraître sur la scène qu'en acceptant bon gré mal gré des concessions indispensables. Elle doit, pour y vivre, se décider à n'être que l'auxiliaire du drame, auxiliaire inestimable et qui peut donner à l'œuvre une grande partie de sa vie et de sa beauté, mais auxiliaire enfin. Sans cela elle tue le drame par un intérêt mal compris, et elle se tue en même temps. Elle n'est plus qu'une série de dialogues sans lien, sans unité, sans vie : ils plairont peut-être à la lecture plus et mieux qu'un ouvrage historique; ils feront par contre triste figure à la scène.

Il en arrivera tout autrement si l'histoire consent, au contraire, à être la servante discrète du drame, à n'en fournir que la trame solide sur laquelle travaillera le dramaturge et à rejeter tout attirail et même toute apparence scientifique; si elle admet un lien, imaginaire ou non, peu importe, qui relie toutes les diverses parties du sujet ou du tableau présenté et leur donne comme une nécessité d'être et d'intervenir; si enfin elle se dissimule en quelque sorte pour mieux exister. Il est très possible alors qu'une œuvre viable surgisse, et sans capitulations honteuses de la part de l'historien, que dis-je, au profit même de l'histoire. Car si elle ne se produit pas dans toute sa limpidité et dans toute sa pureté, elle aura encore une vérité suffisante pour aspirer avec raison au rôle d'éducatrice du peuple. On pourra y puiser des leçons exactes,

sans crainte d'être trompé. Ne fera-t-il pas œuvre d'historien, s'il n'est même un historien, le dramaturge qui, s'appuyant sur l'histoire et y cherchant ses inspirations, donnera à la fois, par la suite réelle des événements et la peinture précise et imagée des choses et des êtres, grâce au secours si puissant du dialogue, l'intuition, l'impression, la compréhension d'époques disparues, en marquera en traits de feu la grandeur et la misère, et saura comme en se jouant faire pénétrer dans les cœurs la morale qui émane d'elle-même des événements? N'y a-t-il pas là une conception séduisante, une union libérale et utile du drame et de l'histoire? Oui, on peut concevoir, il peut exister une pièce qui, renonçant franchement à l'intensité de l'intérêt psychologique et passionnel de la tragédie, ne se contentant plus comme celle-ci, qui y a d'ailleurs parfois réussi à merveille, de peindre par un seul événement, un homme, une politique, une époque ou un peuple, ayant enfin, sans se soucier des unités, la noble ambition de produire à la scène non les personnages antiques, mais les Français mêmes, arrive par la mise en vedette d'une série d'événements importants de notre histoire nationale, par le conflit des personnages qui y ont joué un grand rôle, par l'intérêt général et particulier de ce spectacle, par l'utilité qui en découlera naturellement, non seulement à attacher, mais encore à émouvoir et à instruire les spectateurs. Car ce sera, en somme, une véritable résurrection.

La tâche, certes, est des plus délicates. Il y faut plus que du talent. Animer l'histoire, la rendre vivante en la conservant exacte; présenter un choix de tableaux, de dialogues, de caractères qui demeurent l'image fidèle de la réalité et soient capables d'instruire le lecteur tout en le touchant; en un mot émonder l'histoire pour la rendre

plus pittoresque et plus pathétique sans la dénaturer toutefois, voilà qui pourrait faire reculer les plus habiles. Car il doit arriver comme fatalement de deux choses l'une : ou le dramaturge fait tort à l'historien, ce qui peut être grave; ou l'historien, ce qui l'est à coup sûr, nuit étrangement au dramaturge. Et c'est justement ce qui se passe avec le *François II* d'Hénault. Si Daguesseau avait raison de vanter l'invention et l'utilité de cet ouvrage et de vouloir qu'il fût imprimé, Lebeau qui rapporte la chose exagère singulièrement quand il dit du *François II* que c'est une « sorte de résurrection (1) ». C'était assez d'en louer la « scrupuleuse fidélité » et de voir là une « action animée qui produit une vive sensation ». Encore la pièce n'a-t-elle pas produit sur tous, lorsqu'elle parut, cette vive sensation. Luynes nous dit bien (juillet 1747) qu'elle eut un « grand succès dans Paris » et que tout le monde aussitôt l'attribua au président, quoiqu'il ne voulût pas trop en convenir; mais il se contente de la trouver agréable à lire et instructive. D'Argenson, à la même date (2), se montre favorable à la tentative, mais affirme qu'elle aurait pu être mieux exécutée. Et de même Raynal, s'il en louait l'intention (tout en raillant la « folie » de ses contemporains pour la tragédie anglaise dans le goût de laquelle est, à ce qu'il croit, le *François II*), la jugeait froide, quoique bien écrite et bien raisonnée (3). On ne s'attend que trop à ce que Collé ait lancé contre elle ses traits caustiques. Il en parle lors d'une nouvelle édition donnée par le président en 1757; et cette édition est un sûr garant, à tout prendre, que le public a lu avec plaisir l'ouvrage. Mais pour Collé, c'est

(1) Cf. *Hist. de l'Acad. royale des Inscriptions*, t. XXXVIII, p. 242.
(2) *Edit. Jannet*, V, 94.
(3) Cf. le t. I, p. 72, de la *Correspondance dite de Grimm, etc.*

un « monstre dramatique » : il le fait relier sous ce titre (pourquoi prendre tant de peine? mieux valait le brûler) avec le *Tremblement de terre de Lisbonne* du perruquier André et le *Fils naturel* de Diderot.

Grimm n'est pas plus indulgent dans sa correspondance. A deux reprises (nov. 1757 et février 1770 — à cette dernière date parut le recueil, orné de vignettes, des pièces de théâtre d'Hénault, *Cornélie* exceptée), il nous donne son avis sur le *François II*. C'est un ouvrage « fort extraordinaire », « qui n'a pas fait fortune ». Il y a là une nouvelle manière de traiter l'histoire; mais il fallait « une autre tête que celle du pauvre Hénault » pour la faire réussir. Et il est bien vrai que ce nouveau genre n'avait pas encore séduit beaucoup d'écrivains. Hénault se plaindra lui-même, dans ses Mémoires, de n'avoir pas eu d'imitateurs; il regrettera que personne n'ait voulu « écrire notre histoire » de la même façon (1), et c'est un grand dommage, ajoutera-t-il. Oui, sans doute. Mais ces lignes prouvent à elles seules, et le prouvent trop, hélas! qu'il s'est laissé déborder, en exécutant le *François II*, par ses scrupules et ses soucis d'historien. Non, quoiqu'en ait dit Voltaire (2), il ne suffirait pas de presser le dialogue, d'y jeter plus de terreur et de pitié, de l'écrire même en vers blancs, pour que la pièce fût un modèle et surpassât (il commence déjà à trouver qu'on admire trop Shakespeare) les pièces historiques du dramaturge anglais. Toutefois, n'en déplaise à Mme du Deffand, la pièce se laisse lire, et non sans intérêt (3).

(1) *Mémoires*, p. 37.

(2) 19 août 1763, lettre à Mme du Deffand.

(3) On comprend que Mme du Deffand ait été plus sévère que de raison pour le *François II*, le 15 décembre 1768, puisque c'était à Walpole qu'elle écrivait. La préface seule lui a plu; le livre lui est tombé des mains. Elle n'admettait pas le genre, d'ailleurs. Le 30 septembre 1763, elle répondait à

Et en vérité elles durent sembler tout d'abord quelque peu extraordinaires, comme dit Grimm, ces scènes successives où paraissent tour à tour vingt-trois acteurs, où le lieu du spectacle change continuellement; où l'auteur cite sans cesse en marge ses références, à savoir de Thou, Mézerai, Brantôme, Daniel, Legendre, et *tutti quanti*. Il veut qu'on sache qu'il n'a rien inventé, rien imaginé, qu'il suit l'histoire pas à pas. Cela seul suffirait déjà à agacer le lecteur. Il faut par la pensée supprimer les renvois et juger la pièce ensuite, si possible, avec impartialité.

Tout le début est pénible. Il a trop les allures d'un cours d'histoire. Hénault s'efforce tour à tour par les conversations, d'abord du connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André, puis du prince de Condé et du dit connétable, de nous mettre au courant de la situation. Henri II est mort, Catherine s'est alliée aux Guises, et a écarté du jeune roi les princes du sang. Elle a confié son fils aux premiers. Le prince de Condé supporte impatiemment la chose. Il laisse entendre qu'il blâme son frère le roi de Navarre de ne pas agir : « Mon frère est courageux, dit-il, mais de ce courage inutile qui ne passe point du cœur à l'esprit. » Pour lui, il ne demande qu'à combattre. On sent que bientôt la haine de ces Guises qui « cherchent à perdre dans l'esprit du roi, sous de vains prétextes, tous ceux à qui ils imputent l'amour des nouveautés et qu'ils traitent de sectaires et de rebelles parce qu'ils ne sont ni les esclaves de Rome, ni les leurs, l'entraînera à de coupables pratiques ». Nous sommes donc suffisamment renseignés. Nous allons l'être mieux encore,

a lettre de Voltaire à laquelle nous avons fait allusion plus haut : « Laissons le *François II* tel qu'il est; c'est un genre qu'il est difficile de perfectionner; il est plus court de ne pas l'admettre. »

et de façon plus piquante, avec la scène V, où nous quittons pour le Louvre le palais des Tournelles, dont les portiques tendus de noir viennent d'être témoins de la cérémonie funèbre du feu roi. Elle met face à face le connétable de Montmorency, fidèle aux princes du sang, et la reine mère. Le connétable a osé blâmer sa conduite devant le roi. Catherine, instruite de tout, l'accable de son ironie froide et tranchante. Pleine de fiel et d'habileté, elle dérouterait son interlocuteur si un aussi illustre capitaine, vieil habitué des cours en outre, se pouvait laisser dérouter. Comme il vante en effet son zèle prêt à paraître, soit dans les conseils, soit dans les combats, elle dit : « Vous y seriez utile sans doute, et les fautes que vous fîtes lors du passage de Charles-Quint à Paris, et à la journée de Saint-Quentin, vous auront été d'une grande instruction. » Le connétable de répliquer avec une mâle fierté. Emporté par la situation, il va même jusqu'à attaquer avec vivacité les Guises. La reine l'arrête, et répond que les Guises sont les maîtres; puis elle le met, toujours ironique et hautaine, au courant des derniers arrêtés royaux, finissant par celui-la même qui frappe le connétable. Le roi a pris la résolution (il a seize ans!) de ne pas accumuler sur une seule tête les emplois : Anne de Montmorency reste connétable, mais sa charge de grand maître de la maison du roi passe... au duc de Guise. La reine triomphe donc, toujours maîtresse d'elle-même d'ailleurs; le connétable n'a plus qu'à se retirer.

Et alors Catherine de Médicis nous étale complaisamment sa politique. A la duchesse de Montpensier, qui s'étonne qu'elle ait délégué son autorité aux Guises de préférence aux princes du sang, elle explique qu'elle ne pouvait s'exposer à se voir disputer l'autorité par ceux qui avaient le plus le droit de la partager; qu'elle devait

tenter de gagner la reconnaissance des Guises; que s'allier aux princes du sang c'était amener au conseil Châtillon, Dandelot, Coligny, les trois chefs de la religion nouvelle, « religion dont le génie populaire tend à renverser les fondements de l'autorité ». Elle est prête, au reste, s'il est nécessaire, à se rejeter du côté des princes. « Et au pis aller, ajoute-t-elle, en balançant les uns par les autres et en leur donnant de la jalousie tour à tour, je les affaiblirai mutuellement et mon autorité s'accroîtra de leur division. Qu'ils se gardent tous d'irriter Médicis, il leur en coûterait cher pour me connaître. » Nous nous en doutons bien.

Le second acte nous transporte à Saint-Germain, où sont le roi et la cour. Le début, c'est l'exposé de la politique des Guises par le duc et par son frère le cardinal. Comme le duc émet l'avis qu'ils devraient maintenant « agir pour se faire aimer », le cardinal expose par le menu son plan. Peu lui importe à lui d'être aimé ou haï. Le peuple doit sentir le joug. « Il se croit indépendant quand son obéissance est volontaire; il faut qu'il reconnaisse les fers auxquels il est attaché, qu'il avoue qu'il n'est pas libre et qu'il sente qu'il ne peut le devenir. » Quant au prince de Condé, il le redoute d'autant plus qu'il demeure tranquille : « Sa prudence lui acquiert des partisans, et son peu de crédit fait qu'on le plaint; nous ne saurions le perdre tant qu'il ne donnera pas de prise sur lui : je veux de lui quelque révolte bien marquée, quelque action d'éclat qui puisse le rendre criminel auprès du roi. » Il y arrivera, l'habile cardinal, à ce but si désiré. En attendant, les deux partis sont aux prises dans le conseil du roi : c'est la scène deuxième, qui a quelque chose de plus vif, voire de plus emporté. Le cardinal réclame les rigueurs les plus violentes contre les calvinistes : il propose de créer dans le parlement une chambre dite

chambre ardente, chargée de connaître spécialement des crimes d'hérésie. Le roi de Navarre d'abord, puis le prince de Condé combattent ce projet; le premier demande quels sont aujourd'hui les hérétiques qu'on condamne, quelle loi de l'Église s'est fait entendre contre eux, de quel droit le conseil du roi juge les consciences; le second annonce que le peuple s'est soulevé à Rome contre les excès et les cruautés de l'Inquisition et a abattu une statue de Paul IV, ce qui peut être un avertissement pour les fanatiques français. Le duc de Guise ne prend naturellement la parole que pour soutenir les idées de son frère. C'est le tour enfin du chancelier Olivier, qui pour vouloir satisfaire tout le monde court le risque de ne contenter personne. Car il blâme les sectaires et est prêt à les combattre, mais il repousse avec force toute répression sanglante : « Je ne pense point, dit-il, que les supplices soient des moyens qu'il faille employer; les feux que l'on allume pour brûler les hérétiques allument en même temps l'imagination du peuple. Il y a quelque chose de grand à affronter la mort, et la multitude prend cela pour vérité. » Le meilleur, à son avis, est de laisser languir les hérétiques dans l'oisiveté, sans charges, inutiles aux autres, sans leur refuser justice, mais sans leur accorder de grâce. Quel parti suivra Catherine? On peut prévoir que ce sera celui de la rigueur. Le roi exile en effet le roi de Navarre et son frère de Paris en leur confiant une auguste mission en Espagne. La reine congédie les conseillers. C'est qu'elle a hâte de se livrer à une consultation plus importante à ses yeux, celle de l'astronome Gauric, qui lui avait prédit la mort du roi, et qui fait encore d'autres terribles pronostics sur la famille royale (1).

(1) Ici, et c'est la seule fois, Hénault s'est permis d'ajouter aux données de l'histoire; mais, comme il le dit dans sa préface, si la scène n'est pas

On serait mal venu, certes, à reprocher à Hénault de la monotonie dans la succession des scènes. Il a cherché à les varier autant que possible. Peut-être même a-t-il pris trop de plaisir à les faire contraster sans se préoccuper des temps et des lieux. Ainsi nous voici tout d'abord au château de Blois avec le troisième acte, jusqu'à la cinquième scène : le cardinal de Lorraine, puis le duc de Guise et l'avocat protestant Avenel, entretiennent la reine de la conjuration — la célèbre conjuration d'Amboise. C'est au château d'Amboise, du reste, que nous transporte la cinquième scène. Le prince de Condé est en grande conversation avec l'amiral. Il s'étonne que celui-ci puisse demeurer « tranquille » alors que l'État est sur le penchant de sa ruine, que la religion va être détruite, que le roi renonce en faveur des Guises, à la souveraineté du Barois; où Dubourg, le modèle des magistrats, vient d'être brûlé en place de grève comme le dernier des scélérats. L'amiral répond avec franchise qu'on doit obéissance au roi et à ses ministres, ce dont Condé enrage (1);

véritable puisque Gauric n'est jamais venu en France, elle n'est pas contre la vraisemblance. Et cela nous suffit, d'autant qu'elle est intéressante et bien menée. Catherine demande conseil à Gauric, qui se récuse disant qu'il ne peut lire l'avenir dans ses moindres détails. Elle l'interroge alors sur ses enfants : « — Hélas! que voulez-vous que je vous dise? — Le roi mon fils? — Il ne faut qu'une connaissance ordinaire de la médecine pour savoir qu'il est difficile qu'il aille loin. — Mais n'avez-vous rien de plus? — Si fait (*il hésite*) — Quoi encore? — Que lui dirai-je? — Gauric, vous hésitez à me parler. — (*Frémissant.*) Madame... — Parlez. » Et Gauric après un couplet « d'enthousiasme poétique » avec apostrophes, réticences, gémissements, de dire : « J'ai vu un de vos fils fuir des couronnes pour en aller chercher d'autres, se sauver des mains d'un peuple fidèle pour se venir livrer à des séditieux; un rêve n'est pas plus confus et plus contradictoire que leur destinée, et les constellations célestes n'ont jamais été entre elles dans une semblable position... Que fais-tu, malheureux prince? Ah! du moins quand on est assassin, il faut être méfiant. Quel monstre bizarrement vêtu vois-je à tes pieds sous le masque de l'hypocrisie? C'en est fait, il frappe, tu n'es plus. » La Médicis écoute tout et croit tout, angoissée et haletante.

(1) Avec plus de franchise encore, l'amiral dit à Condé : « Mais, seigneur,

il montre que de tout temps les rois ont choisi leurs ministres à leur gré, que les circonstances sont plus fortes souvent que les volontés; que la mort de Dubourg, qui lui a fait verser des larmes de sang, a été toutefois amenée par le meurtre du catholique Robert Stuart; il termine noblement ainsi : « Je vais voir la reine, et si je ne crois pas devoir servir des rebelles, je ne dois pas abandonner des hommes bien intentionnés : avec vous j'ai défendu l'autorité royale, mais avec elle j'en attaquerai l'abus. »

En effet, après quelques scènes où Condé apprend qu'il n'est plus libre; que La Renaudie et les conjurés, malgré leur courage extrême, ont été vaincus et tués; qu'un carnage affreux de protestants couvre de cadavres les flots de la Loire, nous retrouvons l'amiral qui plaide auprès de Catherine la cause des protestants. Il s'étonne qu'elle, autrefois si juste et si compatissante, ne soit pas accablée des horreurs qui l'entourent (1); il ajoute que le parti de la révolte n'est redoutable que par les persécutions exercées contre la religion, que le prétexte cesserait bientôt si celles-ci étaient abandonnées : « Le peuple a tort de se laisser aller à la révolte par quelque motif que ce puisse être; mais ne doit-on pas ménager la faiblesse des esprits? Ce sont vos enfants, il faut compatir à leur misère et leur ôter le

ne nous abusons point. Est-ce, en effet, le bien de l'État qui vous soulève contre MM. de Guise? Est-ce le zèle de la religion qui vous irrite contre les catholiques? Le prince de Condé revêtu tout à coup de grandes charges et comblé de richesses continuerait-il à trouver l'état mal gouverné... Oh! mon prince, nous nous trompons étrangement sur les mobiles de nos actions. »

(1) « Est-ce régner que de régner par le sang?... Sans doute la révolte est le plus grand des crimes, et une religion dont la première loi ne serai pas la soumission au souverain serait une fausse religion; mais Votre Majesté peut-elle ne point voir qu'il ne s'agit pas ici de religion, et que les échafauds et les bûchers ne sont que des trophées exécrables élevés à l'ambition de MM. de Guise? »

moyen de se nuire à eux-mêmes... Madame, j'en suis le garant à Votre Majesté, que nos prêches soient libres, et il n'y aura plus de cabales; il y aura des séditieux sans doute, mais ils se lasseront de l'être quand ils ne seront plus secondés, au lieu que si l'on continue de faire des martyrs, leur sang sera un germe inépuisable. (*Il se met à genoux.*) Nous ne demandons ni emplois, ni dignités, ni trésors; nous demandons la liberté de conscience en même temps que nous nous lions au Roi et à l'État par les chaînes de la reconnaissance et de la religion. Ma reine s'attendrit, elle m'écoute... Un édit, un édit qui nous permette uniquement de nous retirer chacun dans nos maisons et d'y vivre conformément à nos principes, je vous réponds alors de nos frères, ou, s'ils étaient assez osés pour se révolter, il faudrait qu'ils commençassent par s'immoler Coligni, Dandelot, et tant d'autres sujets qui ne connaissent que Dieu et le Roi. » Catherine, émue malgré elle, lui dit d'aller voir le chancelier. Or, tandis que le prince de Condé vient se plaindre d'être surveillé et arrêté, qu'elle explique qu'elle n'a agi ainsi que pour en imposer aux séditieux, qu'elle avoue en avoir assez, elle aussi, des désordres et des tueries, on lui annonce que le chancelier Olivier est mort de saisissement de tant d'horreurs. Ainsi finit le troisième acte.

Nous sommes à Fontainebleau au quatrième, dans l'appartement de la duchesse de Guise. Celle-ci désapprouve la politique cruelle de son mari et de son beau-frère le cardinal. Elle le dit nettement à ce dernier, et essaie, après avoir hautement applaudi au choix que la reine a fait de Michel de L'Hospital comme chancelier, de le ramener à de meilleurs sentiments : « Ah! du moins, lui dit-elle, si vous êtes envié, ne soyez pas haï; ce n'est pas la faute de la vertu si elle excite la jalousie, mais n'a-t-elle pas

tort quand elle s'attire la haine? Monseigneur le cardinal, voyez tous les malheurs qui nous environnent et tous les maux que vous avez causés. » Le cardinal avoue qu'il a peut-être poussé le zèle trop loin, mais que les choses vont changer et que l'apaisement va se faire. Le duc de Nemours le remplace auprès de la duchesse. La scène est toute différente, et ce n'est pas sans un certain étonnement que nous entendons, au milieu de telles circonstances, parler d'amour. Car le duc aime la duchesse pour laquelle il « dévore » chaque jour mille dégoûts dans le parti des Guises où il s'est engagé pour lui plaire. Il est vrai qu'il se sait aimé. Qu'on se rassure d'ailleurs, ils peuvent s'aimer, se le dire même et faire l'histoire de leur amour; ils ne songent pas à trahir leur devoir. Bien au contraire. Ils puisent dans cet amour même la suprême force de ne le point souiller. Cet épisode, à la fois aimable et héroïque, permet au lecteur de se reposer un instant des tableaux sanglants qu'il a vu évoquer devant lui. Cela dure même trop peu. Tandis que la reine s'entretient avec la duchesse de Montpensier du chancelier de L'Hospital, du cardinal de Lorraine, de la politique à suivre, car elle sent déjà les Guises lui échapper et ne reculer devant rien pour assouvir leur ambition, le duc de Guise se présente en personne et l'informe que le prince de Condé, le roi de Navarre, les Montmorency, le vidame de Chartres se préparaient à venir à main armée s'emparer du gouvernement. Il entre dans de longues explications pour prouver la chose. C'est ensuite le maréchal de Brissac qui apprend à la reine que Maligni a failli s'emparer de Lyon; que Valence, Montélimar, Romans se soulèvent; que la paix est troublée à Avignon, etc. Catherine ne se laisse pas abattre par ces nouvelles auxquelles elle ne croit pas du reste entièrement : « En voilà beaucoup, mais ces

dangers sont au-dessous de mon courage ; le sang coulera de nouveau ; (*à part*) et quel sang ! Ah ! j'apprendrai à ceux que je n'ai pu gagner que Médicis n'est point politique par faiblesse. Voyons les partis que l'on doit prendre, et que le conseil soit assemblé dans une heure. »

Ce n'est pas une heure, c'est deux mois qui se sont écoulés quand commence le cinquième acte. Nous sommes, cette fois, à Orléans, et, avec les premières scènes, chez la duchesse de Guise qui est consternée de ce qu'elle voit autour d'elle (1). La duchesse de Montpensier ne l'est pas moins ; elle raconte sous quels fallacieux prétextes on a attiré les princes à Orléans et dit que la reine tour à tour convaincue par le cardinal de Lorraine et le chancelier de L'Hospital « passe en un moment d'une extrémité à l'autre ». On annonce le duc de Guise. La duchesse, de même qu'elle avait osé au quatrième acte parler franc à son beau-frère, dit hautement à son mari ce qu'elle pense de l'arrestation du prince de Condé. Le duc en rejette la responsabilité sur le chancelier, la reine ; la duchesse réplique vivement : « La reine, coupable ou non, se sauvera par sa dignité, et quand les choses seront parvenues à l'excès, votre sang lavera ses torts et sa honte. La reine ! Ah ! connaissez-la mieux ; elle vous hait tout autant que les Condés : votre faiblesse a fait jusqu'ici toute votre force auprès

(1) « Rien n'est plus étonnant que ce qui se passe ; l'esprit de vertige s'est emparé de ce pays-ci ; il semble que tout le monde soit convenu d'agir contre ses véritables intérêts, et l'aveuglement est extrême de la part des princes de Condé qui courent visiblement à leur perte, de la part de la reine qui les y entraîne et de la part de MM. de Guise par qui elle s'est laissé persuader. Que prétend-elle ? Quoi, elle attire dans Orléans les deux frères sous prétexte d'assister aux États généraux ! Le prince de Condé est arrêté en arrivant et sur-le-champ on lui fait son procès. Croit-elle immoler impunément de si grandes victimes ? Le peuple sera-t-il indifférent à une entreprise si violente ? Et les réformés... etc. »

d'elle ; elle ne vous a mis à ses côtés que par la crainte d'y voir assis des hommes plus puissants que vous et dont la naissance pourrait balancer son autorité. La reine ! elle vous sacrifierait mille fois pour le plus léger intérêt. Et qui sait encore à quel parti elle se déterminera ! Si le prince de Condé périt, vous périrez par la nation ; si Médicis moins hardie le laisse échapper, vous périrez par lui. Oh ! Monsieur, pourquoi courir à une mort certaine, qui sera encore suivie de déshonneur ? Il est temps, soyez humain, soyez juste. » Et elle se jette à ses genoux.

Mais ce langage raisonnable et pathétique ne touche pas le duc. Soldat hautain et méfiant, il répond qu'il ne se méprend pas sur sa douleur et qu'il voit bien qu'elle défend les princes de sa maison contre celle où elle est entrée, et avec une ironique brutalité il ajoute : « Si votre mari vous était si cher, le duc de Nemours vous le serait moins. » La duchesse bondit sous l'outrage. Le duc lui dit qu'il ne doute pas de sa vertu, mais qu'il est instruit de ses sentiments. La pauvre duchesse n'a plus qu'à supplier son mari, au nom de son fils, de ne pas courir de gaieté de cœur à sa perte. C'est en vain. Le duc reste inébranlable dans ses résolutions : entêté et arrogant, il déclare ne rien craindre du prince de Condé et du roi de Navarre. A ce moment même le maréchal de Brissac l'avertit que le roi de Navarre a su désarmer le roi et détourner sa colère par son habileté et ses respects. Le plan des Guises, qui escomptaient une discussion orageuse et surtout l'emportement du roi de Navarre pour avoir occasion de le tuer, a échoué par suite. De plus la santé du roi donne des craintes. Guise comprend qu'il faut agir aussitôt. Il se précipite chez la reine. Il est arrêté par le cardinal de Lorraine. La reine veut être seule. Et le cardinal met son frère au courant des péripéties du procès

intenté contre Condé : celui-ci a refusé de répondre à toutes les questions, déclarant que, selon son droit, il voulait être jugé par le roi, par ses pairs et par toutes les chambres du parlement réunies. La princesse de Condé a pu obtenir du roi « un conseil » (les deux Marillac) pour son mari. La situation s'assombrit pour les Guises.

La scène sixième nous mène dans le cabinet de la reine, « seule, dans un fauteuil, appuyée sur une table, les mains sur le visage ». Elle est obsédée par les prédictions de Gauric, et aussi par des spectres; il lui semble ne voir autour d'elle que tombeaux et fleuves de sang; bien plus, l'ombre d'Henri II se présente à elle : « Chère ombre de mon mari, c'est vous? Quels regards menaçants!... Non, ce n'est pas moi... Non, ce malheureux enfant ne pouvait pas vivre, et si nos secrets sont connus chez les morts, pourquoi m'accusez-vous?... Mais, que dis-je? Et quelle est ma faiblesse? Réveille-toi, Médicis; l'État est ta famille, et si François II meurt, le ciel l'aura permis pour sauver la France des divisions qui sont prêtes à la diviser... » Elle se décide à laisser vivre les princes, comme le lui a conseillé tout à l'heure le chancelier de L'Hospital. Aussi dissimule-t-elle quand paraît le duc de Guise. Elle le laisse exposer ses raisons, et Hénault les lui a prêtées assez fortes et assez frappantes pour que la reine en soit quelque peu ébranlée. Le duc sent qu'il faut gagner la partie à tout prix. Il parle avec une chaleur impétueuse; disons plus, avec une adresse où se laissent pénétrer les leçons du cardinal. « Vous croyez que notre crédit cesse à la mort du roi, et vous ne vous trompez pas; mais Votre Majesté croit qu'en nous rendant la même autorité et la même confiance dont son fils nous avait honorés sa puissance en sera moins grande, et elle se trompe; elle se trompe bien davantage en imaginant que si elle se con-

serve MM. de Condé, ils la laisseront maîtresse de l'État. Oh! Madame, si notre faible crédit a pu vous blesser; si la mère du roi a pu craindre auprès de lui une ombre de faveur qu'il avait répandue sur nous qui n'étions que ses sujets, quelles seront et quelles devront être ses craintes lorsqu'elle verra approcher du trône des princes qui peuvent y monter, qui tiennent leur pouvoir de leur naissance et qui, en lui disputant l'autorité, ne feront que maintenir leurs droits. Malheur à nous si nous avons pu vous causer quelque jalousie; mais pour peu qu'elle eût été fondée et que nous n'eussions pu à force de soumissions et de respects faire cesser vos soupçons, Votre Majesté avait la nation entière toute prête à punir notre témérité et à venger enfin l'autorité suprême blessée dans votre personne... »

Plus loin, il est encore plus pressant, plus fougueux et plus habile : « Hé bien donc, puisque vous m'y forcez, que Votre Majesté envisage l'abîme qui s'ouvre pour elle; voyez le roi mort et la prison du prince de Condé s'ouvrir; voyez ce lion furieux se jeter sur vous et vous prendre pour première victime de sa rage; oubliera-t-il que vous l'avez attiré ici sur la foi des serments les plus sacrés? que vous avez employé tout l'artifice, pardonnez-moi ce mot, et tous les dehors les plus trompeurs pour l'engager à venir se livrer entre nos mains? qu'enfin, comme sa prison a été votre ouvrage, c'était vous qui le conduisiez à la mort si le roi eût vécu? Ah, Madame, supposez le prince de Condé l'homme du monde le plus doux, il faudrait qu'il fût le plus insensé s'il ne vous mettait pas hors d'état de lui nuire; il n'est pas question ici de vengeance, il s'agit de sa sûreté, et on lui prouverait aisément, s'il pouvait hésiter, que votre mort importe au salut de sa personne. Votre Majesté ne me répond point... Le temps

presse. » La reine troublée, hésitante, demande au duc de la laisser à elle-même. Elle va dissimuler encore avec la duchesse de Montpensier afin que celle-ci lui expose à son tour ses raisons et qu'elle les puisse comparer à celles du duc. C'est ce qui arrive. La duchesse parle avec conviction en faveur des princes; elle prouve que le roi de Navarre n'a jamais conspiré, que le prince de Condé est généreux de cœur; elle éclaire Catherine sur les desseins des Guises; lui montre qu'ils sauront rejeter sur elle l'horreur d'un tel crime, assurés qu'ils sont du peuple par la religion, des troupes par leurs commandements, des grands par la corruption; elle l'assure enfin que s'il peut être dangereux de laisser vivre les princes, il l'est davantage encore, à coup sûr, d'armer contre elle et la royauté des étrangers. La reine est convaincue; elle ne désire plus qu'une chose, voir le roi de Navarre.

Nous n'assistons pas à l'entrevue, car, avec la dixième scène, nous quittons l'appartement de la reine pour la tour où le prince de Condé est retenu prisonnier. Il est dans une chambre aux fenêtres grillées, et qui n'est éclairée, car il fait nuit, que par une seule lampe. Il croit qu'il est sur le point de mourir; il regrette les fautes commises; il espère que son fils profitera de ses malheurs et sera fidèle à son Dieu et à son roi. Il n'ose penser cependant, dans un moment de révolte, que les juges auront l'audace de le condamner et les Guises la témérité de le faire mourir. Et c'est le roi de Navarre lui-même qui lui apprend que leurs ennemis sont confondus, qu'il est libre, qu'il n'a plus qu'à rendre grâce à la reine d'une vie dont il doit compte dès lors à elle seule.

Par ce résumé et ces citations on a pu se rendre suffisamment compte de la valeur du *François II*. Il n'y a aucun doute : c'est bien là une de ces pièces de théâtre...

faites pour ne pas être représentées. C'est du théâtre de cabinet. Hénault le sent et le sait tout le premier. Aussi a-t-il pris les libertés les plus grandes envers l'unité de lieu : il a multiplié les changements de scène, même au milieu des actes. Cela seul rendrait la pièce injouable, à défaut du reste. Car elle a, d'autre part, une tare indélébile. Si chacune des scènes, prise en soi, ne manque pas d'intérêt et retient le lecteur; s'il en est même pour l'émouvoir parfois, le tout est loin de faire sur nous la même impression. Et pour deux causes importantes. La première est que les différentes et trop nombreuses parties de la pièce ne semblent pas rattachées les unes aux autres par un lien assez apparent, assez visible : il n'y a pas union intime entre elles. Hénault a beau nous dire que ce lien existe, et que c'est l'antagonisme des Guises et des princes du sang (et c'est exact), nous n'en regrettons que davantage qu'il ne l'ait pas constamment mis en relief. Voilà quel devait être le centre de son action, le point où tout devait converger; il fallait donc placer plus souvent face à face les principaux antagonistes du drame ou leurs partisans, ce qui se pouvait faire d'ailleurs sans trop rejeter dans l'ombre Catherine de Médicis et nuire à la peinture de son caractère; il fallait que chaque acte, chaque scène presque, présentât quelqu'une des péripéties de la lutte que se livrèrent sous le pauvre François II et sous couleur du bien public les chefs des deux partis et leurs troupes. Mais alors il eût été nécessaire de laisser de côté certains faits, certains personnages même; il eût été indispensable au contraire d'appuyer sur tels événements, de produire de préférence tels personnages; bref il y avait une synthèse à faire, synthèse qui sacrifiait une partie du fonds historique au profit même de l'histoire. Hénault n'a pas eu cette vision claire des choses. Il a

voulu avant tout ne pas faillir à ses moindres devoirs d'historien. Il a mis dans sa pièce trop de choses, trop de personnages importants aussi. Ils se nuisent réciproquement. Il n'a pas compris que du moment qu'il voulait faire passer l'histoire sur la scène et lui donner un corps en quelque sorte, il fallait de toute nécessité qu'il se soumît à la première loi au moins de l'œuvre dramatique, qui est la prépondérance nette, lumineuse, implacable d'un fait, d'un personnage, de deux au plus.

Et ceci amène tout naturellement à la seconde des raisons pour lesquelles le *François II*, dans son ensemble, ne peut pas prendre les lecteurs par les entrailles. Il s'y trouve peut-être bien ce qu'on appelle aujourd'hui des *tranches de vie,* mais en réalité il n'y a pas de vie. Celles-là n'amènent pas nécessairement celle-ci. Sans la lutte des passions il ne peut y avoir de vie. Or elle n'existe dans le *François II* qu'à l'état rudimentaire, sans ampleur. On est loin de Shakespeare. Il n'y a même pas ce mouvement général, cette chaleur intime et intense qui d'une partie d'une œuvre se communiquent aux autres par la seule liaison des scènes. C'est un corps inanimé parce que les parties ont, pour ainsi dire, une vie particulière et indépendante : elles peuvent bien manifester leur existence propre, mais sans pouvoir communiquer leur vie au tout. La vivacité, la fougue même de certaines scènes ne parviennent pas à soulever, à mettre en branle l'ensemble. On ne saurait trop le regretter. Des passages pathétiques, des morceaux éloquents, des personnages historiques heureusement présentés, une variété intéressante, bien qu'étrange parfois, de situations ; disons plus, une vision assez pittoresque d'une époque disparue, voilà ce qu'offre le *François II*... à un lecteur lettré. C'est assez dire qu'il n'aurait aucune chance de plaire à un public ordinaire au cas où il

pourrait être représenté, et le serait même par d'excellents artistes.

La tentative toutefois était intéressante, et originale aussi, encore qu'inspirée par Shakespeare. En premier lieu parce que le sujet était emprunté à l'histoire nationale. La chose n'était pas commune. Ce faisant, Hénault marchait également sur les traces de Voltaire. Non qu'il n'y eût eu, avant l'*Adélaïde du Guesclin* de ce dernier, des tragédies tirées de nos annales : sans être en nombre considérable, elles ne manquaient pas cependant. Jeanne d'Arc à elle seule avait inspiré à plusieurs reprises nos dramaturges. On rencontre aussi des tragédies dont les héros sont Mérovée, Gaston de Foix, Coligny, Henri le Grand lui-même; on en rencontre dont les protaganistes, hommes ou femmes, sont Radegonde, duchesse de Bourgogne; Charles le Hardi, Anne de Bretagne; Francion, Marguerite de France, d'autres encore (1). Mais en somme on s'était cantonné de préférence dans les sujets antiques. *Adélaïde du Guesclin* était donc, de la part de Voltaire, sinon une innovation, un retour heureux du moins à la source, trop dépréciée ou trop inexplorée, des sujets nationaux. Il faut savoir gré au président Hénault d'y avoir puisé, lui aussi.

Mais toutes ces tragédies, depuis le *Coligny* de Chantelouve (1575) jusqu'à l'*Adélaïde du Guesclin* de Voltaire (1734), en passant par celles du fameux Claude Billard (un *Gaston de Foix*, un *Mérovée*, un *Henri le Grand*, que le poète Habert célébrait en vers enthousiastes), toutes ces tragédies sont faites, en réalité, sur un moule analogue : les unes, c'est-à-dire toutes celles qui précédèrent Rotrou et Corneille, sur le modèle de Sénèque; les autres, à l'imi-

(1) Par exemple la princesse de Clèves, Marie Stuart, etc. L'énumération, même en note, de ces pièces serait trop longue et trop fastidieuse.

tation de l'auteur du *Cid* et de *Don Sanche*. C'est un abus désespérant de procédés monotones. En tout cas, il ne s'agit nullement dans ces tragédies de peindre toute une époque et de faire revivre toute une catégorie de personnages. Qu'elles aient des chœurs ou qu'elles n'en aient pas, qu'elles fassent appel aux songes et autres recettes ordinaires ou s'en abstiennent, elles se contentent de présenter, non pas même la vie d'un personnage, mais un seul événement de cette vie, le plus important en général. Il n'y a guère d'exception que pour une Jeanne d'Arc, et la chose n'est pas pour étonner; ce qui paraîtra plus incroyable, c'est que tous ceux qui ont traité le sujet l'ont fait avec une médiocrité désespérante. Il prêtait pourtant singulièrement.

Il n'y a donc pas eu avant Hénault d'essai sérieux de résurrection, au théâtre, d'une époque historique. Lui-même n'a fait qu'ouvrir la voie, avec Voltaire. Ceux qui suivront le dépasseront de beaucoup. De ceux-ci les uns salueront en lui un initiateur; les autres n'en parleront en aucune façon. Ainsi les deux premiers ouvriers du drame historique populaire, Sébastien Mercier et Pixérécourt, ne le connaissent pas ou le méconnaissent. Mercier porte sa fougue intrépide à travers tous les genres et tous les sujets; il crée pièces sur pièces; il mêle les drames héroïques, les drames historiques, les drames exotiques, les drames moraux, bourgeois ou populaires; il se fait jouer, sinon à Paris, un peu partout en province du moins, et il reste, d'une part par sa *Brouette du Vinaigrier* le père incontesté du mélodrame, de l'autre par son *Jean Hennuyer* (1772) et sa *Destruction de la Ligue* (1782) un des premiers promoteurs du drame historique capable d'intéresser et d'émouvoir le peuple. C'est lui que Pixérécourt suit comme un maître, en le perfectionnant, c'est-à-dire en

redoublant d'audace; mais le drame historique, libre et violent, n'est-il pas comme une conséquence nécessaire de la Révolution? *Marguerite d'Anjou* (1810), *Charles le Téméraire* (1814), de même que *la Rose rouge et la Rose blanche* (1809) ou le *Christophe Colomb* (1815), ne sont ni des pièces indignes de leurs devancières, ni des œuvres très différentes de manière, n'étant que des suites de tableaux, avec des faits divers et des anecdotes. Et elles sont tout aussi mal écrites. Il est vrai qu'il s'y mêle parfois des vers, des danses et de la musique, ce qui déroute d'abord; et il est vrai aussi qu'on y trouve des citations et des renvois, tout comme dans le *François II*. Mais cette imitation d'Hénault était inconsciente de la part de l'auteur (1).

Vitet, qui d'ailleurs fait plutôt œuvre d'historien que d'écrivain dramatique, ignore lui aussi, au début du moins, le *François II*. Lui-même nous dit dans une préface que sa pièce des *Barricades* (1826) était déjà presque imprimée quand il apprit « qu'on avait trouvé bien longtemps avant lui ce qu'il pensait avoir inventé la veille ». Il lit donc la tragédie en prose de « l'exact et docte » président Hénault... et il la juge froide et composée uniquement — ce qui est injuste — de phrases découpées çà et là dans diverses histoires. Par contre « rien de plus ingénieux, de mieux pensé et de mieux écrit que la préface ». Il retrouve dans cette nouvelle façon d'écrire l'histoire ce que, lui aussi, il a voulu essayer. C'est donc un disciple sans le savoir d'Hénault, et un disciple qui, une fois instruit, ne répudie pas son maître. Il le dépasse du reste par la vivacité, le naturel et le sens pittoresque de l'histoire; et

(1) Remarquons aussi que Mercier et Pixérécourt mettent en scène plutôt un événement et un personnage célèbres qu'ils ne tentent d'embrasser une époque entière; mais leur *manière*, le nombre de leurs personnages, leur mise en scène, etc., etc., n'ont plus rien de la tragédie.

si la *Ligue*, la *Mort de Henri III*, les *États d'Orléans* (1844) manquent un peu de vie et de relief; si on n'y voit pas assez le peuple se remuer, grouiller, crier, tempêter, assommer ou tuer, le peuple y paraît du moins, et la plupart des caractères sont nettement tracés. L'évocation historique, bien qu'il n'y ait ni notes ni renvois, n'y est nullement méprisable.

Les comédies historiques de Rœderer sont moins intéressantes, quoique plus scéniques peut-être. Lui du moins est un imitateur et un admirateur sincère d'Hénault. Il avoue franchement qu'il doit l'idée de sa première comédie, *le Marguillier de Saint-Eustache* (1818), au président, dont il loue non seulement la préface du *François II*, mais la pièce encore. Il veut faire pour le comique ce que celui-ci a fait pour le tragique. De là ses comédies historiques, avec préface, en 1826; puis ses *Intrigues politiques et galantes* (1832), qui comprennent six piécettes ingénieuses, sortes d'anecdotes historiques en action, et son *Budget de Henri III* (1830), avec notes, précédé d'une dissertation sur les guerres de religion et suivi d'une notice sur Henri III,... sans parler d'un drame sur la Saint-Barthélemy qui ne vit pas le jour.

Mais déjà d'autres auteurs avaient surgi, et qui l'éclipsaient, comme ils éclipsaient Hénault. Et de celui-ci pas un mot. Les uns se contentent de répandre sur l'histoire plus de couleur et d'y mettre plus de pathétique et plus de mouvement : c'est Mérimée qui étonne ses lecteurs en s'amusant par ses scènes rapides et truculentes de la *Jacquerie* (1828) ; c'est Lœve de Veimars (le vicomte de Chamilly) qui se fait un nom par ses *Scènes contemporaines ou historiques* (1827-1830); c'est Cavé et Dittmer qui captivent leurs lecteurs par leurs *Soirées de Reuilly* (1827). Les autres visent plus haut encore. Il ne leur

suffit plus d'animer l'histoire; ils veulent la faire revivre, mettre à la scène les personnages des temps écoulés avec les mœurs, le costume et le décor qui conviennent; donner au peuple par de fortes émotions et de saisissants tableaux, en soutenant le drame sur une base des plus solides, la sensation aussi exacte que vive et puissante du passé. Si le *Cromwell* de Hugo (1827), œuvre aussi touffue que vigoureuse, est injouable, le *Henri III et sa cour* de Dumas père (1829) paraît la pièce type, et de même ses autres drames colorés, rapides, échevelés (1). Il faudra un certain temps pour qu'on s'aperçoive que de telles œuvres n'ont de l'histoire que l'extérieur, c'est-à-dire le décor et le costume, et qu'il faut plus qu'une hâtive et indécise instruction pour réussir pleinement dans un genre si difficile. Les drames historiques de Dumas, comme ceux de Hugo, comme ceux de Vigny ou de Clément, comme la *Conjuration d'Amboise* de Bouilhet, comme ceux même qui ont suivi, ne sont en réalité que des drames héroïques, et, lus ou étudiés à ce point de vue, il en est parmi eux qui sont excellents. Mais au point de vue strictement historique et malgré leurs prétentions, ils ne sont guère supérieurs aux tragédies nationales de Marie-Joseph Chénier, de Lemercier, de Raynouard, de Delavigne, pour ne citer que ceux-ci, où ne font défaut, à y bien regarder, ni les exactes peintures de caractères, ni les habiles raccourcis historiques, ni même parfois les larges, nettes, sincères évocations du passé.

En résumé nous n'avons point de drame vraiment historique, résurrection vivace et vivante d'une époque, pathétique tout ensemble et instructif par sa vérité même, tiré de nos annales nationales. Les Anglais et les Allemands

(1) Cf. sur le théâtre de Dumas père le très intéressant ouvrage de M. Parigot. Paris, 1898.

ont été plus heureux sur ce point. D'expliquer le pourquoi de la chose, comme aussi de faire l'histoire complète du genre, il ne peut être question ici. On voit facilement d'ailleurs que c'est la faute à la fois des circonstances, des auteurs et des sujets choisis. Une telle œuvre est délicate d'ailleurs, puisque seuls un Shakespeare ou un Schiller l'ont pu entreprendre parfois avec bonheur et ont su concilier les données impérieuses de l'histoire avec les nécessités irréductibles du drame. Il est arrivé que chez eux l'histoire n'a pas étouffé le pathétique, qui lui-même n'a ni faussé ni violenté l'histoire. Eux seuls peuvent être rangés, Shakespeare pour plusieurs de ses pièces, Schiller au moins pour son *Wallenstein,* parmi les dramaturges à la fois et les historiens de leur pays. C'eût été là sans doute l'ambition du président Hénault. Mais il a senti qu'une telle tentative dépassait ses forces et en a convié d'autres à la réaliser par la suite. C'est assez pour lui s'il a entrevu le genre, s'il en a donné comme la première épreuve, encore que bien pâle et bien floue, s'il en a créé en quelque sorte le premier embryon, quelque informe qu'il soit.

CHAPITRE III

L' « ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE »

I

Un mot sur les ouvrages historiques attribués à Hénault. — Histoire de la publication et des différentes éditions de l'*Abrégé chronologique* : son éclatante fortune; l'enseignement de l'histoire de France à la fin du dix-huitième siècle; les rééditions de l'ouvrage au dix-neuvième.

On passe tout naturellement du *François II,* pièce historique, aux ouvrages historiques, ou, pour mieux dire, à l'ouvrage historique du président, à savoir l'*Abrégé chronologique*. Car il est moins que certain, malgré les dires de Serieys et abstraction faite des notes d'Hénault et de quelques dissertations ou lettres que nous aurons l'occasion de mentionner plus loin, qu'il en ait réellement composé d'autres. On n'en trouve de preuve nulle part en tout cas. Or s'il était vraiment l'auteur des deux volumes que Serieys publia en 1801 sous son nom et sous le titre d'*Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules*, comme aussi de l'*Histoire des régnes de Louis XIII et de Louis XIV* par demandes et par réponses, dont celui-ci vendit le manuscrit (1) au libraire Belin, ne rencontrerait-on pas, ici ou là, aussi bien dans ses lettres et dans ses mémoires que dans les correspondances ou confidences des uns et des autres, quelque allusion à ces Histoires?

(1) Cf. Bibl. nat., n. a. fr; man. 3078-9.

Il n'y a rien au contraire. Et ce qui est plus grave encore, c'est qu'on ne voit pas ces Histoires indiquées dans un catalogue des œuvres du président que l'on trouve dans les notes bibliographiques du curieux et érudit Mercier de Saint-Léger (1).

Aussi, bien qu'il soit difficile d'affirmer en pareille matière, et bien que le manuscrit contienne des notes marginales, additions et corrections de la main d'Hénault, on peut admettre que cette *Histoire de Louis XIII et de Louis XIV* par demandes et par réponses n'est pas du président, et que l'*Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules* n'est que le développement fait par Serieys lui-même ou par quelque autre des notes nombreuses qu'avait prises et rédigées le président sur un sujet très ardu et qui lui tenait au cœur. Celle-ci au reste vaut beaucoup mieux que ce qu'en a dit Walckenaer. C'est un résumé précis et une discussion intéressante des systèmes de Boulainvilliers, de Du Bos, du Père Daniel et autres. Rien d'original, mais de la clarté et de l'élégance. C'est bien là la manière du président. Il se peut parfaitement que certaines pages soient de lui : même la préface ferait assez facilement illusion. Mais encore un coup, l'ouvrage en son entier et conçu sous cette forme (il est beaucoup trop long) n'est pas de son cru. Il n'y a là que *disjecti membra poetæ*, c'est-à-dire de lumineuses dissertations (2) que Serieys a puisées dans les papiers d'Hénault et qui lui

(1) Cf. Bibl. nat., n. a. fr; man. 6286, fol. 81 : « Ordre des différents ouvrages de M. le président Hénault, tant imprimés que manuscrits. » — Ce catalogue, avec quelques changements de détail sans importance, est aussi dans les papiers de Carrouges. Il est certes incomplet en ce qui touche les œuvres sans importance; mais il mentionnerait certainement ces *Histoires* si elles étaient de notre président. Il mentionne bien (n° 12) une *Vie du connétable de Luynes, autre que celle de d'Auvigny*, par Hénault : nous n'avons pu nous la procurer.

(2) Écrites certainement, en tout cas, avant 1739.

ont permis d'annoncer, à grand renfort de réclame, que ces volumes inédits avaient été imprimés sur le manuscrit original écrit de la main même du président. Et peut-être après tout n'en doutait-il pas lui-même? — Mais revenons à l'*Abrégé chronologique*.

Il parut en 1744. Hénault avait cinquante-neuf ans. C'est le grand œuvre pour lui, le livre longtemps médité et mûri, et qu'il ne cessera de corriger, de retoucher, de remanier, pour le rendre plus digne à la fois et du public et de lui-même. Peu de livres, même parmi les frivoles, ont joui d'un succès plus vif et plus soutenu; ont obtenu une plus brillante fortune, et plus longue aussi. C'est pourquoi, quand bien même une sorte de réhabilitation ne s'imposerait pas pour Hénault; quand bien même on serait mal venu à réclamer une place — modeste, certes — mais enfin une place parmi les ouvriers et les vulgarisateurs de la science historique; quand bien même le livre aurait perdu à cette heure (ce qui n'est pas) toute valeur ou tout agrément, il serait encore intéressant et utile d'en raconter en quelque sorte l'histoire, j'allais dire la grandeur et la décadence. L'histoire d'un livre qui a eu plus que de la vogue, qui a été lu et étudié par plusieurs générations, qui a suscité de nombreuses imitations, porte en soi un enseignement qui n'est pas à mépriser sans doute. Cela donne toujours à réfléchir aux bons esprits.

Le succès de l'*Abrégé* fut immédiat. Il vit le jour au mois de mai 1744 sous la forme d'un petit in-8° en caractères très fins de 416 pages (1). Il ne portait pas de nom

(1) Avec ce titre, qui promettait par sa longueur même : « *Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France* contenant les événements de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, les guerres, les batailles, les sièges, les traités de paix, nos lois principales, les édits importants, et quelques conciles, avec un mot qui en explique l'occasion; enfin quelques-uns des événements les plus marqués de l'histoire de l'Eu-

d'auteur, mais l'incognito fut aussitôt dévoilé. L'approbation était de Secousse, lui-même historien, et très flatteuse pour l'ouvrage (1). Tout le monde fut de son avis. Il n'y eut pas une seule note discordante. Que le duc de Luynes marque dans ses Mémoires (V, 444) l'apparition de l'ouvrage, qu'il parle avec complaisance et de l'auteur et de l'abrégé, la chose est toute naturelle, étant donnée l'amitié qui l'unissait au président. Encore a-t-on vu les amis se traiter maintes fois de façon toute différente. Mais l'éloge ne fait pas seulement honneur au cœur du duc, il en fait encore à son goût. Il se rencontre, en effet, avec les journalistes du *Mercure* et, qui plus est, avec ceux du *Journal des Savants* sur l'art d'Hénault à présenter et à résumer les choses. Le *Mercure* dans un article de préparation, dit : « Quoique ce volume ne paraisse pas considérable, c'est un précis de tant de choses, et chaque mot mérite une si grande atten-

rope. On y trouve aussi les femmes de nos rois, leurs enfants et les princes contemporains, les ministres, les guerriers, les magistrats et les savants et illustres, rangés par colonnes avec la date de leur mort. »

(1) Secousse en parle avec non moins d'éloges dans sa correspondance avec le président Bouhier. Il dit, entre autres, dans une lettre inédite qu'on trouve dans les papiers de celui-ci : « S'il (l'*Abrégé*) n'est pas porté à la dernière perfection, c'est du moins le plan d'un excellent ouvrage. » D'ailleurs cette lettre d'Hénault au président Bouhier, publiée par M. de Broglie (*op. cit.*, p. 283), semble expliquer pourquoi l'ouvrage n'a pu être d'abord porté à sa dernière perfection : « Ç'aurait été un ouvrage plus curieux si j'en avais été le maître; mais on m'en a fait supprimer plus des trois quarts, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus curieux. Peut-être trouverai-je à en faire usage une autre fois. C'est une chose étonnante que la difficulté dont on est aujourd'hui, surtout pour ce qui regarde le droit public : on se croit bien armé quand on rapporte les autorités les plus respectées; point du tout, on vous répond froidement que cela est bon à penser, mais qu'il est dangereux de le dire. Cependant il s'en faut bien que je doive être suspect d'aller trop loin : je hais les novateurs et tout ce qui pourrait tendre à diminuer la soumission; mais il faudrait au moins qu'il fût permis de connaître ses droits, et ce n'est point être téméraire qu'être courageux. » (Cf. Bibl. nat., f. f. m. 24,441.)

tion qu'il est peut-être plus difficile d'en donner une juste idée qu'il ne le serait de rendre compte d'un ouvrage plus étendu (juin 1744). » Le *Journal des Savants* le sépare nettement des Abrégés précédents qu'il traite d'aides-mémoire et assure ses lecteurs qu'ils « sentiront, à chaque page, que les recherches de l'historien ont été dirigées par les vues du magistrat et de l'homme d'État ». Il montre par des citations le plan et « la méchanique générale » du livre, mais renonce à le faire connaître par son côté le plus important, « c'est-à-dire par rapport aux remarques de toute espèce dont il est rempli » ; il affirme qu'il sera « une préparation infiniment utile » à ceux qui voudront s'adonner désormais à l'histoire, et que « malgré sa petitesse, il contient des éclaircissements qui manquent dans les histoires les plus étendues, quelques-uns même que l'on chercherait en vain partout ailleurs » ; enfin il en donne des exemples concluants (mai 1744).

Le président ne pouvait qu'être satisfait de telles pages. Il ne le fut pas moins de l'appréciation de celui qui — c'est l'expression juste — tenait alors le sceptre de la critique, le fameux abbé Desfontaines. Il semble que l'abbé n'ait pas trop de louanges pour ce « travail d'un nouveau genre », un des plus utiles qu'on ait jamais entrepris ; pour ce petit volume « écrit avec autant de précision que d'élégance », où il entre « plus de savoir et de recherches que dans beaucoup de gros livres et qui par son ingénieuse et singulière construction a dû coûter autant de peine à son auteur qu'il en peut épargner à tous ceux qui en feront usage » ; où on voit, outre ce qu'il y a de plus important et de plus curieux dans l'histoire de l'Europe, les « sources des droits public, civil et ecclésiastique et l'origine d'un grand nombre de nos usages ». En vantant les observations savantes, les réflexions fines,

les portraits vrais et agréables, les anecdotes amusantes, les réflexions délicates, il le compare — ce qui touchera profondément Hénault, qui ne l'oubliera point (1) — au « bouclier d'Achille ou plutôt d'Enée, où le dieu du feu avait fait tracer avec son savant burin ou son docte ciseau toute l'histoire des humains (2) ». Voilà, en vérité, qui n'était pas banal.

Le public, cette fois, fut d'accord avec la critique. A ce point que le président fut forcé, peu après l'apparition de l'*Abrégé*, d'en préparer et d'en donner une seconde édition (1746), où il fait les corrections et les additions indispensables. Le volume a maintenant 488 pages au lieu de 416, et pour en relever le prix il est orné de vignettes et de fleurons en taille-douce. Outre les revisions de détail, Hénault a ajouté des portraits, des réflexions, des anecdotes, des renseignements sur l'histoire des grandes dignités, surtout des pairies; les « remarques particulières » qui suivent l'histoire de chaque race sont beaucoup plus amples; les citations d'auteurs originaux plus nombreuses; tout ce qui touche aux mœurs, aux institutions, aux lettres et aux arts s'est accru de même. Le président a tout fait pour éviter la sécheresse, cela se sent. S'il est vrai que le succès de l'*Abrégé* l'ait d'abord étonné, il n'épargne rien dès lors pour ne le point compromettre.

Il y réussit complètement. Ornée d'une nouvelle approbation très flatteuse de Secousse, l'édition est reçue avec une faveur marquée. Le *Mercure*, dans un long article où il cite le *Journal des Savants* et l'abbé Desfontaines, exalte l'*Abrégé*. Il place résolument Hénault au-dessus de tous nos historiens et prédit que l'ouvrage passera « à la

(1) Cf., 5e édit. Préface à la Reine.
(2) Cf. *Jugements sur les écrits nouveaux*, II, 97.

postérité la plus reculée (1) ». Entre autres citations de faits ou portraits nouveaux, il donne le portrait du cardinal de Retz et part de là pour comparer le président avec Suétone et lui donner, bien entendu, la préférence. L'admiration n'est ni moindre ni moins vive dans les vingt pages (le chiffre est éloquent à lui seul) où le *Journal de Trévoux* rend compte (août 1746) de cette seconde édition. Quant au *Journal des Savants*, il en avait dit assez deux ans auparavant pour ne pas insister cette fois.

Si l'on veut se souvenir que ces journaux sont les plus importants de l'époque et que les rédacteurs en sont pour la plupart des hommes instruits qui se feraient scrupule pour leur journal et pour eux-mêmes de tromper le public; si l'on se rappelle, d'autre part, les louanges que Voltaire (2) a décernées à l'*Abrégé* dès son apparition, qu'il vient de lui prodiguer jusque dans son discours de réception à l'Académie (20 avril 1746) (3), dont il va le combler

(1) Il dit aussi qu'il contient « toutes les vues, toutes les observations qui doivent entrer dans une histoire générale », « les résultats qui doivent se former dans la tête d'un philosophe » (juin 1746).

(2) Cf. plus haut, p. 59 et suiv.

(3) On y lit : « Ces dernières années n'ont-elles pas produit le seul livre de chronologie dans lequel on ait jamais peint les mœurs des hommes, le caractère des cours et des siècles? ouvrage qui, s'il était sèchement instructif, comme tant d'autres, serait le meilleur de tous, et dans lequel l'auteur a encore trouvé le moyen de plaire, partage réservé au très petit nombre d'hommes qui sont supérieurs à leurs ouvrages. » L'année précédente (août 1745), Voltaire avait écrit à Hénault cette lettre délicieusement flatteuse en lui annonçant qu'il avait parlé à Mme de Pompadour de son « immortel » *Abrégé* : « Elle avait lu presque tous les bons livres, hors le vôtre; elle craignait d'être obligée de l'apprendre par cœur. Je lui dis qu'elle en retiendrait bien des choses sans efforts, et surtout les caractères des rois, des ministres et des siècles; qu'un coup d'œil lui rappellerait tout ce qu'elle sait de notre histoire et lui apprendrait ce qu'elle ne sait point. Elle m'ordonne de lui apporter à mon premier voyage ce livre aussi aimable que son auteur. Je ne marche jamais sans cet ouvrage. Je fis semblant d'envoyer à Paris et après souper on lui

encore dans des vers charmants, l'on avouera que notre président n'avait pas à se plaindre. Son libraire ne lui en laisserait pas le temps du reste, car la seconde édition est épuisée. Il faut en préparer une troisième. Celle-ci paraît d'abord en deux volumes in-8° (1749), dont on ne tire qu'un petit nombre d'exemplaires. Comme beaucoup s'étaient plaints que les caractères des éditions précédentes étaient trop fins, Hénault s'est décidé, un peu à contre-cœur, à mettre en deux volumes son *Abrégé*. De plus il y a joint une table qui est tout ensemble, chose rare, complète et méthodique.

Cette troisième édition contient 753 pages. Elle est plus facile à lire, plus aimable aux yeux. Comme pour la seconde et, on peut le dire à l'avance, comme pour les suivantes, Hénault a corrigé des dates, rectifié des noms, allongé des listes, et augmenté son texte soit de faits omis à tort, soit de citations, d'anecdotes, de réflexions et de portraits. Il suit le même plan jusque dans ses additions. Mais on sent peut-être un peu trop maintenant le souci de rendre l'*Abrégé* non seulement utile, mais agréable encore. Préoccupation pardonnable, certes, qui ne passa pas inaperçue et dont on ne sut pas, loin de là, mauvais gré à l'auteur. Car les louanges ne lui manquent pas à nouveau. C'est encore le *Journal de Trévoux* qui lui consacre le plus long article, affirmant malgré l'auteur que ce ne serait point la dernière édition et étudiant à fond, avec citations à l'appui, les changements apportés à l'*Abrégé* (1). Si le *Journal des Savants*, lui, se contente

apporta votre livre en beau maroquin, et à la première page était écrit :

Le voici ce livre vanté;
Les Grâces daignèrent l'écrire
Sous les yeux de la Vérité,
Et c'est aux Grâces de le lire. »

(1) A propos des « Réflexions nées à l'occasion de quelques événements »,

d'annoncer l'édition (en octobre), le *Mercure* l'annonce, la loue, cite le portrait de Descartes, et renvoie comme précédemment à l'article de Desfontaines (août 1749). Mais voici qui devait chatouiller d'exquise façon l'amour-propre d'Hénault. Le disciple et successeur de l'abbé Desfontaines, celui qui avait recueilli son héritage et maniait en son lieu et place, avec plus de talent encore, la férule de la critique, Fréron, dans ses *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, après avoir lui aussi cité l'abbé, son devancier, déclarait nettement tout le cas qu'il faisait d'un tel ouvrage. A son avis le président n'est rien moins que le créateur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire ; il a senti à la fois les défauts des grandes histoires et des abrégés ; il a su « allier à l'exactitude des annales les grâces de la diction, aux événements généraux les détails intéressants, à l'exposition claire des révolutions le germe caché qui les a fait éclore (1) ». Ajoutez qu'à cette même date, ou à peu près, le primat de Lor-

il donne l'étude sur L'Hospital, suggérée à Hénault par les lois de Charles IX; à propos des Portraits et Caractères, ceux du duc de Beaufort et de Descartes; à propos des « Nouvelles remarques sur les fiefs, etc. » ou des « Faits historiques omis dans les deux premières éditions », ou enfin des « Époques d'établissements considérables dans l'Église et l'État », — ce sont les grandes divisions de l'article — il prodigue les exemples, et bien choisis, de ce qui peut séduire dans la nouvelle édition. Il s'amuse aussi à comparer le tableau des croisades dans l'*Abrégé* à celui du P. La Rue dans le *Panégyrique de saint Louis*, et termine par de nouveaux éloges (octobre 1749).

(1) (Lettre XVI; I, 343.) Puis Fréron résumait à grands traits l'histoire des deux premières races, ne ménageant point ses éloges à l'auteur pour n'avoir jamais oublié de faire entendre que la gloire des États dépend du développement des belles-lettres, pour sa méthode (contraire à celle des « faiseurs de romans » et des « faiseurs d'histoires ») qui consiste à ne broyer ses couleurs et à ne peindre ses personnages qu'après une étude réfléchie de leurs actions, et il cite les portraits de saint Bernard et de de Retz, pour ses réflexions si justes et si fortes, ses parallèles habiles (et il cite encore), pour la beauté de l'édition enfin et la table des matières. Encore regrette-t-il de ne pouvoir, faute de place, faire mieux connaître le livre. On ne saurait être plus gracieux. Fréron savait l'être quand il lui plaisait.

raine, grand-aumônier du roi de Pologne, dans une séance solennelle (8 mai 1751) de l'académie de Nancy, nouvellement fondée, comparait l'ouvrage à une « de ces essences épurées à force de temps et de feu et qui d'un immense volume de liqueurs sans goût et sans vertu se trouvent réduites à quelques gouttes d'un suc d'autant plus moelleux et plus efficace qu'il est plus concentré », et que, chose plus importante, l'historien Macquer faisait paraître son premier *Abrégé*, composé sur le plan de celui du président, celui de l'*Histoire ecclésiastique* (2 vol., 1751). Les autres suivront bientôt.

Le *Journal de Trévoux* ne s'était pas trompé dans ses pronostics. La troisième édition céda le pas assez vite à une quatrième (1752), qui parut à la fois en un volume in-4° et en un volume in-8°; mais ce n'était en réalité que la troisième édition revue et corrigée, sans additions. Bientôt le président publia pour ces troisième et quatrième éditions un supplément, qui incorporé dans le texte forma ensuite une autre édition, la cinquième, que l'auteur dédia à la reine (1756). Elle était en deux volumes in-8°. C'était la première fois que le nom d'Hénault s'y trouvait placé au bas de l'épître dédicatoire. L'édition (1), sous le noble patronage d'une reine malheureuse, ne pouvait avoir et n'eut pas une vogue moindre que les autres. Si les journaux, sauf *l'Année littéraire* de Fréron et pour cause (Hénault avait appuyé auprès de Stanislas la candidature du journaliste (2) à l'académie de Nancy), se contentèrent

(1) Il en paraîtra, en juillet, des additions et corrections en un petit volume in-12, de 185 pages.

(2) Fréron prédit de nouvelles éditions à l'*Abrégé* et vante cet ouvrage « considérable ». « L'utilité publique a toujours été le grand objet de M. le président Hénault; c'est pour la mieux servir, et pour se rendre de plus en plus digne des applaudissements donnés à son travail, que depuis douze ans il ne l'a jamais perdu de vue et qu'il s'est appliqué à le per-

à peu de chose près de l'annoncer, c'est que c'était un de ces livres si connus et si appréciés qu'il était devenu inutile de le célébrer : n'avait-il pas été consacré en quelque sorte par les louanges de tous les hommes compétents? Si d'Alembert a refusé, nous n'ignorons pas pourquoi, d'accéder au désir de Mme du Deffand et de parler de *l'Abrégé* dans la préface de l'Encyclopédie (où ce n'était certes pas la place); si même il n'a pas été juste pour l'ouvrage dans son article sur le mot « chronologique » (1753), comme le président en connaît les raisons, cela n'est pas pour le décourager. D'Alembert viendra d'ailleurs plus tard à résipiscence. Mais qu'importait? L'appréciation d'hommes comme le cardinal Passionei, comme le pape Benoît XIV, comme le marquis d'Argenson (dans une lecture faite en 1755 à l'Académie des Inscriptions sous le titre de *Réflexions sur les historiens*) et surtout comme l'abbé Velly, historien lui-même, n'était-elle pas suffisante? (1) Voltaire ne conti-

fectionner. Il peut enfin se flatter de l'avoir conduit au point qu'il pouvait désirer lui-même; car un écrivain de ce mérite est toujours plus difficile que les lecteurs. » Et plus loin, à la fin : « Cet ouvrage qui est le fruit de quarante ans de lectures, de réflexions et de conférences particulières avec tous ceux qui sont versés dans notre histoire, est si connu, tous les journaux de l'Europe l'ont célébré tant de fois, qu'il serait superflu d'être leur écho, ou plutôt celui de la voix publique. » Et il renvoie à ce qu'il a déjà dit du livre.

(1) L'abbé Velly, répondant à une lettre du président sur la régale (sujet sur lequel ils n'étaient pas d'accord), l'appelait son maître, « et quel maître! un nouveau Salluste, mais plus clair dans sa brièveté sentencieuse; un autre Velleius Paterculus, plus instructif et aussi plus délicat dans ses portraits; le digne élève enfin du goût et le favori des Grâces », et ce n'est qu'avec une modestie et un respect, qui lui font honneur du reste, qu'il ose discuter avec « l'illustre auteur du nouvel *Abrégé* » (Cf. le *Mercure*, avril 1755, ou Fontanieu, Recueil de *Mémoires*, t. CCCXLVIII). D'Argenson disait de la chronologie que c'était un ouvrage intéressant et tel qu'on n'en avait pas connu auparavant; de plus « qu'on avait approuvé avec raison cette manière d'instruire par un travail connu jusque-là par la sécheresse et qui avait appartenu avant lui à la critique plutôt qu'au bel esprit ». (Cf. Recueil des *Mémoires* de l'Acad. des Inscript. et belles-lettres, t. XXVIII).

nuait-il pas, tout en discutant quelques points ou en relevant quelques erreurs, de couvrir l'ouvrage de fleurs? C'est toujours pour lui un « livre qu'il faudra réimprimer tous les ans, celui de tous les livres où on a dit le plus en moins de paroles, qui soulage la mémoire, éclaire l'esprit, où tout est peint d'un trait et d'un trait profond, plein de recherches singulières, de vérités utiles, de réflexions qui en font faire », un livre enfin qu'il « aime à la folie (1) ». Comme il l'a appelé jadis un de ces « monuments qui

Seront vainqueurs de tous les temps (2) »,

il l'appelle maintenant un « beau palais » (3); il écrit dans le *Siècle de Louis XIV* que l'*Abrégé* d'Hénault a effacé les meilleurs (ceux de Robillard d'Avrigny et de Marcel) et que c'est « l'ouvrage à la fois le plus court et le plus plein que nous ayons en ce genre et le plus commode pour les lecteurs (4) ». Ne savons-nous pas enfin que l'Académie des Inscriptions vient d'ouvrir ses portes au président; que celle de Suède l'a élu, en même temps que d'Alembert; qu'il est depuis sa fondation de celle de Nancy; qu'il sera bientôt de celle de Berlin et que le roi de Prusse a dit dans son *Histoire du Brandebourg* (Hénault a rappelé ces mots dans ses *Mémoires*) que l'*Abrégé* « était l'élixir des faits les plus remarquables » ? Ceux mêmes qui ne sont pas fâchés de le critiquer ne peuvent s'empêcher de lui

(1) Cf. *Correspondance*, 14 août 1749. — Cf. aussi, *Appendice* : la lettre du 4 septembre 1749.

(2) Cf. *Correspondance*, février 1748.

(3) *Id.*, 8 janvier 1752. — Quatre ans plus tard (13 janvier 1756), il prédit à son ami que l'ouvrage atteindra sa trentième édition. — Cf. p. 126

(4) A un autre endroit il dit que c'est un des meilleurs livres que nous ayons; il ne cessera même jamais, jusqu'à la mort d'Hénault, et malgré quelques traits contre lui, de témoigner dans ses Lettres et dans ses ouvrages, de l'utilité et de la valeur de l'*Abrégé*. (Cf. p. 148; cf. l'Appendice; cf. aussi la *Correspondance* de Voltaire en général.)

rendre un juste hommage et ne se piquent en somme que de « contribuer à l'entière perfection » d'un tel livre. Il reste pour eux aussi « l'illustre auteur du *Nouvel Abrégé* (1) ». Et il l'est plus encore pour l'historien Macquer qui, après son abrégé de l'*Histoire ecclésiastique*, a donné en 1756 un *Abrégé de l'histoire romaine* et donnera en 1759, avec Lacombe, un *Abrégé de l'histoire d'Espagne et de Portugal* (auquel Hénault, à en juger du moins par l'Avertissement, semble s'être quelque peu intéressé), et toujours sur le modèle de l'*Abrégé chronologique*.

Celui-ci, s'il avait eu la possibilité de connaître ce que d'autres pensaient de son ouvrage, et comment ils en parlaient dans leurs *Mémoires* ou *Correspondances*, n'aurait pas été sans doute trop mécontent. Et d'abord il eût été fort heureux de le voir louer encore comme un livre de tout point excellent, que dis-je, comme un modèle, par le marquis d'Argenson qui, comme on sait, n'avait pas une vive sympathie pour lui (2). Il n'aurait su ensuite, certes, comment remercier le duc de Luynes dont l'amitié ne se lassait pas de prôner les nouvelles éditions de l'*Abrégé* et d'en mentionner le succès (3) ; il n'aurait pas lu avec

(1) Cf., par exemple, une lettre de Gouye de Longuemarre sur l'*Histoire de France* (Recueil de Fontanieu, t. CCCXLVIII), et un article du *Journal de Verdun* (décembre 1753, t. LXXIV, p. 448).

(2) Cf. D'Argenson, *Mémoires et Opuscules*, Edit. Jannet, t. V. Jugements sur quelques écrivains.

(3) L'aimable duc note (octobre 1752), avec une satisfaction visible et une sorte de fierté amicale, que la quatrième édition de l'*Abrégé* va paraître et, parlant d'une contrefaçon imprimée à Avignon et d'une édition en Hollande, il remarque complaisamment qu'en réalité cela fait six éditions. En juin 1753 il rapporte avec plaisir les éloges que Fréron a justement donnés « à cet incomparable ouvrage ». L'année suivante, il parle du livre avec plus de détails encore, et la même admiration pour le « travail immense » du président et son « génie supérieur ». Il ne s'étonne donc pas que l'*Abrégé* ait été traduit en plusieurs langues, qu'il ait la même fortune à l'étranger qu'en France, qu'il soit un modèle déjà suivi; et il le place au-dessus de tous ses pareils.

moins de plaisir ce qu'écrivait Raynal, dans ses *Nouvelles littéraires* (1747), de ce « morceau précieux qu'on n'estime ce qu'il vaut que quand on l'a lu dix fois » ; même les boutades de Grimm n'eussent pas été pour lui être désagréables. Son antipathie instinctive et bourrue pour le président n'empêchait pas en effet le terrible Allemand de rendre à l'ouvrage l'hommage mérité, tout en enrageant d'ailleurs. Car il enrage de voir que beaucoup le regardent comme une sorte de chef-d'œuvre : « Le vrai mérite de ce livre est d'être fort commode » (juin 1753). De même, en juillet 1754, il répète que c'est un ouvrage « fort utile et fort commode » ; mais il en veut toujours à l'auteur de chercher à faire regarder son *Abrégé* comme un chef-d'œuvre (pauvre Hénault!) et à Voltaire de l'avoir fait passer pour tel par ses éloges outrés. Il eût été étonnant que Voltaire n'eût pas reçu quelque coup de griffe en passant. Cette fois pourtant Voltaire n'était pas le seul coupable. Chose amusante, il était le complice de Desfontaines et de Fréron même! Et il l'était encore de bien d'autres, ennemis ou amis : de Leblanc, par exemple, qui, envoyant au jeune comte de *** la cinquième édition de l'*Abrégé*, y avait inscrit ce quatrain :

Ce livre fait pour exercer
L'esprit autant que la mémoire,
Dans un simple abrégé d'histoire
Contient le grand art de penser.

Il est à souhaiter pour l'auteur qu'il ait connu ces jolis vers.

On les retrouve en tête d'un exemplaire de la même édition que possède la Bibliothèque nationale, et qui annoté et complété (grâce surtout aux éditions suivantes) par son possesseur, homme savant et sans doute passionné pour l'histoire, prouve bien dans quelle estime on tenait

alors l'*Abrégé*. Le patronage de la reine ne lui fit pas de tort, comme on peut croire. Aussi une sixième édition fut-elle bientôt nécessaire (1761). Cette même année d'Alembert (mieux disposé pour Hénault depuis le jour où trop refroidi pour Mme du Deffand il s'est laissé prendre par les charmes de Mlle de Lespinasse) consacrait à l'*Abrégé*, dans un discours lu à l'Académie sur la meilleure manière d'écrire l'histoire, des paroles élogieuses qui allèrent si fort au cœur du président qu'il les cite en partie dans ses *Mémoires* (1).

Mais venons à l'édition de 1761. Elle était en deux volumes in-8°, et elle eut la même vogue que les autres, quoiqu'elle ne contînt aucune addition. Et de même celle de 1765, la septième. Par contre la huitième, parue en 1768 et qui est la dernière faite du vivant d'Hénault, renfermait un assez grand nombre d'additions, lesquelles ne pouvaient, selon le censeur, « que donner un nouveau prix à un ouvrage dont le mérite était universellement reconnu ». Cette édition vit le jour en trois formats différents (2). Le *Journal des Savants* en l'annonçant disait :

(1) D'Alembert plaçait à la tête de tous les *Abrégés* « celui qui a mérité de servir de modèle à tous les autres, ouvrage également recommandable par l'élégance et la netteté de la forme, par l'exactitude des recherches, par les réflexions et les vues fines que l'auteur y a su répandre et surtout par une exposition approfondie, quoique succincte en apparence, des principes et des progrès de notre législation ». C'était pleinement réparer les injustes préventions d'antan. D'Alembert ne s'en tiendra pas là d'ailleurs. Il s'efforcera par la suite d'être aussi agréable que possible à son confrère. De Clèves, où il se trouve, il lui écrira, le 13 juin 1763, que le roi de Prusse a parlé avec beaucoup d'éloges de son *Abrégé* et qu'il fait « grand cas » de l'auteur. Même note dans plusieurs autres lettres. Le président est ravi, et d'autant plus que le livre vient d'être traduit en anglais, après l'avoir été en italien en 1757. Il annonce la chose à d'Alembert avec joie et lui parle d'une préface, qu'il a fait aussitôt traduire et qui est le « comble des éloges » de son ouvrage. (Cf. DES DIGUÈRES, *op. cit.*, p. 120.)

(2) En un volume in-4, en deux volumes in-4 et en trois volumes in-8. La Bibliothèque nationale possède deux exemplaires de l'édition en deux

« Tout le monde connaît l'excellence de cet utile ouvrage, précis le plus heureux et le plus philosophique de tout ce que notre histoire offre d'intéressant, devenu de nécessité première à tout lecteur et qui a servi de modèle à tant d'ouvrages du même genre, parmi lesquels il y en a plusieurs d'estimables. » Les ouvrages composés à l'imitation de l'*Abrégé* se multipliaient, en effet, depuis ceux de Macquer. C'était pour un *Abrégé*, semble-t-il, comme une sorte de titre à l'attention et à l'estime des lecteurs que d'être fait sur le plan de celui d'Hénault (1).

C'est à peine si quelques notes discordantes troublaient de son vivant la sérénité de l'auteur. Hénault d'ailleurs acceptait volontiers les critiques, quitte à les discuter soit par écrit, soit verbalement. Nous aurons à y revenir. Mais qui ne sait que Voltaire, les bénédictins, quelques autres, se sont plu à lui adresser de nombreuses observations, d'où naquirent de courtoises discussions : leur ton même est un sûr garant de la valeur que tous accordaient à l'*Abrégé*. La vivacité n'exclut le respect chez aucun, pas même chez Voltaire. Qu'il écrive à d'autres ou qu'il s'adresse directement à Hénault; qu'il se contente de louer « l'illustre auteur » de l'*Abrégé* ou qu'il mêle à ses éloges des restrictions et suggère des retouches; qu'il s'irrite à deux reprises contre le président, lors de l'édition de 1768, à propos de l'article Servet, comme nous

volumes in-4, dont l'un avec les estampes allégoriques des événements les plus connus d'après des dessins de Cochin, et un exemplaire de l'édition en trois volumes in-8 qui paraît avoir appartenu à Marie-Antoinette.

(1) Ne lit-on pas dans le *Mercure*, à propos d'un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, et déjà en mars 1752 : « Nous croyons devoir détromper plusieurs personnes qui confondent cet ouvrage avec deux autres... Celui dont nous parlons est absolument fait sur le même plan que l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*... Nous pouvons assurer, après avoir lu exactement cet ouvrage, qu'il se ressent à tous égards de la perfection du modèle que l'auteur a eu devant les yeux. »

l'avons vu plus haut, on sent chez lui, toujours et partout, la même considération très réelle pour l'ouvrage. La passe fut plus rude avec l'auteur des *Mémoires historiques, critiques et anecdotiques* (1764) qui ne manquait pas, toutes les fois que l'occasion lui en semblait bonne, de relever quelque erreur, ou soi-disant telle, du président. Aussi ce dernier jugea-t-il bon de se défendre. Il chargea de ce soin l'abbé Boudot. De là un *Examen de quelques objections faites à l'auteur du nouvel Abrégé chronologique*, etc., et qui a cinquante-deux pages : c'est une réfutation en règle, et le plus souvent heureuse, de tous les reproches ou objections sous le poids desquels on avait cru accabler l'*Abrégé*. D'ailleurs l'abbé Boudot, dont la plume est guidée par la main du président, ne se contenta pas de défendre celui-ci et son livre avec force arguments et force citations : il attaqua aussi parfois, et lança contre l'ennemi quelques traits caustiques qui mirent les rieurs de son côté.

Il n'y avait eu là que des critiques de détail, faites sinon sans mauvaise humeur, du moins sans violence. De critique acerbe, brutale, et portant sur l'ensemble du livre, il n'y en eut guère alors que deux, à notre connaissance. Une première, en 1760, était celle d'un auteur d'un *Mémoire sur la gendarmerie*, estimable au reste, qui non seulement prenait à parti le président au sujet de ce qu'il avait écrit sur les origines de la noblesse, l'accusant d'avoir « composé des systèmes les plus opposés des historiens un autre système exposé à toutes les difficultés et démenti par tous les monuments », mais encore s'efforçait de discréditer tout l'*Abrégé* comme ne « faisant qu'effleurer les matières ». Hénault prépara une réponse (qui ne semble pas avoir paru), se faisant aider par ses amis, faisant appel à toutes les bonnes volontés, accumulant les

preuves et les exemples (1). Ce fut ensuite celle de La Beaumelle (dans son examen de l'*Histoire de Henri IV* par M. de Bury) (1768), et où l'exactitude, les connaissances, la composition même de l'*Abrégé chronologique* étaient vivement dénigrées (2). Notre président, déjà sur le bord de la tombe, n'en fut pas plus ému que de raison, et ne répondit que par le silence et le dédain. Quant à ces lignes de La Bletterie : « En revanche fixer l'époque des plus petits faits avec exactitude, c'est le sublime de plusieurs prétendus historiens modernes; cela leur tient lieu de génie et de talent historique », il ne se les appliqua jamais à lui-même, et personne n'y songea non plus, sauf Voltaire (3). Mais celui-ci avait la funeste manie d'appliquer à ses amis tous les traits équivoques qui partaient de la main de ses propres ennemis : c'était sa manière de recruter des troupes.

La fortune de l'*Abrégé* survécut à son auteur. Et d'abord par les louanges qu'il reçut à l'Académie française et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. « Jamais personne ne sut mieux que le président Hénault, disait le prince de Beauvau, son successeur à l'Académie française,

(1) Cette réponse se trouve dans les papiers du château de Carrouges. Elle se terminait ainsi : « Enfin je le renvoie au public qui a bien voulu me traiter plus favorablement qu'il n'a fait. Ce n'est pas que je n'aie reçu de critiques souvent fort justes, quelques-unes imprimées, et beaucoup de simples lettres; j'ai répondu aux unes et aux autres en témoignant ma reconnaissance et en me corrigeant ou en me justifiant; *mais jusqu'à ce jour il ne m'était pas arrivé que pour attaquer un article on attaquât tout l'ouvrage* ».

(2) Il y était parlé d'Hénault historien comme d'un guide peu sûr, d'un abréviateur infidèle, d'un anecdotier hasardeux, « trop court sur les grands événements pour être lu avec avidité, trop long sur des minuties pour être lu sans ennui ». La Beaumelle lui reprochait ses réticences affectées, ses omissions, ses incorrections de style. La Beaumelle ne paraît pas avoir lu l'*Abrégé chronologique*, pas plus d'ailleurs que l'ouvrage de Marcel, qu'il met au-dessus.

(3) Lettre du 26 décembre 1768.

exclure la pédanterie de la profondeur des recherches. Il a présenté le tableau de notre histoire comme il l'a vu, en homme d'État, en jurisconsulte, en homme de cour et en savant. Il a peint l'esprit des différents âges de notre nation, les caractères des hommes illustres, les variations du gouvernement. Son livre à jamais consulté rappellera toujours non seulement le mérite, mais tous les différents mérites de son auteur : la justesse de son goût, les grâces de sa manière d'écrire le montreront aux temps les plus reculés tel que nous l'avons vu parmi nous. (1) » L'éloge venant d'un prince, d'un ami, et d'un successeur est suspect. Celui-ci venant d'un collègue l'est moins sans doute, bien que Lebeau aille jusqu'à dire que le président est le vrai créateur des *Abrégés chronologiques;* qu'il a su négliger les faits isolés pour ne s'arrêter « qu'à ceux qui forment la chaîne des événements, qui perfectionnent ou attirent le gouvernement et le caractère des peuples », pour ne développer « que les ressorts qui élèvent ou rabaissent les États ». Et avant de passer aux autres productions d'Hénault il termine en nous apprenant que l'*Abrégé* a été non seulement traduit en italien et en anglais, mais encore en allemand; que même « il a volé jusqu'aux extrémités de notre hémisphère » et que « la fierté chinoise, qui daignait à peine autrefois assigner à l'Europe un point sur le globe, le lit aujourd'hui dans sa langue (2) ». N'est-ce pas là le comble de la gloire? C'était, en tout cas, un argument frappant. Et on s'étonne que Hénault ou ses amis n'aient pas mis plus d'empressement à nous signaler un fait bien propre à satisfaire

(1) Cf. le *Recueil des Harangues prononcées par MM. de l'Académie française*, t. VII, p. 175.

(2) Cf. *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXVIII, p. 235.

l'amour-propre le plus difficile... si tant est que cette traduction n'ait pas été une simple imagination de quelque nouvelliste aux abois.

Mais laissons les louanges officielles qui sont toujours un peu suspectes... même à l'Académie des inscriptions. D'autres preuves témoignent de la faveur qui continue à s'attacher au livre du président. Palissot avait doublement tort d'écrire, après la mort de ce dernier, que le succès commençait à décroître, et parce que « l'ouvrage avait été trop loué du vivant de l'auteur à qui sa brillante fortune procurait les suffrages de tous ceux qui aspiraient à sa société et à sa table, et parce qu'on y trouve beaucoup de fautes essentielles (1) ». Comment expliquer, en effet, qu'alors même de nouvelles éditions semblaient nécessaires (1774, 3 vol. in-8; 1775, *id.*, *id.*) (2)? Il est vrai que par la suite il faudra attendre jusqu'en 1789 pour arriver à la douzième édition. Mais il ne paraît pas que l'*Abrégé* ait perdu en rien de sa notoriété. Il continue comme par le passé, plus encore peut-être, à figurer en bonne place parmi les livres de bibliothèque ou les livres de prix des collèges, à côté du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, de l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire, de l'*Histoire de Henri IV* de Péréfixe, des ouvrages de Vertot et de quelques autres. S'il ne figure pas parmi les livres de classe, c'est que, on le sait, l'histoire de France ou ne trouvait pas de place dans l'enseignement de la plupart des établissements, ou en trouvait une si minime qu'on se contentait d'ouvrages tout à fait sommaires comme celui

(1) Déjà cité par SERIEYS, *op. cit.*, p. 23.

(2) Il faut noter cependant, pour être juste, que dans la préface de l'édition de 1775, après un long éloge de l'*Abrégé*, on lit : « Tels sont les différents genres de mérite de cet *Abrégé*. Ils suffisent sans doute pour en justifier le succès; mais on doit dire aussi que ce livre aujourd'hui trop peu lu, trop déprécié, a été d'abord beaucoup trop loué. »

de Le Ragois, *Instructions sur l'histoire de France*, dont la fortune d'ailleurs fut étonnante pendant plus d'un siècle. Seuls quelques collèges oratoriens, surtout le collège de Juilly, avaient abandonné les errements communs : un cours d'histoire de trois années y était établi. Mais le professeur spécial ne faisait de cours qu'aux grands ; pour les moyens et les petits, il remettait aux préfets des cahiers que ceux-ci leur dictaient. On pense bien, au reste, que l'histoire y était enseignée d'un point de vue qui devait différer sensiblement de celui de notre président.

Ce ne fut, à vrai dire, que vers la fin du dix-huitième siècle qu'on commença, d'une part à sentir toute l'importance de l'enseignement historique dans les études, de l'autre à réclamer en faveur de l'histoire nationale la place qui lui revient de droit. Le meilleur plaidoyer qu'elle suscita fut celui du président Rolland (1). Il parle nettement, fortement, d'un « abus » qui l'a toujours « révolté », à savoir que les jeunes gens savent les noms de tous les consuls de Rome et ignorent le plus souvent ceux de nos rois ; qu'ils connaissent par le menu toutes les belles actions des Thémistocle et des Brutus, mais ne peuvent rien dire de celles d'un Duguesclin, d'un Turenne ou d'un Sully. Il aimerait même — et la vue est ingénieuse — qu'on leur donnât quelques instructions sur l'histoire de leurs provinces particulières. Et plus loin, pour appuyer ses vœux, il cite une pétition des officiers royaux de Moulins qui demandent qu'une heure par semaine soit consacrée dans le collège de la ville (dirigé par les jésuites) à l'étude de l'histoire de France. Enfin il réclame un professeur spécial d'histoire, ce qui était réclamer que l'his-

(1) Dans son *Plan d'Études*. — Cf. *Recueil de plusieurs des ouvrages de M. le président Rolland*, Paris, 1783, et particulièrement les pages 103, 118, 121 et suiv.

toire ne fût pas enseignée — quand elle l'était — par le professeur de religion, et il propose en exemple le collège de Toulouse qui a séparé les deux enseignements depuis 1764. Ces idées devaient triompher assez vite, car elles n'étaient, en somme, qu'une sorte d'écho de l'opinion publique.

Dès après la Révolution, l'histoire devient un enseignement plus sérieux où on fait sa part à l'histoire nationale. Parfois même elle eut un professeur spécial, sans toutefois que la mesure fût le moins du monde générale. Il ne date, en effet, que du 15 mai 1818 le règlement qui enleva définitivement cet enseignement aux professeurs de grammaire, d'humanités ou de religion (1). D'ailleurs cette estime plus particulière pour une science si nécessaire n'allait pas, comme on se le figure facilement, sans une certaine crainte respectueuse. On redouta à la fois et la parole des maîtres et la curiosité des élèves. Il y eut vite conflit entre le pouvoir et les professeurs. De 1821 à 1829 l'enseignement de l'histoire fut supprimé en rhétorique. Ce n'est pas assurément qu'on la jugeât inutile, mais elle paraissait dangereuse. C'est là, en effet, son moindre défaut.

Quoi qu'il en soit, il y a évidemment dans les dernières années du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième une tendance générale à convier l'histoire au rôle d'éducatrice des générations, et même à faire appel plus particulièrement pour ce noble dessein à l'histoire nationale. C'est ce que prouve, plus et mieux que tout sans doute, le

(1) Cf. Jourdain, *Histoire de l'Université*, II, 383. — Ce règlement fut loin au reste d'être observé partout, à plus forte raison à Vannes. « Il y avait, écrit J. Simon, parlant de son séjour (1828-1830) au collège de cette ville, un cahier d'histoire fort long, que le professeur de troisième et le professeur de seconde nous dictaient à leurs moments perdus. C'était au-dessous de tout commme érudition et comme style. » (*Premières années*, Flammarion, édit.)

nombre toujours croissant des abrégés, résumés, tableaux chronologiques faits pour les classes, et qu'il est impossible d'énumérer. Il paraît même des livres spéciaux en vue des élèves de l'École militaire. Cependant l'*Abrégé chronologique* d'Hénault n'a jamais été oublié (1) et ne l'est pas encore. Non seulement Serieys a pu en faire, en 1806, une sorte de *précis* à l'usage des lycées et écoles secondaires, mais on le réédite encore en le continuant. Ainsi, en 1817, il est publié, précédé de la vie de l'auteur, « enrichi » de développements et de remarques, continué jusqu'à cette année même par un ancien bibliothécaire, un professeur de l'Université et quelques autres écrivains (2). Trois ans après, Fantin des Odoards entreprend la même tâche. Puis, malgré l'apparition du premier volume de l'*Histoire de France* du savant Anquetil (1818), malgré un curieux *Abrégé* de Gabriel Peignot (1819), Walckenaer reprend l'ouvrage du président et en donne une édition en six volumes avec additions et rectifications; avec une suite aussi, cela est sous-entendu, mais qui n'est pas de lui (1821-1822). La publication fut assez bien reçue pour que, une quinzaine d'années après, au milieu d'une foule d'autres œuvres historiques, résumés ou histoires détail-

(1) Il l'est si peu que l'on trouve à la Bibliothèque nationale un manuscrit intitulé : « Notes, additions, anecdotes et continuation pour servir à une nouvelle édition de l'*Histoire du président Hénault* » (fonds fr. 13, 572-4). Ce manuscrit est composé de trois petits volumes de 146, 125 et 163 feuillets. Il date très probablement (cf. vol. II, 54) de l'année 1790.

(2) C'était répondre, sans le savoir, au vœu de Napoléon. On trouve en effet dans sa *Correspondance* (t. XIV, p. 575), outre ces mots : « L'*Abrégé chronologique* du président Hénault est un bon livre classique », le désir exprimé qu'on le continuât. — En même temps que paraissait cette réédition, on pouvait lire dans le *Tableau historique de l'État et des progrès de la Littérature française depuis* 1789, par M. J. Chénier, ces lignes sur Hénault : « Au milieu du dernier siècle le président Hénault rédigea, sur un plan neuf et bien conçu, son *Abrégé chronologique*, livre qui sera longtemps utile, malgré des inexactitudes reconnues et des omissions que l'on peut croire involontaires. »

lées, alors même qu'avaient paru des livres qui jouirent, eux aussi, d'une grande faveur comme l'*Abrégé de l'histoire de France* par Anquetil, l'*Abrégé des temps modernes* de Ragon, le *Précis* même de Michelet, pour ne citer que les principaux, en pleine éclosion enfin du grand mouvement historique provoqué par l'école romantique, Michaud réédità de nouveau, en le continuant, l'*Abrégé* du président (1836). Même l'ouvrage faillit, six ans plus tard, voir encore le jour sous une autre forme plus populaire, grâce à Lud.-G. de Marsay. Mais la première livraison seule de trente-deux pages parut, on ne sait trop pourquoi. Peu importe du reste. On peut dire que l'*Abrégé* a subi victorieusement les assauts du temps, puisqu'il a vécu centenaire. Il ne lui restait plus, à cette date (1842), qu'à faire place aux jeunes (1).

II

L'intérêt et la valeur de l'*Abrégé* : le goût d'Hénault pour l'Histoire; son travail; ses auxiliaires; la disposition de l'ouvrage; les sources; la science et la conscience de l'auteur; la clarté, la précision, l'agrément du livre; les portraits et les réflexions. — Conclusion.

Il est de toute évidence qu'un livre qui a obtenu non seulement auprès des contemporains, mais aussi auprès de la postérité, un tel crédit, doit avoir, *à priori*, une réelle

(1) Sainte-Beuve se contente de dire de l'*Abrégé* dans son article sur Hénault : « On y cherche une date, qu'on y trouve, et on y trouve de plus une idée, un fait, un trait : en un mot il ne se peut de table des matières en histoire dressée avec plus d'esprit et d'agrément, ni avec plus de lumières. » Chose curieuse, Sainte-Beuve, qui reproche à Collé sa sévérité dédaigneuse envers l'ouvrage, semble bien s'être inspiré de ce que dit celui-ci, à la mort du président, de l'*Abrégé* : à savoir que c'est une « table des matières », l'expression est de lui, « utile, judicieuse, commode, ingénieuse, excellente », faite par un « homme d'esprit, de goût, et instruit » ; ajoutant

et solide valeur. Les erreurs du public ne durent pas. Le public n'est pas long à mépriser ce que de chauds partisans, une habile réclame ou la situation de l'auteur lui ont fait encenser outre mesure. Les petits-neveux d'ailleurs aiment assez à fouler aux pieds ce qu'ont adoré les grands-pères. Peu à peu le temps fait son œuvre de destruction, lente et sûre. Les ouvrages seuls restent qui sont dignes de rester, et le fait seul qu'ils demeurent prouve qu'ils ont, chacun dans son genre, une partie au moins des qualités qu'il est naturel de réclamer d'eux. Aussi a-t-on le droit d'affirmer que, par cela même qu'il a triomphé des années, l'*Abrégé* est un bon livre.

Si on l'étudie loyalement, la chose paraît davantage encore. Et d'abord on voit que l'ouvrage a été composé par un homme soucieux de bien faire. Ce n'est pas un historien d'occasion. Nous savons par lui-même, grâce aux *Mémoires* et aux préfaces (1), comment il a conçu l'idée de son ouvrage et comment il s'y prépara. Il avait été « charmé » par la lecture du livre de Domat : *Les lois civiles dans leur ordre naturel,* qui lui donna le désir de remonter aux sources. Dans ce but, il fit un abrégé des *Institutes* et des principaux titres du Code. En même temps il participait assidûment aux importantes discussions sur le droit public que soutenaient dans des conférences périodiques les plus éclairés des magistrats et des érudits : Foncemagne, Secousse, Daguesseau, par exemple. Il avoue y avoir « recueilli les principes qui sont l'objet de son *Abrégé chronologique* (2) ». C'est ainsi que se déclara ce qu'il appelle dans ses *Mémoires* sa passion véritable, et

d'ailleurs qu'on a trop perdu de louanges « cette supérieure, cette exquise, cette vraiment bonne table des matières », et qu'elle a à tort rendu célèbre son auteur, grâce à ses soupers, à son opulence, à ses prôneurs.

(1) A partir de la quatrième édition.

(2) Préface de l'édition de 1752.

qu'il décida de se donner « tout entier (1) » à l'histoire de France. Mais il ne travailla tout d'abord que pour son usage particulier, prenant force notes, les rédigeant même (1), ne perdant pas de vue pour ainsi dire un seul instant son ouvrage, lui consacrant les meilleures heures de son temps, abandonnant bientôt sa charge au Parlement, amoncelant dans sa magnifique bibliothèque les livres les plus rares et les collections les plus savantes, recueillant les matériaux de toutes sortes, consultant ses amis (3), s'adjoignant enfin pour cet immense travail des secrétaires, les Firmery, les Dumolard, les Boudot, et les associant en quelque sorte à son œuvre : surtout ce dernier, qui fut vraiment pour lui un collaborateur, collaborateur savant, consciencieux, assidu et infatigable.

Il mérite une mention spéciale. Non que le président lui doive, comme l'insinue, que dis-je, comme l'affirme Collé (dans un article qui est un modèle d'habileté et d'insidieuses critiques), le « travail lexicographique » et la « disposition du livre ». La meilleure preuve en est que le président ne fit appel aux lumières de l'abbé que vers la fin de l'année 1740, lors du départ de Dumolard pour la Prusse. Nul doute que l'*Abrégé* ne fût déjà alors composé dans son ensemble. Boudot ne pouvait donc à

(1) Cf. *Mémoires*, p. 34.

(2) De là ses résumés des systèmes de l'abbé du Bos et du duc de Boulainvilliers sur l'établissement des Français en Gaule, et probablement aussi ses abrégés succincts et secs des différents règnes, comme on en trouve dans le volume de Serieys. Nous possédons une histoire des rois de France par Hénault, écrite de la main de son secrétaire Firmery, qui rentre sans doute dans la catégorie de ces travaux et n'offre pas d'intérêt sérieux.

(3) On lit dans une lettre intéressante au président Bouhier, citée par M. de Broglie (*op. cit.*, p. 283) : « J'aurais besoin d'une analyse très sommaire de l'histoire des Ordonnances... Il n'est pas possible que vous n'ayez pas quelque chose sur cela dans vos papiers; et cela me serait d'une utilité infinie en même temps que le public en profiterait ». L'*Abrégé* avait déjà paru; Hénault songeait alors à une seconde édition.

cette époque que vérifier les dates, et dans la suite aider Hénault dans ses additions et corrections. Ce qu'il fit excellemment. Mais ces mots de Voltaire prouvent bien que son rôle se borna là; c'est à l'abbé qu'il écrit : « Il (le marquis de Bélestat) ne fera jamais de tort à l'abrégé chronologique dont vous avez vérifié toutes les dates. L'abbé de La Bletterie a beau vouloir jeter du ridicule sur cette rectitude si estimable, le ridicule est d'oser la mépriser, mon devoir est de vous estimer; c'est un devoir que je remplis dans toute son étendue (1) ».

Comment supposer, quand on connaît Voltaire, que si l'abbé avait réellement collaboré d'une façon plus sérieuse à l'*Abrégé*, il ait su résister au désir de glisser ici une de ces flatteuses allusions auxquelles il excellait (2)? Il reste qu'après Dumolard, plus compétent d'ailleurs dans les langues orientales qu'en science historique, l'abbé Boudot, sans parler même de sa *Réponse aux observations contre le nouvel Abrégé* parues dans les *Mémoires historiques et critiques*, et qui compte, a rendu les plus grands services au président par ses rares connaissances. Bibliophile, bibliographe, bibliothécaire émérite, il est très certain qu'il a fait connaître à Hénault des auteurs que celui-ci ignorait

(1) 26 décembre 1768.

(2) Il est vrai que, Hénault mort, Voltaire, trompé par Mme du Deffand et croyant que le président n'a fait aucun legs à son amie, furieux par suite, s'exprime ainsi sur son compte : « Je ne disais pas que ses *Étrennes mignonnes* (il appelle ainsi par dérision, du titre d'un almanach qui eut de la vogue au dix-huitième siècle, l'*Abrégé chronologique*) ont été commencées par Dumolard et faites par l'abbé Boudot. Je reprends toutes les louanges que je lui ai données (voilà bien du Voltaire!)... Je suis dans la plus grande colère, je suis si indigné que je pardonne presque au misérable La Beaumelle d'avoir si mal traité les *Étrennes mignonnes* du président. » (16 décembre 1770.) La critique est cinglante. Elle n'en est pas plus forte. Comment l'abbé Boudot aurait-il *fait* l'*Abrégé* si Dumolard l'a vraiment commencé? Dans sa mauvaise humeur Voltaire arrange les choses à sa façon, comme Collé.

auparavant, s'aidant lui-même du livre considérable de Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire,* qui ne contenait pas seulement le catalogue des principaux ouvrages historiques, mais encore un jugement sur ces ouvrages et l'indication des meilleures éditions, livre précieux qui n'eut que le tort irréparable de paraître en quatre volumes *in-folio*. Et puis, il travailla à parfaire les éditions de l'*Abrégé* avec une ardeur et une conscience presque égales à celles de l'auteur même. Il poussa le zèle jusqu'à recopier de sa main un exemplaire de l'*Abrégé* (1). Bref, il

(1) Michaud, le biographe, dit avoir vu cet exemplaire. De là à conclure avec lui que l'abbé Boudot pourrait bien être l'auteur réel de l'*Abrégé*, il y a un abîme. Quoi d'étonnant que l'abbé ait aimé un peu comme sienne une œuvre qu'il ne cessait de revoir et de corriger? On comprend aisément qu'il ait été amené quelque jour par la force même des choses à la recopier de sa main entièrement. Cela ne prouve rien. Et de même cet on-dit de l'abbé d'Olivet dans une lettre qui se trouve dans les manuscrits du président Bouhier (Bibl. nat., f. f. 24,417; lettre de d'Olivet à Bouhier, 24 mai 1744) : « M. le président Hénault publie je ne sais quel abrégé de l'histoire de France. Je n'ai point encore vu l'ouvrage... Une espèce de Tiron qui est à ses gages y a, dit-on, plus travaillé que lui ». Le trait n'est pas bien méchant. Quand bien même Boudot aurait, lors de la publication de l'*Abrégé*, plus travaillé que le président, celui-ci lui en devrait-il le plan, la science, la manière dont l'ouvrage est écrit? lui devrait-il ses notes, ses résumés? Et comment penser enfin que Boudot n'ait jamais songé, s'il en avait le droit, à revendiquer une part dans la confection du livre? Comment aurait-il conservé pour le président, qui l'aurait joué et comme dépouillé, la moindre estime et le moindre respect? Or voici en quels termes il en parlait dans une lettre intime à son ami M. Rotisset, secrétaire du marquis de Voyer d'Argenson : « Vous avez Monsieur le président, et je vous en félicite. Je m'occupe de la fin de son édition qui paraîtra avant son retour, et je me livrerai entièrement à sa bibliothèque que j'ai trop négligée. Comme souvent les hommes sont loin d'eux-mêmes! Il n'y a personne à qui tant de sentiments divers aient voué mon attachement, mon respect, ma tendresse, j'ose dire mon admiration; reconnaissance, justice, vanité, tout ce qui peut entrer dans une âme vraie et sensible est chez moi un hommage perpétuel à M. le président Hénault, et avec cela, mon cher ami, il a quelquefois des reproches à me faire. Il ne m'en fera plus, je vous le promets. Adieu, je vous laisse, et je vous embrasse. On me vient demander. » (Papiers de Boudot; Bibl. de l'Arsenal, man. 6,408, fol. 122.) Ces lignes suffiraient à elles seules — elles sont probablement de 1756 — pour mettre les choses au point, sans parler de l'honnêteté indubitable du président et de la sincérité de ses confidences.

fut un auxiliaire extrêmement précieux pour Hénault. Mais il ne fut qu'un auxiliaire. Rédigeant la plus grande partie de son temps des catalogues de bibliothèques, résumant des ouvrages, manuscrits ou autres, homme de livres plutôt qu'homme de lettres, comme le disait le marquis de Paulmy et comme le montrent nettement ses papiers qu'a conservés la bibliothèque de l'Arsenal, il n'a jamais été en somme qu'un de ces savants en sous-ordre, qui sont justement très propres au métier et au rôle, plus que difficiles d'ailleurs, de secrétaire avisé, probe, instruit et dévoué. Et de fait il joua, après la mort d'Hénault, voire un peu avant, le même personnage auprès du marquis de Paulmy (on sait que c'était le fils du marquis d'Argenson) et l'aida dans ses recherches et dans ses productions.

Mais revenons à la composition de l'ouvrage. Après avoir voulu connaître tout ce qui était l'âme de l'histoire, les lois et les mœurs, Hénault se décida, par défiance de ses propres forces, à se réduire à un simple abrégé. Il s'ouvrit de son dessein au chancelier Daguessau qui l'approuva, et se mit à l'œuvre. « Ce fut dans cette vue, nous confesse-t-il dans la préface de l'édition de 1752, qu'en suivant les dates des années et le cours des siècles, je versai dans l'intervalle tout ce que la lecture de quarante ans, des réflexions et surtout des conférences particulières m'avaient fait recueillir. Je gardai longtemps mon secret et je me contentai de faire part de mon ouvrage à quelques amis ». Voilà bien ce qu'il appelle « l'histoire naïve » de l'*Abrégé*. Les *Mémoires* sont d'accord avec les préfaces. Il y répète qu'il était bien éloigné de penser que la science de l'histoire consistât dans la date des faits; que rien ne le mortifiait plus par la suite que lorsqu'on lui disait avoir recouru à son livre pour quelque date, que celles-ci ne lui servaient qu'à mettre de l'ordre dans son

récit, que son grand objet enfin était la connaissance des lois et des mœurs. Une fois composé, le livre parut utile à ses amis : on lui conseilla de l'imprimer. Il avoue ingénuement qu'on n'eut pas de peine à le persuader (1). Mais il n'osa pas tout d'abord « se montrer tout entier » et crut « devoir essayer le goût du public » (2) en ne donnant dans son livre que le pur nécessaire. Avec le succès il s'enhardit et compléta peu à peu son œuvre.

Il demeure, bien entendu, toujours fidèle au plan primitif et au but premier. Il ne cesse jamais de rappeler son dessein à ses lecteurs. Il juge même bon de les avertir dans la préface des trois premières éditions (ce sera inutile pour la suite) que ce n'est pas là, malgré le titre, un de ces recueils qui courent le public sous le nom de fastes et de journaux ou qui ne contiennent sous celui d'*Abrégé* que des dates. Il a confiance en eux pour sentir qu'il y a là « un plus grand travail ». Ils y rencontreront, ce à quoi ils ne s'attendent pas, les sources et fondements du droit public, ecclésiastique, politique et civil. Et il répond joliment par avance à ceux qui, dans une matière si ample, trouveront nécessairement des omissions. Comment en serait-il autrement? « L'homme de guerre y désirera plus de dates de faits militaires, le politique plus de dates de traités, l'homme d'église plus de dates concernant son état, et ainsi de tous les autres ». Il croit, pour lui, avoir fait à tous bonne mesure. Au public de juger.

Il a du reste très nettement défini ce qu'il entend par un bon abrégé dans le mémoire sur les *Abrégés chronologiques* qu'il lut à l'Académie des inscriptions et belles-lettres à la rentrée de Pâques de l'année 1756. Son admiration pour Velleius Paterculus est déjà peut-être une

(1) Cf. *Mémoires*, p. 36.
(2) Préface de la quatrième édition.

indication suffisante à cet égard. Il le regarde comme un écrivain supérieur à sa réputation, qu'il ne se lasse pas de lire, et dont les histoires sont « le modèle inimitable » des Abrégés. Elles offrent tous les genres réunis par un homme qui, quoique abréviateur, reste historien, un résumé à la fois très plein et très clair, un rare agrément qui vient tant des anecdotes et des réflexions que des portraits qui expliquent les faits. Et sans doute il lui accorde trop, laissant les défauts dans l'ombre. Il ne se peut pas qu'il n'ait pas été choqué de la déclamation ou de l'affectation spirituelle de l'auteur latin; mais il n'a voulu voir que les qualités, et les a grossies par sympathie. Nul doute en tout cas que ce qu'il a vu chez Velleius Paterculus, au-dessus duquel il ne place que Bossuet, qui est « hors de pair », il n'ait voulu le mettre dans son *Abrégé*. Mais voici au reste, à la fin du mémoire, des lignes décisives sur ce qu'on est en droit de réclamer des abrégés et des abréviateurs. Sans être une histoire, l'abrégé doit avoir les mérites de l'histoire. Il doit donner une idée des mœurs et des lois, faire connaître et juger les hommes distingués, marquer les méchants d'un trait infamant. Quant à l'abréviateur, il faut qu'il soit un « garant sérieux » ; il n'est donc nullement dispensé de recourir aux textes, aux chartes, aux originaux en un mot. L'*Abrégé* sera pour tout dire un de ces livres qu'après avoir commencé à lire par délassement on continuera à lire pour son profit. Ce sera comme un « tableau de la nation » offert aux gens désireux de s'instruire, où jurisconsultes, hommes d'église, politiques trouveront à glaner. Et Hénault termine par ce vers latin qui se trouvait déjà en bas de certaines de ses préfaces et qui est traduit de Pope (1) :

Indocti discant, et ament meminisse periti.

(1) *Essai sur la critique*, 741-742.

Il serait bien étonnant qu'après s'être fait une si haute idée de ce que devait être un Abrégé, le président n'ait cherché ou n'ait réussi qu'à produire, comme quelques-uns le lui ont reproché, de simples tablettes chronologiques. Ceux-là n'ont jamais ou lu ou même regardé l'*Abrégé*. Non d'ailleurs qu'il n'y ait un vrai mérite à tracer de facon nette et précise des tables exactes et complètes. Ceux qui y ont réussi sont assez rares pour que nous jugions la chose malaisée. On peut même affirmer qu'au moment où parut l'*Abrégé* d'Hénault, il n'y avait point de ces tablettes « utiles, judicieuses, commodes, ingénieuses et excellentes », comme sont, de l'avis même de Collé, qui n'est pas suspect de tendresse pour notre auteur, celles du président. Les meilleures étaient celles de Guillaume Marcel, avocat au parlement, tant pour l'histoire ecclésiastique que pour l'histoire profane, mais elles dataient de 1682. Quant à celles de Lenglet-Dufresnoy, qui devaient surpasser par leur contenu tout ce qui avait alors paru en ce genre, elles ne furent publiées que l'année même de l'*Abrégé*. Elles ne purent donc servir au président. Le nombre et la complexité des matières leur nuisent d'ailleurs étrangement. Lenglet a voulu tout embrasser. Aussi ses tablettes ne brillent-elles pas par la clarté et la commodité. Et on doit louer d'abord Hénault d'avoir limité et restreint les siennes.

Le plan et la disposition des matières lui appartiennent en propre. Il ne les doit nullement à Marcel, quoi qu'en dise la Biographie Michaud, et bien que ce soit avec un des ouvrages de celui-ci que l'*Abrégé* ait le plus d'analogie. Chose curieuse, en effet, il se rapproche davantage, en ce qui concerne la disposition des matières, je ne dis pas des *Tablettes chronologiques*, mais de l'*Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie française* (1686), qu'il ne se

rapproche des Abrégés qui l'ont précédé. Si on comparait avec ceux-ci, à ce point de vue, celui d'Hénault, on n'aurait pas de peine à montrer qu'il l'emporte facilement, non seulement sur ceux de Du Verdier (1652), de Simon de Rieucourt (1678) ou du comte de Boulainvilliers (1733), mais encore sur ceux mêmes de Mézerai (1668) ou du père Daniel (1724), souvent réédités. N'avait-il pas sur les premiers l'avantage d'un plan à la fois ingénieux et simple, et sur les derniers celui non moindre d'être en un ou deux volumes, non plus en treize et en neuf? Et qui aurait le cœur de lui reprocher de n'avoir pas illustré son livre de portraits médiocres des rois, et ces portraits de quatrains plus médiocres encore, à l'exemple de Du Verdier et de Mézerai? C'est évidemment la méthode de Marcel qui a séduit d'une façon plus particulière le président, mais de là à dire qu'il lui a emprunté « le plan tout entier », c'est par trop exagérer les choses. La vérité est qu'il a rencontré chez ce dernier, qu'il considérait d'ailleurs plutôt comme un annaliste que comme un abréviateur, ce qu'il n'avait pas trouvé dans l'ouvrage « si précieux pour les dates », comme il le juge lui-même, de Du Tillet (1) et ce qu'il ne rencontra pas non plus dans les *Mémoires divers* de Robillard d'Avrigny parus en 1725, à savoir ce mélange de récits et de tableaux, voire même de cartes, qui lui paraissait nécessaire dans un abrégé. Mais il voudra faire un tout autre livre.

Il sera plutôt abréviateur qu'annaliste. Le récit sera presque complètement indépendant des tableaux, qui n'y seront pas mêlés, mais juxtaposés : et ces tableaux, par suite, seront autrement complets. De plus, si comme ses prédécesseurs il suit les divisions naturelles par races,

(1) *Recueil des rois de France* (1580). Une nouvelle édition en avait paru en 1668.

par rois et par années, il ne sépare véritablement que les races; et pour ce faire, après chaque race, laissant de côté toute table chronologique, il donne des remarques particulières sur chacune d'elles, qui sont à la fois le complément et l'explication, dans une large vue d'ensemble, de tout ce qui précède. Il y a donc, en résumé, trois parties dans son *Abrégé*, à la fois distinctes et unies, qui s'éclairent mutuellement : un récit par années, des tableaux chronologiques, une sorte d'examen général des races en particulier (1) comportant l'étude des questions les plus générales. Ajoutez que le récit et les tableaux sont toujours placés vis-à-vis, que ceux-ci sont divisés en huit petites colonnes consacrées aux femmes, aux enfants des rois (y compris les enfants naturels, les alliances, etc.), à la durée du règne, aux princes contemporains, aux ministres, aux guerriers, enfin aux savants et illustres, et occupent généralement quatre par quatre les pages du folio recto. C'est dire que les pages du folio verso sont réservées au récit, lequel est précédé à gauche d'une colonne où se trouvent mentionnées les dates de la naissance, de l'avènement et du sacre du roi, et empiète d'ailleurs sur les pages du folio verso quand il est nécessaire, c'est-à-dire quand les tables chronologiques sont épuisées.

Disposition habile à coup sûr, qui permettait aux lecteurs, d'une part, de tout embrasser facilement, de comprendre d'un coup d'œil toute l'importance d'un règne, de trouver aisément le fait cherché, d'en juger par le contexte la valeur, de se créer en un mot une opinion, à l'auteur, de l'autre, d'être tout ensemble annaliste et abréviateur, de réduire en un petit espace les principaux faits

(1) La première race n'a pas été traitée tout à fait de même que les deux autres.

et de les placer en vedette, de composer une chronologie en quelque sorte parlante par elle-même et en même temps de montrer la suite des événements, même de les expliquer. Le problème était résolu par ce plan ingénieux d'un *Abrégé* qui ne fût pas une simple chronologie et qui, toutefois, sans se passer d'elle, et sans atteindre à de trop longs développements historiques, donnât la suite logique et raisonnée des principaux événements.

Ainsi on avait en un volume, en deux petits au plus, avec le résumé des événements de notre histoire et la mise en relief des faits extérieurs les plus importants, les noms des principaux personnages en tout genre. On avait plus encore : des indications précises sur les mœurs, les institutions, les lettres et les arts. Jamais auteur n'avait fait entrer plus de matière en un espace si limité et dans un cadre aussi étroit. Pour une fois on avait un livre qui ne mentait pas à ses promesses. C'était bien un abrégé, commode à lire, commode même, en son format le plus général, à transporter, à l'encontre de ceux de Mézerai et de Daniel. Daniel, il est vrai, se piquait de mettre dans son *Abrégé*, non seulement « l'essence », mais les agréments aussi de l'histoire ; il disait qu'il ne s'était pas contenté comme Mézerai de joindre « bout à bout les faits le plus souvent sans liaison » ; il se vantait fièrement d'avoir « caractérisé » les principaux personnages, développé les différents intérêts, marqué les négociations importantes, suffisamment détaillé les événements éclatants et noté « les ressorts qui en ont été le principe (1) ». Bref son *Abrégé* n'était que le résumé de son *Histoire*, par imitation même de ce qu'avaient fait et Mézerai et d'autres. Hénault n'a voulu composer et n'a

(1) Cf. préface de l'*Abrégé*, etc., 1724 et 1751.

composé qu'un abrégé. C'est son but premier comme sa fin dernière. Or il se trouve que dans cet abrégé il est parvenu, en ne disant que l'essentiel, mais en disant tout l'essentiel, à faire entrer des matières qu'avaient omises ses prédécesseurs. Chez aucun autre le fonds n'est si riche; chez aucun aussi les développements oiseux ne sont aussi rares. Hénault n'a que le temps de marquer les choses d'un trait net et précis. Il faut le remercier de l'avoir fait pour les origines ou le développement de nos institutions et de nos coutumes les plus importantes, ou qui lui paraissent telles. Chaque édition apporte son tribut d'indications nouvelles. La moisson était abondante de renseignements intéressants sur les universités, les parlements, les assemblées de notables, les ordres religieux, les duchés-pairies, les impôts, les monnaies, les embellissements de Paris, les théâtres, les bibliothèques, les gazettes, etc. (1). En un temps où l'histoire particulière des rois ou l'histoire générale des guerres était le principal, on ne peut que lui être vivement reconnaissant. Il est juste d'ailleurs de dire que quelques-uns, surtout Mézerai et Boulainvilliers, lui avaient ouvert la voie. Mais il a montré une curiosité plus vive, en s'attachant à plus d'objets. Ce ne fut pas pour nuire au succès du livre.

Son exactitude n'y contribua pas moins, exactitude dont la base était, on peut le dire, la science de l'auteur. Il ne déplait jamais à des lecteurs de voir qu'ils ont affaire à un homme qui connaît bien ce dont il parle. Or il ne pouvait échapper à personne que l'*Abrégé* reposait sur une base historique solide. Beaucoup sans doute s'en étonnaient, ne

(1) On en trouve encore sur les lettres, les arts, la valeur de l'argent, l'organisation de la police, l'instruction publique, le perfectionnement des armes à feu, par exemple.

pouvant imaginer tant de labeur (1), un travail de bénédictin, disait Voltaire, chez un homme qui semblait vivre *par* ou *pour* le monde, et qu'on savait occupé d'affaires politiques et extra-politiques. Mais quelques-uns comprenaient que ce n'était pas sans une pensée de derrière la tête qu'il avait abandonné à quarante-quatre ans sa présidence au parlement, et, connaissant la lucidité de son esprit et sa facilité remarquable, étaient moins surpris. Les intimes, qui étaient dans le secret de ses ambitions et qui pénétraient bien l'homme, jugeaient la chose toute naturelle et ne songeaient même pas à l'expliquer. Ils avaient avec l'*Abrégé* cela même qu'ils attendaient du président, dont les vastes connaissances et les exposés précis les avaient souvent ou instruits ou charmés. Ils les retrouvaient dans le livre, à chaque page presque. On voyait tout de suite qu'Hénault était parfaitement au courant de tous les travaux qui avaient paru ou paraissaient sur l'histoire, des plus considérables comme des moindres. Et ils étaient légion.

Nous avons trop de tendances aujourd'hui à croire que le dix-neuvième siècle a vu naître l'histoire, alors qu'elle existait déjà, sinon pittoresque et vivante, du moins érudite, sagace, savante, philosophique, au dix-huitième siècle. Nous avons le tort de résumer en deux noms, ceux de Voltaire et de Montesquieu, le mouvement historique de cette époque. Nous oublions de gaieté de cœur les patients

(1) Le chartrier de Carrouges contient un nombre assez considérable d'extraits d'ouvrages de toutes sortes, de copies de mémoires, ou de lettres, ou d'ordonnances, ou d'instructions diverses, ou de discours, ou de requêtes et remontrances, sans parler d'une foule de remarques ou de notes. Tout cela est, soit de la main d'Hénault, soit de celle d'un secrétaire ou d'un correspondant quelconque. Car, tout comme un Voltaire ou un Montesquieu, il a eu des correspondants, j'allais dire des collaborateurs divers, qui lui adressaient certaines critiques ou bien au contraire l'aidaient à réfuter celle des autres : en tête de ceux-ci, le président Bouhier.

et imposants travaux des bénédictins, ces énormes publications de textes ou ces histoires partielles dont on ne peut sainement apprécier l'utilité et la difficulté que lorsqu'on s'y essaie soi-même ou lorsque tout au moins l'on a à s'en servir, et qui sont l'éternel honneur des Montfaucon, des Bouquet, des Martène, des Felibien, des Clément, des Durand, des Clémencet, d'autres encore ; nous faisons de même et pour les excellentes publications de l'Académie des Inscriptions et pour les admirables travaux de savants, tels que Brequigny par exemple ; nous ne nous souvenons plus, ou ne voulons plus nous souvenir d'un d'Anville et de sa Géographie historique, ou encore des Mémoires et des Histoires d'un Lebœuf, savant aussi infatigable que consciencieux. C'est à peine si les noms d'un Freret, d'un Vertot, d'un Boulainvilliers, d'un Du Bos, dont les œuvres marquent tantôt une rare pénétration d'esprit, tantôt une singulière aptitude à la synthèse, nous sont plus familiers. Quant à ceux d'un abbé Velly ou d'un Daniel, nous ne nous les rappelons que pour en sourire. C'est ainsi que nous faisons toujours, même en histoire, cet éternel contresens de juger les choses et les hommes en les rapportant à notre temps.

Tous ces écrivains cependant, sans parler des autres, même les plus médiocres, ont servi en quelque point la cause des études historiques. L'histoire a marché avec eux ; et il est injuste, parce qu'elle s'est transformée après eux, de ne pas mentionner ce qu'elle leur doit. En tout cas le premier devoir d'un historien au dix-huitième siècle était de les avoir tous lus, étudiés, comparés. Hénault n'a pas failli à cette tâche, ses secrétaires aidant. Il connaît à fond Boulainvilliers, Daniel, Mézerai, l'abbé du Bos, Vertot, Legendre, tout comme Calmet, Loiseau, Du Tillet ; comme aussi ceux qui avaient précédé, par exemple Gui-

chardin, Pasquier, Du Cange, et une foule d'autres; on voit qu'il a rapproché les systèmes, confronté les explications, critiqué ou les preuves ou les dates. Ici il prend parti pour Boulainvilliers contre Daniel, pour Du Bos contre Mézerai; là il n'accepte pas l'opinion commune, bien qu'appuyée sur de Thou, Mézerai, Daniel, Legendre. On pourrait multiplier les exemples (1). Si Hénault cite souvent ses devanciers et s'appuie sur eux, ce n'est qu'après un minutieux examen qu'il a adopté leur avis.

Il aime aussi parfois à discuter. Il remonte aux sources, donne les textes originaux, les ordonnances par exemple, ou les mémoires et les lettres. En un mot il est bien informé, et le prouve constamment, mais sans le moindre pédantisme. On serait tenté de dire que cela même lui a fait du tort. Ne lui est-ce pas un mérite pourtant de n'avoir jamais oublié qu'il composait un *Abrégé*, de n'y avoir livré pour ainsi dire que la fleur de ses connaissances? Il faut lui savoir gré de s'en être toujours souvenu et d'avoir réservé pour d'autres occasions l'exposé de ses connaissances scientifiques. Les jugements exacts qu'il porte sur les historiens qui l'ont précédé ou qui ont écrit en même temps que lui, dans son mémoire sur les *Abrégés chronologiques*, trahissent déjà toute sa science. On la saisit encore mieux soit dans sa lettre à l'abbé Velly sur la Régale (2), soit dans une autre, adressée probablement à MM. de Guiche, qui roule sur les baillis royaux et les châtellenies (3). Ces deux lettres sont deux dissertations

(1) Ainsi il préfère nettement pour la généalogie des Habsbourg « le système du P. Herrgott aux vingt opinions différentes sur ce sujet », etc., etc. Il n'y a qu'à lire les remarques particulières sur la première race pour se rendre compte du travail de critique du président.

(2) Cf. plus haut, p. 276, note 1.

(3) Elle se trouve enfouie dans les *Mélanges* publiés par la Société des bibliophiles français en 1826.

pleines de citations et de preuves : il y veut prouver, dans la première, que la régale était antérieure aux fiefs; dans la seconde, que les baillis royaux étaient du corps de la noblesse. Son érudition se donne libre cours. Et elle apparaît encore dans toute son étendue, non seulement dans ses discussions avec Voltaire, mais encore dans ses réponses au *Journal de Verdun*, à Gouye de Longuemare et aux Mémoires historiques et critiques.

Il est donc indéniable que l'*Abrégé chronologique* repose sur une base historique sérieuse et que cette science est déjà un sûr garant de son exactitude. Celle-ci est réelle. Hénault n'a pas moins de conscience que de science. La comparaison des différentes éditions le prouve surabondamment. En laissant même de côté les additions, qui répondent souvent à d'autres mobiles, on s'en rend compte aisément rien que par les rectifications et changements nombreux de faits ou de dates : ils abondent d'une édition à l'autre. L'auteur se corrige ou de lui-même, ou par suite de l'apparition de quelque travail historique qui jette la lumière sur quelque point, ou enfin parce qu'on l'a averti d'une erreur quelconque. Il ne repousse point les critiques d'un geste dédaigneux. Il reconnaît franchement ses erreurs, quand il y a lieu, et remercie vivement ceux qui les lui font apercevoir. Il est vrai qu'il se cherche des circonstances atténuantes, mais c'est le fait de tout auteur. Chez lui du moins l'amour-propre n'étouffe pas la modestie et ne l'aveugle point sur ses fautes. Il écrit en novembre 1755 à quelque correspondant : « Vous avez raison, Monsieur... je ne puis mieux vous marquer ma reconnaissance de l'observation que vous me faites qu'en vous témoignant, Monsieur, un regret sincère de ce que vous vous êtes borné à une seule critique. Je sens combien un ouvrage si vaste en est susceptible, et

je profiterai de votre obligeante attention comme j'ai profité de celle de plusieurs autres personnes qui ont daigné honorer l'*Abrégé chronologique* de leur examen (1). » Déjà en février 1755 il disait au directeur du *Journal de Verdun* (2) la même chose ou peu s'en faut : « J'ai lu, Monsieur, dans votre journal, un article sur le nouvel *Abrégé chronologique*. J'aurais souhaité que l'auteur ait eu assez bonne opinion de moi pour m'adresser ses remarques à moi-même. C'est un service que m'ont rendu plusieurs personnes que je n'avais pas l'honneur de connaître auparavant (3). Ils m'ont trouvé aussi docile et aussi reconnaissant que l'on doit être quand on ne cherche qu'à être instruit et à instruire les autres. »

Et la meilleure preuve qu'il est sincère, c'est que nous rencontrons treize ans plus tard la même idée, presque dans les mêmes termes, dans un alinéa ajouté à la préface de l'édition de 1768 : « J'ai profité d'ailleurs des avis qu'on a bien voulu me donner, et d'un, entre autres, des bénédictins, à l'année 1100, en corrigeant les méprises inséparables d'un si long travail. » Ici il ajoute : « Je me suis bien gardé de répondre à des critiques auxquelles le public a déjà répondu pour moi. » L'allusion aux attaques de La Beaumelle est claire. On sait que le président les a dédaignées avec raison. La phrase, au reste, a aussi une portée générale. Le président, en effet, a usé de son droit, qui était même un devoir : il n'a jamais, et pour cause, accepté sans une étude approfondie les critiques qu'on

(1) Lettre citée par Perey, p. 361.

(2) Cf. plus haut, p. 278, note 1.

(3) Il dit de même dans une des lettres au président Bouhier que nous avons citée en partie plus haut. Il lui reproche de ne pas lui avoir envoyé des « remarques », ce qu'ont fait des personnes sur lesquelles il comptait bien moins que sur lui. « Rien ne prouve tant le cas qu'on fait d'un ouvrage que de le critiquer. »

lui adressait, quelles qu'elles fussent, et de quelque personne qu'elles vinssent. Ainsi quand Gouye de Longuemare dans sa lettre sur l'histoire de France (1) relevait un certain nombre d'erreurs de dates dans l'*Abrégé* (4 juillet 1755), Hénault n'accepta que quelques-unes de ces critiques et maintint énergiquement pour les autres ses dates. Il ne fait pas autrement avec Voltaire lui-même (2).

Celui-ci n'adresse, en somme, que deux gros reproches à son collègue et ami. Il dit dans l'*Essai sur les mœurs* tant à propos du meurtre de Jean sans Peur que du dauphin condamné par la Table de marbre : « En vain le président Hénault, qui n'avait pas le courage du président de Thou, a voulu déguiser ce fait, il n'est que trop avéré (3). » Il est même plus sévère dans l'avant-propos de l'*Histoire du Parlement de Paris*, où il écrit, visant son confrère : « Il n'appartient qu'à la liberté de connaître la vérité et de la dire. Quiconque est gêné ou par ce qu'il doit à ses maîtres, ou par ce qu'il doit à son corps, est forcé au silence ». Voilà le premier grief de Voltaire. Le second porte sur l'article Servet, grandement augmenté en 1765 et d'une façon qui n'était pas en effet pour plaire au chef des philosophes, lequel du reste y voit des intentions qui n'y étaient pas et accuse Hénault d'avoir voulu « justifier Calvin et tous les persécuteurs ». Or le président se con-

(1) Cf. plus haut, p. 278, note 1.

(2) S'il se corrige à un moment sur une indication de l'auteur du *Siècle de Louis XIV* et ne prête plus (dans la cinquième édition) que huit mille hommes à Charles XII au lieu de douze mille à la bataille de Nerva, il maintient et maintiendra jusqu'au bout les paroles que Louis XIV aurait adressées à Lord Stair en 1714, et il a tort. Il ne lui accordera pas davantage plus tard de ranger le maréchal de la Meilleraie parmi les surintendants, et sans doute parce que le maréchal occupa cette charge à peine un an. Tout cela est d'ailleurs peu grave.

(3) Chap. LXXIX.

tentait d'expliquer les faits et les contradictions, ajoutant assez justement : « Le tolérantisme est toujours la prétention du parti le plus faible ». Mais le mot et la chose ne convenaient pas, à certains moments, à Voltaire (1).

Si l'exactitude d'Hénault n'est pas sérieusement atteinte par ces petites escarmourches, elle ne l'est pas davantage, nous le savons, par l'attaque plus importante des *Mémoires historiques, critiques et anecdotiques*. Hénault fit répondre, nous l'avons dit (2), par l'abbé Boudot. Celui-ci, inspiré naturellement par le président, après avoir signalé « l'affectation » et « l'humeur » qui régnaient dans tous les endroits des huit volumes où Hénault était nommé ou désigné, prenait dans un étroit corps-à-corps les dix-neuf objections principales faites à l'*Abrégé* et les discutait avec une dialectique et une science dignes de tout éloge. Il convainc le critique de n'avoir pas bien compris Hénault, ou de ne l'avoir pas lu ; il prouve la mauvaise qualité des observations par une série de renvois à d'autres historiens ou à des textes ; mais il reconnaît aussi que « l'anonyme » a deux fois raison : que Jules de Médicis n'est pas le neveu, mais le cousin germain de Léon X ; que la mort d'Anne de Bretagne est de 1714 et non de 1713. Les deux cas ne sont pas pendables. Quant au reste, il réplique avec une généreuse ardeur, surtout en ce qui concerne la dernière objection. Il défend vigoureusement le président d'avoir soumis en quelque sorte nos rois et leur autorité à Rome et au clergé, comme « l'anonyme » l'écrivait d'après une fausse interprétation de quelques lignes de l'*Abrégé*. Bref, c'était encore une guerre de détails, de dates, de vétilles. Mais n'était-il pas impossible qu'il n'y eût pas un certain nombre d'erreurs ?

(1) Cf. l'Appendice, p. 440, note 1.
(2) Cf. plus haut, p. 282.

Dans quelle histoire n'y en a-t-il point? S'il y en avait, et il y en avait forcément dans l'*Abrégé*, n'était-ce pas suffisamment à l'honneur du président qu'il eût tout fait et fît tout encore pour en laisser subsister le moins possible?

Et puis comment douter de l'exactitude, de la conscience d'Hénault, quand on sait que Walckenaer, que Michaud ensuite ont jugé bon d'éditer à nouveau l'ouvrage? N'est-ce point là un critérium sûr de la valeur du livre? Il faut bien que Walckenaer en ait reconnu toute la solidité pour que, après s'en être servi pour classer les résultats de ses lectures, il ait entrepris d'en donner une nouvelle édition. Rien d'étonnant qu'en 1820 il ait cru nécessaire d'y faire certaines additions. Ce qui l'est plus, c'est que les corrections sont extrêmement peu nombreuses, et peu importantes en général. Elles se comptent. On verrait, par exemple, qu'Hénault a eu tort d'étendre à toute la France le règlement du concile de Toulouse qui ne regardait que la Septimanie, et de dire que nos rois ne devaient l'hommage à personne; qu'il s'est trompé, avec tous les autres historiens, dans ce qu'il a dit de Charles d'Anjou; qu'il a attribué à J. Maillard des qualités qu'il n'avait pas eues, etc. Deux pages suffiraient, s'il était nécessaire, pour noter ces rectifications. Et quand Walckenaer change quelque fait ou modifie quelque alinéa, ce n'est pas sans un grand respect pour le président. Deux fois seulement il se départ de ce respect : d'abord à propos des paroles que prête Hénault à Montecuculli; ensuite au sujet de celles qu'il fait tenir malgré Voltaire à Louis XIV s'adressant à lord Stair : Walckenaer les trouve « ridicules », et, ma foi, elles semblent bien telles. Voilà les plus graves critiques de l'éditeur. On n'en rencontre même pas de pareilles dans l'édition de Michaud. Celui-ci a respecté presque complètement le texte du président; il n'a ni supprimé, ni

ajouté ; il n'a corrigé que quelques dates ; il s'est contenté de continuer l'œuvre jusqu'en 1830. Et c'est le plus bel hommage qu'on pouvait rendre au *Nouvel Abrégé chronologique*.

Et rien aussi ne prouvait, et ne prouve mieux son excellence sous tous les rapports. Il est bien évident que ce n'était pas seulement pour son exactitude que Walckenaer et Michaud le rééditaient. Même il n'avait pu devoir qu'en partie son succès à cette qualité, indispensable certes, mais insuffisante en réalité pour donner à un ouvrage une vogue telle que celle dont il avait bénéficié depuis sa naissance. Il n'eût pas suffi non plus qu'il s'y ajoutât une ingénieuse disposition des matières. Il fallait autre chose et qui s'y trouve en effet, à savoir la clarté, la précision, la vivacité du récit. Michaud a bien raison de louer « l'esprit lumineux et méthodique » du président : à moins d'être aveugle on ne peut pas ne point le remarquer. Or, ce n'est pas chose facile que de savoir, et distinguer les événements qui doivent paraître au premier plan, et les résumer en quelques lignes. Ce qui l'est encore moins peut-être, c'est d'avoir réussi à jeter dans un *Abrégé,* sec et aride de par sa nature même, un intérêt presque continu, de la vie en quelque sorte. C'est que le président a cherché avec raison et a réussi à mettre, malgré la division impitoyable par années, une réelle suite, une réelle logique dans son développement ; c'est qu'il s'est surtout appliqué à varier son exposé historique, faisant appel pour solliciter le lecteur et le retenir, c'est-à-dire pour ne pas l'ennuyer, à toutes les ressources de son art. Tantôt il laisse la parole aux textes originaux en leur conservant toute leur saveur, tantôt il donne quelques exemples bien typiques des faits avancés, tantôt il raconte (et cela se présente jusque dans les tableaux chronologiques) quelque plaisante anecdote,

tantôt enfin il fait le portrait d'un grand personnage ou en donne un jugement d'ensemble : de là une indéniable variété et un véritable intérêt. Bref, et ce souci se laisse apercevoir plus distinctement à chaque nouvelle édition, il veut éclairer les événements, les bien faire comprendre, et, tout en restant dans la teneur d'un *Abrégé*, montrer leur relative importance. C'est ainsi qu'en demeurant un *Abrégé* par la concise brièveté du récit, l'ouvrage a quelques-unes des qualités qu'on aime à rencontrer dans les histoires. Et de les trouver dans un *Abrégé*, c'est déjà sans doute un rare plaisir.

Il serait trop long de montrer par le menu comment le président s'ingénie, non pas à parer son récit de faux ornements ou de fausses couleurs, comme beaucoup, mais à reposer son lecteur par de petites haltes en des terres moins arides que les faits et les dates. Il aime à semer de temps en temps les anecdotes, les bons mots, les traits saillants, qui, en caractérisant assez heureusement parfois les époques ou les hommes, mettent comme de la gaieté dans le récit. Ainsi pour bien marquer la valeur de l'argent vers l'an 840, il rapporte d'abord ce fait : « Au concile de Toulouse tenu en 846, la contribution que chaque curé était tenu de fournir à son évêque, savoir, un minot de froment, un minot d'orge, une mesure de vin et un agneau, était évaluée deux sols, que l'évêque pouvait recevoir au lieu de ces quatre choses » ; puis cet autre : « Charles le Chauve fit un édit à Poissi, en 844, dans une assemblée du peuple pour une nouvelle fabrication de monnaies, et comme par cet édit l'ancienne monnaie était décriée, il ordonna qu'il fût tiré cinquante livres d'argent de ses coffres pour être répandues dans le commerce ». Une autre fois, pour faire comprendre combien le dixième siècle était un siècle encore barbare, où

les grands à peine savaient lire, il note qu'un abbé de Cluny, invité par Bouchard, comte de Paris, à amener ses religieux à Saint-Maur-des-Fossés, « s'excusa de faire un si long voyage dans un pays étranger et inconnu ». Sachons-lui gré de nous avoir rapporté cette belle réponse de saint Thomas d'Aquin au pape Innocent IV qu'il trouvait un jour comptant de l'or et de l'argent et qui lui disait que l'Église n'était plus dans le siècle où elle s'écriait : « Je n'ai ni or ni argent. » — « Il est vrai, Saint Père, mais aussi elle ne peut plus dire au boiteux : lève-toi et marche » ; comme aussi ces paroles de M. de Tavannes sur François Ier qui, devenu infirme, s'appliquait plus sérieusement aux affaires du royaume : « Alexandre faisait l'amour quand il n'avait plus d'affaires, et le roi de France ne s'appliqua aux affaires que quand il ne fut plus en état de faire l'amour » ; et celles-ci encore, quoique plus connues, du premier président Achille de Harlay au duc de Guise qui osait lui rendre visite : « C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître ; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roi, et mon corps est entre les mains des méchants : qu'on en fasse ce qu'on voudra. »

Tant mieux pour nous s'il a jugé bon de ne pas omettre ou cette fière réponse de Catherine de Rohan à Henri IV, à savoir qu'elle était trop pauvre pour être sa femme, et de trop bonne maison pour être sa maîtresse ; ou celle-ci non moins hautaine dans sa naïveté, que fit un jour, lors d'une confession générale, Marie-Thérèse à une carmélite qui lui demandait si dans sa jeunesse, en Espagne, elle n'avait point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi, son père : « Oh non, ma mère, dit-elle, il n'y avait point de rois. » Et tant mieux aussi s'il a su habilement, sans les prodiguer toutefois, égayer

d'anecdotes sa narration. Il y en a sur Christine de Pisan, sur Duguesclin, sur Marguerite d'Écosse, sur Louis XI, sur Charles XI, sur le czar Pierre, etc., etc. Ici il s'amuse à raconter qu'après la bataille de Dreux (1562) « le prince de Condé et le duc de Guise couchèrent dans le même lit le soir de la bataille, et le lendemain matin le prince de Condé raconta qu'il n'avait pu fermer l'œil, et que le duc de Guise avait dormi à côté de lui aussi profondément que s'ils avaient été les meilleurs amis du monde » ; là, que le grand Condé, le matin de la bataille des Dunes qu'il allait livrer contre Turenne, dit au duc de Glocester qui se trouvait à ses côtés : « N'avez-vous jamais vu perdre une bataille? Eh bien, vous l'allez voir. » Les exemples abondent (1).

Mais, en somme, son originalité sur ce point ne consiste qu'à avoir su faire dans un abrégé ce que d'autres avaient accompli plus facilement dans des histoires. Il vaut mieux encore louer ce qui lui appartient en propre : sa manière alerte de raconter les choses, son art de dire beaucoup en peu de mots, de peindre en quelques lignes les personnages, d'orner le récit de piquantes réflexions toujours courtes et toujours à leur place. Car ceci, en vérité, va plus loin que le fait de marier habilement les exemples et les anecdotes. En effet, ce n'est plus seulement l'auteur qui apparaît ici, mais l'homme aussi, et le moraliste, à moins que ce ne soit ou le peintre ou le parlementaire. On ne nous pardonnerait donc pas de ne pas insister quelque peu, non certes sur la vivacité ou la précision élégante de la narration (il n'y a qu'à ouvrir le livre pour s'en rendre compte), mais sur les

(1) La table des matières de l'*Abrégé* permettra très facilement, au besoin, de se reporter au texte d'Hénault, et d'y retrouver nos allusions ou nos citations. De même pour ce qui suit.

portraits, et surtout sur les réflexions dont il est émaillé.

Et d'abord les portraits. En voici trois qui donneront, par leur diversité même et la différence des personnages, une idée exacte de la façon dont procède Hénault : ce sont ceux de Louis XI, de Mazarin, du cardinal de Retz. Il commence celui de Louis XI en citant Commines qui le représente « humble en habits et en paroles », « naturellement ami des gens de moyen état », « assez craintif de sa propre nature », et en rappelant ce mot du roi à ceux qui lui reprochaient de ne point sauvegarder assez sa dignité : « Lorsqu'orgueil chemine devant, honte et dommage suivent de bien près ; » puis il continue ainsi : « Il disait encore que *tout son conseil était dans sa tête*, parce qu'en effet il ne consultait personne ; ce qui fit dire à l'amiral de Brézé, en le voyant monté sur un bidet très faible, qu'il fallait que ce cheval fût plus fort qu'il ne paraissait puisqu'il portait le roi et tout son conseil. Il était jaloux de son autorité au point qu'étant revenu d'une grande maladie où il avait perdu connaissance et ayant appris que quelques-uns de ses officiers l'avaient empêché de s'approcher d'une fenêtre, apparemment dans la crainte qu'il ne se précipitât, il les chassa tous. Avare par goût, et prodigue par politique ; méprisant les bienséances ; incapable de sentiment ; confondant l'habileté avec la finesse ; préférant celle-ci à toutes les vertus, et la regardant non comme le moyen, mais comme l'objet principal ; enfin moins habile à prévenir le danger qu'à s'en tirer ; né cependant avec de grands talents dans l'esprit et, ce qui est singulier, ayant relevé l'autorité royale tandis que sa forme de vie, son caractère et tout son extérieur auraient semblé l'avilir. »

Il y a moins de laisser-aller dans le portrait de Mazarin, si on y retrouve les mêmes procédés ; mais on sent qu'en

peignant le successeur de Richelieu, Hénault n'oublie pas un instant celui-ci : « Le cardinal de Mazarin était aussi doux que le cardinal de Richelieu était violent : un de ses plus grands talents fut de bien connaître les hommes. Le caractère de sa politique était plutôt la finesse et la patience que la force : opposé à don Louis de Haro, comme Richelieu l'avait été au duc d'Olivarès, après être parvenu, au milieu des troubles civils de la France, à déterminer toute l'Allemagne à nous céder de gré ce que son prédécesseur lui avait enlevé par la guerre, il sut tirer un avantage encore plus précieux de l'opiniâtreté que l'Espagne fit voir alors, et après lui avoir donné le temps de s'épuiser, il l'amena enfin à la conclusion de ce célèbre mariage, qui acquit au roi des droits légitimes et vainement contestés sur une des plus puissantes monarchies de l'univers. Ce ministre pensait que la force ne doit jamais être employée qu'à défaut des autres moyens, et son esprit lui fournissait le courage conforme aux circonstances : hardi à Casal, tranquille et agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut faire arrêter les princes; mais insensible aux plaisanteries de la Fronde, méprisant les bravades du coadjuteur et écoutant les murmures de la populace comme on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avait dans le cardinal de Richelieu quelque chose de plus grand, de plus vaste et de moins concerté, et dans le cardinal Mazarin plus d'adresse, plus de mesure et moins d'écarts; on haïssait l'un et on se moquait de l'autre, mais tous deux furent les maîtres de l'État. » Ces dernières lignes sont excellentes. Le portrait en général est juste et bien troussé. On voit comme s'y prend Hénault. Tout de même que pour Louis XI il en appelait aux anecdotes pour mieux expliquer le caractère, de même ici il résume à grands traits la vie pour mieux résumer le carac-

tère et en faire ressortir les qualités principales. Et si cela était peut-être nécessaire pour de tels hommes, cela ne l'est plus pour le cardinal de Retz qui passa presque toujours son temps à défaire ce qu'il avait fait et à refaire ce qu'il avait défait. Hénault a fort heureusement montré la complexité de ce caractère.

Ce portrait est son meilleur. « On a de la peine, dit-il, à comprendre comment un homme qui passa sa vie à calculer, n'eut jamais de véritable objet. Il aimait l'intrigue pour intriguer ; esprit hardi, délié, vaste et un peu romanesque ; sachant tirer parti de l'autorité que son état lui donnait sur le peuple et faisant servir la religion à sa politique ; cherchant quelquefois à se faire un mérite de ce qu'il ne devait qu'au hasard, et ajustant souvent après coup les moyens aux événements. Il fit la guerre au roi ; mais le personnage de rebelle était ce qui le flattait le plus dans sa rébellion ; magnifique, bel esprit, turbulent, ayant plus de saillies que de suite, plus de chimères que de vues ; déplacé dans une monarchie et n'ayant pas ce qu'il fallait pour être républicain, parce qu'il n'était ni sujet fidèle, ni bon citoyen ; aussi vain, plus hardi et moins honnête homme que Cicéron ; enfin plus d'esprit, moins grand et moins méchant que Catilina. Ses Mémoires sont très agréables à lire ; mais conçoit-on qu'un homme ait le courage, ou plutôt la folie, de dire de lui-même plus de mal que n'en eût pu dire son plus grand ennemi? Ce qui est étonnant, c'est que ce même homme sur la fin de sa vie n'était plus rien de cela, et qu'il devint doux, paisible, sans intrigue, et l'amour de tous les honnêtes gens de son temps : comme si toute son ambition d'autrefois n'avait été qu'une débauche d'esprit et des tours de jeunesse dont on ne se corrige qu'avec l'âge, ce qui prouve bien qu'en effet il n'y avait en lui aucune passion réelle.

Après avoir vécu avec une magnificence extrême et avoir fait pour plus de quatre millions de dettes, tout fut payé soit de son vivant, soit après sa mort. » Cela est peint. Un ramassé plus vigoureux, des couleurs plus éclatantes se font seuls regretter.

Les *Remarques* et *Réflexions* plaisent tout autant. Elles ont gardé toute leur saveur, à peu de chose près. Comment ne pas louer la sagacité historique du président quand il dit à propos de la couronne de Jérusalem passant de mains en mains : « Tout cela faisait des illustrations dans les maisons, sans grand profit » ; quand il marque nettement la faute de Louis le Gros et de ses devanciers d'avoir laissé prendre un pied en France aux Anglais ; quand il applique heureusement à Suger le mot de Tacite sur Curtius Rufus : « Curtius Rufus mihi videtur ex se natus » ; quand il écrit enfin, ou sur Saint-Louis : qu' « il fallait que des objets puissants, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son âme qui hors de là semblait faible, simple ou timide », ou sur Michel de L'Hospital, ces belles lignes de parlementaire honnête homme : « Ce grand homme au milieu des troubles civils faisait parler les lois qui se taisent d'ordinaire dans ces temps d'orage et de tempête ; il ne lui vint jamais dans l'esprit de douter de leur pouvoir ; il faisait l'honneur à la raison et à la justice de penser qu'elles étaient plus fortes que les armes mêmes et que leur sainte majesté avait des droits imprescriptibles sur le cœur des hommes, lorsqu'on savait les faire valoir. »

C'est encore le parlementaire qui tient la plume dans ces mots sur l'expulsion des juifs par Philippe-Auguste. « action injuste, contraire au droit naturel et par conséquent à la religion ; un grand pape (saint Grégoire le Grand) en jugeait ainsi », ou dans ceux-ci à propos du connétable de Bourbon et des Guises : « La révolte du

connétable de Bourbon si fatale à la France et les entreprises des Guises qui portèrent leurs vues jusqu'à la couronne, apprennent aux rois qu'il est également dangereux de persécuter les hommes d'un grand mérite et de leur laisser trop d'autorité. » Ne retrouvons-nous pas le même bon sens historique, la même intelligente compréhension des choses, dans ce petit développement que lui inspirent les lois de L'Hospital : « Le caractère des Français demandait pour leur bonheur qu'ils fussent gouvernés par un seul ; il était donc nécessaire de les ramener insensiblement à ces temps heureux où ils n'avaient qu'un maître, au lieu de les laisser se détruire par un amour d'indépendance dont ils n'apercevaient pas les suites ; encore un siècle de guerres privées et c'en était fait de la monarchie de la France ; il fallut donc des lois sur ce genre bizarre de possessions (fiefs) que la prudence de nos rois cherchait à modifier en attendant qu'ils se fussent mis en état de ne plus rien craindre : de là cette suite non interrompue de sages précautions transmises, comme une espèce de miracles, de règne en règne » ? Ne sont-ce point les mêmes qualités dans ces observations que renferment les *Remarques particulières sur la troisième race,* dans celle-ci par exemple : « Les grands seigneurs (sous François Ier et Henri II), devenus oisifs dans leurs terres, commencèrent à s'y plaire moins ; ils se rapprochèrent de la cour où ils furent attirés par les charges et les bienfaits, et où on chercha à les retenir par le plaisir ; les femmes y furent introduites, et comme il n'était plus question de disputer l'autorité, l'ambition de la faveur et de la galanterie devint l'objet des seigneurs qui ne furent plus que des courtisans » ; ou dans cette autre où il traite de la variété qui, selon lui, devrait exister dans les lois pour les différentes provinces, pour les différentes castes, etc., observation

qui se termine joliment par ces mots : « Cependant il faut convenir que tout homme, qui sera curieux de remonter à la source de nos lois et de nos usages et qui voudra se former une idée générale de notre histoire, aimera à repasser sur ces temps éloignés comme on aime à voir d'anciennes tapisseries qui nous rappellent les modes et les coutumes de nos pères » ?

Voilà qui suffirait amplement à démontrer qu'il a non seulement du bon sens, mais encore un flair pénétrant, une finesse aiguisée, une délicate et savoureuse expérience, si les exemples ne se présentaient en foule à la mémoire. N'écrit-il pas sur le comte Raimond de Toulouse : « Qu'allait chercher en Palestine à la tête de cent mille hommes le vieux Raimond, comte de Toulouse, maître de presque tout le Languedoc et d'une partie de la Provence? Il ne prévoyait pas sans doute que l'exemple qu'il donnait retournerait contre lui-même et que bientôt sa maison allait être la victime d'une semblable croisade ; mais, à dire vrai, les uns et les autres suivaient l'impulsion générale qui donnait alors le mouvement à l'Europe » ? N'a-t-il pas trop raison de dire que François II ne fut nullement regretté « parce qu'on aimait mieux une minorité véritable qu'une majorité imaginaire » ? Ne termine-t-il pas avec bonheur par ces mots un développement sur l'ambition des jeunes gens (année 1574) : « C'est que les hommes ne désirent que d'être élevés, mais ne se soucient pas d'être grands » ? Ses dernières lignes sur Marie Stuart ne sont-elles pas d'une vérité piquante : « Malheureuse princesse à qui on a voulu enlever jusqu'aux regrets de la postérité sur une fin si tragique par les couleurs affreuses dont on a peint toutes les actions de sa vie » ? Ne remarque-t-il pas à propos de Buckingham, favori de deux rois : « Les exemples sont rares d'un favori qui passe d'un

règne à l'autre. Le connétable de Montmorency eut le même bonheur... Mais, si on prend garde, ces deux hommes eurent des ressemblances par lesquelles on pourrait expliquer la continuation de leur faveur, c'est qu'ils étaient brouillés avec leur premier maître lorsqu'il mourut » ? N'écrit-il pas très justement sur Catherine de Médicis que « tous les partis, catholiques et protestants, lui avaient toujours été égaux, pourvu qu'elle gouvernât » ; sur Henri III, « qu'il parut digne de l'empire, tant qu'il ne régna pas » ; et enfin non moins excellemment sur Descartes, qu'il a fait perdre à son siècle le ton « d'une érudition dénuée des lumières de la philosophie ; en sorte que d'un siècle qui n'était que savant, il en a fait un siècle vraiment éclairé » ? Il est inutile d'insister davantage.

Les causes du succès de l'*Abrégé chronologique*, de ce succès qui persista si longtemps, surgissent sans doute nettement à cette heure, surtout si nous ajoutons que la langue, encore qu'un peu terne et sèche, est par sa simplicité même et sa précision la bonne langue du grand siècle. On s'en est aperçu aisément par nos citations. Et l'on voit en même temps pourquoi nous avons cru nécessaire de nous occuper longuement d'un tel ouvrage. Composé par un homme épris de l'histoire, et de l'histoire de France en particulier, et qui voulait la faire aimer de tous et la faire connaître au plus grand nombre, jugeant même qu'il y avait là une sorte de devoir pour des Français (1); par un légiste qui voulait s'instruire et instruire les autres des lois, des mœurs et des usages de son pays; par un moraliste qui cherchait à pénétrer les causes et la suite logique des événements; ce livre, s'il a eu la forme et n'a pas dépassé la longueur ordinaire d'un abrégé, a beau-

(1) Cf. les *Remarques* particulières sur la troisième race.

coup plus donné qu'on n'était en droit d'en attendre. On ne s'y trompa point. Le chronologiste et l'abréviateur que voulait être l'auteur ne surent empêcher qu'on ne célébrât en lui l'historien, l'historien soucieux à la fois de l'exactitude des faits, de la véracité des dates et de la connaissance exacte des rapports des événements et de leur importance réciproque. Et voilà justement le grand mérite de l'*Abrégé :* ce n'est ni une indigeste nomenclature de faits, ni une ennuyeuse chronologie. Sous sa forme commode, claire, limpide, avec son récit rapide et d'une lecture facile à tous, grands et petits, c'est encore un livre suggestif. Il ouvre des aperçus sur toutes choses. Il fait penser. Il nous enseigne l'histoire de France; nous y prenons une teinture de l'histoire étrangère; et toujours et partout la comparaison des faits s'impose, la variété des indications stimule, l'intérêt du récit surprend dans un ouvrage de cette sorte. Hénault a donc bien mérité à la fois de l'histoire et des études historiques.

Ce n'est pas là sans doute une de ces publications grandioses comme en faisaient alors les bénédictins, et je ne sais si Hénault, après tout, aurait eu le courage de se livrer à de longues et patientes recherches sur des matières par trop arides; s'il aurait su déchiffrer les manuscrits et pâlir sur les textes : il se peut qu'il n'y eût pas en lui l'étoffe d'un Lebœuf ou d'un Bréquigny; peut-être même n'y avait-il pas en lui celle d'un Lacurne de Sainte-Palaye ou celle d'un Fréret. Son but a été tout autre. Il serait donc oiseux — et injuste — de le rabaisser par trop en le comparant avec ces historiens, comme aussi de l'accabler sous le nom d'un Voltaire, si ardent dans sa curiosité historique et si habile dans la composition de ses ouvrages, encore moins sous celui d'un Montesquieu. Pour n'avoir pas été très probablement capable ou d'un de ces travaux

originaux, si rares d'ailleurs, qui créent la science d'une époque ou la transforment, ou d'un de ces ouvrages qui embrassent dans une vue d'ensemble une série de siècles et d'empires, ou encore d'une de ces larges synthèses, fruits d'un esprit supérieurement profond, Hénault ne doit pas être dédaigné. Il faut se rappeler ce qu'il a voulu faire, et se souvenir qu'il l'a fait. Si le *Nouvel Abrégé chronologique* n'a pas été le premier abrégé de l'histoire de France, il a été, à coup sûr, le meilleur du dix-huitième siècle; disons mieux ou, du moins, disons toute notre pensée, il a été le meilleur jusqu'au premier tiers du dix-neuvième siècle. Il a fallu tout le renouveau de la science historique de notre temps, il a fallu le *Précis de l'histoire moderne* de Michelet pour le rejeter dans l'ombre.

CHAPITRE IV

LES « MÉMOIRES »

La publication des *Mémoires*. — Leur rédaction. — Leur intérêt historique. — Leur place parmi les Mémoires du siècle. — Les récits, tableaux, portraits et réflexions. — Les *Mémoires* et l'*Abrégé chronologique*.

Hénault n'a pas été seulement un narrateur précis, judicieux et intéressant des principaux faits de l'histoire de France, il a été aussi un peintre fidèle et agréable de la société contemporaine. Ses *Mémoires* suffiraient à sa renommée.

Il eût été, certes, regrettable qu'un homme comme lui qui fut mêlé pendant sa longue existence à tant d'affaires, et si diverses; qui vécut dans l'intimité de personnages considérables et connut presque tous ceux, hommes ou femmes, qui l'emportaient alors par le talent et par l'esprit; qui fut, par conséquent, aussi bien placé qu'on pouvait l'être pour voir ou entendre ce que la plupart ne soupçonnaient même pas, n'eût pas songé quelque jour à mettre par écrit ses souvenirs. J'ajoute qu'il aurait été bien étonnant qu'il ne l'eût pas fait. Et non seulement parce qu'on aime, comme il le dit lui-même au début, « à parler de soi » et que « c'est le seul amusement de la vieillesse », mais encore parce que c'était un moyen pour lui ou de revivre le passé ou de méditer le présent, et qu'il n'y avait pas là de quoi lui déplaire. C'est pourquoi il avait sans cesse pris des notes sur ce qui attirait ses regards et

gardé les lettres ou serré précieusement les papiers qui lui rappelaient et pouvaient éclairer d'un jour particulier les événements auxquels il avait pris part et ceux dont il n'avait été que le témoin.

Les *Mémoires* ne parurent que quatre-vingt-quatre ans après sa mort, en 1854, assez mal édités d'ailleurs par un de ses descendants, le baron de Vigan. Ils formaient un petit volume de plus de quatre cents pages, dont les deux cent quatre-vingt-onze premières contenaient les *Mémoires* proprement dits, et le reste des fragments divers non moins importants : à savoir un *Extrait des dépêches du cardinal de Fleury au cardinal de Tencin sur les jésuites et les jansénistes* (1739-1742); des articles et dépêches du même, de Dubois, de l'abbé de Tencin; des anecdotes sur Fleury, des pages sur les jésuites, une partie d'un journal sur la translation du parlement à Pontoise; quelques feuilles éparses contenant des jugements sur Marivaux et Chaulieu, des détails sur le cardinal Passionei et le maréchal de Villars, enfin le portrait de Bussy. Ces *Mémoires* avaient à peine paru que Sainte-Beuve signalait un nouveau manuscrit que possédait M. de Mommerqué. C'est ce manuscrit, passé entre les mains de M. de Contades, qu'a pu consulter M. Lucien Perey (1), et que nous avons pu nous-même étudier à la bibliothèque de La Ferté-Macé (2). Il n'y a là que des fragments qui faisaient partie de notes rédigées par le président et dont il a perdu la

(1) Cf. *Op. cit.*, p. 40, note.

(2) M. de Contades a légué sa bibliothèque à la ville de la Ferté-Macé. C'est dans le dernier volume et à la fin des Mémoires de Dangeau que se trouve — comme l'a indiqué M. Perey — le manuscrit. Il débute au folio recto 1932 et se termine au folio verso 2100. Il est écrit en belle écriture bien lisible, avec corrections ou additions de la main d'Hénault. Il y a sept lacunes, aux endroits suivants : 1972-1983; 1986-1989; 1994-1996; 2002-2003; 2008; 2016-2019; 2041-2043.

plupart; ce sont plutôt des « morceaux séparés », comme il le dit lui-même (f° 1998), que des *Mémoires* suivis comme ceux publiés par M. de Vigan. Ils (1) ne font que compléter ceux-ci en certains points particuliers qui n'y sont qu'indiqués ou mentionnés, sauf une exception. Mais on ne peut les séparer de ces derniers; ils en augmentent la valeur historique; ils permettent aussi de mieux se rendre compte du talent d'Hénault comme historien de son temps et de la société même où il a vécu.

Si on ne peut savoir de façon exacte quand le président a écrit ces « morceaux séparés » et dans quel but au juste, on sait mieux à quelle époque il rédigea les *Mémoires* proprement dits. On lit en effet au début du vingt-deuxième chapitre. « J'ai commencé ces mémoires en me ressouvenant des faits ou en copiant une infinité de notes que

(1) Voici la nomenclature des divers fragments qui composent le manuscrit :

1° La translation du Parlement à Pontoise (f. 1932 à 1972). M. Perey en a donné une partie avec variantes (p. 40-73); le tout a été publié d'après une copie du temps un peu différente par la *Revue des Souvenirs et Mémoires* sous le titre de « Journal de l'exil du Parlement à Pontoise » dans les numéros du 15 juin, 15 août et 15 octobre 1899.

2° L'affaire du duc de la Force (f. 1984-86).

3° La disgrâce du maréchal de Villeroi et la faveur de l'évêque de Fréjus (l'abbé Fleury, précepteur du roi) (f. 1990-94). M. Perey en a publié l'essentiel (p. 109-122) avec quelques changements.

4° La mort du cardinal Dubois (f. 1997-2002). M. Perey en a publié aussi la plus grande partie (p. 124-134).

5° Disgrâce de M. le duc; causes de la disgrâce; comment M. le duc et Mme de Prie la supportèrent (f. 2004-2010). M. Perey n'en a cité qu'une partie (p. 161-168), toujours avec quelques modifications.

6° Ce qui ce passa après cette disgrâce : arrivée de MM. Desforts et Leblanc aux affaires; les réformes de Desforts; maladie du roi; mort de la duchesse d'Orléans; maladie de M. Leblanc (f. 2010-2016).

7° Procès-verbal de ce qui s'est passé au Parlement depuis le 23 août 1731 jusqu'au 12 janvier. — Journal de ce qui s'est passé au Parlement depuis le 1er janvier 1732 jusqu'au 11 décembre suivant (f. 2020-2100). Il n'y a là, comme le note Hénault lui-même, qu'un « simple narré de faits et de dates ».

j'avais rassemblées; mais depuis quelques années j'ai écrit à peu près au jour le jour, et je me trouve aujourd'hui à l'année 1761. » Il semble bien d'après ces lignes que c'est peu après 1750 qu'il a commencé à écrire ses *Mémoires,* en 1751 ou 1752, et qu'à partir de 1755 ou 1756 il n'a plus eu qu'à les continuer, comme il dit, au jour le jour. Ce sont, en somme, les mémoires d'un sexagénaire et, pour notre profit et notre agrément, d'un sexagénaire qui a beaucoup vu et beaucoup retenu.

Il ne s'est pas astreint, surtout dans tout ce qui précède l'année 1755, à suivre l'ordre chronologique. Il ne s'est pas fait une règle étroite de respecter toujours la suite des dates, et pour l'excellente raison qu'il en eût été souvent incapable. Il en prend donc à son aise avec elles. Il l'avoue ingénuement. « J'écris les faits, dit-il, à mesure qu'ils se présentent à ma mémoire », ou encore : « J'ai déjà dit que je ne suis pas l'ordre du temps dans ces *Mémoires* » (1). Cela se voit de reste. Et d'abord il aime beaucoup à épuiser tout un sujet sans trop se préoccuper des époques : « Quand je suis occupé de quelque article, écrit-il, et que je parle de quelque homme en place, je ne le quitte plus que je n'aie épuisé mon sujet. Cela met une grande interruption dans les dates, parce que du jour où je l'ai entrepris jusqu'au jour où je le finis il y a souvent bien des années d'écoulées » (2). Or s'il y a un certain avantage à réunir tout ce qui a trait à un personnage ou à un événement, tout ce dont on se souvient, sans marquer avec précision les dates, il en peut découler aussi de sérieux inconvénients. Celui-ci en premier lieu que les époques paraissent s'être confondues, et se confondent

(1) *Mémoires*, Edit. Vigan, p. 33 et 153. Cf. aussi p. 233. « On voit que je ne suis point l'ordre des dates ».

(2) *Id.*, p. 205.

réellement parfois pour nous; cet autre ensuite que transportés à quinze et vingt années de distance du moment où nous étions, nous éprouvons quelque peine à nous y replacer à nouveau. C'est ainsi qu'après avoir rapporté tout ce qui concerne Chauvelin et sa famille, Hénault nous ramène à ce qui s'est passé à la mort du régent, dont nous étions ou croyions être bien loin, puisqu'il nous avait déjà entretenu et du duc de Bourbon et de M. de Prie (1). Une autre fois, à propos des eaux de Plombières, il raconte qu'il apprit (en 1746) la mort de Philippe V, et alors il nous étale, en des pages d'ailleurs fort curieuses, tout ce qu'il sait de Mme des Ursins (2), puis il revient sur ses pas sans se troubler le moins du monde. Il n'épargne jamais les détails ni les longs développements. Nous avons en une fois l'essentiel de ce qu'il connaît sur Fleury, sur Maurepas, sur Bernis (3), et cent autres. Il nous donne sur tel ou tel un répertoire généalogique des plus complets. Et il retourne ensuite à la série des faits interrompue. Des formules telles que celles-ci : « Je reviens sur mes pas », « je reviens sur ce qui se passa », « je reprends mon journal », se rencontrent fréquemment sous sa plume, et comme par une nécessité logique. Cela met, malgré tout, un peu trop de décousu dans la narration, et il l'a senti lui-même, puisqu'il a pris soin de nous en avertir et de se disculper par avance (4).

(1) Cf. *Mémoires*, p. 149.
(2) Cf. *id.*, p. 160.
(3) Cf. *id.*, p. 148, 196, 208.
(4) D'autant plus que s'il aime à épuiser un sujet (Cf. p. 27), il se trouve qu'il n'y arrive pas toujours, quoi qu'il ait fait, et que par la suite, grâce à quelque nom ou à quelque événement, d'autres souvenirs, et nombreux, se glissent sous sa plume. C'est ainsi qu'après nous avoir parlé très longuement, pendant cinq pages environ (cf. p. 76), de Mme de Prie, il est amené, presque sans le vouloir, beaucoup plus loin (cf. p. 235) à s'en occuper et à nous en occuper encore. Mais ce n'est pas sa manière de faire la plus ordinaire.

S'il aime ainsi à traiter complètement un sujet, c'est qu'il se laisse aller au courant de ses pensées, rappelant les faits, accumulant les anecdotes, débarrassant en quelque sorte sa mémoire, et ses cartons, de tout ce qu'il juge digne d'être rapporté. Il ne craint pas assez les digressions. Il les cherche plutôt. Les transitions ne le gênent aucunement. Il saute vivement d'un sujet à l'autre, sans crier gare; et c'est sans la moindre arrière-pensée qu'il s'attaque à celui-ci plutôt qu'à celui-là. Il n'y a de raisonnées et de voulues que les grandes divisions, d'où sont sortis les chapitres. Le reste trouve place au gré de son caprice. Il est amusant de le voir oublier les dates et en venir, après avoir mentionné son goût pour l'histoire, à son *Abrégé chronologique* et aux divers jugements qui en furent portés; il l'est également de le suivre, ou faisant à propos des démêlés avec le parlement l'histoire de la place de sous-secrétaire d'État, ou racontant, parce que des noms de ministre ont stimulé ses souvenirs, des anecdotes sur la Bastille (1). Rien de plus curieux que sa façon de passer de l'exil du parlement (à Pontoise) à la représentation d'*Athalie* (1716) qui lui est antérieure de plusieurs années, et de là à l'Académie, profitant de l'occasion pour rapporter encore quelques typiques anecdotes (2). A propos de la cour de Sceaux, il nous donne les portraits de Mlle de Lespinasse et de Mme du Duffand (3), voire des lettres d'elles : on ne sait pas pourquoi d'ailleurs il a séparé de l'histoire des sociétés d'alors celle de la cour de Sceaux par la réception du président Bouhier à l'Académie (1727)(4), qui n'a

(1) Cf. *Mémoires*, p. 37, 59, 233.
(2) Cf. *id.*, p. 64 et suiv.
(3) Cf. *id.*, p. 112 et suiv.
(4) Cf. *id.*, p. 111.

que faire ici et qui commence le onzième chapitre. On ne saisit pas non plus pour quelles causes les portraits de Mme de Luynes, de Maurepas, de Machault d'Arnouville, de Bernis (1), se trouvent réunis et se suivent dans cet ordre, qui paraît bizarre, si l'on comprend mieux pourquoi, après avoir parlé de la reine, il fait le portrait de Mme de Mirepoix, dame du palais (2).

Ces anomalies sont plus rares dans le dernier quart de ses *Mémoires*. Il y a plus d'ordre, moins de sans-gêne avec les dates. Encore suit-il les mêmes errements : sur le maréchal de Belle-Isle, par exemple, c'est en bloc qu'il nous instruit de ce qu'il sait (3); et de même pour Choiseul (4), de sorte qu'il nous parle de l'expulsion des jésuites avant même les événements qui l'ont précédée. Tout cela, au reste, n'est pas grave; mais les lecteurs en peuvent être gênés dans un récit où les dates, loin de servir de point de repère constant, font défaut trop souvent. On regrette qu'elles ne guident pas davantage la lecture. Il arrive qu'on est désorienté, comme dérouté. On sent que toute la narration est exacte et sincère, on est reconnaissant à l'auteur de ne chercher qu'à nous renseigner et à nous bien renseigner (puisque, les années aidant, il complète ce qu'il a dit ou modifie ses premières impressions) (5), mais le récit, dans son ensemble, demeure un peu confus. Pour bien comprendre Hénault, pour le bien suivre avec la vue nette des époques et des faits, pour bien jouir de la lecture de ces pages, il faut avoir

(1) Cf. *Mémoires*, p. 190 et suiv.
(2) Cf. *id.*, p. 225.
(3) Cf. *id.*, p. 259.
(4) Cf. *id.*, p. 278.
(5) Il dit, par exemple, p. 248 : « Voilà ce que j'écrivais en 1757 et 1758. J'eus une connaissance plus particulière d'une partie des faits les plus intéressants de cette affaire en 1762 », et il nous met au courant.

plus qu'une teinture de l'histoire du dix-huitième siècle. Mais alors rien de plus intéressant, rien de plus agréable par la matière comme par la manière.

Pour ce qui est de la matière, nous en avons déjà quelque idée. Elle est riche et abondante. Les mémoires ne servent pas seulement à faire entrer plus avant dans la vie de l'auteur lui-même. Par cela seul d'ailleurs ils ne seraient pas à dédaigner. Mais, outre Hénault, ce sont presque toutes les sociétés et presque tous les salons du siècle qu'ils nous font connaître, nous le savons. Le président a beaucoup voyagé... à Paris; il a été de maison en maison, et il a su observer. On ne se lasse pas de le suivre du fastueux hôtel de Samuel Bernard au salon littéraire de Mme de Lambert ou à la brillante cour de Sceaux, en passant par les hôtels des Sully, des Léon, des d'Estrées, pour ne citer que les principaux; nous nous laissons conduire, sans nous faire prier, du petit appartement de M. du Deffand, chez la maréchale de Luxembourg, ou encore chez Mme de Rochefort, chez le duc de Nivernais, chez le prince de Conti, à moins que ce ne soit chez la reine elle-même. On est heureux de pouvoir contrôler les témoignages contemporains par ceux d'un témoin à la fois clairvoyant et sincère. Il y a là des renseignements plus précieux qu'on ne saurait dire. Est-ce sur les familles illustres du siècle que vous désirez d'amusantes particularités, vous en trouverez, et de quoi vous satisfaire, sur les d'Estrées, sur les Guise, sur les Léon, comme aussi sur les Luynes, les Boufflers, et un grand nombre d'autres. Préférez-vous des détails sur les hommes de lettres, académiciens ou candidats académiques, sur Voltaire, sur Lamotte, sur Fontenelle, vous en aurez, et de même sur la Comédie, la Grande Comédie et les comédiens, ce qui est rester encore dans le domaine des lettres.

Vous intéressez-vous davantage à la politique? Vous serez servi à souhait par les *Mémoires*, car les principaux événements y sont relatés, et, qui plus est, par leurs grands et petits côtés. Il n'en est guère, de 1710 à 1765, sur lesquels Hénault ne trouve à nous apprendre quelque chose. Vous avez d'abord l'histoire du Parlement et de ses démêlés soit avec le roi, soit avec le clergé, le récit détaillé et clair de la translation de ce corps à Pontoise, des notes amusantes sur les parlementaires, bien des faits enfin présentés sous un jour nouveau. Voici ensuite des pages curieuses, et qui éclairent singulièrement l'histoire, sur le maréchal de Villeroi et sa lutte avec le cardinal de Fleury, la disgrâce du duc de Bourbon et l'exil de Mme de Prie, le département des affaires étrangères avec Morville et Chauvelin, le système de Law et ses conséquences, le renvoi de l'Infante et le mariage du roi avec Marie Leczinska, les débuts au pouvoir, la politique et le caractère de Fleury, et en voici enfin sur la conduite et les ambitions de Mme des Ursins, sur les ministères de Maurepas et de Machault d'Arnouville, sur l'éclatante fortune de Bernis, sur les causes réelles de la disgrâce de d'Argenson, sur Choiseul et ses desseins multiples, sur les jésuites, sur Marie Leczinska; j'en passe, et des meilleures.

Aussi ces *Mémoires* tiennent-ils une place honorable parmi les mémoires, si nombreux pourtant et si attachants , du dix-huitième siècle. Ils permettent de contrôler et de compléter aussi bien ceux de Barbier, de d'Argenson et de Richelieu qui s'étendent sur un espace aussi considérable, que ceux plus limités de Buvat, de Marais et du duc de Luynes; on ne saurait les négliger. Sans offrir une moisson de renseignements aussi copieuse, ils n'ont certes pas une utilité moindre : c'est d'eux qu'on peut

dire qu'ils rachètent la quantité par la qualité. Cela compte. Et ils procurent encore aux simples lecteurs, lettrés délicats ou amateurs informés, un plaisir très vif, qu'on ne retrouve guère au même degré que dans ceux d'un Bernis, d'un Duclos ou d'un Marmontel.

C'est de ces derniers, en effet, qu'on les rapproche tout naturellement. D'abord parce qu'il n'y a pas là seulement une collection d'indications historiques, ou des séries d'articles, ou des notes accouplées un peu brutalement, comme chez Buvat, Marais, Barbier, d'Argenson, Collé, par exemple; ensuite parce que ce n'est pas un journal avec des dates précises et des cadres inflexibles (ce ne l'est même pas assez à notre goût), mais un récit continu, une narration allègre et nette, une suite de faits qui entraîne en quelque sorte le lecteur avec elle. Si Hénault n'a pas d'ailleurs la naïveté d'un Buvat, la tenace curiosité d'un Marais et d'un Barbier, l'originalité impérieuse d'un d'Argenson, la causticité du bon Collé, il a la tenue aimable d'un Duclos et souvent aussi la bonhomie d'un Marmontel. Il a plus de force et de traits que celui-ci, plus d'imagination et de rapidité que celui-là, et il n'a pas, ce qui est à considérer, leur manie moralisante à tous deux. Il a par contre leur variété. Chez lui également les épisodes, les réflexions sagaces ou piquantes, les tableaux, les silhouettes et portraits se mêlent et s'entrecroisent; et cette variété ne trahit ni la moindre peine ni le moindre effort. Pour peu qu'on ait par avance rafraîchi ses souvenirs historiques, la lecture de ces pages est charmante; elle ne fatigue et ne lasse jamais. Une fois dans le plein du récit on ne songe plus à en vouloir à Hénault d'abuser des digressions et de profiter de tout pour vider sa mémoire.

S'il se complaît trop en effet à raconter, et si on le sent, il est de ceux du moins qui savent raconter, parce

qu'il raconte comme il a vu et selon ses impressions. Il a l'anecdote facile, je ne dis pas trop facile, et il la trousse joliment. On n'a que le choix entre les exemples. En voici une tout d'abord sur un petit incident qui lui arriva, dans sa jeunesse, à la foire Saint-Germain. « Le préau où se tenaient les carrosses est un grand emplacement, point pavé et rempli de boue; il était le mois de janvier; en sortant de l'Ambigu-Comique, j'allai gagner mon carrosse (1) par une neige épouvantable et enfonçant dans les boues; mon cocher pour me tirer plus vite d'embarras s'était placé contre une porte qui donne dans la rue du Four et il barrait le chemin. Je courais pour dégager la place et j'étais suivi par une multitude de gens aussi mouillés que moi. On ouvre la portière, un homme plus preste que moi monte dans mon carrosse, ouvre la portière de l'autre côté, fraie le chemin aux autres, en sorte que mon carrosse devient une espèce de pont. Je voulus m'opposer; bon! je fus repoussé, un second monta, un troisième, enfin toute la foire y passa. Je faisais des cris qu'on n'écoutait pas ou dont on se moquait; mon carrosse neuf devint un cloaque, et il ne me fut permis d'y entrer que quand personne n'en voulut plus » (2). La scène est amusante; cette autre, si elle est moins gaie, est tout aussi bien venue. Après avoir dit que Mme Dreuillet faisait de charmantes chansons et qu'elle en donnait tous les jours, à Sceaux, de nouvelles, malgré ses soixante-dix ans et ses nombreuses infirmités, il continue : « Un soir que nous soupions à l'Arsenal, dans le joli pavillon que la duchesse avait fait bâtir sur le bord de la rivière, elle proposa à

(1) Il faut dire qu'il venait d'obtenir de ses parents un carrosse particulier et qu'il s'en servait pour la première fois, ce dont il n'était pas peu fier « On sait, dit-il, ce que c'est pour un jeune homme que son premier carrosse ».

(2) Cf. *Mémoires*, p. 21.

Mme Dreuillet de chanter, ce qui était l'ordinaire au dessert; mais ce soir-là, qu'elle se portait même moins bien, elle la fit chanter dès le potage. Je représentai à la princesse que devant rester quatre ou cinq heures à table elle ne pouvait aller jusqu'au bout : « Vous avez raison, président, me dit-elle; mais ne voyez-vous pas qu'il n'y a pas de temps à perdre et que cette femme peut mourir au rôti. » Je me rendis et j'admirai l'intérêt que les princesses prennent aux personnes qui leur sont attachées (1). » Voilà qui peint bien l'égoïsme et l'intransigeance féroce de la duchesse du Maine.

Des anecdotes comme celle-ci permettent déjà de juger ce que sont, chez Hénault, les narrations plus importantes, ce qu'est par conséquent le récit dans son ensemble. La vivacité n'exclut pas une certaine mollesse d'allure, la légèreté, je ne sais quoi de nonchalant. On voudrait parfois plus de sobriété, de vigueur ou de concision. Même dans ses meilleures pages, c'est-à-dire dans ses descriptions des salons du temps. Il s'en est beaucoup occupé, comme de juste. Écrivant pour lui, pour fixer ses souvenirs, pour repasser sa vie en quelque sorte et faire revivre devant ses yeux ses amis, disparus pour la plupart, il était naturel qu'il appuyât sur les sociétés où il avait passé, sinon la meilleure, du moins une bonne part de sa vie. Il a longuement parlé du salon de Samuel Bernard, de la cour de Sceaux, nous l'avons vu, et nous avons puisé assez de détails dans ses *Mémoires* pour n'y plus revenir. Il est impossible d'ailleurs de rapporter toutes les confidences du président sur cette matière. Il faut se borner. Aussi nous contenterons-nous de citer les trois pages qu'il consacre au ménage et à la

(1) Cf. *Mémoires*, p. 118.

maison de ce prince de Léon, si célèbre alors par ses excentricités : « On sait qu'il avait enlevé Mlle de Roquelaure, raconte le président, et ceux qui ont vu sa figure n'auraient jamais craint pour elle un enlèvement. Elle s'échappa un matin du couvent de la Magdeleine, où elle était pensionnaire. M. de Léon l'amena aux Bruyères, qui appartenaient à M. le duc de Lorges; ils s'y marièrent, et elle rentra le soir dans son couvent. Cet enlèvement fit grand bruit. Cependant le roi défendit les poursuites et il avait même souhaité que M. d'Argenson, le garde des sceaux, qui n'était alors que lieutenant de police, fût témoin; et cette indulgence était fondée sur ce que le mariage, approuvé par les parents des parties, n'avait été rompu que sur des motifs d'intérêt assez frivoles... La passion de M. de Léon ne pouvait pas s'affaiblir par le changement de la figure de madame sa femme; aussi l'aima-t-il jusqu'au dernier moment de sa vie. Il acheta les Bruyères de M. le duc de Lorges, et consacra ces lieux, les premiers témoins de son bonheur, par des embellissements qui, joints à la situation, en firent un séjour charmant.

« Cette aventure romanesque continua de l'être par la singularité dont le mari et la femme vécurent ensemble : jamais on ne les vit un moment d'accord. M. de Léon était violent, et Mme de Léon de la plus grande pétulance. Ils ne pouvaient vivre que d'industrie, et leur maison, où tout Paris abondait et qui assurément avait le plus grand air du monde par la compagnie dont elle était remplie, était fondée sur quinze mille livres de rente tout au plus dont ils jouissaient. Il y a bien loin de là à cent mille francs au moins qu'il leur aurait fallu pour leur dépense; car ils ne se refusaient rien dans aucun genre.

« Toute la matinée se passait entre eux à en chercher

les moyens. Il fallait amuser quelques marchands, en embarquer d'autres, fournir des inventions au cuisinier pour faire de rien quelque chose, caresser le maître d'hôtel pour l'engager à tirer des fournisseurs sur sa parole. Le mari et la femme étaient remplis d'expédients sur lesquels ils ne s'accordaient pas : on les entendait disputer avec la plus grande violence, de toutes les maisons voisines. Les cris des marchands s'y joignaient; enfin cette maison était pleine d'orages, dont on aurait craint d'approcher. Point du tout : à six heures du soir tout cessait. La cour, pleine de créanciers le matin, se remplissait de carrosses l'après-dîner ; on soupait gaiement et on jouait toute la nuit. Ce ne serait jamais fait si je voulais raconter les scènes différentes qui se succédaient. Un soir d'hiver, le chevalier de Rohan, voyant le poêle fort éclairé et sachant qu'il n'y avait plus de bois dans la maison, entra en grand soupçon : il approcha la main du poêle, qui était gelé, et découvrit qu'il n'y avait qu'une lampe. Cependant cette maison, telle que je la peins, a subsisté plus de vingt ans. On comprend quelle chère on y faisait. Nous y avons vécu tout un carême, M. d'Argenson et moi, de beurre de Bretagne, et s'il y avait quelque morceau passable, M. de Léon s'en emparait. Avec cela on n'en sortait pas. M. de Léon était un homme d'humeur, mais il avait de l'agrément dans l'esprit. Mme de Léon était infiniment aimable par sa gaieté et par l'âme qu'elle mettait en tout. Jamais leur maison n'était assez remplie. J'ai vu arriver aux Bruyères dix, quinze personnes à souper. Je me souviens qu'un samedi au soir que nous y étions, M. de Coigny, M. d'Argenson et moi, nous allâmes à la cuisine; nous y trouvâmes un petit souper d'assez bonne mine, et assez grand pour sept ou huit personnes. Il était neuf heures sonnées, et nous nous croyions en sûreté :

point du tout, en moins d'un quart d'heure il nous survint douze personnes, qui mirent la disette dans la maison (1). »

Ce naturel facile et enjoué se retrouve en maints endroits. Il se retrouve, par exemple, dans cette page plus intéressante encore peut-être, et qui est le récit d'une visite d'Hénault au grand pensionnaire Heinsius, lors de son voyage en Hollande : « M. Basnage parla de moi au pensionnaire et le prépara à ma visite. Je fus bien étonné quand j'arrivai chez le pensionnaire Heinsius; ma curiosité était extrême d'entretenir cet homme, l'ennemi de la gloire de Louis XIV, qui gouvernait la Hollande en souverain, le confident de Marlborough, l'arbitre de la grande alliance dans la république, qui traita avec tant de hauteur les ministres du roi à la Haye et qui leur fit essuyer, par ses ordres, tant de dégoûts à Gertruydenberg et à Utrecht. Quand j'approchai de sa maison, où j'allai seul, je m'imaginais que j'allais trouver un suisse, des valets de chambre, des secrétaires, une foule de domestiques, enfin tout le faste et l'appareil de nos ministres. Au lieu de cela, on me fit sonner une petite cloche; la porte s'ouvrit : c'était une porte comme celle de nos marchands; un garçon se présente à moi; il était vêtu d'une couleur brune, un habit trop long, l'air simple et doux, toute l'attitude d'un valet de communauté. Je le suivis; une petite allée me conduisit à la salle d'audience du pensionnaire : c'était une pièce assez petite, planchéiée, un lit et une tapisserie de drap tirant sur le violet; on me présenta un fauteuil de canne; et l'on me dit que l'on allait avertir M. le pensionnaire qui ne se fit point attendre. C'était donc là le redoutable Heinsius? Il était vêtu de noir, un rabat, un manteau qui passait le genou

(1) Cf. *Mémoires*, p. 106.

et son chapeau sur la tête ; il l'ôta en m'abordant, puis le remit. Il me fit des questions sur les curiosités que je pouvais avoir vues dans la Haye ; je louai tant que je pus, il resta fort froid ; sa parole était douce et son style laconique ; il y eut quelques silences, et enfin je m'en allai ; il me conduisit fort civilement jusqu'à la porte de sa chambre, qu'il referma sur moi, sans de grands compliments. Je me hâtai d'aller rendre compte de ma visite à M. Basnage. Il rit de ma surprise du peu d'éclat d'un si grand ministre : « Eh bien, me dit-il, c'est pourtant cet « homme-là qui a pensé faire milord Marlborough roi « d'Angleterre. » Sur ce il me raconta des anecdotes bien curieuses (1)... »

Rien de plus simplement, de plus familièrement narré. Les impressions d'Hénault, à en juger par ce passage, ont encore la fraîcheur de la jeunesse. La scène, on le sent, a été fidèlement rendue, comme elle a été vécue. Nous voyons devant nous le jeune et impatient Français, plein des préjugés de sa race et de son temps, étonné de la demeure si modeste du pensionnaire et plus encore de l'homme lui-même ; nous éprouvons avec lui le malaise du visiteur qui voudrait ou parler ou faire parler son hôte, et à qui on ne répond que par de froids, de glaçants monosyllabes ; nous les sentons comme peser sur nous ces « quelques silences » si pénibles, si oppressants qu'ils semblent alourdir l'air ambiant. Pauvre Hénault ! Il avait bien rempli pourtant tous ses devoirs ! N'avait-il pas loué tant qu'il avait pu, en Français aimable et qui cherche à plaire, la bonne ville de la Haye ? Et néanmoins Heinsius est démeuré réservé, laconique, poli certes, mais poli comme un homme qui a autre chose à

(1) Cf. *Mémoires*, p. 39.

faire que de recevoir des visites et qui connaît le prix du temps... et des mots. Lui aussi, l'homme en noir avec rabat, chapeau, nous nous le représentons aisément. Cette scène est un petit tableau auquel il ne manque, pour être parfait, que plus de couleur et de relief.

On rencontre fréquemment de ces tableaux dans les *Mémoires*. En voici un, entre autres, que nous prenons au hasard : « L'abbé de Broglio vint donc trouver, chez Mme de la Vrillière, M. le duc qui y était, pour lui dire qu'il n'y avait pas un moment à perdre, que M. d'Orléans se mourait, qu'il fallait monter chez le roi, lui demander la place de premier ministre. M. le duc, étonné de la proposition, se laissa mener à la porte du cabinet du roi, y entra, lui demanda en bégayant la permission de gouverner l'État, que le roi lui a accordée entre ses dents, après en avoir comme demandé l'aveu à M. de Fréjus, qui était avec lui, et qui ne répondit que par un « signe de tête, et voilà comme se font les premiers ministres en France! (1) »

La scène est prise sur le vif. S'il n'y a point là cette richesse et cette truculence de couleurs que, nous modernes, nous voulons et mettons partout, c'est déjà un assez rare mérite que la narration donne une peinture claire, sincère, vivante, où certains traits de ton plus chaud ressortent avec bonheur. Certes, Hénault n'a pas la fougue irrésistible et l'éclatant coloris d'un Saint-Simon; son pinceau paraît garder en quelque sorte trop de réserve et de discrétion; il sait peindre toutefois et donner une impression très réelle et très précise des choses, malgré l'abondance des détails et bien qu'il ne s'attache pas assez à mettre en vedette le principal. Il arrive même que de ce récit longuement et

(1) Cf. *Mémoires*, p. 81.

minutieusement conté il naisse plus qu'une impression précise, qu'il en sorte parfois une suggestive et saisissante évocation d'un événement. On peut regretter que le peintre n'émonde pas suffisamment et que sa palette n'ait que des couleurs un peu pâles, mais l'effet est indéniable. On n'a qu'à fermer les yeux pour que le tableau surgisse avec une netteté tout à fait singulière. Voyez la scène de la disgrâce du duc de Bourbon, ou celle du départ de Mme de Prie (1), ou encore une ou plusieurs de celles dont l'héroïne fut Mme des Ursins (2) ou enfin telle ou telle parmi les nombreuses qui ont les parlementaires pour protagonistes, et vous serez convaincu ; et s'il n'y suffit, lisez alors ces pages sur la mort du cardinal Dubois. L'art d'Hénault comme narrateur, ce que valent ses peintures et ce par quoi aussi elles pèchent, ce qui fait de lui en un mot un excellent conteur et un excellent peintre, sans qu'il puisse toutefois prendre place parmi les très grands, rien ne peut mieux le faire toucher du doigt que ces lignes où nous assistons comme si nous étions présents à l'agonie d'un homme considérable, le cardinal Dubois, et à un des événements les plus graves de l'histoire du début du dix-huitième siècle.

« En arrivant, je trouvai sa maison dans une grande désolation, on venait de le confesser. Ce fut un P. Germain, récollet, qui fit cette fonction, et les chirurgiens étaient désespérés de l'opiniâtreté avec laquelle il refusait de se laisser faire l'opération. S'il avait eu tort jusqu'à ce moment d'y résister, il avait bien raison pour lors, car ce n'était que de la douleur de plus, et son heure était enfin arrivée... Après l'avoir confessé, ce Père lui proposa de recevoir le viatique. Le cardinal n'en voulut rien

(1) Cf. *Mémoires*, chap. IX.
(2) Cf. *id.*, XVI.

faire, disant que cela ne pressait pas, qu'il faudrait voir, et plusieurs autres défaites dont le moine ne se contenta pas. Enfin pour lui fermer la bouche, le cardinal lui dit : « Vous ne savez pas, Père, qu'il y a un cérémonial pour faire recevoir le viatique aux cardinaux; allez vous informer de ce que c'est, et après nous verrons. » Le bonhomme sortit avec empressement et dans la bonne foi pour s'instruire à nous de ce cérémonial dont il nous jurait qu'il n'avait jamais ouï parler, et il avait bien raison.

« Cependant le mal pressait, chaque minute le rendait incurable; il était midi, *on voyait mourir le cardinal à la pendule;* menaces, prières, raisonnements, rien ne pouvait le déterminer à l'opération; enfin Chirac (le médecin) imagina d'écrire à M. d'Orléans, qui était à Meudon, l'état de la maladie et qu'il n'y avait que sa présence qui pût engager le cardinal à la seule chose qui pouvait lui sauver la vie. M. d'Orléans répondit par Lestang, écuyer du cardinal, qui avait porté la lettre, qu'il allait monter en carrosse pour venir, que cependant il suppliait le cardinal de se laisser faire l'opération, qu'il espérait la trouver faite, et que si elle ne l'était pas quand il arriverait, il le prierait et même lui ordonnerait d'y consentir; cette réponse ne fit rien sur le cardinal. On vit arriver sur les trois heures et demie M. d'Orléans avec M. de Brion, M. de Nantes et M. le grand prieur; en entrant dans sa chambre, Son Altesse Royale lui dit : « Vous n'avez guère de courage. » Le cardinal lui répondit : « J'en ai contre toute autre chose « que la douleur, mais je ne saurais me déterminer à ce « qu'ils veulent me faire. » M. d'Orléans fut attendri de le voir dans cet état; et étant sorti de la chambre en pleurant, il reprocha au médecin et au chirurgien leur indolence sur son mal. La Peyronnie lui répondit, ce qui était vrai,

qu'ils s'étaient exposés aux plus durs traitements de sa part pour lui avoir fait connaître le danger où il était. « N'y « a-t-il plus de ressources? » leur dit M. d'Orléans. « Nous « ne connaissons que l'opération, encore ne répondons- « nous de rien. » M. d'Orléans rentra dans sa chambre et l'y détermina enfin; il ressortit aussitôt; on ferma toutes les portes et les chirurgiens s'en emparèrent.

« Il était alors quatre heures, il me parut que M. d'Orléans souffrait. Il était agité, il changeait de place, il monta dans la galerie d'en haut et appela d'Osambray qui était là, à qui il parla bas dans une fenêtre (c'était apparemment quelques ordres pour les postes) ; dans le moment on courut l'avertir que l'opération était faite le plus heureusement du monde et qu'elle avait duré quatre minutes; il rentra dans l'intention de le voir, mais après il nous dit tout haut qu'il craignait que sa présence ne lui donnât de l'émotion, qu'il aimait mieux ne pas le voir, mais qu'on lui dît bien qu'il n'était reparti qu'après s'être informé du succès de l'opération. Il laissa des courriers pour lui en venir dire des nouvelles d'heure en heure; tout le monde le suivit, et il ne resta que moi d'étranger dans son petit cabinet avec le confesseur.

« Comme ceux qui sont auprès des malades s'alarment plus aisément que ceux qui ne les voient pas, aussi ils sont susceptibles des plus légères consolations. Nous reprenions tous un air plus gai d'avoir l'opération faite, cette opération que nous avions tant désirée, quand tout à coup nous vîmes le temps se brouiller et nous entendîmes un fort grand tonnerre. A ce bruit La Peyronnie sortit de la chambre du malade, et me dit : « Nous sommes « perdus. » On sait combien le tonnerre est fatal aux plaies. Chirac, qui était dans la première antichambre, entra par une autre porte dans la même chambre et parut aussi

consterné. Le confesseur demanda à La Peyronnie ce qu'il en pensait, et il lui répondit : « Mon Père, il a plus besoin « de vos prières que de nos remèdes. » Il était environ cinq heures du soir et comme je n'étais là d'aucun secours, je m'en revins à Paris.

« Le lendemain mardi, il courut dans Paris cent nouvelles différentes : les uns disaient que le cardinal avait bien passé la nuit, les autres qu'il était plus mal. Je retournai à Versailles, où les pleurs de tout le domestique m'apprirent de loin ce que j'allais trouver. J'entrai tout droit dans la chambre du malade, dans cette chambre dont quatre jours auparavant on n'aurait pas osé toucher la clef; j'y trouvai le cardinal couché à plat et râlant entre deux valets de chambre qui lui soutenaient la partie où on lui avait fait l'opération, un apothicaire qui lui tenait une cuiller dans la bouche et un prêtre en surplis qui priait Dieu devant un crucifix. Je contemplai un moment cet homme qui avait été assurément le maître des autres et qui allait cesser d'être. Ensuite je sortis de la chambre, et, comme j'étais dans la cour des princes, je vis arriver M. de Morville que M. de Nantes attendait sous la galerie; il me dit tout bas qu'il allait s'emparer de tous les papiers et qu'il avait les affaires étrangères. Je reçus cette nouvelle avec la joie que me devait donner mon amitié pour lui, et je revins souper à Sceaux, où m'attendait un réveillon qui ne put effacer la noirceur qui me restait d'un pareil spectacle.

« Le lendemain au matin M. d'Orléans prit la qualité de premier ministre, dont il se fit expédier le brevet tout semblable à celui du cardinal et prêta serment entre les mains du roi. Cette cérémonie se passa avec de grandes démonstrations de tendresse de la part de Son Altesse Royale. Ce parti, le plus sage que pût prendre M. d'Or-

léans, déconcerta tous les nouveaux projets que cette mort avait enfantés (1). »

Ainsi Hénault voit tout, note tout ; ces séries de petits tableaux, placés tels quels ne font pas une impression beaucoup moindre que celle que ferait une peinture largement et vigoureusement brossée. La simplicité du récit est si grande, les détails en sont si précis que personne n'oserait en mettre en doute l'exactitude. La sincérité est évidente. Nous avons comme une sorte de photographie des événements, et de photographie non retouchée. L'art est absent. Aucun procédé de composition ne se laisse surprendre, et cependant nous voyons les choses comme si nous-mêmes nous en avions été les spectateurs. Il n'en va pas différemment pour les personnages. Seulement, pour ces derniers, il faut distinguer ceux qu'il peint en passant, en deux ou trois traits, et ceux dont il s'est amusé, comme dans son *Abrégé*, à nous donner une sorte de portrait en pied, et qui sont nombreux : ici l'art reprend ses droits.

Qu'il n'y ait pas beaucoup de personnages dans les *Mémoires* dont la silhouette, physique ou morale, ne se dégage nettement de la narration, nous nous en doutons par avance. Il suffit à Hénault de quelques mots, de quelques lignes pour en éclairer vivement la physionomie. Qu'on se rappelle comme il a heureusement dépeint certains des habitués de l'hôtel de Samuel Bernard, ou Brossoré, ou Mme de Maisons, ou Mme de Martel, et le célèbre financier lui-même, le roi de l'argent, dont la folie orgueilleuse dépasse tout ce que l'imagination peut rêver. Souvenons-nous qu'il disait de Mme de Flamarens qu'elle avait « l'air de la Vénus de l'*Enéide* travestie sous la forme d'une mortelle », de Mme de Gontaut qu'elle

(1) Manuscrit de la Ferté-Macé, f. 2000 ; déjà cité, mais un peu différemment, par PEREY, p. 129 et suiv.

« ressemblait à la Cléopâtre blessée par l'aspic ». Ne nous a-t-il pas excellemment présenté Jacques Basnage en trois lignes? Ne voyons-nous pas devant nous ce « petit homme, les yeux vifs, le visage boutonné, d'une activité surprenante, fort mêlé dans les affaires de la République et recherché de tous les ambassadeurs (1) » ? Et Machault d'Arnouville! En deux mots Hénault ne nous résume-t-il pas admirablement son caractère, quand il dit : « Voilà un ingrat bien décidé (2) » ? Et le maréchal de Villeroi, n'a-t-il pas été représenté de main de maître, avec « ces airs de grandeur qui portaient à faux parce qu'il n'avait point d'esprit; des plaisanteries inconsidérées qui retombaient sur lui, parce qu'elles n'étaient point plaisantes et qu'elles ne laissaient pas d'offenser ceux qu'elles attaquaient; la pédanterie romanesque qu'il mêlait à l'éducation du jeune roi et qui se faisait d'autant plus sentir qu'elle était plus loin des mœurs licencieuses du temps (3) » ? Et, ici encore, on n'a que le choix entre les exemples

Mais le plus souvent le président s'arrête avec une certaine complaisance sur les personnages et en trace aussi complètement que possible le portrait. Il savait qu'il serait agréable par là à ses lecteurs, et la chose lui était sans aucun doute agréable à lui-même, car il avait conscience de n'y point trop mal réussir. De tout temps il s'y était exercé (ce jeu fut à la mode pendant plus d'un siècle avec des alternatives de hausse et de baisse) soit dans la société, soit dans son particulier. Il est même probable que la plupart des portraits que contiennent les *Mémoires* ont été connus par les meilleurs amis du président. La galerie en est extrêmement riche.

(1) Cf. *Mémoires*, p. 39.
(2) Cf. *id.*, p. 200.
(3) Cf. manuscrit de la Ferté-Macé, f. 1986, déjà cité par Perey, p. 110.

Quelques-uns sont très longs, car Hénault y intercale ou certains événements ou certaines anecdotes de la vie du personnage en question. Parfois aussi, comme pour Bernis, Maurepas, Machault d'Arnouville, d'autres encore, le portrait n'est qu'un résumé de la vie de l'homme. Il est une courte biographie. On peut reprocher à Hénault de s'étendre un peu trop. Le portrait du maréchal de Belle-Isle en est un exemple suffisant, où il revient à deux reprises au caractère et, pour le juger plus consciencieusement, fait tour à tour parler les amis et les ennemis du maréchal. Mais les morceaux en sont bons. Rien n'est plus juste que ce qu'il dit du maréchal, à savoir, ici, qu'il « aimait à être aimé » ; qu'il était sensible d'une « sensibilité d'organes » peut-être, mais sensible enfin; que « nullement philosophe » et ne se connaissant pas, il « a été sa dupe plus d'une fois et a mis sur le compte du citoyen ce qui pouvait appartenir à l'ambitieux » ; là qu'« il promettait facilement, et trompait moins alors les autres qu'il ne se trompait lui-même » ; que « la simplicité et la douceur de son caractère étaient bien faites pour induire en erreur » ; qu'il était « extrêmement profond », « vindicatif, tandis qu'il paraissait tout oublier, jaloux d'être aimé, et n'aimant rien, libertin sans attachement, mais très aimable dans la société, aimant le plaisir, mais plus encore la fortune, ayant des idées vastes, mais au delà de ses talents » ; bref, sinon un « grand homme », du moins « un homme extraordinaire, mais bientôt oublié (1) ». On voit le personnage. Hénault a marqué avec non moins d'habileté l'ambition effrénée de Bernis, la frivolité spirituelle de Maurepas, l'économie et la patience du cardinal de Fleury, d'ailleurs « doux,

(1) Cf. *Mémoires*, p. 266.

faux, irréconciliable (1) ». S'il a peint avec l'esprit Mme des Ursins, il a peint avec le cœur Marie Leczinska, sa reine, et il n'est pas besoin d'y revenir (2).

C'est aussi avec le cœur qu'il a dessiné le portrait de la marquise de Charost, plus tard duchesse de Luynes, comme celui de son ami d'Argenson (3), et celui de Choiseul, et celui encore de l'évêque de Luçon, qui est un des mieux venus et que nous regretterions de ne pas citer : « L'évêque de Luçon (Bussi), mon ami particulier et avec lequel j'ai passé ma vie, était le modèle de ce qu'on appelait la bonne compagnie, et que l'on ne retrouve guère dans ce temps. Un esprit naturel, une gaieté douce, toujours nouveau, racontant mieux qu'homme du monde le ton de la vieille cour, et quelle cour! des plaisanteries fines, délicates, flatteuses sans aucune fadeur, vous laissant toujours content de vous. Plein d'anecdotes qu'il ne rappelait qu'à propos; loin de toutes prétentions, sans goût, se livrant de bonne foi à tous ceux qu'il rencontrait, leur faisant croire et le croyant lui-même qu'il allait ne les plus quitter et qu'il ne se plaisait qu'avec eux. Je n'ai rien rencontré depuis qui lui ressemblât : il rendait bien difficile sur la compagnie, à qui l'on demanderait en vain ce qui n'était qu'à lui. Charmant dans le commerce des femmes, ayant leur douceur, leur noblesse, cette négligence qui sied si bien quand on possède tout. Gourmand, il en est mort, mais gourmand comme il était tout

(1) Cf. *Mémoires*, p. 148, 196, 208.
(2) Cf. *id.*, p. 160, 217.
(3) Cf. *id.*, p. 190 et 245. Il dit de d'Argenson que c'est « l'homme du monde qui rassemblait les plus grandes qualités et le plus de talent », le plus spirituel qu'il ait jamais connu, l'homme « le plus fait pour plaire et pour gouverner et qui réunissait deux choses bien opposées, la faiblesse et la hauteur, la faiblesse dans sa famille et la hauteur à la cour, l'ami le plus sensible et le plus essentiel, mais aussi fidèle à l'ironie qu'à l'amitié. »

le reste, sans qu'il fût plus cela qu'autre chose. Il ne ressemble pas plus aux hommes de notre temps que Chassé ne ressemblait à Théroard. Rien ne le rappelle : il faut prendre patience et avoir l'air de se plaire avec ce qui vous reste (1). »

Voilà l'idéal de l'homme de bonne compagnie, voici maintenant l'idéal de la coquette ambitieuse. On devine aisément qu'il peut s'agir de Mme de Prie : « Il n'y avait rien de si joli qu'elle quand elle partit pour Turin, en 1714, pour suivre son mari qui allait en ambassade. Elle était d'une taille déliée et au-dessus de la commune; une figure, un air de nymphe, le visage délicat, de jolies joues, le nez bien fait, des cheveux cendrés, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais; et en tout une physionomie fine et distinguée. Tous les talents dont la coquetterie sait faire usage, la nature les lui avait donnés; elle avait une voix légère comme sa figure; elle était grande musicienne, jouait très bien du clavecin : enfin c'était de quoi faire la plus jolie maîtresse du monde. Mais sa folie était de gouverner l'État, et quelque désir qu'elle eût d'acquérir du bien, elle se serait contentée d'une médiocre fortune, pourvu qu'elle eût dominé. L'activité de son esprit voulait de la pâture, et elle ne la trouvait que dans les affaires; un grand nombre de connaissances superficielles lui faisaient croire qu'elle en était capable, et parce qu'elle pouvait parler de tout avec une grande facilité et beaucoup d'agrément, elle prenait la superficie pour le fond des choses, et elle se persuadait qu'elle avait approfondi des matières dont elle ne connaissait tout au plus que les définitions. Il est vrai que l'ambition ne prenait rien sur la galanterie : elle était galante sans être sensible; ses

(1) Cf. *Mémoires*, p. 416

amants roulaient avec les affaires, pour avoir cela de plus de quoi remplir son temps; elle aimait le plaisir avec la même vivacité que les choses sérieuses : tout cela occupait sa tête et la tenait toujours dans une espèce de convulsion ou d'ivresse, qui faisait d'elle une personne véritablement singulière (1). »

Si le trait principal qui fait le tempérament ne se détache pas toujours avec autant de force et de lumière, toujours du moins Hénault cherche à pénétrer la complexité des caractères, à entrer dans le secret des têtes et des cœurs. Le personnage est présenté sous toutes ses faces, grâce à son crayon infatigable; quel qu'il soit, quelle que soit sa situation, Hénault sait démêler les mobiles intimes, découvrir les ressorts cachés, lire au plus profond des âmes. Et s'il le sait pour ceux qu'il n'a fait que fréquenter dans le monde, il le sait mieux encore pour ceux à côté desquels il a vécu côte à côte, de par ses fonctions, pendant de longues années. Il a très bien connu, par exemple, et il nous a très bien dépeint le président de Mesmes, dont il vante les « grâces de l'esprit » et « cette connaissance des hommes que l'esprit seul ne donne point, mais que le monde ne donne aussi qu'aux esprits supérieurs »; « c'est là ce talent qui lui était propre et qui est nécessaire aux premières places de dire à chacun ce qui lui convient et de gagner les hommes avant de chercher à les persuader; le goût de la magnificence et de la représentation que nul homme en France n'égalait, soutenu par un air de grandeur qui lui était naturel et qui se joignait à une figure au-dessus d'une autre, faisait respecter sa dignité; et la flexibilité de son humeur, qu'il devait plus à sa raison qu'à son

(1) Cf. *Mémoires*, p. 77.

tempérament, ne faisait point craindre de l'approcher. Les plus grandes matières et les plus épineuses, il les traitait avec la facilité que donne toujours une conception prompte. Haut et sentant ce qui était dû à sa place avec ceux qui auraient pu lui manquer, mais affable et d'humeur commode avec les autres. On craignait de lui déplaire ou parce qu'il imposait, ou parce qu'on l'aimait. L'air du monde dont il parlait à la cour des plus importantes affaires les rendait mille fois plus faciles, sans qu'il perdît rien du sérieux de sa dignité et de son état; enfin jamais homme ne fut plus heureusement formé pour une première place (1) ».

Mais les portraits qu'il a peut-être le mieux réussis, les meilleurs entre tous, ce sont ceux de deux parlementaires avec lesquels il a été en relation intime et qui jouèrent un rôle prépondérant dans les discussions du Parlement : l'un, l'abbé Menguy, était un des principaux membres du parti des modérés et de la conciliation; l'autre, l'abbé Pucelle, un des chefs du parti opposé. C'est par ces deux portraits que nous terminerons. Et d'abord l'abbé Menguy : « L'abbé Menguy était un de ces hommes extraordinaires qu'on ne saurait peindre que par enthousiasme. C'était bien de lui que l'on pouvait dire qu'il n'était jamais moins seul que quand il était seul. Son âme ne le laissait pas en repos; on eût dit qu'il était

(1) Cf. manuscrit de la Ferté-Macé, f. 1966; cf. aussi *Revue des Souvenirs et Mémoires* t. III, p. 325. — Le manuscrit de la Ferté contient quelques corrections que nous avons respectées. Ce qui se trouve sur le président de Mesmes dans les *Mémoires* (cf. *Vigan*, p. 399) rappelle parfois de très près les lignes que nous avons citées; mais il faut bien se garder, comme on l'a fait, de les mélanger. C'est seulement dans Vigan, par exemple, qu'on peut lire ces lignes : « On sait ce que c'est que les assemblées de chambre, cette image d'une république qu'il faut réduire sans la maîtriser : il y était supérieur et il n'a jamais été remplacé dans cette partie. »

toujours en présence de son génie. Ses yeux pleins de feu annonçaient l'éloquence qui l'animait dans la conversation comme dans les affaires. Idées, tours, expressions, tout lui était soumis; il joignait la force des raisonnements aux grâces de la séduction, et, ce que peu d'orateurs ont connu, les ornements et les fleurs qui accompagnaient les discours, ne servaient qu'à en relever l'exactitude et la précision qui en étaient le véritable caractère. D'ailleurs ses mœurs, qui étaient pures et irréprochables, il ne les devait point à la sévérité de son humeur, mais à la simplicité, à la candeur, à la droiture de son cœur qui n'admettait pas plus les vices que son esprit les faux raisonnements. Comme on ne veut pas que les hommes soient parfaits, on lui choisissait des défauts les plus proches de ses vertus; on voulait qu'il fût un peu léger parce qu'il était plein de feu et de premier mouvement; on disait qu'il variait quelquefois, parce qu'il n'était pas opiniâtre; on lui disputait le courage et la fermeté d'esprit, parce qu'il se rendait volontiers à la raison dès qu'il la connaissait (1). » Passons maintenant à l'abbe Pucelle : « M. l'abbé Pucelle était d'une taille médiocre, haut en couleur, des cheveux blancs qui le rendaient vénérable, quoiqu'il ne fût pas d'un âge avancé : en un mot, taillé en chef de parti. Son éloquence était ferme et véhémente. Il n'était pas, à beaucoup près, aussi instruit que l'abbé Menguy, mais d'une conception prompte. Tout le parti anti-constitutionnaire lui fournissait des mémoires qu'il se rendait propres; quand il opinait dans les assem-

(1) Cf. *Revue des Souvenirs et Mémoires*, t. II, p. 509, et manuscrit de la Ferté-Macé, f. 1934. Le portrait qui se trouve dans les *Mémoires* (cf. *Vigan*, p. 402) diffère quelque peu de celui-ci. On y peut lire ces lignes : « Avec cela il n'y eut jamais d'homme plus doux. Cette douceur, jointe à son extrême vivacité et à beaucoup de gaieté, tenait de celle de l'enfance. Il se fâchait, comme on se fâche à cet âge, sans aigreur et sans conséquence. »

blées de chambre, fort fréquentes dans les minorités, il avait l'air pénétré : d'une main il frappait avec force sur son bureau, et de l'autre il passait ses doigts dans ses cheveux qui devenaient hérissés. C'était le Démosthène du parlement; sans affecter l'éloquence, il n'en était que plus éloquent; le désordre était son art; la constitution était pour lui ce que Philippe était pour l'orateur athénien. Les tableaux les plus touchants, les images les plus fortes, les entrailles émues, les larmes qui lui échappaient, c'était bien plus qu'il lui en fallait pour émouvoir la plus grande partie du parlement. D'ailleurs, c'était un fort bon homme, aimant le plaisir et d'un commerce fort agréable; mais quel écueil, n'est-ce pas, que celui de jouer le premier rôle et de se voir entouré soit de ceux qui le regardaient comme leur chef, soit de ceux qui auraient voulu le mener à leur parti! Il arrivait ce qui arriva toujours : c'est qu'on le ménageait plus que l'abbé Menguy parce qu'il était plus véhément, qu'il proposait toujours les partis les plus forts et que, dans les compagnies, on n'en impose jamais tant que quand le prétexte de la vérité autorise à ne rien ménager » (1).

De tels portraits (2) font regretter que le président n'ait pas mis dans tous la même vivacité de coloris et la même force d'expression. Beaucoup de finesse, de mesure, de précision; l'art de trouver les traits essentiels et de donner une idée très nette du personnage; quelques longueurs, comme dans les récits, et comme dans les récits encore une sorte de nonchalance, voilà ce qui caractérise les portraits d'Hénault. En somme ils sont

(1) Cf. *Mémoires*, p. 403.

(2) Cf. plus haut, p. 314, les *portraits* de l'*Abrégé chronologique*, et plus loin, p. 387, pour les autres *portraits* composés par Hénault .

d'un excellent peintre, sinon d'un maître, comme de Retz ou Saint-Simon. Et s'il en est pour lui reprocher de n'avoir pas la manière incisive et impétueuse du premier ou la concision fougueuse et le chaud pittoresque du second, nous leur répondrons que ce sont là de bien grands noms et qu'il n'est pas toujours nécessaire de comparer et, ce faisant, de gâter notre plaisir. Contentons-nous de nous laisser prendre à l'agrément si varié et du récit et de ces portraits. Suivons, sans nous occuper de vaines et vides comparaisons, ce guide d'autant plus attrayant — quand on est un peu au courant de ses allures — qu'il prend le chemin des écoliers, qu'il va à droite, à gauche, s'arrête, passe rapidement, saisit le crayon ou le laisse à son gré, se livre enfin à ses heures à des caprices ou à des réflexions mi-philosophiques, mi-impertinentes, de vieil écolier, écolier de la vie, avisé et pénétrant. Moraliser, il n'y songe pas; mais les événements lui inspirent de-çà de-là des jugements, des appréciations et observations d'une bonhomie éveillée et malicieuse, qui sont une sorte de morale bon enfant. Et cela même repose; c'est une halte dans le récit, halte en compagnie d'un homme de sens et d'un homme d'esprit, qui connaît à la fois et son monde et le monde. Est-ce le bon sens, est-ce l'esprit qui domine? On ne peut rien affirmer. C'est tantôt l'un, tantôt l'autre; en général ils se mêlent, l'un soutenant l'autre. Hénault dira joliment de sa *Cornélie Vestale* que « c'est une déclaration en quinze cents vers où quatre auraient suffi (1) », et à propos de sa renonciation à l'ambassade de Hollande : « Je ne pouvais me résoudre à quitter Paris, où je n'avais rien à faire (2) », ou du peu de monde qui suivit l'enterrement du maré-

(1) Cf. *Mémoires*, p. 24.
(2) *Id.*, p. 30.

chal de Belle-Isle (1) : « Les morts ne doivent pas s'attendre à ce que l'on aille pour eux à leur enterrement(2) », ou encore de l'ambition de Bernis, assoiffé du cardinalat : « Et de chimère en chimère il réalisa cette rêverie (3) ». La chute du cardinal de Bouillon lui inspire cette juste réflexion : « Quand un homme doit périr, toutes les circonstances s'accumulent, et une dernière achève sa perte (4) » ; la disgrâce de Maurepas celle-ci : « Et qui croirait qu'en remplissant bien tous ses devoirs, qu'en étant vraiment attaché au roi, qu'avec de la probité, des talents supérieurs, de l'expérience, un souverain désintéressement, on ne fût point en sûreté ! c'est l'image de toutes les cours (5). » Nous avons cité son mot sur Machauld d'Arnouville, cet « ingrat décidé » ; il poursuit en disant non moins heureusement : « Un ingrat devient bientôt un ennemi (6). » Rien de plus vrai, de plus spirituel. Le fin moraliste se montre encore dans des lignes comme celle-ci : « Le pouvoir absolu dont avait joui le feu roi (Louis XIV) semblait avoir appris à ses pareils qu'ils ne devaient confier leur autorité qu'à ceux qui, n'ayant nul droit d'y prétendre par leur état, s'efforcent de se maintenir par leur travail dans une place qu'on peut leur ôter sans conséquence, au lieu qu'en donnant sa confiance aux grands du royaume, il est à craindre qu'ils n'en abusent, et que plus ils semblent avoir droit au gouvernement, plus il est dangereux de les y appeler (7). » Si les événements lui inspirent parfois de piquantes remarques, si on

(1) Cf. *Mémoires*, p. 30.
(2) *Id.*, p. 260.
(3) *Id.*, p. 208.
(4) *Id.*, p. 17.
(5) *Id.*, p. 198.
(6) *Id.*, p. 201.
(7) Manuscrit de la Ferté-Macé, f. 1932, déjà cité par Perey, p. 41.

sent le sourire — le sourire un peu narquois des gens qui se moquent décemment — sur les lèvres du bon président, il ne faut pas s'en étonner. Encore un coup, il sait voir et réfléchir. Il dit à la chute de Bernis : « En sorte que l'on vit, en moins d'une année, l'abbé de Bernis se démettre de sa place de secrétaire d'État, recevoir la barrette et être exilé, au grand regret du pauvre camérier, qui n'avait plus de retraite, à la grande surprise de la cour et à la juste risée du public de voir ce grand colosse détruit comme un château de carton qui s'en va en pièces, quand le feu d'artifice est tiré (1). » Et plus loin : « Pour qui aurait vu tout cela à *vue* d'oiseau (*sic*), c'était un spectacle fort amusant. M. de Séchelles avait quitté pour sa mauvaise santé. Son gendre Moras lui succéda; il eut encore la marine par-dessus le marché, et il décampa. M. de Massiac ne fit qu'apparaître dans la marine; tout cela n'était qu'un sable mouvant. Sommes-nous en terre ferme? M. Berrier est à la marine et M. Silhouette aux finances (1759). Et ce qui est à remarquer, c'est que, excepté MM. Orry et Breteuil, tous ces hommes-là (les ministres) vivent encore, et qu'il n'y a pas de prince en Europe qui ne dût nous les envier (2). » Hénault était-il bien sûr de parler sérieusement? C'est d'ailleurs un sujet qui lui tient au cœur que celui de la succession rapide des hommes en place. Nous savons qu'à propos de la Bastille il s'est amusé à un moment à nous rappeler que sous M. le duc le maréchal de Belle-Isle, M. Le Blanc, M. de Séchelles firent connaissance avec la prison d'État, par suite de la haine de Mme de Prie et de Duverney; que sous le cardinal de Fleury ce fut à son tour Duverney qui y passa quelque temps — simple effet de la vengeance de M. Le

(1) *Mémoires*, p. 214.
(2) *Id.*, p. 215.

Blanc ; et Hénault d'ajouter, non cette fois sans une pointe de mélancolie : « Ce qui ne m'étonne guère moins, c'est que ces mêmes hommes ont vécu ensemble depuis sans qu'il y parût. Pourquoi la religion ne fait-elle pas de ces miracles-là? (1) »

Il arrive même que sous le poids de la pensée le ton s'élève parfois et que l'expression prenne une gravité et une force singulières. Ainsi, quand le président blâme Machault d'Arnouville d'avoir voulu « égaler toutes les conditions dans une monarchie, où il faudrait plutôt multiplier les privilèges des corps en même temps qu'il n'en faut pas souffrir aux particuliers, où, au lieu de mettre tout au niveau, il faudrait doubler les degrés qui élèvent le trône, parce que l'on subdivise davantage, par ce moyen, toutes les conditions, et que la subdivision redoublée d'un état à l'autre fait que tous se deviennent nécessaires (2) » ; de même quand, à propos du maréchal de Belle-Isle, il définit l'ambition, après avoir cité Quintilien, « le désir de parvenir par des actions éclatantes qui appartiennent à notre état » et poursuit de cette façon : « Resserrée dans ces bornes, elle devient utile, et elle est digne de l'estime des hommes. Mais, à dire vrai, ces bornes sont aisées à franchir, et les transgresseurs, selon qu'ils vont plus ou moins loin, deviennent, à force d'aller, la perte des États, tels que Catilina, ou, sous un nom plus honnête que le succès leur donne, de grands hommes tels que César (3). » Voici enfin, pour finir, cinq lignes qui semblent toucher de bien près, par le fond comme par la forme, à la perfection : « Le premier moment du malheur a un certain appareil qui soutient contre le malheur

(1) Cf. *Mémoires*, p. 234.
(2) *Id.*, p. 202.
(3) *Id.*, p. 267.

même; on est encore grand dans le moment de la chute, mais bientôt il ne reste plus que la réalité de la déroute : les réflexions et les regrets s'emparent de l'âme et le vide que laisse la privation des affaires se fait sentir. Cela ne se trouva que trop vrai pour M. le duc, et un nouveau dégoût acheva de le désespérer (1)... » N'avions-nous pas raison de dire que, sans être un moralisateur prétentieux et pédantesque, comme à l'affût des occasions de moraliser, Hénault était un observateur curieux et sagace, en un mot un moraliste pénétrant (2)?

Nous n'avons plus, en tout cas, à démontrer l'intérêt si vif et si constant des *Mémoires*. Hénault sait raconter, et il sait peindre et juger. Son livre est précieux, intéressant, instructif, d'une lecture facile (3). Écrits simplement, souvent familièrement, dans la bonne langue du dix-septième siècle, encore que parfois un peu lâche et terne, ces *Mémoires* sont l'œuvre d'un homme sincère, plein de raison et d'esprit, qui se trouve être en même temps un conteur alerte, un peintre précis, un délicat moraliste. Et s'il en est — je ne dis pas pour l'accuser d'être trop de son siècle, car il n'abuse pas du persiflage léger, de la désinvolture ironique et encore moins du scepticisme à la mode alors, — mais pour regretter qu'à côté de ce naturel et de cet abandon il n'y ait pas place plus souvent pour

(1) Cf. manuscrit de la Ferté, f. 2011; déjà cité par Perey, p. 165.

(2) Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point, à propos des *Maximes* du président. Cf. plus loin, p. 382 et suiv.

(3) Hénault connaît aussi bien des choses littéraires que des choses politiques. Cf. par exemple *Mémoires*, p. 30, sur Lamotte; p. 411 sur Marivaux et Chaulieu; p. 176 sur Fontenelle. De celui-ci, il dit : « De ses fables l'invention plaira toujours à l'esprit; il a quelquefois attrapé le naturel, jamais le naïf, on ne saurait dire ce qui manque à sa prose; elle est pure, harmonieuse, exacte, mais elle n'invite point à continuer. On a pu reprocher à Fontenelle trop de finesse, mais on le relit cent fois : il aiguise l'esprit et il a trouvé des ingrats qui lui reprochaient le plaisir qu'il leur avait fait. »

un peu plus de chaleur intime et d'emportement, nous les renverrons à la page si émue de notre président sur Mme de Castelmoron par exemple (1), ou encore à ces lignes sur les jésuites. Il importe peu qu'il ait eu raison ou tort de parler d'eux ainsi qu'il l'a fait, et il semble bien au reste qu'il y ait mis une réelle impartialité (2) ; le principal ici est qu'il en a parlé avec la même sincère émotion qu'il a fait pour cette amie de trente-cinq ans, ou encore pour Choiseul et pour Marie Leczinska. En un mot il y a mis son cœur. C'est un disciple attendri qui paie, et non sans éloquence, sa dette de reconnaissance à d'anciens maîtres malheureux : « L'affaire des jésuites sera une époque bien considérable et un moment bien fâcheux pour la gloire de ce règne. Parmi tous les ordres religieux, tel est celui qu'on choisit pour l'éteindre. En vain la religion réclame ses défenseurs; en vain les sciences, les lettres, les arts, l'histoire sollicitent pour eux. Ressuscitez tout ce qu'il y a de plus célèbres écrivains, ce seront autant de confrères, de défenseurs que vous leur ferez revivre... Il semblait que la Providence eût fait

(1) Cf., plus haut, p. 24.

(2) Cf. *Mémoires*, p. 288, la page où il fait la balance du bien et du mal qu'ont occasionné les Jésuites, où il montre l'impatience de leurs ennemis et la fidélité tenace de leurs partisans, où il peint avec force la société divisée à leur égard, pour ou contre. — Détachons ces lignes : « D'un côté, la *morale infâme* des casuistes de leur société qui, à la vérité, étaient tous espagnols ou allemands, de l'autre, les admirables ouvrages de leurs prédicateurs français qui font tant d'honneur aux mœurs et à la religion; d'un côté, le grand cardinal de Richelieu se déclarant pour eux, sans restriction, au sujet de l'éducation, de l'autre, les magistrats armés contre le danger de la même éducation; d'un côté, l'énormité de leur Institut qui les soumet sans réserve à un général étranger, de l'autre, une restriction péremptoire à ce statut, *sine peccato*, et puis une conduite irréprochable depuis cent cinquante ans; d'un côté, une vie dure et peut-être plus pénible que celle de la Trappe, de l'autre, l'opulence, les conquêtes, la souveraineté acquise; d'un côté des missionnaires qui traversent les mers pour aller planter la foi dans des climats brûlants, de l'autre un *commerce scandaleux* qui s'étend par tout l'univers .. »

naître cette société dans le temps où la religion en avait le plus besoin : ils vinrent au monde avec Luther, et ils combattirent contre les nouveaux dogmes; ils se firent par la suite des ennemis redoutables en ne permettant pas qu'on innovât. Pascal, Nicole, le célèbre Arnaud ne servirent que leur gloire, bien loin de la détruire, et voilà que tout à coup un parti sans chef en triomphe. Quelle nouvelle à porter à Jansénius dans l'autre monde et, au contraire, quelle nouvelle pour l'illustre chancelier de Lamoignon, qui en faisait ses délices à Baville!

« Transportons-nous dans les siècles futurs : un enfant que son père aura pris soin d'élever dans la lecture des livres de morale, à qui il aura fait lire Rodriguez, Bourdaloue, etc., qui sera destiné à l'état ecclésiastique et qui aura commencé par le recueil immense des conciles du P. Hardouin, dont on aura voulu orner l'esprit des connaissances agréables et utiles des écrivains célèbres de la Grèce et de Rome, Homère, Virgile, Horace, et qui aura été aidé par les commentaires de Jouvency, de La Rue, etc., cet enfant demandera à son père : « Mais, mon père, qu'est donc « devenue cette excellente société? — Elle n'est plus, mon « fils... Ne m'en demandez par davantage (1). »

Les *Mémoires* ne sont donc pas indignes, de toute façon, de *l'Abrégé chronologique*. Ils en sont, pour ainsi dire, le complément. C'est la même main, c'est le même pinceau qui les a tracés. Les mêmes qualités s'y retrouvent. Si l'historien cède ici le pas en quelque sorte à l'homme du monde et au causeur, s'il n'y a pas la même gravité, il y a du moins la même simplicité et le même sérieux; et il s'y trouve aussi, par la force même des choses, plus d'agrément et un intérêt plus durable. Un abrégé historique,

(1) *Mémoires*, p. 396.

quelque excellent qu'il soit quand il paraît, perd vite partie ou tout de sa valeur. Les mémoires ont une fortune contraire : leur mérite semble croître avec les années, leur intérêt ne diminue en rien ; même les œuvres similaires, loin de leur nuire, leur profitent. Et c'est pourquoi de ces deux volumes du président, c'est celui qui ne lui a demandé aucune peine et qu'il a écrit comme en se jouant, qui demeurera, et sans doute éternellement, tandis que l'autre, travail de toute une vie, dormira, que dis-je, dort inconnu et poussiéreux dans le silence des bibliothèques. Ainsi vont les choses de ce monde.

CHAPITRE V

LES OPUSCULES ET LA CORRESPONDANCE

I

LES OPUSCULES

Les dissertations littéraires sur la chasteté de la langue française, et sur la Tragédie et la Comédie. — Une dissertation morale sur la constance en amour. — Le dialogue entre Ninon et Mme de Flamarens. — Les discours académiques et politiques. — Les maximes. — Les portraits : Mme du Deffand et Hénault.

Sous le titre d'Opuscules nous englobons les dissertations, les dialogues, les discours, les maximes enfin qui nous restent du président. Il en avait composé, paraît-il, un assez grand nombre, qu'il a supprimés de lui-même et qui n'ont paru « que dans les sociétés où il a vécu (1) ». La chose est quelque peu regrettable.

Les plus intéressantes de ses dissertations sont celles qui touchent à quelque point historique, comme ses réponses soit à l'abbé Velly, soit à M. de Saint-Albine, soit à tel autre, ou son *Mémoire sur les abrégés chronologiques* : nous en avons dit assez pour n'avoir plus à y revenir. Les dissertations littéraires ne les valent point, à beaucoup près. Il nous en reste deux : l'une imprimée, l'autre en manuscrit. La première est celle qu'il lut, ou plutôt fit lire par Duclos, en 1757, à l'Académie française, et qui traitait le

(1) Cf. Catalogue des œuvres du président Hénault, *op. cit.*

sujet suivant : « Pourquoi la langue française est-elle plus chaste que la langue latine (1) » ? Sans être, comme le dit Grimm (mai 1757), un « morceau fort ridicule », elle ne mérite pas qu'on s'y arrête. Après quelques conjectures et réflexions, Hénault en arrive, et on s'y attend, à expliquer la chose par l'effet de la religion chrétienne « guidée par la philosophie ». « Une religion éclairée qui rejette toute superstition, une religion austère qui ne présente dans ses cérémonies et dans ses fêtes que des objets sérieux...., a mis un ton conséquent dans la société et a enseigné à parler comme elle a appris à penser et à se conduire. » C'est pourquoi les écrivains du siècle de Louis XIV ont moins bravé l'honnêteté dans leurs écrits que ceux du siècle d'Auguste. La raison est peu probante : plus on réfléchit et compare, plus on se rend compte que la religion et la philosophie n'ont, en définitive, qu'assez peu à voir dans cette affaire.

La seconde dissertation littéraire, qui est inédite (2), est moins piquante dans son objet, puisqu'elle roule simplement sur la tragédie et la comédie. Par contre elle l'emporte en sérieux et en agrément, sans être toutefois ni forte ni originale. Hénault examine lequel des deux poèmes est le plus utile et lequel « demande le plus de génie ». La question nous paraît oiseuse aujourd'hui, même puérile ; mais il faut se souvenir que depuis Molière et la *Critique de l'École des femmes* elle était à la mode et donnait lieu à d'interminables discussions. Du moins Hénault ne se pique-t-il que « d'esquisser des réflexions ». Il n'y a là en effet qu'une ébauche. La base de la disser-

(1) Cf. *Mémoires de l'Académie de Nancy*, IV, 169.

(2) Cf. manuscrit de l'Arsenal, *op. cit.*, fol. 47-59. — Il se pouvait d'ailleurs que cette dissertation ait été adressée sous forme de lettre au duc de Nivernais, qui avait demandé, en 1751, à Hénault, « quel était le genre le plus difficile, de la tragédie ou de la comédie » ?

tation est peu solide. Qu'on en juge. Après avoir affirmé que la tragédie et la comédie ont toutes deux pour but la réformation des mœurs et le triomphe de la vertu et qu'on les peut comparer par suite, il ajoute que la comédie « vieillit plus tôt » que la tragédie, parce que celle-ci a pour objet principal les passions, qui ne changent pas, celle-là les ridicules, qui varient sans cesse. C'est d'abord délimiter les deux genres de façon un peu cavalière, c'est confondre ensuite les ridicules qui sont inhérents à la nature humaine et ceux qui tiennent à une époque seulement ou à certaines circonstances. Il se contredira d'ailleurs lui-même plus loin quand, pour prouver l'utilité plus grande de la comédie, il remarquera qu'elle ne peint pas que les ridicules du moment, mais les vices aussi.

Car, pour lui, il n'y a pas de doute. L'utilité de la comédie dépasse celle de la tragédie. Celle-ci naît de ce qu'il appelle l'esprit d'imagination, celle-là de l'esprit philosophique; l'une arrive à nous faire pleurer tout en n'ayant que des rapports indirects avec nous, l'autre nous fait rire pour nous mieux instruire. Comment nier qu'il ne vaille mieux être instruits et réjouis par la comédie qu'enivrés, c'est son expression, par la tragédie et « mis hors de notre état naturel ». Lequel de ces « deux cas est le plus utile à l'âme, de l'un qui excite les passions les plus fortes et qui ne nous en fait voir les inconvénients que quand l'impression est reçue, ou de celui qui nous fait sentir à chaque pas nos sottises, nos travers, nos extravagances et qui joint toujours le précepte à l'action » ? Il ne restait plus qu'à démontrer, d'un côté, en ce qui concerne la tragédie, qu'elle n'a que des rapports indirects avec nous (ce qui est complètement méconnaître la portée des œuvres d'un Sophocle, d'un Euripide ou d'un Racine), qu'elle excite en nous les passions les plus fortes, et enfin,

ceci même admis, qui est plus que discutable, que nous en sentons trop tard les inconvénients; de l'autre, en ce qui touche à la comédie, que les passions n'y doivent avoir et n'y ont nulle place, qu'elle est nécessairement plus près de nous et plus morale par cela seul qu'elle peint nos ridicules, que la représentation des travers et des vices corrige les mœurs, qu'elle a pour règle de joindre et qu'elle joint en effet le précepte à l'action; mais Hénault, sans nul souci de prouver ce qui lui paraissait tout à fait évident, allait vite au moins « rebattu » et au plus « curieux », du moins à son avis, c'est-à-dire à la question de la difficulté des deux genres.

La comédie est non seulement plus utile, elle est plus difficile aussi, à ce qu'il pense, que la tragédie. Rien de plus délicat en effet que de voir les choses et les êtres tels qu'ils sont réellement, car nous sommes le jouet de mille illusions. C'est contre ces illusions précisément que se défend l'auteur comique; puis, il nous prémunit contre elles. Grâce à lui nous nous mettons en garde contre les faux dévots, le faux bel esprit, la fausse amitié des grands seigneurs; grâce à lui, sous le bon sens d'un Chrysale nous voyons la faiblesse, sous l'honnêteté d'un Alceste son intolérance insupportable. Non qu'il ne faille un « génie surnaturel » pour faire paraître ensemble un Sertorius et un Pompée et « atteindre pour ainsi dire à l'âme de ces deux Romains », mais « quel talent ne faut-il pas » pour voir la nature telle qu'elle est, pour peindre « les passions de tous les jours »? Ne sommes-nous pas d'ailleurs de meilleurs juges, et moins indulgents par suite, de la justesse de l'imitation des objets qui sont près de nous que nous ne le sommes de l'imitation des héros que nous ne connaissons point : « Pour peu qu'on s'écarte alors de la nature, nous apercevons le défaut : il est par

la même raison bien plus difficile de nous découvrir des choses nouvelles dans des objets qui nous sont familiers et que nous croyons connaître, que de promener notre imagination sur des figures colossales qui laissent souvent le choix de l'exagération et qui nous attirent parce qu'elles nous surprennent ». En admettant même que Sertorius et Pompée soient des « hommes de nos jours », ils ne sont pas des « hommes comme nous » ; nous pouvons donc être trompés sur la peinture.

Tout cela n'est qu'un écho affaibli, on le voit, de la fameuse tirade de *l'École des femmes*. Comme Dorante, Hénault vise, malgré son admiration pour eux, certains héros cornéliens et les héros tragiques en général. Et là encore, pas une restriction, et, ce qui est étrange, pas un mot de Racine. N'aurait-il pas compris par hasard que le divin auteur de *Phèdre* a fait pour la tragédie ce que Molière a fait pour la comédie; qu'il a dépouillé l'homme de ses fausses apparences et l'a mis à nu devant nous; qu'il a peint avec l'homme de son temps celui de toutes les époques; que sous l'habit du prince, du ministre, du courtisan, il nous a présenté un homme comme nous, si réel et si vivant que nous ne pouvons point ne pas nous reconnaître en lui? Comment n'a-t-il pas vu les difficultés presque insurmontables que rencontre le poète tragique, comme le comique, à faire une peinture à la fois générale et individuelle, historique et humaine? N'est-ce donc rien que de pénétrer les passions, avec leur degré de force ou de faiblesse? Et pourquoi la vérité de cette peinture échapperait-elle davantage au public que celle de nos travers? N'avons-nous pas en nous, comme en puissance, toutes les passions? Et d'autre part les travers et les vices n'affectent-ils pas les formes les plus diverses, au point d'étonner même ceux qui se piquent, et à bon droit, de s'y connaître

le mieux? Est-ce que... mais trop de questions naissent et se pressent en quelque sorte sous la plume, qu'il serait impossible de traiter ici. Et qu'importe au reste ce problème de la difficulté plus ou moins grande de deux genres tous deux très difficiles? En regrettant que le président n'ait pas médité plus longuement ces lignes, sachons-lui gré toutefois de son admiration pour Molière, qu'il appelle d'après Boileau « le plus grand philosophe de nos jours (1) ». La dissertation n'en reste pas moins médiocre dans son ensemble.

La dissertation morale que nous possédons du président, grâce au même manuscrit de l'Arsenal (2), offre plus d'intérêt. Le titre est suggestif : « Que les femmes doivent se convaincre que la constance en amour est une vertu ». Voilà certes, avec un accouplement bizarre de mots, un sujet qui sent singulièrement son dix-huitième siècle. Il n'appartenait guère qu'à lui d'autoriser l'amour en dehors du mariage, et aussi de prêcher la constance dans cet amour, c'est-à-dire la constance après l'inconstance. Le seul fait d'ailleurs que le président se soit amusé à traiter sérieusement une telle matière suffit à montrer toute l'importance qu'on lui accordait alors. Il est probable qu'à l'heure où il prit la plume (3) le besoin se faisait sentir de ramener à la fidélité envers l'amant, des femmes qui se

(1) « Qu'on ne s'y méprenne pas et qu'on n'aille pas s'abuser aux dehors simples et naturels de cet art : plus l'instruction est cachée par une superficie comique et ridicule, et plus l'auteur a dû penser profondément; il est aisé de faire grimacer ses figures et d'exciter le rire du peuple en barbouillant le visage d'un baladin, mais quelles réflexions il a fallu pour couronner le caractère du misanthrope par la proposition qu'il fait à une coquette de le suivre dans un désert... et quel art il a fallu pour rendre ridicule un homme qui, avec raison, prouve que tous les hommes le sont. »

(2) Cf. *Op. cit.*, fol. 29-47.

(3) Après 1745, comme une allusion au *Sopha* de Crébillon fils permet de le supposer.

faisaient une règle, et comme un devoir, de l'infidélité conjugale ; et il faut croire que la chose n'allait pas toute seule, puisque notre auteur juge bon de disserter, de donner des raisons, et de mettre en quelque sorte dans ces pages toute son expérience personnelle.

Les deux premières pages où il expose le conflit des passions et de la vertu sont un peu pénibles, mais il s'anime bientôt. Après avoir dit de façon assez piquante qu'on accorde à la raison tout ce qu'elle exige, tout en voulant lui persuader de ne rien exiger, et qu'on convient de son autorité tout en voulant lui faire entendre qu'elle en abuse, il en vient aux raisonnements et sophismes par lesquels la femme inconstante s'excuse à ses propres yeux. Celle-ci se justifie de la façon la plus ingénieusement captieuse. Pour elle il n'y a ni réelle constance ni femmes réellement constantes ; il n'y a que « des habitudes qui subsistent ». Les amants constants « continuent à vivre ensemble comme des gens qui, se trouvant en voyage, se sont entretenus avec plaisir les deux premières journées et qui, le troisième jour, venant à s'ennuyer les uns des autres, continuent de causer en s'ennuyant parce qu'ils ne sauraient quitter leur voiture que quand ils seront arrivés ». Bien plus, une femme « engagée dans une galanterie qui a commencé par de l'amour ne doit pas, pour respecter de vains préjugés, s'y arrêter à tout jamais, puisqu'alors « à des témoignages d'amour qu'il faut convenir qui sont criminels » elle joint la dissimulation et la mauvaise foi : n'est-ce point droiture d'âme et probité morale que cette inconstance, imputable du reste surtout à l'objet aimé et aux sens devenus indifférents? Enfin, le mot de constance en amour n'est-il pas un vain mot? Un tel terme peut-il convenir là où les sens jouent le rôle principal?

Le plaidoyer est assez habile. C'est le cas, ou jamais,

de dire que le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. La femme inconstante raisonne — ou déraisonne — comme une très jeune femme qu'elle est, très jolie et très sensible. Hénault tout d'abord, avant de discuter un à un avec elle les arguments donnés, pose comme principe qu'indépendamment des lois « les vertus sont nécessaires à l'ordre public », et ajoute : « C'est dans cet esprit que je dis que la constance est une vertu ». Il examine donc ce qu'on appelle vertu, et affirme qu'il n'est pas vrai, comme le veulent ceux qui agissent mal et comme le voulait tout à l'heure la femme inconstante, « qu'elle n'est pas notre ouvrage et que nous la recevions seulement des objets qui nous environnent ». Elle dépend au contraire de nous seuls (1).

La conséquence? c'est que la constance étant une vertu, elle est bien elle aussi « notre ouvrage ». Pour le prouver le président réfute les arguments qu'il a mis plus haut dans la bouche de la femme inconstante. Est-ce ma faute,

(1) Il faut avouer qu'il a une manière un peu particulière de le démontrer. Cherchant le fondement des vertus, il le trouve en nous. Toutes elles partent « d'un seul principe, qui est l'amour de nous-même », lequel est « absolument indépendant des impressions extérieures que reçoit notre âme ». Ce principe « nous porte à nous assurer de ce qui convient à nos intérêts »; c'est lui qui fait la comparaison entre les divers objets, entre les parties des objets, distingue ce qu'ils ont de trompeur ou de réellement utile, et notre volonté décide. Cette conclusion que nous tirons de deux ou de plusieurs « rapports » dépend de nous seuls. La vertu est donc « un sentiment né de l'étude continuelle de l'effet des objets sur nous qui nous met en garde contre ce qu'ils nous présentent et qui fait que nous ne nous déterminons à nous y livrer que quand nous voyons qu'ils ne nous sont pas contraires... Ainsi l'humanité est une vertu qui dépend de moi, parce qu'il dépend de moi de calculer les avantages qu'il y a à être humain ou à ne l'être pas ». Voilà une base étrange pour la morale, et peu sûre. Ce n'est, en somme, que de l'intérêt bien entendu : la vertu est avant tout une condition indispensable du bonheur. Mais sans doute Hénault s'est laissé entraîner par sa démonstration, et s'est quelque peu égaré en route. Il reste — ce qu'il a surtout voulu mettre en évidence — que la vertu ne dépend que de nous-même.

dit-elle, si un « objet » qui m'a frappée ne continue pas sur moi la même impression » ? Oui, répond Hénault; « vous n'avez dû vous livrer que quand la trace a été assez forte pour être sûre qu'elle ne s'effaçât point » ; c'est donc votre faute si l'impression s'émousse ou cesse; vous serez coupable, faisant à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît, et vous serez malheureuse, car vous serez quittée à votre tour; on ne vous ménagera pas plus que vous n'avez ménagé; on n'aura pas d'estime pour vous. Et il lui répète encore qu'il dépendait d'elle d'être fidèle, puisqu'il dépendait d'elle de ne point prendre d'engagement à la légère. Mais la femme inconstante n'est pas battue pour si peu. Vous pensez bien qu'elle ne tarde pas à opposer à son intrépide adversaire l'ordinaire excuse : elle était sincère; elle croyait se lier à jamais; malheureusement le dégoût est venu, l'amant a fini par lui être insupportable! Que faire à cela? L'aveu, ici, est exquis d'égoïsme naïf et féroce : « J'en ai gémi, mais mon bonheur devait aller avant le sien. »

Hénault de faire appel alors à toute sa rhétorique. La partie est sérieuse. Il s'agit de persuader à toutes les femmes que la constance est une vertu, et que la vertu est encore le meilleur moyen d'assurer notre bonheur. Aussi s'efforce-t-il d'ouvrir les yeux à sa belle antagoniste. Comment supposer qu'il ne demeure plus rien à cet amant de tous ces charmes qui, jadis, avaient tant séduit? L'infidèle ne serait-elle pas le jouet d'une illusion? S'est-elle bien étudiée, analysée? N'oublie-t-elle pas que le plus souvent « c'est moins l'objet présent qui nous ennuie » qu'un objet nouveau qui nous « surprend » ? Ne loit-elle pas défendre contre elle-même un amant qui a ant coûté à sa vertu? Et qu'importe s'il est jaloux! n'est-e pas crainte de la perdre? Qu'importe si sa figure a

changé! son caractère, son esprit, son cœur ne sont-ils pas demeurés les mêmes? Comment imaginer un bonheur réel où l'âme n'entrerait pas pour la part importante? Quel est donc le « fondement essentiel » d'une union, si ce n'est « la convenance des caractères (je ne dis pas la ressemblance)..., l'accord mutuel des pensées, des sentiments qui lient si étroitement deux âmes, cet épanchement délicieux des volontés qui se devinent toujours, ce repos dans l'objet auquel on est attaché, ce rapport intime qui fait que comme la personne aimée efface toutes les autres à nos yeux, nous croyons aussi que rien ne nous vaut, parce qu'elle nous regarde de même. C'est là le véritable amour, c'est-à-dire l'amour qui rend heureux; l'union des corps n'est, pour ainsi dire, qu'un modèle fait par un sculpteur, mais qui ne s'exécute véritablement que par les âmes ».

Ces paroles émues ne touchent point l'inconstante, bien qu'elle en reconnaisse et en avoue la justesse. Mais si sa raison est convaincue, son cœur ne l'est point. Comme un enfant qui rejette un jouet avec dégoût, elle rejette l'amant, et dit non sans une minaudière bouderie : « Mais enfin il ne me plaît plus. » Hénault riposte par ce coup droit : « Il ne devait donc pas vous plaire; car vous avez dû vous éprouver sur ces hasards, et être sûre que votre âme n'en était pas dépendante ». Il s'efforce de la ramener à la vertu, c'est-à-dire à la constance, par l'exemple d'Héloïse, si fidèle et si touchante. On s'attendait bien à voir Héloïse en cette affaire. L'exemple fait sourire la pécheresse décidée, qui réplique que les malheurs d'Héloïse suffiraient pour rendre sa constance « ridicule ». Mais Hénault n'admet pas qu'Héloïse ait été malheureuse, il n'admet pas qu'une femme constante puisse être malheureuse; elle ne l'est même pas autant, si elle perd l'objet aimé, que si

elle en change : « On trouve du plaisir à pleurer amèrement un amant qui n'est plus ; on perdrait le bonheur que nous laisse son idée si on s'en consolait, et une passion froide que nous y ferions succéder ne vaudrait pas nos regrets. » On ne peut en effet aimer véritablement qu'une seule fois : « Soyez constante malgré vous-même, malgré les dégoûts et les ennuis passagers, et vous viendrez peut-être à reconnaître que ce n'est qu'un nuage qui a passé et qui a rendu les arbres moins verts : attendez un moment, le soleil va reparaître et vous retrouverez la campagne aussi belle qu'auparavant. »

Ces mots font impression sur l'âme de l'infidèle. Le dernier argument qu'elle invoque montre bien qu'elle sent la partie perdue, car il est moins une défense qu'une attaque, et il est plus spécieux que probant : si, dit-elle, la constance en amour est une vertu pour les femmes, pourquoi n'en serait-elle pas une pour les hommes? Hénault réplique d'abord en moraliste affirmant que la constance en amour n'est pas moins une vertu pour les hommes que pour les femmes, et il développe son idée non sans esprit (1). Mais pour être moraliste, on n'en est pas moins homme. Or les hommes ne se lassent pas de sou-

(1) « Il est vrai qu'un homme constant ne jouira pas dans l'opinion des jeunes gens de notre siècle de la réputation d'homme à bonnes fortunes ; qu'il ne sera pas craint des mères, abhorré des maris, détesté des femmes qu'il aura trompées et méprisé des hommes sages ; mais il est vrai aussi que son âme sera remplie du seul bonheur à qui tous les autres cèdent, tandis que les hommes à la mode changeront vainement d'objets pour chercher un bonheur qui les fuira partout. Il est vrai que l'homme constant sera sûr de retrouver toujours un intérêt vif et solide dans le cœur de la personne qu'il aime pour tout ce qui pourra lui arriver d'heureux ou de malheureux ; que son existence s'accroîtra pour ainsi dire de celle de la personne qu'il aime et dont il est aimé ; tandis que les autres sentiront que l'on ne vit pour eux qu'au jour le jour ; qu'ils n'ont de lien avec leur bonne fortune que celui d'un plaisir passager, pareil à ces feux d'artifice qui ne laissent plus voir que des cartons vides quand l'artifice est tiré, et qu'enfin au milieu de trente femmes qu'ils ont séduites ils sont seuls au milieu de l'Univers. »

tenir et de répéter que leur inconstance n'amène pas les mêmes malheurs que celle des femmes. C'est ce que pense Hénault. La constance, certes, est une vertu chez eux, il l'a dit et prouvé; mais l'inconstance n'est pas, comme chez la femme, une sorte de « crime » : il a employé le mot quelques pages plus haut. Il y a en effet, à l'entendre, ce qu'il appelle joliment des « vertus d'état » : entendons par là des vertus nécessaires au bien de la société. Ces « vertus d'état » sont pour la femme la timidité, la douceur, la modestie... et la constance; ce sont pour les hommes le courage, le travail, la science. Ceux-ci peuvent à la rigueur négliger la constance puisqu'ils remplacent cette vertu par d'autres « plus brillantes et plus utiles à la patrie ». On devine la suite : « L'amour n'est pas pour eux une affaire sérieuse comme pour les femmes, et s'ils ont quelques reproches à se faire à cet égard, il est bientôt effacé par des actions d'éclat qui attirent toute l'attention..., tandis qu'une femme reste avec ses faiblesses, haïe de ceux qu'elle a trahis, en lutte par la mauvaise opinion aux attaques des hommes qui ne cherchent qu'un amusement passager et méprisée en général de tous ceux qui se donnent la peine de la juger. »

Et c'est ainsi, par cette trop facile et trop étroite argumentation, par ces lignes d'une morale douteuse et personnelle, que se termine la dissertation. Malgré tout, et quoique plusieurs des arguments offriraient ample matière à discussion, l'auteur a plaidé sa cause avec finesse et chaleur, et il a atteint son but en démontrant avec un art délié que la constance en amour est une garantie de bonheur pour la femme. S'il n'a pas, comme il est probable, persuadé l'une quelconque de ses belles lectrices et n'en a pas converti une seule, est-ce sa faute? Pense-t-on d'ailleurs que la plupart même, tout en le

réfutant bien haut, ne lui aient pas donné raison en leur for intérieur, et qu'en sondant leurs âmes et en rappelant les divers événements de leur vie, elles n'aient pas plus d'une fois regretté de n'avoir pas suivi les leçons d'un maître aussi expérimenté?

Car c'est un maître que notre président en tout ce qui touche aux choses du cœur. On peut encore s'en convaincre par le dialogue (1) qu'il composa pour la belle et sage Mme de Flamarens, qui était et resta toujours pour lui une amie dévouée. Il la faisait aimablement converser aux Enfers avec la trop fameuse Ninon de Lenclos. Et il faut croire que ce « souvenir » d'un temps lointain chantait agréablement dans la mémoire du président puisqu'il l'encadre tout entier dans le récit des principaux événements de sa vie (2). Nous le trouvons sans doute un peu précieux aujourd'hui ce dialogue; mais l'idée de mettre aux prises en quelque sorte une courtisane célèbre et une honnête grande dame, une des trop rares honnêtes femmes du siècle, toutes deux fort jolies et fort spirituelles, l'une tranquille, raisonnable et indulgente, l'autre vive, originale et moqueuse, ne pouvait que paraître piquante aux habitués de l'hôtel de Sully. Ni la délicatesse, ni la subtilité des sentiments ne font défaut : on serait tenté plutôt de trouver qu'il y a quelque abus. Toutefois le président s'est tiré à son honneur d'un sujet scabreux. Ne supposait-il pas en effet que Ninon profitait de sa réunion fortuite aux Enfers avec Mme de Flama-

(1) De même que nous n'avons pas jugé nécessaire de nous occuper ici de la petite dissertation du président sur *la Surdité et l'Aveuglement*, dont nous avons dit quelques mots, p. 131, note 2, de même nous laissons de côté de parti pris, et pour cause, le dialogue d'Hénault sur *l'Egalité des conditions* (dialogue entre Voltaire et le curé de Courdimanche) que nous avons mentionné plus haut, p. 127, note 2.

(2) Cf. *Mémoires*, p. 89 et suiv.

rens, pour l'interroger, pour pénétrer ses secrets sentiments, et pour s'amuser en badinant à rabaisser sa vertu... et la vertu, en lui montrant qu'elle n'était peut-être que l'effet d'une habile et égoïste philosophie. Or rien de plus hasardeux que de faire défendre la vertu par les femmes vertueuses : elles y mettent le plus souvent une façon hautaine, âpre, irritante, qui gâte les choses.

Il y a peu à craindre, en ce sens, de Mme de Flamarens... et d'Hénault. Ici, nulle apologie arrogante de la vertu, et pour l'excellente raison que la grande dame, modèle de simplicité et de modestie, n'entend pas jouer un rôle et ne cherche pas à se faire meilleure qu'elle n'est. Elle dit nettement qu'elle aime et respecte la vertu, certes, mais elle avoue que ce n'est pas à elle seule qu'elle est redevable d'avoir évité les écueils. Sans aller jusqu'à admettre avec Ninon, qui n'y croit pas du reste sérieusement elle-même, qu'elle n'a regardé qu'une seule affaire comme importante dans la vie, le bonheur ; que le bonheur n'est solide que s'il est indépendant ; que c'est le hasarder étrangement que de se mettre à la merci des hommes, elle confesse avec une charmante ingénuité que si elle doit à sa vertu d'être demeurée sage, elle le doit également à ses réflexions ou à ses lectures (1). Ninon triomphe, qui n'a plus de peine à lui faire avouer encore par la suite que *peut-être* elle ne s'est défendue d'aimer que parce qu'elle a craint les conséquences de l'amour ; que *peut-*

(1) « Quand les femmes se sont cru tout permis, ajoute-t-elle, elles ont été malheureuses ; il faut un plaisir durable, non racheté par les inquiétudes, les hontes, les alarmes, les regrets ». Il lui a paru que peu de femmes ont été heureuses par l'amour, que les passions « les plus privilégiées » n'ont eu qu'un cours borné, qu'elles ont vite échoué dans le dégoût et l'infidélité. Dans une aventure galante, ce qui l'a le plus touchée, à la lecture, ce sont les souffrances des intéressés. N'est-il donc pas « sensé de se garantir d'un mal violent par la privation d'un bien médiocre » ?

être aussi elle n'aurait pas « fait difficulté de recevoir des impressions agréables » et de s'y livrer, si elle eût été sûre d'elle-même; que par exemple elle aurait « écouté une passion honnête, qu'elle aurait été sûre qui n'aurait jamais fini et qui n'eût pas attiré le blâme du public »; qu'enfin c'est « la crainte de la honte et de l'infidélité qui l'a retenue ».

A la logique incisive et narquoise de la courtisane qui la pousse dans ses derniers retranchements, Mme de Flamarens, toujours calme et douce, s'étudiant et s'analysant avec soin, n'oppose, moitié courtoise politesse, moitié sincère humilité, aucune réponse d'une netteté absolue. Sans accepter les explications de Ninon de Lenclos, elle n'ose pas trop les réfuter non plus. Et cela seul suffit. N'était-ce pas du reste bien imaginé par l'auteur pour charmer à la fois une femme vertueuse qu'on faisait entrevoir sensible et des adorateurs rebutés dont l'amour-propre trouvait son compte à ces savoureuses confidences? D'autant que si la grande dame laissait percer, par la bouche de Ninon du moins, ses faiblesses intimes, elle ne laissait pas toutefois attaquer sans protestations ce que la courtisane appelait « des préjugés de vertu »; elle se révoltait presque en entendant Ninon ou bien s'écrier qu'elle ne connaissait pas plus le repentir que les préjugés, ou bien défendre l'amour libre et absoudre quiconque reste attachée à ses autres devoirs tout en sacrifiant sans réserve à Vénus. Mercure intervenait, heureusement. Sur l'ordre de Jupiter qui l'a chargé de représenter à Pluton que « ce serait autoriser les personnes galantes » que de leur donner pareille compagnie, Mercure sépare Mme de Flamarens de Ninon. Mme de Flamarens est appelée auprès de Proserpine pour être sa favorite. Le choix, en vérité, est excellent. Mais le dernier

mot demeure à la courtisane : « Eh quoi ! de la contrainte encore par delà l'Achéron ! que je vous plains, ombre aimable ! On nous traite ici toutes deux, dans ce monde-ci, comme dans l'autre : vous n'y serez pas votre maîtresse, et moi j'y jouirai de ma liberté. » Ainsi se terminait ce dialogue où Hénault avait trouvé moyen de rendre hommage tout ensemble à la vertu et à l'amour, et d'expliquer à l'héroïne elle-même, avec beaucoup de décence et de tact, les mouvements secrets de sa raison et de son cœur.

Si nous n'avons qu'un dialogue de notre président, nous avons, par contre, plusieurs discours de lui. En premier lieu des discours académiques. Mais il est permis de ne pas insister sur celui qui obtint le prix d'éloquence, en 1707, à l'Académie française, comme sur celui qui l'emporta aux Jeux floraux, l'année suivante. C'est l'ordinaire denrée. Dans le premier, dont le sujet était : « Il ne peut y avoir de vrai bonheur pour l'homme que dans la pratique des vertus », il développait, en homme qui s'est nourri longuement des bons ouvrages, et d'une plume légèrement emphatique, les trois points suivants : « Tous nos plaisirs ici-bas coûtent quelque chose à notre vanité. Impuissance de la *créature* à faire notre bonheur. L'homme n'est heureux que par les plaisirs qu'il espère et jamais par ceux dont il jouit. » Et le tout se terminait par une prière à Jésus-Christ. Dans le second, non moins banal, il s'essayait à prouver, après Sénèque, que l'incertitude de l'avenir est un bien qui n'est pas assez connu. Il n'y a pas grand'chose non plus à tirer pour nous de son discours de réception à l'Académie, et pour cette raison qu'il n'a pas cinq pages. On faisait alors des discours très brefs. La chose avait du bon. Mais peut-être quelques-uns des nouveaux élus abusaient-ils du droit

qu'ils avaient de réduire au strict nécessaire le pensum obligatoire. Quoi qu'il en soit, Hénault ne s'est pas donné beaucoup de mal pour le sien. Après les traditionnels remerciements, d'ailleurs bien tournés (1), il prenait son titre d'académicien si au sérieux qu'il défendait la Compagnie contre certaines attaques imméritées et en montrait l'utilité incontestable pour la perfection du goût, lequel naît « du commerce mutuel des réflexions ». De là à l'éloge de Richelieu, de Séguier, de Dubois, auquel il succédait, puis du duc d'Orléans et de M. le Duc, il n'y avait qu'un pas. Il distribue avec une aisance parfaite ses flatteries et ses louanges. On sait qu'il s'y connaît à mesurer les doses et à ne dire que ce qu'il faut dire et rien d'autre, tout cela dans une langue élégante, comme il convient à un académicien qui se respecte (2).

Plus intéressant de beaucoup est le discours qu'il prononça en 1727, en réponse au président Bouhier. Dans ces sept pages il reprend, après le récipiendaire, l'éloge de Malezieu ; il loue avec grâce, et le duc du Maine dont celui-ci avait été le précepteur, et la duchesse qui, après son mariage, en avait été aussi l'élève en quelque sorte, si le nom d'élève peut convenir à une personne aussi despotique qu'espiègle ; il donne enfin un souvenir reconnaissant aux fêtes littéraires de la cour de Sceaux, aux œuvres aimables qu'elles firent éclore : « Ces feux de l'imagination, légers et peu sérieux, ne sont pas quelquefois ceux

(1) « Il y a longtemps que mes désirs vous sont connus et, loin de cacher mon impatience, je me consolais de n'être pas votre confrère en pensant qu'au moins vous n'ignoriez pas combien je le désirais. On se fait honneur d'avoir souhaité ce qu'il est si honorable d'obtenir et l'amour de la gloire est un témoignage secret que l'on se rend à soi-même de pouvoir un jour la mériter. »

(2) Cf. *Recueil des harangues* prononcées par MM. de l'Académie française, Paris, 1735 ; t. IV, p. 335.

qui coûtent le moins. Ce sont des espèces de génies qui ne répondent pas toujours quand on les appelle. » Après Malezieu et Sceaux, il en vient au récipiendaire et l'engage, nous le savons dejà, à porter ses travaux sur l'histoire de France, conseil excellent et qui fait grand honneur à celui qui le donne et à celui qui le reçoit. Puis il vante en Bouhier le poète, poète trop modeste et trop discret, dont les amis seuls connaissent et admirent les vers, et il le félicite d'une modestie que les académiciens ont été « d'autant plus touchés de trouver en lui qu'elle n'accompagne pas toujours les autres perfections ». Cela l'amenait tout naturellement à faire, comme l'exigeaient les convenances, l'éloge du cardinal de Fleury : « Il est vrai que si jamais elle (la modestie) fut d'usage, c'est dans un temps où les exemples en sont aussi solides que brillants et où nous la voyons récompensée des dignités les plus éminentes dans un ministre qui ne s'était point empressé pour les obtenir. C'est une belle leçon pour ceux à qui il ne manquerait pour aimer la vertu que de croire qu'elle pourrait leur être utile. On n'était point accoutumé à voir les dignités chercher un homme, etc. » La suite ne se laisse que trop deviner (1).

Voilà pour les discours académiques; voici maintenant pour les discours politiques. Car il en a prononcé au moins trois, sinon quatre, et tous quatre dans une seule et même séance, la fameuse séance du parlement du 22 février 1723 où le roi devait être officiellement déclaré majeur. Nous avons noté le fait; nous avons même donné en partie les appréciations élogieuses que notre président fait lui-même dans ses *Mémoires* de ces discours, et en avons cité un ou deux traits qui mettent en relief son

(1) Cf. *Recueil des harangues* prononcées par MM. de l'Académie française, Paris, 1735; t. IV, *id.*, p. 449.

savoir-faire (1). Il est certain qu'il a excellemment réussi à prêter le ton voulu aux différents orateurs qu'il fait parler. On ne dirait guère que ces discours (2) ont été écrits par la même main. Celui du duc d'Orléans, le premier, concilie très heureusement les respects que le régent doit au jeune roi et ceux qu'il se doit à lui-même : d'où, à côté de vives protestations d'amour, une nette apologie de ses propres actes. Après un début presque onctueux : « Nous sommes enfin arrivés à ce jour heureux qui faisait le désir de la nation et le mien. Je rends à un peuple passionné pour ses maîtres un roi dont les vertus et les lumières ont prévenu l'âge et lui répondent déjà de son bonheur », suivent des séries de phrases courtes, formant des paragraphes distincts, où le régent résume avec une simplicité concise sa politique et parle en premier prince du sang soucieux de dégager sa responsabilité et préoccupé avant tout, semble-t-il, du bien de l'État. Comme il sied à un homme qui incarne en lui pour la dernière fois les droits sacrés de la royauté; il prodigue les *je* (3), et termine en ne demandant au jeune roi d'autre récompense que le bonheur de ses peuples. Celui-ci répond à son oncle en le remerciant et en le priant de vouloir bien continuer à « présider à ses conseils ». Six lignes, voilà son discours; et il n'en fallait pas davantage. Mais cette *imperatoria brevitas* fait grand honneur à Hénault.

Si le duc d'Orléans a prononcé en phrases un peu hautaines l'éloge de sa régence, le discours du garde des

(1) Cf. plus haut, p. 17 et suiv.

(2) Cf. Extraits des registres du parlement du lundi 22 février 1723, dans les Edits, déclarations et arrêts du parlement, t. LXVIII.

(3) « Je remets à Votre Majesté le royaume aussi tranquille que je l'ai reçu... J'ai tâché de réparer ce que de longues guerres avaient apporté d'altération dans les finances... J'ai ménagé les droits sacrés de votre couronne... etc. »

sceaux, beaucoup plus long, n'est aussi, et il ne pouvait en être autrement, qu'une apologie de cette même régence. Mais cette fois c'est un vrai discours. Hénault a pu donner libre cours à son éloquence. Il a pu se complaire à ciseler ses phrases, à balancer ses périodes. Si le discours n'est pas aussi « impératif » qu'il le déclare, il est bien le discours d'un garde des sceaux, d'un ministre qui sait vanter le passé et exalter le présent sans compromettre l'avenir. Les efforts tentés ou soi-disant tentés par un prince qui, selon le panégyriste, avait « mis sa grandeur à s'oublier lui-même », à être utile dans la mesure du possible « sans chercher à se rendre nécessaire au delà des temps marqués pour son administration », étaient exposés avec une ingénieuse flatterie pour celui qui était loué et une courtoise autorité pour ceux qui devaient louer, coûte que coûte. Hénault pouvait à bon droit plus tard s'applaudir d'avoir fait résumer ainsi par le garde des sceaux le discours du duc d'Orléans : « Je ne vous cacherai rien, Sire, lui a-t-il dit, pas même mes fautes. C'est ainsi qu'il appelle tout ce qui n'a pas réussi pour le bonheur du royaume. » Il pouvait s'applaudir aussi de lui avoir soufflé ces lignes sur le début de la régence : « Les remèdes ordinaires ne paraissent pas suffisants à des maux extrêmes; on tente toutes sortes de voies; on venge le peuple malheureux de l'opulence de quelques particuliers, mais cette espèce de vengeance ne le soulage point; l'apparence d'un projet plus solide en fait tenter l'exécution, la nation s'y porte avec ardeur, la confiance renaît, le crédit s'ouvre; mais le désir d'un bonheur trop prompt et immodéré force et précipite un arrangement qui devait être conduit avec plus de lenteur et renfermé dans certaines bornes »; ou celles-ci encore sur la minorité des rois : « La minorité des rois est la saison des orages; un royaume alors plus

faible excite l'avidité des puissances voisines et l'inquiétude des propres sujets; les moindres prétentions deviennent des titres; la foi des traités les plus solennels est une faible barrière contre les desseins ambitieux; souvent les alliés les plus fidèles croient remplir tous leurs devoirs en demeurant simples spectateurs (1). »

Bien que le discours prononcé par le premier président de Mesmes n'ait pas été entièrement composé par Hénault, puisqu'il l'a composé, comme nous l'avons dit (2), d'après les notes demandées par le chef du parlement à certains de ses conseillers, il porte toutefois sa marque, qui est la convenance du ton. On sent partout, et jusque dans la relative brièveté de l'allocution, que c'est M. le Premier, entouré d'un corps jaloux de son autorité et de ses prérogatives, qui parle à son roi. Certes ni les paroles de respect, ni les traces d'un profond attachement ne font défaut : c'était alors monnaie courante et indispensable. Mais l'humble et fidèle sujet fait bientôt place, sous le voile d'obséquieuses protestations de dévouement, au chef d'une puissante et ombrageuse magistrature : « Nous osons lui offrir en notre particulier ce que nous seuls pouvons peut-être lui promettre sans mélange et sans autre réserve que celle qu'impose le respect, ce qu'on peut promettre de plus utile au souverain et de plus onéreux au sujet qui le procure, c'est-à-dire la connaissance de la vérité. » Et plus loin : « Votre Majesté trouvera que les

(1) Notons aussi ces quelques mots où le ministre conciliait, non sans adresse, les doubles devoirs du parlement envers la justice et envers la royauté : « Apportez à tous vos devoirs la même attention et la même exactitude; souvenez-vous que vous êtes juges quand vous avez à punir les crimes ou à rendre à chacun ce qui lui est dû; mais n'oubliez pas l'honneur que vous avez d'être sujets d'un aussi grand roi quand il vous fait connaître ses volontés ».

(2) Cf. plus haut, p. 17.

sujets les plus courageux sont toujours les plus essentiellement soumis à leur roi. Mais elle me permettra de lui dire qu'ils ne lui sont utiles qu'autant qu'ils sont écoutés, et qu'avec les plus pures intentions du monde il n'y a que la liberté de l'approcher et de se faire entendre qui les mette en état de n'avoir d'égards et d'attentions que pour son service et sa personne. »

Il semble bien que ç'ait été un plaisir aussi vif que délicat pour Hénault d'écrire ces quatre discours et de prêter de façon discrète sa plume et son éloquence à des orateurs aussi différents qu'embarrassés. Il ne dut pas en prendre un moindre à examiner successivement leurs jeux de physionomie, leurs gestes, leur attitude pendant la séance. Sans doute quelque léger sourire dut effleurer ses lèvres de temps en temps quand certaines phrases étaient prononcées et que sa mémoire, impétueusement implacable, lui permettait de les terminer avant l'orateur. Il y avait là matière à d'étranges réflexions. C'était bien une de ces scènes qui permettent à un homme qui veut et sait regarder de pénétrer au plus profond des cœurs : c'est le cas du président. Les *Mémoires* le prouvent surabondamment, où il ne se contente pas de raconter, mais juge aussi et commente les faits (1). Il est vrai que ses observations sont présentées le plus souvent de façon familière, sans le moindre apprêt, et qu'elles ne revêtent que rarement la forme plus guindée de la maxime. Mais ce n'était pas impuissance de sa part. Il eût réussi s'il eût voulu, loin certes derrière les maîtres du genre, mais non sans art du moins, à donner un tour général à sa pensée et à l'aiguiser en la condensant. Nous avons pu déjà en noter quelques exemples. On se rappelle le trait si juste

(1) Cf. plus haut, p. 353 et suiv.

sur Machault d'Arnouville. Son contemporain Vauvenargues lui pourrait peut-être envier aussi quelques-unes des réflexions que nous a conservées l'admiration de Serieys (1), celles-ci par exemple :

« Une assurance modeste fait une grande partie de la grâce. On n'est jamais mieux que quand on sent qu'on est bien. »

« Les colères des amants sont comme les orages d'été, qui ne font que rendre la campagne plus verte et plus belle. »

« Si l'on ôtait à de certaines gens leur ridicule, il ne leur resterait plus rien. »

« Il y a des hommes qui aiment la faveur pour la faveur même, et qui se plaisent à entrer dans le cabinet des ministres auxquels ils n'ont rien à demander. »

« La vie passe à user une passion et à en reprendre une autre. »

« J'aime mieux voir les ouvrages de ceux-ci; j'aimerais mieux le commerce de ceux-là. »

« Ce n'est point assez d'être aimé, on veut l'être par les endroits par où on se trouve aimable; sans cela on ne se croit jamais véritablement aimé. »

« La fortune est dans l'habitude de reprendre sur nous, par nos désirs mêmes, tout ce qu'elle nous a accordé pour les satisfaire. »

« On peut fort bien se tromper, si on croit qu'il faille toujours prendre les hommes par leurs véritables intérêts. La plupart du temps leurs passions les empêchent de les connaître, et c'est par ces passions qu'on les conduit plus sûrement. »

« On commence par tout croire, c'est l'effet de l'édu-

(1) Cf. *op. cit.*, p. 290-301.

cation ; on passe de là à ne rien croire, et c'est la suite du libertinage ; on revient ensuite à examiner, et c'est le fruit de la réflexion. Heureux qui peut finir comme il a commencé ! »

Ces maximes ne frappent-elles pas par leur vérité ? Ne sollicitent-elles pas d'elles-mêmes nos souvenirs et notre expérience ? Ne nous donnent-elles point l'envie — et c'est là le vrai mérite d'une maxime bien pensée et bien écrite — de les développer, ou, pour mieux dire, de les presser et d'en tirer tout le suc caché ? Et les autres ne sont pas à dédaigner, quoique plus longuement et comme plus mollement développées. Ici Hénault s'essaie à prouver cette idée quelque peu paradoxale qu'on juge mieux de ses vrais amis dans la prospérité que dans le malheur ; là il illustre par des exemples cette remarque intéressante qu'on se donne généralement pour meilleur et qu'on se croit plus méchant qu'on ne l'est en réalité ; là encore, après avoir considéré les changements et les révolutions des empires, il montre que la vie des peuples n'en a pas été modifiée et que nous sommes le jouet d'une illusion « quand nous regardons cela de loin et qu'il nous semble que tous les hommes d'un empire aient changé de place en même temps que leur empereur et leur roi ». Telles quelles, ces maximes feraient encore honneur à maint passable recueil.

Et de même celles que contient le Manuscrit de l'Arsenal (1), dont le seul tort est d'être en trop petit nombre. Quoi de plus juste, en effet, que ceci : « La fleur d'une idée est saisie par celui à qui elle s'est présentée le premier ; c'est ce qui fait la difficulté des traductions ! » Quoi de plus piquant que cette observation sur les femmes : « Si les

(1) Cf. *op. cit.*, fol. 278-282.

femmes n'avaient qu'un corps, il y en aurait plus des trois quarts de raisonnables; c'est la tête qui les perd toutes et qui les avertit des besoins qu'elles n'ont pas » ! Quoi de plus exact que cette autre : « On a trouvé le secret d'imiter les pierres gravées et même les diamants; mais cela n'en a donné que plus de prix aux véritables. Il n'en est pas de même des personnes. Les hypocrites ont décrédité les vrais dévots, et la fausseté de la plupart des femmes a rendu justement suspectes celles mêmes qui ne le sont pas » ! Et si dans la maxime où il remarque que la probité pourrait bien être le moyen le plus prompt et le plus sûr de parvenir, il ne fait qu'en reprendre inconsciemment une de La Rochefoucauld sans en imiter la concision amère, ne le rappelle-t-il pas quelque peu dans les trois qui suivent.

« On pourrait comparer l'habitude en amour à des habits qu'on a déjà portés; ils n'ont plus la fleur, mais ils habillent mieux.

« La fortune de nos amis est le creuset de leur amitié pour nous, de même que leur disgrâce l'est de notre amitié pour eux.

« L'ami d'un nouveau ministre le descend à la porte de la fortune sans y entrer, et il l'attend pour le ramener : quelquefois il n'attend pas longtemps. »

Il serait certes difficile de renfermer plus de sens en moins de mots et de mettre la vérité dans un jour plus lumineux. Quel dommage que la moisson ne soit pas plus abondante! Et, par malheur, elle n'est pas beaucoup plus riche en ce qui touche aux *Portraits*.

On sait que le président fut un de ceux qui aimèrent à se livrer soit chez les Brancas, soit chez Mme du Deffand, soit chez d'autres, à ce jeu des portraits qui retrouvait dans cette société spirituelle et par conséquent caustique toute la vogue dont il avait joui au dix-septième

siècle. Comment résister à la tentation de peindre son voisin par la plume, après l'avoir été soi-même; de le « croquer », après avoir été « croqué » par lui? Comment se refuser à rivaliser avec l'un ou l'autre de subtile perspicacité? Comment ne pas se complaire à répandre sur un ami ou une amie, en traits vifs et pittoresques, une aimable franchise ou une malicieuse indulgence? Où trouver une sensation plus délicieusement relevée que celle de lire, en présence du principal intéressé, dans un cercle étroit d'intimes d'une intelligence déliée, prêts à juger et à critiquer à la fois le portraituré et le portraitiste, un de ces petits morceaux longuement médités et minutieusement retouchés, pensés et écrits avec amour, attendus avec une fébrile impatience, écoutés dans un silence inquiet, nerveux, presque ému? Là tout mot doit porter, et porte; il n'est si fine allusion qui ne soit saisie de tous les auditeurs; la vérité peut se parer de tous les ornements pour paraître, mais il faut qu'elle paraisse, et, en fin de compte, elle paraît toujours. La vanité de l'auteur y est en effet engagée, même quand il dessine son propre portrait, comme fit M. du Châtel. Chacun se donne à son devoir de juge avec le seul souci de se montrer un juge habile et désintéressé; les difficultés ne sont pour arrêter personne; Mme de Gontaut s'amuse à peindre, avec une espiègle justice, un mari qu'elle connaît bien, sinon trop; la sympathie et l'antipathie n'ont d'autres droits que de s'immoler elles-mêmes, et il faut avouer qu'elles s'y appliquent parfois en conscience. Si elles n'y réussissent pas toujours, la faute n'en est qu'à l'humaine nature.

A ce jeu des portraits personne n'excella autant que Mme du Deffand. C'est aussi que personne n'était plus propre qu'elle à y mettre toute sa raison, et rien que sa raison. Le jugement n'avait rien à redouter chez elle

des élans ou des révoltes de la sensibilité. Ses portraits sont des chefs-d'œuvre de délicatesse pénétrante, de bon sens aiguisé, de sobriété pittoresque. Hénault lui est inférieur : il n'a pas ces mots incisifs, ces chaudes images, cette profondeur d'analyse qui font saisir les êtres jusqu'en plein cœur. Il en connaît le chemin, certes; il en a exploré les environs; il sait toutes les routes qui y mènent; il n'entre pas aussi bien que son amie, de force ou de gré, dans les replis les plus secrets. Beaucoup de finesse (on en revient toujours là avec Hénault), d'aimables comparaisons, des traits ingénieux, une allure preste, voilà sa note. Il n'a pas, comme la marquise, le coup de pinceau toujours franc, hardi, sûr de lui-même; chez elle tous les traits portent, il en est qui s'émoussent chez lui. Et c'est pourquoi, à côté d'elle, il paraît un peu froid ou un peu long... Mais il n'en est pas moins un portraitiste fort distingué.

Et d'ailleurs ne connaissons-nous pas déjà son talent, par les portraits qui fourmillent dans l'*Abrégé*, dans les *Mémoires?* Or certains portraits des *Mémoires* ont été justement inspirés par ceux, plus détaillés, qu'il avait faits pour ce cercle d'élite, où Mme du Deffand et lui-même, M. du Châtel, M. de Forcalquier, Mme de Gontaut, d'autres aussi, rivalisaient de clairvoyance et d'art : par exemple les lignes qu'il a consacrées à Mme de Rochefort ou à Mme de Flamarens ne sont qu'un raccourci des longs portraits qu'il s'était amusé à écrire à leur intention et à celle de leurs amis. Il est certain qu'il en avait composé un assez grand nombre. C'est à peine s'il nous en reste une demi-douzaine qu'on trouve dans l'édition des Lettres de Mme du Deffand par M. de Lescure (1). Et de

(1) Cf. vol. II, Appendice. — On a encore un portrait de Mlle de Lespinasse par Hénault, portrait qu'il lui adressait sous forme de lettre. Il lui

ceux-ci le meilleur, encore que ceux de Mme de Rochefort et de Mme de Flamarens soient excellents, est peut-être celui de M. d'Ussé. En tout cas, il est à citer de préférence, étant moins connu :

« M. d'Ussé n'a pas plus d'ostentation dans le cœur que dans l'esprit ; il se contente d'aimer comme il se contente de penser; c'est l'affaire des autres de lui accorder de la reconnaissance et de l'admiration, mais il faut l'aller chercher et s'aviser de ses sentiments comme de ses talents.

« Sa distraction est perpétuelle; les lettres qu'il écrit sont pleines de ratures, comme ses conversations le sont de parenthèses; il est la preuve que les idées nettes ne produisent pas toujours la netteté du style ni celle du discours; mais quand il est à lui-même, on lui découvre une profondeur d'idées, une étendue de réflexions, une justesse de raisonnement qui ne laissent jamais rien à suppléer aux matières qu'il a examinées; à des qualités si rares dans l'esprit il joint une douceur charmante dans l'humeur, que la nature a pris soin d'animer par le goût signalé qu'elle lui a donné pour la dispute.

« Il y a quelque chose de mieux que de la modestie, c'est de la simplicité; la modestie, tout estimable qu'elle est, va quelquefois trop loin; elle ne prouve pas toujours que l'on ne s'estime pas au delà de ce qu'on devrait, et souvent elle fait que l'on se déprise trop. La simplicité, au contraire, se voit telle qu'elle est, et se juge comme

disait qu'elle était « cosmopolite », parce qu'elle « s'assortissait à toutes les situations », aimant le monde, la solitude; se laissant amuser par les agréments, sans se laisser séduire; capable de prendre aussi bien racine à Madrid qu'à Londres ou à Constantinople. Il lui disait encore qu'il lui fallait des passions fortes, qu'elle attirait l'attention sans être belle, qu'elle était à la fois douce et forte « deux choses qui ne vont guère ensemble », enfin qu'elle avait une coquetterie « impérieuse ». (Cf. Perey, *op. cit.*, p. 370).

elle jugerait les autres; elle suppose plus de justesse dans l'esprit, et moins de prétentions.

« Ami de la société et du bien public, les bonnes qualités de M. d'Ussé sont comme un fonds où tout le monde n'a qu'à aller puiser; c'est une fontaine d'eau vive et pure, qui coule pour l'utilité du citoyen. Sa philosophie n'est point sauvage, parce qu'elle ne vient point en lui de l'exemption des passions; mais il en a connu les inconvénients, et elles ne lui ont presque jamais servi qu'à lui faire excuser celles des autres.

« Rempli de courage et de talents pour le métier de la guerre, il a, si j'ose m'exprimer ainsi, pris la fortune à force; mais ce n'a été qu'une passade : elle a bien prouvé qu'elle n'est qu'une courtisane et qu'elle n'est pas faite pour se livrer de bonne foi à la vertu. Tout le monde aime M. d'Ussé, les uns par goût, les autres par air. Heureux l'homme né assez vertueux pour l'aimer par sentiment! »

Ainsi, avec quelque chose d'un peu flou dans la manière, de très heureux traits, beaucoup de finesse, un soupçon de préciosité, mais d'agréable, j'allais dire d'attirante préciosité, voilà la caractéristique de ce portrait, et c'est celle aussi des autres portraits d'Hénault.

II

LA CORRESPONDANCE

Du petit nombre de lettres qui restent d'Hénault : leur intérêt. — Ce qui leur fait tort. — La valeur de la correspondance.

Il en va de la *Correspondance* de notre président comme de ses portraits ou de ses dissertations : ici encore la

matière n'est pas aussi abondante qu'elle devait être, à beaucoup près. Nous ne possédons, disséminées de droite et de gauche, qu'une très petite quantité de ses lettres. Il n'est pas douteux qu'il en avait écrit à Mme du Deffand un nombre assez considérable : c'est à peine cependant s'il s'en rencontre une vingtaine dans les volumes de M. de Lescure. Nul doute aussi qu'il n'en ait adressé à Voltaire bien plus qu'il n'en subsiste, et nul doute encore qu'elles ne soient perdues ou dorment par centaines dans les archives de famille, celles adressées au duc de Nivernais, au duc et à la duchesse de Luynes, à la duchesse du Maine, à d'Alembert, à Mlle de Lespinasse, à Walpole enfin, et dont quelques modestes échantillons ont seuls survécu. Il ne demeure rien (ou quelques fragments sans importance) de celles envoyées à Mme de Rochefort, à Pont de Veyle, à d'Argenson, et à maints autres, comme d'Ussé, Formont, Forcalquier, Montesquieu, etc., sans compter Mme de Castelmoron : or, comment croire qu'il n'y a pas eu entre eux une assidue et intime correspondance? Et qu'est-ce en somme, auprès de celles qui manquent, que les cent et quelques lettres d'Hénault à ses nièces que la bibliothèque du château de Carrouges nous a conservées? Mais c'est, hélas, le sort ordinaire des correspondances d'être ou dispersées à tous les vents, ou gardées jalousement dans d'antiques et impénétrables portefeuilles?

L'intérêt historique qu'auraient pour nous ces divers commerces épistolaires, s'ils pouvaient être ou retrouvés ou complétés, ne peut échapper à personne. Que de détails déjà à retenir dans ce que nous avons des lettres à Mme du Deffand! N'y trouvons-nous pas beaucoup à glaner sur les Noailles, les Maurepas, les Chauvelin, les Brancas et bien d'autres, comme aussi sur les affaires

politiques et celles, non moins importantes en France, de la comédie et de l'opéra? Quant aux rares, trop rares, malheureusement, qui subsistent de celles écrites à Voltaire, ne sont-elles pas plus précieuses qu'on ne saurait dire pour l'histoire littéraire? Comment donc se défendre d'un naturel sentiment de dépit et de chagrin en songeant aux trésors de renseignements que devaient contenir des lettres échangées ou avec un d'Alembert, ou avec un d'Argenson, ou avec une Mlle de Lespinasse, ou encore avec des amis et correspondants étrangers dont quelques-uns étaient des hommes supérieurs?

D'autant que sans être un des grands maîtres de l'art épistolier, le président en est toutefois un des meilleurs ouvriers. Il nous a été déjà possible de nous en convaincre. Et il paraît tel alors même que ses pages ont en celles de Mme du Deffand ou en celles de Voltaire un dangereux et écrasant voisinage. Ses amis, au reste, ne se sont pas trompés sur son talent. Ce n'était pas seulement pour chasser l'ennui par de fréquentes nouvelles de Paris que Mme du Deffand, éloignée pour quelques semaines de la capitale, ne cessait de réclamer de longues missives de son président : c'est aussi qu'elle en appréciait tout le mérite. La duchesse du Maine, qui avait un goût naturel et qui troussait elle-même très gentiment un billet, ne lui adressait-elle pas un jour ces lignes : « Oh! ne m'écrivez plus, si vous voulez que je vous écrive. Il m'est très aisé de vous chanter pouilles quand vous avez tort; mais quand vous m'écrivez des lettres plus belles que celles de Voiture, il m'est fort difficile de vous répondre (1) »? Et Montesquieu n'allait-il pas jusqu'à lui dire : « Je voudrais bien, monsieur mon illustre confrère, donner trois ou quatre

(1) Cf. Perey, *op. cit.*, p. 204.

livres de l'*Esprit des Lois* pour savoir écrire une lettre comme la vôtre (1) » ? Et si c'est là une de ces flatteries qui étonnent sous la plume d'un Montesquieu, elle ne se peut comprendre et excuser que par la sincérité de l'impression, par l'agrément même que l'auteur de l'*Esprit des Lois* trouvait dans les épîtres d'Hénault, tout comme Mme du Deffand, la duchesse du Maine, et tant d'autres. Est-ce que Voltaire, par exemple, y a été indifférent? N'a-t-il pas prodigué les louanges à un correspondant dont les lignes étaient toujours les bienvenues? Se lassait-il de les solliciter?

Ce qui nuit à ces lettres, c'est leur petit nombre et leur dispersion. Chaque lettre de Mme du Deffand, comme chaque lettre de Voltaire, profite en quelque sorte de celles qui précèdent ou suivent : l'une fait désirer l'autre et la complète pour le plaisir du lecteur. De plus ces lettres forment, sinon un tout inséparable, du moins des groupes compacts qui offrent, outre mille intérêts particuliers qui se croisent et s'entrecroisent, un intérêt général : ici la curiosité qui s'attache à tout ce que fait et dit un homme tel que Voltaire; là le charme troublant qui naît toujours de l'histoire douloureuse d'une âme, trop souvent frappée et meurtrie par les coups du sort. Comment les lettres du président ne souffriraient-elles pas de ces comparaisons forcées? Comment lutter d'une part avec le naturel captivant d'un Voltaire, et cette flexible simplicité, et cet art vraiment unique d'embellir tout ce qu'il touche? Comment rivaliser, de l'autre, avec une femme qui pensant finement, fortement, et, ce qui est mieux encore, justement, s'exprime toujours avec une vive précision et un énergique coloris? Mais oubliez un instant Voltaire et Mme du Def-

(1) Cf. Lescure, *op. cit.* Lettre du 11 août 1754.

fand ; mettez à part encore, si vous voulez, Diderot toujours fougueux, Galiani toujours spirituel, qui entraînent et séduisent le lecteur, et Frédéric II aussi dont le style a une saveur toute particulière, je ne sais si Hénault ne fera pas bonne figure au milieu des autres épistoliers du dix-huitième siècle, si originaux pourtant, à côté même de d'Alembert, de Mlle de Lespinasse, du président de Brosses, de Buffon et de Montesquieu.

Son premier mérite est de savoir mêler agréablement les vers à la prose, quand il lui plaît ou quand il plaît à ses correspondants ou correspondantes. Ensuite il possède à un rare degré la qualité dominante, celle qu'on aime le plus à rencontrer chez un épistolier : la variété. S'il reste toujours vif, simple, naturel, s'il demeure toujours lui-même à quelque personne qu'il écrive, sans jamais se guinder ou essayer de revêtir un masque étranger, il n'écrit pas toutefois à l'un comme à l'autre, de même qu'il écrit de manière différente à la même personne, selon les temps et les circonstances. Il sait se mettre à l'unisson des caractères et des humeurs. A la duchesse du Maine il envoie des lettres à la Voiture, charmantes certes, pleines d'une légèreté gracieuse, où il aiguise la délicatesse de son esprit au point d'effleurer, de gaieté de cœur, la préciosité. Ainsi il lui adresse un jour ces lignes après un dîner chez le président de Mesmes où la duchesse avait fait part aux convives de son dessein de résider à Sceaux : elles sont écrites sous le couvert et le nom de Mme de Fontaines à qui son amie avait demandé des nouvelles de Chaulieu. Hénault suppose qu'il est allé rendre visite au poète et qu'il l'a trouvé couché, mais entouré d'amours chantant ses vers, et lui-même exprime tout cela fort gentiment en vers légers et espiègles; puis, il ajoute en prose : « Enfin, Madame, c'était une chose curieuse que de voir ces petits

libertins se jouer avec leur père. J'allais lui faire part de ce qui m'amenait, quand tout à coup la porte de sa chambre s'est ouverte et j'ai vu entrer un jeune enfant, qui d'un air joyeux s'est écrié : Mes frères, levez-vous, les amours de Sceaux sont éveillés. — Comment? ai-je dit. — Oui, réveillés, a repris le même enfant. Il y a quelque temps qu'une sage fée qui se mêle de leur conduite, voyant qu'ils n'avaient plus rien à faire à Sceaux et qu'ils n'étaient pas d'humeur à aller servir ailleurs, les endormit sous les fleurs, sur les gazons et sous les ombrages où ils avaient coutume d'habiter. Cette même fée, il y a quelques jours, est venu les retrouver et leur a dit ces propres mots :

Réveillez-vous, troupe légère, etc.

« Les amours ne se le sont pas fait dire deux fois, ils se sont tous rendus auprès de leur souveraine. Voici, Madame, le récit que fit l'enfant dans la chambre de l'abbé de Chaulieu. Comme j'ai la mémoire assez heureuse, j'en envoie à Votre Altesse Royale le détail, et j'espère qu'elle voudra bien que cela me tienne lieu de réponse... (1). »

Avec Mme du Deffand, ou avec ses nièces, le train des lettres n'est plus tout à fait le même. Hénault sait être badin et sérieux tout ensemble; il mêle les faits divers, les coquetteries et le sentiment. Nous avons pu déjà juger du charme de ces lettres, si naturelles et si animées. La plupart de celles qui nous restent parmi celles adressées à la marquise datent de l'année 1742 et du voyage de cette dernière à Forges-les-Eaux. Il y a là une sorte de journal vécu et vivant de la société, où le président d'ailleurs moralise à ses heures, comme aussi il laisse percer parfois

(1) Cf. Perey, *op. cit.*, p. 179.

une discrète sensibilité (1). Il remplit, en tout cas, avec conscience son métier de nouvelliste, observateur perspicace et juge piquant de ce qu'il voit, entend, et soupçonne. Ouvrez les volumes de M. de Lescure; lisez la première lettre, récit d'une journée passée à Meudon chez les Brancas (2); lisez un peu plus loin le compte rendu d'un souper qu'il donna (3), ou encore toute la lettre du 9 juillet, d'autres encore, et dites si ce ne sont pas là des modèles de vivacité malicieuse. Ces lettres sont connues. Sautons donc une dizaine d'années, et pour bien faire saisir sur le vif ce mélange de plaisanterie, de finesse et de jugement, qui est la note dominante de ses épîtres à la marquise, transcrivons en partie la lettre qu'il envoyait de Paris en 1753 à son amie lors de son séjour en province, à Chamron... « Mon rhume est toujours dans le même état, et me défend des sollicitations fréquentes d'aller à la cour qui m'est devenue à charge, sans qu'assurément aucune des raisons qui m'y attiraient ait changé; mais les choses qui ne font que flatter n'ont pas assez de ressort, et il n'appartient qu'aux passions de l'emporter sur la paresse et les commodités journalières. M. d'Argenson m'a répété les mêmes choses; il ne vous trompe point, mais sa volonté n'est pas en proportion avec son pouvoir; nous en dirons davantage à votre retour... Je ne crois pas que l'on puisse être heureux en province quand on a passé sa vie à Paris; mais heureux qui n'a jamais connu Paris, et qui n'ajoute pas nécessairement à cette vie les maux chimériques, qui sont les plus grands! car on peut guérir un seigneur qui gémit de ce qu'il a été grêlé en lui faisant voir qu'il se

(1) Nous avons donné plus haut, p. 41 et suiv., de longs fragments de cette correspondance, et nous avons vu le président discuter et jouter pour ainsi dire avec son amie au sujet de leur réciproque affection.

(2) Cf. Lescure, *op. cit.*, p. 13.

(3) Cf. *Id.*, p. 28.

trompe, et que sa vigne est couverte de raisin; mais la grêle métaphysique ne peut être combattue. La nature, ou la Providence, n'est pas si injuste qu'on le veut dire; n'y mettons rien du nôtre, et nous serons moins à plaindre : et puis regardons le terme qui approche, le marteau qui va frapper l'heure, et pensons que tout cela va disparaître.

« Ah! l'inconcevable Pont de Veyle! il vient de donner une parade chez M. le duc d'Orléans : cette scène que vous connaissez du vendeur d'orviétan. Au lieu de Forcalquier, c'était le petit Gauffin qui faisait le Gilles; et Pont-de-Veyle a distribué au moins deux cents bottes avec un couplet pour tout le monde : il est plus jeune que quand vous l'avez vu pour la première fois; il s'amuse de tout, n'aime rien, et n'a conservé de la mémoire de la défunte que la haine de la musique française (1) ».

Le ton est le même, à peu de chose près, dans ses lettres à ses nièces. On y retrouve le plus souvent cet élégant et aimable badinage, et on y rencontre aussi parfois du sentiment, de l'émotion, et jusqu'à de l'effusion, nous l'avons vu (2). Il n'y a pas plus de simplicité, ni de naturel; mais il y a plus de familiarité, de franchise, d'intimité. On ne se lasse pas, quelque pitoyable que soit dans ces lettres (toutes inédites) l'écriture du président, de les lire et relire, bien que les grands intérêts y fassent presque toujours défaut. Mais les grands intérêts ne sont point indispensables dans les commerces épistolaires. Et il l'a joliment dit lui-même un jour à Mme de Jonzac, lui reprochant d'avoir « l'absence bien silencieuse » et des « ressouvenirs qui ne la violent point », et lui envoyant sans s'en douter un vrai modèle de ces épîtres qu'on écrit sou-

(1) Cf. Lescure, *op. cit.*, p. 170.
(2) Cf. plus haut, p. 84, 109 et suiv.

vent pour écrire, surtout quand on est aux eaux : or il était à Plombières. « Quand je me suis vu sans réponse au bout de près de deux mois, j'ai bien jugé de votre excuse, et que n'ayant point de nouvelles, à me mander, vous vous étiez cru quitte de m'écrire. Cela serait vrai si je ne voulais que des nouvelles; mais en vérité c'est autre chose que j'attendais de vous. Suis-je mieux instruit que vous et n'aurais-je pas les mêmes prétextes? L'amitié en trouve pour agir, et jamais pour se taire. Combien y a-t-il de volumes de Mme de Sévigné? Six, je crois, et la grande moitié ne contient rien du tout; mais elle avait besoin d'écrire à sa fille, qui ne s'en souciait pas tant que moi. Je suis revenu ici après avoir parcouru la Lorraine et l'Alsace, y avoir trouvé des ridicules et des importuns de toutes les façons et ne m'être amusé dans aucun lieu; mais je ne voulais que de la dissipation et du mouvement. J'ai recommencé hier la deuxième saison de mes eaux; cela me mènera au 15 d'août que j'arriverai à Paris. Avouez, madame la comtesse, que vous vous dites dans le moment : « Si je n'avais voulu mander que des choses aussi indifférentes, j'aurais bien pu écrire, mais c'est bien la peine! » Oui, sans doute, et j'en suis la preuve. Il est vrai que je sens tout le ridicule d'une lettre qui ne vous intéressera point du tout; mais charité bien ordonnée commence par soi même, et pourvu que vous ne mouriez pas d'ennui de ce que je vous écris, cela me suffit pour être en droit de me satisfaire. Adieu donc; il faut finir le plus tôt que l'on peut avec les personnes laconiques. Je ne puis pourtant m'empêcher de vous dire encore que je vous embrasse de tout mon cœur (1) ». Le président écrit donc parfois sans

(1) Lettre tirée des papiers du château de Carrouges.

autre motif que pour causer avec les absents, se rappeler à leur souvenir, stimuler leur paresse : il est rare d'ailleurs qu'il n'ait pas quelques nouvelles à annoncer. C'est une correspondance familière et familiale, une de ces correspondances où l'on prend la plume sans raisons bien sérieuses ou même bien précises, mais qui trouve dans l'affection portée aux êtres chers et dans le désir de leur être agréable des aliments qui se renouvellent sans cesse. Ce ne sont souvent que des riens; mais ces riens sont proprement un charme, avec leur tour alerte, leur manière pimpante, leur langue sobre et discrètement colorée. L'esprit ou le cœur dictent, la plume suit : on croirait entendre deviser au coin du feu un homme de bon ton, d'une galanterie raffinée et d'un goût parfait. Aucune parure, aucun apprêt, et cela vous a cependant un air particulier qui sent le grand siècle.

Qu'on en juge encore par les deux lettres suivantes. La première est adressée de Paris, le 28 juillet 1752, à Mme de Jonzac : « Je reçois votre lettre, adorable Reine, en arrivant d'Heudicourt, et je repars pour Compiègne où M. de Bouillon m'a bien promis de me rendre le dîner que j'ai perdu, sans que ce fût ni sa faute ni la mienne. J'espère que Mme de Turenne et lui seront de retour d'un voyage qu'ils ont dû faire chez Mme de la Trémouille et à Soissons. Les distractions de M. de Jonzac sont un peu fortes; je vous dirais, si cela l'excusait, qu'il y a trois mois que je ne l'ai vu ou peu s'en faut : il est vrai qu'il est venu deux ou trois fois se faire inscrire à des heures où il comptait bien de ne pas me trouver. Savez-vous, ou plutôt vous ne savez pas une galanterie que l'on m'a faite, et qui n'est pas trop commune. Le pape, oui le pape, le chef de l'Église, quoi qu'on en puisse dire, a remis pour moi deux médailles, l'une d'or, l'autre d'argent, au car-

dinal Passionei, secrétaire des brefs, pour me les envoyer de sa part avec des éloges de mon livre. Croyez-vous après cela, belle Reine, que Mme de Tillières persiste à ne pas le croire infaillible : pour moi, je vous avoue que cela m'a fort ébranlé.

« Il n'y a point de nouvelles ici... Il y a une requête des traitants qui demandent au roi un droit de contrôle sur les billets de confession. Cela serait fort plaisant, si cela n'était pas un peu impie. Le Parlement l'a fait brûler avec la lettre de M. le chancelier à l'archevêque : c'est un attelage qui n'est pas trop assorti. Voilà des vers de Voltaire au cardinal Quirini qui guériraient le sacré-collège d'avoir recours à lui pour mettre des inscriptions aux églises. Ce n'est pas son genre, et jamais cardinal n'a été coiffé de la sorte. Adieu, belle Reine, je vous aime de tout mon cœur. Mille choses tendres, je vous en prie, à tout le monde ».

La seconde, à la même, est datée du 1er juillet 1760. L'allure est un peu différente : « Je reçois, madame la comtesse, votre lettre du 27. J'ai deux terribles rivaux, votre paresse et votre cœur ; j'en mettrais un troisième, c'est votre goût, le plus redoutable de tous. Je n'ai pas craint de vous faire connaître mes sentiments et, loin de m'en repentir, c'est un avantage que je crois avoir sur vous. Mais je ne veux plus vous confondre, et je pense avec M. de la Rochefoucauld que, quand on a tout fait, il ne reste plus que de ne rien faire. Je vous prie de vouloir bien me servir auprès de M. de Turenne, et vous ne direz rien que de vrai en lui disant que je partage bien sincèrement toute sa joie du meilleur état de M. le chevalier de Bouillon.

« Je suis ici dans un lieu charmant avec le meilleur ami que j'aie au monde (le comte d'Argenson) : et nous rions

de nos craintes et de nos espérances passées, à peu près comme on se moque de soi, quand on est grand, de la peur que l'on avait des masques dans son enfance.

« J'ai dit à Vernage, qui est ici, ce que vous me faites l'honneur de me mander de Mme d'Aubeterre, et il me confirme l'espérance que vous en avez. Je me porte assez bien.

« Adieu, Madame la comtesse. Soyez assurée à jamais de mon tendre et respectueux attachement (1) ».

Les lettres adressées par le président à Voltaire se rapprochent plus, et la chose est fort compréhensible, de celles écrites à Mme du Deffand que de ces dernières. Il semble qu'il ait emprunté à son illustre correspondant ce tour grave à la fois et enjoué, cette politesse exquise, cette fine plaisanterie, ces traits malicieux, ce bon sens aiguisé qui sont sa marque. Comme lui il mêle heureusement les éloges qui vont au cœur et les critiques dont on ne saurait se froisser sans mauvaise grâce. Nous l'avons vu plusieurs fois, pour le *Siècle de Louis XIV* par exemple, trouver moyen, sans blesser la susceptibilité ombrageuse de Voltaire, de lui donner d'un ton sincère et décidé de sages conseils. Il dore la pilule, mais il la fait avaler. Et il lui arrive aussi, comme à Voltaire, après avoir payé un juste tribut à l'amitié et en laissant de côté pour un instant tout gracieux badinage, d'élever tant soit peu le ton... pour revenir bientôt à cette saine familiarité indispensable aux lettres. De là une lettre comme celle du 28 décembre 1765, cette très fameuse lettre dont nous avons déjà parlé, qui transportait d'admiration Mme du Deffand elle-même. Seulement, si la première partie surtout la ravissait, non sans raison du reste, car elle est fort bien venue, c'est la seconde qui nous frappe davantage aujourd'hui pour la

(1) Lettres tirées des papiers du château de Carrouges.

fermeté des idées et de l'expression, comme aussi pour l'élégance et la délicatesse. Après avoir eu l'art de louer Voltaire comme il aimait à l'être, Hénault l'entreprend avec adresse sur un ouvrage peu orthodoxe que celui-ci vient de publier sous le nom de M. Basin, et défend sa cause, qui est celle de la Religion, avec autant de justesse, de chaleur, d'éloquence que de malicieuse habileté. « Par rapport à d'autres ouvrages sans nom d'auteur, je n'en dirai qu'un mot. C'est à M. l'abbé Basin que je m'adresse : Dieu veuille avoir son âme... Qu'a-t-il voulu, ce M. Basin? On n'écrit que pour instruire ou pour amuser, pour l'utile ou pour l'agréable. J'ouvre son livre, je n'y vois que la solitude ou le désespoir. S'il avait lu *Zaïre,* il aurait trouvé ce beau vers :

Tu n'y peux faire un pas sans rencontrer ton Dieu.

Je ne suis point théologien, ainsi je ne m'aviserai pas de lui répondre; mais je suis homme, et je m'intéresse à l'humanité. Je trouve, je vous l'avoue, une barbarie insigne dans ces sortes d'ouvrages. Que lui a fait ce malheureux qui vient de perdre son bien, dont la femme vertueuse vient de mourir, suivie d'un fils unique qui donnait les plus grandes espérances? Que va-t-il devenir? Il avait le secours de la religion; il pouvait se sauver dans les bras de l'espérance, et attendre de la Providence, qui avait permis ce concours de malheurs pour éprouver sa constance, de l'en dédommager par le bonheur à venir. Point du tout, M. l'abbé Basin lui ravit cette ressource, et lui ordonne d'aller se noyer, car il n'a pas d'autre chose à faire. Que lui ont fait ce mari trahi par sa femme, cette fille devenue libertine, ces valets devenus voleurs? Rien ne les arrête plus; la religion est détruite. Elle seule tenait bon contre les passions; elle seule avait le droit d'aller jusqu'à leur

cœur, où les lois ne peuvent atteindre; c'est fait de tous les devoirs de la société, de l'harmonie de l'univers : M. Basin n'y laisse que des brigands. Ah! du moins la religion des païens avait-elle des ressources. Pandore nous avait laissé une boîte au fond de laquelle était l'espérance; elle était cachée sous tous les maux, comme si elle était réservée pour en être la réparation; et nous autres, plus barbares mille fois, nous anéantissons tout; nous n'avons conservé que les malheurs; nous détruisons toute spiritualité; l'univers n'est qu'une matière insensible formée par le hasard; rien ne nous parle, tout est sourd, nous ne sommes plus environnés que de débris! Ah! quel triste spectacle! C'est la Méduse des poètes qui change tout en rocher. Je me sauve de cette horreur dans la *Henriade,* dans *Brutus,* etc. Adieu, mon cher confrère : Dieu vous fasse la grâce de couronner tous les dons dont il vous a comblé par une véritable gloire qui n'aura pas de fin! Pardonnez-moi d'être raisonnable et recevez ce dernier gage de mon amitié. Avouez que j'ai bien de l'obligation à Mme du Deffand; sans elle vous m'auriez tout à fait oublié : c'est elle dont l'amitié entretient une certaine habitude à laquelle vous n'oserez vous refuser, tandis qu'elle et moi ne cessons de vous publier et qu'elle n'a de mérite au-dessus de moi que celui de vous faire plus d'honneur (1). »

Est-ce trop de dire que ces lignes sont dignes de celui-là même à qui elles sont adressées? En tout cas, elles mettent suffisamment en relief cette variété qui est le principal appoint du commerce épistolaire et qui perce bien encore dans les lettres d'Hénault à d'Argenson (2) et au

(1) Cf. Lescure, *op. cit.*, I, 335.

(2) Cf., par exemple, *Mémoires d'Argenson,* Édit. Jannet, V, 5 (juillet et août 1745), et la *Correspondance de Voltaire,* édit. Moland.

président Bouhier (1), comme dans celles qu'il a écrites ou à d'Alembert (2), ou à Walpole, ou au duc et à la duchesse de Luynes (3), sans parler des autres. Ici comme là, avec une langue nette, probe, nuancée, c'est toujours une convenance de ton parfaite, un tour spontané, une simplicité leste, une raison ferme, une grâce spirituelle, enfin ce je ne sais quoi de réservé et de bienséant qui donne tant de prix à l'expression des sentiments.

(1) Cf. les *Portefeuilles du président Bouhier*, par DE BROGLIE, p. 283.

(2) Cf. HENRY, *Lettres de d'Alembert*, 1887.

(3) Nous ne pouvons résister au plaisir de citer cette lettre inédite adressée au duc de Luynes à un moment où celui-ci voulait quitter la cour : « Il n'y a rien, Monsieur, de plus raisonnable que ce que vous me faites l'honneur de me mander, et la philosophie a toujours un air de liberté qui séduit et ceux qui s'en piquent et ceux à qui on le dit. Mais la philosophie a plus d'engagements que l'on ne croit. On croit que c'est n'avoir plus rien à faire, et l'on se trompe : on est obligé d'être heureux par la philosophie, sinon l'on est une dupe. C'est ce qui faisait que l'on se moquait tant des stoïciens et que c'est là la secte la plus méprisable de toutes. On peut laisser là la cour, et c'est peut-être bien fait, mais on se retrouve, et si l'on se retrouve chargé de son loisir et de soi-même, on a fait un mauvais marché; et comme on ne sait pas trop où est le bonheur, je pense que le parti d'un homme sage est de se tenir où la Providence l'a placé, parce qu'au moins on n'a rien à se reprocher.

« Vous ne sauriez douter, Monsieur, que ce ne soit l'amitié qui me dicte ces réflexions, et que, sans l'intérêt bien tendre et bien sincère que je prends à vous, je m'en tairais. On peut être plus philosophe ici que partout ailleurs; il y a ici plus de solitude que partout ailleurs; il y a autant de bons exemples à suivre, autant de ridicules qui corrigent que partout ailleurs; enfin je ne conseillerai à personne d'y venir ni à personne d'en sortir, à moins de ces événements qui changent notre état, et qui nous y contraignent ». (Lettre tirée des papiers du château de Carrouges.)

CONCLUSION

L'intérêt de la vie du président Hénault, de celui qu'on appela, après la mort de Montesquieu, le *Président* tout court, n'a pu, nous l'espérons du moins, échapper à personne. Elle est comme l'histoire en raccourci de cette société polie, élégante, raffinée, spirituelle du dix-huitième siècle qui ne laisse pas, malgré ses vices, de toujours charmer et de toujours séduire, et parfois par ses défauts mêmes. Parler d'Hénault, c'est parler en même temps de la régence, du Parlement, des sociétés du siècle, de Mme du Deffand, de Marie Leczinska, de Voltaire enfin, pour nous en tenir au principal. Il se trouve par suite que sa biographie contribue singulièrement — et par cela seul qu'elle s'étend sur un espace considérable — à mieux faire connaître une époque qu'on ne connaîtra jamais trop. Elle ouvre sur certains événements et certaines personnes des horizons fermés jusqu'alors. Sans compter que cette sorte d'intimité avec un homme tel que lui n'est pour déplaire en aucune façon, si longue qu'elle soit.

Elle permet encore de le juger plus équitablement. On voit plus clair dans les portraits que ses contemporains ont laissés de lui ou dans les silhouettes qu'ils en ont tracées. Il apparaît vite que les uns, comme Walpole ou le prince

de Ligne, l'ont connu trop âgé, alors qu'on pouvait presque lui appliquer ce beau vers de Saint-Lambert :

Il n'a plus en mourant à perdre que la vie,

et que les autres n'ont vu de lui que l'apparence extérieure. Nul doute que certains l'ont peint d'une plume quelque peu antipathique ou dédaigneuse, certains d'un pinceau trop complaisant. Ceux-là pèchent, nous le savons, par injustice ou le désir de faire briller en des antithèses savantes leur esprit et leur finesse : c'est le cas de Collé, de Grimm, de Mme du Deffand, de quelques-uns encore; ceux-ci pèchent par omission ou exagération, comme éblouis par les mérites d'Hénault : tels de Luynes, le prince de Beauvau, Lebeau, son collègue à l'Académie des Inscriptions, et, comme de juste, son éditeur Serieys. Chose curieuse, le portrait le meilleur, bien qu'incomplet et parfois inexact, est peut-être celui que le marquis de Paulmy, le fils même de ce marquis d'Argenson si peu indulgent en général pour le président, a fait de celui-ci d'après les notes de son père, rédigées d'ailleurs par un goût plus impartial et une raison plus sûre d'elle-même (1).

Si on dégage de ces peintures qui se corroborent ou se contredisent, de ces renseignements qui se heurtent ou se confondent, la part de vérité qui s'y trouve; si on tire des propres confidences d'Hénault, de celles d'autres témoins, des faits les plus suggestifs de sa vie enfin, l'impression d'ensemble qui en résulte, la figure du président se détache avec netteté. Il semble bien qu'on pourrait, sans avoir la prétention de rivaliser avec les piquants et pittoresques (encore qu'un peu précieux) portraitistes du

(1) Cf. *Mémoires du marquis d'Argenson*, édit. Jannet, t. V : Remarques en lisant; jugements sur différents auteurs.

dix-huitième siècle, mais en s'inspirant de leur manière, tracer de lui le portrait suivant :

Né au milieu même du règne de Louis le Grand, ayant vécu jusqu'aux dernières années de celui de Louis XV, M. le président Hénault participait à la fois des qualités des deux siècles; il alliait le sérieux de l'un à la grâce de l'autre, comme il alliait la gravité du parlementaire à l'agrément de l'homme de société.

Né galant, il aima d'instinct le monde, et il l'aima toute sa vie par goût et par habitude, au point d'en élever les servitudes à la hauteur d'importantes obligations. Épris de musique, de jeu, de bonne chère, et plus encore de conversation et du commerce des femmes, il ne cessa de le fréquenter, même quand les défaillances de sa santé et d'illustres amitiés le rejetèrent d'un discret libertinage dans la religion. Passablement fait de sa personne, d'une physionomie plutôt régulière que belle, malicieuse d'abord, puis plus douce et plus imposante avec l'âge, il y porta toujours la délicate galanterie de la cour du grand Roi. Il eut, sans les devoir à sa figure, de nombreuses bonnes fortunes. Il en fut parmi les plus nobles et les plus belles pour pardonner à ce robin, selon le mot du marquis de Paulmy, « son défaut de naissance, de beauté et même de vigueur ». Au reste plutôt sensible que sensuel ou que passionné, rêveur et sentimental à ses heures, attaché... jusqu'au souci de sa liberté, et fidèle... jusqu'à la crainte du ridicule.

Recherché des femmes, M. le président Hénault captivait assez les hommes par son amabilité et par son esprit pour que leur vanité ne lui tînt pas rigueur de ses succès. Il fut en effet un homme très aimable et très spirituel, sans l'être au delà de la bonne mesure : on n'est jamais trop aimable quand on l'est sans flatterie et sans bassesse,

et on n'est jamais trop spirituel quand on l'est toujours sans efforts. Rarement il farda les grâces de son esprit sous des ornements empruntés. Si Mme la marquise du Deffand a pu regretter, avec M. le président de Montesquieu, que son « empressement pour plaire » fût trop général et pas assez « soumis à son discernement (1) », du moins avait-il le don si rare, dont l'a loué avec raison M. le prince de Beauvau, « d'accorder à chacun de ceux dont il s'occupait tour à tour une préférence qui ne désobligeait pas les autres (2) ». Il est juste d'ajouter, avec M. le duc de Luynes, qu'il avait le « talent de paraître s'occuper avec plaisir, même avec passion (3) », de ce qu'il savait plaire aux uns et aux autres. De plus, aucune morgue, quoique président de chambre ou président honoraire au Parlement, et malgré sa situation et sa fortune; la politesse la plus exquise, au contraire; une douceur et une égalité de caractère inaltérables, à une boutade près; une décence remarquable en toute chose; un jugement solide; une imagination agréable; une conversation vive, enjouée, qui, sans jamais se discréditer par une raison trop sûre d'elle-même ou une excessive véhémence, savait effleurer les sujets en se jouant ou les éclaircir sans pédantisme; un esprit étendu et pénétrant; l'art enfin si délicat de savoir écouter, qui appelle la sympathie. Et c'est pourquoi on ne pouvait le connaître sans l'aimer, les étrangers tout les premiers (4). Maître de maison empressé

(1) Cf. plus haut, p. 28.
(2) Discours de réception à l'Académie française, *op. cit.*
(3) Cf. *Mémoires*, mai 1744.
(4) Nous savons que M. Scheffer, envoyé de Suède, écrivait en mai 1744 à Mme du Deffand : « C'est l'homme du monde que j'aime et que je respecte le plus ». Vingt ans plus tard, le 24 juillet 1764, milord Holderness, qui lui aussi pleurait d'avoir quitté la France, disant qu'il n'aurait jamais dû s'exposer à connaître des personnes aûssi aimables que celles qu'il avait fréquentées à Paris, ajoutait dans une lettre à la marquise : « Ce que nous

et somptueux, il était la parure des salons à la mode.

M. le président Hénault n'avait pas que des mérites; il avait aussi des vertus. Elles brillaient surtout dans l'intimité. Il ne se contentait plus ici d'être prévenant sans humilité, aimable sans flatterie, complaisant sans intérêt, souple sans bassesse : il était doux, tendre, dévoué envers les siens; sincère, discret, fidèle dans ses amitiés; capable d'aimer fortement, « avec une chaleur souvent même impétueuse (1) » et qui ne laissait pas d'aller parfois jusqu'à une ombrageuse inquiétude, mais incapable au surplus de faire peser sur les autres cette tyrannie de sentiments qui frôle l'égoïsme. Étant foncièrement bon (2), il n'eut à se reprocher aucun tort envers personne et, chose plus rare encore, il ne connaissait pas l'envie. Aussi les plus grands et les meilleurs l'estimèrent-ils singulièrement. Et si d'aucuns, qui n'ont vu que la surface, l'ont jugé un peu personnel, c'est que les petits sacrifices lui coûtaient quelquefois plus que les grands : ses habitudes lui étaient chères.

La modestie rehaussait encore, comme une fleur fait les bijoux, les diverses qualités de M. le président Hénault. Il avait même plus que de la modestie, il avait de la simplicité : « La modestie, il l'a dit lui-même, ne prouve pas toujours que l'on ne s'estime pas au delà de ce qu'on devrait et souvent elle fait qu'on se déprise trop ». La simplicité voit plus clair et juge mieux. Ayant la naturelle conscience de son mérite, ce qu'on peut appe-

avons quitté sera souvent le sujet de nos entretiens. Nous parlons souvent des vertus, des agréments de notre cher président. Le sujet me rendra éloquent. Veut-il de son côté se souvenir de l'attachement sincère, de la tendre amitié de son fidèle serviteur? » (Lescure, *op. cit.*, I, 311.)

(1) Cf. le discours de réception à l'Académie française de Beauvau, *op. cit.*

(2) La duchesse de Chaulnes, qui, malgré son caractère original, connaissait bien son monde, envoyait en mai 1746, ces lignes à Hénault : « Il

ler un légitime amour-propre, M. le président Hénault demeurait aussi éloigné de cette hautaine modestie qui n'est que la revanche d'une vanité exaspérée, et de cette vanité imprudente et impudente qui s'enfle du mépris d'autrui. Il n'avait de vanité que celle de plaire, de susceptibilité ombrageuse que celle commune à la plupart des auteurs. Encore l'a-t-on vu souvent recevoir avec reconnaissance les critiques.

L'orgueil ne connait point la timidité. Or M. le président Hénault était naturellement timide. Hors des sociétés amies, à la cour et en public, il était facilement gêné, guindé, troublé même; sous le coup de l'émotion, ou la parole lui faisait défaut, ou il ne laissait échapper que des paroles inintelligibles. Il manquait souvent à ce délicieux causeur, qui relevait de saillies imprévues sa conversation ou frivole ou sérieuse, la première qualité du courtisan et du politique, cette inappréciable assurance qui, en sauvegardant la liberté de l'esprit et de l'imagination, donne l'à-propos.

Timide, il était aussi timoré. Il avait le courage, mais il n'avait pas cette intrépidité d'opinion qui marche au grand jour et défie tous les obstacles. Tout soupçon de lutte, les embarras, les tracasseries même lui étaient à charge. Il se tenait volontairement dans l'ombre, se plaisant aux diplomaties occultes, aux secrètes influences, aux rôles de second plan, aux actes anonymes, et s'effaçant comme à plaisir; chez lui, nulle ambition. Susceptible de travail comme de dissipation, prompt à saisir et à comprendre, voyant vite et juste, connaissant à fond la législation, composant avec une heureuse facilité, sachant

n'y a que vous pour... oh! pour tout ce qui est bien : aimable, agréable, et bon, qui pis est; oui, vous êtes bon homme par-dessus le marché ». (Cf. Lescure, *op. cit.*, I, 78.)

prendre les tons divers, il eût pu faire mieux qu'un surintendant. Le sort le contraria à plusieurs reprises : l'amour du repos, de l'étude et des sociétés où il vivait firent le reste.

Tel était M. le président Hénault. Sans avoir rien de grand ni d'héroïque, il avait toutes les qualités qui font l'honnête homme, et il les avait au plus haut degré. Son mérite n'était pas au-dessous de sa réputation et la justifiait pleinement. Il était de ceux qui attirent et qui retiennent. Ses défauts mêmes, qui n'étaient que la rançon de ses qualités, n'enlevaient rien à l'agrément de sa personne. Ils se retournaient, pour ainsi dire, en sa faveur. Il en avait juste assez pour se faire pardonner les hommages qu'on était forcé de rendre à ses talents et à ses vertus.

Voilà comme on pourrait juger le président Hénault. En somme, il est très sympathique. Il n'a nullement été cet égoïste sec et froid qu'on s'est plu souvent à voir en lui, et, par suite, il n'a pas été non plus aussi heureux que quelques-uns l'ont cru ou l'ont dit avec Grimm. Il faut se défier ici-bas des apparences de bonheur. Si le président Hénault a été heureux par ses relations, ses amitiés, sa fortune, ses succès, son caractère même, il ne l'a pas été de façon à pouvoir être cité comme un exemple presque unique. Une longue vie ne prouve rien — loin de là — en pareille occurrence. Comme la plupart des hommes il a connu les fortes émotions et n'a pas été exempt des grandes douleurs.

Ses œuvres, de même que sa personne, sont loin d'être indifférentes. Elles ont leur prix et commandent, sinon l'admiration, du moins une vive et respectueuse estime. On ne saurait les dédaigner. Elles comptent dans notre histoire littéraire. Si on peut passer sous silence ses tragédies, œuvres de jeunesse, d'ailleurs honorables; si on peut

même à la rigueur, vu la richesse de notre littérature dramatique, laisser dans l'ombre ses comédies, amusantes au reste et ingénieuses, mais sans grande force comique, est-il possible que son nom ne figure pas, honorablement, parmi ceux des poètes légers du dix-huitième siècle ? Ses vers sont toujours agréables, coulants, harmonieux, et il arrive assez souvent qu'ils soient plus que joliment tournés. Comment admettre que le *François II*, cette tentative si originale et qui, quoique médiocrement réussie, marque une date dans l'histoire de notre théâtre, ne paraisse pas en tête des listes des essais de drames historiques et nationaux, ou n'y soit mentionné qu'avec une sorte de dédain non déguisé? Ceux qui ouvrent une voie nouvelle ont droit à plus d'égards. Comment supporter aussi la même méprisante indifférence pour cet *Abrégé chronologique* dont la fortune fut si éclatante pendant près d'un siècle? Clair, exact, savant, il a plu aux uns et il a instruit les autres ; les profanes l'ont lu et l'ont étudié avec plaisir, les savants l'ont consulté avec profit ; tous y ont admiré le goût et l'art de l'abréviateur, la science de l'historien, la pénétration du moraliste, la précision et le naturel du peintre et de l'écrivain; bref, c'est un de ces livres qui tiennent, et au delà, les promesses du titre. Comment enfin ne pas faire leur juste place, d'une part à ces judicieuses et piquantes réflexions, à ces vifs et délicats portraits ; de l'autre ou à cette alerte et spirituelle Correspondance qui n'a que le tort, hélas, d'être très incomplète, ou à ces Mémoires si vivants, si simples, si sincères, qui peuvent — et c'est assez dire — soutenir presque toute comparaison avec ceux mêmes du siècle des Mémoires par excellence?

C'est ce qu'on voudra bien peut-être nous accorder après avoir lu cet ouvrage. S'il s'est tourné parfois en une

manière de réhabilitation et a pris en quelque sorte le ton d'un plaidoyer, la faute en est avant tout aux circonstances. Il nous a semblé qu'il y avait un dommage, disons le mot, une injustice à réparer envers un homme considérable de l'avant-dernier siècle et qu'il était équitable, alors que le meilleur de sa vie et une partie de ses œuvres pouvaient être mieux connues, d'essayer de remettre les choses au point. Voilà ce que nous avons tenté en toute impartialité. Puisse cette modeste contribution à l'histoire littéraire du dix-huitième siècle avoir jeté un jour plus favorable sur un homme qui, non moins instruit que le président Bouhier et non moins spirituel que le président de Brosses, à la malice près, les dépasse tous deux par l'ampleur et la variété des talents, comme sa vie efface la leur par la longueur et par l'intérêt! Puisse aussi la chaude sympathie qu'on ne peut manquer de ressentir à son égard rejaillir tant soit peu sur ce siècle si charmant qui cache plus souvent qu'on ne le croit, sous une apparente frivolité et une grâce légère, un profond sérieux et une mâle gravité!

APPENDICE

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE AU PRÉSIDENT HÉNAULT

A Lunéville, 4 septembre 1749 (1).

Je relis le *Bréviaire des Français* (2), je remercie mille fois mon cher et respectable confrère. Je vous rends grâce, en qualité d'homme, de ce que vous prenez le parti de l'humanité contre ce barbare système du comte de Boulainvilliers qui, se croyant descendu d'Attila, voulait que le monde fût partagé en brigands cantonnés dans des châteaux et en esclaves errants dans des campagnes (3). Vos réflexions sur les croisades sont d'un philosophe (4), celles sur le Concordat, d'un homme

(1) Cette lettre est entièrement de la main de Voltaire, à la date 1749 près. Les mots « à Lunéville, 4 septembre », sont à la fin, dans le manuscrit, avant le *postscriptum*.

(2) Voltaire appelle ainsi par une habile flatterie l'*Abrégé chronologique* d'Hénault.

(3) « Nous pensons contre M. de Boulainvilliers, écrit Hénault au début des Remarques particulières de la Première Race, que les Francs avaient de véritables rois; que Clovis l'était, et non un chef d'aventuriers, comme il l'a prétendu; que ce n'a point été par une irruption subite, et à la manière des barbares, que les Francs, étant venus fondre dans les Gaules, en ont réduit les habitants en servitude; ainsi nous n'avons garde de rien adopter de cet auteur ».

(4) Voici ces réflexions : « Je ne parle pas du motif des croisades que l'on ne saurait assez respecter... Je dis seulement que nous trouvons dans les croisades une belle occasion de considérer les erreurs de l'esprit humain; rien n'est plus curieux, et rien n'est ensemble plus instructif, que de voir comme tout devient passion dans les hommes, et comme, jusqu'aux choses les plus saintes, ils savent tout tourner au profit de ces mêmes passions. Il s'en faut bien que la religion ait toujours été aussi épurée qu'elle l'est aujourd'hui : la philosophie que

d'État (1). Je voudrais bien savoir pourquoi vous dites que Du Bellay fut un des premiers qui s'avisa de dépouiller la pucelle de sa sainteté miraculeuse. Il me semble que Monstrelet en avait déjà parlé très humainement. Il la traite de *fille d'hotellerie qui montait les chevaux à cru, et faisait apertises que filles n'ont point accoutumé de faire* (2). En effet son courage est le plus grand miracle; en fallait-il d'autre?

Je ne peux me fâcher contre vous quand vous prétendez que notre histoire est aussi intéressante que la romaine, *Somnium optantis* (3). Nous sommes des marionnettes grossières sur un petit théâtre. Les Romains jouèrent sur le théâtre de l'univers. Il nous sied bien, à nous qui avons été une de leurs provinces, d'oser nous égaler à nos maîtres. Les monuments qu'ils ont daigné nous laisser attestent encore leur grandeur et notre barbarie. L'Europe vaut mieux aujourd'hui : d'accord; mais nul peuple n'approche du peuple romain. Il a manqué à ce peuple

l'on soupçonne quelquefois, avec raison, de ne lui être pas favorable, quand elle entre dans des têtes mal disposées, lui sert merveilleusement quand on ne l'emploie qu'à tirer des conséquences de principes qui ne sont pas de son ressort. C'est ce qu'il est aisé d'apercevoir dans l'histoire de la religion; on voit dans des temps d'ignorance, c'est-à-dire dans des temps où on ne raisonnait point, une superstition grossière régner à la place de ce culte d'esprit et de vérité qu'elle a établi. La religion chrétienne était devenue depuis le onzième siècle un prétexte à toutes sortes d'abus et de crimes, et les chrétiens des espèces d'idolâtres qui honoraient le vrai Dieu comme on honorait autrefois les fausses divinités. La correction des mœurs et le sacrifice des passions n'entraient pour rien dans le culte que l'on rendait, et, comme dans le paganisme, on croyait avoir satisfait à tout, après avoir rempli les exercices extérieurs de la religion. Ce n'est que depuis que l'on s'est mis à raisonner que l'on a reconnu que les pratiques de religion ne sont rien sans la soumission de l'esprit et du cœur... Ce n'est pas que la philosophie, par l'abus que l'on en a fait, ne soit coupable de bien des maux; je dis seulement que dès qu'une fois la philosophie s'est soumise à la religion, la religion en est plus pure et plus éclairée. On n'aurait pas beau jeu aujourd'hui à nous venir proposer les croisades, et on ne persuaderait pas à des nations entières que le signe de la croix mis sur la manche, et des voyages ou des guerres entreprises pour visiter la Terre Sainte ou pour la délivrer, missent en droit de satisfaire d'ailleurs à toutes ses passions ». (Rem. partic. sur la Troisième Race; édit. 1752, p. 631-2.)

(1) Cf. *idem*, p. 628 et suiv., une longue défense du chancelier Duprat et du Concordat de 1516. Hénault veut y montrer « combien l'autorité ... est nécessaire au bon ordre, et par conséquent au bonheur des sujets, lorsqu'elle est bien administrée et que les rois pèsent leur pouvoir à la balance des lois ».

(2) La Chronique de Monstrelet fait suite à celle de Froissart. La citation de Voltaire est exacte, encore qu'écourtée (cf. Monstrelet, édit. d'Arq, IV, 314). On la retrouve telle quelle dans l'*Essai sur les mœurs*, chap. LXXX. On sait que le mot apertises signifie : preuves d'adresse, habiletés, prouesses.

(3) *Songes creux, vains désirs !* s'écrie Voltaire; il tort.

vainqueur et législateur des annales telles que les vôtres; mais quoique nous vous ayons, croyez que la grande chambre ne vaut pas le capitole et que Guyot de Reversau n'approche pas de Cicéron (1).

Mais, à propos de Cicéron, voyez donc, je vous en conjure, quelque chose de mon Catilina (2).

Mme du Chatelet, cette nuit, étant à son secrétaire, et griffonnant (3) des *xx* a eu un petit besoin; c'est qu'elle est accouchée sur-le-champ. Newton en in-quarto était à terre; et la mère s'est allée coucher pour la forme. Je n'écris point cette aventure à Mme du Deffand, je vous supplie de l'en instruire. Mme du Chatelet lui fait, comme à vous, les plus tendres compliments. Je vous demande en grâce de me ménager une place dans la cour de Mme du Deffand, et de me conserver vos bontés. Vous savez combien elles me sont chères. Je veux être aimé d'un homme qui fait honneur à son siècle (4).

(1) Allusion à un procès que vient de perdre Voltaire. Cf. édit. Moland, Lettre du 1er septembre à d'Argental : « Votre maudite grand-chambre vient de me faire perdre un procès de 30,000 livres, malgré la loi précise, et cela parce que le rapporteur (je ne sais quel est ce bonhomme)... » Ce bonhomme était Guéau (et non Guyot, comme le met Voltaire) de Reverseaux, célèbre avocat au Parlement, secrétaire du roi depuis 1737, dont l'avocat Barbier parle à plusieurs reprises, et avec éloges, dans son journal.

(2) Cf. notre ouvrage sur les *Tragédies de Voltaire*, p. 187 et suiv. La tragédie de *Rome sauvée* était sur le chantier depuis quelques mois, et Voltaire s'efforçait, avant même qu'elle fût terminée et eût paru, de lui trouver des patrons et défenseurs. Or, écrivait-il le 23 août à d'Argental, « le président Hénault est l'homme de France qui m'est le plus nécessaire. Je vous prie très instamment de le mettre de mon parti. Il est assurément bien disposé; il est indigné de la monstrueuse farce dans laquelle Cicéron a été représenté comme le plus imbécile des hommes. Il m'en écrit encore avec émotion... » Cf. aussi, édit. Moland, les lettres du 23 août et du 4 septembre.

(3) La même expression se retrouve dans d'autres lettres du même jour où Voltaire annonce la délivrance de Mme du Châtelet.

(4) Le 8 septembre Hénault répondait par une lettre à laquelle nous avons déjà fait allusion (p. 65), mais qu'il est intéressant de reproduire ici en entier, ou presque :

« Je commence, Monsieur, par le plus pressé, c'est pour vous marquer la joie que j'ai d'apprendre Mme la marquise du Châtelet débarrassée de son fardeau : Platon aurait eu beau lui donner des ailes, Pujos ou Bourgeois en ce cas en savent plus que lui, et la voilà enfin rendue à Newton ou plutôt à elle-même.

Je suis bien flatté de vous avoir plu, c'est le prix véritable du travail de toute la vie qu'un pareil suffrage... Mais vous n'êtes donc pas de mon avis, mon cher confrère, sur l'avantage qu'a notre histoire par-dessus toutes les autres. Chirac disait que la petite vérole ne se gagnait point pour empêcher que la peur ne la donnât, et je pourrais bien avoir donné la préférence à l'histoire de France pour engager

(*En P.-S.*) On dit ici que l'évêque de Rennes a eu neuf boules noires (I). Cela serait-il vrai?

à la lire. Mais j'avoue que ç'a été de bonne foi que je l'ai mise au-dessus de tout... Mais je ne vois rien, en regardant avec des yeux philosophiques, qui m'impose assez dans les plus beaux temps de Rome pour diminuer dans mon esprit l'opinion que j'ai des grands hommes de notre France et de ce qu'ils ont fait, Charlemagne, Philippe Auguste, Hugues Capet, Charles V, le sage Charles V, et dans des temps plus voisins cette foule de héros qui désolèrent les malheureux règnes de François II, Charles IX, etc. Ce n'étaient point des marionnettes que Louis Ier, prince de Condé, que Claude et François de Guise, que l'amiral Coligni; ils jouèrent sur un plus petit théâtre, à la toise, que Sylla et César, mais leurs actions étendent l'espace... Vous avez vos raisons pour regretter les grands théâtres, car c'est le seul avantage que Virgile a sur vous, et je sens bien qu'il est plus merveilleux de chanter un descendant de Vénus que le fils d'Antoine de Bourbon. Estimons les choses par leur valeur intrinsèque : la logique de Port-Royal, qui n'a que quelques pages, vaut des bibliothèques entières et il y avait dans M. de Turenne de quoi faire une douzaine de Romains. Quel ressort il faut qu'il y ait dans la tête et dans le cœur d'un homme né dans une monarchie pour atteindre à un républicain que rien ne gêne et qui n'a qu'à se laisser aller. Coligni, le grand Condé, faisant la guerre à leurs rois, me semblent égaux aux vainqueurs de Mithridate et de Carthage et à tous les Sylla et Marius possibles...

Vous me parlez encore de Catilina; mais M. d'Argental à qui j'en ai parlé plusieurs fois me répond toujours qu'il l'attend : ainsi ce n'est pas notre faute si nous ne l'avons pas examiné. Croyez que nous y apporterons l'examen le plus sérieux, et ne doutez pas que vous ne receviez de nous des critiques très réfléchies et très rigoureuses. L'opinion que nous avons de vous et l'intérêt que nous prenons à votre réputation, qui est devenue la nôtre, nous rendra aussi difficiles que vous devez le désirer ». (Lettre tirée des papiers du château de Carrouges.)

(1) L'évêque de Rennes, Guy de Guerapin de Vauréal, ancien ambassadeur auprès de Sa Majesté Catholique, qui était selon d'Argenson (cf. mém. 26 août 1749) « l'espion » du duc de Richelieu, « l'ami » de la duchesse de Brancas, s'était présenté (il serait plus juste de dire que le duc de Richelieu l'avait présenté) à la place vacante à l'Académie par suite de la mort du cardinal de Rohan. Il avait obtenu le 28 août, aux deux premiers scrutins, la « pluralité des voix », comme l'indiquent les registres de l'Académie (qui ne portent rien de plus) et, le roi ayant agréé le choix, il fut élu définitivement le 4 septembre, le jour même où Voltaire écrit à Hénault. — Les élections académiques étaient plus compliquées alors qu'elles ne le sont de nos jours. Elles comportaient trois opérations. C'était tout d'abord un premier scrutin par billets : chaque académicien apportait un billet cacheté où il avait inscrit le nom de son candidat. Ces billets étaient ouverts selon un certain cérémonial sur lequel il est inutile d'insister, et le directeur ne déclarait que le nom du candidat qui avait obtenu la totalité ou la pluralité des suffrages. Suivait un second scrutin où les académiciens votaient pour ou contre celui-ci par boules blanches et par boules noires. (Les boules blanches — nous sommes en 1749; il y aura dans le règlement du 15 juin 1752 une modification à ce sujet — devaient l'emporter de quatre au moins sur les boules noires. Comme ces boules s'appelaient jadis des *balottes*, ce scrutin se désignait communément sous le nom de *balottage*). Quand les boules « ont confirmé la proposition », quand elles ont été « favorables » (ce sont les expressions des registres), le candidat est déclaré « admis à la proposition », c'est-à-dire à l'agrément du roi. Cet agrément obtenu, on procédait pour la forme, à la séance suivante, à un troisième scrutin, qui était le plus généralement par billets.

Berlin, le 7 septembre 1751 (1)

Il importe fort peu à la postérité qu'un homme nommé Nicolas Fouquet soit mort en 1680 à Pignerol ou dans une terre de sa femme. L'attention qu'on porte sur ces bagatelles montre seulement combien mémorable est le siècle de Louis XIV, qui met de l'importance et de l'intérêt jusque dans les plus petites choses. Je n'ai point ici mes livres, je n'ai apporté que mes extraits, que Gourville qui parle, à la fin de son second tome, de plusieurs services qu'il a rendus à M. Fouquet, avant l'an 1680, au sortir de sa prison (2).

A l'égard de la réponse de Louis XIV au comte de Stairs (3), mettez, je vous en prie, la main sur la conscience, et ne croyez pas votre conscience en sûreté sur le témoignage du père Bertier (4). Vous m'avez avoué vous-même que feu M. de Torcy qui

(1) Nous n'avons ici qu'une lettre recopiée par le secrétaire d'Hénault; l'original manque. Cette lettre se trouve dans une sorte de cahier où le président avait fait transcrire à part quelques lettres de son illustre correspondant. Elle est à tort datée de 1752 par le copiste. Voltaire, s'appuyant sur l'*Abrégé chronologique* d'Hénault, discute avec lui certains points historiques, tandis que son *Siècle* s'imprime en Prusse. Il travaille toujours à sa *Rome sauvée* qui ne sera jouée que le 24 février 1752.

(2) Voltaire a tort d'avoir tant de confiance en Gourville. Cf. aussi, édition Moland, la Lettre du 15 août 1751.

(3) Allusion à ces lignes de l'*Abrégé chronologique*, année 1714 : « L'ambassadeur d'Angleterre se plaignait assez hautement à la cour des travaux que le roi faisait faire au port de Mardick; il demanda à ce sujet une audience particulière, il l'eut, et parla au roi avec plus de véhémence que de retenue. Sa Majesté ne l'interrompit point; mais lorsqu'il eut achevé, elle lui dit : « Monsieur l'ambas- « sadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en « faites pas souvenir. » Voltaire, comme on le voit par la suite de sa lettre, n'admet pas la véracité de l'anecdote. Et de fait il la rejette nettement pour la première édition du *Siècle*, et il la rejettera encore plus tard après une longue discussion avec Hénault. Celui-ci, dans la lettre qu'il lui adressera tout à la fin de 1751 avec des observations sur le *Siècle* (nous avons parlé plus haut, p. 66, de cette lettre inédite), discutera en effet à fond les raisons de Voltaire. Ils ne se convaincront ni l'un ni l'autre. Le président laissera l'anecdote dans l'*Abrégé*, et Voltaire s'élèvera encore contre elle dans le Supplément du *Siècle* (prem. partie) et dans le *Dictionnaire philosophique* (article : anecdote sur Louis XIV). Ici comme là d'ailleurs, son imagination égare quelque peu ce dernier. Hénault n'a jamais « reconnu son erreur » et ne lui a jamais « promis de mettre un correctif à cette anecdote ».

(4) Dans cette même lettre d'Hénault à Voltaire à laquelle nous avons fait allusion dans la note précédente, on lit : « Que voulez-vous me dire avec le père Berthier (Hénault écrit Berthier)? Et qu'est-ce que le pauvre père Berthier a affaire ici? Il semblerait, selon vous, que c'est du père Berthier que j'ai appris ce fait; la seule part qu'il y a comme journaliste, c'est de n'en avoir pas douté comme vous. »

fut toujours présent, comme de raison, aux audiences de l'ambassadeur d'Angleterre, n'avait jamais entendu ces paroles qu'on impute à Louis XIV (1). Il est évident que cette réponse n'aurait pu convenir qu'à Edouard III ou à Henri V, et point du tout à un roi de France qui, loin d'avoir été le maître en Angleterre, devait son salut à la reine Anne. S'il avait eu l'imprudence de faire une réponse aussi déplacée et de dire à milord Stairs : « J'ai été le maître chez les autres, ne m'en faites pas souvenir », milord Stairs lui aurait répondu : « Si vous êtes le maître chez vous, vous en avez quelque obligation à la reine, ma maîtresse. » Vous savez, Monsieur, que milord Stairs était homme à répondre ainsi, et que Louis XIV était trop prudent pour s'attirer une telle réplique. Il est si peu vrai que Louis XIV ait tenu ce discours, pardonnable tout au plus à Charles XII, que, le 15 avril 1715, il fit suspendre les travaux de Mardick sur les représentations de l'ambassadeur anglais, représentations que j'appelle encore très justes, parce que je le suis, et que je ne crois point du tout qu'il fût permis par le traité de faire un port à Mardick (2).

(1) Hénault et Voltaire avaient tous deux consulté M. de Torcy, et ils s'accordaient, sur ce point, que celui-ci n'avait pas entendu les paroles en question; mais c'était, disait le président, parce que M. de Torcy n'avait pas assisté à l'entrevue, Louis XIV ayant voulu demeurer seul avec milord Stairs pour que ce dernier « qui croyait l'embarrasser sût que quoique fort âgé il savait se passer de son ministre » (même lettre à Voltaire). « Aussi, continue Hénault, quand M. de Torcy que vous avez, dites-vous, interrogé, vous a répondu qu'il n'était pas présent à cette réponse, il vous a dit la vérité, mais n'a pas voulu aller plus loin. Si M. de Torcy avait douté du fait, il me l'aurait dit par l'intérêt que j'y avais. Mais soyez sûr qu'il s'en fallait bien qu'il en doutât à l'air dont il me parla. » Notre président au reste pensait que Voltaire lui faisait bien de l'honneur en l'accusant de prêter une telle réponse à Louis XIV : « Quel est donc l'homme, hors ce grand roi, qui pourrait parler aussi dignement? »

(2) Aussi Voltaire imprimait-il dans son *Siècle* : « Ce qui est vrai, c'est qu'il fit interrompre les travaux de Mardick et qu'ainsi il céda aux représentations de l'ambassadeur, loin de les braver. Les ouvrages du canal de Mardick furent démolis bientôt après dans la Régence et le traité accompli dans tous ses points. » Mais ces lignes de la première édition disparaîtront dès la véritable seconde édition du *Siècle* (Leipzig, Paris, 1752, *seconde* édition, etc.). On y lira ce qu'on y lit encore actuellement : « La clause du traité qui portait la démolition du port de Mardick et de ses écluses ne stipulait pas qu'on ne ferait point de port à Mardick... Louis XIV paraissait être en droit de profiter de la négligence des ministres anglais, et de *s'en tenir à la lettre du traité;* mais il aima mieux en remplir l'*esprit* uniquement pour le bien de la paix, et loin de dire au lord Stairs *qu'il ne le fît pas souvenir qu'il avait été autrefois le maître chez les autres,* il voulut bien céder à ses représentations, auxquelles il pouvait résister. » On voit la différence des deux rédactions. Or, le président avait écrit à Voltaire, toujours dans cette lettre à laquelle nous avons fait des emprunts dans les notes précédentes : « Dispensez-moi

J'insiste sur cet article, Monsieur, parce que je vous ai demandé et je vous demande encore la permission de n'être point de votre avis sur cette anecdote dans mon histoire de Louis XIV, ou plutôt dans le tableau de son siècle. Je pense assurément comme vous sur ce monarque respectable; mais je pense que ce n'était pas à lui d'enfreindre le traité d'Utrecht. Le roi régnant seul était dégagé de ce traité par la guerre que les Anglais et les Hollandais lui ont faite. Il pouvait rétablir le port de Dunkerque aussi aisément qu'il les a vaincus : sa modération seule l'a retenu. C'est à vous à juger, Monsieur, si Louis XIV, lié par un traité, a dû entreprendre dans le mauvais état de ses affaires ce que Louis XV victorieux n'a pas jugé convenable de faire.

Vous sentez bien que quand je prends la liberté de combattre votre sentiment, c'est comme si je n'étais pas de l'avis de Newton sur les conjectures qu'il a mises à la fin de ses principes; il me l'aurait pardonné, et vous feriez ce qu'il aurait fait. Je ne vous dirai rien sur Léopold (1). Il voulait être le maître en Allemagne, comme nos rois l'ont été en France. L'autorité veut toujours croître; mais il lui était plus aisé d'acquérir de l'autorité que de la gloire. Les choses sont bien changées : il y a une Allemagne, mais il n'y a plus d'Empire.

Permettez-moi, Monsieur, de quitter la politique du temps présent pour celle de l'ancienne Rome. Je vous remercie des bontés que vous avez toujours pour ce vénérable parricide de Brutus (2). Je voudrais bien que César, Cicéron et Catilina trouvassent les mêmes grâces devant vous. *Rome sauvée* (3) me paraît du moins avoir sur Brutus un grand avantage, c'est sur la supériorité du siècle de Cicéron sur celui des Tarquins et la peinture véritable de personnages que toute la terre connaît. J'en ai

de discuter avec vous la question de droit; des hommes plus habiles ont répondu alors et depuis aux reproches de l'Angleterre et ont démontré que Louis XIV *n'avait pas contrevenu à la lettre* du traité d'Utrecht, en faisant travailler au canal de Mardick. Eh quoi! vous enviez tout à la fois à Louis XIV une réponse généreuse et vous accusez sa bonne foi! Vous plaidez la cause de l'Angleterre aux dépens de la justice et (je suis sûr) aux dépens des sentiments de votre cœur. Non, nous ne croirons jamais, aux regrets que nous donne votre absence, que vous vouliez cesser d'être Français. » Ces arguments portèrent donc quelque peu.

(1) Léopold Ier, empereur d'Allemagne (1640-1705).

(2) Le président Hénault, comme Mme du Deffand, avait un faible pour la tragédie de *Brutus*, de Voltaire. Cf. notre ouvrage sur les *Tragédies de Voltaire*, p. 50.

(3) Cf. plus haut, p. 415, note 2.

envoyé une copie à Paris pour vous être montrée. Vous verrez que j'ai profité de vos avis, et peut-être favoriserez-vous un peu un ouvrage que je n'ai fait que pour réhabiliter Cicéron et pour plaire à des hommes comme vous.

Je sors de mon lit exprès pour vous dire qu'il n'y a point de meilleur Français que moi, qu'il n'y en a point non plus qui aime mieux votre personne et votre mérite. Je vous supplie de ne me pas oublier auprès de Mme du Deffand. Pour M. d'Argenson, s'il n'aime pas mon *Siècle,* qui paraîtra dans quelques mois (1) et mon *Histoire de la guerre de* 1741 qui n'est pas si mûre (2), c'est un ingrat. Adieu, Monsieur. Je songe à ce cruel vers :

Mais il n'a rien s'il ne digère (3).

Au château de Postdam, 8 décembre 1751 (4).

Vous me croirez paresseux, mon cher confrère, mais c'est parce que je ne le suis point que j'ai été si longtemps sans vous écrire. J'étais occupé à finir mon essai du *Siècle de Louis XIV* (5), à tâcher de vous imiter et de mériter votre suffrage et vos bontés. Il s'est glissé beaucoup de fautes tant de ma part que de l'éditeur, et je fais des cartons. J'ai pris la liberté de vous voler la liste des maréchaux de France et des ministres que j'ai mise à la suite de l'ouvrage. Elle est suivie d'un catalogue de presque tous les artistes qui ont immortalisé ce siècle en tant de différents genres. Je vous supplie de jeter les yeux sur une petite partie de ce catalogue et de renvoyer ensuite ces deux feuilles à Mme Denis. J'avais, comme vous le voyez, prévenu cet énorme abbé Lambert (6), et je crois ne penser ni écrire comme lui. Franchement son gros livre déshonore la nation qu'il a cru honorer; mais des barbouilleurs ont beau défigurer les grands hommes et peindre des pygmées à côté d'eux, les pygmées disparaissent, les barbouilleurs sont oubliés et les grands hommes restent.

(1) On l'imprime; il va paraître en Prusse.
(2) Elle ne sera publiée qu'en 1755.
(3) Cf. plus haut, p. 61.
(4) La date de 1752, qui n'est pas d'ailleurs de la main de Voltaire (tout le reste est écrit par lui), n'est pas exacte, comme le prouve le contenu de la lettre.
(5) Voltaire écrit le 13 novembre à d'Argental qu'il a « un *Siècle* à finir ».
(6) Il venait de faire paraître une *Histoire littéraire du règne de Louis XIV* en trois volumes in-quarto.

A propos de grands hommes, il est triste que le roi de Prusse ait supprimé la vie de son père dans l'histoire de Brandebourg (1); mais vous m'avouerez, Monsieur, que les trois dissertations sur la religion, les mœurs, le gouvernement de son pays, sont d'un vrai philosophe, et que Salomon, Marc Aurèle et Julien n'eussent pas mieux fait. Au reste, je n'ai d'autre part aux ouvrages de cet homme très extraordinaire que celle d'avoir fait avec lui mon métier d'académicien et d'avoir servi à perfectionner en lui la connaissance de notre langue. C'est un faible mérite auprès du génie.

Je ne sais si on lui pardonne d'avoir comparé l'Électeur, son bisaïeul, à Louis XIV. On ne connaît en France cet Électeur que pour avoir été surpris et bien battu par le maréchal de Turenne, et pour avoir été contraint malgré tous ses artifices à recevoir une paix honteuse. Mais cet Électeur, qui a dans Berlin le nom de Grand, a fait réellement de grands biens à son pays, et par là cette comparaison devient excusable dans la bouche de celui qui d'ailleurs l'a si prodigieusement surpassé.

Cet homme singulier doit être cher à votre ministère pour avoir abaissé la maison d'Autriche, affaibli l'Empire, changé la face de l'Allemagne et tenu la balance du Nord. Il doit l'être à tous les êtres pensants par sa philosophie libre, par la culture des lettres, et surtout aux Français puisqu'il a appris d'eux seuls à penser et à écrire. Il a donné une telle vogue à notre langue qu'elle est devenue la langue générale du Nord, et qu'on vient d'établir une académie française à Copenhague. Un officier poméranien qui a servi longtemps en Russie, et qui est actuellement à Postdam, y compose en français l'histoire des dernières révolutions de la Russie. Il fera connaître le premier une nation qui est bien plus redoutable qu'on ne pense. Enfin, Monsieur, je vous assure que j'habite Sparte devenue Athènes, et cette nouvelle Athènes n'est qu'une colonie de Paris. Vous seriez peut-être étonné aux soupers du roi de croire être chez vous.

Comme nous sommes ici fort libres, permettez-moi d'user de

(1) Le titre exact est : *Mémoires pour l'histoire du Brandebourg*. Ils avaient été publiés cette année même. C'est dans le discours préliminaire de ces *Mémoires* que Frédéric appelait l'*Abrégé chronologique* « un élixir des faits les plus remarquables » de l'histoire de France et disait que le président avait eu « l'art de donner des grâces à la chronologie même ».

cette liberté pour ne point croire la réponse de Louis XIV à l'ambassadeur Stairs (1). Dans tout le reste je me range sous vos étendards.

Je vous supplie de vouloir bien faire quelque commémoration de moi à M. d'Argenson et à M. de Paulmy (2). Ils m'honoraient autrefois d'un peu de bonté, et s'ils daignaient se souvenir de moi avec quelque prédilection, je regretterais trop ma patrie.

J'ai lu avec bien de la satisfaction, dans l'excellent discours de M. d'Alembert, ces paroles remarquables : *On nuit plus au progrès de l'esprit en plaçant mal les récompenses qu'en les supprimant* (3). Peut-être trouverait-on dans cette réflexion des raisons pour justifier ma retraite si les bontés, les biens, les honneurs dont me comble un grand roi, et la vie très libre dont je jouis, je ne dis pas dans sa cour, mais dans sa maison, ne me justifiaient pas.

Cependant, mon cher et illustre confrère, croyez que malgré la petite vengeance que j'ai prise en me rendant heureux, malgré une liberté plus entière à la table d'un si grand roi que dans des soupers anglais, malgré tous les agréments attachés à la faveur d'un souverain, je vous regrette très sincèrement; je vous voudrais à Postdam, ou bien le roi de Prusse à Paris. Mme la marquise du Deffand m'inspire les mêmes sentiments. Ayez la bonté, je vous en prie, de lui présenter mes respects. Elle n'a guère de serviteur ni plus éloigné ni plus attaché. Je lui souhaite une meilleure santé que la mienne. Je suis si malade, je deviens si faible que je ne peux guère soutenir d'autre vie que celle de Postdam, c'est-à-dire une liberté parfaite pour mon régime, et une suppression entière des moindres devoirs. Avec cela je traine gaiement. Adieu, Monsieur, vivez aussi heureux que vous méritez de l'être. *Qu'un bon estomac soit le prix*, etc. (4). Conservez-moi une amitié dont j'ai grand besoin, même en jouissant, j'ose le dire et répéter sa propre expression, de celle dont m'honore un homme qui aura dans la postérité le nom de Grand. Songez que vous irez aussi à la postérité.

(1) Cf. la lettre précédente, p. 418, note 2.
(2) M. de Paulmy, le neveu du comte d'Argenson, le fils du marquis.
(3) Cf. discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, édit. 1751, p. 33.
(4) Cf. plus haut, p. 61.

25 février 1752 (1).

Je ne peux vous écrire de ma main (2), mon cher et illustre confrère. Je suis un peu sur le côté, et j'ai plus besoin d'être philosophe qu'historien. Je soulage mes maux en m'entretenant avec vous et en vous remerciant tendrement de vos bontés.

J'ai envie de renoncer aux anecdotes pour le reste de ma vie, car comment ne pas croire Gourville qui dit positivement, à la fin de son second tome, qu'il prêta de l'argent à M. Fouquet au sortir de sa prison (3)?

Je ne sais pas si les *Mémoires* de Dangeau sont imprimés (4); mais je me souviens bien que je les ai lus en manuscrit il y a plus de vingt ans. Je pris une note de la mort de la reine d'Espagne et de la tourte d'anguille. Je relevai cette sottise il y a quelques années dans un petit ouvrage intitulé « Anecdotes sur Louis XIV (5) ». Peut-être que depuis on a retranché dans les *Mémoires* de Dangeau ce que j'avais si justement repris. Je ne

(1) Le manuscrit ne porte pas la date de l'année, mais la lettre est sûrement de 1752. (Cf. p. 71 et la note 2). — Il faut rapprocher de cette lettre celles du 8 janvier, du 28 du même mois, et du 1er février, qui se trouvent dans les éditions de Voltaire. Les copies sont bien conformes aux originaux, que nous avons pu consulter, pour les deux dernières de ces lettres. Cependant dans celle du 1er février, il y a à la fin : « et vous? » et non, « et vous aime ». Le manuscrit de la première permet d'affirmer, malgré la supposition de Beuchot, reproduite par Moland, que Voltaire a écrit Lamberti, et non Lambert. Il permet aussi, d'une part, d'ajouter au paragraphe qui finit par « m'approuver (cf. Moland, XXXVII, p. 357) ces lignes : « S'il y a quelque coup qui porte sur le tronc dont le calvinisme et le jansénisme sont les branches, je vous supplie de m'en avertir, et je préféreray (le texte porte *preferay*) sans peine le devoir d'un citoyen aux hardiesses d'un philosophe » ; d'autre part, de terminer la lettre comme elle le doit être par ces mots : « Je vous supplie d'ajouter à toutes vos bontés celle d'assurer à M. le comte d'Argenson d'un dévouement qui ne finira qu'avec ma vie. Vous voyez sans doute M. de Paulmy. Je me flatte qu'il réussit à la cour de France autant qu'il a plu à celle de Prusse où nous parlons souvent de lui avec les éloges qu'il mérite. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de lui. Mais comment se porte Mme du Deffand! Sa santé m'inquiète. Si jamais je peux faire un tour à Paris, je compte sur ses bontés. Adieu, Monsieur; ce sont les vôtres qui me sont les plus nécessaires. »

(2) Le même jour dans une lettre écrite à Formont, de Berlin, Voltaire se plaint de ne pouvoir écrire de sa main.

(3) Cf. plus haut la lettre du 7 septembre 1751.

(4) Ils ne l'étaient pas encore, et ils ne le seront, du moins au complet, que de nos jours. C'est Voltaire lui-même qui en donnera un premier Extrait en 1769.

(5) Cette anecdote de la mort de la reine d'Espagne, empoisonnée par une tourte d'anguille, ne se trouve nullement chez Dangeau, et Voltaire aurait mieux fait de ne pas la reproduire dans ses *Anecdotes sur Louis XIV*, qui parurent pour la première fois dans le tome II de ses œuvres. (Edit. de Dresde, 1748).

sais quel est l'imbécile qui a fait ces *Mémoires*, si c'est un valet de chambre, ou le secrétaire, ou le maître (1); mais l'auteur, quel qu'il soit, est un pauvre homme. Cela est un peu loin de certain *Abrégé chronologique* que je connais.

J'ai été plus exact dans la *Henriade* que dans le *Siècle de Louis XIV*. J'ai dit :

> Quand dans la même tombe on verra réunis
> Et l'époux et la femme et la mère et le fils.

Je ne sais de quoi je me suis avisé d'aller parler de *char*, mais j'ai corrigé *tombeau* à la main (2). Voyez ce que c'est que les préjugés de l'enfance. Je me souviens d'avoir vu passer le convoi. Tout le peuple disait : « Voilà le père, et la mère, et l'enfant. » Le duc d'Orléans suivait. Vous en souvenez-vous? Passons.

Permettez-moi de penser, je vous en prie, qu'en 1668 le vicomte de Turenne pouvait avoir des vues d'ambition (3). Pellisson était plus reculé que lui dans sa sphère quand il se convertit. Je sais bien que M. de Turenne eut des conférences avec Bossuet, mais songez que Saurin en eut aussi et ne céda que peu à peu (4). Saurin, me direz-vous, voulait avoir du pain. Mais n'est-ce rien que l'épée de connétable? Trouvez-moi un homme

(1) Voltaire a continué dans les différentes éditions de son *Siècle*, malgré les avertissements d'Hénault, à être injuste pour Dangeau. (Cf. chap. XXVI) Le président pourtant lui avait écrit dans la seconde des deux lettres qu'il lui envoya, avec des corrections, à l'apparition du *Siècle*, pour le mettre en garde contre sa sévérité. A Voltaire doutant que ces *Mémoires* fussent de Dangeau et pensant que ce « n'étaient que des nouvelles à la main, écrites quelquefois par un de ses domestiques », il disait : « Je vous remercie, pour les descendants de M. Dangeau, de ce que vous ne voulez pas que ses *Mémoires* soient de lui : je vous prie cependant d'en être persuadé. Mais tout mauvais qu'ils sont, il y a des faits qu'on ne trouve guère ailleurs, témoin le premier testament de Charles II, roi d'Espagne. » Hénault reviendra plus tard sur ce sujet. Dans la lettre du 1er août 1752, dont nous avons déjà fait mention et où il envoie à Voltaire de nouvelles observations après avoir reçu « un nouvel exemplaire » du *Siècle*, il s'exprime ainsi : « Je n'ai jamais lu dans les *Mémoires* de M. de Dangeau que le roi ait dit à son souper que la reine d'Espagne ait été empoisonnée. Le feu roi ne parlait pas si légèrement. D'ailleurs soyez sûr que les *Mémoires* sont de M. de Dangeau. » Hénault a raison. — Cf. aussi plus haut, p. 72.

(2) Réponse à une remarque d'Hénault (même lettre du 1er août 1752). Voici cette remarque : « C'est une erreur où tout le monde a donné. Mme de Bourgogne est morte le 12 février, son mari le 18. Tous deux furent portés dans le même char à Saint-Denis; mais le duc de Bretagne qui ne mourut que le 8 mars y fut porté séparément. »

(3) Voltaire tient à cette idée. Cf. plus haut, p. 68.

(4) Il s'agit ici de Joseph Saurin, le mathématicien, qui adjura le protestantisme en 1690, et à qui Bossuet fit obtenir du roi une pension de 1,500 livres.

qui ait changé d'avis à cinquante ans, et je me rendrai.

Je suis aussi sensible à vos bontés qu'indifférent sur les chicanes injustes qu'on pourra me faire. Quand vous serez content, je serai bien fier.

Je ne crois pas que le roi de Prusse ait donné à d'autres qu'au roi l'exemplaire qui contient la vie de son père (1); tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire, c'est que cette seconde édition est infiniment supérieure à la première. Je compte retourner à Postdam dès que j'aurai la force de m'y faire transporter. C'est un séjour très convenable à un malade. On y est tranquille. Le maître du château est compatissant, et quand on a un rayon de santé on a le plaisir de souper avec un grand homme. Je pourrais bien aller prendre les eaux de Plombières dans la saison, mais il me semble que le plaisir de vous voir me ferait encore plus de bien. Je suis tout ébaubi d'être en vie. Ma fragile machine ne paraissait pas faite pour aller à près de soixante ans : c'est une chose ridicule que la quantité de gros garçons que j'ai enterrés. Je me flatte que vous avez bien soin de votre santé, et que vous songez à étendre tout au plus loin une vie si pleine d'agréments et de considération. On ne me mande pas des biens infinis de la santé de Mme du Deffand : j'en suis véritablement en peine. Contez que, quoique Berlin soit fort aimable, il n'y a point de femmes qui lui ressemblent. Je vous supplie de lui présenter mes respects et de daigner me conserver votre amitié qui fait le charme et la gloire de ma vie. Je vous embrasse tendrement, mon cher et respectable confrère (2).

Postdam, le 26 août 1752 (3).

Remerciement, Docilité, Reconnaissance et Remontrances (4).

(1) Cf. la lettre précédente, p. 421.

(2) Cette dernière phrase est de la main de Voltaire.

(3) Il n'y a dans le manuscrit aucune date d'année; mais il ne peut y avoir aucun doute. Cette lettre, qui a été dictée par Voltaire, sauf les derniers mots, est une réponse à celle d'Hénault du 1er août 1752. Cf. page précédente, note 1 ; cf. plus haut, p. 72. Hénault débutait ainsi : « J'ai reçu, mon cher confrère, le nouvel exemplaire de votre *Siècle de Louis XIV* que m'a remis Mme Denis, avec les corrections et les additions que vous y avez faites. Cet ouvrage, un des plus beaux entre tant d'admirables que vous nous avez donnés, m'a fourni encore quelques remarques que j'ajouterai à celles que je vous ai déjà envoyées. »

(4) Voltaire aime assez de telles formules. Le 11 juillet 1740 il a déjà adressé à Pont de Veyle une lettre intitulée : « Humbles remontrances ».

1° La langue a changé de deux siècles en deux siècles (1) et non pas de siècle en siècle parce que cent ans ne suffisent pas pour opérer un changement. Nous ne parlons plus celle de Henri II et nous parlons encore celle du cardinal de Richelieu, et sous Henri II on ne parlait plus celle de Philippe de Valois, etc.

2° Je suis fâché de n'avoir pas parlé des soupçons de M. de Catinat sur le duc de Savoie; mais on ne peut pas tout dire dans un si petit volume (2). De plus, le premier tome de la seconde édition étant déjà imprimé, il n'est plus possible d'y changer rien de considérable (3).

3° J'ai rayé le président de Perigni parce que vous m'avez mandé qu'il n'avait pas été précepteur de Louis XIV. Si vous ordonnez que j'en parle, ayez la bonté de me mander au plus vite ce qu'il en faut dire, car on imprime à force (4).

4° Que diable me parlez-vous de *gravité* page 8, tome 2? il y a *que la danse donne de la grâce au corps*. Est-ce que l'imprimeur aurait mis *gravité* pour grâce (5)?

5° Je viens de donner une place à Hardouin Mansard auquel vous vous intéressez (6).

(1) Hénault lui avait écrit : « Pourquoi de deux siècles! pourquoi pas trois! »

(2) Réponse à ces lignes du président : « Vous ne dites pas un mot des soupçons que M. de Catinat eut sur le duc de Savoie; c'est pourtant une tradition certaine qu'il en écrivit au roi. »

(3) Voltaire ne changera pas davantage plus tard.

(4) Le président avait regretté que Voltaire eût « rayé » le nom de Perigni. « Vous y devez regarder de plus près qu'un autre, disait-il, parce que vous honorez plus qu'un autre ceux que vous nommez. » Mais sans doute il ne sut pas quoi en écrire à Voltaire, car le pauvre président de Perigni demeurera « rayé ».

(5) C'est ce qui était à coup sûr arrivé puisque, dans sa lettre, Hénault lui reprochait le mot gravité comme « ne caractérisant pas assez toutes sortes de danses ».

(6) « Pourquoi, lui avait écrit le président, n'avez-vous pas dit un mot obligeant pour Hardouin Mansard? La chapelle des Invalides, Marli, dans des genres bien différents, ne méritaient-ils pas un mot d'éloge? Votre silence à ce sujet, immédiatement après l'éloge de François Mansard, est désobligeant, et les étrangers en seront surpris. Vous-même dites que la chapelle des Invalides est la plus belle de Paris. La chapelle de Versailles tant critiquée, parce que tout l'est, est-il un monument méprisable, quand on sait la gêne et l'assujettissement où il était sur l'emplacement! Ce n'était pas un homme médiocre que M. Mansard. Le roi s'y connaissait. Jamais homme n'a si bien dessiné. D'ailleurs c'était le grand-père de ma femme et de Mme d'Arpajon. » C'est bien le cas de dire avec le Valère de l'*Avare* : « Ah! il n'y a pas de réplique à cela » ; et l'on conçoit facilement que cette dernière raison ait levé tout scrupule chez Voltaire.

6° Je puis vous assurer que j'ai lu dans les *Mémoires* du marquis de Dangeau l'empoisonnement de la reine d'Espagne, etc. (1).

7° Je profite de beaucoup de vos remarques et je corrige (2).

8° Mon sentiment ne diffère peut-être point tant du vôtre sur l'uniformité des lois (3). Vous voulez que l'héritage d'un marchand de drap et celui d'un duc et pair se partagent différemment, et moi aussi; mais je voudrais que ce qui est vrai à Corbeil ne fût pas faux à Guigne-la-p... et vous aussi. Ces contradictions sont les suites du gouvernement féodal que vous n'aimez pas plus que moi

9° J'ai lu le *Mémoire* de Boindin (4). J'en parlerai à l'article La Motte (5). Je suis persuadé qu'il est impossible que La Motte, Saurin et Malafaire aient comploté la conjuration des couplets. Je suis très au fait de cette affaire. La mère du garçon que Rousseau fit suborner servait chez mon père... J'aime assez les anecdoctes des rois et des servantes.

10° Rien n'eut de l'éclat, en effet, sous le ministère du cardinal de Fleury; mais ce n'est pas là une louange (6).

11° Le maréchal de Villars croyait avoir gagné la bataille de Malplaquet, ce n'est pas ma faute (7).

12° Le *monument indiscret* dont vous me parlez (page 221) ne se trouve pas dans mes capitulaires, et il n'y a rien de changé en cet endroit qu'on va bientôt imprimer (8)

(1) Cf. p. 423, note 5; p. 424, note 1.

(2) Pas tant qu'il le dit, à beaucoup près; cf. plus haut, p. 72.

(3) Si; ils sont en désaccord presque complet. Cf. le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX, et l'*Abrégé chronologique* : Remarques sur la troisième race.

(4) C'est le *Mémoire* où il accuse à tort La Motte d'être l'auteur des horribles et fameux couplets qui firent condamner et exiler J.-B. Rousseau en 1712.

(5) Cf. cet article, dans le *Siècle* : *Liste des écrivains français*. Il est trop considérable pour pouvoir être cité ici.

(6) Le président n'avait pas bien compris la pensée de Voltaire.

(7) Hénault trouvait que Voltaire avilissait son héros en lui faisant assurer au roi que, sans sa blessure, il aurait gagné la victoire (ch. XXI, du *Siècle*). « J'adoucirais cela, ajoutait-il, en mettant sur la franchise de son caractère ce qui n'est ici qu'une vanterie. Je crois vous en avoir déjà fait la remarque. » — Voltaire tiendra bon.

(8) On ne trouve en effet ces mots *monument indiscret* dans aucune des éditions du *Siècle* parues à cette date, et on ne les trouve pas davantage au reste dans les éditions postérieures. Hénault renvoyait Voltaire à la page 221. On voit en consultant la 2e édition du *Siècle* (1752, Berlin, chez Henning) qu'il s'agit de la fin du chapitre des *Affaires ecclésiastiques* (ancien 31e chap.; aujourd'hui 35e), les dix dernières lignes exceptées.

13° Je viens de relire la page 226. Il n'y a pas un seul mot qui ait le moindre rapport à la pièce de *François II*. Vous me faites d'ailleurs une querelle fort injuste sur un ouvrage que j'estime (1).

14° J'ai parlé de l'abbé de Lécluse à l'article Brienne (2), et je nommerai M. Secousse si vous le jugez convenable (3).

En vous remerciant tendrement, mon cher et illustre confrère. La Sorbonne pourrait bien condamner le livre, mais je ne le lui conseille pas. Nous sommes un peu fiers à Postdam. Si M. le comte d'Argenson le veut, je lui enverrai l'*Histoire de la guerre de 1741* (4) en manuscrit. C'est un ouvrage qui lui appartient, et ce sera un monument dans sa bibliothèque. C'est là où j'entre dans les détails *quia erat hic locus;* mais ces détails se perdront dans l'océan de l'histoire. L'*Histoire de 1741* sera bonne dans quelques années pour les familles de ceux dont j'ai tâché d'écrire les belles actions d'une manière intéressante. Mais le temps de la vogue d'une pareille histoire est court, au lieu que Louis XIV, ou plutôt les grands hommes de son temps ont imprimé à leur siècle un éclat qui ne s'effacera jamais. Pardonnez-moi, mon cher président, si je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main; je suis le plus malingre de vos serviteurs, mais je ne suis pas celui qui sent le moins vivement votre mérite et vos différents mérites.

J'oubliais de vous dire que j'ai reçu des manuscrits de la main de Louis XIV, qui ne feront pas de mal au *Siècle*. J'ai de nouvelles anecdotes sur l'homme au masque de fer. Je suis plus riche qu'on ne pense.

Mon Dieu! que Mezerai est bas et dur, que Daniel est insipide et que je voudrais être jeune, et travailler sous vos ordres! Je vous embrasse et me recommande à vos bontés (5).

(1) Hénault regrettait, à propos des troubles du règne de François II, et sans raison aucune d'ailleurs, que Voltaire eût « pris en guignon » sa pièce de *François II* et n'eût pas joint son suffrage à ceux des Daguesseau, des d'Argenson, etc. « Il me semblait que ce n'était pas un ouvrage sans mérite, et sûrement la meilleure histoire que nous ayons de ce prince. »

(2) Voltaire fait erreur.

(3) Il ne l'a nullement nommé par la suite comme le lui suggérait le président, à l'article sur Laurière, dont Secousse fut le continuateur.

(4) Elle ne paraîtra qu'en 1755. — Elle sera fondue en partie dans le *Précis du Siècle de Louis XV* (1768).

(5) Cette dernière phrase est de la main de Voltaire.

A Colmar, ce 13 août 1754.

Permettez que je dicte cette lettre, mon cher et illustre confrère, comme j'ai dicté presque tout le livre que j'ai l'honneur de vous envoyer. Je pourrais vous traiter comme l'Électeur palatin et en appeler à votre témoignage aussi bien qu'au sien sur les infâmes éditions qu'on a faites des deux premiers volumes (1). Vous n'auriez pas refusé de m'écrire, ainsi que ce prince, *que le public me devait plus de justice*. Mme la duchesse de Saxe-Gotha (2), et le roi de Prusse lui-même, qui ont mon manuscrit depuis longtemps, m'ont écrit la même chose. Mais qui doit être plus convaincu que vous de la manière indigne dont on a tronqué ces deux tomes, vous qui avez eu la bonté de citer dans votre livre, page 62, l'éloge du pape Léon IV, que vous aviez trouvé digne de votre attention dans mon manuscrit, il y a près de quinze ans (3)? Comment aurais-je pu supprimer ce morceau que vous aviez consacré? Si vous pouvez garder encore quelque souvenir de mon ancien manuscrit, vous vous rappellerez qu'il est cinq ou six fois plus considérable que ce qu'on a eu l'insolence de donner sous mon nom. Il est public à

(1) Il s'agit des deux volumes qui venaient de paraître au grand émoi de Voltaire, sous son nom, et sous le titre d'*Abrege de l'Histoire universelle*. Ils n'étaient qu'une impression réduite d'une des copies de cet *Essai sur les mœurs* dont Voltaire avait entrepris la composition, vers 1740, pour la marquise du Châtelet, et qu'il publiera dans deux ans. On croit que cette copie était celle qui avait appartenu à Frédéric et qui était tombée, avec les bagages de ce dernier, après la bataille de Sorr, entre les mains du duc de Lorraine. Un valet de chambre de celui-ci aurait trafiqué du manuscrit (cf. Moland, *OEuvres de Voltaire*, t. XI, l'avertissement sur l'*Essai sur les mœurs*; cf. la correspondance : lettre du 24 octobre 1755). Voltaire protesta de son mieux contre cette fausse publication et l'introduction qui la précédait. Et « pour détromper le public par un troisième volume des deux premiers tronqués et défigurés » (Lettre à Malesherbes du 19 juillet 1754) il en donne un troisième. C'est l'*Essai sur l'Histoire universelle*, t. III. Il l'envoyait en ces termes au comte d'Argenson : « Voici un petit pavillon d'un bâtiment immense, dont les deux premières ailes qu'on a données très indignement ne sont certainement pas de mon architecture. » (13 août 1754.)

(2) Il venait de composer pour elle et sur sa demande les *Annales de l'Empire* (1753). La duchesse, comme l'Électeur palatin, comme Frédéric, était en possession depuis longtemps d'une copie de l'*Essai*. Un certain nombre aussi, bien entendu, circulaient dans Paris.

(3) Hénault cite en effet (année 845; cf. *Abrégé chronologique*, p. 58, et non 62, de la quatrième édition) Voltaire sous le nom de « l'auteur moderne d'une Histoire universelle ». Le *Mercure*, au reste, avait publié un assez grand nombre de chapitres de l'*Essai* sous sa première forme, dont quelques-uns sous le titre de *Suite de l'Histoire universelle* de M. de Voltaire.

présent que c'est un nommé Rousset, le compilateur des Traités de paix, qui a publié cette édition subreptice (1), dont je me suis plaint avec tant de justice, et avec si peu de fruit. Ce malheureux a tronqué et défiguré mon manuscrit, comme il l'a voulu : tout le monde sait qu'il l'a vendu à un libraire de la Haye nommé Jean Néaulme. Voilà le brigandage qui s'exerce aujourd'hui dans la république des lettres; brigandage digne des La Beaumelle et des Desfontaines. Mais si l'imposture me nuit, elle ne décidera pas du moins de ma réputation. Je ne demande qu'une année de vie (2) pour donner tout l'ouvrage, tel que je l'ai fait, et j'ose dire tel qu'il mérite de paraître. Mais je me flatte que vous n'attendrez pas ce temps pour détromper les imbéciles qui m'ont cru capable de donner moi-même un ouvrage si défectueux. Le fond est digne de tous mes soins, et j'espère que l'exécution sera digne de vos bontés : elles me consoleront du prix funeste que je recueille de plus de quarante ans de travail assidu.

Mme Denis vous fait mille compliments.

Aux Délices, le 8 mai 1756 (3).

J'aurai bientôt, grâce à vos bontés, une petite bibliothèque d'abrégés de l'histoire de France (4); s'il suffit, pour être digne de vos présents, d'en faire sans cesse usage et d'en sentir le prix

(1) Il s'agit ici de Rousset de Missy, rédacteur du *Mercure historique et politique des Pays-Bas*, auteur des *Memoires* de Pierre le Grand et de divers ouvrages historiques : entre autres, en collaboration avec Dumont, d'un « Corps universel diplomatique du droit des gens ou Recueil des Traités de paix, d'alliance, etc. ». Voltaire a déjà eu maille à partir avec lui (cf. correspondance 9 février 1754). L'année suivante, dans sa lettre à M. Gamond le fils, premier valet de chambre du duc de Lorraine, (24 octobre 1755), Voltaire parlera d'un nommé *Roussel*, « qui débite en Hollande je ne sais quelle feuille satirique, dira-t-il, *l'Epilogueur* ou *le Glaneur* » et qui lui aurait proposé « dans cette feuille » de lui vendre son manuscrit cinquante louis. Faut-il lire *Rousset* et non *Roussel?* Et comment ce Roussel, si Roussel il y a, aurait-il pu faire cette proposition dans une des feuilles nommées, puisque la première avait disparu en 1745 et la seconde en 1733. Le *Mercure historique et politique des Pays-Bas*, fondé en 1686, est en pleine vogue au contraire; il durera jusqu'en 1782.

(2) Il ne lui faudra guère plus.

(3) Cette lettre, dont nous n'avons pas l'original et qui ne se trouve que dans le cahier où le président a réuni un certain nombre de lettres de Voltaire, est évidemment de 1756, comme on le verra par les notes suivantes. Mais la copie ne contient que les mots : « Aux Délices, le 8 mai ».

(4) Hénault venait de lui envoyer la cinquième édition de son *Abrégé* (1756).

de plus en plus, personne assurément n'a mieux mérité que moi vos faveurs. Vous savez d'ailleurs, mon cher et illustre confrère, que je n'ai jamais attendu, pour vous rendre des hommages publics, que les suffrages universels justifiassent mes sentiments. Il me semble que je vous ai toujours traité comme M. le maréchal de Richelieu. Je vous croyais, il y a plus de vingt ans, capables tous deux des choses les plus solides tandis qu'on parlait de vos agréments. Et vous m'avez justifié l'un et l'autre. Je n'ai pas été l'homme de mon siècle le plus solide, mais j'ai eu l'instinct de deviner ceux qui l'étaient. Vous avez ajouté à cette nouvelle édition beaucoup de choses utiles. Je ne sais pas pourquoi vous lisez à l'Académie des belles-lettres une défense des Abrégés (1). Votre livre n'était-il pas la plus belle apologie qu'on puisse faire de ce genre d'écrire? Il n'y aura que ceux qui voudront vous imiter qui auront besoin d'apologie.

J'ai toujours pensé comme vous depuis que j'ai appris sérieusement à lire sur les différents ordres de l'État. Ce que vous en dites page 240 du 1er tome (2) me paraît très vrai. Je n'ai trouvé qu'une seule fois le mot *nobiles* dans les Capitulaires de Charlemagne et il signifie *magnates*, c'est-à-dire ceux qui avaient des dignités dans l'armée et dans l'État. Il en était alors de la France comme de la Turquie. Elle a des bashalics, des timars (3), etc.; mais elle n'a point de noblesse. Notre noblesse ne vient que des fiefs, des arrière-fiefs et des taupins et francs archers, et enfin des lettres d'annoblissement.

Il est très certain que Louis XIII eut le surnom de Juste dans

(1) Cf. plus haut, p. 295 et suiv.

(2) Ce renvoi se rapporte parfaitement à la pagination de la cinquième édition de l'*Abrégé*. — Voici ce que soutenait Hénault (année 1272). «Les citoyens de la France, même depuis Clovis, sous la première et longtemps sous la deuxième race, étaient tous d'une condition égale... On ne saurait nier qu'il n'y eût des hommes plus considérables les uns que les autres, mais cela ne faisait pas que les distinctions dont ils jouissaient les rendissent d'une autre nature, pour ainsi dire, que leurs concitoyens; ils en étaient les premiers, mais ils n'en étaient pas séparés, et les charges de l'État étaient également portées par les uns et par les autres, à la différence des temps postérieurs, où la noblesse obtint à cet égard de grands avantages sur la roture.» Malgré l'autorité de Montesquieu et *l'Esprit des lois*, « cet ouvrage que l'on appellera le code du droit des nations », il s'en tenait toujours à « l'opinion de M. de Valois », et n'entendait par un *noble* rien autre « qu'un franc d'origine, dont la liberté faisait la seule et véritable noblesse ».

(3) *Bashalics* est, paraît-il, le mot turc *pachalik* (pacha) prononcé à l'arabe. Les bashalics gouvernent les provinces; les timars sont détenteurs de fiefs militaires.

son enfance (1), et longtemps même avant d'avoir assassiné son premier ministre et maltraité sa mère. Il eut ce sobriquet parce qu'il était né sous le signe de la Balance. Cette anecdote se trouve, si je ne me trompe, dans Vittorio Siri (2).

A l'article de la disgrâce de M. de Pomponne (3), ne vous êtes-vous pas souvenu du Mémoire écrit de la main de Louis XIV : *Il a fallu,* dit-il, *que je lui ordonne de se retirer parce que tout ce qui passait par lui perdait de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France?*

Vous n'avez pas oublié de rendre justice au roi de Prusse. Vous citez (4) ce qu'il dit du czar Pierre dans son Histoire de Brandebourg : *Plusieurs princes avant lui avaient renoncé à des couronnes par dégoût pour le poids des affaires; aucun n'avait cessé d'être roi pour apprendre mieux à régner.*

Cette citation m'a fait d'autant plus de plaisir que j'avais dit mot à mot la même chose il y a vingt-six ans dans l'*Histoire de Charles XII* (5). J'ai pu pendant quelque temps avoir quelque conformité de style avec le roi de Prusse, mais c'est un honneur auquel je ne peux plus prétendre. Il s'est élevé et j'ai baissé.

Mme du Deffand m'a bien étonné par sa lettre. Je suis très coupable d'avoir passé tant de temps sans lui écrire; mais que peut mander un malade, un solitaire, un suisse, un jardinier! Il faut des sujets de lettres : je vous en écrirais vingt sur votre *Abrégé chronologique*. Qu'elle m'envoie ses ouvrages, je lui

(1) Dans son *Abrégé chronologique* (année 1643) Hénault disait : « On n'est point d'accord sur l'occasion qui fit donner à Louis XIII le surnom de *Juste;* il est certain seulement qu'il eut ce titre dès les premières années de son règne. »

(2) Historien italien. Cf. son ouvrage : *Il mercurio overo istoria de correnti tempi, etc.*, t. III, p. 628-9.

(3) Cf. *Abrégé chronologique*, année 1679 : « On reprochait entre autres choses à M. de Pomponne de n'avoir pas fait comprendre dans le traité de Nimègue les villages qui sont entre Fribourg et Brisac. En effet, lorsque le roi eut fait depuis son entrée dans Strasbourg, et qu'il voulut aller visiter Fribourg, il fallut qu'il y allât dîner sans s'arrêter en chemin, parce que c'était terres de l'Empire. Cette faute n'eût peut-être pas été relevée, ainsi que d'autres négligences, ... si M. de Louvois et M. Colbert n'avaient pas eu envie de sa place. Elle fut donnée à M. Colbert de Croissi, frère de Colbert. Pomponne rentrera au conseil d'État en 1691, et, comme nous le rapporte Hénault (cf. année 1691), le roi lui donnera « soixante mille livres de pension, outre vingt qu'il avait déjà. »

(4) Cf. *Abrégé chronologique*, année 1698. — Pour l'*Histoire du Brandebourg*, cf. p. 421, note 1.

(5) Oui; cf. Voltaire, édit. Moland, t. XIII, p. 159.

écrirais tous les huit jours; je l'aime, je la plains, que ne puis-je l'amuser! Adieu, jouissez de la santé et de la gloire.

15 mai 1760 (1).

Votre amusement lyrique
M'a paru du meilleur ton;
Si Linus fit la musique,
Les vers sont d'Anacréon... (2)

Quiconque a fait le dialogue entre le curé de Courdimanche et moi, son digne successeur (3), est assurément très aimable, et véritablement philosophe. Je ne connais rien de plus beau, de plus vrai que ce petit passage :

Le désir de l'immortalité (4) *est un sentiment, et il n'y a rien de plus réel qu'un sentiment, car nous ne sommes que cela.*

Je souscris à cet Évangile (5).

Quant aux rois d'Asie et aux itimadoulets (6) qu'on adore, je crois qu'on fait beaucoup mieux de les éviter, et de mettre entre

(1) Quoique le manuscrit ne donne point de date d'année, il n'y a pas d'erreur possible; la lettre est de 1760. Elle a été dictée par Voltaire.

(2) Nous avons cité tout le couplet, p. 232, d'après les *Mémoires* du président. Ils font allusion au Divertissement : *Le temple des chimères*, dont Hénault fut le librettiste et dont le duc de Nivernais composa la musique.

(3) Il y a ici une double allusion. La première a trait au dialogue des morts entre Voltaire et le curé de Courdimanche, que Longchamps et Wagnère attribuaient au président (cf. plus haut, p. 127 et la note); la seconde vise particulièrement cette fête de Belébat (cf. plus haut, p. 58; édit. Moland, t. II, p. 281 et suiv.), à laquelle ne participa que trop le curé de Courdimanche : le château de Belébat dépendait de la paroisse de Courdimanche. Ivre-mort, supposé agonisant (on vient de le confesser : inutile de dire de combien et de quels péchés! sur l'air du *Confiteor*), il désignait Voltaire pour son successeur :

A Courdimanche, avec honneur,
J'ai fait mon devoir de pasteur :
J'ai su boire, manger et plaire,
Toutes mes brebis contenter.
Mon successeur sera Voltaire
Pour mieux me faire regretter!

(4) Il y a dans le dialogue : « L'espérance, le désir de l'immortalité... » Le manuscrit de la lettre porte à tort : « Le sentiment de l'immortalité ».

(5) D'autant plus que c'est à lui-même que l'auteur du dialogue prête ces mots.

(6) Mot persan francisé. Dans sa forme correcte, « ittimad ed doolet », il signifie « appui du gouvernement ». C'était le titre des hauts fonctionnaires persans.

eux et le fou ou le sage un fil long de cinq cent mille brasses.

Libertas quæ sera tamen respexit inertem.
O chère liberté que j'ai trop tard connue (1).

L'indépendance aux pieds du mont Caucase vaut mieux assurément que des chaînes dorées à Babylone; j'ai tâté de tout cela et, si j'avais à renaître, je prendrais de bonne heure le parti que j'ai pris sur la fin de ma vie.

Il est vrai que des circonstances uniques se sont réunies en ma faveur; trouver des terres libres où on est le maître absolu, être à la fois dans trois souverainetés (2) et ne dépendre d'aucune, c'est un bonheur singulier, auquel je n'osais pas prétendre.

Di melius fecere : bene est; nihil ampliùs opto (3).

Je crois que cela m'a prolongé la vie, car par toutes les règles ma figure légère devait être il y a longtemps avec la masse du curé de Courdimanche (4).

Songez-vous bien, mon illustre et respectable confrère, que de tous ceux qui assistèrent à l'extrême-onction que je donnai au curé et à cette fête que vous embellîtes, il n'y a que vous et moi qui soyons en vie (5)?

Conservez-vous, je vous en conjure. Je vous promets de venir

(1) Cf. Virgile, Églogues, I, 28.

(2) La terre de Monrepos, par laquelle Voltaire avait remplacé son « ermitage » de Monrion, était située aussi dans l'État de Berne; les Délices étaient situés dans l'État de Genève; les terres de Tournay et de Ferney, dans le pays de Gex, en France.

(3) Cf. Horace, Sat., II, vi, 4.

(4) Le curé de Courdimanche était aussi gros que Voltaire était maigre.

(5) Cette « extrême-onction » est un modèle d'esprit et de libertinage! La chose n'étonne pas de Voltaire. La fête de Belébat donnée en l'honneur de la marquise de Cursay, qui venait d'épouser M. de Mauconseil, par Mme de Prie, à la disposition de laquelle M. de Livry avait mis son château, réunit, outre ces personnages et Voltaire, le comte de Clermont, son gouverneur M. de Billy, Duchy, M. et Mme de Montchesne; M. de Baye, frère de Mme de Prie; le duc de la Feuillade, M. de Bonneval, M. Delaistre, enfin Hénault. C'est le cas de dire que « le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé ». La plupart de ces hôtes de Belébat étaient morts à cette heure... Les éditeurs de l'édition de Kehl n'ont pu s'empêcher de remarquer mélancoliquement que « le ton qui règne dans cette fête, où se trouvaient un grand nombre de jeunes femmes, et dans la description adressée à une princesse jeune et qui n'était point mariée (Mlle de Clermont, sœur de M. le duc), est un reste de la liberté des mœurs de la Régence ». Le président non seulement assista à la fête, mais il y participa, nous le savons (cf. plus haut, p. 58), d'une façon active.

dans vingt ans célébrer avec vous l'anniversaire du curé : à condition que le souper se fera chez Mme du Deffand, dont l'amitié doit contribuer à vous faire aimer la vie et à la rendre très agréable.

Le roi de Prusse vient de donner une édition plus ample et plus correcte de ses poésies ; il en a ôté, comme il le dit dans sa préface, tous les endroits scandaleux que des éditeurs infidèles y avaient glissés. Par exemple, au lieu de ces vers :

Allez, lâches chrétiens, que vos feux éternels,

il a mis :

Allez, pauvres chrétiens (1), etc.

Il faut avouer que cela est bien plus circonspect. Nous sommes en effet, nous autres, de très pauvres chrétiens, surtout ceux qui ont des annuités, et des billets de la quatrième loterie ; c'est bien cela qui est chimère, mais ce n'est pas chimère agréable. La plus douce réalité, Monsieur, que je connaisse est l'honneur de votre souvenir ; comptez que je vous suis très tendrement attaché ainsi qu'à Mme du Deffand. Mme Denis vous remercie bien d'avoir pensé à elle. Savez-vous qu'elle est devenue une actrice excellente : elle a ce que Mlle Clairon n'a point, le don des larmes, et joue avec la même vérité. Aussi, nous nous en donnons ; le théâtre n'est pas grand, mais il est rempli. N'approuvez-vous pas ces chimères ? Rien n'est plus vrai que les sentiments de l'estime infinie qu'elle partage avec moi pour tout ce que vous avez fait, pour votre personne, pour votre caractère. Vous régnez dans ce petit coin du monde comme dans la bonne compagnie de Paris (2).

A Ferney, 4 novembre 1761 (3).

Ah, mon cher et respectable confrère, illustre et exact auteur de ce qu'il faut savoir de l'histoire de France, j'en appelle à votre exactitude. Confrontez les dates. Vous verrez que ma lettre

(1) L'édition des *Poésies diverses de Frédéric II* est de 1760. Le vers dont il est question ici fait partie de l'épître XVIII, adressée au maréchal Keith, « Sur les vaines terreurs de la mort et les frayeurs d'une autre vie ». Dans les éditions antérieures il y a bien : « lâches chrétiens ».

(2) Les sept derniers mots sont de la main de Voltaire.

(3) Cette lettre est tout entière de la main de Voltaire.

au chancelier d'Olivet (1) était écrite avant la vôtre. Il vous est arrivé la même chose qu'à l'impératrice de toutes les Russies. Elle a envoyé aux libraires Crammer l'argent de deux cents souscriptions, mais après ma lettre. Ainsi je n'ai pu m'en vanter à notre chancelier. Dieu m'est témoin que je ne lui avais pas écrit pour que ma lettre fût publique (2). C'est lui qui l'a voulu. J'en appelle à son témoignage *per Deos immortales*. Laissez faire, tout sera bien réparé.

Mais qu'est devenu un paquet que j'avais envoyé à Mme du Deffand! un paquet qui devait l'amuser, et vous amuser vous-même; un paquet d'histoire, un *Ezour-Vedam*, une chose unique, et qu'il me fallait me renvoyer (3). Je vous demande en grâce d'insister qu'on me le renvoie chez M. d'Argental.

Je me trouve entre trois *Pierre*, Pierre le Grand, le grand Pierre Corneille, et Pierre le Cruel (4). Je ne sais auquel entendre.

J'ai envie de vous envoyer et de vous soumettre le chapitre de

(1) D'Olivet était alors chancelier de l'Académie.

(2) Il s'agit ici de la lettre du 20 août 1761, qui fut imprimée dans le *Journal encyclopédique*, et où Voltaire ne parle pas de Catherine II et du président comme souscripteurs aux *Commentaires*. Elle précéda bien la lettre où Catherine envoyait aux libraires Crammer sa souscription, mais elle suivit probablement celle où Hénault avait annoncé la sienne à Voltaire, puisque celui-ci, le 18 août, écrivant à Duclos, indiquait le président comme souscripteur pour deux exemplaires. Les dates donnent donc tort à Voltaire, mais il est excusable de n'avoir pas cité Hénault, d'abord parce qu'il signale les principaux souscripteurs seulement, ensuite parce qu'il ne savait pas que sa lettre serait rendue publique. Quant à Hénault, il a sans doute été froissé de voir que Voltaire avait omis son nom, alors qu'il s'était vivement intéressé aux *Commentaires* et que leur auteur lui avait soumis un certain nombre de remarques. — Voltaire se défend comme il peut.

(3) Ces lignes trouvent leur explication dans celles-ci du 16 septembre 1761, adressées à Mme du Deffand : « Puisque vous aimez l'histoire, Madame, je vous envoie cinq cahiers de la nouvelle édition de l'*Essai sur les mœurs*, etc. (Elle paraîtra en 1763 complète.) Vous y verrez des choses bien singulières, et, entre autres, l'extrait d'un livre indien qui est peut-être le plus ancien livre qui soit au monde. » Voltaire avait reçu de M. de Modane, qui revenait de l'Inde, un manuscrit qu'il croyait être un Ezour-Vedam, c'est-à-dire le « vrai, le pur Vedam », comme il l'explique lui-même (*Défense de mon oncle*, édit. Moland, XXVI, 392). Il envoya ce manuscrit à la bibliothèque du roi (cf. Lettre du 13 juillet 1761, à M. Capperonnier; cf. *Essai sur les mœurs*, chap. IV). Il a été la dupe, comme le traducteur de ce manuscrit (en 1778, la traduction parut en 2 vol.) d'une imposture littéraire.

(4) Voltaire, non seulement était attelé à son Histoire de Russie et à ses *Commentaires* sur Corneille, mais encore il s'occupe activement d'une tragédie sur *Don Pèdre le Cruel*. Il est vrai qu'il va bientôt la laisser de côté pour la reprendre treize ans plus tard.

la mort de ce pauvre Alexis, fils de Pierre le Grand (1). Vous prendrez peut-être alors mon Russe pour Pierre le Cruel. Ce chapitre est embarrassant, car quoique j'aime fort l'impératrice de toutes les Russies, j'aime la vérité comme un fou.

Adieu, Monsieur; mille tendres respects à Mme du Deffand, comme à vous.

A Ferney, 11 mars 1765 (2).

Eheu! fugaces, Postume, Postume,
Labuntur anni (3).

Notre chronologie, mon cher et illustre confrère, commence à peu près à la même date, mais vous avez sur moi l'avantage d'être plus heureusement né de toutes façons. Vivez longtemps et sainement, et voyez une vingtaine d'éditions nouvelles de votre utile et charmant ouvrage (4). J'écris rarement et la raison en est que je suis toujours accablé de maladies et presque aveugle. Un horizon de montagnes de glaces qui s'élèvent au-dessus des nues et que je vois de mes fenêtres à plus de vingt-cinq lieues change quelquefois mon climat de Naples en climat de la Sibérie, attriste le plus beau pays de la nature, et me rend perclus de mes membres. Cependant je ne quitterai jamais ma retraite : on s'attache à ce qu'on a embelli (5). J'ai d'ailleurs l'avantage singulier de posséder une terre qui ne doit rien à personne, et je ne la troquerais pas pour celle de Pompignan (6).

Je soupçonne Mme du Deffand de n'être pas excessivement contente de moi, mais elle a tort. Je ne pouvais, ni ne devais mettre entre les mains de personne au monde un ouvrage tout à fait indévot, auquel je n'ai d'ailleurs nulle part (7). Je devais

(1) C'est le chapitre X de la deuxième partie.

(2) Cette lettre n'est pas de la main de Voltaire.

(3) Cf. Horace, Odes, II, II.

(4) La septième édition de l'*Abregé* venait de paraître.

(5) On sait ce que fit Voltaire de Ferney après son installation dans le pays.

(6) Voltaire ne laisse plus passer, à cette heure, une occasion de lancer une pointe contre le « marquis de Pompignan ».

(7) A savoir le *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'il ne cesse de désavouer... en riant, qui avait paru en juillet 1764 et qu'il avait promis (cf. la lettre du 8 octobre 1764) à Mme du Deffand de lui envoyer par Mme de Florian. La lettre du 20 octobre à Hénault prouve qu'il n'avait pu satisfaire à la curiosité de la marquise, comme il l'avait espéré. Et depuis il n'avait pas réussi davantage à lui faire par-

encore moins le confier à Mme de Jaucourt (1) qui a le malheur d'être calviniste, et qui en cette qualité est attachée à la lettre de l'Ancien et du Nouveau Testament. Je n'ai point voulu me fourrer dans les querelles des rabbins; encore moins laisser soupçonner ma foi qui est bien intacte, comme vous savez.

Voudriez-vous revoir pour votre nouvelle édition (2) l'endroit où vous parlez du jugement porté contre Charles VII, alors dauphin, sous l'année 1420. Vous pouvez consulter Jean Juvenal des Ursins; vous trouverez en note qu'*il fut banni et exilé du royaume à la requête du procureur général du roi* (3), etc.

Vous pouviez aussi, à l'année 1450 (4), éclaircir en deux lignes l'article de Bérenger. *Première hérésie*, dites-vous, *sur la réalité*, etc. C'est en effet le premier hérétique condamné à ce sujet, mais il s'en faut bien qu'il ait été le premier de son opinion. Voyez si vous êtes d'humeur de dire que Ratramne avait soutenu ce sentiment du temps de Charles le Chauve, et Claude de Turin avant Ratramne (5).

venir cet « ouvrage de Belzébuth » (13 mars 1765, à Richelieu); ce dont le président n'est pas mécontent, au reste. Il lui écrit le 19 mars en effet (lettre inédite tirée des papiers du château de Carrouges) : « J'ai bien approuvé votre résistance à l'envoi de l'ouvrage que vous désavouez. » Ce n'est que quelques mois plus tard que Voltaire fera parvenir à la marquise le *Dictionnaire philosophique* (l'édition de 1765, parue à Amsterdam « plus ample et plus insolente que toutes les autres »), et toujours en refusant de s'en reconnaître l'auteur. (Lettre du 16 octobre 1765.)

(1) Il s'agit d'Elisabeth Gilly qui épousa, en 1752, Louis-Pierre de Jaucourt. Les Gilly étaient demeurés protestants de fait, et, selon Haag (*la France protestante*, VI-51, note, 1), les Jaucourt le seraient restés de cœur. M. de Jaucourt commandait les armées du roi dans le pays de Gex. Mme de Jaucourt était la petite-fille de Mme Harenc, amie de Mme du Deffand, et c'était sur les instances de celles-ci que Voltaire était entré en relations suivies avec les Jaucourt (cf. correspondance, octobre 1764.)

(2) La 8e édition de l'*Abrégé* sera publiée dans trois ans, en 1768.

(3) Le président répondra le 19 mars (lettre inédite tirée des papiers du château de Carrouges) : « Quant au jugement contre le dauphin à l'année 1420, on a consulté tout ce qui est connu, tant imprimé que manuscrit, et il y a peu de chose à changer à ce texte tel qu'il est dans l'*Abrégé chronologique*. » Il ne fera aucune modification.

(4) Cette date doit être remplacée par celle de 1050.

(5) Bérenger de Tours (999-1088) fut un théologien indépendant jusqu'à l'hérésie. Il soutient (*de Sancta cœna*) que l'Eucharistie n'est qu'un symbole. Il fut condamné par plusieurs conciles. Hénault ne parlera pas davantage plus tard de Ratramne et de Claude de Turin. S'il ne parle pas de Claude de Turin (mort en 839), qui fut, comme le sera plus tard Bérenger, un ardent disciple de saint Augustin, c'est sans doute parce que celui-ci est plus célèbre comme radical réformateur liturgique, et s'il ne parle pas de Ratramne, le fameux moine de Corbie, c'est que, à son avis, le *De corpore et sanguine Domini* n'est pas de ce dernier (en quoi il

Voulez-vous bien aussi revoir l'article de l'avocat général Guérin : vous le pendez en 1554, en parlant de Cabrières et de Mérindol, année 1545. Je crois qu'il eut l'honneur d'être décapité en 1552 (1). C'est à vous à juger de mes représentations comme un souverain de celles de ses sujets.

Le *Journal encyclopédique* dont vous me parlez a été longtemps le meilleur de l'Europe; il faiblit un peu depuis quelque temps (2).

Adieu, Monsieur; on ne peut ni vous révérer, ni vous aimer plus que je fais (3).

A Ferney, le 14 mars 1768 (4).

Non, mon illustre et cher confrère; non, malgré toute ma tendresse et mon estime infinie pour vous, je ne reçois votre justification (5) qu'en gémissant; et je ne puis vous faire une excuse que ma douleur démentirait. Je n'ai point lu les additions (6); je ne savais pas même qu'il y en eût. Votre livre est chez le relieur et n'en reviendra pas sitôt; je n'eus que le temps de lire l'article *Servet* dont on m'avait déjà instruit. Vous savez d'ailleurs que cet excellent ouvrage étant un dictionnaire des faits, des usages, des droits des compagnies, des lois principales, un homme de lettres peu savant, tel que je le suis, vous consulte quatre ou cinq fois par jour; on lit l'article dont on a besoin, et on en profite. On ne va pas chercher les dissertations qui sont à la fin. Ces dissertations demandent une lecture suivie qu'on

se trompe) et c'est que « la première édition en fut donnée en 1531 par les protestants : ce qui fit croire à plusieurs catholiques, qui l'examinèrent mal, qu'il était favorable à l'erreur des protestants sur l'Eucharistie; ce qui n'est pas ». (Lettre inéd. du 19 mars.)

(1) Hénault maintiendra sa date.

(2) Le *Journal encyclopédique*, fondé en 1756, était l'organe du parti philosophique.

(3) La lettre inédite du président, que nous avons citée dans les notes précédentes, se termine par des lignes sur de Belloy, auteur du *Siège de Calais*. Il dit à Voltaire qu'on ne croit pas le nouveau tragique « indigne de perpétuer sa postérité ». Quant à lui, à qui l'auteur a lu sa pièce, il a « pleuré ». Il rappelle tous les honneurs dont a été comblé de Belloy, ajoutant : « Il m'a paru modeste, et ce sera encore vous par cette vertu. Il ne lui manque jusqu'à présent que des envieux, et cela viendra. »

(4) Cette lettre n'est pas de la main de Voltaire.

(5) Allusion sans doute à quelque lettre du président.

(6) La huitième édition de l'*Abrégé chronologique* avait deux pages d'additions et corrections (1768). Une de ces additions concernait l'article *Servet* : cf. note suivante.

réserve pour les temps de loisir. J'ai donc lu *Servet*, et j'ai été bien affligé (1). Je le suis d'autant plus que je sais certainement que Servet était un fou très honnête, et Calvin le plus malhonnête fanatique qui fut en Europe. C'était un maraud fait pour être grand inquisiteur, une âme atroce et sanguinaire, un monstre d'orgueil et de cruauté. Lisez sa lettre à un chambellan du roi de Navarre; vous la trouverez tome 3 de l'*Histoire générale*, page 369, édition de 1761 (2).

Ce n'est là qu'un trait léger de son caractère. Il n'y avait pas dans le parti opposé un homme plus haïssable que lui, et c'est beaucoup dire. J'ai été à portée dans mon voisinage d'apprendre des particularités de sa conduite qui font frémir.

D'ailleurs il ne s'agissait pas de tolérance entre Servet et lui. Servet n'était ni de son église, ni de sa ville; il passait son

(1) L'article sur Servet se terminait ainsi dans l'édition de 1765 : « Cette exécution se fit à la poursuite de Calvin, qui démentit bien alors tout ce qu'il avait cherché à établir touchant les exécutions pratiquées contre les hérétiques. » Voici les lignes nouvelles qui suivaient dans l'édition de 1768, et qu'incrimine Voltaire : « Le tolérantisme est toujours la prétention du parti le plus faible. Il s'autorise surtout de ce que la religion romaine est la seule qui ne l'admet pas, et que la religion païenne n'a jamais persécuté. On trouve la preuve du contraire dans Tacite et dans Dion... Quand on dit que les païens étaient tolérants, cela s'entend des différents systèmes adoptés par les païens, qui leur étaient tous égaux, parce qu'ils étaient d'accord sur le dogme et que leurs dieux, loin de se nuire, se fortifiaient en se multipliant, mais que quand on en voulait au paganisme, ils cessaient d'être tolérants; témoin Socrate à qui il en a coûté la vie. » (Année 1553.) On conçoit que Voltaire ait pris feu et flamme à la lecture de ces lignes. Contre l'intolérance de Calvin, ce « maraud fait pour être grand inquisiteur », voilà tout ce que trouvait à dire le président! Mais n'était-ce pas « un peu justifier » et Calvin, et « tous les persécuteurs »; n'était-ce pas oublier qu'on ne trouverait « pendant plus de huit cents ans aucun homme persécuté à Rome pour ses opinions »; n'était-ce pas vouloir flétrir « l'indulgence, la tolérance, du nom de tolérantisme, comme si c'était une hérésie », comme si l'on parlait « de l'arianisme et du jansénisme » ? (Cf. lettre du 26 février). Voltaire oublie que le mot tolérantisme s'employait fort bien et que lui-même l'a employé dans un sens qui n'était nullement défavorable. Quant à Hénault, il ne nourrissait pas d'aussi noirs desseins que ceux que s'amusait à lui prêter Voltaire. Il a simplement cédé, à la fois par malice et par zèle religieux, au plaisir de tirer de l'exemple de Calvin une conséquence générale sur l'esprit de tolérance, et de laver la religion catholique (par rapport à la païenne) d'une accusation qui ne lui paraissait pas juste. Ses lignes sont un peu obscures, sa démonstration faible, certes; mais de là à approuver les persécuteurs et les persécutions, il y a loin. Au reste, relisant son texte imprimé, Hénault a senti lui-même le besoin d'éclairer les lecteurs mal intentionnés; d'où ces mots dans les additions, à l'année 1553 : « Tout le monde le sait, *mais il ne faut pas oublier que la persécution est indigne d'un chrétien.* »

(2) En 1761 parurent à Genève les sept premiers volumes d'une nouvelle édition de l'*Essai sur les mœurs*, sous ce titre : *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et sur l'esprit des nations.*

chemin sur la foi du droit des gens (1). C'était un voyageur tombé dans une caverne de voleurs.

Je vous répète que le meurtre de Calas est une action très pardonnable en comparaison de l'assassinat juridique commis sur la personne de Servet. Les juges de Calas ont été trompés par de faux indices; mais les juges de Genève violèrent ouvertement tous les droits des nations. Servet ne demandait point la tolérance pour sa doctrine; il ne demandait qu'à passer vite. Des cannibales en manteau noir se saisissent de lui, de son argent, et le brûlent à petit feu pour plaire à Calvin qui gouvernait la multitude. Aujourd'hui la moitié de la ville brûlerait Calvin et ceux qui oseraient lui ressembler. J'en ai appris de bonnes, vous dis-je. On apprend tous les jours, et c'est là ma grande consolation. Croiriez-vous bien, par exemple, qu'en 1667 Louis XIV fit un traité secret avec l'empereur, pour partager avec l'empereur les États de Charles II, roi d'Espagne, enfant qui était neveu de l'un et beau-frère de l'autre? Je l'ai vu, ce traité; je l'ai entre les mains.

O président de mon âme, quelle belle chose que la politique! Comme on se moque de nous, et de la morale dont on se pare et de la religion dont on se dit le soutien! Vous savez plaire aux hommes tout méchants qu'ils sont, et moi je sais les fuir. Il y a quinze ans que je ne vis réellement qu'avec moi-même, quoique j'aie été l'aubergiste de l'Europe; je suis enfin retiré tout à fait, et je persisterai, à ce que je crois, jusqu'à la fin. Du moins, voilà comme je pense *quant à présent,* comme dit l'abbé de Saint-Pierre (2). Mais ce n'est pas *quant à présent* que je vous aime, c'est depuis cinquante ans, et jusqu'à mon dernier souffle.

Je ne date pas de si loin avec Mme du Deffand, mais je ne lui suis pas moins attaché.

(1) Voltaire a parfaitement raison; mais Hénault n'a en rien défendu Calvin.

(2) Selon Voltaire (dans le *Dictionnaire philosophique,* article : INFLUENCE). « L'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faut jamais prétendre avoir raison, mais dire : « Je « suis de cette opinion, quant à présent ». — Faut-il voir, de plus, dans cette allusion de Voltaire à ce « quant à présent » de l'abbé de Saint-Pierre, une légère raillerie qui porterait sur l'expression même? Cela se peut bien. Voltaire était, on le sait, un puriste. Or ce « quant à présent» pouvait lui paraître d'un français douteux, encore qu'il fût employé couramment dans la conversation et trouvât place dans les dictionnaires du temps. D'ailleurs, l'abbé de Saint-Pierre se gardait bien d'employer cette expression dans ses ouvrages, où cependant les « présentement », « pour le moment », etc., ne laissent pas de foisonner.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DU PRÉSIDENT HÉNAULT

CHAPITRE PREMIER

LA VIE D'HÉNAULT JUSQU'A LA LIAISON AVEC Mme DU DEFFAND

(1685-1730)

La famille d'Hénault. — Sa jeunesse. — Son éducation. — Ses succès académiques. — Hénault conseiller, puis président de chambre au Parlement. — Vers et tragédies. — Son mariage. — Sa vie galante et mondaine chez Samuel Bernard, les Sully, le prince de Léon, Mme de Lambert, le Régent, l'abbé de Chaulieu, au Temple ou à Sceaux, — Hénault et la *Henriade*. — Son rôle politique et parlementaire. — Le lit de justice du 22 février 1723. — Hénault à l'Académie. — Ses relations avec Mme de Prie. — Il perd sa femme et sa sœur. — Vaines tentatives d'un second mariage. — Hénault et Mme de Castelmoron. — Liaison avec Mme du Deffand 1

CHAPITRE II

DE LA LIAISON AVEC Mme DU DEFFAND A L' « ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE » ET AUX PREMIÈRES RELATIONS AVEC LA REINE MARIE LECZINSKA

(1730-1743)

Hénault en 1730. — Mme du Deffand. — La cour de Sceaux à cette époque. — La maladie d'Hénault : sa confession. — Voyages à

Plombières. — La société des Brancas. — Le cercle intime de Mme du Deffand. — Le voyage de Mme du Deffand à Forges-les-Eaux. — Les relations du président et de la marquise en 1742... 26

CHAPITRE III

DE L'« ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE » ET DES PREMIÈRES RELATIONS AVEC MARIE LECZINSKA A LA NOMINATION DU PRÉSIDENT A LA SURINTENDANCE DE LA REINE

(1743-1753)

Hénault et Marie Leczinska : débuts de la faveur du président. — Hénault et Voltaire : l'*Abrégé chronologique* et le *Siècle de Louis XIV*. — Hénault et le duc de Nivernais, — Les amis et le salon de Mme du Deffand, — Hénault et d'Alembert. — Hénault et ses nièces..... 49

CHAPITRE IV

DE LA SURINTENDANCE DE LA MAISON DE LA REINE AUX DERNIÈRES ANNÉES

(1753-1764)

Hénault en 1753 : sa faveur et ses honneurs. — Hénault surintendant de la maison de la reine; les affaires religieuses et l'affaire des jésuites; l'affection de Marie Leczinska à son égard. — Hénault et les siens. — Hénault et d'Argenson. — Sa vie mondaine; Hénault septuagénaire; les salons de la maréchale de Luxembourg, de Mme de Rochefort, du prince de Conti, de Mme de Mirepoix, de la princesse de Beauvau. — Le salon de Mme du Deffand : l'élection de d'Alembert à l'Académie ; Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse. — Les rapports de la marquise et d'Hénault avec Voltaire. — Grave maladie du président en 1763..... 93

CHAPITRE V

LES DERNIÈRES ANNÉES D'HÉNAULT

(1764-1770)

Le cercle d'Hénault en 1764. — Les drames de la vie de Mme du Deffand : renvoi de Mlle de Lespinasse; l'amitié amoureuse de la marquise pour Walpole. — Les dernières relations du président avec Marie Leczinska : la mort de la reine. — Refroidissement de Voltaire pour Hénault. — Les dernières sorties et les dernières réceptions. — La mort du président et Mme du Deffand. — Le testament d'Hénault. — La presse et Hénault..... 130

DEUXIÈME PARTIE

LES ŒUVRES DU PRÉSIDENT HÉNAULT

CHAPITRE PREMIER

LES POÉSIES

Hénault disciple et rival de Fontenelle : églogues et héroïdes. — Les cantates. — La satire sur *l'Homme inutile*. — Les pièces diverses : épîtres, stances, madrigaux, épigrammes, rondeaux, sonnets, étrennes, traductions, chansons et noëls. — Hénault jugé par Fontenelle et Chaulieu..... 161

CHAPITRE II

LES ŒUVRES DRAMATIQUES

I. — Les tragédies. — *Cornélie Vestale* et *Marius à Cirthe*..... 192

II. — Les comédies et ballets. — Les comédies : *L'Oracle de Delphes*. — Le *Jaloux de lui-même*. — La *Petite Maison* — Le *Réveil d'Epiménide*. — Les ballets : La *Triple Hécate* et le *Temple des Chimères*..... 206

III. — Le *François II* : scènes historiques. — La préface : les théories d'Hénault. — La question de l'Histoire au théâtre. — Le *François II*. — Le drame historique et national en France après Hénault..... 233

CHAPITRE III

L' « ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE »

I. — Un mot sur les ouvrages historiques attribués à Hénault. — Histoire de la publication et des différentes éditions de l'*Abrégé chronologique* : son éclatante fortune; l'enseignement de l'histoire de France à la fin du dix-huitième siècle ; les rééditions de l'ouvrage au dix-neuvième..... 266

II. — L'intérêt et la valeur de l'*Abrége* : le goût d'Hénault pour l'Histoire; son travail ; ses auxiliaires; la disposition de l'ouvrage;

les sources; la science et la conscience de l'auteur; la clarté, la précision, l'agrément du livre; les portraits et les réflexions. — Conclusion..... 289

CHAPITRE IV

LES MÉMOIRES

I. — La publication des *Mémoires*. — Leur rédaction. — Leur intérêt historique. — Leur place parmi les Mémoires du siècle. — Les récits, tableaux, portraits et réflexions. — Les *Mémoires* et l'*Abrégé chronologique*..... 323

CHAPITRE V

LES OPUSCULES ET LA CORRESPONDANCE

I. — Les opuscules. — Les dissertations littéraires sur la chasteté de la langue française, et sur la Tragédie et la Comédie. — Une dissertation morale sur la constance en amour. — Le dialogue entre Ninon et Mme de Flamarens. — Les discours académiques et politiques. — Les maximes. — Les portraits : Mme du Deffand et Hénault..... 361

II. — La correspondance. — Du petit nombre de lettres qui restent d'Hénault : leur intérêt. — Ce qui leur fait tort. — La valeur de la correspondance 389

Conclusion..... 404

Appendice. — Lettres inédites de Voltaire au Président Hénault. 413

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, RUE GARANCIÈRE

A LA MÊME LIBRAIRIE

Correspondance complète de Mme la marquise du Deffand avec sa famille et ses amis (1739-1780), le président Hénault, — Montesquieu, — d'Alembert, — Voltaire, — H. Walpole. *Publiée pour la première fois sans suppressions*, accompagnée de ses Œuvres et de diverses pièces inédites, avec une introduction et des notes, par M. DE LESCURE. Ouvrage orné d'autographes et des *portraits en taille-douce* de Mme du Deffand et de Walpole. Deux vol. in-8° (de 700 à 800 pages chacun). . . . . 16 fr.

Journal de la Régence (1715-1723), par Jean BUVAT, écrivain de la bibliothèque du roi, publié pour la première fois et d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, avec une introduction, des notes et un index alphabétique, par Émile CAMPARDON, archiviste aux Archives nationales. Ouvrage publié avec l'autorisation de S. Exc. le ministre de l'instruction publique. Deux vol. in-8° . . . . . 16 fr.

Le Roi Stanislas et Marie Leczinska, par la marquise DES RÉAULX. Un vol. in-8° avec quatre portraits et fac-similé. . . . . 7 fr. 50

Le Mariage de Louis XV, par Henry GAUTHIER-VILLARS, d'après des documents nouveaux et une correspondance inédite de Stanislas Leczinski. Un vol. in-8° avec deux portraits en héliogravure. 7 fr. 50

Le Duc et la Duchesse de Choiseul. — *Leur vie intime, leurs amis et leur temps*, par Gaston MAUGRAS. 5e édition. Un vol. in-8° avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

La Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul. — *La vie à Chanteloup, le retour à Paris, la mort*, par Gaston MAUGRAS. 3e édition. Un vol. in-8° avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie, Tercier, etc., suivie de divers documents relatifs au ministère secret, publiée d'après les originaux conservés aux Archives nationales et précédée d'une étude sur le caractère et la politique personnelle de Louis XV, par BOUTARIC. Deux vol. in-8° . . . . . 16 fr.

La Fin d'une société. **Le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV**, par Gaston MAUGRAS. 10e édit. Un vol. in-8° avec un portrait. . . . . 7 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)

La Mère des trois derniers Bourbons : Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV, par STRYIENSKI, d'après des documents inédits tirés des archives royales de Saxe, des Archives étrangères, etc. 2e édition. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . 7 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Monthyon.)

Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin (1764-1777), par le comte DE MOUY, précédée d'une étude sur Stanislas-Auguste et Mme Geoffrin, et accompagnée de nombreuses notes. In-8° avec un portrait à l'eau-forte et deux fac-similés. . . . . 8 fr.

Choiseul et Voltaire, d'après les lettres inédites du duc de Choiseul à Voltaire, par Pierre CALMETTES. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Louis XV et Élisabeth de Russie, par Albert VANDAL, de l'Académie française. 4e édition. Un volume in-8° cavalier. . . . . 8 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

Paris. Typ. Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière. — 4514.

CL

HS

AUG 14 1942